

**Le genre et l'intimité dans les établissements carcéraux pour femmes :
sites de contraintes ou leviers de réappropriation?**

Sophie Cousineau

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
dans le cadre des exigences du programme
de doctorat en criminologie

Département de criminologie
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Sophie Cousineau, Ottawa, Canada, 2020

*À celles qui m'ont prêté leur voix
À ceux, comme Shaun et Michael,
Coincés dans l'étourdissant manège carcéral
Qui se heurtent à un système brisé
Qui franchissent les portes tournantes du milieu
Comme on participe à un mythe de Sisyphe
Qui possèdent une capacité inouïe de résilience
Afin de se rebâtir dans l'espoir de meilleurs lendemains
Et qui sont le témoignage d'un adage foucaldien*

« Là où il y a pouvoir, il y a résistance » (Michel Foucault, 2003, p. 221).

Résumé

Cette étude à caractère intersectionnelle se penche sur la performativité du genre et ses enchevêtrements avec l'intimité dans les établissements carcéraux pour femmes. Plus précisément, à l'aide d'ateliers en création littéraire et de discussions rétrospectives auprès de femmes détenues et d'ex-détenues¹, j'examine les discours des participantes autour des questions de genre ainsi que leurs différentes configurations de l'intimité structurelle (Mackenzie, 2013) au sein du milieu carcéral. En mobilisant une vision ethnométhodologique (West et Fenstermaker, 1995ab) et butliérienne du genre, je tente d'apporter un peu de lumière aux réflexions suivantes : comment les femmes conceptualisent-elles et actualisent-elles le genre (les catégories femme-féminité et homme-masculinité) ainsi que leurs rôles sociaux de genre au sein de la détention? Comment l'affirmation d'une identité genrée ou d'un rôle social peut-elle être un levier de réappropriation ou une manière de naviguer les contraintes carcérales? Qu'est-ce qui motive les personnes incarcérées de mon étude à réifier ou à délaissé leur performativité du genre? Quels sont les recoupements entre l'intimité structurelle et la performativité du genre? Comment d'autres axes identitaires peuvent-ils se greffer à ces questions, notamment la culture, l'orientation sexuelle, l'âge et l'identité de genre (cis/trans*)?

Pendant vingt-cinq mois, des ateliers en création littéraire se sont déroulés auprès de 29 participantes à l'intérieur de différents sites communautaires et carcéraux : les locaux d'Élizabeth Fry Gatineau et Ottawa, deux maisons de transition, respectivement *JF Norwood House* à Ottawa et la Maison Thérèse-Casgrain à Montréal ainsi que l'Établissement Joliette pour femmes. Les ateliers de création littéraire comprenaient une série d'exercices allant du collage aux métaphores. Les résultats de recherche découlent de ces exercices créatifs et du verbatim de 22 discussions rétrospectives.

Mes résultats de recherche découlent d'une analyse thématique en amont (Paillé et Mucchielli, 2008 ; Negura, 2016 ; Braun et Clarke, 2006) et une analyse des répertoires interprétatifs en aval (Wetherell et Potter, 1988, 1992). Cette dernière a permis d'identifier les variations discursives et les accomplissements des participantes. Mes résultats sont découpés en trois temps. Le chapitre 4 fait état d'une performativité-miroir par rapport au genre (catégories homme-masculinité et femme-féminité) et de la matrice hétérosexiste (liens de cause à effet entre le genre, le sexe, le désir et l'orientation sexuelle). Les participantes ont recours à une stratégie de distance et de dissociation pour aborder les unions entre femmes et la masculinité carcérale. Quatre discours sont aussi repérés chez les participantes pour qualifier les femmes détenues. D'abord, les femmes détenues sont présentées à travers une pluralité et un socle commun : leur statut de personne recluse. Ensuite, l'identité maternelle met sur pied une actualisation particulière de l'intimité : en « cocon partagé », c'est-à-dire entre grappes de parents en compagnie de leurs enfants. Plus encore, la femme marionnette renvoie à la sexualisation active ou passive de la participante. Ce discours aborde aussi les aléas de la fouille à nu et son potentiel de revictimisation. Enfin, le discours de la femme-machine renvoie à la mise au travail (appropriation) des femmes incarcérées ainsi que des dynamiques déshumanisantes qui sont présentes à l'atelier de couture.

¹ Toutes les participantes sont assignées femmes à la naissance. Shaun et Michael s'identifient respectivement en tant que personne transgenre et bispirituelle.

Le chapitre 5 a pour lieu commun la neutralisation. La première partie de ce chapitre porte sur « différents dégradés » de la féminité tandis que la seconde partie traite des éléments internes ou externes qui entravent l'accomplissement des rôles sociaux de genre (de mère, d'épouse et de fille). D'abord, la féminité est représentée sous l'angle de l'absence (peu ou pas), d'un déclassement (un déploiement atténué comparativement au cadre carcéral). Ces nuances en matière de féminité sont rationalisées en soulignant les contraintes matérielles du milieu, les dynamiques interpersonnelles antagoniques, la santé mentale (dépression), une priorisation différentielle (la survie) et l'absence de son partenaire (son homme). Par ailleurs, la logique institutionnelle de gestion des risques et les dynamiques au sein des unités de vie entravent l'accomplissement de rôles sociaux de genre des participantes. Plus précisément, ces éléments affectent deux modalités de communication avec les proches : les visites et les appels. En revanche, les participantes peuvent choisir délibérément de mettre un terme à leurs contacts avec leur famille ou encore d'en réduire la fréquence. Leurs discours révèlent des motifs de nature égoïste et altruiste.

Le chapitre 6 épluche la question de la résistance. L'intimité est réinventée d'après les structures en place. De plus, l'agentivité des participantes découle des contraintes institutionnelles (Mackenzie, 2013). Ainsi, l'intimité se déploie à travers des pratiques pour soi et dans des espaces clefs : les unités résidentielles et les chambres (cellules). La résistance, telle que conceptualisée d'après les propos de Bosworth (1999) et de Butler (1988, 1990, 1993, 2006)², est diffusée à des pratiques de l'intime. Ce sont des moments d'entre-soi tels le partage de repas, des conversations intimes, des instants de détente, l'écriture ou la lecture de correspondance. Certaines tâches genrées servent de levier pour accomplir des objectifs individuels ou collectifs. Des significations de rechange sont aussi associées à la féminité ou à la parentalité afin que les participantes soulignent leurs compétences en tant que mères dignes.

Ces résultats pluralisent la question de la performativité du genre et de l'intimité. Des nuances apparaissent en matière de culture, d'orientation sexuelle, de transidentité, d'âge ou de classe socio-économique. Au sein du milieu carcéral, le genre est tout à la fois un site de contraintes et un levier de réappropriation (d'agentivité). La résistance est négociée à même le cadre carcéral. Autrement dit, le spectre des possibilités en matière de résistance est limité par le contexte institutionnel dans lequel se situe les participantes. Conséquemment, des recommandations sont suggérées afin que les établissements carcéraux augmentent leur cohérence avec les principes directeurs du rapport La création de choix (1990) et maximisent certaines fenêtres d'intimité. Ainsi, des modifications sont proposées à l'endroit de la forme et du contenu des ateliers de travail et des directives entourant la fouille à nu, l'admission des biens de personnes incarcérées et les modalités liées aux appels. L'accès à des biens culturels et à des personnes-ressources aux yeux des Premières Nations est aussi préconisé.

² Dans son article publié en 1988, Butler fait référence au système d'hétérosexualité compulsive, mais elle ne le désigne pas encore en tant que matrice de pouvoir hétérosexiste. Elle aborde très brièvement l'idée de subversion à même la performativité du genre, sans évoquer le terme de resignification subversive. Elle désigne la présence de deux scénarios binaires, mais elle ne les perçoit pas encore en tant que système d'opposition binaire ou en tant que « double inversé ». Ce sont des petites nuances à prendre en compte.

Remerciements

Accoucher d'une thèse et perdre un peu de soi

Force est de constater qu'entreprendre une thèse, c'est accepter de traîner, pendant une période indéterminée de sa vie, une épée de Damoclès. Il ne faut pas s'en cacher, le taux d'attrition est relativement élevé. Des échéanciers serrés, une précarité économique et la pression-culpabilité de produire, de pondre et d'écrire sont, somme toute, des conditions idéales pour fragiliser son propre équilibre. C'est peut-être ce constat qui rend cet accomplissement tout à fait absurde! Peut-on en ressortir la conscience indemne? Si j'en suis rendue là, ce n'est pas sans rides et sans pertes...

C'est avec beaucoup d'émotions que j'aimerais souligner la contribution clef de l'un des ancrages de mon existence : ma famille biologique, surtout mes parents, qui ont toujours préconisé l'éducation en tant que valeur et qui m'ont soutenu moralement et financièrement à travers les hauts et les bas de ce périple. À ma mère qui a toujours fait preuve d'une énorme compréhension face au « jus de cerveau » requis pour l'écriture de thèse. Merci pour ton indulgence et ta patience lorsque je n'étais pas au meilleur de moi-même. Je te promets qu'une fois ce projet terminé, je me mettrai au grand ménage de mes effets personnels. Papa, maman, merci pour la fierté qui brille dans votre regard. Ce fut souvent une source de ravitaillement à laquelle j'ai puisé. Je suis reconnaissante pour tous mes séjours-ressourcement à votre patelin.

L'écriture de thèse peut être un processus isolé et isolant. Somme toute, aux deux tiers de mon parcours doctoral, des aléas de la vie ont transformé ma tour d'ivoire en passoire. Après avoir connu mon *waterloo*, j'ai rencontré bien sûr, une communauté extraordinaire, m'offrant une évasion par la danse, par la pratique sportive et par la tenue d'événements sociaux. C'est à travers de telles occasions que j'ai pu y rencontrer ma petite famille choisie ou, dirait-on, « mon village ». Il y a de ces personnes avec qui on connecte de manière organique et que l'on sait qu'elles seront *in our corner* en toutes circonstances. Vous êtes de celles-là. À Vanessa, à Selena et à Stéphanie, merci pour toutes nos folles aventures, aux soirées passées à philosopher, pour nos échanges humoristiques et pour tout ce qu'on a créé ensemble – ce fût une échappatoire salvatrice! À Dounia, que je considère comme ma famille – pour ton côté humble et pour ton acceptation sans borne. Merci de m'ouvrir ta demeure et de m'accueillir chez-toi comme tu le fais. À Julie, pour ta sagesse et nos rires complices. À Denise, pour cette amitié qui me fait grandir. À vous toutes, sachez que cette solidarité constitue un véritable velours à mon quotidien.

À celle qui marche à mes côtés depuis plus d'une année et dont l'amitié s'est métamorphosée en quelque chose de beaucoup plus solide. Ton soutien, tes encouragements et ta stabilité ont été une nourriture vitale à mon équilibre. Merci à toi d'avoir vaqué à tes occupations pendant que je luttais pour respecter des dates de tombée et de m'avoir prêté mainforte en matière de mise en page.

À toutes ces belles rencontres, souvent impromptues, mais combien stimulantes, qui m'ont élevé l'âme ou qui m'ont fait oublier un instant, le marasme de ma thèse ou le syndrome de la page blanche qui m'affligeait çà et là. Je suis de celles qui ont adopté la philosophie de type : il y a une raison pour chaque chose. De toutes ces connexions, j'en ai retiré une leçon, une croissance

spirituelle, une maturité. De part et d'autre, j'ai cumulé des gains et j'ai été exposée à l'aspect *raw* de la vie.

Il y a celles qui ont quitté notre vie, mais que l'on n'oublie pas. À toi, ma douce et tendre grand-maman. Merci pour la place spéciale que j'avais dans ton cœur. Merci d'avoir été si fière de mes accomplissements. J'aurais tant aimé que tu puisses assister à la consécration de ce projet de vie et que tu sois la première à le lire. Tu étais une fidèle critique de mes ébauches. Merci d'avoir lu mon article et mon manuscrit.

À mon grand-papa adoré, toi que la vie a rongé au fil des obstacles et qui t'a laissé dans un état d'aphasie, à chercher ton souffle et ton prénom. Je transporte une profonde tristesse puisque nous nous sommes quittés avec des paroles d'adieux unilatérales. J'ai néanmoins une certaine paix intérieure, celle d'avoir pu te prodiguer des soins et te tenir compagnie en fin de vie. Merci pour ta grande force de résilience et pour ta bonne humeur contagieuse.

À ma tante Nicole qui est partie trop tôt, la grande incomprise et la complice adorée de ma mère. Ton don de soi était inspirant. Tu as enfin pu te libérer de tous tes carcans... Merci pour l'amour et la bonté envers les tiens.

À toutes celles qui ont emprunté un parcours différent du mien, je n'oublie pas non plus ces moments refuges, que ce soit un petit repas mijoté, un week-end à un chalet ou une soirée arrosée. J'espère que nous retisserons un jour une amitié, Karelle, si de meilleures circonstances s'y prêtent. Ta générosité, ton empathie et ta compréhension ont été des perles.

À celles qui ont fait à nouveau irruption dans ma vie et qui m'apportent une énergie positive. Merci Samantha pour ce bouquet de réminiscences et d'anecdotes passées.

À mes chiens, Lucie et Schnapps, mes compagnons du quotidien, mes comparses de longues nuits trop caféinées, de marathons contre un calendrier, m'obligeant à prendre des pauses nécessaires pour les câliner ou pour marcher en leur compagnie. Des pauses susceptibles de renouveler mes idées et de reposer mes doigts meurtris par les touches du clavier.

Merci à toutes les personnes qui, en participant à mon étude, ont généreusement donné de leur temps et qui y ont investi un peu de leurs tripes, ont versé une larme, ont partagé des rires et m'ont livré des trucs cachés dans les fibres de l'intime. Merci pour votre confiance. Le souhait véritable de vous donner une voix par l'entremise de ce projet a été une motivation extrinsèque lorsque j'avais perdu toute source de motivation. Je ne vous oublie pas et j'espère que votre voix se fera entendre à travers ces pages.

Un remerciement tout spécial à ma superviseure Sylvie qui m'a encadrée avec compassion et écoute, qui a accueilli mes craintes et mes remises en question. Merci pour la générosité intellectuelle et pour les riches conversations autour d'un bon repas pour faire le point sur ma thèse pour la énième fois. Merci de m'avoir ouvert les yeux sur le merveilleux kaléidoscope qu'est le recours aux ateliers d'écriture en prison. Merci de m'avoir dirigé vers toutes ces personnes-ressources, ce qui a contribué à la richesse de mon terrain. Merci pour toutes ces petites perles : la participation en filigrane au recueil sur l'enfermement, les contrats de recherche, l'accès à un

bureau et à un stationnement ainsi que les bourses. Pour ça et pour tant d'autres raisons, vous êtes un mentor en or. Je suis fière d'avoir pu croître sous votre regard, à travers vos suggestions.

Je me dois également de remercier les deux membres de mon comité d'accompagnement, Jennifer M. Kilty et Dominique Bourque. Vous avez fait preuve de beaucoup de générosité. Merci pour les discussions enrichissantes et les questions posées afin de me *challenge*. Jennifer, I am grateful for the quality of your feedback and your reading suggestions. Discussing key issues helped me to reorganize my thoughts and to gain clarity. Merci professeure Vacheret et professeure Namian pour les échanges constructifs lors de ma soutenance de thèse et pour votre ouverture d'esprit face à ma méthodologie. Vos suggestions ont permis de soulever des paradoxes et des enjeux de fond ainsi que de présenter un portrait plus global de certaines composantes de ma thèse.

Merci à la formidable équipe de la Société Elizabeth Fry qui m'a accueillie à bras ouverts et qui a facilité l'accès aux participantes : Mélanie Morneau (Gatineau), Bryonie Baxter et Jodie Brenton (Ottawa). Un merci tout spécial à Aleksandra Zajko de la maison Thérèse-Casgrain et à France Mailloux de l'Établissement Joliette.

Merci à l'aide financière du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) en début de parcours, ce qui m'a permis de souffler un tant soit peu.

Enfin, je vous laisse sur ce texte de mon cru qui fait un peu la synthèse de ce processus intellectuel pour le moins...transformatif.

Des bâtons dans les roues

Sept ans. La durée d'une période de malchance après avoir brisé un miroir. L'ivresse de la vingtaine suivie par un léger flirt avec la trentaine. Dans un ordre plutôt anachronique, vivre des péripéties abracadabrantes. Renverser les normes hétérosexistes. Faire un pied de nez au mariage. Se découvrir une identité parallèle. Adopter un chiot. Gérer une maison de chambres pour étudiantes. Se lasser du mode de vie en colocation. En avoir ras le bol de la gestion des drames adolescents de jeunes femmes en crise existentielle. Devenir propriétaire d'une maison unifamiliale marquée par les années. 1955 imprégné dans les parois de sa fondation aux multiples infiltrations. Une maison ou une tirelire sans fond? Pallier les besoins domiciliaires en s'improvisant maître en rénovation : donner une nouvelle peau à ses murs, les arracher, les tapisser, les repeindre... installer de la laine isolante, des feuilles de gypse et tirer des joints. Se faire arnaquer par un menuisier. En raison de cet achat en peau de chagrin, adopter le statut de résidente Québécoise et renégocier son identité linguistique. La fleur de Lys tatouée et le feu brûlant de la langue de Molière coulant dans ses veines. Un cri franco-ontarien à taire, l'instant d'un chapitre.

Brûler les ponts d'amitiés aux infrastructures sans réfection. S'investir dans la communauté et nouer des liens multidimensionnels avec des personnes extraordinaires : des artistes, des intellectuelles, des survivantes. Traverser des montagnes russes d'envies et de torpeurs. Vivre des prises de conscience ou de remises en question intellectuelles. Pondre un recueil de poésie. Amorcer sa formation d'IPL. La délaissier. Fracasser son poignet et subir deux chirurgies de reconstruction. Six mois de physiothérapie avant de retrouver l'usage de sa main. Naviguer une barge sur un cours d'eau suspect. Se sentir tel un vulgaire insecte coincé entre l'arbre et l'écorce.

Poursuivre et achever une relation toxique. Perdre un été à regarder les vagues post-traumatiques se déferler.

Le sablier temporel se vide toujours trop rapidement. Troquer sa Prius C contre une CR-V. Réduire le spectre de ses engagements relationnels : passer du 5 ans au 5 mois. Ne pas pouvoir franchir le cap de deux saisons. Avoir un mois de mars, puis un mois de mai. Cumuler les rancarts. Brouiller les idéologies normatives du genre et du spectacle : camper le rôle d'un personnage sans inhibitions.

Visiter Niagara Falls, Toronto, Ste-Catherine, New York, Joliette et Montréal. Publier des articles et accepter, en amont, de se faire cribler de remarques et de commentaires intransigeants, y remédier, soumettre une deuxième et troisième version plus potable. Assister à des conférences et à l'une d'elles, prendre son courage à deux mains et faire son coming-out. Traîner une santé mentale essoufflée par un pelletage de nuages et d'une fin qui semble toujours trop loin. La reine de la procrastination avec son diadème qui ne brille plus.

Une seule thérapie : la poésie des mots et les feux de la rampe. Le fil d'Ariane du marathon thésien : son bénévolat auprès des femmes marginalisées. Raffiner sa capacité d'écoute active. Être la boîte de pandore de leurs tragédies. Acquiescer, se taire, tout absorber. Et tout livrer dans les confins de cette thèse pour contribuer au changement social. Accoucher d'une thèse plutôt que d'un enfant. Être docteur sans pouvoir opérer. Autant bien pelleter de la neige que collectionner le stationnement depuis la dernière tempête...c'est peut-être plus productif ;)

Table des matières

INTRODUCTION	1
LE CONTEXTE ÉMERGEANT ET CHANGEANT	5
LE GENRE : UN CHOIX CONTROVERSÉ	8
SURVOL DES OBJECTIFS ET DES SOUS-QUESTIONS DE RECHERCHE	8
DÉCOUPAGE DE LA THÈSE	12
CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS.....	20
INTRODUCTION	21
PREMIER PANORAMA : LE GENRE SOUS TOUTES SES FORMES	25
<i>Qu'est-ce que le genre?</i>	25
<i>Le genre et ses clivages historiques</i>	27
<i>Le genre : ses champs d'application</i>	29
<i>Les conceptualisations primaires et secondaires du genre</i>	30
DEUXIÈME PANORAMA, SECTION 1 : LA SOCIOLOGIE CARCÉRALE EN BREF	34
DEUXIÈME PANORAMA, SECTION 2 : L'INCARCÉRATION AU FÉMININ	41
<i>Quelques recherches phares</i>	41
<i>Survol historique de l'incarcération des femmes au Canada</i>	47
La question des besoins spécifiques et leurs apports.....	49
La situation des femmes au provincial	51
Le cas de l'établissement Leclerc : Enjeux et controverses.....	52
<i>Portrait clinique et socio-démographique</i>	55
<i>Entre assujettissement et résistance : les enjeux de l'incarcération au féminin</i>	57
Victimisation antérieure : problématisation de la fouille à nu	60
Les réformes spatiales pour répondre aux besoins particuliers des femmes : écarts et enjeux.....	62
Les unités résidentielles de ressort fédéral : entre autonomisation et domestication	63
L'unité mère-enfant : sa logique entourant sa mise en place et sa sous-utilisation	64
La résistance : un levier microsociologique	69
La résistance et la sexualité entre femmes	72
TROISIÈME PANORAMA : L'INTIMITÉ	73
<i>L'intimité : de quoi s'agit-il?</i>	75
<i>L'intimité carcérale à la lumière de ces caractéristiques</i>	79
<i>L'intimité : ses apports à mon objet d'étude</i>	84
CONCLUSION	87
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE.....	89
AXE I : CONCEPTUALISATION DU RAPPORT GENRE/SEXE	91
<i>Le rapport entre genre et sexualité</i>	94
<i>Positionnalité de ma recherche</i>	94
AXE II : LES CONSTITUANTS DU COMPOSITE THÉORIQUE	96
<i>L'intersectionnalité</i>	96
<i>Les différents visages de l'oppression</i>	97
<i>Les apports de l'intersectionnalité</i>	98
<i>Les critiques autour de l'intersectionnalité</i>	98

<i>Doing gender ou faire le genre : une perspective ethnométhodologique</i>	101
A. Connell (2010) : refaire le genre.....	103
B. West et Fenstermaker (1995ab) : faire la différence.....	104
C. Butler et ses apports conceptuels.....	106
<i>Un bref retour sur les influences foucaaldiennes</i>	106
<i>La performativité du genre selon Butler</i>	107
<i>Le genre et ses structures de compulsion</i>	109
<i>Prise de pouvoir, genre et complexe carcéral</i>	110
<i>Au-delà de la compulsion : la subversion</i>	111
<i>Quelques critiques adressées à Butler</i>	112
<i>La pertinence de Butler</i>	113
<i>Conclusion de la partie I</i>	116
AXE III (PARTIE II) : ESPACE CARCÉRAL, LOGIQUES ET STRUCTURES.....	116
<i>Conclusion de la partie II</i>	126
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	129
INTRODUCTION.....	130
<i>Objectifs de recherche</i>	131
<i>Choix du paradigme</i>	133
<i>La construction de l'objet de recherche</i>	134
LE CONSTRUCTIVISME.....	135
<i>Ontologie</i>	136
<i>Épistémologie</i>	137
<i>Méthodologie herméneutique</i>	139
STATUT DES ACTEURS.....	142
<i>Giddens (1976) et la théorie de la structuration</i>	143
<i>Conceptualisation des acteurs au sein de l'objet d'étude</i>	143
CARACTÉRISATION DE LA MÉTHODE DE COLLECTE DE DONNÉES.....	144
<i>La recherche basée sur les arts et son statut protéiforme</i>	145
<i>Caractérisation des méthodes artistiques</i>	145
<i>Quelques recherches autour des ateliers créatifs</i>	146
<i>Les apports des méthodes artistiques</i>	152
<i>Justification du recours aux discussions rétrospectives</i>	156
<i>Mes sources d'inspiration</i>	157
LES ATELIERS EN CRÉATION LITTÉRAIRE : MARCHE À SUIVRE.....	159
1. <i>Le collage</i>	160
2. <i>L'histoire à tour de rôle</i>	160
3. <i>Les mots sur images</i>	161
4. <i>Les toiles d'araignée</i>	162
5. <i>Les métaphores</i>	162
6. <i>Dessine-moi un concept</i>	163
7. <i>L'acrostiche : le corps en prison</i>	164
8. <i>La liste de choses en prison: les 35 items</i>	164
9. <i>Le récit thématique</i>	165
CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES.....	166
OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS CLÉS.....	169

ÉCHANTILLONNAGE	171
ANALYSE DES MATÉRIAUX	176
<i>L'analyse thématique</i>	176
<i>L'analyse des répertoires interprétatifs</i>	178
CONCLUSION	179
PRÉAMBULE : ORGANISATION DES CHAPITRES	180
CHAPITRE 4 : FÉMINITÉ, MATERNITÉ ET OPPRESSION :	184
LA PERFORMATIVITÉ DU GENRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS CARCÉRAUX	184
SECTION 1 : LES QUATRE SAISONS DE LA FEMME DÉTENUE	185
1.1 <i>Hétérogènes mais pareilles</i>	186
2.1 <i>Femme-mère</i>	192
2.2 <i>La maternité : un cocon partagé?</i>	195
3.1 <i>Femme marionnette</i>	198
3.2 <i>Femme sexualisée</i>	200
3.3 <i>Femme fouillée</i>	202
3.4 <i>La revictimisation</i>	204
3.5 <i>La sexualisation demeure</i>	206
4.1 <i>Femme-machine ou slave labour</i>	208
4.2 <i>Occasions de formation, emplois & précarisation</i>	208
4.3 <i>Déshumanisation, revictimisation et rendement : les enjeux de l'atelier de couture</i>	211
Conclusion	214
SECTION 2 : FÉMINITÉ, MASCULINITÉ & PERFORMATIVITÉ-MIROIR	214
1.1 <i>Se maquiller, se coiffer et se faire les ongles : routines inhérentes à la féminité</i>	215
2.1 <i>La masculinité-miroir : muscles and shims</i>	216
2.2 <i>La masculinité</i>	217
2.3 <i>La masculinité : distance-dissociation</i>	218
3.1 <i>Lesbianisme, masculinité et interchangeabilité</i>	219
3.2 <i>Shims & rôles genrés</i>	221
3.3 <i>Lesbianisme & distance-dissociation</i>	222
Conclusion de la deuxième section	225
CONCLUSION DU CHAPITRE 4	225
CHAPITRE 5 : LIENS ÉTIOLÉS, FÉMINITÉ DÉCLASSÉE	229
INTRODUCTION	230
SECTION 1 : NEUTRALISATION DE LA FÉMINITÉ	230
<i>La féminité absente ou amoindrie: un continuum</i>	231
<i>La féminité déclassée</i>	233
<i>La féminité est une vésicule biliaire</i>	241
<i>La féminité et ses contraintes matérielles</i>	242
<i>La féminité en contexte de prédation</i>	246
<i>À quoi bon? Son homme n'est plus là</i>	250
<i>Neutralisation et dépression</i>	251
SECTION 2 : NEUTRALISATION DES RÔLES SOCIAUX	253
<i>Sujet passif neutralisé – la question des logiques et des dynamiques institutionnelles</i>	255
<i>Couper les ponts : un acte de résistance ou d'auto préservation?</i>	262

<i>Conclusion</i>	267
CHAPITRE 6 : REFAIRE LE GENRE ET RÉINVENTER L'INTIMITÉ	268
1.1 <i>La nourriture : performativité du genre et accomplissements parallèles</i>	273
Motifs individuels.....	274
Motifs communautaires	276
Stocker la nourriture : une habitude interrompue.....	278
Stocker la nourriture : être une bonne mère	279
1.2 <i>La parentalité autrement</i>	283
La parentalité : devenir une mère par procuration	284
La parentalité : paraître pour ne pas inquiéter	285
La parentalité à travers les photos	286
La parentalité : une affaire de correspondance	288
La correspondance : une pratique de l'intime	289
1.3 <i>La féminité autrement</i>	292
La féminité : nutrition et exercice	292
La féminité et le self-care	293
La féminité : polir son discours	294
La féminité : son aspect relationnel	295
La féminité ou parodier des annonces publicitaires	296
1.4 <i>La féminité improvisée et provisoire</i>	296
La féminité à l'aide de ressources transformées.....	299
Une féminité relationnelle : coiffure et soins esthétiques	300
<i>Conclusion</i>	301
CONCLUSION	303
PARTIE I : LES ENJEUX ET LES PARADOXES DE L'INCARCÉRATION AU FÉMININ	304
<i>Entre dépouillement-sexualisation et dépouillement-genrification</i>	304
Sous l'œil carcéral : corps dépouillés, corps sexualisés	305
Femme-couturière : entre précarisation et autonomisation	307
Les unités de vie : un environnement de soutien ou de domestication.....	308
Maternité privilégiée ou entravée?.....	310
<i>Résister ou endosser une image?</i>	312
L'exception à la règle.....	313
Résister : la maternité ou la féminité essentialisée	314
Être féminine et résister à la culture carcérale	316
Résister ou survivre dans l'espace-temps carcéral.....	316
PARTIE II : QUELQUES RÉFLEXIONS AUTOUR DE MA MÉTHODE	318
PARTIE III : SYNTHÈSE ET RETOUR SUR MES OBJECTIFS	322
PARTIE IV : RECOMMANDATIONS	330
PARTIE V : LIMITES ET RECHERCHES FUTURES	336
BIBLIOGRAPHIE.....	338
LISTE DES TABLEAUX	371
TABLEAU I : PARADIGMES D'INTERPRÉTATION DU RAPPORT SEXE/GENRE	372
TABLEAU II : TABLEAU-SYNTHÈSE DES DÉFINITIONS DU GENRE ET SES IMPLICATIONS/OBJECTIFS	373
TABLEAU III : FICHE SIGNALÉTIQUE DES PARTICIPANTES.....	374
TABLEAU IV : ATELIERS ET DISCUSSIONS RÉTROSPECTIVES (ENDROITS, PARTICIPANTES ET DATES).....	376
TABLEAU V : TABLEAU-RÉCAPITULATIF DE LA THÉMATISATION	377

ANNEXE	380
ANNEXE A : IMAGES	381
ANNEXE B : CERTIFICAT D'APPROBATION DÉONTOLOGIQUE	382
ANNEXE C : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	384
ANNEXE D : AFFICHE DE RECRUTEMENT	389
ANNEXE E : TABLEAU DES MÉTAPHORES AUTOUR DE LA FÉMINITÉ.....	391
ANNEXE F : CRÉATIONS DES PARTICIPANTES.....	393

Introduction

Cette étude s'est penchée sur les expériences de détenues et d'ex-détenues³ ayant purgé une sentence dans les établissements fédéraux et provinciaux suivants : Joliette (QC), Nova (N.-É.), Ohkimaw Ohci (SK), Grand Valley Institution (ON), le centre de détention Tanguay (QC)⁴ et le centre de détention d'Ottawa-Carleton (ON). À l'aide d'ateliers en création littéraire et de discussions rétrospectives, je cherche à mieux comprendre la vision des femmes détenues quant aux questions de performativité du genre⁵ et son intersection avec l'intimité. Plus précisément, j'examine leurs manières de conceptualiser et d'actualiser la féminité, la masculinité ainsi que les rôles sociaux qui y sont associés. J'explore donc comment ces catégories imposées sont mises en mots et en rituels par les participantes, mais aussi comment elles sont subverties, c'est-à-dire neutralisées ou réinventées au sein même du milieu carcéral. En ce qui a trait à l'intersection entre les rapports sociaux de genre et la notion d'intimité⁶, le concept d'intimité structurelle est mobilisé (Mackenzie, 2013). L'intimité structurelle porte sur les liens entre le pouvoir et les corps à la lumière de trois éléments : « [T]he presence of structural inequalities, cultural context, and individual agency » (p. 115). Ceci permet de souligner les contraintes qui pèsent sur les personnes incarcérées et de mettre l'accent sur les nuances associées à l'intimité carcérale.

D'ores et déjà, l'incarcération des femmes marque une subversion par rapport aux normes associées à leur sexe social. Davis (2003) souligne que la femme déviante est représentée comme

³ Le cas présent, il s'agit d'individus assignés femmes à la naissance.

⁴ Fermé en 2016. Les femmes ont été transférées à l'établissement mixte Leclerc.

⁵ Voici en quoi le genre est un accomplissement performatif selon Butler (1990) : « Gender is the repeated stylization of the body, a set of repeated acts within a highly rigid regulatory frame that congeal over time to produce the appearance of substance, of a natural sort of being » (p. 33).

⁶ Je suis consciente que le fait d'explorer cette intersection peut être interprété comme la reconduction de stéréotypes associés traditionnellement aux femmes. Or, en adoptant une vision butlérienne, l'intimité actualise les pôles de la matrice hétérosexiste. L'un de ces pôles est représenté par le genre. De plus, tout et chacun sont, par cette vision, condamnés à reproduire cette structure. Par ailleurs, en milieu carcéral, l'intimité peut générer l'innovation (Laé et Proth, 2002) et peut porter sur divers éléments, dont le rapport à soi (Tschanz, 2018).

étant folle (p. 66). Plus encore, le système de justice pénale appose une grille de lecture différente à ces dernières : « Les femmes sont jugées déviantes au regard d'autres normes, en deçà de la norme légale et en amont ou à côté de la sphère pénale » (Cardi, 2007a, paragr. 2). Ces normes, selon Faugeron et Rivero (1982), représentent les constituants de l'ordre moral. Ce portrait « tourne autour du travail, et des valeurs morales (?), de la contrition et du regret du foyer, le tout chapeauté par un bon comportement en détention » (p. 121).

Ainsi, à plusieurs égards, « le processus pénal a toujours fonctionné comme un filtre genré » (Rostaing, 2017, paragr. 5). Cela peut se solder par l'apposition d'une étiquette de double déviante aux femmes violentes : elle a transgressé la loi et elle a transgressé les normes de genre (Lloyd, 1995). Le couplet stigmatisation et différenciation par rapport aux normes de genre apparaît de la manière suivante chez Berkins et Collette-Carrière (1979) : « [C]hez la femme emprisonnée, la féminité en soi semble atteinte : sa compétence dans ses rôles féminins est mise en doute » (p. 99).

Cardi (2009) va plus loin dans son évaluation des choses : « [La] participation [des institutions pénales], au-delà de l'universalisme du droit, à la construction des genres » (paragr. 2). Cela se solde par des discours tenus par les agents et les détenues et qui renforcent les normes genrées : « On observe en effet une forte stigmatisation des crimes et délits contre mineurs – réactivant les figures dangereuses et inversées du féminin : celle de la "mauvaise mère"⁷ ou de la mère "criminelle" » (Cardi, 2009, p. 14).

Sans tracer de lien causal entre normes genrées (approche paternaliste) et application du système de justice pénale, un constat demeure : par rapport aux hommes, les femmes sont

⁷ Burkhardt (1976) a aussi souligné le douloureux stigmate de mauvaise mère appliqué aux femmes détenues.

généralement sous-représentées dans le système carcéral⁸. Ce phénomène traverse les époques et se trouve au cœur des observations de Bertrand (1979)⁹, Rafter (1983), Faugeron et Rivero (1982), Adelberg et Currie (1987), Hamelin (1989), Rostaing (1997) et Cardi (2009) pour ne nommer que celles-là. Rafter (1983) impute néanmoins l'occultation de l'incarcération au féminin à la sous-représentation des femmes au sein de la population carcérale¹⁰. Dans son rapport 2018-2019, l'Enquêteur correctionnel fait état d'une population carcérale de ressort fédéral se chiffrant, en date du 7 avril 2019, à 14 149 (p. 148). De ce nombre, 705 femmes sont recensées (p. 116).

Quoiqu'il en soit, au sein des établissements pour femmes, la performativité du genre (homme, femme, masculinité et féminité) s'inscrit en parallèle à une technique de régulation (Rosenberg et Oswin, 2015). Elle se fait en mobilisant d'autres axes identitaires : la culture et la classe socio-économique (West et Fenstermaker, 1995ab) mais aussi l'orientation sexuelle, l'âge, la capacité et la transidentité, pour ne nommer que ceux-là. Malgré ce carcan normatif et les éléments institutionnels visant à rendre les individus dociles, les participantes peuvent néanmoins faire preuve de résistance : se bricoler une intimité et dépasser une vision standardisée du genre, par exemple (Laé et Proth, 2002; Butler, 1990, 1993, 2006; Bosworth, 1999).

Ainsi, je préconise une vision des choses qui mise sur l'aspect situé du genre (West et Fenstermaker, 1995ab). Cela signifie que le genre est façonné d'après son contexte institutionnel. Les rapports à l'origine des réformes carcérales et de la catégorie « femme », le rapport La création

⁸ Néanmoins, Berzins et Collette-Carrière (1979) se demandent si cela expliquerait l'occultation des dommages collatéraux liés à son incarcération : « Est-ce que ce doute sur sa compétence de mère expliquerait que nous soyions (sic) restés si longtemps insensibles aux conséquences de l'incarcération sûr (sic) les enfants de ces mères, surtout les nouveaux-nés (son incompétence et non l'incarcération serait cause des problèmes éventuels de ces enfants) » (p. 99).

⁹ Les femmes représentent selon elle 1,7% des détenus pénitentiaires canadiens et 4% des détenus dans les prisons québécoises; 10 à 16% de l'ensemble de la criminalité et ce, depuis 100 ans) (Bertrand, 1979 cité dans Berzins et Collette-Carrière 1979).

¹⁰ Le titre de l'ouvrage de Adelberg et Currie (1987) témoigne de ce lien : *Too Few to Count: Canadian Women in Conflict with the Law*.

de choix et le rapport Arbour, diffusés respectivement en 1990 et 1996, sont obsolètes. La catégorie femme et les besoins particuliers qui y sont inhérents ne prennent pas en compte des variables comme la géographie, la langue, l'âge, le genre (cis, trans*, non-binaire) ou les variations spécifiques des établissements et des loges de guérison (cadre institutionnel).

Depuis les réformes carcérales en question, les normes genrées ainsi que le contexte politico-social ont changé. Les paramètres de la catégorie femme doivent être revitalisés. Je souhaite aller dans la même direction que l'un des énoncés du mandat de l'enquêteur correctionnel, à savoir : « Respecter la pleine diversité de la population carcérale du SCC, y compris les délinquants autochtones, les Canadiens de race noire, les délinquantes, les jeunes adultes, les personnes LGBTQ2 et les délinquants âgés et vieillissants » (BEC, 2018-2019, p. 3).

Le contexte émergent et changeant

Le premier élément témoignant de l'aspect dynamique du contexte est une double tendance paradoxale. Une sous-représentation relative et, depuis la dernière décennie, un boom démographique important¹¹: « Malgré quelques petites périodes de diminution, la population carcérale féminine a augmenté de 32,5 % au cours des dix dernières années (par rapport à 532 femmes en 2009-2010) » (Bureau de l'enquêteur correctionnel, 2018-2019, p. 116). Cette explosion statistique touche tout particulièrement une minorité culturelle : « Parmi les détenus, la proportion d'Autochtones a augmenté de plus de 50 % en tout et de 74 % pour les femmes

¹¹ En parallèle, il y a un engouement populaire autour du sujet de l'incarcération au féminin. Depuis quelques décennies, cela se solde notamment par la diffusion de téléseries telles que : *Unité 9* (2012-2019) au Québec, *Prisoner : Cell Block H* (1979-1986) et *Wentworth* (2013 -) en Australie, *Bad Girls* (1999-2006) en Angleterre, *Women in Prison* (1987-1988) ainsi qu'*Orange is the New Black* (2013-2019) aux États-Unis. Bien qu'elles relèvent de la fiction, ces téléseries peuvent servir de levier sociologique et se prêter à diverses analyses (Cousineau et Frigon, 2016).

autochtones incarcérées » (BEC, 2018-2019, p. 5)¹². Plus précisément, « en date du 31 mars 2019, [les femmes autochtones] représentaient 41,4 % de toutes les femmes incarcérées sous responsabilité fédérale » (p. 72). En plus de justifier la pertinence de ma recherche, les statistiques à l'effet du boom de l'incarcération au féminin et de la surreprésentation des femmes autochtones, se retrouvent au cœur des préoccupations d'organismes communautaires et de l'enquêteur correctionnel.

Autre élément important, le cadre binaire a lui aussi explosé ces dernières années et cela a eu des répercussions sur le paysage correctionnel. Avec le projet de loi C-16 au fédéral (2018) et la Loi de Toby (2012)¹³ en Ontario, des protections juridiques sont offertes aux personnes trans* tandis que la notion de genre a une portée conceptuelle dynamique et dissociée du sexe biologique. Conséquemment, la logique ségrégationniste du milieu carcéral a dû être assouplie. Auparavant, le placement des individus s'effectuait en fonction de leur sexe (appareil génital)¹⁴. Depuis janvier 2015, les personnes trans* peuvent être placées dans l'établissement de leur choix, et ce, même si elles n'ont pas subi une chirurgie de réassignation (Kirkup, 2015).

¹² Du côté des hommes de ressort fédéral, la surreprésentation des autochtones est moindre. Elle n'en demeure pas moins importante : 25% comparativement à 36% chez les femmes (Bureau de l'enquêteur correctionnel, 2015-2016, p. 8). « Afin de mettre ces proportions en perspective, de 2005 à 2015, la population carcérale fédérale a crû de 10 %. Pendant cette période, la population de détenus autochtones a crû de plus de 50 %, tandis que le nombre de détenues autochtones a presque doublé. [La population canadienne est composée de 4,3% de personnes autochtones] » (p. 48). Quoiqu'il en soit, la prépondérance de ce sous-groupe souligne l'interdépendance du genre avec d'autres catégories sociales.

¹³ Le projet de loi C-16 a reçu la sanction royale le 17 juin 2017. Sa version antérieure, le projet de loi C-279, est morte en troisième lecture au Sénat en raison de trop nombreux amendements. Selon ce dernier : « L'identité de genre désigne, pour une personne, l'expérience intime, personnelle et profondément vécue de son genre, que celui-ci corresponde ou non au sexe qui lui a été assigné à sa naissance » (Gouvernement du Canada, 2016, paragr. 1). Au provincial, la Loi Toby (Ontario) offre depuis 2012 des chances égales et un traitement exempt de discrimination en matière d'emploi, de biens/services/installation, de logement, de contrat et d'adhésion à un syndicat. « La notion d'identité sexuelle fait référence à l'expérience intime et personnelle de son sexe, telle que vécue par chacun. L'expression de l'identité sexuelle fait référence à la manière dont une personne exprime ouvertement son sexe » (Commission ontarienne des droits de la personne, 2014, en ligne). Ces définitions portent à confusion, car elles semblent essentialiser cette notion plutôt que de reconnaître son caractère dynamique, variable et surtout construit.

¹⁴ Un espace pénitentiaire est mis à la disposition des personnes autochtones : les pavillons de ressourcement (loges de guérison). Plusieurs s'identifient en tant que personnes bispirituelles, à savoir possédant les deux genres (ayant à la fois une âme masculine et féminine). Voir Saladin d'Anglure (1992). Or, les loges de guérison demeurent unisexuées.

En effet, la « *Politique en matière d'admission, de classification et du placement des détenus et détenues trans* » en vigueur au sein des prisons ontariennes « reconnaît le sexe auquel la personne s'auto-identifie, le nom et les pronoms qu'elle préfère ainsi que sa préférence en matière d'hébergement » (Ministère du Solliciteur général de l'Ontario, 2020, paragr. 3). De plus, la personne incarcérée peut choisir le genre du membre du personnel effectuant la fouille. Des mesures d'adaptation similaires sont offertes du côté de Service correctionnel Canada avec l'adoption du bulletin de politique provisoire 584 (Service correctionnel Canada, 2018, paragr. 1).

De part et d'autre, ces mesures décloisonnent l'assignation d'un espace à un sexe précis et changent les paramètres pour se revendiquer l'identité de « femme ». Un univers de possibilités est donc possible étant donné les avancées politiques et sociales récentes¹⁵. À la lumière de ce contexte qui démultiplie les configurations du genre, j'émetts l'hypothèse que les performativités de genre des individus, au sein des établissements pour femmes, sont susceptibles de renouveler la catégorie de genre et de montrer ses nuances. La reconfiguration de l'intimité carcérale à la lumière du genre peut elle aussi être pluralisée.

Selon West et Fenstermaker (1995ab), les normes genrées ont des effets : elles reproduisent la différence, l'oppression et l'inégalité. Cette recherche propose d'examiner, selon une perspective principalement butlérienne, la réappropriation de ces normes par les femmes détenues. Notons qu'au sein de l'espace carcéral, les femmes sont encouragées à se conformer à des modèles et à des discours institutionnels en matière de féminité et de maternité.

¹⁵ Les plates-formes des réseaux sociaux s'adaptent et reconnaissent cette réalité. Depuis le 13 février 2014, les 159 millions d'utilisateurs étatsuniens de Facebook peuvent personnaliser ou neutraliser leur genre avec une centaine d'options prédéterminées. Cette mesure vise à l'aménagement du genre plutôt qu'à sa remise en question.

Le genre : un choix controversé

Je suis consciente que des résistances entourent l'utilisation du concept genre. Certaines perspectives préfèrent le recours à la sexualité ou à la différence sexuelle pour observer les phénomènes sociaux. En empruntant la notion de genre, peut-être craignent-elles de réifier un système binaire (une bi-catégorisation) ou bien d'alimenter une cisgenre normativité¹⁶? Ce piège normatif agit un peu comme un carcan. Cependant, examiner les pratiques individuelles à partir d'une grille de lecture butlérienne¹⁷ et ethnométhodologique permet d'incorporer deux éléments importants : l'intersectionnalité et la résistance. En d'autres mots, avec la performativité en tant que point focal, je vois en quoi les stratégies d'accomplissement des rapports ou de rôles sociaux de genre des femmes incarcérées sont diverses et dynamiques. Par ailleurs, le genre s'enchevêtre avec d'autres axes identitaires : âge, orientation sexuelle, trans*, culture, classe sociale et capacité.

Survol des objectifs et des sous-questions de recherche

À travers des ateliers en création littéraire et des discussions rétrospectives, je cherche à mieux comprendre comment les femmes détenues conceptualisent le genre (la féminité, la masculinité, la catégorie femme, leurs rôles sociaux de genre) et l'actualisent au sein du milieu carcéral. Premièrement, je souhaite mettre en exergue la pertinence méthodologique de mon outil de collecte de données représenté par des ateliers en création littéraire combinés à des discussions rétrospectives. En plus d'inscrire cette recherche dans la mouvance du dedans vers le dehors, un concept utilisé par Frigon (2014) ainsi que Rostaing et Touraut (2012) pour faire référence aux

¹⁶ Selon Baril (2009), la cisgenre normativité a des échos avec l'hétéronormativité (p. 284). Cela implique une grille d'intelligibilité qui se solde par privilèges cisgenres et cissexuels et qui problématise l'aspect de « normalité accrue » conférée aux premiers.

¹⁷ Selon Butler (1988), « gender is in no way a stable identity or locus of agency from which various acts proceed; rather, it is an identity tenuously constituted in time -an identity instituted through a *stylized repetition of acts* » p. 519). West et Zimmerman (1987) voient le genre en toile de fond aux interactions. Il est orienté par une structure d'imputabilité (de caractérisation des activités d'autrui).

initiatives culturelles en prison, je souligne deux potentialités associées à cet outil : sa capacité à examiner des questions délicates ou à interroger une population marginalisée et les connaissances de rechange mises de l'avant.

Les ateliers en création littéraire ont un aspect ludique. Ils constituent une approche non-confrontationnelle pour explorer des sujets délicats auprès de personnes incarcérées et, ce faisant, peuvent minimiser le risque de dévoilement émotif. Par ailleurs, certains projets d'écriture antérieurs ont démythifié les ateliers et ces derniers ne sont plus intimidants aux yeux de certaines femmes. Somme toute, en passant par l'intermédiaire d'un médium artistique, les participantes peuvent explorer un phénomène social sous un angle différent ou faire ressortir des significations profondes. L'ordre de présentation des exercices vise aussi à faciliter un dévoilement progressif chez les participantes. D'ailleurs, chaque atelier de création démarre avec un collage lequel agit en tant qu'exercice brise-glace. Quant aux discussions rétrospectives, elles sont utiles puisqu'elles fournissent un espace complémentaire qui accueille leurs significations. Elles mettent de l'avant les capacités autoréflexives des participantes : ces dernières interprètent leurs créations et justifient leurs choix créatifs.

À la lumière d'une approche intersectionnelle, je cherche à remplir d'autres objectifs. Premièrement, je tente d'étoffer l'intersection entre le genre et l'intimité carcérale, notamment à identifier en quoi la féminité, certains rôles sociaux de genre (de mère, d'épouse et de fille) ainsi que l'aspect relationnel peuvent déteindre sur l'actualisation de l'intimité. Deuxièmement, je tente de souligner le rapport itératif entre genre et structures (macrosociologiques et mésosociologiques). Le concept nuancé de l'institution « pas si totale » de Farrington (1992) est mobilisé pour percevoir la prison comme une institution passoire, c'est-à-dire façonnée par des points d'interpénétration avec l'extérieur. Je souhaite montrer à la fois en quoi la performativité

du genre et le déploiement de l'intimité sont traversés par des logiques sociétales et institutionnelles (racisme systémique, cisgenrisme, patriarcat, gestion du risque, néo-libéralisme pour ne nommer que celles-là) ainsi que des modèles de socialisation carcérale (pseudo-familles et gang de rue, par exemple).

Troisièmement, puisque le genre n'est pas une catégorie isolée, la performativité du genre au sein du milieu carcéral est examinée à la lumière de ses imbrications avec d'autres axes identitaires : la culture, l'âge, la classe socio-économique et l'orientation sexuelle, notamment. Pour ce faire, j'adopte une grille de lecture traversée par une vision butlérienne avec sa matrice de pouvoir hétérosexiste alliant sexe-genre-orientation sexuelle et désir¹⁸ et l'analyse de West et Fenstermaker (1995ab) qui souligne les effets d'oppression et de différence produits par la culture, le genre et la classe. Ainsi, l'aspect pluriel et dynamique du genre est mis de l'avant.

Au-delà de la conception miroir de la performativité du genre, une part de résistance est mobilisée chez les personnes incarcérées. Autrement dit, un jeu par rapport aux normes de genre est possible, de même qu'une capacité à négocier l'intimité en dépit des contraintes institutionnelles. En effet, le genre n'est plus une technique de contrainte, mais un levier de réappropriation de soi. Les facettes et les nuances en matière de résistance sont décrites. Il est question de neutralisation en matière de féminité ou de masculinité, d'une performativité de rechange ou d'un accomplissement atténué de ses rôles sociaux de genre.

Quatrièmement, en conceptualisant le genre (ou les rôles sociaux de genre) en tant que leviers de résistance, je souhaite actualiser une pertinence institutionnelle. Plus précisément,

¹⁸ Cette matrice normative a des effets de régulation et d'exclusion. Elle agit notamment en tant que grille d'intelligibilité : « The cultural matrix through which gender has become intelligible requires that certain kinds of "identities" cannot "exist" – that is, those in which gender does not follow from sex and those in which the practices of desire do not "follow" from either sex or gender » (Butler, 1990, p. 17). Ces éléments seront explorés davantage dans le chapitre 2 (cadre théorique).

j'invite certains programmes, règlements et interventions correctionnels à être repensés afin de :

- a) maximiser leur accès aux ressources nécessaires pour mettre en forme leur féminité ou leur masculinité;
- b) de mettre à leur disposition plus d'occasions d'actualiser leurs rôles sociaux de genre;
- c) de préconiser des espaces ou des rituels autorisant la création d'intimité; et
- d) de démocratiser certaines pratiques liées au genre et aux rôles sociaux de genre.

Enfin, dans un même ordre d'idées, je souhaiterais redéfinir des concepts clés selon la voix des participantes et complexifier la catégorie femme à même leurs pratiques carcérales. Conséquemment, il est question d'entrer en dialogue avec les cinq principes directeurs étoffés dans le rapport de *La création de choix* (1990) et la notion de besoins particuliers réitérée par la juge Arbour (1996).

Une série d'interrogations secondaires accompagnent cette étude et permettent d'étoffer les trois objectifs ci-dessus : comment les catégories genrées sont-elles réifiées par les femmes détenues et par l'institution à travers le travail? Quels sont les accomplissements inhérents à la performativité du genre au sein des unités résidentielles? L'intimité est-elle négociée différemment dans cet espace? Les expériences culturelles ou genrées des femmes détenues ont-elles un poids sur leur perception de l'intimité? Est-ce que ces éléments pèsent sur leur interprétation de la fouille à nu? En quoi est-ce que le milieu carcéral façonne et contraint l'intimité des femmes détenues? Quelles sont les variations conceptuelles de l'intimité soulevées par les participantes?

La reproduction des attentes genrées par les participantes a-t-elle des répercussions sur leur cheminement carcéral et sur leur réinsertion? Quels sont les obstacles à l'accomplissement des rôles sociaux de genre en milieu carcéral? Comment la notion de résistance s'articule-t-elle par rapport aux questions de genre et d'intimité? Comment les femmes détenues s'y prennent-elles pour maintenir leurs rôles de mère, d'épouse et de fille? En quoi une lecture à la lumière de la

matrice hétérosexiste peut-elle me guider quant aux questions de genre en milieu carcéral? Enfin, peut-on aller au-delà de la conception du genre ou de l'hétéropatriarcat hégémonique en tant que technique de régulation (Rosenberg et Oswin, 2015; Harris, 2011)? Cette dernière est limitante car elle peut réduire les performativités individuelles des femmes incarcérées à une simple réification de modèles glorifiés par l'institution : des femmes féminines et, de surcroît, hétérosexuelles.

Découpage de la thèse

La recension des écrits, le cadre théorique et le chapitre méthodologique forment la première partie de la thèse tandis que trois chapitres substantifs étoffent la seconde partie. La recension des écrits procède au découpage de mon objet d'étude en présentant trois panoramas en pyramide inversée (du général au particulier). Le premier panorama porte sur le genre. Il souligne notamment son aspect polysémique. Il décrit ses usages à travers le temps, les perspectives théoriques qui s'en réclament ainsi que certaines conceptualisations. Le second panorama présente d'abord les logiques microsociologiques du milieu carcéral, à savoir les éléments de la sous-culture carcérale ainsi que ceux qui sont transposés du côté des établissements pour femmes. Afin de mieux situer ma recherche, je souligne ensuite quelques contributions des premières études autour de l'incarcération au féminin. Pour étayer davantage les particularités de l'incarcération au féminin, je brosse le portrait de ses transformations historiques et je souligne quelques rapports clefs et les réformes découlant de la notion de besoins spéciaux. En lien avec cela, j'ébauche quelques caractéristiques sociodémographique et clinique des femmes incarcérées. Je resserre enfin ma problématique en identifiant les enjeux en matière d'assujettissement et d'aliénation des femmes. Ces derniers sont organisés autour de quatre espaces pourtant « réformés » : la salle de fouille, les loges de guérison, les unités résidentielles et les unités mère-enfant. En contrepartie, ces espaces peuvent être le théâtre de diverses formes de résistance. Le troisième panorama décrit

les particularités de l'intimité, notamment la frontière entre soi et l'autre et propose de voir l'intimité carcérale comme étant structurelle (Mackenzie, 2013), c'est-à-dire traversée par une série de contraintes institutionnelles et de logiques macrosociologiques.

Le cadre théorique est divisé en deux parties. En amont, la première partie présente ma positionnalité par rapport aux différents paradigmes d'interprétation du genre (Baril, 2007, 2013) et de l'intersection entre le genre et la sexualité (Clair, 2013). Je présente ensuite le contexte d'émergence de l'intersectionnalité et de ses composantes clefs. Les prochains paragraphes de ce chapitre présentent mon composite théorique à la lumière d'une approche intersectionnelle. En tant que concepts médiateurs, il est question du genre comme « double inversé » (Butler, 1990, p. 22)¹⁹, de la matrice de pouvoir hétérosexiste ou encore de la resignification subversive (Butler, 1990, 1993, 2006)²⁰ qui peut en découler. Parallèlement, West et Fenstermaker (1995ab) pluralisent l'accomplissement du genre et ses effets (oppression et différenciation). Connell (2010) dégage la part de distance et de résistance qui peut s'opérer à même les structures de genre.

Plus encore, en écho à Collins (2009) qui dissocie les niveaux macro et micro, j'identifie les éléments macro et mésociologiques qui traversent l'institution et qui peuvent avoir un impact en matière de performativité du genre et d'intimité. Je me penche sur les logiques de gestion des risques et ses transpositions (Beck, 2001; Simon et Feeley, 1992; Vacheret, Dozois, & Lemire, 1998) ainsi que les échos de l'État néo-libéral qui se manifestent par des programmes cognitivo-comportementaux et des discours. Les modalités de l'institution totale (Goffman, 1961) ainsi que

¹⁹ Tel que décrit par Butler (1990), le genre est une composante clef du régime d'hétérosexualité : « Institutional heterosexuality both requires and produces the univocity of each of the gendered terms that constitute the limits of gendered possibilities within an oppositional, binary gender system » (p. 22).

²⁰ En 1988, elle n'aborde pas la question de la subversion sous la bannière de la resignification, mais elle est consciente qu'il est possible de remettre en question l'aspect naturalisé du genre : « In its very character as performative resides the possibility of contesting its reified status » (p. 520).

des pertes et des privations relatives (Sykes, 1958) sont soulignées pour présenter le travail symbolique derrière la dégradation du soi ou le dépouillement identitaire de la personne recluse.

Bien sûr, en admettant l'existence de points d'interpénétration, le concept nuancé d'institution « pas si totale » (Farrington, 1992) est mobilisé. Plus précisément, d'autres éléments macrosociologiques au sein du milieu carcéral sont soulignés. Pour certains, la prison prend parfois la forme d'un ghetto modernisé (Wacquant, 2010, 2014), d'un système disciplinaire (Foucault, 1975) ou d'un complexe industriel (Schlosser, 1998). Le lieu commun de ses représentations est la présence d'une logique capitaliste en filigrane et des opérations cherchant à produire des corps dociles et utiles. Plus encore, des structures macrosociologiques superposées agissent en tant que stratégies de régulation : le genre (masculinité/féminité) (Rosenberg et Oswin, 2015) et plus encore, l'hétéropatriarcat hégémonique (Harris, 2011).

Le troisième chapitre recense mes positions intellectuelles. En plus de mobiliser un paradigme constructiviste à la lumière de Guba et Lincoln (1994) et des méthodes qualitatives (Marvasti, 2004; Angermüller, 2006), j'adopte un outil de collecte de données novateur et duel : des ateliers en création littéraire suivis de discussions rétrospectives. Mon objet d'étude est construit à la lumière des trois sens mis de l'avant par Pirès (1997). Sa théorisation confère une dimension criminologique à mon objet d'étude. Ce dernier est également ancré dans un contexte socio-culturel : les transformations historiques, les rapports-clés et les réformes entourant l'incarcération au féminin sont soulignés. Enfin, je procède à une mise en forme de mon objet de recherche en procédant à une sélection du réel.

Les trois ordres de questionnement du constructivisme léger représenté par Guba et Lincoln (1994) sont par la suite présentés. À la lumière de l'ontologie relative, je mobilise le *language-oriented standpoint* d'Alvesson (2002). Selon cette posture, je n'ai accès qu'à des mises

en récit de divers ordres. En matière d'épistémologie subjective, j'énonce ma positionnalité en plus de souligner la co-construction de l'objet de recherche et l'impossibilité de dissocier le sujet de l'objet. La méthodologie dialectique et herméneutique se solde quant à elle par l'adoption de méthodes qualitatives ainsi qu'un souci à adapter mon outil de collecte de données au terrain et aux dynamiques de groupe.

Il est par la suite question du statut endossé par les auteurs ainsi que de son rapport avec les structures. Pour ce faire, je mobilise Giddens (1976) avec sa théorisation de la structuration. Ceci permet de servir de complément à une grille de lecture butlérienne (1988, 1990, 1993, 2006) et de mettre en relief la dialectique entre l'assujettissement et la résistance. Ensuite, je présente un bref panorama de recherches mobilisant des ateliers en création littéraire ou artistique. Après avoir caractérisé ce type de méthodes, j'étaye quelques éléments qui m'ont poussé à adopter les ateliers en création littéraire en tant qu'outil de collecte de données, notamment la capacité à diffuser mes résultats à d'autres publics ou d'accéder à des sujets délicats (Barone et Eisner, 2002). Les discussions rétrospectives servent de complément aux ateliers et réduisent ma marge d'interprétation. La prochaine section décrit chacun des neuf exercices qui composent typiquement mes ateliers : le collage, l'histoire à tour de rôle, les mots sur images, les toiles d'araignée, les métaphores, dessine-moi un concept, l'acrostiche, la liste de choses et le récit thématique.

Ceci m'amène à soulever des considérations éthiques émanant de ma rencontre avec le terrain : le risque de dévoilement émotif minimisé par diverses stratégies, la notion de consentement éclairé étant donné la population captive (à l'Établissement Joliette), les enjeux liés à la rémunération sous forme de carte-cadeau et la confusion que peut susciter mon double rôle (bénévole et chercheure). Les concepts sont aussi opérationnalisés et ce faisant, transposés à l'intérieur d'exercices.

Enfin, je présente les stratégies d'échantillonnage mobilisées, à savoir par critères raisonnés et en boule de neige. Ce faisant, je trace aussi les limites apparentes de mon échantillon. En dernier lieu, je décris une double stratégie d'analyse des matériaux : une analyse thématique en amont (Paillé et Mucchielli, 2008; Negura, 2016; Braun et Clarke, 2006, 2015) et une analyse à l'aide des répertoires interprétatifs en aval (Wetherell et Potter, 1988). Alors que la première technique permet d'orienter mes observations et de les schématiser, la seconde permet de mettre de l'avant la performativité du discours (ses accomplissements sous-jacents) et ses variations. Cela permet ultimement de rendre compte des déclinaisons de la féminité, de l'intimité et de la masculinité ainsi que ses réappropriations.

Les trois chapitres subséquents (4, 5 et 6) sont de nature substantive. Ils synthétisent mes résultats. Le premier chapitre substantif porte sur la manière dont les participantes conceptualisent et actualisent le genre (stéréotypes, attentes et rôles sociaux). Je présente d'abord quatre répertoires à travers lesquels les participantes perçoivent les femmes détenues. Le premier répertoire est intitulé « diversité-homogénéité ». Malgré qu'elles admettent leur pluralité identitaire, elles perçoivent leur identité de détenue en tant que socle commun. Le deuxième répertoire explore la prépondérance de la maternité chez les participantes ainsi que l'une de ses actualisations en « cocon partagé », c'est-à-dire entre grappes de parents en compagnie de leurs enfants. Le troisième répertoire aborde leur victimisation à travers la fouille à nu ainsi que leur traitement sexualisant ou déshumanisant par le personnel. À l'intérieur de ce registre, les participantes soulignent un manque chronique d'intimité. Le regard de l'autre devient un obstacle à la préservation de son intégrité corporelle. Le quatrième répertoire aborde la question de l'appropriation de la femme détenue à travers sa mise au travail. Il est question des dynamiques

déshumanisantes présentes à l'atelier de couture ainsi que des occasions de travail ou de formation qui accentuent sa précarité socio-économique.

Par ailleurs, les participantes effectuent une performativité-miroir au sein du milieu carcéral. Une féminité et une masculinité stéréotypée sont mises en forme à travers des routines et le port d'accessoires. La masculinité en prison présente deux déclinaisons. Celles-ci sont traversées par des associations entre catégories identitaires : lesbianisme et masculinité d'une part et masculinité trans* et homme hétéro d'autre part. En revanche, les unions ou les couples carcéraux mettent de l'avant la question de l'intimité. Cette dernière est surtout greffée à des pratiques sexuelles. Quoiqu'il en soit, les participantes mobilisent un registre hybride de dissociation et de distance pour se référer à la masculinité carcérale et aux unions entre femmes.

La dernière section de ce premier chapitre gravite autour de la question de l'imposition d'un modèle genré par l'entremise du travail dans les établissements carcéraux pour femmes (L'Écuyer, 2017). Les dynamiques des ateliers en couture sont remises en question en raison des expériences antérieures des femmes. Des effets pervers sont associés à sa logique de rendement. En plus de déshumaniser les participantes, cela affecte leur motivation à participer à des programmes offerts par l'institution.

Le deuxième chapitre substantif porte sur les représentations de rechange de la féminité en prison. D'abord, le premier répertoire fait état d'un continuum de représentations caractérisées par la parcimonie ou par l'absence. Le second répertoire présente des métaphores où la féminité est associée à des expériences sensorielles moindres. Les participantes fournissent ensuite divers motifs pour expliquer cette performativité différentielle : son aspect non essentiel, les contraintes économiques, l'adoption d'un autre ordre de priorités, l'absence d'occasions de séduction et la question de la santé mentale, c'est-à-dire la dépression.

Ensuite, il sera question d'un accomplissement difficile des rôles sociaux : en raison d'un choix libre et éclairé (par exemple, couper les ponts avec sa famille, déléguer la garde de ses enfants) ou en raison de facteurs institutionnels ou latéraux (par exemple, le retrait des visites ou la monopolisation du téléphone). Ce faisant, une série de défis et d'obstacles sont rapportés par les participantes au niveau de leurs créations : les protocoles entourant l'admission des visiteurs et l'approbation des destinataires d'appels téléphoniques, notamment. L'emplacement public du combiné téléphonique, son aspect convoité et les coûts associés aux appels affectent le plein déploiement de leurs rôles sociaux de genre en tant que mère, épouse/conjointe et fille. Hormis quelques exceptions, l'intimité est rarement évoquée à travers la formation de relations privilégiées. En effet, les participantes, particulièrement celles de ressort provincial, évoquent conjointement la présence de relations carcérales sporadiques et un sentiment de solitude. L'intimité en prison est souvent redéfinie comme un espace pour soi ou par l'entremise de rituels solitaires.

Plutôt que de parler de performativité-miroir (chapitre 4) ou de performativités différentielles (chapitre 5), le troisième chapitre substantif évoque l'intimité, le genre et les rôles sociaux de genre sous l'angle de la résistance. Ces pratiques sont inscrites dans un contexte institutionnel marqué d'un côté par les pertes et les privations et traversé, d'un autre côté, par des discours encourageant la conformité des femmes détenues à des modèles normatifs genrés (maternité et féminité). D'abord, il sera question de discours et pratiques de *caring* (prendre soin) associées à la préparation de nourriture ou à des tâches domestiques. Ensuite, les stratégies empruntées lors de la grossesse et celles empruntées pour accomplir la parentalité sont décrites. Celles-ci ont comme objectif sous-jacent un ajustement (*coping*) par rapport aux ressources et aux contraintes du milieu carcéral. Parfois, le fait d'emprunter un certain discours permet de se valider

en tant que parent compétent. La parentalité s'exprime aussi par la mobilisation d'objets et par le contrôle de son apparence afin de créer une continuité avec ses rôles et ses rituels antérieurs.

Par ailleurs, certaines significations de rechange sont apportées à la notion d'intimité. Puisque plusieurs participantes sont incapables d'accomplir pleinement leurs rôles sociaux par l'entremise des visites ou des appels, certaines vont privilégier la correspondance. En revanche, malgré le caractère non-privé des lettres (elles peuvent être lues par le personnel), les participantes se servent de cet intermédiaire pour tisser des liens intimes avec leurs proches et fortifier leur couple. La correspondance s'inscrit comme une pratique performative. Elle souligne les passerelles entre le genre et l'intimité. Plus encore, des représentations de rechange sont associées à la féminité. Pour y parvenir, les participantes fabriquent des accessoires genrés ou transforment des biens institutionnels. Ces stratégies révèlent notamment un lien entre normes genrées (féminité) et rôles sociaux de genre (parentalité).

Chapitre 1 : Recension des écrits

Introduction

Cette recension des écrits est organisée à la manière de poupées russes. Cette idée d'évoluer, au fil de la lecture, du général au particulier, a été reprise par mes ateliers en création littéraire. La recension des écrits comprend donc trois panoramas : le genre, l'incarcération et l'intimité. West et Fenstermaker (1995ab) et Butler (2006) s'entendent pour dire que la question du contexte est importante pour bien saisir les nuances autour du genre et donner un sens aux interactions. C'est pourquoi deux de ces trois panoramas, l'incarcération et l'intimité, vont du général au particulier. Cette exploration en entonnoir permet de broser les spécificités du sujet par rapport à l'objet d'étude.

Le premier panorama dresse bien que partiellement le portrait du genre; un portrait qui sera étayé dans le chapitre 2 : le cadre théorique. Pour l'instant, la notion de genre sera étoffée un tant soit peu par Veschuur (2009), West et Zimmerman (1987), Scott (1998), Parent, Deblaere et Moradi (2013) et Chiland (2013) ainsi que certains tenants de mon composite théorique : West et Fenstermaker (1995ab) et Butler (1988, 1990, 1993, 2006). Il sera aussi rapidement question de la pluralité et de la polysémie du genre ainsi que de certains usages qui peuvent lui être imputés (voir liste des tableaux, tableau II).

L'évolution historique du genre selon ses usages et les perspectives théoriques qui s'en réclament sera d'abord mise de l'avant : sa visée initiale (Fassin, 2008), sa référence d'origine avec *gender roles* chez John Money (1955), sa médicalisation par Stoller (1964) et son caractère fondationnaliste chez Oakley (1972). Avec de Beauvoir (1949) et sa rupture épistémologique, on accorde une part de construction au sexe tandis que le genre est associé à un projet plus large d'assujettissement des femmes. Il est également question de conceptualisation du genre selon le *Black feminism* (Crenshaw, 1989), les analyses intersectionnelles et plus encore, les féministes de

la troisième vague ou encore des perspectives queer et trans* qui proposent de multiplier son imbrication avec d'autres axes d'oppression. Deux auteurs qui synthétisent ses champs d'application sont ensuite présentés avec West et Fenstermaker (1995ab) et Baril (2018). Enfin, quelques conceptualisations entourant le genre sont dégagées : sa traditionnelle forme binaire (Butler, 1988, 1990, 1993, 2006), sa présentation sous forme de gradations (Carver, 2007), et ses représentations subversives ou au-delà du carcan normatif : le troisième sexe (Murat, 2006), les conversions chamaniques (Saladin d'Anglure, 1992) et les sujets non-binaires qui émergent dès le XX^e siècle (Vallée, 2018).

La première partie du deuxième panorama aborde l'incarcération à l'aide d'auteurs incontournables. Leurs idées ont inspiré des auteurs mobilisés plus loin dans la portion intitulée : incarceration au féminin²¹. Il sera question des structures qui orientent les rapports microsociologiques au sein de la détention. Goffman (1961) met de l'avant la notion de fossé (*split*) qui sert de mécanique aux dynamiques gardiennes-gardées relatées par Rostaing (1997). Les pertes et privations de Sykes (1958) sont le point de départ de Schwartz (1972) qui se penche sur l'intimité dans les établissements à sécurité maximale. Les rôles argotiques de Sykes (1958) structurent les échanges entre femmes chez Cunha (1995). Cette hiérarchisation entre femmes soulevée par Cunha (1995) permet aussi de dresser des parallèles avec des typologies carcérales, notamment celles de Chantraine (2004), de Le Caisne (2000) et de Clemmer (1940).

La seconde partie du deuxième panorama de l'incarcération traite des particularités et des enjeux de l'incarcération au féminin. D'abord, je souligne les contributions de quelques recherches

²¹ Les figures de proue qui ont inspiré certains auteurs de mon composite théorique sont examinées plus bas. Alors que l'institution totale (Goffman, 1961) est nuancée par Farrington (1992), la notion de cérémonie d'admission alimente l'idée du corps marqué (Frigon, 2012). Foucault (1975) fait écho au projet de l'espace carcéral selon Milhaud (2015), mais aussi au projet plus large de docilisation des corps s'inscrivant dans la logique du *prison industrial complex* (PIC) et celle du genre comme technique de régulation (Rosenberg et Oswin, 2015).

pionnières dans le domaine : l’occultation des femmes incarcérées (Rafter, 1983; Adelberg et Currie, 1987), leur traitement différentiel par les institutions pénales (Sobel, 1981; Berzins et Collette-Carrière; Rafter, 1983) et les injustices ou les discriminations qui en découlent (Sobel, 1981; Velimelis, 1981; Faugeron et Rivero, 1982). D’autres études se penchent plus largement sur les expériences vécues en détention, notamment les effets de la fouille à nu chez Hamelin (1989), les questions d’homosociabilité et d’ajustement (Ward et Kassebaum, 1965; Giallombardo, 1966; Shakur [Chesimard], 1978; Mckenzie, Robinson et Campbell, 1989; Larsen et Nelson, 1984). Bien sûr, de part et d’autre, le portrait clinique et socio-démographique de ces femmes est brossé.

Ensuite, il est question de l’évolution historique du paysage carcéral. Tandis que le rapport Archambault (1938) dénonce les enjeux liés à la centralisation de l’enfermement, deux rapports clefs mettent en relief la notion de besoins particuliers : La création de choix (1990) et le rapport Arbour (1996). Certaines réformes en découlent. À titre comparatif, j’identifie les lacunes dans les établissements provinciaux au tournant du siècle (Bertrand, 2002) et celles qui subsistent encore aujourd’hui (L’Écuyer, 2017). Au passage, je présente aussi les problèmes liés au transfèrement des femmes à l’établissement Leclerc (Chesnay, Frigon, Apotheloz, & Cousineau, 2016) et les enjeux du centre de détention d’Ottawa-Carleton (CPEP; Speight, Benslimane, Doyle, & Piché, 2019). En raison du contexte actuel, j’examine les préoccupations liées à la situation des femmes incarcérées à l’ère de la COVID-19 et la décarcération implorée (CPEP, 2020). À la suite de ce portrait historique, un portrait plus descriptif des femmes incarcérées est mis en lumière : leur santé physique hypothéquée (Giroux et Frigon, 2011; Frigon et Strimelle, 2003; Shantz et Frigon, 2010) et leur santé mentale fragilisée (Frigon, 2009; BEC, 2018-2019; SCC, 2018; Kilty 2012, 2014ab; Kilty et Lehalle, 2018). Ceci permet de souligner les inégalités systémiques vécues à l’extérieur.

La dernière partie de ce panorama aborde les enjeux de l’incarcération au féminin sous l’optique de l’assujettissement et de la résistance. À titre de préambule, la triple invisibilisation des femmes incarcérées dans le domaine de la recherche est mise en exergue (Rostaing, 2017). La première série d’enjeux s’explique par l’hégémonie masculine : le fait de penser l’incarcération (Faith, 2002; Hamelin, 1989) ou les méthodes actuarielles à partir du standard d’hommes blancs hétérosexuels (Hannah-Moffatt, 2008; Hannah-Moffatt et Shaw, 2001) ainsi que son aspect colonialiste (Allspach, 2010). La deuxième série d’enjeux aborde la question de la revictimisation des femmes étant donné leurs expériences antérieures (Hamelin, 1989; Frigon, 2012; Hutchison, 2019; Pereira, 2000/2001). La troisième série d’enjeux porte sur trois espaces reconfigurés pour refléter les réalités sexo-spécifiques des femmes de ressort fédéral : les loges de guérison, les unités résidentielles et les unités mère-enfant. L’assujettissement prend la forme de carcans normatifs : le renforcement de certains modèles genrés ou au contraire, la présence d’éléments qui entravent l’accomplissement des rôles sociaux de genre, dont celui de mère. De part et d’autre, cette section souligne l’importance de la maternité pour les femmes incarcérées et la négation de ce rôle au sein de ce milieu.

Enfin, ce panorama est complété par un examen de la question de la résistance par les femmes détenues à même l’espace pénal, qu’il s’agisse d’une réappropriation identitaire (Rowe, 2011; Bosworth, 1999), de la création d’une forme d’intimité (Joël-Lauf, 2009; Joël, 2016; Ricordeau, 2009), de pratiques sexuelles entre femmes (Ward et Kassebaum, 1965; L’Écuyer, 2017; Hensley, Tewsbury, Kocheski, 2002), d’un rapport particulier à la nourriture (Smoyer, 2016; de Graaf et Kilty, 2016) ou d’un acte de réappropriation plus large (Frigon, 2012; Lavigne, 1999).

Le troisième et dernier panorama concerne l'intimité et ses deux déclinaisons : l'intimité de manière générale et sa conceptualisation au sein du milieu carcéral. Trois caractéristiques sont associées à l'intimité. D'abord, l'un de ses lieux communs se traduit par une frontière qui définit le rapport entre soi et l'autre. Ensuite, deux éléments témoignent de son réaménagement : l'avènement des nouvelles technologies et la relation d'aide ou d'accompagnement qui gravite autour de la préservation de l'intimité. L'intimité carcérale est examinée à la lumière d'un déploiement différentiel. Cela s'explique d'une part en mobilisant le concept d'intimité structurelle (Mackenzie, 2013) pour faire référence à l'ensemble des contraintes et des privations. Cela se solde par un droit de regard impudique, notamment des intrusions programmées et coïncidentales (Schwartz, 1972). Cela s'explique notamment par la perception de l'intimité en tant qu'un bien conditionnel à la mise au jour des déviances d'un individu (Laé, 2004). Les effets de ces contraintes et de ces procédures sur la question de l'intimité sont en partie nuancés par l'adoption de stratégies individuelles et collectives par les femmes détenues. Celles-ci sont vues comme faisant écho aux prémisses de la relation d'aide ou d'accompagnement, c'est-à-dire visant la restauration d'une parcelle de respect et de dignité.

Premier panorama : Le genre sous toutes ses formes

Qu'est-ce que le genre?

Peut-on s'y retrouver dans cette multiplicité? D'emblée, une part de confusion est prêtée au genre. Parfois le genre se substitue à la catégorie « femme », parfois il agit en tant que « cache-sexe » (Verschuur, 2009)²². Cet auteur reproche d'ailleurs au terme d'être un alibi qui masque des enjeux tels le travail invisible des femmes. La vision des fondationnalistes est représentée par

²² Par cette expression, on entend le fait que les enjeux liés aux catégories de sexe sont camouflés.

Chiland (2013) qui affirme que « le genre est devenu une réalité *per se* alors qu'il n'est que la broderie sociale sur le canevas biologique » (p. 32). Cette part de construction est conceptualisée ainsi par West et Zimmerman (1987) : le genre est un ensemble de standards construits socialement. Il comprend les comportements explicites et implicites attribués aux personnes en vertu de leur sexe biologique apparent.

Pour West et Fenstermaker (1995ab), le genre est un outil critique permettant de voir comment sont façonnées les structures sociales de pouvoir, de privilèges et d'oppression. Le genre tel que conçu par ces auteurs prendrait la forme d'un concept intermédiaire, un tremplin aux analyses intersectionnelles selon Bilge (2009). Dans ce même ordre d'idées, la question du genre comme siège d'analyse est mobilisée par Scott (1998) pour inviter des recherches autour des femmes. Sans nécessairement y rattacher une visée critique, Parent, Deblaere et Moradi (2013) interprètent pour leur part le genre en tant que catégorie sociodémographique. Selon cette vision des choses, le genre représente tout simplement un constituant identitaire. La part de construction autour du concept atteint son apogée chez Butler (1988) :

Consider that there is a sedimentation of gender norms that produces the peculiar phenomenon of a natural sex, or a real woman, or any number of prevalent and compelling social fictions, and that this is a sedimentation that over time has produced a set of corporeal styles which, in reified form, appear as the natural configuration of bodies into sexes which exist in a binary relation to one another (p. 524).

Ainsi, selon cette dernière, le genre est dépourvu de fondement matériel : « There is no preexisting identity by which an act or attribute might be measured » (Butler, 1988, p. 528). Cependant, le genre est évalué en fonction de normes qui le présente comme étant naturalisé et dans un rapport causal avec la composante « sexe » : « This conception of gender presupposes not only a causal relation among sex, gender, and desire, but suggests as well that desire reflects or expresses gender and that gender reflects or expresses desire » (Butler, 1990, p. 22). C'est ainsi

que le genre est façonné et qu'il s'inscrit au sein d'une structure normative : la matrice de pouvoir hétérosexiste.

Somme toute, le genre peut être associé au sexe ou pensé indépendamment de ce dernier, naturalisé ou construit. L'ensemble de ses conceptualisations possibles seront dressées au sein du chapitre théorique. Pour démystifier davantage ce concept, les prochains paragraphes portent sur ses développements historiques et mettent de l'avant les perspectives théoriques qui s'en réclament.

Le genre et ses clivages historiques

Pour s'y retrouver un peu dans cette polysémie, un bref historique du genre est proposé. Fassin (2008) stipule que l'objectif initial du terme genre consiste à nommer l'écart entre les assignations biologiques et les rôles ou les fonctions sociales qui leur sont attribués. Fassin (2008) et Chetcuti (2009) attribuent l'origine du genre à John Money en 1955 avec le vocable rôles genrés (*gender roles*). Ce terme différencie le sexe biologique des enfants intersexes de leur identité sexuée. Plus tard, Robert Stoller (1964) médicalise la transsexualité avec le terme *gender identity*, ce qui produit une dissociation avec l'homosexualité. En 1972, Oakley invite les gens à repenser les rôles sociaux de sexe à la lumière du terme genre afin de les différencier de la composante biologique. Simone de Beauvoir (1949) consolide cette pensée et marque une rupture épistémologique. Avec sa célèbre citation : « On ne naît pas femme, on le devient » (p. 13), elle renouvelle les manières de penser les catégories homme et femme. Plutôt que d'affirmer que le féminin et le masculin sont déterminés par la biologie, de Beauvoir (1949) montre que ces notions sont façonnées par la société.

Plusieurs auteurs associés à la deuxième vague féministe cherchent à montrer l'instrumentalisation du sexe biologique dans les rapports homme-femme. C'est ce que renchérit

Mitchell (2007) en stipulant la deuxième vague féministe dissocie le genre et le sexe. À cette époque, la femme cesse de se définir uniquement sous l'angle de la procréation et de la sphère familiale. Le genre fait allusion aux relations latérales sans égard à la procréation ou aux sexualités périphériques.

Pour leur part, les féministes matérialistes identifient une structure d'oppression : le patriarcat (la classe des femmes qui sert celle des hommes) en parallèle avec le capitalisme. Le moteur de ce système est représenté à la fois par les rapports sociaux de domination et les rapports de production. Comme le synthétisent Clerval et Delphy (2015) :

Le féminisme matérialiste adopte une approche marxienne, en analysant la condition des femmes comme s'inscrivant dans un système de production et des rapports de classe construits par l'exploitation du travail. Le patriarcat est un système économique, au même titre que le capitalisme ; il est un système de production domestique, qui concerne le travail accompli au sein de la famille (paragr. 4).

Au cours de cette deuxième vague, les féministes lesbiennes noires, notamment celles regroupées sous l'organisation *Combahee River Collective*, pluralisent l'oppression vécue par le genre²³. Cette fois, elles mettent de l'avant des analyses intersectionnelles où le genre est combiné à deux autres catégories sociales : la classe et la race. Pour ce courant, la race, le genre et la classe sont reconceptualisés sous la forme d'un système interrelié d'oppression (Collins, 2009). Au sein de cette vision, la juxtaposition de ces deux réalités produit ce qu'Alice Walker appelle une double invisibilisation : leur non-reconnaissance due au fait d'être à la fois Afro-Américaine et à la fois femme. Le genre, cis ou trans*, est un axe d'identitaire qui produit des oppressions : négation de privilèges, discrimination et violence. Selon la vision retenue, ces expériences d'oppression sont

²³ bell Hooks, l'une des femmes pionnières du *Black feminism* a une vision novatrice. Selon cette dernière, la domination est à l'intérieur de nous, c'est-à-dire que chaque personne est à la fois oppresseur et opprimée. Ceci met en lumière les dissensions possibles au sein des mouvements féministes. Cela montre aussi qu'une part d'agentivité est nécessaire pour initier des réformes et des revendications futures en matière de féminisme.

vues de manière additive, multiplicative ou intégrative (Baril, 2013). Certaines études trans* à caractère intersectionnel peuvent focaliser sur d'autres dimensions, dont les privilèges masculins (Baril, 2009), la normativité cisgenre et cissexuelle (Baril, 2009, 2013, 2017a) ainsi que l'intersection avec la notion de capacité (Baril, 2013) et d'éducation (Baril 2017c). Ici, ce sont les privilèges cis (normativité et genre) qui façonnent l'oppression. Les apports et les critiques de ce courant sont mis de l'avant dans le chapitre théorique.

Quoiqu'il en soit, à l'intérieur des études *queer*, les féministes de la troisième vague renouvèlent l'usage du genre. L'accent est mis sur le jeu, le plaisir et la sexualité dans un monde néo-libéral traversé par la consommation, le divertissement et l'individu. Comme le soulignent Rosenberg et Oswin (2015), certaines études *queer* feront preuve de *debunking* en déconstruisant les normes sexe/genre : elles les dénaturalisent.

Le genre : ses champs d'application

Dorénavant, le genre est utilisé par les organisations qui préconisent des politiques plus inclusives (équité salariale, quotas d'embauche, conciliation famille-travail disponible pour les deux parents). Les rapports de pouvoir (effets du patriarcat ou de la structure hétérosexiste) ne sont plus mis en cause. En d'autres termes, les effets de domination ne retiennent plus l'attention. Le genre est aussi lié à des enjeux impérialistes ou post-coloniaux : les rapports entre les pays du Nord et du Sud sont illustrés en termes de masculin et de féminin (Verschuur, 2009).

Les usages du genre varient de la description, à l'analyse en passant par la critique. West et Fenstermaker (1995ab) voient la simultanéité du genre, de la race et de la classe comme des mécanismes d'oppression. Pour sa part, Bosworth (1999) examine comment les femmes détenues interprètent la catégorie femme à la lumière de la classe, la race et la sexualité : leur réappropriation identitaire s'actualise à un niveau local. Baril (2013) montre que la conceptualisation du rapport

genre/sexe est associée à des objectifs politiques : « De la neutralisation et de l'éradication des catégories de sexe/genre, à leur multiplication en passant par leur revalorisation » (p. 102). À l'intérieur du chapitre théorique, le genre sera présenté au sein de divers paradigmes et, au sein de l'espace, comme une stratégie de régulation couplée au non à la structure hétérosexuelle (Harris, 2011; Rosenberg et Oswin, 2015).

Somme toute, cette section a pu démystifier le genre, bien que très brièvement, en présentant ses divers sens et usages, puis en resituant ce concept dans l'histoire. Le cas de perspectives queer et post-structuralistes, le genre est valorisé et dépolitisé, voir même multiplié. Pour les ethno-méthodologues et les tenants de l'intersectionnalité, son articulation à un système d'oppression (patriarcat, hétérosexisme) génère des effets et des contraintes. Afin de « boucler la boucle » du portrait du genre, je mets de l'avant certaines de ses conceptualisations.

Les conceptualisations primaires et secondaires du genre

À travers les écrits mobilisés ci-dessus, le genre prend soit la forme de gradations pour Carver (2007) et les postmodernes, soit une bicatégorisation homme/masculinité ou femme/féminité pour les féministes de la deuxième vague et certaines théoriciennes *queer*, poststructuralistes mais aussi cis/trans pour d'autres théoriciens critiques et transféministes (Baril, 2013, 2009, 2017abc, 2018). Bien sûr, les implications et les objectifs greffés à une certaine conceptualisation du genre varient selon la perspective théorique retenue.

Pour Carver (2007), le genre ne peut pas être déterminé uniquement par la biologie en raison de la multiplicité des naissances d'hermaphrodites et des opérations de réassignation de

sexe²⁴. Tout ce qui existe selon lui est une variabilité psychique et physique. C'est pourquoi il préconise en fait l'abolition du genre en tant qu'assignation identitaire. L'objectif visé est la fin des critères de différenciation qui légitiment l'oppression de certains sur d'autres.

En ce qui concerne la conceptualisation binaire du genre, pour Butler (1990, 1993, 2006), les deux figures associées au genre prennent la forme d'un double inversé. D'un côté, il y a la figure homme/masculinité. De l'autre côté, il y a la figure femme/féminité. Ces deux figures sont mutuellement exclusives : « Hence, one is one's gender to the extent that one is not the other gender, a formulation that presupposes and enforces the restriction of gender within that binary pair » (Butler, 1990, p. 22). Ce faisant, en leur attribuant la même valeur et en les plaçant côte à côte, elle dépolitise le genre.

Les variations rapportées par Saladin d'Anglure (1992), plutôt que de dépasser le carcan du genre, montrent l'aspect dynamique et situé du genre. Ce dernier est façonné par le contexte familial et les pratiques culturelles. Au sein même du peuple inuit, les chamanes ont vécu le transsexualisme ou des conversions de genre. D'autres éléments tels le souhait de faire revivre l'âme d'un proche parent décédé et le respect du sex-ratio dans la famille mettent sur pied des travestissements (socialisation inversée) jusqu'au moment des premières règles ou de la prise du premier gibier.

Les autres variations témoignent d'une performativité qui s'écarte des circuits conventionnels ou des attentes hétérosexistes. Murat (2006) les regroupe sous le terme troisième

²⁴ Fausto-Sterling (2000) révisent les études scientifiques menées principalement dans les pays européens et en Amérique du Nord de 1955 à 1998 à propos des cas de variations dimorphiques. 1 à 2 bébés sur 1000 reçoivent une chirurgie pour corriger l'apparence de leurs organes génitaux. 2% des bébés naissent avec une variation sexuelle. Quant aux chirurgies de réassignation, une clinique montréalaise se vante d'en pratiquer près de 200 par année. Pour leur part, Olyslager et Conway (2007) révisent des statistiques globales en matière de transsexualisme en Thaïlande, aux États-Unis et dans certains pays européens dont la Grande-Bretagne. Ils réévaluent cela en calculant les gens qui devraient avoir recours à la chirurgie de réassignation à un moment de leur vie. Ils effectuent le constat suivant : « The lower bound on the prevalence of transsexualism is at least 1:500, and possibly higher » (p. 2).

sexe : « Il oblige les deux autres à se repenser. Il remet en question les normes, et en crée de nouvelles » (p. 398). Cela renvoie donc à la femme lesbienne ou à la femme du 20^e siècle qui emprunte le vélo ou qui prend la plume : ces dernières pénètrent dans la sphère publique et refusent de camper un rôle domestique. Ceci fait écho aux « lesbiennes dissidentes » chez Amari (2015) qui échappent à une forme d'appropriation au niveau de la sphère privée. En revanche, ce portrait est nuancé par la figure des « lesbiennes quasi-hétérosexuelles » (paragr. 37). Ces dernières sont soumises à plusieurs formes de contraintes et se rapprochent d'un modèle normatif plus traditionnel.

Une autre variation qui alimente la réflexion et remet en question l'aspect naturalisé et statique du genre : le transgenre²⁵. Ce dernier agit d'autant plus comme dissident principal du modèle binaire (Murat, 2006). Connell (2010) montre comment les présentations hybrides de la personne trans* traduisent une rupture entre la correspondance entre sexe (désignation à la naissance), catégorie de sexe, et le genre (la gestion des conduites conformément à la catégorie de sexe). Bien sûr, les représentants du déterminisme genré peuvent revendiquer une vision différente où le genre est naturalisé et la physiologie est malléable (voir liste des tableaux, tableau I).

Par ailleurs, parfois présentée sous l'ombre des identités trans* ou parfois comme une possibilité d'expression à part entière, la figure non-binaire est émergente. Elle est surtout réclamée par le groupe d'âge des 14 à 25 ans (Poirier, Condat, Laufer, Rosenblum, & Cohen, 2019). Son point d'origine est identifié par Vallée (2018) au début du XX^e. En 1973, l'homosexualité est retirée du manuel de diagnostic étatsunien (DMS-II) (Drescher, 2015). La dysphorie de genre

²⁵ Il y a des nuances à apporter ici. Dans le cinquième paradigme d'interprétation du rapport sexe/genre, le déterminisme genré, Baril (2013) dénote la tendance de certains transactivistes et représentants médicaux à naturaliser le genre et au contraire, à montrer l'aspect dynamique de la physiologie. Voir liste des tableaux, tableau I.

constitue encore un diagnostic clinique apposé aux personnes trans* en vertu du DMS-V. D'une version à l'autre de ce manuel, il y a eu un changement conceptuel : un passage de *gender identity disorder* à *gender dysphoria*. Malgré ce déplacement, la problématisation de l'identité trans* sous le créneau de la santé mentale est toujours perçue en tant qu'un stigmate lourd de conséquences (Davy, 2015).

De part et d'autre, la non-binarité comme assignation identitaire revendiquée témoigne selon Trachman et Lejbowicz (2018) d'un refus des assignations dominantes en matière de genre. Quoiqu'il en soit, cette reconnaissance virtuelle se fait dans une mouvance inclusive traversée par des réformes et des remises en question linguistiques. La première est l'explosion des choix en matière de pronoms et d'identités de genre sur les réseaux sociaux tels *Facebook* (Espineira, 2015). La deuxième est représentée par les difficultés de la langue française à bien traduire la portée et les nuances des identités de genre neutres et non-binaires : *genderqueer*, *agender*, *gender neutral*, pour ne nommer que celles-là. À cela est annexé le besoin de néologismes pour bien refléter cette réalité (Espineira, 2015, Mackenzie, 2013). À un niveau légal ou juridique, Ashley (2017) s'interroge à savoir si le non-respect des pronoms neutres ou des identités neutres revendiquées en contexte scolaire pourrait être matière à débat devant les tribunaux. Enfin, Vallée (2018) essaie d'évaluer les reconfigurations possibles qui peuvent être apportées à la théorie psycho-analytique pour aménager ces explosions identitaires neutres.

À travers ces exemples, des clefs d'analyse sont fournies pour observer le genre à la lumière du modèle binaire et hétérosexiste ainsi que leurs scénarios de rechange. Bien sûr, ce portrait général va être précisé à l'aide de mon cadre théorique. Ce tour de piste a donc abordé les principaux sens et configurations du genre ainsi que son évolution historique (voir liste des tableaux, tableau II).

Deuxième panorama, section 1 : la sociologie carcérale en bref

Sans effectuer un tour de piste laborieux, il est néanmoins important de présenter les diverses écoles de pensée autour de l'ajustement à la vie carcérale. Ce tableau permet de situer la mouvance du dedans vers le dehors (Frigon, 2014; Rostaing et Touraut, 2012), la question de la prisonnérification (Clemmer, 1940) mais aussi la culture carcérale et des phénomènes comme la violence, les émeutes et le suicide. À la lumière des modèles étoffés, je peux aussi préciser ma position par rapport à mon étude, plus précisément les questions de performativité du genre et d'intimité au sein des établissements carcéraux pour femmes.

Le premier modèle est de nature privative (*deprivation model*). Il est aussi appelé *indigenous approach* (Dhami, Ayton et Loewenstein, 2007). Avec des pionniers tels Sykes et Messinger (1960), Sykes (1958) et Goffman (1961), ce modèle, encore largement mobilisé aujourd'hui, stipule que l'ajustement des prisonniers à la vie carcérale est un produit de leur environnement (des logiques, des codes et des interactions en place). Les concepts des souffrances liées à l'enfermement (Sykes, 1958) et de l'institution totale (Goffman, 1961) découlent directement de cette vision. Ce modèle a par la suite été soutenu par Akers, Hayner, & Gruninger (1974), Tittle (1972) et Wilson (1968). Le second modèle, celui de l'importation, suggère que les facteurs sociodémographiques et les expériences antérieures à l'incarcération orientent l'ajustement des prisonniers au mode de vie propre à la détention (Irwin, 1970; Irwin et Cressey, 1962; repris par Tittle, 1972; Schwartz, 1973; Thomas, 1973; Thomas et Foster, 1973). Le troisième modèle est de nature intégrative ou hybride, c'est-à-dire qu'il pallie les limites et les critiques des deux modèles précédents en les combinant (Schwartz 1971; Wellford 1967; repris par Paterline et Petersen, 1999 et Hochstetler et DeLisi, 2005). Quant à Huff (1974) Jacobs (1976) et Thomas (1977), ils ont intégré ces deux visions pour appréhender la prisonnérification. Pour ma

part, j'appréhende des éléments comme la performativité du genre et l'intimité des femmes détenues en vertu d'un modèle de type intégratif : ces phénomènes sont produits et façonnés en fonction des contraintes et des logiques propres au milieu, mais aussi des structures externes (classe, culture, genre, cis/trans) et des modèles de socialisation antérieurs.

Cette section aborde des auteurs pionniers qui ont inspirés d'autres chercheurs de cette recension des écrits. En s'inspirant d'une approche intersectionnelle, cette section explore l'identité dans un rapport co-extensif avec les structures. Cela dit, ces structures sont présentes à trois niveaux : micro, méso et macrosociologique. Tandis que les niveaux méso et macrosociologiques inhérents à l'espace carcéral seront étayés dans la portion du cadre théorique, le niveau microsociologique sera étoffé au cours des paragraphes suivants en présentant les modalités de la sociabilité carcérale et les éléments de la culture carcérale. Le fil conducteur prend la forme d'un rapport de cause à effet : puisque l'institution totale procède à un dépouillement identitaire (Goffman, 1961), diverses pertes et privations sont imposées aux personnes recluses (Sykes, 1958). Afin de gérer certaines privations, des rôles argotiques prennent forme. Ces derniers hiérarchisent les détenus et balisent leurs interactions. Ils s'inscrivent aussi dans une sous-culture. Le code des détenus (Sykes et Messinger, 1960), produit de la prisonnérification (Clemmer 1940 reprise par Wheeler, 1961)²⁶, permet d'établir et de maintenir une distance respectable avec l'ennemi : le gardien. Aux yeux de Goffman (1961), cette frontière prend la forme d'un *split*.

D'entrée de jeu, l'une des structures balisant les interactions microsociologiques en prison est représentée par le code des détenus. Ce dernier comprend des maximes et des règles de vie en réaction aux privations institutionnelles (Sykes et Messinger, 1960). Tel que le souligne

²⁶ Selon Wheeler (1961), la prisonnérification se traduit par l'assimilation des valeurs associées au mode de vie propre à la détention.

Ricciardelli (2012) : « This code is constituted by behavioral norms dictating acceptable self-presentation and social interactions for prison living » (p. 241). Le code des détenus est perçu comme étant situé et dynamique, c'est-à-dire qu'il subit des transformations au fil des réformes et du contexte en place. De nos jours et en contexte canadien, c'est plutôt la notion de menace ou de risque qui structure le code des détenus. Ce dernier est composé des principes suivants : « (1) 'never rat on a con' and don't get friendly with the staff; (2) be dependable (not loyal); (3) follow daily behavior rules or else; (4) I won't see you, don't see me, and shut up already; and (5) be fearless or at least act tough » (Ricciardelli, 2012, p. 241).

Outre la construction et le maintien d'un code des détenus, Vacheret et Lemire (2007) précisent que « la société carcérale s'organise selon une hiérarchie particulière, où prédominent les rapports de force. Selon leur âge, le délit commis, leurs antécédents criminels ou la durée de leur sentence, les prisonniers ont des rôles différents; ils occupent des places différentes dans cette organisation sociale » (p. 23-24). Selon ces auteurs, conférer un rôle ou endosser ce scripte permet entre autres fonctions, de résister par rapport aux pertes et aux privations.

En effet, chez Sykes (1958), des rôles argotiques sont attribués aux détenus selon leurs stratégies de résistance pour pallier les privations institutionnelles²⁷ (*pains of imprisonment*) : liberté, sécurité, accumulation de biens, autonomie, et relations hétérosexuelles. Il y a donc résistance et négociation par rapport à la norme du sujet institutionnel soumis à un ensemble de privations. Ainsi, celui qui fait la délation (échanges d'information) pour obtenir la protection des autorités devient le *rat* ou le *pigeon stool*²⁸. Celui qui vole et monopolise les biens des autres est

²⁷ Le système de privilèges formel et informel peut lui-aussi pallier certaines privations et amenuiser la distance originelle entre gardien et gardé (Goffman, 1961). D'après Sykes (1958), le système de privilèges comporte deux dimensions, respectivement les récompenses et les punitions. Les privilèges prennent la forme d'indulgences de la part des surveillants : « [They] make "deal" or "trades" [with the detainees] » (p. 57).

²⁸ Aussi « un chien, ou, en France, un mouton, un mouchard, un charognard » (Vacheret et Lemire, 2007, p. 37).

un *gorilla*. Celui qui cherche à faire partie de groupes devient le *hipster*. Celui qui explose face à l'environnement hyperstructuré est désigné comme *le ball busters*. Enfin, ceux qui recréent des rôles standardisés autour de l'acte sexuel sont nommés le *fag* ou le *punk* (figure de féminité, rôle soumis pendant l'acte), ou le *wolf* (figure de masculinité, rôle dominant pendant l'acte)²⁹.

Ces figures actualisent les maximes du code des détenus dont l'interdit de délation (Ricordeau, 2004; de Viggiani, 2012). Au bas de la pyramide on peut y retrouver le représentant paria : *hoosier* (Clemmer, 1940), le soumis (Chantraine, 2004) ou le « vrai sale type » (Le Caisne, 2000). Souvent victimisés en raison de leurs infractions ou de leurs attitudes carcérales, ces détenus rejetés représentent des valeurs contraires à celles de la société. L'argot³⁰, reflet du code des détenus, sert d'engrenage pour rendre compte de cette étiquette : « L'intensité et le mépris de ces mots traduisent à la fois l'importance de la loyauté entre détenus et la désapprobation que suscite le manquement à ce principe » (Vacheret et Lemire, 2007, p. 37).

Les pertes et les privations constituent donc le point névralgique à la formation de la typologie de Sykes (1958). Pour Chantraine (2004), c'est le positionnement dans le système de privilèges qui façonne sa typologie, un mécanisme pour pallier les pertes en matière de biens et services, notamment. Ce dernier peut donner une parcelle décroissante de pouvoir à ces trois figures : le stratège a un potentiel de négociation avec l'administration et mobilise la menace de l'émeute. Le tacticien a des compétences et des connaissances lui donnant une certaine souplesse et une reconnaissance au sein du milieu carcéral. Le soumis est exempt de pouvoir et sujet à la prédation. Enfin, Le Caisne (2000) se situe en marge de ces deux représentations. Pour ce dernier, le délit et la longueur de la sentence sont des éléments autour desquels gravitent les trois figures

²⁹ Ces rôles ont été observés dans une prison pour hommes de l'État du New Jersey. Il peut y avoir des variations importantes avec les prisons canadiennes et de surcroît, à l'intérieur des établissements pour femmes.

³⁰ « L'argot devient ainsi condition et symbole d'une intégration carcérale réussie » (Vacheret et Lemire, 2007, p. 37).

extensives de la sociabilité chez Le Caisne (2000) : le mec bien (figure honorable), le sale type et le vrai sale type (figure dépréciable).

La typologie identitaire de Calbelguen (2006) renvoie à des interactions dosées avec le personnel et les détenues. Il n'y a pas de lien direct avec les pertes et les privations institutionnelles, bien qu'une figure typologique rappelle le *gorilla* ou le *hipster* chez Sykes (1958). En effet, T1 rejette l'autorité carcérale et stigmatise les agresseurs sexuels. T2, comme le tacticien de Chantraine (2004) joue sur deux registres : les valeurs de l'autorité et des détenus. T3 fait fi du stigmate en offrant des services juridiques.

En vertu du code des détenus, les relations avec les gardiens sont également balisées. Ces derniers sont perçus en tant qu'ennemi principal. Cette frontière peut être physique et actualisée par des tours de surveillance (Vacheret, 2002). Elle peut aussi revêtir une forme symbolique : le port de l'uniforme ou l'interdiction de donner des informations aux gardiens à propos de ses co-détenus. Pour leur part, Benguigui, Orlic et Chauvenet (1992) soulignent que des positions diamétralement différentes expliquent la présence des deux parties au sein de la détention : ceux qui ne veulent pas y être (détenus) et ceux qui sont payés pour y être et pour empêcher les premiers de sortir (gardiens). Bien que construite au gré des interactions et amplifiée par une image négative de l'autre, cette distance gardien-reclus prend différentes formes selon les auteurs mobilisés : le fossé (Sykes, 1958), le *split* (Goffman, 1961), des relations atomisées et antinomiques (Vacheret, 2002).

De part et d'autre, ces guides relationnels ou ces étiquettes (rôles argotiques) ne sont pas statiques. Diverses occasions peuvent amoindrir la distance entre gardien-gardé : les événements spéciaux et des tâches personnelles accomplies pour les gardiens. Pour sa part, le système de contrôle informel, au fil de ses négociations et de ses concessions, vient modifier la parcelle de

pouvoir accordée au détenu-leader par rapport aux gardiens et à l'administration (Goffman, 1961)³¹.

Ce bref détour dans l'univers de la sociabilité carcérale a montré en quoi les pertes et les privations (*pains of imprisonment*) d'une part et le système de privilèges d'autre part façonnent les relations entre les détenus et avec les gardiens. Ils participent également à l'actualisation des valeurs communément partagées. Qu'en advient-il de la sociabilité des femmes incarcérées au regard de ces structures?

D'abord, à la fois Larsen et Nelson (1984) ainsi que Ward et Kassebaum (1965) conceptualisent la sociabilité entre femmes détenues à l'aune de la culture institutionnelle. Les premiers voient l'amitié et les liens de confiance comme le signe d'une prisonnérification réussie tandis que les seconds conceptualisent la formation de couples entre femmes comme une réaction directe aux pertes et privations de l'incarcération (Sykes, 1958). En effet, Ward et Kassebaum (1965) postulent que la plus grande souffrance vécue par les femmes détenues est la fragmentation des liens avec les proches et plus précisément, avec leur rôle de mère.

C'est souvent cette même logique qui justifie la formation de couples de type *butch/fem* pour Ward et Kassebaum (1965), mais aussi de pseudo-familles (Keys, 2002; Giallombardo, 1966; Wulf-Ludden, 2016); Huggins, Capeheart, & Newman, 2006)³². Chez Keys (2002), l'adhésion à une pseudo-famille est aussi couplée à l'adoption d'un rôle genré. L'intersection entre la performativité du genre et des rôles sociaux prend ici tout son sens. À l'inverse, Forsyth et Evans (2003) s'éloignent d'une interprétation genrée de la sociabilité. Ils croient que le

³¹ Pour une conceptualisation exhaustive de la sociologie carcérale, voir Cousineau (2010).

³² En plus de rebaptiser cette structure « play families », McKenzie, Robinson et Campbell (1989) rapportent que cette stratégie d'ajustement est plus fréquente chez les nouvelles détenues purgeant de longues peines.

comportement des femmes détenues est similaire à celui des hommes détenus. Leur comportement devrait plutôt être interprété à la lumière d'une autre structure sociétale importée : le gang de rue.

L'ajustement au milieu se soldait chez les auteurs précédents par l'adhésion à deux types de structures de sociabilité, respectivement les dyades lesbiennes ou les pseudo-familles. Chez Cunha (1995), les rapports entre femmes sont organisés à la lumière de la culture carcérale et de rôles argotiques. Les femmes ont recours au vocabulaire carcéral pour attribuer des rôles situationnels aux autres : *chiba* ou moucharde (figure de délation), la *fixe* (les qualités d'une personne avec qui l'on a une relation de proximité) et les *meneuses* ou « négociantes » à qui l'on confère une part d'autorité. Ainsi, ces relations permettent de se repositionner par rapport aux autres et de saisir des occasions de valorisation identitaire. Ces rôles permettent de réifier des acquis linguistiques et de renforcer des valeurs communes. Quoiqu'il en soit, Owen (1998) remarque que le code des détenues est moins présent dans les établissements pour femmes comparativement aux établissements pour hommes.

L'intersection entre culture carcérale et sociabilité apparaît enfin chez Rostaing (1997). Le traditionnel fossé entre les agentes correctionnelles et les femmes détenues est amplifié ou amoindri selon le type de relation qui est adopté. Cette typologie diffère des autres conceptualisations dans la mesure où elle est orientée par des éléments intrinsèques : la motivation de chaque partie. Soit les agentes correctionnelles adoptent une logique statutaire ou missionnaire, soit les détenues adoptent une attitude participative ou de refus. Ces quatre relations possibles témoignent d'un fossé décroissant : une relation conflictuelle, normée, négociée et personnalisée.

Ainsi, dans l'univers carcéral, la sociabilité entre femmes détenues est principalement interprétée à la lumière de deux structures, les pseudo-familles et les dyades lesbiennes. Celles-ci sont vues comme des réactions aux pertes et privations institutionnelles. D'autres ajustements sont

plutôt caractérisés par des relations dosées d'après le vocabulaire carcéral (Cunha, 1995). Par ailleurs, les interactions entre femmes détenues et agentes correctionnelles façonnent différemment le fossé entre ces deux parties.

Outre ces dynamiques microsociologiques, il est important de comprendre les éléments macrosociologiques et mésociologiques qui peuvent être mobilisés en matière de performativité du genre et de l'intimité. C'est pourquoi les prochains paragraphes visent à mieux contextualiser la question de l'incarcération au féminin à travers ses recherches pionnières, ses transformations historiques, la définition de la catégorie femme selon ses besoins spécifiques et la situation actuelle au niveau provincial. Les oppressions systématiques des femmes incarcérées seront décrites par le détour en soulignant le portrait complexe de leurs besoins socio-cliniques.

Le tout permettra par la suite de mieux comprendre les enjeux contemporains identifiés par certains auteurs ainsi que les effets d'assujettissement et de résistance repérés au sein de l'univers carcéral des femmes.

Deuxième panorama, section 2 : l'incarcération au féminin

Quelques recherches phares

Avant de contextualiser l'incarcération au féminin en se penchant sur ses transformations historiques et ses rapports clefs, je souligne certaines recherches phares dans le domaine. Plus particulièrement, je mets de l'avant quelques apports et contributions entre la fin des années soixante-dix jusqu'au début des années quatre-vingt-dix. Il ne s'agit pas de broser un portrait exhaustif, mais plutôt de dégager quelques généralités qui ont eu un impact sur la constitution des savoirs autour de l'enfermement des femmes. Les thèmes récurrents sont l'occultation de l'incarcération au féminin, la présence d'injustices ou d'inégalités dans la différence (structures

d'oppression, sexisme), les différences entre les hommes et les femmes ainsi que les spécificités de ces dernières (expériences carcérales, ajustement, structures de sociabilité et portrait socio-clinique).

En 1983, Rafter a problématisé l'occultation des femmes en prison. Elle a identifié leur sous-représentation au sein de la population carcérale comme étant la cause. En 1987, l'œuvre de Abelberg et Currie intitulée *Too Few to Count: Canadian Women in Conflict with the Law*, lance aussi un cri d'alarme : non seulement dénoncent-elles l'occultation des femmes dans le domaine de la recherche notamment, mais elles décrivent leur discrimination dans un système de domination pensé et contrôlé par des hommes. Ceci peut être lié à deux philosophies en matière d'incarcération des femmes selon Rafter (1983) : soit le fait de les incarcérer dans des établissements similaires à ceux des hommes (traitement homogène), soit le fait de les incarcérer dans des établissements qui prennent en compte leurs spécificités (traitement différentiel).

Rafter (1983) recense des problèmes au sein des deux approches. Berzins et Colette-Carrière (1979) soutiennent pour leur part que les femmes, hébergées à la prison de Kingston sont surclassées. En se penchant sur l'étude de Berzins et Dunn (1978), elles concluent que « [l]a majorité (54%) n'ont pas besoin, d'après les définitions du personnel, du type de sécurité sévère actuellement imposé par l'établissement. Vingt-huit détenues ont été identifiées comme pouvant vivre sans aucun risque au sein de la collectivité » (p. 92-93). Il n'y a pas prise en compte de leurs besoins spécifiques. L'élément déterminant leur niveau de risque est leur date d'admissibilité à une libération conditionnelle tandis que des prévenues plus âgées, malgré leur lourde sentence, sont classées à un niveau de sécurité moindre.

En fait, certaines chercheuses vont souligner l'incongruité du surclassement des femmes détenues en identifiant pour leur part la relative absence d'incidents à la sécurité de

l'établissement : « Women, however, much kinder to each other than men, and any form of violence other than a fist fight is virtually unknown. Rape, murder and stabbings at the women's prison are non-existent » (Shakur [Chesimard], 1978, p. 54-55).

D'autres auteures se penchent sur ces inégalités en matière d'accès aux soins et aux programmes³³, et de politiques correctionnelles. En plus de souligner le manque de disponibilité et de formation du personnel médical, Sobel (1981) constate quelques problèmes :

Accounts of policies and programs in women's prisons, when contrasted with those of men's prisons, lead one to conclude that women's prisons tend to be more punitive and punishment oriented and to lack the opportunities for vocational, educational, social, and personal development that are present in many prisons for male offenders (p. 108).

Outre ce virage punitif et ce manque de programmes, certaines inégalités se transforment en discrimination et en biais pour certaines d'entre elles. Un filtre genré ou des attentes normatives sont appliquées par les instances carcérales à l'endroit des femmes. Faugeron et Rivero (1982) mettent de l'avant l'un de ces mécanismes : une oppression au niveau de la classe socio-professionnelle. En effet, les femmes appartenant à la classe industrielle (plutôt qu'agricole) sont surreprésentées et ont moins accès à une forme d'érosion (réduction de peines ou admission à une libération conditionnelle). Ces biais genrés en matière de valeurs ou d'attentes sociétales sont cristallisés en amont par Velimesis (1981) :

Unacceptable life-styles, such as a woman raising her children while living with a man to whom she is not married, can contribute to the decision to imprison the defendant, especially in rural areas. Other opinions held by judges and prosecutors that might influence incarceration decisions include the beliefs that a woman should have a permanent address and that women should be married. Interestingly, significant numbers of women in prison under the age of 35 either have no family or cannot relate to the distressed or abusive family they do have (p. 128).

³³ Hamelin (1989) dénonce aussi le faible nombre de programmes mis à la disposition des femmes.

Pour sa part, Hamelin (1989) montre en quoi l'institution carcérale peut contribuer à une précarisation socio-économique après leur passage en détention. Les femmes disposent peu de ressources avant l'incarcération. Conditionnées à une sujétion pendant leur trajectoire carcérale, à la sortie, peu de programmes et d'outils leur permettent d'être indépendantes sur le plan économique. Or, tel que souligné par Velimesis (1981), une structure de dépendance paternaliste traverse généralement la vie de ces femmes : « Many women are in prison because of excessive dependence on others, and for them this type of administration does nothing to counter thinking and behavior patterns that are personally destructive and that, in many cases, result in a return to prison (p. 132).

En soulevant les biais et les discriminations présentes au sein des établissements pour femmes, cela permet parfois d'étayer certaines particularités socio-démographiques de cette population : précarité socio-économique et haute prévalence d'abus sexuels antérieurs (Hamelin, 1989), classe socio-professionnelle industrielle (Faugeron et Rivero, 1982), femmes célibataires, sans domicile fixe ayant une famille absente ou dysfonctionnelle (Velimesis, 1981). D'autres auteures vont se pencher sur les particularités de leur portrait en matière de santé physique et mentale.

D'après des observations formelles et informelles échelonnées sur une période de dix ans, Velimesis (1981) estime que 70% de la population carcérale souffre de l'un ou plusieurs des problèmes suivants : « Extreme fatigue, irritability, anxiety, insomnia, lassitude, dizziness, distractability, headache, backache, gynecological difficulties, mood swings, suicidal ideation, and compulsive overeating » (p. 130). La prescription de médicaments psychotropes est monnaie courante. À l'effet de la santé mentale, Shakur [Chesimard] (1978) souligne un portrait inquiétant : « Many women bear marks on their arms, legs and wrists from suicide attempts or self-mutilation.

They speak about themselves in self-deprecating terms. They consider themselves failures » (p. 54). De part et d'autre, Sobel (1981) note que l'environnement anxiogène et privatif nourrit certains de ces troubles physiques ou mentaux.

La dernière section aborde la question des singularités des femmes à un niveau microsociologique : leurs interactions verticales et horizontales. Chez Hamelin (1989), la composante genrée colore les perceptions des femmes détenues en matière de fouille à nu en raison de leurs expériences particulières (victimisations antérieures). À cet effet, la fouille à nu prend la forme d'un viol. Cette recherche pionnière (Hamelin, 1989) précède le rapport Arbour (1996) qui recommandera que les fouilles à nu soient dorénavant effectuées par des agentes correctionnelles à l'endroit des femmes détenues. J'y reviendrai plus tard. Toujours en ce qui concerne la cérémonie d'admission, Velimesis (1981) remarque un effet de dépouillement genré suivi par une essentialisation de la femme. D'une part, on lui retire ses bas-culottes et d'autre part, on lui demande le moment de ses règles pour qu'elle ne fasse pas la requête de produits hygiéniques à l'extérieur de ces dates.

Par ailleurs, d'autres recherches phares menées au sein des établissements pour femmes sont surtout de nature descriptive. La composante genrée intervient en matière de structures de sociabilité³⁴ telles les pseudo-familles³⁵, notamment. Les auteurs suivants montrent en quoi l'adhésion à ces structures de sociabilité témoigne d'un ajustement à l'environnement carcéral. Tel que mentionné plus tôt, Ward et Kassebaum (1965) réexaminent les pertes et privations relatives

³⁴ Shakur [Chesimard] (1978) perçoit des interactions différentes entre hommes et femmes : « Men prisoners constantly refer to each other as brother. Women prisoners rarely refer to each other as sister. Instead, "bitch" and "whore" are the common terms of reference » (p. 54).

³⁵ À titre de rappel, ces dernières ont d'abord été mises en exergue par Ward et Kassebaum (1965), Giallombardo (1966), Larsen et Nelson (1984) ainsi que McKenzie, Robinson et Campbell (1989).

de Sykes (1958) chez les femmes incarcérées et constatent que la plus grande souffrance est représentée par la séparation d'avec leurs enfants et leurs familles³⁶.

Chez Ward et Kassebaum (1965) et Shakur [Chesimard] (1978)³⁷ les femmes sont vues comme participant à des unions lesbiennes très polarisées de type *butch-fem* et caractérisées par l'oppression³⁸. Non seulement l'homosexualité est-elle située, mais l'adhésion à une union lesbienne pallie la solitude et le manque d'affection. À la différence de Ward et Kassebaum (1965), chez Shakur [Chesimard] (1978), la sexualité est souvent dissociée de ces unions à la prison de Rikers :

Here, the word lesbian seldom, if ever, is mentioned. Most, if not all, of the homosexual relationships here involve role playing. The majority of relationships are either asexual or semi-sexual. The absence of sexual consummation is only partially explained by prison prohibition against any kind of sexual behavior. Basically the women are not looking for sex. They are looking for love, for concern and companionship. For relief from the overwhelming sense of isolation and solitude that pervades each of us (p.53).

Cette interdiction des comportements sexuels entre femmes détenues est soulignée par Hamelin (1989). Ces questions et certaines spécificités vont être étayées plus loin et complémentées par des études plus récentes.

Ainsi, cette section a présenté un bref panorama des enjeux et des éléments clefs soulevés par des recherches portant sur les prisons pour femmes. En plus d'avoir souligné l'occultation des femmes détenues et leur sous-représentation, j'ai abordé la question des inégalités et des biais qui

³⁶ Berzins et Collette-Carrière (1979) soulignent les dommages collatéraux qui en découlent : « L'interruption de ce rôle l'atteint au plus profond d'elle-même ; en son absence, les structures familiales sont davantage susceptibles de s'effondrer, ce pourquoi elle sera la première blâmée » (p. 99). À l'effet du rôle sexué qui tient les femmes dans la société, Sobel (1981) affirme : « Women in our society are considered the major caretaker of children. Thus the separation from her children places a great strain on the family » (p.113). Pour sa part, Hamelin (1989) souligne l'interruption du rôle maternel chez les femmes détenues en tant que « coût social ».

³⁷ Qu'elles associent d'ailleurs à un jeu de rôles qui est dissocié de l'orientation sexuelle et expression de genre à laquelle les femmes s'identifiaient en société. Elles évaluent qu'environ 80% des femmes y participent.

³⁸ À titre de rappel, pour Ward et Kassebaum (1965), soit la participation à cette union, soit la participation à une pseudo-famille permet de pallier l'interruption du rôle maternel et la rupture des liens avec les proches.

émanent de son traitement différentiel. Certaines particularités socio-démographiques des femmes détenues sont étayées, de même que le lourd portrait de sa santé physique et mentale. J'aborde enfin leurs singularités en matière d'expériences à l'arrivée (dépouillement symbolique) et j'ai décrit plus exhaustivement certaines structures de sociabilité carcérales ou d'ajustement. De part et d'autre, les rôles sociaux de genre associés aux femmes et la dépossession institutionnelle de ceux-ci sont abordés par le détour.

Survol historique de l'incarcération des femmes au Canada

D'emblée, ce léger en retour en arrière soulignera les transformations historiques et les moments charnières de l'évolution de l'incarcération au féminin au fédéral et au provincial. Depuis 1934, les femmes purgeant une peine supérieure à deux ans étaient hébergées à la Prison pour femmes de Kingston où elles étaient séparées de leur homologue masculin. Bien sûr, certaines ententes fédérales-provinciales, notamment l'entente Tanguay (QC) négociée en 1982 et l'entente Burnaby (BC) approuvée en 1988, étaient aussi en place pour permettre aux femmes de purger leur peine dans leur province d'origine.

Le rapport Archambault (1938) recommande la fermeture de la Prison pour femmes située à Kingston en raison des coûts d'exploitation exorbitants, des conséquences de sa centralisation (l'effritement des liens entre les femmes détenues et leurs proches), le difficile accès aux programmes et le surclassement des femmes au secteur maximal (Berzins et Collette-Carrière, 1979; Sécurité publique du Québec). Par ailleurs, entre 1977 et 1991, on y enregistre une douzaine de suicides, principalement des femmes autochtones (Frigon, 2002).

Dans les années quatre-vingt-dix, diverses instances tenteront de remédier à cet état des faits. En fait, la juge Arbour et divers groupes féministes dont la Société Élizabeth Fry du Canada, mettent de l'avant et, du coup, essentialisent, les besoins particuliers des femmes en matière de

sécurité et de programmes correctionnels. Ils souhaitent que ces besoins soient reconnus et incorporés à leur prise en charge correctionnelle. Conséquemment, des réformes pénales s'ensuivent.

Pour sa part, le rapport *La création de choix* (1990) cerne divers enjeux contreproductifs au mieux-être général des femmes. Outre la faible participation de la collectivité dans le quotidien carcéral en raison des obstacles rencontrés par les bénévoles ou la perception accessoire de ces activités, « les pratiques correctionnelles, tant dans les établissements fédéraux que provinciaux, exacerbent la dépendance des femmes purgeant une peine fédérale et ne les encouragent aucunement à devenir autonomes et responsables » (Section B, paragr. 28). Soit les programmes et les initiatives sont les « prolongements d'un régime masculin » (Section B, paragr. 29) réajustés après une évaluation auprès des femmes, soit des stratégies élaborées pour les femmes d'après un modèle générique prescrit à l'ensemble des détenus. Quoiqu'il en soit, les besoins des femmes ne sont pas perçus comme étant distincts et différents. Plus encore, certains aspects de la culture autochtone sont occultés, notamment la place accordée aux Aînés et aux chamans au niveau des pratiques correctionnelles (Section B, paragr. 29-30). La gestion de ces femmes est donc traversée par un profond colonialisme.

Entre autres choses, le rapport *La création de choix : rapport du groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale* (1990) recommande la fermeture de la Prison des femmes de Kingston (laquelle s'actualise le 6 juillet 2000) et l'ouverture de cinq centres régionaux respectivement à Joliette (Québec), Kitchener (Ontario), Abbotsford (Colombie-Britannique), Edmonton (Alberta) et Truro (Nouvelle-Écosse) ainsi qu'un pavillon de ressourcement pour femmes autochtones à Maple Creek (Saskatchewan). Suite à l'incident du 26 avril 1994 à la Prison pour femmes de Kingston, la juge Arbour préside une commission d'enquête. En 1996, son rapport

subséquent émet 14 recommandations générales et a plusieurs échos avec les recommandations du rapport *La création de choix* (Frigon, 2002; Bertrand, 2002). Entre autres choses, elle recommande que la fouille à nu soit dorénavant exercée uniquement par des agentes correctionnelles. Suite à la construction de ces établissements-modèles, l'ensemble des femmes à sécurité moyenne et minimale sont hébergées dans des unités résidentielles aussi appelées des maisonnettes. Des programmes familiaux sont mis à la disposition des contrevenantes, dont l'unité mère-enfant à l'Établissement Joliette (Bertrand, 2002; Frigon, 2002; Brennan, 2014).

Malgré ces progrès, toutes les recommandations sexo-spécifiques du groupe *La création de choix* n'ont pas été acceptées. Plus encore, comme le souligne Biron (1992) : « Le souci d'utiliser de façon constructive les besoins et les ressources des femmes nous éloigne également d'une évaluation centrée sur des niveaux de sécurité. Il n'est jamais question de sécurité minimum ou maximum, ces termes relevant d'un modèle masculin » (p. 129). Or, selon Bertrand (2002), la sécurité du périmètre des établissements a été renforcée tandis que les détenues résistantes au fonctionnement de l'institution ou aux règlements mis en place ou celles ayant des problèmes en santé mentale ont été hébergées dans les établissements à sécurité maximale pour hommes jusqu'en 2001. Le surclassement des besoins et le placement à l'unité de garde fermée affectent encore aujourd'hui les femmes autochtones dans une proportion plus élevée : « Les femmes autochtones sont surreprésentées dans les établissements à sécurité maximale (56 %), mais sous-représentées dans les établissements à sécurité minimale (31 %) » (BEC, 2018-2019, p. 119; Miller, 2017).

La question des besoins spécifiques et leurs apports

De part et d'autre, ces deux rapports ont tout de même mis en lumière les besoins spécifiques des femmes en matière de parentalité, en plus de souligner un lien apparent entre

victimisation et criminalisation. D'une part, le rapport *La création de choix* soulève la grande proportion de femmes ayant vécu des expériences de violence à caractère sexuel ou physique avant leur incarcération. « Des femmes purgeant une peine fédérale qui ont été interrogées l'an dernier (1989), 68% disent avoir été victimes de violence physique et 54% de violence sexuelle à un moment ou à l'autre de leur vie » (Groupe d'étude sur les femmes purgent une sentence fédérale, 1990, chap. 10, paragr. 13). L'existence d'événements traumatiques passés chez cette clientèle conduit Thériault (2018) à formuler une affirmation qui renforce le lien entre victimisation et criminalisation : « Les femmes ainsi que les intervenantes soulignent qu'il existe des raisons pour lesquelles ces femmes se trouvent en conflit avec la loi » (p. 68).

L'enchevêtrement des axes d'oppression est soutenu par une statistique dressant un portrait peu reluisant : « 90% des femmes autochtones purgeant une peine fédérale ont été victimes de violence physique et 61% de violence sexuelle » (Groupe d'étude sur les femmes purgeant une sentence fédérale, 1990, chap. 10, paragr. 14). Des statistiques récentes appuient ce phénomène : outre l'explosion des cas de femmes autochtones disparues ou victimes d'homicides au Canada recensés par divers rapports de la GRC³⁹, Perreault (2015) se penche sur l'Enquête Sociale Générale (ESG) de 2014 et révèle un haut taux de victimisation chez les femmes autochtones, notamment une surreprésentation des cas d'agression sexuelle. La victimisation autodéclarée est trois fois plus élevée chez ces dernières : 115 cas pour 1 000 habitants comparativement à 35 cas pour 1 000 habitants chez les individus non autochtones.

Quant à la parentalité et au maintien des liens avec les enfants, autre besoin spécifique chez les femmes contrevenantes, le rapport Arbour (1996) précise que deux tiers des femmes incarcérées sont des mères et, de ce nombre, soixante-dix pour cent sont des mères

³⁹ Leur rapport de 2014 fait état de 1017 homicides de femmes autochtones entre 1980-2012. 164 femmes sont toujours portées disparues (paragr. 21).

monoparentales⁴⁰. La prise en compte des besoins spécifiques des femmes et la philosophie émanant du rapport *La création de choix* (1990) est reprise par Service correctionnel Canada. Ces principes gouvernent l’incarcération des femmes de ressort fédéral : pouvoir contrôler sa vie, des choix valables et responsables, respect et dignité, environnement de soutien et responsabilité partagée. Ces principes seront problématisés un peu plus loin.

La situation des femmes au provincial

En contrepartie, pour ce qui est des prisons pour femmes (sentences inférieures à 2 ans), Bertrand (2002) y observe une « stagnation des installations et des politiques, mais parfois [une] dégradation des lieux » (p. 139). Déjà, le rapport *La création de choix* (1990) témoigne d’un écart grandissant au niveau des services et des programmes disponibles dans les établissements provinciaux. Bertrand (2002) souligne aussi des lacunes en matière de soins en santé mentale. Dans certaines villes éloignées, les femmes sont logées dans les prisons pour hommes. À la prison de Hull, les femmes y sont incarcérées de manière sporadique dans l’attente de leur transfèrement au centre de détention Leclerc.

Au tournant du siècle, Bertrand (2002), fait le constat suivant : en matière d’occupation, l’entretien ménager est surtout réservé aux femmes. Quinze ans plus tard, L’Écuyer (2017) observe que les femmes ont accès à divers postes visant principalement à subvenir aux besoins de l’institution, c’est-à-dire à assurer son autosuffisance. L’un des secteurs primaires est la buanderie industrielle, laquelle accepte d’ailleurs des contrats venant de l’extérieur. L’Écuyer (2017) remarque que la nature des travaux s’inscrit en parallèle avec leur expérience professionnelle ou dans la sphère privée : l’entretien ménager. Par ailleurs, L’Écuyer (2017) problématise le travail

⁴⁰ La prévalence de mères monoparentales parmi les femmes incarcérées est d’ailleurs soulignée par Hamelin (1989).

rémunéré sous un autre angle : « C'est le cas de Lise qui a été comptable tout au long de sa vie et qui a occupé un emploi de commis de bibliothèque la fin de semaine à Tanguay. Elle souligne que les opérations qu'elle avait à réaliser étaient très simples, notamment sur le plan intellectuel » (p. 129). Somme toute, « la nature des tâches et leur quasi-gratuité nous amènent à nous poser la question du caractère sexué de cette main-d'œuvre non libre en milieu carcéral » (L'Écuyer, 2017, p. 126).

De part et d'autre, les conditions de détention affectent encore le mieux-être des femmes incarcérées tandis que le manque d'options ou de soutien ne répond pas à leurs besoins.

Le cas de l'établissement Leclerc : Enjeux et controverses

En 2016, la prison Tanguay ferme ses portes, une décision motivée par son apparente vétusté. Les femmes sont transférées à l'établissement Leclerc. Cet événement clef ne se passe pas sans heurts. En plus des polémiques que cette décision suscite chez des groupes telles la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et la Ligue des droits et libertés (LDL), une femme s'est enlevé la vie peu après son transfert dans la nuit du 8 au 9 avril (Desjardins, 2016). À titre comparatif, entre 2005-2015, dix suicides avaient été comptabilisés au centre de détention Tanguay. Entre autres choses, ces groupes déplorent les fouilles aléatoires et les nombreux « lockdown » en raison d'un manque de personnel.

Chesnay et collab., (2016) dénoncent pour leur part la mixité des lieux, un état des faits susceptible de raviver des traumatismes chez les femmes, ainsi que l'austérité des lieux, notamment la relative absence d'espaces viables pour accueillir des parloirs. Ce faisant, « le centre de détention Leclerc [est] un endroit somme toute peu adapté à la réalité des femmes incarcérées » (Chesnay et collab., 2016, paragr. 5).

Peut-on transposer une partie de ces enjeux à l'homologue du Leclerc : le centre de détention d'Ottawa-Carleton? À l'heure actuelle, ce dernier héberge des hommes et des femmes sur deux étages distincts. L'établissement est dans la mire des médias et de groupe d'activistes, dont le CPEP (*Criminalization and Punishment Education Project*). Outre les nombreux « lockdowns » en raison du manque de personnel entre 2015-2017⁴¹, les problèmes en matière de droits de la personne sont, depuis le 10 décembre 2019, dénoncés par l'entremise d'une ligne téléphonique (*Jail Accountability and Information Line*) et des rapports subséquents :

Inadequate medical and mental health care, the impacts of the restrictive and expensive institutional phone system, problems associated with canteen expenses and policies, the lack of appropriate winter gear to access yard time, barriers to access to justice, the excessive use of segregation, problematic interactions with staff, and poor conditions of confinement stemming from the management of intermittent sentencing (Speight et collab., 2019, p. 9).

Les autres plaintes subséquentes portent sur le manque de ressources communautaires, le manque d'accès aux règlements institutionnels (résultant en manquements) et les restrictions imposées aux visites⁴² (Speight et collab., 2019, p. 9). Ce groupe exemplifie aussi la question des décès en établissement en raison du recours à l'isolement comme instrument thérapeutique⁴³.

Cela n'est pas sans rappeler l'incident impliquant Julie Bilotta, une femme qui a accouché sur le plancher de sa cellule le 29 septembre 2012. Pendant cet accouchement traumatique, son fils a aspiré du méconium, un élément ayant potentiellement entraîné des problèmes respiratoires chroniques et son décès, un an plus tard (Fiander, 2014; Chartrand, 2005). Tel que l'explique Fiander (2014) : « Not only did guards fail to call an ambulance for Julie, but also, and perhaps

⁴¹ Un recours légal contre l'établissement est d'ailleurs intenté par un ancien détenu, lequel invoque notamment ce motif (Fedilo, 2016).

⁴² À la page 26 du même rapport, on explique que les fenêtres de temps allouées aux visites des détenus sont trop courtes : deux périodes de 20 minutes ou une période de 40 minutes par semaine. C'est pourquoi le CPEP recommande de prolonger cette fenêtre de temps à 90 minutes par semaine.

⁴³ La gestion de l'autoblessure par le recours à l'isolement cellulaire a été dénoncée par Leblanc, Kilty et Frigon (2013) et par l'Enquêteur correctionnel dans un rapport suivant le décès d'Ashley Smith à l'Établissement Grand Valley.

most significantly, they failed several times to inform healthcare staff within the jail itself of Julie's insistence that she was in labour and in need of immediate medical attention » (p. 44). Ces délais en matière de soins de santé sont ainsi pointés du doigt.

La décarcération à l'ère de la COVID-19

En mars 2020, en raison du virus de la COVID-19, un confinement généralisé a été imposé pendant quelques mois. Cette situation exceptionnelle a servi de levier aux activistes afin de rendre visible certains problèmes liés aux conditions d'incarcération des prisons ontariennes mais aussi afin de suggérer une solution s'inscrivant dans une réduction des méfaits : « [L]a remise en liberté de contrevenants jugés non dangereux pour freiner la propagation du virus (Spratt, 2020; CPEP, 2020). Spratt (2020) présente la situation de la manière suivante : « Ontario's jails, including the notorious Innes Road detention centre in Ottawa, are filthy, overcrowded, and populated by some of our community's most vulnerable people. In other words, they are a perfect petri dish for the spread of the novel coronavirus (paragr. 1) ». Cela s'explique par trois facteurs : « Des conditions insalubres, la surpopulation et des soins de santé inadéquats » (Spratt, 2020, paragr. 8). Pour le CPEP, cette mesure de désincarcération est invoquée pour les établissements fédéraux. Une campagne de sensibilisation est d'ailleurs en cours sur Facebook et sur Instagram à l'aide des mots-clés : #DontKillBill, #WhereisBlair et #lalibérationsauvedesvies.

Depuis la mi-mars 2020, les cas reçus par les tribunaux ont été suspendus et des initiatives de remise de liberté ont été mises de l'avant : « A growing number of suspects arrested on serious criminal charges have been ordered released from custody in recent weeks by judges concerned about the spread of COVID-19 in Canada's prisons » (Bell, 2020, p. 2).

En dépit de cette initiative, des doutes et des craintes s'actualisent : les personnes incarcérées contractent la COVID-19 et des secteurs sont mis en quarantaine. En date du 28 avril

2020, plus d'une centaine de personnes de ressort fédéral dont 52 femmes ont testé positives à l'Établissement Joliette; 8 à l'établissement de Grand Valley (SCC, 2019, tableau 3 et 4).

Somme toute, cette contextualisation de l'incarcération a permis de souligner quelques recherches phares, divers rapports clefs, la question des besoins spécifiques ainsi que les défis qui demeurent en la matière. Entre autres choses, certaines recommandations du rapport *La création de choix*, dont les solutions non carcérales, sont écartées⁴⁴.

Portrait clinique et socio-démographique

Certains facteurs sociodémographiques, des conditions structurelles et le type d'expériences vécues antérieures par les femmes créées des besoins particuliers en matière de gestion correctionnelle. Au sein de la population carcérale des femmes de ressort fédéral, quatorze pour cent d'entre elles ont plus de cinquante ans (BEC, 2018-2019, p. 116). Shantz et Frigon (2009) ont souligné la présence de barrières additionnelles en matière de réintégration pour cette clientèle, étant donné leur santé hypothéquée (problèmes chroniques) ainsi que le poids de l'institutionnalisation : « Markings of their sentences on their bodies and minds: tattooing, manners of speech, physical and mental health issues all reflect the realities of the institution » (p. 3).

La question d'un bilan de santé hypothéqué n'est pas réservée qu'aux femmes âgées de plus de cinquante ans. Trois éléments identifiés dans les centres de détention provinciaux font d'ailleurs obstacle au maintien d'une bonne santé : « [W]eight gain, accessing health care services, and smoking » (Chesnay, 2016, p. 105). La prise de poids a d'ailleurs été recensée par d'autres

⁴⁴ Afin de pallier en partie cette lacune, des organismes communautaires préconisent des solutions de rechange à l'incarcération pour les femmes ayant des démêlés avec la loi. Cela fait partie intégrante des objectifs de l'organisme Société Elizabeth Fry du Québec.

auteures se penchant sur la question de l’incarcération au féminin (Smoyer, 2016; de Graaf et Kilty, 2016). Selon Chesnay (2016), « 108 participants explained the collective problem of weight gain as the results of three factors: the predominance of starchy and sugary food, the lack of physical exercise, and the (over)use of psychoactive medications » (p. 108).

Giroux et Frigon (2011) observent un portrait clinique très peu reluisant chez les femmes incarcérées : problèmes de santé multiples, dont une grande proportion de troubles concomitants⁴⁵ et d’ITSS. Selon des intervenantes interviewées par Frigon et Strimelle (2003), la toxicomanie toucherait environ 80% de la clientèle féminine incarcérée (p. 51). Cela constitue un handicap de taille en matière de réintégration, surtout face au constat suivant : « La plupart des femmes ont mentionné avoir continué leur dépendance aux drogues après avoir quitté la prison » (Thériault, 2018, p. 78).

Par ailleurs, tel que l’indique à son tour le SCC (2018), la question de la santé mentale préoccupe : près de soixante-quinze pour cent des femmes sont atteintes d’un trouble de cette nature. De ce fait, le recours à des comportements d’autoblessure est fréquent chez ces dernières. En 2017-2018, 489 incidents d’automutilation ont été déclarés (BEC, 2018-2019, p. 116). Plus encore, « [d]e tous les incidents d’automutilation, 45,9 % impliquent des femmes autochtones » (BEC, 2018-2019, p. 119).

Somme toute, les femmes ont moult besoins. Elles présentent un niveau de scolarité relativement peu élevé et elles ont de faibles revenus d’emploi ou bien elles sont prestataires d’aide sociale. Chefs de famille monoparentale, elles souffrent souvent d’abus de substances couplés à des problèmes en santé physique et mentale. Encore aujourd’hui, les besoins particuliers des femmes incarcérées ne se traduisent pas nécessairement par une prise en charge adéquate.

⁴⁵ Le trouble concomitant affecte les deux tiers des femmes d’une étude menée par le SCC (2018). Celui-ci se traduit par un abus de substance couplé à un trouble de personnalité limite ou de personnalité antisociale.

Thériault (2018) affirme que l'un des thèmes les plus récurrents invoqués par les détenues et les intervenantes est représenté par un manque de services (p. 64).

Si la section précédente a un caractère hautement descriptif, les sections suivantes possèdent un caractère analytique et critique. Pour faciliter leur lecture, les enjeux de l'incarcération au féminin ont été organisés spatialement et thématiquement. D'abord, la question de l'assujettissement prend la forme d'une grille de lecture hétérosexiste ou universalisante pour penser l'espace pénal ou les méthodes actuarielles. Ensuite, l'assujettissement traverse quatre espaces qui témoignent de divers effets allant de l'oppression de genre ou de culture à l'impossibilité d'actualiser son rôle de mère : l'aire de la fouille, les pavillons de ressourcement, les unités résidentielles et l'unité mère-enfant. Le premier espace est pensé comme un site de contrôle (Frigon, 2012) qui marque et revictimise les femmes étant donné leurs expériences antérieures (Hamelin, 1989; Kilroy, 2002; Pereira 2000/2001; Davis, 2003; Hutchison, 2019). Les trois autres sont analysés en termes d'écarts entre la théorie et la pratique : les éléments entravent leurs besoins en matière d'autonomie et de parentalité. Enfin, la dernière section porte sur la part de résistance à même l'espace pénal pour s'ajuster aux contraintes et aux privations.

Entre assujettissement et résistance : les enjeux de l'incarcération au féminin

En guise de préambule, Rostaing (2017) associe trois processus d'invisibilisation des recherches gravitant autour de l'incarcération des femmes :

[1.] La non-distinction, liée au principe de l'égalité formelle entre femmes et hommes détenus, conduit à la négation des différences : les femmes disparaissent dans la masse des détenu.e.s. [2.] L'*androcentrisme*, du fait de la supériorité numérique des hommes détenus, priorise l'étude du cas général au détriment du particulier : les femmes, considérées comme des cas à part et peu représentatifs, sont oubliées des recherches sur les prisons. [3.] La valorisation de la différence favorise la compréhension du traitement différencié réservé aux femmes, mais elle tend à faire des femmes détenues des cas spécifiques et à les marginaliser du cas général (paragr. 13).

La première série d'enjeux s'explique par l'hégémonie masculine : le fait de penser l'incarcération ou les méthodes actuarielles à partir du standard d'hommes hétérosexuels. Cette norme est vue comme un carcan discriminatoire. Autrement dit, le milieu carcéral est problématisé par l'entremise des structures patriarcales qui le traversent. Ceci constitue une intersection toxique selon Faith (2002) :

En tant qu'institutions de l'État, les prisons sont de structure autant que d'idéologie patriarcales, une opération militariste et masculinisée⁴⁶ tout à la fois inaptes à la socialisation de la plupart des femmes et à l'identification des rôles selon le genre. Les prisons ne guériront pas les femmes des abus et des souffrances physiques et émotionnelles subies durant des années, ou de la pauvreté qu'elles ont généralement endurée avant l'emprisonnement. Les prisons n'offrent pas aux femmes les ressources qui les aideraient à rebâtir leurs vies et à prendre soin de leurs enfants, ni à apprendre comment résister de façon constructive à la discrimination raciale (p. 131).

Autrement dit, « les femmes justiciables forment une minorité dans un système dont les lois sont faites majoritairement par des hommes pour gérer des actes commis le plus souvent par des hommes » (Hamelin, 1989, p. 80). Dorénavant, les programmes et les évaluations correctionnelles façonnés par une logique hétéropatriarcale prennent en compte les catégories genrées. Cela provoque, selon Davis (2003), le *gendering* : des schèmes misogynes appliqués aux femmes et le renforcement de l'idée selon laquelle la femme criminalisée est anormale (folle).

D'autres désignent les effets délétères de la prise en compte du genre dans les grilles d'évaluations risques/besoins par l'entremise du *gender responsiveness* (Pollack et Balfour, 2013; Hannah-Moffat, 2008; Kilty et DeJ, 2012). « The introduction of gender-responsive penalty in the 90's acted as a gateway for women-centered interventions aimed at reproducing normative femininity through discourses about what it means to be a "good" mother » (Kilty et

⁴⁶ « [L]es femmes justiciables forment une minorité dans un système dont les lois sont faites majoritairement par des hommes pour gérer des actes commis le plus souvent par des hommes » (Hamelin, 1989, p. 80).

Dej, 2012, p. 108). Ainsi, la parentalité est recadrée par de telles évaluations. Ceci montre aussi une intersection clef à mon analyse : la maternité et la performativité du genre.

Outre cette construction discursive de la mère digne et de la mère indigne, pour Hannah-Moffat (2008), la prise en compte de la catégorie femme se traduit par des évaluations défavorables : les lacunes relationnelles et les comportements d'automutilation sont perçus comme des facteurs criminogènes⁴⁷. Il en est de même pour des facteurs résultant d'après Miller (2007) d'une oppression culturelle systémique auprès des femmes autochtones : « Issues such as substance abuse, unemployment and domestic violence should be considered through the lens of the historical damage caused to Aboriginal communities by colonization and discriminatory government laws and policies » (p. 22).

Dans ce type d'évaluations, la femme (norme) est associée à une famille nucléaire. De plus, elle est monogame, blanche et hétérosexuelle. Cela ne correspond pas aux paramètres et au profil diversifié des femmes incarcérées. Ainsi, ces facteurs et ses paramètres se traduisent par des évaluations défavorables, notamment à des facteurs de risques accrus. Cela est tout particulièrement vrai pour les femmes autochtones, surclassifiées à un secteur de sécurité maximum⁴⁸.

Plus encore, les modèles mixtes de gestion sont subjectifs (traversés par des jugements de valeur) et discriminatoires. Les catégories ne tiennent pas compte des éléments propres à l'expérience des femmes et à leur contexte : leur monoparentalité, leur précarité socio-

⁴⁷ Kilty (2006) souligne deux points similaires à l'endroit des évaluations actuarielles : la transformation des besoins des femmes en tant que risques et l'interprétation des comportements d'autoblessure sous cet angle. Par exemple, l'autoblessure est gérée par leur isolement préventif.

⁴⁸ Cette conséquence est d'ailleurs d'actualité. Le rapport 2018-2019 du bureau de l'enquêteur correctionnel fait référence à la surreprésentation des femmes autochtones dans les unités de garde fermée.

économique, la nature du délit ou les éléments culturels⁴⁹. Ils ne reflètent aucunement les subjectivités individuelles (Hannah-Moffatt et Shaw, 2001). Cette vision universalisante et colonialiste est aussi présente en aval : au niveau de la prise en charge des risques, par exemple. Allspach (2010) un modèle unique en toxicomanie est mis à la disposition des femmes. Ce dernier ne possède pas une approche holistique et occulte les valeurs ou les particularités culturelles des Premières Nations.

Ainsi, le patriarcat ou le modèle blanc hétérosexiste sont perçus par les auteurs comme étant deux structures oppressives qui produisent son lot d'enjeux chez les femmes. Plus encore, le non-respect des besoins particuliers, à savoir les expériences antérieures d'abus et de violences sexuelles chez les femmes, est responsable d'un certain « marquage du corps » dans l'univers carcéral (Frigon, 2012).

Victimisation antérieure : problématisation de la fouille à nu

Le corps des femmes est un site de contrôle dans l'espace carcéral (Frigon, 2012). Dans l'environnement carcéral, l'absence de miroirs jusqu'en 1974 et les expériences olfactives gravitant autour du désinfectant montrent que les corps y sont transparents et « sans importance » (p. 235). Cette « invisibilisation » est décuplée par l'isolement cellulaire. En revanche, à des fins de sécurité, le corps est dénudé et examiné visuellement à l'admission et à des moments clefs tels après une visite contact. Dans l'univers carcéral, il est interprété en tant que récipient potentiel de contre-bande (Cousineau et Frigon, 2016).

⁴⁹ La monoparentalité et la précarité socio-économique sont d'ailleurs identifiées et reprises par Service correctionnel Canada (2008), Strimelle et Frigon (2007), Blanchard (2002), Hamelin (1989), de même que les rapports La création de choix (1990) et celui de la juge Arbour (1996). Il serait possible d'ajouter à cette liste la complexité et la nature des problèmes en santé mentale (Enquêteur correctionnel, 2015-2016). Par ailleurs, la monoparentalité et la précarité socio-économique sont présentes du côté des hommes incarcérés, mais dans une moindre proportion.

Ces événements sont hautement traumatiques pour ces femmes selon Hamelin (1989) et Kilroy (2002). L'expérience de fouille à nu est réinterprétée par ces dernières comme une agression sexuelle (une sexualisation par la négative) (voir aussi Davis, 2003; Hutchinson, 2019; Pereira (2000/2001). D'ailleurs, les deux tiers d'entre elles ont été victimes d'abus sexuels au cours de leur vie. La fouille à nu comprend l'absence de consentement éclairé (aspect non désiré), un pouvoir vertical et la présence de l'autorité, des dimensions qui peuvent être d'ailleurs associées au viol (Hamelin, 1989, p. 132). L'absence de consentement permet de caractériser la fouille à nu en tant qu'agression sexuelle : « The experiences the women shared clearly demonstrated that they were in a subordinate, less powerful position than the guards who performed strip searches on them. Because of this power imbalance, the women described not being able to say "no" to being strip searched » (Hutchison, 2019, p. 167). Ainsi, Frigon (2012) voit le corps des femmes incarcérées comme étant revictimisé et marqué par cette procédure. Certaines procédures font d'ailleurs l'objet d'examen par l'Enquêteur correctionnel, notamment : « L'introduction de méthodes et d'un protocole de fouille à nu "aléatoire" dans les établissements pour femmes (ratio de 1:3) » (2018-2019, p. 3). À cet égard, il y a une reproduction de la violence par l'institution auprès de ces femmes.

L'idée de revictimisation ou l'évocation de traumatismes antérieurs n'est pas réservée qu'à la fouille à nu. En effet, les mesures adaptatives d'hébergement dont bénéficient les femmes trans* font l'objet de plaintes :

Certaines délinquantes ont exprimé des préoccupations à mon bureau concernant leur sécurité lorsqu'une femme transgenre est transférée dans un établissement pour femmes. La préoccupation soulevée est compréhensible, particulièrement lorsqu'on tient compte du fait que la plupart des femmes purgeant une peine de ressort fédéral ont vécu d'importants traumatismes et de la violence sexuelle et physique au cours de leur vie (BEC, 2018-2019, p. 127).

Il est important de nuancer cet état des faits. Cela ne signifie pas que les femmes trans* posent un risque à la santé et à la sécurité des femmes cis. Néanmoins, certaines femmes détenues ont la perception que la présence de certaines femmes trans* peut ré-évoquer des traumatismes sexuels antérieurs.

Les réformes spatiales pour répondre aux besoins particuliers des femmes : écarts et enjeux

Trois espaces ont été aménagés pour répondre aux besoins particuliers des femmes et ce, conformément aux cinq principes directeurs du rapport repris par le SCC en matière de gouvernance de ces dernières. Ces réformes spatiales et philosophiques semblent réifier, la plupart du temps, des différences sur la base du genre (sexe). Elles procèdent aussi à une revalorisation d'une norme féminine imposée.

Prenons d'abord l'exemple des pavillons de ressourcement. Ces derniers montrent en quoi le colonialisme, une structure d'assujettissement et d'oppression persiste (Allspach, 2010). Le pavillon de ressourcement maintient « leurs responsabilités en tant que femmes, mères et membres de la communautés » (Frigon, 2002, p. 363). La résistance peut se caractériser par la possibilité, pour les personnes autochtones, d'exprimer des facettes culturelles et d'être en constante communication avec les Aînés. Ces deux éléments amoindrissent les pertes et les privations associées à une incarcération plus traditionnelle.

Or, l'assujettissement se produit par le maintien de rôles sociaux (de mère et d'épouse) en vertu d'une grille de lecture dominante (blanche et hétérosexiste). L'approche pénale présuppose que les femmes autochtones sont de mauvaises mères et ont besoin d'acquérir des habiletés parentales. Le modèle explique leur infériorité par des lacunes culturelles, sociales et technologiques pouvant être corrigées par l'entremise de programmes de régulation du comportement.

Par ailleurs, les loges de guérison sont fortement critiquées, car elles ne remettent pas en question l’incarcération (Bertrand, 2002). Ces établissements ont augmenté le nombre de places et de cellules d’isolement disponibles. Malgré l’aspect innovant de la loge de guérison, certains de ses éléments répressifs en font une punition en soi (Faith, 2002). Au-delà de cet espace clef, Chartrand (2005) explique en quoi le traitement général des femmes autochtones témoigne d’une violence institutionnelle.

Les unités résidentielles de ressort fédéral : entre autonomisation et domestication

De part et d’autre, ces espaces participent à un objectif plus large de contrôle camouflé. Autrement dit, ces espaces s’inscrivent dans une optique de surveillance « insidieuse qui pénètre dans les fibres les plus intimes de la personne » (Frigon, 2004, p. 367). Les modifications cosmétiques avec le vocabulaire d’intervenante de première ligne et les jolies maisonnettes cherchent à remplir un contrôle relationnel qui se traduit par une « "répression dans un gant de velours" » (p. 367). Selon Frigon (2009), de par ces effets, il y a un élargissement du filet pénal et une violence à l’endroit des femmes. Les femmes sont conditionnées à s’autogérer (accomplir des tâches pour remplir leurs besoins primaires) et elles peuvent discipliner celles qui ne contribuent pas (un droit de vote collectif peut mener à l’expulsion d’une résidente récalcitrante).

Plus encore, Cousineau et Frigon (2016) recensent au sein des unités résidentielles des effets qui sont de l’ordre de l’aliénation : « Cela s’explique en partie par les limites qui leur sont imposées en termes de budget alimentaire. Le cas présent, ces détenues ne peuvent avoir accès à certaines denrées ou aliments riches en vitamines et minéraux. Les options végétaliennes ou biologiques sont elles aussi limitées » (p. 337). Cet effet conduit donc, selon Frigon (2012), à une désertification du goût en plus d’une prise de poids, conséquence recensée par Smoyer (2016), de

Graaf et Kilty (2016) et Chesnay (2016) à la fois dans les établissements de ressort provincial et fédéral.

Quant à Cousineau et Frigon (2016), elles problématisent le fonctionnement de l'unité résidentielle à la lumière d'un carcan de domestication et de conformité avec des attentes genrées. En effet, le fonctionnement de l'unité résidentielle amène une division des tâches ménagères tandis que les femmes doivent nettoyer leurs vêtements et préparer leurs repas grâce à une épicerie hebdomadaire de trente-cinq dollars. En contrepartie, cette logique peut amenuiser l'institutionnalisation et favoriser l'autonomisation des résidentes en posant des choix et des actions quotidiennes: la capacité de faire le budget alimentaire à partir d'une liste standardisée et de préparer leurs repas, notamment.

L'unité mère-enfant : sa logique entourant sa mise en place et sa sous-utilisation

Des politiques différentes caractérisent les femmes enceintes ou les mères, ce qui en fait un groupe à part selon Cardi (2009). Si les agents et détenues de son étude font allusion à de meilleures conditions de détention pour celles-ci, actualisées notamment par des quartiers mères-enfants ou des *nursery*, d'autres s'entendent pour voir la maternité sous cet angle : « Que ce soit en amont ou à l'intérieur même des prisons, la maternité apparaît pour les femmes comme une protection relative à l'incarcération. Le statut de mère (réalisé ou potentiel) fonctionne comme un "bénéfice secondaire à la situation de dominée" » (Cardi, 2009, paragr. 12).

Quoiqu'il en soit, le motif sous-jacent aux unités mère-enfant est représenté par le maintien du lien mère-enfant⁵⁰. De part et d'autre, la parentalité est reconnue en tant que besoin particulier⁵¹.

⁵⁰ En guise de contre-argument, Casey-Acevedo (2004) constate que les mères qui bénéficient de la visite de leurs enfants mineurs ont plus de difficulté à s'ajuster à la vie carcérale. Cela se traduit par des comportements violents et transgressifs de leur part.

⁵¹ Cardi (2009) souligne une réappropriation genrée au cœur de l'institution : « En prison, la référence à la maternité sert également à définir le statut social des détenues, en comparaison à celui des hommes » (paragr. 8).

Selon le BEC (2013-2014), « trois détenues sur quatre ont aussi des enfants de moins de 18 ans » (section 5, paragr. 5). Ce faisant, Blanchard (2002) observe que la majorité des enfants (67,4%) demeurent sous la responsabilité légale de leur mère, bien que cette statistique ne se traduise pas nécessairement en situation de vie commune (les enfants peuvent être placés chez un proche parent, notamment)⁵².

En revanche, l'étiollement des liens familiaux est dénoncé (La création de choix, 1990; Arbour, 1996). Deuxièmement, conformément à l'article 9 de la Convention des Nations Unies, l'enfant devrait maintenir un contact régulier avec le parent dont il est séparé (Murray, 2014). Troisièmement, les visites se veulent une manière d'amenuiser l'impact de l'incarcération parentale chez l'enfant^{53, 54}. Les effets bénéfiques sont aussi présents chez les mères incarcérées. Snyder, Carlo, & Mullins (2002) partagent l'avis suivant : « It appears that greater contact and communication between mothers and their children may produce more positive perspectives of their relationships » (p. 53).

Or, la question des mères incarcérées n'est pas exempte de problèmes. Chesnay (2016) souligne qu'à l'intérieur des centres de détention provinciaux, la grossesse se vit comme une expérience traumatique traversée par des privilèges différentiels. D'ailleurs, Kilty et Dej (2012)

⁵² Cardi (2009) présente des statistiques qui nuancent ce portrait. « [D]'après les données issues du fichier national des détenus (fnd), en 2002, seules 42 % des femmes incarcérées déclaraient avoir un enfant à charge à leur entrée en prison, contre 32 % pour les hommes » (paragr. 8).

⁵³ Elle est interprétée à la lumière d'un *adverse childhood experience (ACE)*⁵³ en raison des déficiences d'ordre émotionnel, social et neurologique que cela provoque (Arditti et Salva, 2015, p. 551). Cette expérience peut même affecter leur vie adulte en matière d'instabilité maritale (Murray, 2014, p. 4) et de chômage (Murray et Farrington, 2008, p. 161). Murray et Farrington (2008) tiennent la conclusion suivante : « The average odds ratio was 3.4, showing that parental imprisonment (compared with no history of parental imprisonment) approximately trebles the risk for antisocial-delinquent behavior of children » (p. 152). Plus conservateur, Murray (2014) observe quant à lui une augmentation modérée de ces mêmes comportements (p. 145). De part et d'autre, Sykes et Petit (2015) observent que les enfants de parents incarcérés sont victimes d'une exclusion sociale exacerbée (une stigmatisation par ricochet). Entre autres effets, l'atomisation du lien d'attachement est observée (Poehlmann, 2010; Snyder et collab., 2012, p. 37), de même qu'une prise en charge des soins par un tiers et une dislocation des repères (Dubéchaud et collab., 2000).

⁵⁴ Arditti et Salva (2015) soulignent une conséquence négative pour les enfants : « Our study specifically [sic] supports theorizing that visitation may be a proximal traumatic reminder » (p. 558).

reprennent cette idée de privilèges, cette fois pour créer une analogie avec le processus de stigmatisation : « The second consequence of building the new momist discourse from a place of privilege is that women who are categorized as "bad" mothers may come to recognize themselves as failures » (p. 13). Il y a donc internationalisation de ce discours, notamment chez les femmes incarcérées aux prises avec une dépendance.

Cet effet peut être le résultat d'une logique de la « répression dans un gant de velours » (Frigon, 2004, p.367). Celui-ci a des ramifications à ce niveau : les mères incarcérées sont perçues comme un risque et sont soumises à une surveillance. Pourquoi? Le risque est d'ordre socio-psychologique : elles doivent être recadrées parce que ce sont potentiellement de mauvaises mères (Cardi, 2007b). Kilty et DeJ (2012) identifient ainsi les dynamiques inhérentes à la construction de la maternité carcérale : « Surveillance is a key component in the development of a hierarchy of motherhood, and takes three broad forms: self-surveillance, surveillance by general others, and state surveillance » (p. 14). En naviguant ces trois ordres de surveillance, les femmes peuvent faire correspondre leurs compétences parentales aux attentes institutionnelles.

Plus encore, un autre type de risques peut être mis de l'avant : celui de l'étiollement du lien mère-enfant. Pour pallier ce risque, des initiatives « surveillées » sont mises à leur disposition. Autrement dit, « [f]requently, the mother-child bond is at risk due to maternal incarceration. In response to this, prison programs, like the MCP, were designed to facilitate, maintain and develop the mother-child bond while the mother is incarcerated, through full-time residency, part-time residency and regular visits » (Miller, 2017, p. 22). Bien sûr, le maintien du lien mère-enfant est vu comme levier à l'aménagement de ces espaces. Ainsi, au sein de ces unités mère-enfant, les enfants qui y sont admissibles peuvent demeurer avec leur mère à temps partiel (jours fériés et fins de semaine) jusqu'à l'âge de six ans et à temps plein jusqu'à l'âge de quatre ans. Ces espaces clefs

valident et réifient une vision stéréotypée dominante d'une mère compétente. En plus de ce « carcan normatif », plusieurs critères d'éligibilité deviennent des barrières. D'entrée de jeu, seules les femmes ayant une cote de sécurité minimale et moyenne pouvaient y participer (Service correctionnel Canada, 2007). Depuis 2008, d'autres exigences se sont ajoutées, notamment une bonne communication avec les services sociaux. De plus, les femmes ayant commis des crimes graves accompagnés de violence, de nature sexuelle ou à l'endroit d'enfants sont exclues de ce programme (Wesley, 2012, p. 22; Miller, 2017).

Ces nouvelles mesures sont façonnées encore une fois selon la notion de risques. Cela a un impact considérable en matière d'accès au programme mère-enfant⁵⁵, les détenues autochtones étant particulièrement touchées. Alors que Miller (2017, p. 22) aborde la question de la participation décroissante des femmes aux unités mère-enfant, Wesley (2012) et Brennan (2014) recensent de faible taux de participation oscillant entre 1 et 2 enfants à temps plein, parfois aucun.

Plus précisément, Miller (2017) explique en quoi les critères d'accès aux programmes mère-enfant discriminent les femmes Autochtones. Elles sont surreprésentées dans le secteur maximum et plusieurs ont commis une infraction violente. Comparativement à leur homologue blanche, elles se retrouvent plus fréquemment dans un contexte où elles sont susceptibles d'être victimes de fémicide. Ainsi, elles ont recours à la légitime défense et souffrent du syndrome de la femme battue. Enfin, « [t]he necessary involvement of child protection services may discourage Aboriginal mothers from the program given the painful history of government policies passed to remove Aboriginal children from their families, such as those relating to the residential school system and the 60's scoop » (p. 15).

⁵⁵ Ceci n'est pas le seul facteur explicatif. « One barrier contributing to the low participation rate in the MCP is the physical environment of prisons. CSC's directives state that inmate accommodation for single occupancy is priority over the MCP » (Miller, 2017, p. 9).

En revanche, selon Cousineau et Frigon (2016), les « unités mère-enfant gagneraient à être mieux gérées. Ces espaces portent en eux un potentiel de résistance et témoignent d'un gain de contrôle par les femmes, de leur autonomisation en tant que mères, de la réappropriation d'un contact régulier avec leur enfant ainsi que d'une capacité à poser des choix quotidiens en matière de soins et d'éducation » (p. 340). Selon Miller (2017), pour les femmes autochtones, l'accès à ces unités restaure le lien mère-enfant en plus d'éviter la réactivation de traumatismes inscrits dans l'histoire des écoles résidentielles.

Actuellement, cette sous-utilisation contribue à aliéner les détenues par rapport à leur maternité (Frigon, 2012). L'aliénation transcende l'accès à cet espace. Au niveau fédéral et provincial, les difficultés de maintien des liens par l'entremise des téléphones et des visites font régulièrement l'objet de plaintes (Speight et collab., 2019; BEC, 2018-2019). De manière générale, Thériault (2018) conclut : « Le système correctionnel ne tient pas compte de l'importance de la relation mère-enfant dans la conception des politiques en faveur des femmes en milieu carcéral » (p. 76).

Enfin, il est possible de problématiser les unités mère-enfant à la lumière de la genrisation, c'est-à-dire de l'essentialisation du genre. La présence des unités mère-enfant au fédéral uniquement du côté des femmes⁵⁶ est justifiée par le fait que 70% d'entre elles sont monoparentales (Juge Arbour, 1996). Or, ceci renforce l'illusion que la maternité est naturelle et peut empêcher la mise en place de programmes similaires auprès des pères incarcérés.

⁵⁶ Peu d'organismes et d'initiatives sont en place au Québec pour maintenir le lien père-enfant. « Parmi les heureuses exceptions, il faut mentionner les aumôniers des différents établissements du service correctionnel canadien, les organismes Continuité famille auprès des détenues (CFAD) et Relais Famille, ainsi que le programme "Grandir sainement avec un père détenu" de la Maison Radisson de Trois-Rivières » (Lafortune, Barrette et Brunelle, 2005, paragr. 15). Au niveau des établissements communautaires résidentiels chapeautés par Service correctionnel Canada, le CRC d'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec offre aussi un programme père-enfant.

Somme toute, au niveau des établissements fédéraux, trois espaces ont été aménagés pour répondre aux besoins particuliers des femmes : leur capacité à poser des choix valables, le respect de la culture autochtone et la réalité monoparentale. Bien que progressistes et moins privatifs qu'auparavant, ces espaces dits réformés véhiculent des attentes genrées ou colonialistes. Par ailleurs, la surenchère des critères d'admissibilité aux unités mère-enfant discrimine plusieurs femmes.

La résistance : un levier microsociologique

Malgré les diverses formes d'oppression qui assujettissent les femmes, ces dernières peuvent résister à l'intérieur de ces trois espaces et, de manière générale, à travers l'espace carcéral. Ainsi, au-delà de son rapport aux normes genrées, l'agentivité se traduit parfois par des actes de résistance souvent perçus par le personnel comme étant perturbateurs. Smoyer (2016) conceptualise la résistance comme un élément tantôt négocié, tantôt visible, parfois discret. Les stratégies recensées par Kilty et Dej (2012), Bosworth (1999), Rowe (2011) et Frigon (2012) visent à se réapproprier un sens d'identité.

Pour Frigon (2009, 2012), Kilty (2006, 2009) et Chesnay (2016), en résistant, les femmes mobilisent leur corps en tant que levier⁵⁷. Ce faisant, l'agentivité se solde par un *embodiment* (prise de corps) subjective chez Chesnay (2016) : « Participants could each still find a place to negotiate and adjust to the "imperatives to be healthy" » (p. 106). Pour Frigon (2009, 2012) et Kilty (2006, 2009), la stratégie préconisée par les femmes détenues est l'autoblessure, laquelle devient une tentative d'ajustement (*coping*). Plus précisément, pour

⁵⁷ Ou, le cas de l'isolement, chez Frigon (2012), elles mobilisent l'espace.

Frigon (2009), « [l']automutilation peut, dans certains cas, se vivre comme une quête de sens parce qu'il n'y a pas d'autre chose » (p. 51).

Chez Bosworth (1999), Kilty et Dej (2012) et Rowe (2011), la prise de pouvoir est surtout de nature interactionnelle et locale. Les femmes détenues déstabilisent les discours institutionnels et les modèles normatifs de mère, de femme et de recluses. Pour Kilty et Dej (2012), les femmes inscrivent leur identité de mères à l'intérieur d'un récit de rédemption. D'une part, elles gèrent le stigmate d'une mère toxicomane en essentialisant leur maternité et en présentant celle-ci comme une composante clef de leur identité véritable⁵⁸ (Kilty et Dej, 2012). D'autre part, elles se revalorisent en tant que bonnes mères⁵⁹ par la négative : « Some women attributed their lack of visible mothering as a testament to putting their children's well-being before their own » (Kilty et Dej, 2012, p. 17).

Les femmes incarcérées chez Bosworth (1999) se redéfinissent aussi en essentialisant leurs besoins en tant que femmes et en tant que mères à même la place publique, par exemple en faisant la requête de produits hygiéniques et d'aliments riches en fer. Outre cela, elles déstabilisent la notion de la maternité en évoquant des habiletés parentales qui seraient traditionnellement mises en cause. Par exemple, une participante se dit bonne mère car elle a encouragé sa fille mineure à consommer de l'alcool en sa compagnie. Ce faisant, elle pouvait la surveiller et elle considérait que ce comportement moins à risque que la consommation de drogues.

Chez Bosworth (1999), la résistance entreprise par les femmes permet de pluraliser la compréhension de la catégorie femme (comme étant traversée par la culture et la sexualité) et de brouiller les frontières du domaine privé et public. Un peu comme chez Rowe (2011), la résistance

⁵⁸ Ceci dresse un parallèle avec l'étude de Stone (2016). Pour cette dernière, les personnes détenues mobilisent un récit de rédemption afin de résister, c'est-à-dire de contrecarrer la stigmatisation de leur identité institutionnelle.

⁵⁹ Cette stratégie permet aux femmes de mobiliser maladroitement des discours institutionnels de « bonnes mères » et de répondre aux attentes néo-libérales.

visent la revalorisation identitaire en mobilisant des compétences sociales ou des expériences antérieures. Ceci vise à contrecarrer ce qu'elles perçoivent comme un traitement infantilisant et un abaissement de statut. Le temps de ces « remises à niveau », leur image de recluse est mise en arrière-plan⁶⁰.

D'autres pratiques de résistance recensées par des scientifiques sociaux portent directement sur le *self-care* ou le recours à des canaux légaux en matière de plaintes et griefs (L'Écuyer, 2017). Certaines ont une portée conceptuelle, d'autres portent sur l'espace : le renouvellement du sens octroyé à l'intimité (Joël-Lauf, 2009), l'association d'une connotation positive (échappatoire) à l'isolement (Frigon, 2012), la reconfiguration des parloirs pour les rendre féconds à la sexualité (Ricordeau, 2009). Les pratiques de résistance à même l'espace concernent aussi la transformation de leur cellule en espace pour soi (Lavigne, 1999; Baer, 2005; Bony, 2015), à savoir un endroit domestiqué ou décoré à l'aide de biens symboliques.

Enfin, la résistance peut s'exprimer par une évocation psychologique : le sommeil ou la formation de solidarités⁶¹ (Lavigne, 1999). Smoyer (2016) ainsi que de Graaf et Kilty (2016) conceptualisent les pratiques relatives au stockage et à l'échange de nourriture sous cet angle. En plus de marquer des transgressions par rapport aux règlements institutionnels, ces actes de résistance témoignent parfois d'une solidarité auprès des nouvelles détenues. Quoiqu'il en soit, il est question d'agentivité, de contrôle de soi et somme toute, d'ajustement aux pertes et aux privations.

⁶⁰ Ceci a des échos avec Le Caisne (2000) qui observe que les hommes détenus étiquetaient toujours les sales types comme étant l'Autre et banalisaient leur infraction en la comparant à celles d'autrui. Cette stratégie permettait de se réapproprier une identité plus positive que celle de reclus.

⁶¹ Ce que Cunha (1995) désigne comme la formation de dyades préférentielles dans des espaces clefs tels la ferme et l'infirmerie.

*La résistance et la sexualité entre femmes*⁶²

La résistance peut être le mode d'expression d'une sexualité en milieu carcéral. Parce qu'ils sont qualifiés de perturbateurs (Lavigne, 1999), les rapprochements homoérotiques caractérisent la résistance. Ils sont typiquement découragés par le personnel. Plus précisément, les actes sexuels entre deux personnes incarcérées sont interdits par les règlements institutionnels. En effet, l'indécence publique fait partie des huit types de manquements disciplinaires mis en exergue par les prisons québécoises (Services correctionnels du Québec, 2007)⁶³. En abordant la question du corps asexualisé par l'institution, Frigon (2012) fait aussi référence à l'interdiction de relations intimes entre femmes. Et pourtant, ces rapprochements entre femmes marquent une résilience : la prise en charge de leurs pulsions sexuelles, la réappropriation de leurs désirs ou l'inscription d'expériences sensuelles plus positives (Cousineau et Frigon, 2016).

Cette conceptualisation de la sexualité lesbienne à travers le prisme de la résistance n'est pas exhaustive. Pour d'autres auteurs, la sexualité lesbienne prend la forme d'un calcul utilitariste : des transactions de type coût-bénéfice chez Joël (2013). Parfois, la sexualité lesbienne est traversée par des contrôles différentiels par les pairs et par le personnel en fonction de l'espace; les lieux privés (cellules) étant traversés par des contrôles plus souples et une tolérance générale tandis que

⁶² Hensley, Tewsbury et Kocheski (2002) décrivent le manque d'études gravitant autour de ce sujet.

⁶³ « Une personne incarcérée commet un manquement et contrevient à l'article 68 du Règlement d'application de la Loi sur le système correctionnel du Québec quand elle : 1°) fait usage de violence physique, d'un langage ou de gestes injurieux ou menaçants envers une autre personne incarcérée, un membre du personnel ou de toute autre personne; 2°) altère ou endommage les biens de l'établissement, du Fonds de soutien à la réinsertion sociale, d'une personne incarcérée, d'un membre du personnel ou de toute autre personne; 3°) refuse de participer aux activités obligatoires; 4°) entrave le déroulement des activités, y compris les activités du Fonds de soutien à la réinsertion sociale, en fournissant volontairement un rendement insatisfaisant, en créant des conflits avec les autres personnes incarcérées, les membres du personnel ou avec les personnes responsables des activités, en se moquant d'eux, en les harcelant, en les provoquant ou en dérangeant leur travail; 5°) est en possession, fait usage ou fait le commerce d'objets non autorisés ou interdits, notamment des boissons alcoolisées, des drogues, des stupéfiants, des médicaments non prescrits, des clés ou tout autre objet qui peut être considéré comme une arme offensive, tels un éclat de verre, une pièce de métal, de bois ou de plastique; 6°) fait le don ou l'échange d'objets sans y être autorisée par le directeur de l'établissement (DE); 7°) commet des actes de nature obscène, notamment le fait de se masturber en public, de solliciter en public ou d'offrir en public à une personne une relation sexuelle, ou de s'adonner en public à une relation sexuelle; 8°) refuse de se conformer aux règlements ou aux directives de l'établissement » (Service correctionnels du Québec, 2007, p. 3).

les gestes affectifs entre femmes sont fortement réprimés dans les espaces publics (Joël, 2016). Quant à Gaillard (2015), il distingue la sexualité situationnelle et l'homosexualité antérieure⁶⁴. Cette dissociation a été reprise par de nombreux auteurs dont les figures de proue : Ward et Kassebaum (1965) et Giallombardo (1966). Tel que l'observe Gaillard (2015) :

Les femmes détenues attestent qu'elles jouissent d'une indépendance entre elles quant à la capacité à aimer ou à pratiquer ce qu'elles veulent à l'abri des diktats de la norme hétérosexuelle. L'homosexualité y est facilement vécue comme une pratique substitutive des rapprochements charnels devenus impossibles dans un univers monosexué (paragr. 10).

Pour L'Écuyer (2017), la sexualité lesbienne est marquée par une expérience négative : « Nous avançons que plusieurs relations conjugales semblent contribuer à recréer des rapports entre dominantes et dominées parmi les détenues » (p. 201). Ceci a des échos avec Einat et Chen (2012) qui associent principalement les relations lesbiennes à une exploitation économique.

Quoiqu'il en soit, de par la résistance, les femmes incarcérées gagnent une parcelle de libre-choix et d'autonomie et ce faisant, peuvent amenuiser certaines contraintes ou privations (de Graaf et Kilty, 2016; Smoyer, 2016; Joël-Lauf, 2009). Parce qu'elle porte parfois sur les questions de l'expression de la sexualité, parfois sur la réappropriation du sens attribué à l'intimité, la résistance permet de faire le pont avec la prochaine section de la recension des écrits : l'intimité. En plus de décortiquer les divers sens associés à l'intimité, j'explore son déploiement dans l'univers carcéral.

Troisième panorama : l'intimité

Suivant une approche intersectionnelle, j'examine les questions de genre, mais aussi ses enchevêtrements avec la sexualité, la culture, la classe et les structures cis/trans*, notamment.

⁶⁴ Il distingue aussi la question de l'identité de genre et les pratiques sexuelles.

Ainsi, puisque l'une des dimensions du projet porte sur l'intersection entre le genre et l'intimité carcérale, certaines significations associées à ce concept sont abordées. À la manière d'une poupée russe, le portrait de l'intimité est d'abord brossé en soulignant l'un de ses lieux communs : une frontière qui marque le rapport à l'autre (Radoilska, 2003; Calas, 2014; Vienne, 2019; Tisseron, 2001/2011). Par la suite, sont exposés deux éléments qui affectent la configuration de l'intimité : l'impact des nouvelles technologies (Broadbent, 2016; Tisseron, 2001) et sa négociation au cœur d'une relation d'aide ou de soin (Jean, 2019).

Ensuite, j'explore les convergences et les divergences de l'intimité carcérale par rapport à ce lieu commun et à ses deux caractéristiques. Cette vision de l'intimité est préconisée : elle est conditionnelle à la judiciarisation des individus (Laé, 2004) et elle est traversée par différentes structures. Pour ce faire, le concept d'intimité structurelle est adopté (Mackenzie, 2013). Premièrement, il sera question d'une intimité carcérale dont la frontière avec autrui est brouillée ou perturbée. Les mécanismes d'intrusion exercés auprès de la personne recluse la soumettent notamment au regard indiscret d'une tierce partie (Tschantz, 2018; Schwartz, 1972).

Deuxièmement, en raison d'une série de pertes et de privations institutionnelles (Sykes, 1958), non seulement l'intimité est-elle fragmentée, mais elle est aussi dépouillée de certaines dimensions propres aux médiums technologiques : un brouillage des frontières spatiales et un lien intimiste constant avec son entourage (Broadbent, 2016). Paradoxalement, certains effets pernicioeux liés à l'usage de ces dispositifs sont miroités à l'intérieur des dynamiques du milieu carcéral (Tisseron, 2001).

Troisièmement, la relation d'aide ou d'accompagnement est transposée à l'intérieur du milieu carcéral. En plus d'y déceler des antinomies de fond en raison de la dualité d'aide et de contrôle propre à cet environnement, je soulève en quoi néanmoins les membres du personnel

peuvent accorder une part de discrétion aux personnes incarcérées (Schwartz, 1972). Par ailleurs, celles-ci mobilisent des techniques de réaménagement de l'espace pour recréer un sens d'intimité (Tchantz, 2018; Bony, 2015; Moran, 2013). Enfin, les principes du « devoir large » (Saltel, 2020) sont étendus aux femmes détenues : elles adoptent des règles de vie dans les lieux communs (Joël-Lauf, 2009; Tschantz, 2018).

L'intimité : de quoi s'agit-il?

En guise de préambule, un peu de lumière est jetée sur ce concept polysémique. D'abord, deux notions sont rattachées au concept d'intimité : *privacy*⁶⁵ et jouissance. Le premier est traversé par deux sens : « L'intimité et le secret » (Laé, 2004, paragr. 4) tandis que le second renvoie à une appropriation du corps et de l'espace.

L'intimité représente parfois un droit revendiqué : la liberté de préserver des secrets et des éléments sur soi (Laé et Proth, 2002), parfois une caractéristique inhérente aux relations de proximité (Caron, 2003; Giddens, 1991). Selon Le Blay (2019), l'intimité porte sur « l'idée de familiarité unissant des personnes liées par l'amitié ou par l'amour » (paragr. 2). À la fois Giddens (1991) et Caron (2003) associent l'altérité et la sexualité à l'intimité. « The pure relationship is focused on intimacy, which is a major condition of any long-term stability the partners might achieve » (Giddens, 1991, p. 94). Tisseron (2011) estime que l'intimité est un levier pour établir un rapport à l'autre. Ce lien repose sur une part de dévoilement de soi⁶⁶. Ce faisant, l'intimité met de l'avant l'idée d'une confiance mutuelle (Giddens, 1991; Caron, 2003).

⁶⁵ En anglais, l'intimité et la *privacy* sont souvent perçus en tant que synonymes interchangeables.

⁶⁶ Bien que ces auteurs prêtent des qualités vertueuses à l'intimité, celle-ci serait difficilement actualisable dans le contexte de la « modernité liquide » selon Bauman (2018). « What makes modernity "liquid" is the unstoppably accelerating "modernization" through which – just like other liquids – no forms of social life are able to retain their shapes for long. "Melting of solids," an endemic and defining feature of all modern forms of life, continues, but melted solids are no longer intended, as before, to be replaced by "new and improved," "more solid" solids, no longer hoped to be immune to further melting » (p. 659). Les relations humaines traversées par la « modernité liquide » sont

D'autres fois, l'intimité porte sur le domaine privé. Laé (2004) attribue l'origine juridique du concept au XVIII^e siècle et dissocie l'homme privé de l'homme public. Il distingue deux sous-catégories d'intimité : « Deux genres de propriétés distincts et consacrés par le droit : la propriété privée et la propriété de soi » (p. 140). À cet égard, l'intimité s'entend comme un territoire et un terroir pour soi : « Fixée au corps, l'intimité l'est eu égard à l'individu et à sa famille, de l'enfance à la maternité et à la paternité, comme une zone de "possession de soi" » (p. 140). Quoiqu'il en soit, Billé (2019) souligne deux particularités pouvant expliquer la polysémie de ce concept : l'absence de représentations communes et sa très grande variabilité. « [I]l désigne des réalités différentes, au moins en apparence, et surtout, ce que nous pouvons dire de l'intimité est forcément lié à l'expérience, à celles que nous en avons eues, que nous en avons ou dont nous sommes les témoins » (paragr. 1).

Au sein du milieu carcéral, la grande variabilité de l'intimité carcérale s'explique par différents facteurs selon Tschanz (2018) : l'intimité de référence, le degré de sociabilité de la personne détenue et son parcours carcéral. Cela dit, les référents sont multiples aux yeux des femmes détenues. Chez Joël-Lauf (2009), l'intimité porte sur des expériences personnelles délicates ou taboues, des liens affectifs, en passant par la nudité, la sexualité⁶⁷, la toxicomanie, la violence conjugale, la rue et la prostitution.

Premièrement, un lieu commun subsiste. En effet, l'intimité est un espace dynamique qui se « réclame toujours une frontière, une délimitation entre ce qui reste caché et ce qui est

fragilisées. Elles gravitent autour d'engagements temporaires et de l'instantanéité. Il semblerait que le phénomène d'obsolescence programmée qui écourte la durée de vie des produits de consommation soit transféré à nos liens avec autrui. D'ailleurs, les contacts entre femmes de ressort provincial ont des échos avec la « modernité liquide » : ils sont souvent marqués par la breveté, surtout si l'on tient compte du phénomène des portes tournantes (les fréquents allers-retours entre la société et la prison).

⁶⁷ Tschanz (2018) reproche à certains scientifiques sociaux de brouiller les concepts entre intimité et sexualité, parfois même auprès des répondantes. À titre d'exemple, l'intimité et la sexualité sont placées côte-à-côte dans le titre de l'article de Lancelevée (2011) et dans le sous-titre de l'étude menée par L'Écuyer (2017).

dévoilé » (Jean, 2019, paragr. 3). La frontière permet de faire le pont entre deux idées précédentes : l'intimité en tant que territoire privé ou secret ainsi que l'intimité comme caractérisant un rapport privilégié à l'autre. « Quand "on fait entrer quelqu'un dans son intimité", on ne sait pas trop ce qu'on lui accorde, mais on sait qu'on ne lui refuse plus ce qu'on refuse au tout-venant. La clôture, la réserve s'oppose à l'étalage, au public, à l'objectif » (Vienne, 2019, paragr. 2).

Cette délimitation peut donc opposer le for intérieur (intimité) et l'extérieur (extimité)⁶⁸ (Radoilska, 2003). L'extimité peut aussi marquer un rapport à l'autre; là où cette frontière est balisée par le partage d'éléments sur soi. Autrement dit, l'extimité se nourrit à même de l'intimité : « [Il s'agit d'un] processus par lequel des fragments du soi intime sont proposés au regard d'autrui afin d'être validés. Il ne s'agit donc pas d'exhibitionnisme » (paragr. 8). L'extimité s'entend comme un processus de visibilisation du soi⁶⁹. En revanche, selon Saltel (2020), l'extimité peut générer de la honte en raison du jugement d'autrui et ce ressenti transforme un geste ou un événement intime qualifié au départ « d'innocent » (paragr. 10).

Déjà, dans les *Correspondances* (1691) de Madame de Sévigné, ce lien est déjà évoqué : « L'écriture qui va associer désir de l'autre et expression intime de soi d'une manière extrêmement particulière » (Calas, 2014, 07:47-07:55). Plus concrètement, en se penchant sur les écrits de Madame de Sévigné, Calas (2014) fait l'observation suivante : « À l'époque, dans l'extrait, il a un sens plus concret, spatial que psychologique : "je n'ai pu m'empêcher de vous dire tout ce détail dans l'intimité et l'amertume de mon cœur" (11:02-11:17) ». Ce dévoilement à l'autre est donc une composante intégrante de l'intimité.

⁶⁸ Selon Madaghdjian (2014), le premier sens du terme extimité est mis de l'avant par le psychanalyste Jacques Lacan. L'extimité a des frontières partagées avec l'intimité, c'est-à-dire que l'intimité comprend une part d'extériorité ou d'étrangeté (*foreign*) : « Something strange to me, although it is at the heart of me » (Lacan 1992:71).

⁶⁹ Pour sa part, Madaghdjian (2014) est d'avis que l'extimité permet de « montrer l'interdépendance qui existe entre le besoin de s'exposer soi-même et les relations de proximité (rapports à la famille, au monde, à la société) entretenues dans le quotidien de l'homme » (p. 11).

Deuxièmement, cette frontière à l'autre qui qualifie l'intimité est dynamique. Elle évolue en fonction du cadre de la relation et du recours à des dispositifs technologiques. En effet, l'avènement d'Internet, des médias sociaux et des dispositifs technologiques effectue un brouillage des frontières spatiales et change la conception intimiste de son rapport à l'autre. À un niveau spatial, il y a un éclatement : le domicile (sphère privée) n'est plus le foyer unique de l'actualisation de l'intimité. Avec l'essor des téléphones intelligents, l'intimité peut s'actualiser dans divers contextes et lieux auparavant inaccessibles, par exemple en situation d'itinérance : « Digital media allow these users to maintain a constant connection with the intimate social sphere » (Broadbent, 2016, p. 56). L'accès aux téléphones intelligents crée des points d'interpénétration entre la sphère professionnelle et la sphère personnelle : l'importation de conversations privées avec les proches dans le lieu de travail (Broadbent, 2016). Inversement, avec le télétravail, l'employeur exporte son « droit de gérance » à l'intérieur du domicile de l'employé (Drolet, Lebnan, & Desrosiers, 2013).

Quant au rapport intimiste à l'autre, il est façonné autrement au sein de ces technologies. D'une part, les sites de clavardage sont traversés par une tension constante entre l'anonymat (préservée, possible) et l'intimité (les révélations délicates) chez les usagers (Velkovska, 2002). D'autre part, Internet accueille des relations empathiques qui se tissent autour d'un rapport donnant-donnant : « [Cela] consiste à rendre visible une partie de soi à condition que l'autre rende visible une partie de lui d'une manière dont la pratique du *peer to peer* constitue la métaphore » (paragr. 29). Ce faisant, d'après Tisseron (2011) « Internet, souvent dénoncé comme un espace de dissimulation et de mensonge, pourrait bien constituer le lieu privilégié de cette authenticité » (paragr. 1). Cette composante permet la création de relations privilégiées véritables.

Troisièmement, la frontière inhérente au rapport à l'autre peut être négociée dans un contexte de relation de soin (d'aide ou d'accompagnement). « [La] bulle fragile, individuelle et

singulière [de l'intimité] » est menacée au quotidien au gré des interventions requises (Jean, 2019, paragr. 1). Pour des raisons éthiques, et de surcroît de respect et de dignité, les intervenants cherchent à maintenir l'intimité du patient : « Comment concilier le respect de la pudeur de ce patient et la réalisation de sa toilette intime? » (Jean, 2019, paragr. 2).

En reprenant la notion de pudeur, Saltel (2020) perçoit le maintien de l'intimité en tant que « devoir large ». Parce qu'elle est subjective, elle peut « être suspendue ou limitée par d'autres impératifs » (paragr. 11). L'atteinte à la pudeur⁷⁰ est donc un risque possible qu'accepte le client en donnant son « assentiment ». En revanche, ce risque peut être atténué lorsque les pratiques des intervenants sont transparentes et « mis[es] en balance avec l'intérêt du diagnostic ou l'intérêt thérapeutique » (paragr. 11).

L'intimité carcérale à la lumière de ces caractéristiques

Afin de visualiser la configuration particulière de l'intimité dans l'environnement carcéral, deux auteurs sont mobilisés. D'abord, selon Laé (2004)⁷¹, le corps est un bien ou une propriété intime jusqu'au moment où les déviances de l'individu sont mises au jour (sa judiciarisation). Autrement dit, en cas de non-respect du contrat social, l'individu déviant verra ses torts affichés publiquement. Ainsi, la perte d'intimité au sein du milieu carcéral se traduit, selon la vision de Laé (2004), par une surexposition du corps. Ensuite, le concept d'intimité structurelle de Mackenzie (2013) « coarticulate the production of sexual bodies⁷² and practices and the structural conditions in which they are embedded » (p. 15). Il y a prise en compte divers éléments structurels (à un niveau macro et méso) : son enchevêtrement avec leurs positions sociales inégalitaires, leurs

⁷⁰ Ce qu'il désigne aussi en tant qu'intrusion de l'intimité.

⁷¹ Similairement, Schwartz (1972) tient l'observation suivante : « Entitlement to privacy and its protection varies in scope and certitude from one social organization to another. A basic assumption in this analysis is that the prison is a place which allows very little of both » (p. 229).

⁷² Bien sûr, l'intimité est conceptualisée au-delà de la sexualité.

contraintes et leurs possibilités structurelles. Le concept de l'intimité structurelle est appliqué, le cas présent, au milieu carcéral afin de rendre compte de l'assujettissement et de la résistance des femmes. Les structures qui produisent et contribuent à façonner l'intimité au sein du milieu carcéral sont présentes à un niveau macro, méso et microsociologique : la question de la race/culture, l'hétérosexisme, la classe socio-économique, le patriarcat, les discours correctionnels, les logiques néo-libérales et de la nouvelle pénologie (notamment les contraintes spatiales en découlant), la culture carcérale, etc.

Que l'on caractérise l'institution carcérale en tant que complexe industriel (PIC) (Schlosser, 1998), panopticon (Foucault, 1975), ghetto moderne (Wacquant, 2010, 2014) ou institution totale (Goffman, 1961)⁷³, il n'en demeure pas moins que son bon fonctionnement repose sur la production d'individus dociles et malléables. Ce faisant, une série de mécanismes et de modalités (de structures) peuvent rendre compte de cet objectif. La cérémonie d'admission et la contamination physique (Goffman, 1961) agissent à titre d'intrusions coïncidentales⁷⁴ (Schwartz, 1972) tandis que les contrôles ponctuels et délibérés des agents correctionnels agissent à titre d'intrusions programmées et sont destinés à miner l'intimité des individus (Schwartz, 1972).

À titre d'exemple, la fouille viole l'intimité de la personne recluse (Tschantz, 2018). En plus de la fouille, d'autres éléments actualisent un regard impudique : inspection et consignation des biens à l'entrée, fouille aléatoire des cellules, placement en cellule d'isolement⁷⁵. L'intimité est aussi déstabilisée par d'autres facteurs systémiques dont la surpopulation et son réaménagement spatial : les doublettes (*double bunking*) (Tschantz, 2018). Ceci raréfie les occasions d'intimité (Joël-Lauf, 2009).

⁷³ Ce concept est nuancé en préconisant plutôt la notion d'institution « pas si totale » (Farrington, 1992).

⁷⁴ Plus spécifiquement, il est question du corps fouillé et placé dans des positions dégradantes.

⁷⁵ Frigon (2012) voit ce placement en tant que pratique d'économie du corps qui surexpose la femme détenue.

D'emblée, le droit de regard impudique du personnel et des détenus mine l'intégrité de soi et son sentiment d'intimité (Laé et Proth, 2002, paragr. 13). Plus précisément, ces procédures et ces contrôles carcéraux produisent trois effets. Premièrement, ils contribuent à transformer la dualité privé/public et ses frontières traditionnelles. L'espace pénal est caractérisé comme étant public. Ce faisant, d'une part, des parcelles d'intimité sont réappropriées par les personnes détenues à même l'espace public (Moran, 2013). D'autre part, Bosworth (1999) mentionne que des éléments privés (telles les menstrues) sont des sujets abordés ouvertement devant le personnel dans des aires communes.

Deuxièmement, ces contrôles et ces procédures bousculent les modalités du rapport intimiste à l'autre ou de la frontière entre l'intimité et l'extimité. L'intimité est soumise à un observateur partial et omniprésent, ce qui peut changer ses dynamiques traditionnelles. De plus, face à une intimité « violée », en contexte de fouille par exemple, le dévoilement de soi est forcé et exempt de consentement. Il s'effectue face à un représentant de l'autorité avec qui l'on ne souhaite pas forcément tisser un lien privilégié. Selon Tisseron (2011), la satisfaction du désir d'intimité est une condition préalable à la satisfaction du désir de dévoilement ou d'extimité. Comme la satisfaction du besoin d'intimité des personnes recluses est entravée par ces contrôles et ces procédures, la capacité d'extimité des femmes détenues peut en être bouleversée. Peut-elle être authentique et dépourvue de coercition malgré les dynamiques du milieu?

Troisièmement, ces contrôles et ces procédures, parce qu'ils paraissent comme allant-de-soi, participent d'autant plus à miroiter deux risques fréquemment associés aux médias sociaux : une désacralisation de l'intimité et le danger sous-jacent de s'accorder le droit de contrôler l'intimité d'autrui (Tisseron, 2001). La primauté accordée à la sécurité de l'établissement est en partie responsable de cet effet. Ceci est paradoxal en effet puisque les pertes et les privations

institutionnelles auxquelles sont soumises les femmes détenues comprennent le nonaccès et la dépossession de téléphones intelligents ou d'ordinateur avec accès sans fil à Internet (ASFI) (Sykes, 1958). L'intimité qui s'y actualise n'est donc pas teintée par certaines dynamiques et dimensions propres à ces technologies : la part d'anonymat offert par les sites de clavardage pour doser son rapport intimiste à l'autre (Velkovska, 2002) ou une capacité de rechange à fonder des échanges dits authentiques (Tisseron, 2001).

Si les technologies permettent l'importation de l'intimité au travail (Broadbent, 2016) ou l'exportation du droit de gérance de l'employeur dans la sphère intime (Drolet et collab., 2013), le contexte carcéral se prête mal à ces effets. Par exemple, le téléphone a un emplacement statique et public. Somme toute, l'intimité carcérale est offerte sous un format fragmenté. Cela dit, malgré qu'elle soit apriori minée par les intrusions des membres du personnel, l'intimité peut être réaménagée au sein de l'espace pénal (Tschantz, 2018; Moran, 2013; Joël-Lauf, 2009) en fonction de deux facteurs : l'espace et la surveillance (son relâchement). Ce faisant, une certaine discrétion peut être accordée aux femmes détenues par leurs pairs ou par le personnel. Bien sûr, la relation entre les agents correctionnels et les personnes incarcérées ne peut être interprétée uniquement sous l'angle d'une relation d'aide ou de soin et s'inscrire dans un « devoir large » de préserver l'intimité du détenu (Jean, 2019; Saltel, 2020). En effet, à l'endroit des personnes judiciairisées de ressort fédéral, la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC) énonce un double objectif alliant l'aide et le contrôle :

Le système correctionnel vise à contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (LSCMLC, 1992, chap. 20, section 3).

Cependant, « [l]a protection de la société est le critère prépondérant appliqué par le Service dans le cadre du processus correctionnel » (LSCMLC, 1992, chap. 20, section 3.1). Cela dit, une dimension coercitive demeure présente au sein des interactions carcérales. La personne détenue n'est pas apte à accepter le risque possible d'atteinte à sa pudeur en donnant son assentiment (Saltel, 2020). Plus encore, une antinomie de fond subsiste entre ceux qui ne souhaitent pas être là (détenus) et ceux qui sont payés pour les empêcher de sortir (gardiens) (Orlic, Chauvenet et Benguigui, 1992).

Malgré ces dissensions de fond, le souci de préserver la dignité est tout de même possible si et seulement si la sécurité de l'établissement n'est pas menacée. Autrement dit, dans un tel contexte, soit des privilèges sont accordés aux détenus et se traduisent par des rapports intimes dans les secteurs réservés aux visites familiales privées⁷⁶ (Lancelevée, 2011), soit les détenus sont dispensés d'intrusions programmées : « The condition of programmed intrusion is to be found in the orientation of its subjects. When there is official confidence in their commitment to the goals and orderly operation of the system, inmates may be left to themselves » (Schwartz, 1972, p. 234).

Ainsi, les détenues, en misant sur le réaménagement de l'espace et la discrétion du personnel, ont la liberté de recréer un sens d'intimité à l'intérieur du parloir (Ricordeau, 2009⁷⁷; Joël-Lauf, 2009) pour le rendre fécond à travers des pratiques sexuelles, de la chambre à coucher (Joël-Lauf, 2009), de la cellule (Tschanz, 2018; Joël, 2016), du gym (L'Écuyer, 2017), des douches et des toilettes (Joël-Lauf, 2009)⁷⁸. À travers des techniques de réappropriation de l'espace et d'invisibilisation, « les personnes incarcérées parviennent ainsi à s'approprier un espace carcéral

⁷⁶ Lancelevée (2011) mentionne que la sexualité permise dans ces espaces est régularisée : le couple doit être légitime et marié.

⁷⁷ Ces pratiques fructueuses se soldent par l'existence de bébés-parloir, une source de fierté chez les hommes incarcérés et une source de honte chez les femmes incarcérées.

⁷⁸ Cette idée de négociation spatiale de l'intimité est aussi présente chez Cunha (1995) : la ferme et l'infirmerie sont propices au développement de réseaux de sociabilité. L'intimité prend la forme de couples d'amies préférentielles.

collectif et à le détourner de sa vocation strictement fonctionnelle en l'occupant de leurs mouvements » (Tschanz, 2018, p. 230). Cette dernière recense des techniques telle la décoration de la porte ou le contrôle de celle-ci. Par conséquent, la cellule devient un refuge pour Tschanz (2018) et un espace sécuritaire et familial pour Baer (2005) et Munn et Bruckert (2013).

Outre ces techniques individuelles, des techniques collectives sont aussi mobilisées par les femmes détenues (Joël-Lauf, 2009; Tschanz, 2018). Elles existent aussi à même l'espace pénal pour restaurer une part de dignité, comme l'indiquaient Jean (2019) et Saltel (2020). Pour Joël-Lauf (2009) cette négociation implique d'une part l'adoption et le maintien de règles implicites dans les douches ou les toilettes pour préserver la dignité des femmes alors que le corps est dévoilé. Pour Tschanz (2018) cette négociation s'effectue indépendamment de l'espace : « Ces modalités de vivre ensemble participent à la protection de l'intimité, en limitant les intrusions sonores, visuelles et physiques, qui peuvent mettre à mal la bulle intime reconstruite » (p. 233). De part et d'autre, ces actes permettent aux femmes incarcérées de contourner les intrusions du personnel et de composer avec une promiscuité forcée dans les douches et les toilettes.

L'intimité : ses apports à mon objet d'étude

Somme toute, ce tour de piste a permis de souligner le caractère relatif, dynamique et fluide de l'intimité carcérale. Les frontières sont poreuses entre le domaine du privé et du public, entre soi et l'autre. L'intimité sous surveillance est donc caractérisée par une perte et par des manques. Par ailleurs, la question de l'intimité fait aussi intervenir le lien complexe et dynamique entre la sexualité et le genre (Clair, 2013). Parce que l'intimité est généralement réinventée au sein du milieu carcéral selon les auteurs mentionnés précédemment, elle comprend un aspect dynamique et situé. Bien sûr, en raison du contexte carcéral, l'intimité dépend aussi de l'espace et revêt des formes et un sens particulier.

Plus encore, selon Schiedel et Marcia (1985) ou Hatfield, Schmitz, Cornelius, & Rapson (1988), l'intimité des femmes détenues est une question pertinente étant donné sa signification et son importance chez ces dernières. Il y a des différences fondamentales entre les deux genres : seule l'identité des femmes est construite à partir de l'intimité (Schiedel et Marcia, 1985). Hatfield et collab., (1988) mentionnent pour leur part que les deux genres peuvent aimer (tomber en amour), mais que les femmes sont plus portées à développer des rapports intimes et les hommes, à mener des actions indépendantes. Il peut être imprudent de généraliser ces différences. Ce type d'analyse a un caractère foncièrement cisgenriste et fondationnaliste. Plutôt que de valider cette prémisse, il faut tout de même garder à l'esprit qu'étant donné une socialisation différentielle, les femmes semblent accorder une place privilégiée à l'intimité. À tout le moins, l'on peut dire que l'intimité relationnelle est un élément qui est plus souvent associé aux femmes.

Par conséquent, l'intimité peut servir de plate-forme à la performativité du genre en milieu carcéral. Si l'intimité est conceptualisée comme un rapport privilégié avec un être significatif, cela permet de se pencher sur diverses dynamiques de sociabilité à l'intérieur comme à l'extérieur des murs : avec le conjoint ou la conjointe ou avec les enfants, par exemple. Ce type de rapport peut mobiliser la question des rôles sociaux de genre associés au couple, au système d'alliance et à la pseudo-famille, par exemple : mère, conjointe, fille. Évidemment, la relation au conjoint actualise des éléments de mon cadre théorique : le double inversé et la matrice hétérosexiste de Butler (1988, 1990, 1993, 2006). Chez Butler (1990, 1993, 2006), les rapports homoérotiques et homosociaux resignifient la masculinité et la féminité. C'est d'autant plus dans l'intimité que de tels arrangements prennent forme. Par extension, explorer les frontières de l'intimité carcérale⁷⁹

⁷⁹ Pour éviter une exploration trop invasive, le questionnement se fait surtout autour d'un exercice appelé la toile d'araignée où les participantes sont invitées à associer cinq adjectifs qualificatifs au concept intimité. Elles peuvent aussi participer à l'exercice : le dessin. Les participantes ont la possibilité de choisir ce qu'elles souhaitent aborder

signifie aussi tracer celles de l'extimité, et donc de déterminer les différents espaces et registres d'interactions. Enfin, l'intimité traverse le rapport à soi. Cet angle d'observation étend le sens de la performativité. Le rapport au corps s'actualise à travers des routines : se préparer le matin, les soins esthétiques, l'hygiène, notamment. De telles expressions se produisent dans l'intimité spatiale (souvent la douche ou la cellule) et soulignent aussi un parallèle entre la performativité du genre et les objets (la matérialité). L'intimité peut offrir un angle d'approche pour explorer la performativité du genre à travers le rapport à soi, aux autres, au corps et aux objets.

Cette section a fait un tour de piste des particularités de l'intimité. En plus de souligner la frontière de l'intimité dans son rapport à l'autre, je présente deux contextes qui mettent de l'avant son aspect dynamique. Alors que l'avènement des nouvelles technologies brouille le domaine privé/public et crée un espace particulier en matière de dévoilement de soi, la relation de soin préconise une négociation de cette intimité pour préserver l'intégrité corporelle. Toutefois, au sein du milieu carcéral, l'intimité apparaît sous un angle différent. Deux configurations sont mobilisées : celle d'une intimité exposée chez la personne déviante (Laé, 2004) et celle de l'intimité structurelle (Mackenzie, 2013) qui met en lumière les contraintes du milieu.

Afin de produire des individus dociles et malléables, l'institution met en place une série d'opérations de surveillance ou de contrôle rebaptisées intrusions coïncidentales ou programmées (Schwartz, 1972). À travers cela, le corps est surexposé et l'intimité est violée. Tandis que les frontières entre le domaine privé et public sont brouillées par ces procédures, le dévoilement à l'autre est forcé et difficile à doser. L'intimité doit être négociée avec, en filigrane, une tierce partie (les autorités). En raison du contexte institutionnel traversé par les pertes et les privations relatives, le non-accès aux nouvelles technologies diminue le spectre de l'actualisation

plutôt que de répondre à des questions précises de ma part. Elles peuvent élaborer leurs idées lors des discussions rétrospectives.

de l'intimité. Enfin, une part de *privacy* peut être octroyée dans des espaces autorisés ou selon la discrétion du personnel. L'intimité peut également être réinventée dans ce contexte par l'adoption de règles de vie collective dans certains endroits. Ces formes de résistance permettent aux femmes incarcérées de se recréer une bulle personnelle, d'exprimer des comportements sexuels ou de respecter la pudeur des autres. Ainsi peuvent-elles restaurer une parcelle de dignité et leur intégrité corporelle.

Conclusion

Ainsi, ce chapitre a dressé le portrait des principaux concepts de mon objet de recherche. Après avoir levé le voile sur les ambiguïtés conceptuelles entourant le genre et ses usages, certaines recherches phares autour de la question de l'incarcération au féminin ont été présentées. Par ailleurs, j'ai brossé le paysage des transformations carcérales, des rapports clés et des réformes qui en ont découlées. J'ai mis de l'avant les configurations particulières de l'intimité carcérale et sa négociation. Enfin, j'ai montré en quoi l'intimité constituait un angle d'approche intéressant pour se pencher sur la performativité du genre.

L'institution est traversée par des procédures déshumanisantes. Les occasions en face à face avec les hommes sont investies de dynamiques différentes. Les contacts les plus fréquents s'effectuent avec des hommes en position d'autorité. Les contacts avec l'extérieur sont limités au parloir, à des appels et aux échanges épistolaires. Les relations hétérosexuelles n'ont plus de dimension charnelle (sauf lors des visites familiales privées). La féminité carcérale semble avoir peu de ressources pour se reproduire selon la logique hétéronormative élaborée par Butler (1998, 1990, 1993, 2006), c'est-à-dire en face-à-face avec son contraire (homme/masculinité). Comment la féminité est-elle mise en forme? Sous quelles formes le genre apparaît-il chez les femmes détenues dans ce contexte? Afin d'acquérir certains points de repère et d'aiguiller la collecte de

données, un cadre théorique composé de divers éléments est mobilisé. Les prochains paragraphes porteront sur les constituants de mon cadre théorique ainsi que leurs apports à mon objet d'étude.

Chapitre 2 : Cadre théorique

Ce chapitre est organisé en trois axes. Le premier axe porte sur le sommaire des principales perspectives théoriques autour du genre et de l'intersection entre le genre et la sexualité. Le deuxième axe présente certaines orientations théoriques, la part d'intersectionnalité qui s'en dégage, ainsi que l'ensemble du composite théorique retenu. La performativité du genre et la question de sa subversion sont conceptualisées d'après Butler (1988, 1990, 1993, 2006) et Connell (2010). En complément avec la notion d'intimité structurelle (Mackenzie, 2013), l'oppression et la différence sont analysées en adoptant le modèle de West et Fenstermaker (1995ab) où le genre est situé, c'est-à-dire qu'il est façonné par le contexte institutionnel.

Le troisième axe porte sur les éléments structurels de type mésociologiques qui contribuent à façonner l'espace carcéral. Ce dernier est divisé selon le niveau de « risque » posé par la personne détenue. La gestion du risque (Simon et Feeley, 1992) est un discours omniscient qui marque les pratiques et les interventions du personnel. Cette logique gravitant autour de la sécurité met en forme des contrôles et des protocoles qui participent à la neutralisation du sujet reclus : la cérémonie d'admission et la fouille à nu (Goffman, 1961) ainsi que les pertes et les privations relatives (Sykes, 1958). Par après, les conceptualisations de l'espace carcéral et leur incidence sur la performativité du genre ou de l'intimité sont examinées. Le panopticon vise l'auto-régulation du sujet et sa réforme : l'adoption de bonnes habitudes et sa mise au travail (Foucault, 1975). La logique néo-libérale greffée à l'appareil pénal se solde par une « supervision disciplinaire des fractions précarisées du prolétariat postindustriel » (Wacquant, 2010, paragr. 33). Chez Schlosser (1998), le complexe industriel maximise les profits générés à même le dos des détenus.

Le concept nuancé d'institution « pas si totale » (Farrington, 1992) est retenu afin de dresser des parallèles avec le niveau macro. Certaines structures d'oppression, notamment de

genre, sont conceptualisées en tant que stratégies de régulation (Rosenberg et Oswin, 2015) et sont rattachées à un objectif plus large de docilisation. En effet, plusieurs discours institutionnels cherchent à imposer un modèle normatif genré aux femmes. Leur performativité du genre est actualisée à même des contraintes rigoureuses et au sein de circuits autorisés (images encouragées). Leur capacité à recréer un sens d'intimité est aussi influencée par les logiques carcérales en matière de ce qui est acceptable ou non.

Ce panorama va donc énoncer mes positions intellectuelles et montrer une certaine cohérence entre les composantes de mon objet de recherche. Le composite théorique retenu a un caractère intersectionnel. Cela dit, la performativité du genre ne se fait pas indépendamment de structures normatives : triptyque genre/culture/classe (West et Fenstermaker, 1995ab) ou de la matrice hétérosexiste (Butler, 1988, 1990, 1993, 2006). Le déploiement du genre est producteur d'effets : différenciation et oppression chez West et Fenstermaker (1995ab), validation ou sanction chez Butler (1990, 1993, 2006). Ces dernières prendront forme au sein d'une institution traversée par une série de logiques et de procédures. Ainsi, il sera possible d'observer les performativités du genre des femmes incarcérées ainsi que les manières dont elles actualisent l'intimité carcérale à la lumière de ces structures. Il y aura des nuances en matière d'assujettissement et de résistance.

Axe I : Conceptualisation du rapport genre/sexe

D'entrée de jeu, comme il est difficile de théoriser la catégorie genre de manière isolée, elle est présentée à travers le rapport entre sexe et genre (Baril, 2007 et 2013), puis entre genre et sexualité (Clair, 2013).

Pour sa part, Baril (2007) revisite ce rapport et l'illustre à l'aide de trois paradigmes d'interprétation, puis de cinq (Baril, 2013). Chaque paradigme est associé à une stratégie politique. Le premier est le déterminisme biologique qui brouille et naturalise les deux concepts. Le genre

est un effet du sexe. Les tenants de cette vision, notamment des féministes de la première vague, préconisent une différenciation sexuelle. Le sexe détermine le genre : des distinctions biologiques caractérisent les hommes et les femmes. L'objectif consiste à cultiver les différences primordiales et universelles ainsi qu'à revaloriser le féminin. Ces féministes revendiquent l'égalité dans la différence : une complémentarité visant la reproduction et le maintien des catégories binaires.

Le deuxième paradigme est le fondationnalisme^{80, 81} où le sexe conserve une base biologique (naturellement fondée) tandis que le genre n'est plus une conséquence inévitable du sexe. Il peut être associé à une composante sociale. Les projets réformistes suggèrent la transformation des catégories de genre, par exemple leur neutralisation et leur interchangeabilité. Les projets des féministes libérales proposent l'abolition des normes et des stéréotypes genrés. Quant aux projets des féministes radicales inscrites sous ce paradigme, ils visent une révolution par l'entremise de l'éradication des genres masculins et féminins (Baril, 2013).

Le dernier paradigme d'interprétation est le constructivisme social à l'intérieur duquel le sexe est un effet du genre. Baril (2013) ajoute trois nuances au constructivisme. La première forme est représentée par le constructivisme social révolutionnaire dont peuvent se réclamer les féministes matérialistes. Le rapport de domination entre les deux classes hommes et femmes produit des différences sociales puisque la première est construite comme étant normative et universelle tandis que la seconde est construite comme étant située en périphérie et possédant des

⁸⁰ Plusieurs études témoignent d'un retour en force de la biologie pour justifier l'inégalité entre les genres. Baron-Cohen (2007) conçoit les comportements genrés comme un produit de l'expérience et de la biologie. Hurley (2007) dit que la sélection naturelle est responsable des inégalités subies par les femmes, dont un plus grand investissement parental, car elles sont disposées à assurer la survie de la progéniture. Cette perspective préconise la perpétuation des mécanismes d'oppression. Carver (2007) réfute ces affirmations : le genre ne peut pas être déterminé uniquement par la biologie en raison de la multiplicité des naissances d'hermaphrodites et des opérations de réassignation de sexe. Selon Fausto-Sterling (2000), au sein des pays européens et d'Amérique du Nord entre 1955 et 1998, 2% des bébés naissent avec des variations dimorphiques ; un à deux bébés sur mille reçoivent une chirurgie de réassignation.

⁸¹ Selon Garfinkel (1976), la société occidentale possède une perspective fondationnaliste : le statut sexuel est pensé comme reflétant le genre. Chiland (2013) dit que la distinction de sexe s'est imposée aux sociétés et qu'une distinction genrée en découle.

caractéristiques particulières. Les solutions sont de l'ordre de la révolution : une société où le genre et son interprétation du sexe sont inexistants (p. 392).

Il y a aussi le constructivisme subversif représenté par les féministes *queer*, poststructuralistes des années 90, dont Butler ainsi que certaines théoriciennes trans. Pour cette dernière, les catégories sont construites par le langage⁸² et mises en forme par des actes discursifs ou corporels. Leur répétition leur confère un aspect stable et naturel. Les représentantes de ce paradigme proposent une resignification des catégories plutôt que leur abolition. La subversion porte sur un niveau individuel plutôt qu'institutionnel ou, de manière plus large, auprès des rapports sociaux de genre. L'idéal visé est la multiplication du sexe et du genre (p. 392). Quoiqu'il en soit, cette approche est beaucoup moins menaçante et radicale que la précédente à l'endroit du système politique en place. Tel que l'évoquait Audre Lorde (1983) dans son essai : on ne peut pas détruire la maison du père avec les outils du père.

Enfin, la dernière nuance du troisième paradigme d'interprétation suggéré par Baril (2013) synthétise l'intersection entre genre et sexe. Le déterminisme genré est surtout réclamé par les transactivistes et les représentants de l'institution médicale. Ce modèle hybride présente le genre comme fixe et stable tandis que le sexe (physiologique) est malléable. Ainsi, puisque selon ce paradigme le genre est naturel et anhistorique, il se situe en antinomie avec la vision butlérienne. Les catégories sont binaires et les chirurgies de réassignation actualisent une correspondance entre corps et genre.

⁸² D'après mon interprétation des choses, à l'intérieur de cette nuance, la violence matérielle existe, mais c'est le langage qui lui confère une signification particulière, par exemple : réification de l'appropriation ou de l'objectivation d'une femme.

Le rapport entre genre et sexualité

En somme, le rapport entre sexe et genre est complexe. D'autres auteurs préfèrent un autre angle d'approche. Clair (2013) établit un panorama des études en matière de sexualité où le genre est indépendant. (I) consiste à étudier le phénomène sans y penser le genre; (II) considère la présence du genre et de la sexualité mais sépare ces derniers; (III) dresse un lien entre le genre et la sexualité où le genre précède la sexualité et agit sur les formes que prend cette dernière; (IV) dresse un lien entre le genre et la sexualité ou inversement la sexualité précède le genre et (V) dresse un lien entre le genre et la sexualité où le genre est fabriqué par plusieurs foyers, dont la sexualité. Clair (2013) se situe dans le mode V et considère que les études intersectionnelles et constructivistes y sont également inscrites (p. 58). Le mode V est pertinent, car il souligne en quoi les structures hétérosexistes peuvent alimenter la performativité du genre. Inversement, il montre aussi en quoi les sexualités périphériques ont une incidence sur le fond et la forme du genre.

Positionnalité de ma recherche

Où se situe ma recherche par rapport à ce panorama? L'opérationnalisation de mes concepts ainsi que mon analyse des matériaux découle d'une vision correspondant aux paradigmes III et IV de Baril (2007, 2013), au mode V de Clair (2013). Ce faisant, je porte une attention particulière à la dimension matérielle des conditions de vie des femmes détenues, lesquelles sont évoquées à l'intérieur de leurs discours et de leurs créations. Ceci permet d'interpréter les rituels genrés comme des expressions identitaires, mais aussi comme des stratégies de résistance face à la violence institutionnelle. De plus, les représentants de mon cadre théorique, Connell (2010), West et Fenstermaker (1995ab) ainsi que West et Zimmerman (1987) soulignent les liens (construits) qui existent entre le sexe, la catégorie de sexe et le genre. Les interactions quotidiennes naturalisent ces liens. Au sein de la schématisation de Baril (2007, 2013), ces ethnométhodologues

s'inscrivent à mi-chemin entre le deuxième et le troisième paradigme. En ce qui concerne Butler (1988), sa vision performative du genre souligne en quoi ni le genre, ni le sexe ne possèdent de fondements ontologiques : « If the 'reality' of gender is constituted by the performance itself, then there is no recourse to an essential and unrealized 'sex' or 'gender' which gender performances ostensibly express » (p. 527). En d'autres mots, « gender reality is created through sustained social performances means that the very notions of an essential sex, a true or abiding masculinity or femininity, are also constituted as part of the strategy by which the performative aspect of gender is concealed » (Butler, 1988, p. 528). Elle postule que le sexe est un effet du genre et ajoute des chevrons au concept pour amplifier leur aspect construit. Elle caractérise donc le mode IV de Baril (2013) et le mode V de Clair (2013).

Somme toute, une vision performative du genre traverse le cadre conceptuel de cette étude : fluide certes, mais aussi constituée par le langage (actes discursifs). C'est un accomplissement interactionnel qui produit des effets dont l'oppression et la différence (West et Fenstermaker, 1995ab). Au sein du contexte carcéral, le genre est souvent construit par assignation et les subversions peuvent être réprimées. Cependant, le genre peut se multiplier et entretenir un rapport itératif avec les conditions matérielles. Cette conceptualisation du genre crée d'autant plus un écart avec la perspective initiale de type fondationnaliste de Service correctionnel Canada qui, avant la venue du projet de loi provisoire 584, plaçait les détenus dans un établissement selon la constitution de leur appareil génital.

Les prochains paragraphes vont porter sur les différentes conceptualisations de l'intersectionnalité. Deux raisons précèdent le choix à une approche intersectionnelle. D'abord, cela semble pertinent étant donné les caractéristiques socio-démographiques de la population incarcérée, notamment la surreprésentation des femmes autochtones, des individus trans* et des

femmes ayant un faible revenu. Ensuite, le poids de l'intersectionnalité est à la fois présent au niveau de la pensée butlérienne⁸³ et de celle de West et Fenstermaker (1995ab). Chez ces derniers, l'enchevêtrement de la classe, de la culture et du genre produit une différence et une oppression.

Axe II : les constituants du composite théorique

L'intersectionnalité

Bien qu'abordée par le détour dans la recension des écrits, l'intersectionnalité est étoffée dans les prochains paragraphes. D'abord, il est possible de retracer l'origine de l'intersectionnalité et de l'imputer à Cooper (1892, 1925) et Du Bois (1920) dans le contexte étasunien. Ces deux auteurs sont les premiers à reconnaître la complexité des systèmes d'oppression et à identifier les dynamiques entre structures sociales et identités ainsi que leurs effets dans la vie quotidienne des afro-américains. C'est donc dire que l'oppression est au cœur de la pensée intersectionnelle.

L'avènement du *Black feminism* est en amont de la mouvance intersectionnelle. Le *Combahee River Collective* (1978) prend en compte l'imbrication de quatre axes d'oppression : le sexe, la race, la classe et la sexualité et Angela Davis publie en 1983 un ouvrage phare intitulé *Women, Race & Class*. Les autres influences théoriques sont les féministes matérialistes et poststructuralistes. Crenshaw formalise le concept en 1989. Elle avance d'ailleurs trois éléments essentiels à toute analyse de type intersectionnelle : l'identité des femmes, leur positionnement par rapport à ces axes identitaires et les expériences d'oppression (discrimination et violence) qui en découlent.

⁸³ Il suffit de penser aux liens naturalisés entre le désir, le genre et le sexe au niveau de la matrice hétérosexiste (Butler, 1990, 1993, 2006).

Somme toute, l'intersectionnalité comprend un ensemble d'outils analytiques qui peuvent être utilisés afin de se pencher sur des questions d'inégalité et d'oppression auprès de personnes et de groupes.

When it comes to social inequality, people's lives and the organization of power in a given society are better understood as being shaped not by a single axis of social division, be it race or gender or class, but by many axes that work together and influence each other. Intersectionality as an analytic tool gives people better access to the complexity of the world and of themselves (Collins et Bilge, 2016, p. 2).

L'oppression provient donc de plusieurs fronts, même si plusieurs études intersectionnelles préfèrent mobiliser le triptyque race-classe-sexe, ce que Baril (2013) appelle la Sainte-Trinité. À la fois Crenshaw (1989) et Collins (2009) identifient des niveaux d'analyse en matière d'intersectionnalité. Chez Crenshaw (1989), le niveau structurel concerne l'ensemble des structures d'oppression. Cela prend la forme d'un niveau macro chez Collins (2009) et traversé par une matrice de domination. Cette dernière « réfère à la façon dont ces oppressions intersectorielles sont concrètement organisées » (2009, p. 21)

Le second niveau d'analyse a une dimension politique pour Crenshaw (1989). Il englobe les traitements différentiels et les formes d'oppression à l'intérieur des mouvements féministes et nationalistes, par exemple. Pour sa part, chez Collins (2009), le second clivage porte plutôt sur les rapports inter-humains, ce qu'elle désigne en tant que niveau micro. Ces deux niveaux doivent être dissociés, car des objectifs différents y sont rattachés.

Les différents visages de l'oppression

Bilge (2009) recense diverses manières de concevoir l'oppression et en présente une qui traverse les études intersectionnelles : celle de type holistique ou intégrative. Cela dit, la manière de concevoir l'oppression a un lien direct sur la manière de concevoir l'identité. Le modèle holistique de l'oppression conçoit que les axes identitaires sont interreliés et qu'il y a une

complexité entre les catégories et à l'intérieur même de celles-ci. Ainsi, l'identité est co-construite dans ce système d'oppression.

Les apports de l'intersectionnalité

L'un des apports de l'intersectionnalité explique partiellement sa popularité au sein des sciences sociales : l'intersectionnalité refuse de voir la catégorie « femme » comme étant universelle (Davis, 1983). Aujourd'hui, l'intersectionnalité est considérée comme la norme ou le standard dans les études féministes alors que sont examinées les imbrications entre les différents systèmes d'oppression. Une analyse de type intersectionnelle aide à rendre compte de la marge, à savoir tout ce qui se situe à l'extérieur de la norme. D'ailleurs, Baril (2013) reconnaît que les formes d'oppression peuvent mobiliser jusqu'à une vingtaine d'axes identitaires : la géographie, la langue, le handicap, pour ne nommer que celles-là. En fait, dans la plupart des cas, mobiliser une vision intersectionnelle signifie le refus d'exclure des axes identitaires. En mobilisant une vision holistique de l'oppression, je refuse de hiérarchiser ou d'universaliser des oppressions. Les études intersectionnelles admettent le caractère local et expérientiel de l'oppression. Elles donnent une certaine importance au contexte.

Enfin, l'intersectionnalité a de multiples origines. Elle reconnaît le caractère pluriel de l'oppression ainsi que la complexité intra et inter catégories. Ce faisant, elle peut combiner différents courants et approches. Ainsi, adopter une vision intersectionnelle n'est pas incompatible avec les visions queer et ethnométhodologiques du genre.

Les critiques autour de l'intersectionnalité

L'une des critiques assez répandues en matière d'intersectionnalité est l'absence de marche à suivre, notamment chez Crenshaw (1989). En plus de cela, une ambiguïté autour de

l'intersectionnalité persiste tant au niveau du fond que de la forme. Les auteurs qui se réclament d'une position intersectionnelle ne présentent pas cette dernière de manière uniforme et univoque. Autrement dit, il existe une polysémie au niveau des champs d'intervention et de recherche. Il y a des interprétations diverses et contradictoires. Certains synonymes de nature intersectionnelle peuvent aussi porter à confusion : système d'oppressions entrecroisées, système de privilèges et d'oppressions, oppressions simultanées, prise en compte de la diversité, privilèges différentiels, matrice d'oppression, notamment (Baril, 2013).

Plus encore, Bilge (2009) met en exergue une tension de fond qui traverse l'intersectionnalité : l'une de ses pionnières, Crenshaw (1989) voit l'intersectionnalité en tant qu'une passerelle entre les politiques et la théorie post-moderne. Pour sa part, Collins (2009) conceptualise l'intersectionnalité en tant que paradigme de rechange à la dichotomie entre positivisme et constructivisme.

Si cette ambiguïté entourant l'intersectionnalité peut de prime abord être perçue comme un reproche, elle représente un apport aux yeux de Bilge (2009) :

L'ambiguïté d'une théorie favorise le travail de synthèse, alors que son côté inachevé incite les chercheurs à la tester dans de nouveaux champs d'application. Face à la grande diversité de ses usages dans différents domaines d'études et sous différentes influences théoriques, il serait pertinent de traiter à cet égard l'intersectionnalité comme un méta-principe devant être ajusté et complété en fonction des champs d'études et des visées de la recherche, et d'en accepter les mises en application plurielles (paragr. 29).

Enfin, l'intersectionnalité n'est pas autosuffisante. Selon Bilge (2009), cette perspective comprend la « nécessité d'avoir recours aux concepts médiateurs autour desquels l'intersectionnalité peut devenir opérationnelle » (paragr. 28). Cette limite justifie le recours à d'autres leviers théoriques pour actualiser les liens entre identité⁸⁴, sujet et structures.

⁸⁴ À titre de rappel, conformément à une approche butlérienne : « Gender identity is a performative accomplishment compelled by social sanction and taboo » (Butler, 1988, p. 520).

Conformément à la pensée de Collins (2009), les niveaux macro, méso et microsociologiques pertinents à mon étude seront étayés dans les prochains paragraphes. Butler (1988, 1990, 1993, 2006) fait le pont entre le niveau micro (performativités individuelles) et macro (matrice de pouvoir hétérosexiste). En continuité avec la resignification subversive de Butler (1990, 1993, 2006) qui soulignait un jeu possible avec les structures, Connell (2010) montre la part d'agentivité individuelle. Elle soulève un regard critique par rapport aux privilèges et une hybridation des styles de féminité et de masculinité, notamment. Pour leur part, West et Fenstermaker (1995ab) pluralisent les éléments macro. Ils sont d'avis que les interactions reconduisent trois structures simultanées de différenciation et d'oppression : le genre, la culture et la classe.

En seconde partie, les diverses conceptualisations de l'espace pénal sont étayées afin de souligner les liens entre le niveau méso et macrosociologique. D'abord, il est question des particularités de cet environnement qui participent à la neutralisation de la personne incarcérée. Il est question d'un discours néo-libéral de gestion des risques qui traverse l'espace pénal et qui colore les interventions entre le personnel et les individus incarcérés (Feeley et Simon, 1992; Vacheret et collab., 1998; Beck, 2001).

En écho avec ces visées neutralisantes, j'aborde la question du dépouillement procédural (Goffman, 1961; Frigon, 2012) et des privations relatives (Sykes, 1958). L'espace pénal est aussi décrit comme un rouage du système capitaliste : un panopticon (Foucault, 1975) ou un complexe industriel (Schlosser, 1998). De part et d'autre, il cherche à discipliner ses sujets et la mise au travail est l'un des instruments pour y parvenir. La performativité du genre ou de l'intimité s'avèrent donc influencées par ces modalités de l'institution.

En mobilisant le concept d'institution « pas-si-totale » (Farrington, 1992), certaines structures d'oppression cis, hétéro et genrées sont perçues en tant que stratégies de régulation (Rosenberg et Oswin, 2015; Harris, 2011; Stanley et Smith, 2001; Mountz, 2013; Spade, 2008). Cela dit, les enchevêtrements possibles avec l'hégémonie masculine ou une structure misogynie seront étayés. Ceux-ci ont d'abord été abordés dans la recension des écrits (Hamelin, 1989; Faith, 2002; Hannah-Moffatt, 2008; Hannah-Moffatt et Shaw, 2001). Somme toute, au sein des établissements carcéraux pour femmes, les niveaux méso et macrosociologiques vont de pair et ont un poids considérable sur les performativités individuelles des femmes détenues.

Doing gender ou faire le genre : une perspective ethnométhodologique

West et Zimmerman (1987) s'inspirent de Goffman (1976)⁸⁵, un interactionniste symbolique. Ce dernier propose une théorie dramaturgique où le genre est un rôle qui répond à des images et à des pressions locales. Le genre prend forme au sein d'une interaction entre un public et son acteur suivant une définition de situation et un consensus temporaire. Au cours de cette interaction, l'acteur campe un rôle et projette au public une image validée par ce dernier. Butler (1988) fait une dissociation entre la notion de rôle et la performativité :

[G]ender cannot be understood as a role which either expresses or disguises an interior 'self,' whether that 'self' is conceived as sexed or not. As performance which is performative, gender is an 'act,' broadly construed, which constructs the social fiction of its own psychological interiority. As opposed to a view such as Erving Goffman's which posits a self which assumes and exchanges various 'roles' within the complex social expectations of the 'game' of modern life, I am suggesting that this self is not only irretrievably 'outside,' constituted in social discourse, but that the ascription of interiority is itself a publically regulated and sanctioned form of essence fabrication (p. 528).

⁸⁵ En 1976, Goffman théorise sa pensée à travers la notion de *gender display*. Ce sont des expressions de la nature féminine et masculine. Le *gender display* est une caractéristique optionnelle des interactions et met en exergue les corrélations prétendues avec le sexe. West et Zimmerman (1987) critiquent cet aspect secondaire du genre. Ils considèrent plutôt le genre comme une identité maîtresse. En revanche, une analyse goffmanienne aurait pu être utile afin de se pencher sur le jeu entre les acteurs et les structures sociales.

Ainsi, selon Butler (1988), cette vision occulte l'aspect régulateur du genre, ses contrôles et son projet d'essentialisation. Quoiqu'il en soit, l'ethnométhodologue Garfinkel (1976) est un point de départ à la conceptualisation du genre par West et Zimmerman (1987). Chez Garfinkel (1976), la réalité sociale est constituée et accomplie par les individus à travers leurs pratiques quotidiennes. Le genre est l'interprétation d'indices sociaux insérés dans une routine. Cela illustre une adhésion aux rôles sexués et une participation à une réalité socialement admise. Des tâches sont accomplies pour assurer le droit d'être traité conformément avec le genre choisi.

West et Zimmerman (1987) conceptualisent le genre non pas comme un rôle, mais bien un accomplissement continu des interactions quotidiennes. Le genre est composé par un ensemble de conduites censées refléter les attitudes et les activités appropriées pour la catégorie de sexe. Situé en toile de fond des interactions, il permet d'actualiser la membriété d'un individu à un groupe. West et Zimmerman (1987) soutiennent l'idée d'une différence naturalisée entre les hommes et les femmes. Faire le genre signifie être évalué par autrui : les activités sont analysées à la lumière des conceptions normatives de féminité et de masculinité. Cette structure d'imputabilité est co-extensive à l'accomplissement du genre et elle a des conséquences, dont le rejet ou la correction des individus non conformes.

West et Zimmerman (1987) sont intéressants dans la mesure où ils conceptualisent autrement le lien entre le sexe, la catégorie de sexe et le genre. L'idée d'une structure d'imputabilité est aussi un concept susceptible d'émaner au niveau de mon terrain de recherche. Par ailleurs, le fait d'articuler le genre à des conduites, à des attitudes et à des activités met de l'avant des indicateurs, ce qui peut faciliter l'élaboration d'exercices en création littéraire.

Plus encore, le lien micro et macrosocial est aussi mis de l'avant avec les notions d'interactions et de structure d'imputabilité. Il y a deux angles d'observation sur le terrain: soit vis-

à-vis les normes et soi vis-à-vis les autres qui assimilent les normes et deviennent des courroies de transmission. Néanmoins, cette vision est surtout descriptive et manque de portée analytique. Elle est aussi cantonnée dans une compulsion aveugle (accomplissement du genre en fonction des structures d'imputabilité). Il n'y a pas de marge de manœuvre, à savoir une capacité de prise de distance, de critique et d'évaluation des normes, de jeu au niveau de leur mise en forme. Deux auteurs sont mobilisés pour représenter cette posture: Butler (1988, 1990, 1993, 2006) et Connell (2010). Plus encore, West et Fenstermaker (1995ab) multiplient le regard sur le genre, actualisent une part d'intersectionnalité et une part critique : l'accomplissement de soi à travers des interactions implique aussi la production de différence et d'oppression de classe, de culture et de genre.

A. Connell (2010) : refaire le genre

En effet, cette dernière incorpore deux visions antérieures : *doing gender* (West et Zimmerman, 1987) ainsi que *undoing gender* avec Deutsch (2007) et Risman (2009). Selon la vision des choses de Connell (2010), il est question de refaire le genre (*redoing gender*), une notion qui porte sur l'expansion des normes de masculinité et de féminité. Cela s'actualise par des formes de résistance (hybrides par exemple). Pour sa part, elle mobilise plutôt l'exemple des personnes trans* qui agencent des éléments de masculinité et de féminité dans leur présentation de soi et qui posent un regard critique sur les privilèges masculins⁸⁶. Ainsi, cette perspective est cohérente avec la vision butlérienne par rapport aux divers degrés de réagencement des conventions genrées. Elle est un excellent complément à la performativité du Butler (1988, 1990, 1993, 2006) car elle conçoit la subversion par la fusion des styles de féminité et de masculinité. La subversion

⁸⁶ Avec sa vision de la masculinité chez les hommes trans*, Baril (2009) entre aussi sous cette rubrique.

s'organise surtout chez Butler (1990, 1993, 2006) autour de la resignification des éléments de la matrice (conçus comme étant mutuellement exclusifs).

Chez Connell (2010), la structure d'imputabilité peut être situationnelle et la capacité d'action possède des conséquences critiques. À titre d'exemple, les transgenres peuvent examiner les rapports de domination et critiquer les constituants du féminisme. En montant ou en descendant dans l'ordre genré (en fonction du genre adopté), les personnes trans* peuvent identifier les privilèges genrés et les structures d'inégalité en place. Elles développent une conscience face à cette disparité. Le fait d'être « out » en tant que personne trans* est vu par certains comme une stratégie de visibilité politique. Néanmoins, en adoptant des styles hybrides de présentation de soi, les personnes trans* sont analysées comme reproduisant les structures d'imputabilité et comme conservant la rigidité des frontières entre les présentations genrées des femmes et des hommes.

B. West et Fenstermaker (1995ab) : faire la différence

Il s'agit ici d'une vision revampée de West et Zimmerman (1987) à la lumière de la Sainte-Trinité : classe, culture et genre. West et Fenstermaker (1995ab) transforment l'idée du *doing gender* en *doing difference*. Selon ces derniers, la simultanéité du genre, de la race et de la classe au niveau des accomplissements individuels révèle des mécanismes d'oppression. Il y a légitimation et maintien des arrangements sociaux actuels. Mobiliser ces auteurs permet de pallier au caractère descriptif de West et Zimmerman (1987) et d'entrer en dialogue avec les études intersectionnelles qui se penchent sur ce même triptyque⁸⁷ (Baril, 2013; Parent, Deblaere et Moradi, 2013). West et Fenstermaker (1995ab) cherchent donc à comprendre les mécanismes des divisions sociales à un niveau microsocial (relations et interactions) et macrosocial (agences,

⁸⁷ Comme Bereni, Chauvin, Jaunait et Revillard (2008/2012) le soulèvent, ce triptyque est problématisé, car il est souvent le sujet d'enjeux politiques. Ceci actualise une pertinence à un autre niveau.

institutions). Cette approche met l'accent sur le contexte historique, les pratiques institutionnelles et la structure sociale. La fluidité et la signification de ces catégories sont aussi prises en compte.

Autrement dit, pour West et Fenstermaker (1995ab) faire la différence se fait simultanément. Cette perspective mobilise trois axes identitaires : le genre, la classe et la culture, et ce, sans les hiérarchiser. La dimension culturelle est pertinente étant donné la surreprésentation des minorités culturelles au sein même des établissements de détention⁸⁸ ainsi que la proportion de personnes dans l'échantillon qui s'identifient comme étant biraciales, noires ou appartenant aux Premières Nations. L'intersectionnalité est donc inhérente à ce courant, en plus d'être présente chez Butler (1990, 1993, 2006) : la performativité du genre s'inscrit dans la matrice de pouvoir hétérosexiste (liens causaux entre le sexe, le genre et la sexualité). Encore une fois, l'existence de la communauté LGBTQ2S+ est reconnue par Service correctionnel Canada et cela se solde, en autres choses, par des mesures d'adaptation fondées sur l'identité ou l'expression du genre. « En date du 31 mars 2018, [...] 52 personnes [en ont bénéficié] » (p. 127).

Allspach (2010) a souligné l'oppression de classe, de genre et de culture que produit l'institution carcérale à l'endroit des femmes tandis que Chantrand (2005) a identifié des mécanismes de violence systémiques auprès des femmes autochtones. Les outils analytiques de West et Fenstermaker (1995ab) sont sensibles à ces effets et peuvent aider à repenser la catégorie femme ainsi que les présupposés socioculturels qui sous-tendent les programmes de ces dernières. La pluralisation de cette catégorie et des normes pourrait abolir certains mécanismes d'oppression en prison.

⁸⁸ En plus de révéler une surreprésentation carcérale préoccupante des individus appartenant aux Premières Nations, le rapport 2018-2019 de l'enquêteur correctionnel stipule que : « Les femmes appartenant à une minorité visible représentent 12 % de la population de femmes purgeant une peine de ressort fédéral. Elles sont 34 à s'autodésigner comme étant noires » (p. 116).

C. Butler et ses apports conceptuels

Le lieu commun entre Butler (1988, 1990, 1993, 2006), Connell (2010) et West et Fenstermaker (1995ab) est leur conception du genre : un construit ayant un rapport itératif avec des structures normatives. Pour sa part, la perspective butlérienne dresse des parallèles avec mon outil de collecte de données et pluralise les structures normatives : le genre en tant que double inversé et la matrice de pouvoir hétérosexiste. Butler (1988) s'inspire de la phénoménologie à caractère existentialiste de Beauvoir, la phénoménologie de Merleau-Ponty, et de Foucault (1975, 1976). Foucault (1975, 1976) est revisité pour mieux saisir ses articulations au sein de la pensée butlérienne.

Un bref retour sur les influences foucaaldiennes

D'entrée de jeu, Foucault (1976) conçoit le sexe comme un produit du discours de la science de la sexualité (*scientia sexualis*). Le sexe est un point de passage des rapports de force pouvoir-savoir (entre psychiatre et patient, par exemple). Le dispositif de sexualité renforce l'idée d'une sexualité monogame, reproductive et non incestueuse. Par le fait même, il naturalise les comportements des individus. Il dresse aussi des frontières claires entre la norme et la périphérie. Les institutions scientifiques, religieuses puis pénales sont préoccupées à maintenir ces frontières par la cueillette de données et à les renforcer grâce à des techniques de dressage des corps.

Ainsi, le corps est le point d'ancrage au dispositif de sexualité. Il apparaît que les normes associées au genre sont intériorisées par les discours de vérité; et les performances individuelles sont des autorégulations qui répondent à ces attentes. Foucault (1976) réinterprète le pouvoir en tant qu'un rapport itératif avec le savoir. Butler (1990, 1993, 2006) reprend son idée du réseau désir-savoir-pouvoir-plaisir avec la matrice hétérosexiste. Foucault (1975, 1976) voit d'autant plus le pouvoir comme un rapport de forces. Tout cela complexifie l'analyse, mais permet de voir

comment se perpétue la logique régulatrice de Butler. De plus, le jeu possible avec la norme (déguisée en loi) rend possible la subversion chez cette dernière. C'est ce que Butler (1993) qualifie de resignification subversive. Elle donne un exemple en matière de « affirmative resignification » : la réappropriation positive du terme queer par les groupes opprimés dans les années 70 (p. 223). Autrefois un terme dérogatoire et stigmatisant, il est maintenant un prisme identitaire revendiqué par la communauté LGBTQ+. Par ailleurs, chez Butler (1993), la resignification subversive souligne un rapport itératif entre pouvoir et savoir : « There is no power, construed as a subject, that acts, but only, to repeat an earlier phrase, a reiterated acting that is power in its persistence and instability » (p. 225). En d'autres termes, le pouvoir citationnel de cette performativité se cristallise par la répétition de l'acte.

La performativité du genre selon Butler

Un élément clef qu'il convient d'étayer est la position de Butler (1988, 1993, 2005, 2006) par rapport au genre. Pour cette dernière, le genre est un accomplissement performatif qui cherche à réguler les individus : « Gender is the repeated stylization of the body, a set of repeated acts within a highly rigid regulatory frame that congeal over time to produce the appearance of substance, of a natural sort of being » (Butler, 1990, p. 33). Cette naturalisation est factice puisque, comme l'indique Butler (1988) : « There is no preexisting identity by which an act or attribute might be measured » (p. 528). Ainsi, le genre est non seulement construit de toutes parts, mais il ne possède aucune base ontologique : « La réalité du genre est donc elle-même produite en tant qu'effet de la performance » (Butler, 2006, p. 247). Cela signifie que le genre est réel ou qu'il existe seulement à travers des actes répétés à travers le temps.

Butler (2006) identifie deux moteurs à la performativité : « [Elle] ne traite pas seulement des actes de discours. Il s'agit aussi d'actes corporels » (p. 227). La vie corporelle est perçue par

cette dernière en tant que « condition initiale du langage », même si elle ne peut jamais être entièrement représentée par ce dernier (Butler, 2006, p. 227). C'est donc dire que le corps des individus est construit par le langage et contraint par les normes. « The body is not passively scripted with cultural codes, as if it were a lifeless recipient of wholly pre-given cultural relations. But neither do embodied selves pre-exist the cultural conventions which essentially signify bodies » (Butler, 1988, p. 526). Ce n'est pas dire que le corps n'existe pas. C'est simplement affirmer que le langage lui donne une signification particulière.

Par rapport à mon objet de recherche et en écho à la vision butlérienne, je reconnais que la performativité du genre des femmes incarcérées est façonnée par leurs cadres de référence socioculturels ainsi que leurs expériences. Leur performativité dépend aussi du cadre institutionnel, à savoir s'il s'agit d'un établissement de ressort fédéral (peine de plus de deux ans) ou provincial (peine de moins de deux ans). Ensuite, je conçois que la performativité du genre et le rapport à l'intimité puissent se faire en l'absence de l'autre : avec soi, son corps, avec l'espace et les objets.

De part et d'autre, avec la notion même de performativité, Butler (1990, 1993, 2006) suggère des points de repère pour opérationnaliser la performativité du genre : des actes ou des activités répétées. À l'intérieur de la prison cela peut prendre la forme du travail, de programmes, les routines qui précèdent le travail à l'atelier, les visites ou les cours, la préparation des repas et l'appel téléphonique, notamment.

Le genre et ses structures de compulsion

Pour Butler (1990), les carcans normatifs orientent les performativités individuelles. Elles prennent la forme d'un « oppositional, binary gender system »⁸⁹ (p. 17) qui s'imbrique à même la matrice hétérosexiste : « The heterosexualization of desire requires and institutes the production of discrete and asymmetrical oppositions between "feminine" and "masculine," where these understood as expressive attributes of "male" and "female" » (Butler, 1990, p. 17).

La matrice hétérosexiste est, somme toute, un complexe régulateur, qui naturalise ces quatre pôles : « This conception of gender presupposes not only a causal relation among sex, gender, and desire, but suggests as well that desire reflects or expresses gender and that gender reflects or expresses desire » (Butler, 1990, p. 22). Plus encore, ces deux bi-catégories forment une grille d'intelligibilité : « "Intelligible" genders are those which in some sense institute et maintain relations of coherence and continuity between sex, gender, sexual practice and desire » (Butler, 1990, p. 17). Parce qu'elle se présente en tant que grille d'intelligibilité, cette matrice est associée à des effets : « Certain kinds of "identities" cannot "exist" – that is, those in which gender does not follow from sex and those in which the practices of desire do not "follow" from either sex or gender » (Butler, 1990, p. 17).

Ainsi, la matrice hétérosexiste trace la frontière entre la norme et la périphérie. Elle régule et constitue tout à la fois les sujets. En définissant le champ de l'admissible, elle met de l'avant des critères de validation et de reconnaissance des sujets au sein de la société ou, le cas de cette étude, d'une institution carcérale. Comme le rappelle Butler (1988), le genre est une norme insidieuse car il se présente comme étant naturel et ontologique (p. 33). De plus, il est invisible plutôt que matériel :

⁸⁹ Son aspect polarisé est néanmoins souligné dans un ouvrage antérieur (Butler, 1998, p. 528).

[Gender is] rendered discrete and intractable. In effect, gender is made to comply with a model of truth and falsity which not only contradicts its own performative fluidity, but serves a social policy of gender regulation and control. Performing one's gender wrong initiates a set of punishments both obvious and indirect, and performing it well provides the reassurance that there is an essentialism of gender identity after all. (Butler, 1998, p. 528).

D'une part, l'aspect insidieux des normes peut rendre difficile leur subversion. D'autre part, le projet régulateur greffé à la performativité du genre peut impliquer, comme chez Foucault (1975), la présence de sanctions normalisatrices et l'exclusion des gens ne correspondant pas aux bi-catégories homme/masculinité ou femme/féminité.

Prise de pouvoir, genre et complexe carcéral

Le pouvoir normatif est un élément saillant de l'environnement carcéral et Butler (1988, 1990, 1993, 2006) dégage quelques clefs d'analyse par rapport à cela. Par exemple, le genre est au service de la norme hétérosexiste : un système régulateur. Tel que mentionné un peu plus haut, le standard est reproduit via des mécanismes et des opérations en matière de discipline et de surveillance. Par rapport à la prison, une telle logique peut expliquer des phénomènes comme l'absence relative d'intimité (Laé et Proth, 2002) et la mortification du soi (Goffman, 1961). La disciplinarisation et la surveillance des individus renforcent la conformité aux normes. Cela peut se solder par la docilisation des femmes détenues et le placement des femmes résistantes dans le secteur de sécurité maximum (Dell, Fillmore et Kilty, 2009).

En d'autres termes, il existe des parallèles entre la légitimation des arrangements genrés (reproduction des normes) et les pratiques correctionnelles. Le fonctionnement carcéral peut être analysé à travers la régulation du genre. Je me pencherai plus en détails sur les orientations intellectuelles du complexe carcéral, qui, dans ma conscience, permettent d'actualiser la vision butlérienne du genre et de la matrice de pouvoir hétérosexiste de Butler (1988, 1990, 1993, 2006).

Pour l'instant, il s'agit d'avancer quelques pistes théoriques qui peuvent être mobilisées chez Butler (1990, 1993, 2006) pour faire état de dynamisme et d'une certaine négociation des normes.

Au-delà de la compulsion : la subversion

Bien sûr, Connell (2010) offrait certains scénarios de rechange à la compulsion du genre. Pour cette dernière, la négociation est possible grâce à l'agentivité : la capacité à mobiliser les normes, à prendre une distance réflexive et à « jouer » avec celles-ci en leur attribuant d'autres significations, par exemple. Ceci fournit des pistes d'observation et d'analyse au-delà de la simple reproduction aveugle des normes. Chez Butler (1993), la capacité d'agency est directement façonnée par les normes en place :

The paradox of subjectivation is precisely that the subject who would resist such norms is itself enabled, if not produced, by such norms. Although this constitutive constraint does not foreclose the possibility of agency, it does locate agency as a reiterative or rearticulatory practice, immanent to power, and not a relation of external opposition to power (p. 15).

De manière générale, la subversion doit s'inscrire dans les paramètres du carcan hétéronormatif puisque ce dernier fournit des conditions de possibilité aux sujets : une grille d'intelligibilité (Butler, 1990, p. 17). Tel que décrit ci-dessus, les individus peuvent faire preuve de resignification subversive, c'est-à-dire qu'ils peuvent annexer d'autres réservoirs de significations (positifs ou affirmatifs) à même des éléments du langage (Butler, 1993).

Plus encore, la subversion gravite autour de la répétition d'actes discursifs ou corporels afin que les normes soient « déterritorialisées » (Butler, 2006, p. 247). En raison de ces conditions de possibles, le genre « pourrait très bien être le dispositif par lequel ces termes [le masculin et le féminin] sont déconstruits et dénaturalisés » (Butler, 2006, p. 59)⁹⁰. La performativité du genre est

⁹⁰ Dit autrement, « [i]n its very character as performative resides the possibility of contesting its reified status » (Butler, 1988, p. 520).

susceptible de mettre de l'avant des possibilités transformatrices : « The possibility of a different sort of repeating, in the breaking or subversive repetition of that style » (Butler, 1988, p. 520). Par exemple, grâce à la corporalisation, les *butch*, les transgenres et les individus trans* excèdent et retravaillent les normes. Le drag devient une figure qui allégorise la réalité construite du genre par l'entremise d'une « corporalisation qui défie les attentes normatives » (Butler, 2006, p. 248). Un travail vis-à-vis les normes est proposé : faire leur critique, montrer leurs contraintes et les répéter. Il faut signifier et resignifier constamment les normes, les altérer à travers le corps et le discours, pour ainsi ouvrir des possibilités.

Quelques critiques adressées à Butler

Parmi les critiques adressées à Butler (1993), il y a sa difficulté à bien circonscrire le corps (sa matérialité) dans l'équation, à savoir son rôle, son impact et ses effets sur les autres pôles de la matrice hétérosexiste, par exemple ou son lien avec le discours. « The body is not a self-identical or merely factic materiality; it is a materiality that bears meaning » (p. 521). Elle admet néanmoins que les éléments physiologiques sont investis de significations qui confèrent un sens au sexe construit comme l'effet du genre⁹¹.

En revanche, l'accent mis sur l'extériorité (la performativité à travers des actes corporels et discursifs) laisse croire que l'intériorité (les schèmes cognitifs) est soit inexistante, soit le miroir des expressions. De plus, bien qu'il y ait un jeu par rapport au pouvoir (la matrice hétérosexiste), la part de libre arbitre est mince dans l'imaginaire butlérien. Ce sont toujours les mêmes éléments qui sont mobilisés, seules les pratiques sont différentes (parodie et resignification). Il y a une exigence de compulsion au carcan hétérosexiste, car le respect de la norme est une condition *sin*

⁹¹ Pour Butler (2006), le métabolisme, l'anatomie et la physiologie ont une historicité et sont investis par un langage qui fabrique culturellement ces idées et les met en action. Il donne au corps son intelligibilité.

qua non pour être validé et inclus comme sujet humain. Dans l'univers des possibles, la subversion s'inscrit à l'intérieur de deux scénarios genrés : homme ou femme. Ceci en limite le contenu et la diversité.

L'autre aspect critiqué de la théorie butlérienne est l'absence de portée politique. Butler (2006) elle-même conclut : « Il semble donc clair que la resignification seule n'est pas une politique, qu'elle n'est pas suffisante pour l'être » (p. 41). Butler (2006) suggère de déstabiliser la norme en la resignifiant. Il n'est pas question de modifier les institutions à proprement parler. Elle suggère donc une répétition de normes par les individus à travers leurs discours et leurs corps pour démontrer leur aspect construit et donc leur éventuelle remise en question. Elle suggère d'annexer d'autres réservoirs de signification à ces éléments pour déstabiliser leur usage et leur portée. Cependant, les institutions en place, de même que les discours et les normes qui les traversent, doivent changer pour qu'il en soit autrement.

Sur le terrain, de telles actions sont peu concrètes et la voie vers le changement est idéologique plutôt que pratique. La pertinence politico-sociale se trouve en arrière-plan. Ceci constitue une limite à son raisonnement. C'est pourquoi d'autres théoriciens sont mobilisés. Quoiqu'il en soit, en dépit de ces lacunes, l'influence butlérienne demeure prégnante dans le domaine des études *queer* et féministes.

La pertinence de Butler

Pourquoi mobiliser Butler (1988, 1990, 1993, 2006)? Au-delà de la simple reproduction de la matrice et des deux scénarios genrés, cette dernière reconnaît des possibilités de subversion (négociation). Il y a donc un lien direct avec ma question de recherche principale. Connell (2010) identifie l'hybridation des éléments de genre dans la présentation de soi. Butler dépasse ce niveau et multiplie les médiums d'actualisation : le corps et le discours ainsi que sa stratégie de

resignification. Il existe aussi une correspondance entre une vision butlérienne et ma méthode de collecte de données. Pour cette dernière, la performativité s'effectue à travers les actes discursifs. Ces derniers peuvent prendre forme à l'intérieur des ateliers en création littéraire, lesquels interrogent autrement les normes et les constituants du genre. Il est possible de se pencher sur ces dimensions à travers le collage et le dessin. Ces médiums peuvent déployer des significations connexes à la féminité et à la masculinité.

Au sein des ateliers d'écriture, il est possible d'illustrer la portée et le poids du langage selon une perspective butlérienne. Certains de mes exercices portent sur l'examen des normes à l'aide de définitions, d'associations et de métaphores. Les participantes y confèrent un sens différent selon le contexte social et carcéral. La subversion atteint un autre niveau au sein de mes exercices littéraires : le corps est transposé, c'est-à-dire qu'il est mis sur papier et exploré à travers un acrostiche et un dessin.

D'autres éléments justifient l'adoption d'une vision butlérienne. La théorisation du pouvoir par Butler (1998, 1990, 1993, 2006) est aussi pertinente étant donné sa prépondérance au sein de la prison. Cette dernière est souvent perçue comme une institution disciplinaire (Foucault, 1975) qui procède au marquage des corps (Goffman, 1968; Garfinkel, 1975, Hamelin, 1989; Frigon, 2012). La vision butlérienne permet de voir autrement le pouvoir qu'elle conçoit comme normatif et réapproprié par les femmes pour acquérir validation et reconnaissance par le personnel, leurs proches et leurs pairs. Cela présuppose que cette collecte de données doit miser sur la conceptualisation des normes par les participantes. C'est ce qui oriente leurs performances genrées selon Butler (1988).

Par ailleurs, la vision butlérienne renouvelle le regard porté sur la performativité du genre et son intersection avec l'intimité au sein du milieu carcéral. Non seulement le genre est-il ni

statique, ni un effet du sexe, comme l'on montré des féministes de la deuxième vague (en employant un autre vocabulaire), mais il serait construit exclusivement par des actes discursifs et corporels. De plus, le genre est performé selon un modèle où la femme/féminité est complémentaire à l'homme/masculinité à l'intérieur du contexte carcéral. Dans l'intimité carcérale, la performativité du genre ne se fait pas qu'en présence d'hommes⁹², ce qui renforce l'idée de subversion chez Butler (1990, 1993, 2006). Elle me permet de faire l'hypothèse que la matrice de pouvoir hétérosexiste et ses composantes revêtent différentes formes en prison.

Enfin, mobiliser Butler (1988, 1990, 1993, 2006) peut créer une pertinence théorique. En plus d'explorer la notion de performativité, il serait intéressant d'en étendre son sens et ses couches d'actualisation. Selon ma vision des choses, le premier niveau de performativité porte sur le soi et ses processus cognitifs : les normes imposées par la socialisation sont stockées et associées à des pratiques. Le deuxième niveau de performativité porte sur la reproduction des normes par des pratiques et des interactions. Le troisième niveau de performativité est de l'ordre de la représentation : un rapport itératif entre la mémoire et sa mise à l'écrit lors des exercices de création.

Dans une moindre mesure, je me penche aussi sur l'enchevêtrement du genre avec les paramètres sociodémographiques de la clientèle féminine incarcérée. Face à cela, la vision butlérienne occulte plusieurs dimensions (identitaires et oppressives). En mobilisant West et Fenstermaker (1995ab), la classe et la culture sont reconnus en tant que moteurs co-extensifs à la performativité du genre.

⁹² Bien sûr, il y a des hommes au niveau des employés de l'établissement carcéral et, au cours de visites, les détenues ont accès aux membres de leur famille et amis indépendamment de leur genre. Cependant, une grande proportion de femmes sont embauchées par le milieu carcéral et, à un niveau latéral, il s'agit exclusivement de femmes. Ce faisant, la majorité des interactions en face à face se font avec d'autres femmes.

Conclusion de la partie I

Ainsi, la présentation des paradigmes d'interprétation du rapport sexe/genre (Baril, 2007, 2013) et genre/sexualité (Clair, 2013) dresse un panorama des théorisations possibles. Je souhaite mettre de l'avant l'aspect construit et dynamique du genre et ses particularités carcérales. C'est pourquoi la négociation du genre est explorée, notamment son axe avec l'intimité carcérale, en adoptant un cadre théorique combinant les perspectives *queer*/poststructuralistes (Butler, 1988, 1990, 1993, 2006) et ethnométhodologiques (Connell, 2010; West et Fenstermaker, 1995ab).

À la lumière d'une étude intersectionnelle et conformément à l'approche proposée par Collins (2009) et Bilge (2009), le composite théorique mobilisé a jeté le voile sur certains éléments structurels et leur complexité (le niveau macrosociologique). Il a aussi fourni des concepts médiateurs pour penser les rapports entre identité et structures. Butler (1988, 1990, 1993, 2006) propose de concevoir le genre comme étant performatif et inscrit dans un système régulateur hétérosexiste. Elle suggère d'observer le corps et le discours des individus, tous deux pouvant actualiser une performativité. De plus, la part de résistance reprend une logique interne : la resignification des composantes ou des structures. Pour Connell (2010) ainsi que West et Fenstermaker (1995), le genre est strictement interactionnel : un accomplissement situé en fonction d'une structure d'imputabilité. West et Fenstermaker (1995ab) permettent d'examiner les particularités de la population carcérale féminine. Chez ces derniers, les catégories de race, genre et classe sont simultanées. Ils apportent des clefs d'analyse à la formulation descriptive de West et Zimmerman (1987).

Axe III (partie II) : Espace carcéral, logiques et structures

Bien sûr, tel que mentionné ci-haut, selon West et Fenstermaker (1995ab), le genre est situé, c'est-à-dire qu'il s'inscrit dans un contexte. Pour Butler (1988), la performativité du genre

est aussi située, c'est-à-dire qu'elle dépend des normes en place. Conformément à une analyse intersectionnelle en écho avec les observations de Collins (2009), le niveau macrosociologique de mon étude sera étayé. Pour ce faire, étant donné la spécificité du milieu carcéral, il est également pertinent de dégager le niveau mésosociologique et ses ramifications avec les autres niveaux d'analyse.

D'entrée de jeu, la logique néo-libérale en matière de gestion des risques est décrite (Feeley et Simon, 1992; Beck, 2001; Vacheret et collab., 1998). L'une des conséquences de cette logique est avancée : un dépouillement quasi procédural avec la fouille (Goffman, 1961; Frigon, 2012; Garfinkel, 1976) ainsi que des privations systémiques (Sykes, 1958). Je mets aussi de l'avant des conceptualisations de la prison à la lumière de l'État néo-libéral : ghetto moderne (Wacquant, 2010, 2014) ou à la lumière de discours capitalistes. C'est le cas du panopticon (Foucault, 1975) ou du complexe industriel (Schlosser, 1998). En mobilisant le concept d'institution « pas-si-totale », il est question d'un enchevêtrement de certaines structures d'oppression : cisgenristes, sexistes, classistes et racistes. Enfin, un cadre de référence est proposé : celui où le genre agit comme mécanisme de régulation pour assurer la docilité et l'assujettissement de ses sujets (Rosenberg et Oswin, 2015). Ceci permet de montrer les liens multiples entre les niveaux méso et macrosociologiques dans les établissements pour femmes et leur participation à la performativité du genre et de l'intimité.

Ainsi, l'État néo-libéral traverse les murs : une culture de gestion des risques y est omniprésente (Beck, 2001) et se cristallise par une nouvelle pénologie (Feeley et Simon, 1992). En matière de gestion correctionnelle, il y a « objectivation du délinquant comme "membre d'un groupe indiscipliné" » conformément au triptyque foucadien « savoir-pouvoir-sujet » (Slingeneyer, 2007, paragr. 11). Le délinquant devient une mesure statistique : ses besoins

et ses risques sont évalués à l'aune de méthodes actuarielles. Comme le soulignent Vacheret et collab., (1998) : « Ce qui devient alors l'enjeu du système de justice c'est le risque (faible, modéré, élevé) que cette statistique établit et le contrôle qu'il importe d'appliquer à ce risque. La prédiction du risque et la neutralisation du risque sont donc au cœur de la nouvelle pénologie » (p. 37).

Conformément à cette philosophie, l'espace pénal doit donc concilier maladroitement deux objectifs : l'exclusion des déviants (en raison du risque qu'ils posent) et leur éventuelle réinsertion (car ils posent dorénavant un risque réduit). Ainsi, à des fins de régulation et de docilisation des sujets, les établissements carcéraux sont aménagés de sorte à favoriser la circulation, la répartition et la visibilité des individus (Milhaud, 2015; Moran, 2013). De plus, au cours de sa sentence, en préparation à son éventuelle libération, la personne recluse doit traverser une cascade de placements vers un niveau de sécurité moindre pour tester son degré de soumission (Munn et Bruckert, 2013).

Par conséquent, l'espace carcéral est un agent actif qui participe à la docilisation et à la régulation des corps. Le panopticon repose d'ailleurs sur une architecture particulière (Milhaud, 2015). En raison d'une surveillance indétectable et invérifiable (une tour centrale aux fenêtres voilées), le détenu finit par interioriser cette surveillance et à autoréguler ses comportements⁹³.

En quoi est-ce que cet élément peut avoir une incidence en matière de performativité du genre et de négociation de l'intimité? Allspach (2010) perçoit les programmes néo-libéraux dans les établissements pour femmes en tant qu'outils répressifs qui individualisent, pathologisent et responsabilisent la femme détenue: ils placent la criminalité hors de son contexte d'oppression. Il y a bien sûr tout un travail direct de régulation et d'autosurveillance avec les programmes cognitivo-comportementaux obligatoires qui cherchent à corriger les schèmes mentaux des

⁹³ Rappelons que Foucault (1975) voit la prison en tant qu'un ensemble de procédures pour quadriller, contrôler, mesurer, dresser des individus : les rendre à la fois « dociles et utiles »

détenus. Ces programmes cognitivo-comportementaux agissent en tant que stratégie de gouvernance et un mécanisme de contrôle social : ils imposent une norme (standard de réflexion et d'action) et ils visent un amendement des individus en les responsabilisant et en réduisant le risque qu'ils présentent⁹⁴. Autrement dit, selon Pollock et Balfour (2013) : « Correctional practice is individualistic; the target of reform is the prisoner who must change her/himself cognitively, behaviourally and socially in order to reduce his/her risk of re-offending » (p. 105).

Selon Allspach (2010), à l'extérieur, la capacité d'action des femmes pour se sortir de leur condition de pauvreté est interprétée en tant que crimes (travail du sexe ou travail au noir, par exemple). Au sein de l'établissement, la participation à des programmes tels l'abus de substance agit comme un carcan d'oppression : c'est une condition obligatoire pour l'admission à une libération conditionnelle. Les non-usagères n'en sont pas dispensées. Somme toute, l'autonomie des femmes en matière de choix est fortement réduite de par ce type de logique. Sachant que l'intimité et le genre sont souvent négociés à même les contraintes institutionnelles, le discours néo-libéral peut neutraliser la résistance des femmes incarcérées.

Outre cette logique néo-libérale et de gestion des risques, des protocoles et des opérations ont des visées neutralisantes. À l'intérieur de l'institution totale (Goffman, 1961), certains rituels cherchent à accomplir une dégradation du soi. Garfinkel (1976) perçoit la cérémonie de dégradation comme un travail de communication (verbal) qui infériorise l'identité totale⁹⁵ : celui-ci vient à être représenté comme un outsider (un déclassé social). Chez Goffman (1961), le travail symbolique est tout aussi important pour parvenir à produire un sujet institutionnel.

⁹⁴ Bien sûr, d'autres stratégies de gouvernance sont en place dans les établissements correctionnels pour femmes, dont la surutilisation de médicaments psychotropes auprès de ces dernières. Selon Kilty (2012), les interventions psychologiques et correctionnelles sont interreliées, transformant du coup les premières en tant que dispositif disciplinaire.

⁹⁵ Selon Garfinkel (1976), l'identité totale est celle basée sur les prémisses ou les bases (*grounds*) qui fondent ou expliquent sa conduite et qui la constitue en tant qu'objet social.

À vrai dire, la première forme de mortification est l'isolement : la séparation du détenu avec l'extérieur, ce qui s'apparente à une mort civile. Sykes (1958) théorise cela sous le créneau des pertes et des privations en matière de liberté et de contacts avec les proches. Ensuite, les cérémonies d'admission produisent un sujet malléable et soumis à l'institution. Deux fonctions y sont rattachées : le dépouillement symbolique par rapport à ses marqueurs sociaux⁹⁶ et une occasion de tester la docilité de la personne judiciarisée. Pragmatiquement, cette technique de marquage (Frigon, 2012) permet de détecter la présence de contrebande.

D'autres procédures dites dégradantes sont représentées par la contamination physique et morale : la promiscuité, les échanges forcés avec les pairs, le partage des biens institutionnels. Ainsi, selon Goffman (1961), les procédures visent à faciliter le travail de l'institution plutôt que de produire des sujets aptes à adhérer au régime capitaliste de la société. Somme toute, à la fois la nouvelle pénologie et les procédures de l'institution totale façonnent l'espace carcéral. Ces logiques internes ont des répercussions sur la conceptualisation de l'intimité et sur la performativité du genre des femmes de mon objet d'étude. En fait, chez Frigon (2012), la fouille provoque une perte d'identité liée au « genre »⁹⁷ et ce faisant, produit des corps aliénés et asexués.

En reprenant les principes de l'intersectionnalité et en reconnaissant la complexité et l'enchevêtrement des niveaux macro, méso et microsociologiques, le concept nuancé d'institution « pas si totale » (Farrington, 1992) est adopté. Déjà, l'adoption d'une philosophie de gestion des risques (Beck, 2001) au sein du milieu carcéral souligne la porosité de la prison. Plusieurs phénomènes en témoignent : la mouvance du dedans vers le dehors (le rapport itératif entre les arts, les artistes et le milieu carcéral) et l'arrivée des professionnels depuis les années 80 (Ripoll,

⁹⁶ Repris par Sykes (1958) en tant que privation en matière de biens et services.

⁹⁷ Il est question du genre par extension, car cela fait d'abord et avant tout référence à l'identité composée des rôles et responsabilités sociales, par exemple les rôles au sein du système d'alliance, de couple, de parentalité.

2005; Rostaing et Touraut, 2012; Frigon, 2014). Ces derniers, en plus des bénévoles, reflètent les efforts en matière de réinsertion sociale adoptés par l'institution. En fait, en dépit des résistances entourant la mise en place d'initiatives culturelles en prison, Rostaing et Touraut (2012) ont la réflexion suivante : « Ne vise-t-elle pas aussi à compenser pour partie le "fossé infranchissable" évoqué par Erving Goffman dans *Asiles* (1968) à propos des détenus et des personnels? » (paragr. 42). Ainsi, ces manifestations contribuent par ailleurs à amenuiser certains éléments clefs de l'institution totale.

Selon Farrington (1992), des « points d'interpénétration » soulignent la présence de passerelles entre la prison et le reste de la société : il y a de nombreuses connexions, relations et échanges avec la communauté. « [The not-so-total institution is] enclosed within an identifiable-yet-permeable membrane of structures, mechanisms and policies, all of which maintain, at most, a selective and imperfect degree of separation between what exists inside and what lies beyond prison walls » (p. 7). À cela peut s'ajouter l'expansion du filet pénal théorisée en tant que transcarcération (Lowman, Menzies et Palys, 1987 et Maidment 2006) ou encore en tant que *shadow carceral state* (Beckett et Murakawa, 2012). D'une part, l'idée de transcarcération définit une passerelle communautaire : la transposition de la logique carcérale et de ses stratégies de gouvernance dans les secteurs de la santé et des services sociaux afin de gérer la clientèle (Lowman, Menzies et Palys, 1987) et Maidment (2006). Pour Kilty et DeVellis (2010), chez les ex-détenues, la transcarcération prend la forme d'un élastique qui s'étend au recours à des médicaments psychotropes et à une surveillance exercée par les intervenantes des maisons de transition dans la communauté. « [H]alfway houses for women exiting prison exist as extensions of carceral control, but [...] frontline workers actually facilitate the diffusion of decentralized control through their surveillance, governance, and disciplinary strategies, which are similar to

those exercised in prison » (p. 155). Pour leur part, tel que l'observent Beckett et Murakawa (2012), le *shadow carceral state* s'étend à d'autres institutions administratives et civiles répliquant la logique correctionnelle et de surcroît, punitive :

In legal terms, the shadow carceral state often makes use of legally liminal authority, in which expansion of punitive power occurs through the blending of civil, administrative, and criminal legal authority. In institutional terms, the shadow carceral state includes institutional annexation of sites and actors beyond what is legally recognized as part of the criminal justice system: immigration and family courts, civil detention facilities, and even county clerks' offices. Although these institutions are not officially recognized as 'penal', they have nonetheless acquired the capacity to impose punitive sanctions— including detention—even in the absence of criminal conviction (p. 222).

En ce qui a trait à cette étude, la notion d'institution « pas si totale » est pertinente car elle permet de repérer les enchevêtrements avec d'autres structures de type macro : le capitalisme (les oppressions de classe) d'une part, ainsi que le cis(genrisme), la misogynie, l'homophobie et la transphobie lesquelles se juxtaposent parfois et sont perçues en tant que stratégies de régulation (Rosenberg et Oswin, 2015; Spade, 2008; Harris, 2001). Ceci permet aussi de reconnaître le poids de ces structures sur l'identité et les pratiques quotidiennes des femmes incarcérées, qu'il s'agisse de leurs performativités individuelles ou des interactions avec leurs pairs. Certaines conceptualisations de la prison présentent celle-ci comme un reflet du système capitaliste ou des intérêts néo-libéraux. Somme toute, cette institution cible les pauvres, les marginaux et les minorités culturelles (Foucault, 1975; Wacquant, 2010, 2014; Schlosser, 1998).

Tout comme Milhaud (2015), avec l'analogie du ghetto moderne, Wacquant (2010, 2014) reconnaît une visée de contention (d'exclusion) reproduite par la prison. Cette fois, elle cible un groupe culturel précis (oppression ethnoculturelle). Cette exclusion s'explique par la transposition du *workfare* au sein de la prison : la *prisonfare*. En effet, les deux vont opérer de concert pour

exclure les segments et les populations à problème tandis que la *prisonfare* essaie de recapturer ceux qui ont fait des larcins en les criminalisant.

Le souci de produire des corps utiles et dociles, c'est-à-dire une main d'œuvre potable, était au cœur de la pensée foulcadienne. Celui-ci y rattache d'autant plus un objectif de réforme ou de correction. Ceux qui sont dans la mire de ce système sont les marginaux : les indigents et les non-travailleurs. Il y a donc une oppression de classe représentée par la notion d'illégalismes différentiels (des infractions touchant la propriété privée ou brimant les commerçants). Chez Foucault (1975), le succès de cette entreprise pénale passe par la disciplinarisation des sujets : les corps sont dressés à des normes et s'autorégularisent grâce à la logique insidieuse du panopticon⁹⁸.

En écho avec ces deux manières de conceptualiser la prison, celle du complexe industriel (*prison industrial complex* ou PIC) (Schlosser, 1998)⁹⁹ permet de faire le pont avec les deux auteurs précédents en soulignant l'actualisation d'une logique capitaliste ciblant les classes défavorisées (Theberge, 2011). Plus encore, divers auteurs recensent une oppression en matière de culture et de genre au sein même du complexe industriel : Davis, 2003; Harris, 2011; Oparah, 2013; Sokoloff, 2003; Sudbury, 2002.

Plus près de mon objet d'étude, la mise au travail des personnes détenues est très répandue au sein des établissements correctionnels. « Un peu plus de la moitié (56,2 %) de la population carcérale est à l'emploi du SCC, par l'intermédiaire de CORCAN (p. ex. fabrication, textiles, services et construction) ou à l'intérieur de l'établissement (p. ex. services alimentaires, nettoyage) » (BEC, 2018-2019 p. 109). Plus spécifiquement, CORCAN est souvent identifié comme un employeur perpétuant des structures d'oppression en matière de genre et de culture :

⁹⁸ Ce dispositif architectural a d'abord été décrit par Jeremy Bentham.

⁹⁹ Deux thèmes récurrents sont représentés par l'avènement du complexe industriel au sein des pays nord-américains (Thompson, 2012) et leur privatisation grandissante (Faulcher, 2012).

« La plupart des emplois de CORCAN destinés aux femmes continuent d'être dans le secteur des textiles (83,5 %), ce qui perpétue une tendance qui attribue aux femmes des rôles genrés. Les textiles sont loin d'être l'un des principaux secteurs de l'économie canadienne » (BEC, 2018-2019, p. 110). Ces tâches sont accomplies dans une grande proportion par des minorités culturelles déjà surreprésentées au sein des établissements : « Les femmes autochtones s'en sortent un peu mieux; elles comptent pour 39,9 % des délinquantes incarcérées et pour 35,6 % de la main-d'œuvre de CORCAN » (p. 110).

À travers la mise au travail des femmes, il s'opère ce que L'Écuyer (2017) appelle la genrification : l'essentialisation du genre du côté des femmes. « [L]a trajectoire sexuée des femmes à l'extérieur de l'institution carcérale se poursuit à l'intérieur de celle-ci. Les femmes deviennent d'une part une main d'œuvre très peu salariée et captive et d'autre part effectuant gratuitement un travail d'entretien d'autres êtres humains, exécutant dans les deux cas des tâches qui les produisent comme femmes » (p. 221). Somme toute, en tant que logique de gouvernance, le complexe industriel a une incidence sur la performativité du genre et de l'intimité des femmes : non seulement le travail est-il fortement genré, mais ce dernier participe à leur docilisation, en plus de meubler leur temps. Conséquemment, cela leur laisse peu d'occasions pour s'engager dans une intimité relationnelle.

Ainsi, les paragraphes ci-dessus ont souligné la genrification s'opérant au sein du complexe industriel et ses effets de docilisation. Avec Rosenberg et Oswin (2015), le genre a été conceptualisé comme une technique de régulation. En revanche, Pollack et Balfour (2013) observent que l'institution n'adhère pas à cette vision : les discours et les pratiques correctionnelles conçoivent le genre comme une oppression de type psychologique (décontextualisée et individualiste). Quoiqu'il en soit, la masculinité et la féminité constituent des schèmes ou des

« systèmes de normativité de genre » (Vitulli, 2013, p. 112, traduction libre) qui colorent les interventions et les interactions dans l'espace pénal :

At the center of these arguments is the role that prisons play in regulating gender performance, as well as how the enforcement of gender roles influences prisoners' gender performativity and behavior. Importantly, analyses have explored both carceral femininity and masculinity and the implications of enforcing gender normativity in carceral space (Rosenberg et Oswin, 2015, p. 1272).

Selon ces auteurs et ma vision des choses, le renforcement de rôles genrés affecte les performativités individuelles. Plus encore, « [m]en who "appropriately" perform masculinity and women who appropriately "perform femininity" operate in a privileged space within society and the institutions of the criminal justice system » (Roffee et Waling, 2018, p. 182). Cela présuppose des effets de l'ordre de la discrimination et de l'oppression à l'égard des individus qui ne se conforment pas aux idéaux de genre d'une part, et, d'autre part, des interventions et des interactions encourageant l'adhésion à des modèles genrés. À l'endroit des femmes, le système de normativité de genre préconise un modèle de docilisation, de maternité et de douceur réifié par le personnel. À titre d'exemple, Dell et collab., (2009) observaient la reconduction de ces stéréotypes : les comportements de résistance étaient sanctionnés par les agents correctionnels et ces derniers évoquaient les femmes détenues en utilisant un registre infantilisant ou sexualisant.

Conformément à une approche intersectionnelle, la structure régulatoire du genre se lie à d'autres structures d'oppression. À cet effet, l'idéal cis/hétéro, rebaptisé hétéropatriarcat hégémonique par Harris (2011), est lui-aussi perçu en tant que technique d'assujettissement ou d'oppression qui se juxtapose au genre (féminité/masculinité) (Stanley et Smith, 2011; Roffee et Waling, 2018). Entre autres effets de ce système, Spade (2008) déclare : « [Prison is] probably the most significant perpetrator of violence against trans people » (p. 6). Il observe d'ailleurs une surreprésentation carcérale des personnes trans* ou non-binaires (2008, 2012) tandis que

Mountz (2013) constate une surreprésentation de minorités sexuelles¹⁰⁰. Roffee et Waling (2018) expliquent que la performativité d'une masculinité appropriée empêche les hommes de former des relations de dépendance¹⁰¹ sans être perçus en tant que gais ou bisexuels. Cette étiquette associe les hommes à des individus faibles et soumis à une victimisation potentielle auprès de ceux souhaitant réaffirmer leur masculinité.

Ainsi, Spade (2008, 2011), Stanley et Smith (2011), Roffee et Waling (2018) et Harris (2011) montrent en quoi les structures d'oppression cis, hétéro et genrée (masculinité/féminité) sont interreliées. Ces auteurs permettent d'opérationnaliser et de pluraliser l'approche de West et Fenstermaker (1995ab) à l'effet d'une triple oppression genre/culture/classe. Cela souligne d'autant plus en quoi le genre est une technique de régulation (Rosenberg et Oswin, 2015) qui ne traverse pas les performativités individuelles et les interactions de manière isolée et indépendante.

Conclusion de la partie II

D'emblée, cette section cherchait à se nourrir de l'approche intersectionnelle (Collins, 2009) pour mieux cerner les structures macrosociologiques d'oppression se déployant dans l'espace carcéral ainsi leurs enchevêtrements respectifs. Il était également question d'explorer les logiques propres à l'institution, c'est-à-dire mésosociologiques et ayant des effets de neutralisation ou de disciplinarisation chez les personnes incarcérées. L'objectif consistait à présenter un portrait général des éléments qui peuvent influencer sur les performativités individuelles des femmes en matière de genre ou sur leur capacité à définir l'intimité.

¹⁰⁰ Bien que cela ne soit pas apparent au sein de mon échantillon.

¹⁰¹ Cela renvoie au pairage de protection chez Trammell (2011), de Viaggiani (2012) ou Keys (2002). Les deux interprètent ces dyades comme des occasions de reproduction des scripts genrés. Chez Trammell (2011), la partie accomplissant un rôle passif est étiquetée en tant que *prison wife*.

En termes d'éléments mésociologiques, le milieu carcéral est traversé par une nouvelle pénologie (Vacheret et collab., 1998; Simon et Feeley, 1992). Il est préoccupé par la gestion ainsi que la réduction du risque associé à une personne détenue. L'objectivation du sujet et des mesures de contrôle traversent aussi les programmes néo-libéraux (Allspach, 2010). La logique cognitivo-comportementale contribue aussi à formater les personnes incarcérées et à les orienter vers des standards ou des modèles à suivre. De part et d'autre, ces mécanismes visent à leur imposer une norme. Conséquemment, cela restreint leur capacité d'agentivité en matière de performativité du genre ou de reconfiguration du genre. Cet assujettissement passe aussi par le marquage des corps et des consciences : les rituels et les modalités de l'institution totale (Goffman, 1961). La cérémonie d'admission est perçue par Garfinkel (1976) en tant que cérémonie de dégradation. À travers ces interventions, le corps devient aliéné et asexué (Frigon, 2012). De plus, la fouille à nu marque une intrusion de l'intimité (Frigon, 2012; Hamelin, 1989; Tschantz, 2018).

L'adoption du terme nuancé d'institution « pas si totale » (Farrington, 1992) permet de pallier les limites du modèle privatif de l'ajustement à la prison. Plus encore, cela permet d'identifier d'autres éléments et structures macrosociologiques qui traversent les murs de la prison. La configuration de l'espace carcéral en tant que ghetto modernisé s'inscrit en filigrane de l'État néo-libéral : « Le sous-prolétariat noir de l'hyperghetto se trouvant au point d'impact maximum où la dérégulation du marché, le retrait de l'État social et l'essor du secteur pénal se rencontrent et se renforcent mutuellement » (Wacquant, 2010, paragr. 42). En revanche, l'institution disciplinaire (Foucault, 1975) ou le complexe industriel (Schlosser, 1998; Harvey, 2005) témoignent de l'importation des structures capitalistes et d'une maladroite conciliation de deux objectifs : l'exclusion et la réinsertion (Milhaud, 2015). La mise au travail est un instrument de dressage à de bonnes habitudes (Foucault, 1975) ou une manière de soutirer des profits (Schlosser,

1998; Harvey, 2005). Soit les marginaux (indigents et non-travailleurs) (Foucault, 2010; Theberge, 2001), soit les minorités culturelles (Sokoloff, 2003) sont visées. À travers les rouages du complexe industriel, il y a un impact sur la performativité du genre : les individus sont reconditionnés à endosser des rôles genrés par le travail, ce qui prend la forme d'une genrification (L'Écuyer, 2017). Plus encore, étant occupées à travailler, les personnes ont moins l'occasion d'actualiser une intimité relationnelle.

L'oppression de genre, de classe et de culture reproduite par le complexe industriel est enfin théorisée et pluralisée sous l'angle d'une technique de régulation (Rosenberg et Oswin, 2015). La masculinité et la féminité constituent des systèmes normatifs associés à des visions appropriées (Vitulli, 2013). Les individus les reproduisant jouissent de privilèges (Roffee et Waling, 2018). Ainsi, les comportements à l'extérieur de ce carcan normatif sont sanctionnés. À la lumière de ces auteurs, tout porte à croire que les femmes de mon étude auront tendance à respecter ces circuits de privilèges et de sanctions. Ce faisant, leur performativité renforcera une vision stéréotypée et célébrée de la féminité. Bien sûr, d'autres structures d'oppression s'y juxtaposent et sont associées à des effets régulateurs : cis et hétéro (Spade, 2008, 2011; Stanley et Smith, 2011; Roffee et Waling, 2018; Harris, 2011).

Ainsi, il est pertinent de mobiliser Butler (1998, 2006ab) avec sa matrice hétérosexiste liant sexe, genre, orientation sexuelle et désir ou encore West et Fenstermaker (1995ab) chez qui le triptyque genre/culture/classe produit des effets d'oppression et de différenciation.

Chapitre 3 : Méthodologie de recherche

Introduction

Cette thèse cherche à mieux comprendre les expériences de femmes détenues et d'ex-détenues. Afin d'explorer des sujets délicats d'une manière moins intrusive, je mobilise des méthodes artistiques, plus particulièrement un outil de collecte de données représenté par des ateliers en création littéraire. Pendant une période échelonnée sur vingt-cinq mois, ces ateliers se sont déroulés à l'intérieur de différents sites communautaires et carcéraux : les locaux d'Élizabeth Fry Gatineau et Ottawa, deux maisons de transition, respectivement *JF Norwood House* à Ottawa et la maison Thérèse Casgrain à Montréal ainsi que l'Établissement Joliette pour femmes. En plus d'être juxtaposés à des discussions rétrospectives, les ateliers de création littéraire sont formés d'une série d'exercices allant du collage aux métaphores. Ils sont traversés par des concepts opérationnalisés en amont.

Pour répondre à ces questions, j'explore comment les femmes mettent en forme leur identité carcérale à l'aide d'un collage. Je vois comment elles construisent les notions homme/femme, masculinité/féminité, maternité, intimité et couple¹⁰² par l'entremise d'adjectifs qualificatifs. Par la suite, j'examine comment elles dessinent certaines notions clefs. Je me penche aussi sur le rapport aux objets à l'aide d'une liste. La question des rôles sociaux est mise de l'avant par l'entremise d'un récit thématique. Enfin, la question de la performativité est explorée par des procédures et par des moments clefs : les visites, le temps en cellule, les rituels et les tâches à l'unité, notamment.

¹⁰² Pour pallier le reproche du danger potentiel de réifier la matrice de pouvoir de Butler (1990, 1993, 2006), j'ai ajouté une matrice queeriste à mi-chemin dans ma collecte. Cette matrice queeriste est composée de termes plus neutres, mais pouvant tout de même être genrés : parole/action, travail, réseau, etc. La résistance opère principalement à même cette matrice hétérosexiste chez Butler (1990, 1993, 2006).

Objectifs de recherche

D'emblée, à travers ces différents axes, j'essaie d'observer : a) comment les participantes actualisent une performativité-miroir du genre et des rôles sociaux de genre à même l'espace carcéral (chapitre 4); b) les nuances et les variations en matière de performativité du genre qui se soldent soit par une féminité déclassée ou moindre, soit par des rôles sociaux interrompus ou amenuisés (chapitre 5); et c) une réappropriation du genre, des rôles sociaux de genre ou une resignification de l'intimité chez les participantes (chapitre 6). Je souhaite ainsi mettre de l'avant une dialectique de l'assujettissement et de la résistance en matière de performativité du genre (et des rôles sociaux) et de l'intimité au sein des établissements carcéraux pour femmes.

Parallèlement à ces questions, à un niveau théorique, il s'agit de souligner l'aspect dynamique et fluide des catégories et des rôles sociaux de genre en milieu carcéral. La matrice hétérosexiste de Butler (1988, 1990, 1993, 2006) est mobilisée afin de : a) baliser mon regard autour des pratiques de genre et d'intimité en détention; b) bonifier une lecture du genre apriori comme une stratégie de régulation utilisée par l'institution, voire même par les personnes recluses (Rosenberg et Oswin, 2015); et c) d'aller au-delà d'une vision d'importation des normes et des attentes genrées que pourrait présupposer une prison perméable avec le concept d'institution « pas si totale » (Farrington, 1992).

Un regard focalisé uniquement sur les performativités du genre est limité et limitant d'une part, et très peu représentatif d'autre part. C'est pourquoi Butler (1998, 1990, 1993, 2006) et West et Fenstermaker (1995ab) sont mobilisés : leurs concepts-clefs peuvent pluraliser la conceptualisation et de l'actualisation du genre (rôles sociaux de genre) chez les participantes. Cette étude veut offrir une contribution de nature intersectionnelle. Somme toute, les catégories identitaires composées par la culture, l'âge, l'orientation sexuelle et les questions trans* peuvent

insuffler une compréhension différente des catégories genrées et des rôles sociaux des participantes. D'ailleurs, Bosworth (1999) présente la catégorie femme comme ayant diverses imbrications avec la classe, la culture et l'orientation sexuelle.

Cette étude se veut également une contribution aux études cantonnées dans la mouvance du dedans au dehors, un concept utilisé notamment par Frigon (2014) et Rostaing et Touraut (2012) pour se référer aux passerelles entre le milieu carcéral et la société¹⁰³. Plus précisément, je souhaite rendre compte des apports associés aux ateliers en création littéraire, notamment ses angles d'observation, sa capacité à minimiser le dévoilement émotif des participantes et à stimuler la réflexivité chez elles. Je souhaite partager des outils et des ressources méthodologiques pour stimuler la production de recherches ayant recours à des ateliers en création littéraire pour étudier des questions délicates. Il est donc important de soulever les apports et la richesse des connaissances produites à partir des exercices réalisés pendant l'étude.

Qui plus est, en guise de pertinence institutionnelle, je propose de dialoguer avec les cinq principes directeurs étoffés dans le rapport de *La création de choix* (1990) et la notion de besoins particuliers réitérée par la juge Arbour (1996). Devant une catégorie femme aux réalités multiples représentée par les participantes, ces besoins et ces principes doivent-ils être renouvelés? Devrait-on préconiser une approche holistique axée sur l'autodévoilement et l'auto-identification? Autrement dit, à l'aide d'une conceptualisation du genre (identité de genre)¹⁰⁴ et des rôles sociaux de genre par les participantes de cette étude, j'élabore quelques pistes et recommandations pour répondre aux besoins intersectionnels et pluriels qui émergent. Dans le même ordre d'idées, il

¹⁰³ En ce qui concerne les modèles d'ajustement au milieu carcéral, il semble que la mouvance du dedans vers le dehors s'inspire du modèle intégratif, puisque les initiatives artistiques sont teintées à la fois par les apports de l'extérieur (le bagage des artistes notamment) et le vécu des détenus (leurs expériences carcérales et antérieures).

¹⁰⁴ Autoréférentielle et expérientielle, l'identité est conçue par l'énonciation (le discours) et la représentation. À travers les ateliers de création littéraire, elle est mise en forme à travers des collages et mise à l'écrit par des récits et des compositions. Butler (1988) perçoit le genre en tant que : « A constructed identity, a performative accomplishment » (p. 520).

s'agit de corriger le tir pour repenser l'approche correctionnelle des femmes détenues et éviter d'alimenter une inégalité entre les genres.

Plus encore, à la lumière d'un angle d'approche inspiré par Bosworth (1999) et Connell (2010), j'avance l'idée du genre (et des rôles sociaux de genre) en tant leviers de résistance. Dans ce cadre, la négociation de l'intimité peut aussi témoigner d'une forme de résistance. Conséquemment certains programmes et certaines interventions correctionnelles doivent être repensées afin de : a) maximiser l'accès par les personnes détenues aux ressources nécessaires pour mettre en forme leur féminité ou leur masculinité; b) de mettre à leur disposition plus d'occasions d'actualiser leurs rôles sociaux de genre; c) de préconiser des espaces ou des rituels autorisant la création d'intimité; et d) de démocratiser certaines pratiques liées au genre ou aux rôles sociaux de genre.

Pour rendre compte de ces objectifs et répondre à mes interrogations initiales, les prochaines pages sont consacrées à l'exposition de la démarche de recherche. Dans un premier temps, mes positions ontologiques, épistémologiques et méthodologiques seront exposées. Ensuite, le tableau de l'opérationnalisation des concepts clefs de l'étude, les stratégies de collecte et d'analyse de données seront étoffés. En plus de présenter les paramètres de mon échantillonnage et ce qui motive sa sélection, je présenterai enfin quelques particularités techniques découlant de mon angle d'approche.

Choix du paradigme

D'entrée de jeu, le paradigme constructiviste a une cohérence avec la conception de l'objet de recherche. De plus, il influe sur l'opérationnalisation des concepts et la sélection des dispositifs de collecte et d'analyse. Étant donné que je retiens l'idée du genre en tant qu'accomplissement (West et Fenstermaker, 1995ab; Connell, 2010) ou en tant qu'élément constitué par le langage,

dépourvu de substance ontologique et performatif (vision butlérienne), le paradigme constructiviste est mobilisé au détriment du paradigme positiviste.

Cela dit, je reconnais que certains auteurs attribuent le statut de paradigme de rechange¹⁰⁵ à la méthodologie artistique (Leavy, 2009) ou bien à l'intersectionnalité chez Collins (2009). En ce qui concerne cette étude, la vision suivante est préconisée : l'intersectionnalité est une approche intégrative qui fournit un levier d'action pour mieux analyser les enchevêtrements d'oppression que subissent certains individus ou groupes marginalisés. L'approche artistique porte principalement sur la méthode de collecte de données mobilisée. Elle sert donc de levier ou de facilitateur auprès de mon terrain.

La construction de l'objet de recherche

Pirès (1997) dissocie deux éléments constructivistes : le constructivisme et la construction de l'objet. Cette étude peut se réclamer des deux. Le premier sens de la construction de l'objet consiste à le découper pour l'admettre au sein d'une discipline, en l'occurrence la criminologie, et à le dissocier des autres champs. Le genre est un accomplissement situé : il se produit dans le milieu carcéral lequel a été théorisé ci-dessus à la lumière de structures mésociologiques (Goffman, 1961; Sykes, 1958) et de structures macrosociologiques (Harris, 2001; Rosenberg et Oswin, 2015). J'examine le jeu entre les participantes et les normes genrées ainsi que son recoupement avec l'intimité à la lumière des pertes et des privations institutionnelles.

Selon Pirès (1997), le second sens du découpage de l'objet porte sur la construction antérieure de l'objet par des pratiques et des institutions. De telles constructions ont été explorées pendant la recension des écrits. Cela englobe la manière dont les scientifiques sociaux ont abordé

¹⁰⁵ Selon Bilge (2009), ce statut émerge d'abord dans la pensée Collins (2000, p. 252, p. 297), mais ce dernier est formalisé par Hancock (2007).

divers enjeux genrés concernant les femmes : leur parentalité, le maintien des liens et la question de la fouille, notamment. Cela porte aussi sur la manière dont les théoriciens se sont positionnés par rapport au concept genre et sur la définition de l'intimité carcérale. C'est pourquoi ces questions ont été d'abord explorées à la lumière de rapports clefs : La création de choix (1990), rapport de la juge Arbour (1996) et ceux de l'Enquêteur Correctionnel du Canada.

Le troisième sens du découpage de l'objet avancé par Pirès (1997) porte sur la mise en forme de l'objet de recherche. Une sélection du « réel » est présente à toutes les étapes de recherche en raison de mes positions intellectuelles et du traitement de mes données. Ces dernières sont réorganisées par le biais d'une analyse thématique suivie d'une analyse des répertoires interprétatifs. Les résultats sont par la suite reconstruits pour prendre une forme cohérente : des chapitres substantifs.

Le constructivisme

Avenier et Albert (2009) sont d'avis que le paradigme constructiviste peut être léger ou radical. Le constructivisme radical repose sur la prémisse que nul ne soit en mesure d'affirmer le caractère connaissable ou la réalité ontologique objective. Le constructivisme léger représenté par Guba et Lincoln (1994) comporte trois ordres de questionnement : une ontologie relative, une épistémologie subjective ainsi qu'une méthodologie dialectique et herméneutique.

D'abord, ces chercheurs conçoivent la réalité comme étant plurielle et dépendante du chercheur, c'est-à-dire subjective. Plutôt que la découverte de la réalité, ce sont des conditions et des processus qui sont l'objet de la connaissance. En ce qui concerne cette étude, je cherche à cerner les pratiques corporelles et discursives associées à la performativité du genre, à ses effets de neutralisation ou de réappropriation. Par ailleurs, la production du savoir est relative : elle peut être influencée par le contexte dans lequel les ateliers se déroulent (disposition du local, heure de

la journée) et par les interruptions qui traversent une séance: des pauses cigarettes réclamées, la prise d'appels téléphoniques ou un rendez-vous fixé tout de suite après les ateliers ou les discussions¹⁰⁶.

L'accès au réel et la constitution du savoir dépendent de la disposition ou de la santé physique et mentale des participantes au moment de la cueillette de données : certaines étaient préoccupées par des événements familiaux ou des décisions prises par le personnel de la maison de transition tandis que d'autres étaient enrhumées. Enfin, l'accès au réel dépend de l'état d'esprit de la chercheuse : était-elle distraite ou ancrée dans le moment présent? Était-elle disposée à faire preuve d'empathie et à mettre les participantes en confiance?

Ontologie

Ma position ontologique est synthétisée par Alvesson (2002) avec le *language-oriented standpoint*. En ce qui concerne la production de savoir ou l'accès aux phénomènes, il n'existe pas de réalité ontologique ou matérielle. Il n'y a que diverses mises en récit, qu'il s'agisse d'un dialogue ou d'un article scientifique. À vrai dire, il est impossible de dissocier la réalité langagière de la réalité empirique. Selon cette vision des choses, des phénomènes se produisent, mais ces derniers sont par la suite qualifiés et définis en ayant recours au langage. Par après, ils sont organisés ou un sens en est dégagé. Ils sont mis en mots, à l'oral ou à l'écrit.

Mes matériaux de recherche sont produits par le recours à des méthodes qualitatives. Les matériaux qui découlent de cet outil de collecte de données sont donc des représentations. Ils ont le même statut qu'une mise en récit. Une telle vision des choses est cohérente avec l'idée de

¹⁰⁶ À la maison Thérèse-Casgrain, les participantes qui terminaient leur exercice en premier, Shaun et Sophie notamment, demandaient la « permission pour aller fumer ». Le premier atelier de création avec Ann a brusquement été interrompu par une alarme d'incendie. Nous avons dû évacuer le bâtiment le temps que les services d'urgence inspectent les lieux. Miss D a été interrompue à une ou deux reprises lors des ateliers en raison d'appels téléphoniques. Blanche-Neige était pressée par le temps, car son chum venait la chercher après notre entretien.

Butler (1993) voulant que tout soit un effet de langage et que des éléments tels la physionomie prennent leur sens grâce à ce dernier. D'ailleurs, la subversion désignée par Butler (1990, 1993, 2006) a comme point de départ le langage. Toujours selon cette auteure, le genre a un statut performatif. Cela signifie qu'il est réduit à des actes discursifs et corporels répétés à travers le temps.

Épistémologie

En matière d'épistémologie subjective, deuxième élément du paradigme constructiviste selon Guba et Lincoln (1994), je reconnais que le processus de production du savoir est teinté par mes prénotions, ma positionnalité et un rapport dynamique avec les participantes. Tel que l'explique Deutsch (2004):

Feminist researchers have also highlighted the importance of positionality. The researcher's awareness of her or his own subjective experience in relation to that of her or his participants' is key to acknowledging the limits of objectivity. It recognizes the bidirectional nature of research. I am subject, object, and researcher. My participants are subjects, objects, and actors. To assert otherwise is to be disingenuous about the process of research, especially qualitative research (p. 888-889).

Ainsi, je reconnais que mes catégories sociales (enchevêtrements identitaires) ont un impact sur la manière de poser des questions et d'interpréter les données. L'oppression subie a aussi un effet sur le découpage de l'objet et sur la mise en forme des ateliers. En plus d'appartenir à une minorité linguistique (franco-ontarienne) et d'avoir un handicap physique, je m'identifie comme étant *queer*¹⁰⁷, caucasienne et de classe moyenne. Ma positionnalité me donne accès à certains privilèges. En revanche, je ne suis pas en mesure de saisir les enjeux culturels des

¹⁰⁷ Le concept *queer* renvoie à une identité politique à visée unificatrice et à connotation positive. Halperin (2000) explique qu'en fait le concept « prend son sens dans sa relation d'opposition à la norme » (p. 75). À mes yeux, cela se résume à une identité qui se construit et se reconstruit dans les marges de la matrice hétérosexiste.

minorités incarcérées, noires et autochtones. Néanmoins, certains enjeux me sont dévoilés, en partie du moins, en raison du lien de confiance tissé avec certaines participantes.

Mon bagage d'expériences antérieures est susceptible d'influencer ma vision des choses, laquelle est teinte par un contact prolongé avec les femmes judiciairisées. Depuis mai 2013, je fais du bénévolat à la maison de transition d'Ottawa ainsi qu'au centre de détention d'Ottawa-Carleton. Cela implique qu'au cours de la formation préalable donnée par la Société Élizabeth Fry et au fil des discussions avec le personnel, j'ai été imprégnée par leur philosophie ainsi que leurs valeurs féministes et critiques. Plus encore, j'ai été témoin de première main de certains problèmes récurrents en détention. Ces instants de partage avec les femmes incarcérées ont permis de mieux problématiser certains éléments.

La production du savoir découle d'une relation dynamique avec les participantes. En effet, ma participation sur le terrain a un effet sur la réceptivité des participantes et sur les données mises à l'écrit et plus tard, sur les précisions partagées pendant les discussions rétrospectives. En raison des ateliers de création littéraire, je dois négocier un triple rôle : chercheure, animatrice et conseillère (en cas de dévoilement émotionnel). Autrement dit, les créations produites dans le cadre des ateliers sont aussi façonnées par ma capacité à vulgariser les exercices, par mes qualités d'animatrice, mais aussi par la relation de confiance que j'ai pu établir avec les participantes. De part et d'autre, il y a donc co-construction de l'objet en raison de la dialectique entre chercheure et participantes.

L'épistémologie subjective, à savoir le point de vue situé, implique aussi une co-construction de l'objet marquée par une impossibilité de dissocier le sujet de l'objet : la voix des femmes incarcérées est mise au premier plan dans ma collecte des données. À travers les exercices en création littéraire, les femmes détenues et ex-détenues sont amenées à définir elles-mêmes

certaines composantes de la matrice, à définir des idées associées aux attentes et aux normes genrées¹⁰⁸ et à définir leur perception de l'intimité. Leurs réponses m'amènent d'ailleurs à revisiter le contenu de l'objet l'étude et à le modifier selon leur conceptualisation. Cet autodévoilement de la part des participantes s'effectue par l'entremise de l'exercice appelé « statistiques »¹⁰⁹, du collage ou encore des commentaires qui traversent les discussions rétrospectives. Cela s'explique par un refus de les catégoriser afin de ne pas reproduire un colonialisme ou une violence à leur endroit. Cette liberté d'autoreprésentation coïncide avec la position préconisée par diverses études *queer* auprès de minorités sexuelles et de genre (Corbin, Ong, Champion, & Fromme, 2020; Moore et Stathi, 2020; Zosky et Alberts, 2016)¹¹⁰.

Méthodologie herméneutique

La méthodologie herméneutique selon Guba et Lincoln (1994) renvoie directement à certaines prémisses des méthodes qualitatives. D'emblée, cette méthodologie met l'accent sur la compréhension de phénomènes plutôt que leur explication, à savoir le comment plutôt que le pourquoi. En fonction de la méthode d'analyse retenue, à savoir les répertoires interprétatifs, les accomplissements des participantes sont mis en exergue afin d'identifier les normes réifiées ou le jeu entre les participantes et les structures.

Quant à la méthodologie dialectique, elle comprend un rapport itératif entre le terrain et la théorie. Cela présuppose qu'il y a un aller-retour et un raffinement dans les étapes de la recherche au fil des relectures et du contact avec le terrain. Concrètement, cela signifie que la démarche

¹⁰⁸ Bien qu'elles ne soient pas à l'origine de ces dernières (appries par le processus de socialisation).

¹⁰⁹ En raison des contraintes de sécurité, je n'étais pas autorisée à apporter un magnétophone à l'Établissement de Joliette. Cela rendait la question des discussions rétrospectives quelque peu difficile. J'ai donc choisi de faire un exercice palliatif où ces dernières se présentaient comme elles l'entendaient et me disaient, à l'écrit, qui elles étaient. Cet exercice peut aussi se voir comme un complément au collage, surtout lorsqu'il est dépourvu d'explications.

¹¹⁰ Ces mêmes études focalisent aussi sur les effets de l'auto-identification sur les expériences des participants.

constructiviste fonctionne sur le mode articulatif plutôt que cumulatif. Il y a réflexivité, réajustement et adaptation au fil des interactions avec les participantes. À titre d'exemple, mon premier atelier avait plutôt la forme d'une recherche exploratoire. Deux participantes se sont rapidement désistées pour des motifs différents. Tous les exercices étaient faits de manière collective. Les participantes étaient recrutées par l'intermédiaire des intervenantes, notamment la coordonnatrice du Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais (CEFO)¹¹¹. Le format des ateliers était le suivant : trois ateliers à deux semaines d'intervalle.

Après un peu de réflexion autour du déroulement de cette séance et en relisant les matériaux de recherche, j'ai révisé la recette. Certains exercices ont été ajoutés pour étayer certains éléments ou remplir certains « vides ». Au retour sur le terrain, j'ai tenu avec chacune des participantes précédentes, à la fois une séance d'atelier et une discussion rétrospective. C'est ce format « révisé » qui a été adopté. Par la suite, comme j'observais une perte graduelle d'entrain et parfois des signes d'épuisement chez les participantes, j'ai réduit la longueur des articles en convertissant un exercice (le récit thématique) en devoir.

¹¹¹ Cette stratégie a aussi été mobilisée, avec quelques nuances, auprès de deux sites de mon terrain de recherche. À l'Établissement de Joliette, France Mailloux, responsable des bénévoles de Service correctionnel Canada et agente de liaison de la Société Elizabeth Fry a sondé les femmes et s'est assurée de leur faire des rappels au moment de l'atelier. À la maison de transition Thérèse-Casgrain, Aleksandra Zajko a mis des affiches de recrutement et a glissé un mot aux participantes. Le fait de recourir à ce type de stratégie de recrutement comporte ses avantages et ses inconvénients. Cela est avantageux dans la mesure où cela évite des déplacements et permet aux détenues de se familiariser avec le projet. De plus, les participantes sont présélectionnées en fonction du respect des critères et de leur intérêt ou de leur motivation. Ceci peut en revanche introduire des biais (en matière de représentativité) et de la confusion chez ces dernières : elles peuvent se sentir contraintes à participer pour ne pas contrarier les intervenantes ou pour ne pas nuire à leur prestation de services ou à leur dossier. Elles peuvent aussi méprendre ce projet pour une initiative artistique, notamment celle entreprise antérieurement par Sylvie Frigon et des auteurs de l'Association des auteures et des auteurs de l'Ontario Français (AAOF). La relation de confiance avec les participantes peut d'autant plus être difficile à initier et à maintenir si elles présument une affiliation entre ma personne et les organismes ou les établissements correctionnels. Pour nuancer ces inconvénients, il est donc important de prendre le temps de leur présenter mon projet de vive voix et de leur préciser que : a) plusieurs mesures sont en place pour garantir leur anonymat b) elles peuvent se retirer du projet en tout temps c) leur participation (ou leur retrait du projet) n'aura aucune incidence sur leur prestation de services d) en tant que candidate doctorale, je suis affiliée à l'université d'Ottawa.

Entre autres mesures adaptatives, pour faciliter la gestion d'un groupe de sept femmes, un exercice collectif a été fragmenté et réalisé à deux ou trois personnes. Face à l'inconfort de certaines participantes ou pour faciliter les barrières linguistiques, certains exercices étaient réalisés à deux¹¹². Ma capacité d'adaptation se traduisait par le fait de donner l'option à une participante de réaliser l'exercice à l'oral dans certains cas. En raison de contraintes temporelles, certains entretiens rétrospectifs avec deux participantes de la maison Thérèse-Casgrain ont aussi été réalisés via téléphone¹¹³. C'est donc le contact avec le terrain ainsi que les dynamiques inter et intra participantes qui guidaient cette approche¹¹⁴.

Au détriment de méthodes quantitatives, le choix de méthodes qualitatives est préconisé pour créer une cohérence avec mon cadre théorique et mes questions de recherche¹¹⁵. Pour Butler (2006), le statut même de la réalité est construit : « Si le genre est performatif, la réalité du genre est donc elle-même produite en tant qu'effet de la performance » (p. 247). Il n'y a pas de relation causale entre le contexte et les normes ou de recette pour quantifier la performativité du genre. À vrai dire, les méthodes quantitatives ne permettent pas de comprendre les processus ou les logiques de la performativité du genre ainsi que ses effets d'assujettissement, de résistance ou de neutralisation.

Au niveau des méthodes qualitatives, l'accent porte sur la reconstruction des représentations (Marvasti, 2004). Le cas présent, cela porte sur leurs expériences carcérales et leur

¹¹² Loublier et Blanche; TD et Shaun ou Shaun et Soph; Miss D et Ginette, par exemple.

¹¹³ Il y a des contraintes spatio-temporelles, car certains participants résident à Montréal. J'ai accepté de tenir des suivis téléphoniques pour Pamela et Shaun. Shaun effectuait de longs quarts de nuit à une industrie et Pamela devait s'absenter pour finaliser son déménagement à un nouvel appartement.

¹¹⁴ Nind et Vinha (2016) rapportent aussi les aléas et l'instabilité des groupes : « Inevitably the reality of the iterative focus groups was messier than the design implied. The planned sequence of encounters was interrupted by practical problems with agreeing meeting dates. Even being flexible with dates, membership was only about two-thirds stable across encounters and the size of groups fluctuated » (p. 13).

¹¹⁵ Le seul élément quantitatif retenu est le calcul d'occurrences, une opération de découpage inhérente à l'analyse thématique (Negura, 2016). Ceci aide à déterminer la récurrence de symboles genrés et l'énonciation d'un rôle social de genre. Cependant, je reconnais que ce calcul évacue la question du contexte et des nuances.

identité. Il est également question « de la façon dont les interactions sont organisées et dotées de sens par les acteurs » (Angermüller, 2006, p. 225). Grâce aux discussions rétrospectives, les participantes peuvent interpréter elles-mêmes leurs créations. Mes ateliers de création préconisent la mise à l'écrit de la réalité ou ses représentations par l'entremise des collages, des dessins et des jeux de mots autour d'activités et de normes. Ces dernières prennent la forme de poésie ou de prose. Le principe même de la performativité est une reconstruction des normes autour du genre pour Butler (1998) : « Gender is, thus, a construction that regularly conceals its genesis » (p. 522).

Statut des acteurs

Le statut des acteurs est traversé par une ontologie relative et une épistémologie subjective. Bien sûr, une place de choix est accordée aux structures : qu'il s'agisse de la matrice de pouvoir hétérosexiste de Butler (1988, 1990, 1993, 2006) ou des attentes/normes genrées de manière plus générale. « It is the matrix through which all willing first becomes possible, its enabling cultural condition. In this sense, the matrix of gender relations is prior to the emergence of human » (Butler, 1993, p. 7). Chez elle, comme West et Fenstermaker (1995ab), les individus sont qualifiés d'acteurs sociaux¹¹⁶ plutôt que d'actants ou de sujets. Ils possèdent une marge de manœuvre et ne subissent pas passivement le poids des structures. En matière de subversion, chez Butler (2006), la capacité d'agentivité est néanmoins greffée à même les circuits normatifs : « [Les normes] sont remises en question et réitérées au moment où la performativité devient leur pratique citationnelle » (p. 247).

¹¹⁶ Cette caractérisation est indépendante de son application au domaine théâtral où il est question d'endossement de rôles ou de simple lecture de scripts.

Quant à l'approche intersectionnelle, la structure principale est représentée par la matrice de domination (Collins, 2009)¹¹⁷ qui produit des *patterns* d'oppression et conséquemment, façonne la distribution du pouvoir et des privilèges. Les axes d'oppression sont imbriqués et s'influencent entre eux. Le sujet se constitue et s'identifie à la lumière de ces structures.

Giddens (1976) et la théorie de la structuration

La conception des acteurs peut être étoffée à l'aide de Giddens (1976) et sa théorie de la structuration. Un processus interdépendant et dialectique existe entre les structures (macro et méso) et les acteurs (micro). Selon Giddens (1976), les structures sont traversées par des règles et des ressources organisées de manière récursive. La structuration est une condition de reproduction ou de transformation des structures et d'actualisation des systèmes sociaux (pratiques admises comme régulières). Ces deux niveaux interagissent de manière circulaire et dynamique. Par l'entremise de leurs pratiques sociales, les acteurs constituent et reproduisent les structures sociales. Les interactions accomplissent une réitération de la société. Ainsi, les structures sociales fournissent des possibilités d'action. Elles sont tout à la fois condition et résultat des pratiques constituant les systèmes sociaux. Giddens (1976) fait l'analogie de sa théorie avec le langage et la parole. Le premier est un système de communication autorisant la parole. Pour sa part, la parole perpétue la structure du langage et ses règles.

Conceptualisation des acteurs au sein de l'objet d'étude

Ainsi, en matière de conceptualisation et d'actualisation du genre chez les femmes incarcérées, je perçois les participantes comme étant coincées dans des logiques normatives :

¹¹⁷ Cet ouvrage connaît deux éditions antérieures : 1990 et 2000. Sa version révisée comprend des éléments comme la sexualité et l'appartenance géographique (*nation*). Ces axes ne sont pas hiérarchisés au niveau de la production d'oppression, quoique les sujets puissent les hiérarchiser au niveau de leur construction identitaire.

assujetties à des attentes sociétales couplées à des attentes institutionnelles autour de la catégorie femme/féminité. Elles subissent des pertes et des privations par rapport à ces mêmes normes conceptualisées en société : un rôle de mère difficile à accomplir et un statut de détenue qui empiète parfois sur leur individualité.

Ce sont des sujets agissants. Elles sont capables de conceptualiser les normes (attentes genrées et autres) qui façonnent leur identité et qui guident leurs interactions. Leurs pratiques ou leurs rituels sont marqués par un rapport étroit avec ces mêmes cadres de référence et surtout, à la lumière de la matrice hétérosexiste de Butler (1990, 1993, 2006). Le jeu par rapport à ces normes est possible malgré ce carcan initial. Il porte principalement sur une reconstruction identitaire et un jeu avec l'espace ou les conventions : déstabiliser ou rénover le sens donné aux catégories femme-féminité ou à la notion d'intimité.

Caractérisation de la méthode de collecte de données

En souhaitant répondre à des questions de recherche autour de l'assujettissement et de la résistance des femmes détenues par rapport au genre et à son intersection avec l'intimité, je préconise une démarche artistique. Plus précisément, mon outil de collecte de données prend la forme d'ateliers en création littéraire et artistique suivis de discussions rétrospectives. Cette section a la forme d'un entonnoir. Premièrement, je souligne quelques généralités entourant les méthodes artistiques en sciences sociales et ses différentes formes. Deuxièmement, j'évoque quelques recherches portant spécifiquement autour des ateliers en création ou d'exercices créatifs. Troisièmement, je soulève certains apports associés à l'emploi de méthodes artistiques. Quatrièmement, je décris les ateliers de création, en mettant en lumière ses potentialités et ses limites. Je justifie également le recours aux discussions rétrospectives. Au passage, je précise mes

sources d'inspiration en amont et en aval des ateliers. Enfin, je présente chacun des exercices qui composent mes ateliers de création.

La recherche basée sur les arts et son statut protéiforme

D'entrée de jeu, la recherche basée sur les arts possède un statut holistique et protéiforme. En effet, selon Leavy (2009), les méthodes artistiques sont tout à la fois un paradigme, un outil d'analyse, un outil de collecte de données et une posture pour produire ses résultats. La production de résultats de manière artistique vise à augmenter leur accessibilité auprès de différents publics et ainsi, à démocratiser le savoir (Bagley et Cancienne, 2001).

Les méthodes artistiques mobilisées pendant cette thèse de recherche n'actualisent pas une posture qui traverse l'ensemble des étapes de la recherche. Elles caractérisent plutôt mon outil de collecte de données : « As a method of qualitative research, arts-based inquiry applies the use of various art forms as a means of gathering data » (Rosenberg et Oswin, 2015, p. 1275). Tarr, Gonzalez-Polledo, & Cornish (2018) incorporent aussi les méthodes artistiques au sein des méthodes qualitatives. Or, cette association entre médiums artistiques et outil de collecte de données ne forme pas un consensus au sein de la communauté de chercheurs. Par exemple, Leavy (2009) et McNiff (1998) perçoivent les méthodes artistiques comme étant un paradigme de rechange à la dualité qualitative/quantitative.

Caractérisation des méthodes artistiques

McNiff (1998) fait une distinction externe. Les méthodes artistiques, une approche où les œuvres sont transformées en données, puis analysées à partir de méthodes discursives, doivent être dissociées de la recherche basée sur les arts (*Art-Based Research*) qui gravite autour de l'utilisation

de produits artistiques par les chercheurs comme une manière d'accéder à la connaissance et une méthode d'enquête.

Pour leur part, Tarr et collab., (2018) font une distinction interne entre deux types d'approches : celles à caractère participatif (*participatory approach*) et celles à caractère performatif (*performative approach*). Les premières méthodes préconisent la capacité d'agentivité des participants et le rapport avec ces dernières. Elles sont intéressées à la production de résultats et à la manière de les diffuser. Les secondes vont créer et *performer* des réalités sociales et sont axées autour d'une quête pour trouver des médiums de plus en plus novateurs et capables de rendre compte de certains éléments de phénomènes sociaux.

Les deux approches ont bien sûr une position différente vis-à-vis la matérialité et l'agentivité des participants, mais ont comme lieu commun la vision suivante : la recherche produit des choses plutôt que de les documenter. Est-il possible de s'inscrire à différents degrés à l'intérieur de ces deux approches? Ma recherche peut-elle, conformément à une approche performative, se solder par une contribution méthodologique et souligner le nécessaire raffinement des ateliers à travers le contact avec le terrain? À la lumière de ces deux approches, mon étude est majoritairement participative parce qu'elle met de l'avant la voix des personnes marginalisées. Plus encore, il est question d'une approche performative en raison de mes positions intellectuelles : une épistémologie subjective et une méthodologie dialectique.

Quelques recherches autour des ateliers créatifs

En guise de contextualisation, Brown (2019b) déplore l'absence d'un réseau de chercheurs qui mobilisent des méthodes artistiques à des fins de recherche. Ses arguments soulèvent des différences et des tensions qui peuvent en retour expliquer la rareté des études autour des ateliers créatifs en tant que méthode de collecte de données. D'une part, il semble y avoir une

hiérarchisation des médiums qui peuvent être empruntés : « Differences in interpreting what makes and should make creative methods » (p. 1). Ceci peut faire émerger un débat au sein même des chercheurs : « There is a danger that researchers enter a philosophical and epistemological minefield : risking being seen as less scientific and "academic" in their approaches » (p. 2). Le risque de voir sa crédibilité minée en tant que chercheur peut être conséquente à l'adoption d'une école de pensée plutôt qu'une autre.

Ce faisant, plusieurs recherches basées sur les arts vont graviter autour d'une préoccupation éthique ou épistémologique : « For many such studies, the arts-based approach is not employed intentionally and consciously but more as a tentative attempt to redress ethical concerns around the researcher-participant relationship » (Brown, 2019b, p. 1). Pour certaines de ces mêmes études, les créations constituent un brise-glace qui oriente et structure les sondages ou les entretiens. C'est le cas des études de Bagnoli (2009) et Tarr et collab., (2018) ainsi que Nind et Vinha (2016). Autrement dit, pour ces études, « the focus within data collection does not lie on the participants' contributions as a form of data but on the participants' contributions to interviews and surveys » (Brown, 2019b, p. 1).

Afin d'exemplifier ces nuances au niveau de l'approche ainsi que les contributions méthodologiques qui découlent du recours à des ateliers créatifs, je présente quelques études, leurs divergences et leurs convergences. Ceci met aussi en relief l'approche non-traditionnelle entreprise par Brown (2019b).

Bagnoli (2009) s'inscrit dans une école de pensée plus traditionnelle selon Brown (2019bc) puisqu'elle mobilise des méthodes visuelles dans un contexte d'entrevue afin de stimuler le questionnement autour des représentations identitaires de jeunes individus. Ses exercices créatifs sont les suivants : « One art-based projective technique, the self-portrait, and two graphic

elicitation method, the relational map, and the timeline » (p. 548). Elle affirme que mobiliser ces méthodes visuelles augmente la réflexivité de ses participants (approche participative) et offre un portrait holistique de son sujet d'étude tout en tenant compte des besoins et des styles d'expression de ses participants.

D'après Bagnoli (2009), l'auto-portrait offre une « 'condensing' quality ». Il permet d'identifier « their own associations and meanings » (p. 550). Les deux autres exercices servent à créer un espace où les participants n'ont pas à répondre verbalement à des questions. Par ailleurs, Bagnoli (2009) adopte une posture en tant que chercheur : elle tente de réduire sa directivité au minimum. « I kept the instructions as broad as possible, with the intent of enabling participants to structure the tasks in their own ways » (p. 566). Des limites sont néanmoins présentes. Certaines instructions peuvent influencer directement le type de représentations qui en découlera, par exemple le fait de demander aux participants de placer le sujet au centre du dessin ou d'évaluer leurs expériences à l'aide d'une ligne de temps (structure chronologique). Enfin, le contexte de production des créations (cherche) peut avoir eu une influence sur son contenu et ses formes (p. 567).

Tout comme Bagnoli (2009), Nind et Vinha (2016) empruntent des exercices de création et ils leur confèrent le statut de « stimulus materials » (p. 12). Cependant, les participants ne sont pas amenés à dessiner. Plus encore, ces exercices servent de plate-forme pour susciter des conversations fertiles non pas au sein d'entretiens, mais d'un focus groupe gravitant autour du questionnement suivant : comment rendre la recherche accessible auprès de personnes ayant des (in)capacités. En lien avec une approche participative, le choix de ces matériaux est expliqué par ce raisonnement : « We would be involving people with learning disabilities who might find tangible materials aided their expression and understanding of ideas. Moving away from pure talk

might help to facilitate their active engagement in discussion » (p. 14). La carte conceptuelle permettait d'organiser et de hiérarchiser des éléments clefs lors du focus groupe. Les représentations métaphoriques (le gâteau) visent à créer une analogie avec la recherche inclusive (ingrédients, couches) et à susciter de nouvelles métaphores tout en favorisant les éléments suivants : « Deep thinking and for interaction between ideas » (p. 16). Enfin, les poèmes à la première personne (I-poems)¹¹⁸ ont un rôle duel.

Ce rôle duel prêté aux I-poems crée une autre distinction entre l'étude de Bagnoli (2009) et celle de Nind et Vinha (2016). Les poèmes à la première personne constituent une représentation des données suivant une analyse thématique de portions de verbatim. « We had also focused on I-statements as a way of not losing the sense of individual voices amongst the noise of the concepts and leitmotifs » (p. 18). Ces poèmes sont par la suite incorporés au sein des focus groupe et lus à haute voix. Ce faisant, ils deviennent des « co-constructed products with a stimulatory role in the ongoing cyclical process of dialogue » (p. 19). Les I-poems sont perçus comme ayant la potentialité suivante : « To 'see more deeply' » (p. 22).

Tarr et collab., (2018) ont des convergences et des divergences avec les auteurs mobilisés dans cette section. Contrairement à Bagnoli (2009), Brown (2019c) et Nind et Vinha (2016), des artistes sont embauchés pour animer les ateliers. Ces derniers portent sur une pluralité de médiums allant de la musique aux arts visuels en passant par le théâtre et la photographie. Le rôle de chercheur est donc traversé par une certaine extériorité. D'abord, à la différence de Bagnoli (2009) et de Nind et Vinha (2016), chez Tarr et collab., (2018), les ateliers ne servent pas de stimuli à un entretien ou à un focus group. Il n'y a qu'une seule forme de collecte de données : les ateliers de

¹¹⁸ Edwards et Weller (2012) ont quant à elles choisi les I-poems en tant que méthode d'analyse appliquée à des entretiens. L'objectif était d'y déceler le positionnement du chercheur par rapport au participant à l'intérieur de ces derniers, c'est-à-dire la relation entre les deux et la constitution de la réalité sociale.

création artistique. En ce sens, il y a une convergence avec la posture de Brown (2019c). Néanmoins, cette recherche s'en distingue à d'autres niveaux puisque qu'un statut secondaire est prêté aux ateliers observés par Tarr et collab., (2018).

En lien avec une approche performative plutôt que participative, Tarr et collab., (2018) poursuivent l'objectif suivant :

We wanted to reframe pain as constituted *in and through* the social interactions between people. The art produced in the workshops is therefore not the whole story or even the primary expressive aim. Rather, it was the process of participation which was central, and the improvisational space that unfolded within the workshops was of primary importance, as we document below (p. 38).

Certes, le processus de recherche se trouve au cœur de leur focus. Entre autres choses, les ateliers créatifs, rebaptisés « lived methods » par les auteurs, servent de levier pour mettre de l'avant ses contributions méthodologiques : produire de nouvelles formes de communication ('imprography') et la capacité d'être présent tant que chercheur, bien que cet élément soit difficile à documenter. L' 'imprography' apparaît ainsi au cours des ateliers : « Once the research process began, we had little ability to step in and change the course or direction of the events, which were directed by workshop leaders and participants. While initially challenging and discomfiting, it is precisely this displacement that was central to the method's success » (p. 41). C'est d'ailleurs ce qui distingue cette méthode des approches traditionnelles selon Tarr et collab., (2018).

Parmi toutes les études évoquées ci-dessus, la posture de Brown (2019bc) par rapport au statut des exercices créatifs est la plus proche de la mienne. Elle privilégie leur analyse : « Viewing creations as data results is significant differences, especially in relation to analytical approaches and the conception of what constitutes research on the whole » (p. 2).

En fait, Brown (2019c)¹¹⁹ mobilise des méthodes créatives afin de susciter des expériences et de voir comment ses participants y donnent un sens. En raison de cela, Brown (2019b) affirme : « My work feels nontraditional in every sense and at every level » (p. 2). Le type d'exercices créatifs mobilisés diffère aussi de Bagnoli (2009), Nind et Vinha (2016) et Tarr et collab., (2018). Dans le cadre de sa recherche, Brown (2019c) se penche sur les questions identitaires chez des individus atteints de fibromyalgie en mobilisant des boîtes identitaires (des objets personnalisés placés dans des boîtes) pour répondre à cinq questions : 'Who are you?', 'What affects you?', 'How do others see you?', 'What role does fibromyalgia play?' and 'What is life with fibromyalgia like?' » (p. 489). Les participantes doivent soumettre une photo de la boîte et une courte explication.

Plus tard, Browne (2019c) tient une vidéo-conférence de suivi : « During the course of these conversations, participants elaborated on their initial thought processes and provided a deeper, less tentative interpretation and analysis of their own data, the objects and photos » (p. 489). Cette méthode est assortie de limites et de contributions. Bien qu'elle soit perçue par les participants comme étant plus accessible, voir cathartique ou thérapeutique, elle place à la fois le chercheur et les participants dans une position vulnérable. Face à cela, Brown (2019c) reconnaît : « Nor the researcher are prepared for unleashing unrecognised emotions » (p. 495)¹²⁰. Bien que le processus créatif permette possiblement de contrecarrer ces mêmes effets, il reste que des outils doivent être mis à la disposition des chercheurs pour gérer le dévoilement émotif.

¹¹⁹ Pour prendre connaissance des versions antérieures de ce projet de recherche, voir Brown (2017, 2018ab).

¹²⁰ Le risque de dévoilement émotif rattaché à ce type de méthodes est aussi soulevé par Leigh et Brown (2019). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai eu recours à une série de mesures de type « garde-fous » présentées aux participantes à même le formulaire de consentement et l'introduction aux ateliers : la capacité de prendre des pauses, de se retirer du projet, de changer de sujet et de leur fournir une liste de ressources en counseling. À titre de rappel, une intervenante était présente sur place lors des ateliers.

Les apports des méthodes artistiques

Bien qu'abordées de manière superficielle dans la section ci-dessus, les contributions associées aux méthodes artistiques sont nombreuses. D'abord, ce type de méthodes permet de dévoiler les opacités des méthodes de recherche traditionnelles (Leavy, 2009) : l'accès à des connaissances difficiles à vulgariser à l'oral¹²¹ ou bien l'accès à des connaissances auprès des gens pour qui l'expression orale est difficile (Barone et Eisner, 2010, 2012; Brown et Leigh, 2019; Tarr et collab., 2018). D'autres auteurs sont d'avis que le recours à des méthodes artistiques peut se solder par la production de nouvelles connaissances (Radley, 2010; Radley et Bell, 2007). Ceci peut, somme toute, amplifier l'aspect holistique des représentations : « They certainly encourage and capture the emotional, sensory and real experiences of participants » (Leigh and Brown, 2019, p. 59).

D'emblée, les méthodes artistiques peuvent être mobilisées pour remettre en question des éléments de la réalité sociale tenus pour acquis, c'est-à-dire le point de vue plus orthodoxe (Barone et Eisner, 2012). Chez Butler (1988), le genre est présenté comme étant réifié et naturalisé (p. 520). Il est possible d'en montrer l'aspect construit grâce à divers exercices de création littéraire et de médiums artistiques. La création littéraire permet de transposer les représentations corporelles sous la forme d'un acrostiche. Elle peut synthétiser des représentations identitaires grâce à un collage¹²². Il est possible de convertir l'idée du couple hétérosexuel en toile d'araignée : placer le concept-clé au centre et y apposer des adjectifs qualificatifs en périphérie. La démarche artistique illustre les

¹²¹ Selon Bagnoli (2009), « [t]he inclusion of non-linguistic dimensions in research, which rely on other expressive possibilities, may allow us to access and represent different levels of experience » (p. 547). En d'autres termes, le recours à des méthodes visuelles pourrait potentiellement révéler d'autres éléments de savoir : « [It] may elicit information who would possibly have remained unknown otherwise » (p. 560).

¹²² À titre de rappel, Bagnoli (2009) prêtait une caractéristique similaire à l'exercice d'auto-portrait : a « 'condensing' quality » (p. 550).

multiples constructions individuelles à travers l'art. Ceci montre en quoi les normes sont réappropriées et représentées plutôt que statiques et ontologiques.

Ainsi, il est possible de mettre de l'avant les effets de résistance ou les variations par rapport au genre et donc de réfléchir à l'extérieur du carcan. Le fait d'arriver à une compréhension de rechange du phénomène permet d'émanciper le lecteur et le chercheur. Ceci peut leur montrer le jeu possible avec le carcan hétérosexiste et sa dissociation avec la composante sexe. Il devient possible de fournir un appareillage ou des prémisses pour « refaire le monde » (Barone et Eisner, 2012, p. 5). Ceci comprend des pistes pour réduire les effets d'oppression et de discrimination genrées.

D'autres raisons me poussent à préconiser les ateliers en création littéraire et artistique. D'entrée de jeu, un côté pragmatique sous-tend ce choix. « I could see how creative writing would also be very conducive to gathering detailed and deep data » a avoué professeure Brown (2019a) lors d'une correspondance virtuelle. Les exercices créatifs peuvent mettre en lumière une profondeur au niveau de la réflexion (Tarr et collab., 2018), des expériences ou des données (Brown et Leigh, 2019).

Plus encore, un souci de bien-être et de bienveillance à l'endroit des participantes a guidé ce choix. Les méthodes créatives sont mobilisées dans un environnement exempt de jugement (Brown et Leigh, 2019, p. 59). Cela implique une certaine posture de la part de la chercheuse, laquelle gravite autour d'un lien privilégié avec la participante : « The kind of openness needed from both researcher and researched to use these approaches offers new insights and allows for new connections to be made. The yield of these approaches is richer data » (Leigh et Brown, 2019, p. 60). Une telle contribution est possible puisque, selon Barone et Eisner (2012), ces méthodes sont des leviers d'empathie : « It is the evocative utilization of such data that makes

the work expressive and affords individuals who see or read it with the opportunity to participate empathically in events that would otherwise be beyond their reach » (p. 8).

La volonté de minimiser le risque de dévoilement émotif des participantes et, idéalement, de leur procurer certains bienfaits, a aussi motivé le recours à des ateliers en création littéraire. Rosenberg et Oswin (2015) compilent des œuvres d'art dans une optique similaire : « As a harm reduction and also therapeutic tool to access sensitive information » (p. 1275). En effet, selon Leavy (2009), la recherche artistique est capable de saisir des enjeux sensibles et des expériences humaines éprouvantes tels la perte et le deuil. Rosenberg et Oswin (2015), qui se penchent sur les questions trans* en milieu carcéral, relatent les propos suivants : « Use of this approach enabled an increased accessibility to highly emotional information » (p. 1275). L'enfermement est souvent lié à des expériences traumatiques et riches en émotions. Le fait d'interroger l'intimité et son déploiement en prison fait aussi appel à des thèmes sensibles comme la nudité, la sexualité et le couple. Le format souple des ateliers et le contenu des exercices en pyramide inversée constituent des stratégies pour minimiser le dévoilement émotif auprès des clientes marginalisées. Parce qu'ils sont conçus de manière à explorer progressivement et artistiquement un sujet, ils sont moins intimidants comparativement à d'autres approches. Les questions sont abordées par le jeu ou par le détour.

Des effets thérapeutiques peuvent émerger lors des ateliers. Plus précisément, la parole carcérale est traversée par un paradoxe : une libération symbolique. Elle permet d'actualiser une catharsis : se libérer de ses passions, se départir de ses maux par les mots (Delorme, 2010). Comme le démontrent Kaimal, Ray, & Muniz (2016), l'expression artistique réduit le stress : les participants ont, en aval, des niveaux réduits de cortisol. Plus encore, comme le recours à l'art peut

servir d'outil de gestion de crise ou de canalisation des émotions (Descroisselles-Savoie, 2010), il est possible de mobiliser d'autres exercices, en fin d'atelier, pour apaiser la participante.

En raison des bienfaits du recours à l'art et d'une approche axée sur l'exposition progressive au sujet, les ateliers en création peuvent minimiser le risque de dévoilement émotif ou le gérer adéquatement. Par ailleurs, ces ateliers de création sont tout aussi aptes à se pencher sur des enjeux sensibles. Plus encore, le recours aux ateliers en création littéraire crée une cohérence avec d'autres éléments de ma démarche de recherche. Mon outil de collecte de données possède un potentiel d'opérationnalisation de mes concepts clefs et ce, à même le contenu de mes exercices littéraires. Il est possible de décomposer des idées normatives en mots, en dessins, en collage, en poésie et en calligramme. Les ateliers sont préconisés, car ils agissent à titre de grille opératoire. Denis et Pointille (2002) affirment que cette mise en écrit procède à l'objectivation et à la matérialisation de la pensée. Ces écrits intermédiaires, formes graphiques, canoniques et autres schémas offrent une voie à la comparaison (entre société et prison le cas de mon objet de recherche) et produisent d'autres formes de sens et de savoir. Ils étayent l'intersection entre genre et intimité carcérale.

En outre, les ateliers d'écriture et les discussions rétrospectives mettent de l'avant une cohérence épistémologique. Rappelons que selon Adams (1985), toute énonciation est un récit performatif. Le récit a d'autant plus selon Barthes (1964) une fonction pragmatique : une capacité à cerner les structures sociales et à circonscrire le système de référence en société, mais aussi, le cas de mon étude, dans le milieu carcéral. La performativité du genre concerne également les représentations artistiques et littéraires.

Cette fonction est traduite par la pensée de Brown (2019a) : « This has the advantage that you are working with metaphorical representations and support participants with their reflections

and reflective practices, which they may not be used to at all » (paragr. 3)¹²³. Un autre parallèle peut être dressé entre ce type de méthodes et mon cadre théorique. Cette méthode exploite l'hyperlucidité des participantes et cela se traduit, lors des discussions rétrospectives, par des commentaires et des interrogations quant à leurs motivations et à leurs choix créatifs. Cette hyperlucidité des acteurs sociaux est inhérente à la pensée de Butler (2006), et cela se traduit par une leur capacité d'agentivité. Autrement dit, la subversion a pour condition *sine qua non* la pratique citationnelle des normes : « Par la pratique de la performativité du genre, nous voyons non seulement comment les normes qui gouvernent la réalité sont citées, mais nous saisissons un des mécanismes par lesquels la réalité est reproduite et modifiée au cours de sa reproduction » (p. 248). Enfin, le recours à des ateliers est cohérent avec l'une de mes stratégies d'analyse : les répertoires interprétatifs. Pour Wetherell et Potter (1988), les discours des participantes sont traversés par divers accomplissements. Ces derniers sont identifiés par l'entremise d'une notion clef appelée fonction.

Justification du recours aux discussions rétrospectives

Le fait de dégager des résultats uniquement à partir de créations produites dans le cadre des ateliers peut constituer à la fois une limite et un biais. Je mobilise des discussions rétrospectives afin d'éviter de reproduire une attitude colonialiste et de réduire ma marge d'interprétation. Les méthodes artistiques ont le potentiel de favoriser une capacité d'autoréflexivité par rapport aux exercices réalisés (Brown, 2019a). Chez cette dernière, le processus de *sense-making* (donner du sens) prend la forme de commentaires recueillis avant, pendant et après les exercices. Tel que le

¹²³ Cette citation provient d'une correspondance électronique avec Professeure Brown en novembre 2019. Je lui ai envoyé un message puisque ses blogues dédiés aux méthodes de recherche créatives étaient fort pertinents. Je souhaitais savoir si elle avait publié des articles scientifiques autour de ce sujet. Dans sa réponse, elle a pris soin d'étayer certains bienfaits d'ateliers créatifs ainsi que leur marche à suivre.

relate Brown (2019c) : « The view becomes a lot more holistic and the reflections deeper, often to the extent where the reflections became meta-reflections » (p. 496).

Ce faisant, des exercices réflexifs tels les mots sur images¹²⁴ sont assortis de discussions rétrospectives. Au cours de ces dernières, les participantes font un retour sur les exercices réalisés, ajoutent des précisions par rapport à leurs créations ou racontent des anecdotes. Ces discussions apportent un éclairage nouveau aux créations en plus d'offrir une capacité descriptive supplémentaire aux participantes. La forme des discussions rétrospectives se rapproche des entretiens structurés puisque mes questions suivent un certain ordre (celui des créations réalisées antérieurement). Cependant, à la toute fin, les participantes sont interrogées à propos d'éléments récurrents. Je leur demande aussi si elles souhaitent ajouter quoique ce soit.

Mes sources d'inspiration

Ces ateliers en création littéraire et artistique participent à la mouvance du dedans au dehors, un concept mobilisé par plusieurs, notamment Frigon (2014) ainsi que Rostaing et Touraut (2012), pour représenter les initiatives artistiques et culturelles importées au sein du milieu carcéral et celles qui diffusent ces représentations en société. D'ailleurs, la démarche d'un projet novateur m'a grandement inspirée. Des ateliers en milieu carcéral et communautaire réalisés par Sylvie Frigon et des membres de l'Association des auteurs français de l'Ontario (AAFO) ont mené à la publication d'un recueil collectif intitulé *De l'enfermement à l'envol : Rencontres littéraires* (2014). En fait, j'emprunte certains exercices de création utilisés par Sylvie Frigon (2014), Michèle Vinet (2013) et Louise Poirier (2010).

¹²⁴ La consigne qui accompagne cet exercice est la suivante : En quelques lignes, dites-moi pourquoi vous avez choisi cette image.

Dans le cadre du séminaire de maîtrise CRM6780A : Genre, créativité et enfermement (2010), j'ai pu participer et observer le déroulement de quelques ateliers slam-poésie animés par Louise Poirier aux locaux de la Société Élizabeth Fry Gatineau. Cette dernière préconisait le collage et les toiles d'araignée, deux exercices que j'ai incorporés à l'intérieur de mes ateliers. En 2013, je me suis inscrite à un atelier d'écrire carcérale animé par Michèle Vinet et organisé dans le cadre d'un séminaire de maîtrise. Celle-ci a présenté l'exercice intitulé mots sur images que j'ai mobilisé par la suite.

Les ateliers de Frigon (2014) étaient traversés par le collage¹²⁵ et les cadavres exquis¹²⁶. J'ai modifié ce dernier afin d'y apposer une phrase : Marie arrive en prison. À tour de rôle, les participantes écrivent une phrase à la suite de l'autre jusqu'à ce qu'une fin soit proposée. Contrairement au cadavre exquis, les participantes pouvaient voir ce que les autres écrivaient au fil de la création. J'ai aussi emprunté l'exercice d'introspection « Je me suis regardé dans le miroir et j'ai vu » qui aborde la question du corps. Pour des raisons de contraintes temporelles, elle a uniquement été réalisée par Vivian et par les participantes de la Maison Thérèse Casgrain.

En aval, j'ai remarqué des parallèles avec des exercices réalisés par Brown (2017) : divers exercices de création allant de la construction de structures avec des blocs de LEGO, au collage, à l'activité pick-a-card similaire aux mots sur images, en passant par diamond 9, sa préstructuration rappelant la toile d'araignée. Le diamond 9 sert à explorer les questions des priorités et de la hiérarchisation. Les participantes sont invitées à replacer neuf déclarations dans un ordre décroissant. Elles doivent par la suite expliquer le raisonnement derrière l'organisation de ces déclarations, à savoir le processus de « donner du sens ». Parmi une sélection de cartes postales ou

¹²⁵ Aussi mobilisé par Brown (2017).

¹²⁶ Cet exercice de groupe permet à chaque participante d'écrire une phrase, de la dissimuler en pliant le bout de papier et de remettre ce dernier à la personne à sa droite, laquelle doit répéter ce procédé. À la fin de l'exercice, le bout de papier est déplié et les phrases sont lues à haute voix.

de cartes, pick-a-card consiste à demander aux participantes d'en choisir une ou plusieurs, de les placer sur l'endroit devant eux et expliquer leur choix.

Enfin, tout au long de ma démarche, j'ai fait preuve de créativité au sens de Brown et Leigh (2019), c'est-à-dire que j'ai adopté la posture suivante : « Being creative means to engage with the research tools that are available from a range of disciplines and to playfully connect what may otherwise not be linked. We draw on multiple influences from a range of disciplines, and playfully adapt research methods to the particular context needed, just as children will play with the toys and in the environment that they find around them » (p. 51).

Les ateliers en création littéraire : marche à suivre

Les prochains paragraphes vont décrire les exercices composant mes ateliers en création littéraire et artistique tout en soulignant la pertinence de chacun¹²⁷. Ces ateliers ont été conçus à l'image d'une pyramide inversée (du général au spécifique) afin d'amener les femmes à s'initier progressivement au processus d'écriture. D'une part, ceci vise à amenuiser l'aspect intimidant parfois associé à la création littéraire. D'autre part, cela évite d'interroger les individus de but en blanc à propos de leur expérience carcérale. Le recours à divers médiums permet de pallier les faiblesses ou les zones d'inconfort des participantes et de susciter un intérêt pour divers médiums d'écriture. En amont des exercices, j'ai pris le temps de me présenter en tant que chercheuse, de présenter la recherche et d'expliquer les formulaires de consentement.

Chacun des neuf exercices qui composent les ateliers en création littéraire est étayé un peu plus bas. Il s'agit respectivement du collage, l'histoire à tour de rôle, les mots sur images, les toiles

¹²⁷ Le tableau IV de la liste des tableaux regroupe un tableau synthèse de type chronologique comprenant la date à laquelle se sont déroulés les ateliers, les sites ciblés et les participantes ayant participé aux séances.

d'araignée, les métaphores, dessine-moi un concept, l'acrostiche, la liste de choses et le récit thématique.

1. Le collage

Qui êtes-vous? Qu'est-ce qui vous représente? Quels sont vos intérêts? Voilà les trois questions qui accompagnent cet exercice brise-glace alors que les participantes sont invitées à découper des mots et des images représentatives dans des magazines et à réaliser un collage sur un papier de construction (carton). Cet exercice est proposé à ces dernières parce qu'il est suffisamment ludique et général pour initier les participantes à la création artistique. Cet exercice sert de fondement pour voir comment elles bricolent leur identité et les éléments qui la constituent. Lors de la discussion rétrospective, il est possible de leur demander comment elles arrivent à mettre de l'avant ces dimensions identitaires en prison. Cet exercice permet aussi d'identifier quels autres axes identitaires sont mobilisés. Il peut aussi témoigner de la présence ou de l'absence de rôles sociaux de genre (mère, épouse/conjointe, fille) à l'aide d'images ou de mots représentant la famille, notamment.

2. L'histoire à tour de rôle

La phrase initiale qui guide l'exercice est la suivante : Marie arrive en prison¹²⁸. Cet exercice est une porte d'entrée pour développer des dynamiques de groupe ainsi que de fragmenter le procédé d'écriture. Plutôt que de réaliser un récit à ce stade, les participantes écrivent une phrase à tour de rôle. Cela permet d'amorcer un partage d'anecdotes et d'expériences communes. Par rapport à mon objet d'étude, cet exercice cherche à cibler le processus d'arrivée à la détention et

¹²⁸ Suite à un commentaire d'un membre du comité d'accompagnement, j'ai choisi un prénom plus neutre en cours de route : Marie est devenue Camille en français et Jessie en anglais.

le dépouillement identitaire qui s'ensuit, notamment le retrait des marqueurs sociaux formalisé par la cérémonie d'admission chez Goffman (1961). Ceci permet de voir s'il y a des effets de neutralisation par rapport au genre. Cet exercice a aussi pour objectif de se pencher sur le rapport au corps et à l'intimité lors de la fouille à nu. Dans la recension des écrits, ce processus était vécu de manière particulière par les femmes victimisées antérieurement : une agression sexuelle (Hamelin, 1989) ou un corps marqué (Frigon, 2012).

3. *Les mots sur images*

Les images présentées aux participantes sont en lien avec l'expérience carcérale : une femme enceinte derrière les barreaux, des talons hauts juxtaposés à une paire de menottes, l'enceinte de l'Établissement Joliette pour femmes, le personnage de Marie Lamontagne de la télésérie *Unité 9* postée à côté du combiné téléphonique et le personnage de Jeanne escorté par l'agente Prévost (voir annexe A). Les images abordent des questions inhérentes à l'objet d'étude : le lien avec les proches, l'incarcération des femmes, la maternité et des représentations de la féminité. Ces images sont assez génériques pour amener les participantes à dresser des parallèles entre celles-ci et leur propre vécu ou pour être interpellées par des images évoquant la télésérie *Unité 9*¹²⁹. Quoiqu'il en soit, cet exercice est suffisamment succinct pour ne pas être intimidant : en quelques phrases, les participantes doivent expliquer les raisons qui les ont conduits à sélectionner cette image.

¹²⁹ Signée par Danielle Trottier, *Unité 9* (2012-2019) est une télésérie québécoise diffusée sur les ondes de Radio-Canada qui dépeint l'univers des femmes de ressort fédéral (peines de plus de deux ans) à l'établissement de L'Ange-de-la-Garde. Cousineau et Frigon (2016) ont d'ailleurs écrit un article dressant des parallèles entre l'incarcération des femmes de ressort fédéral et cette télésérie.

4. Les toiles d'araignée

Les toiles d'araignées sont composées par sept noyaux ou concepts clefs dispersés sur une page : homme, femme, féminité, masculinité, maternité, couple, intimité. Les participantes doivent trouver, si elles le peuvent, jusqu'à cinq mots pour décrire ces idées. Ces toiles d'araignées permettent de comparer le cadre sociétal et le cadre carcéral, de cerner leurs convergences et leurs divergences. Par ailleurs, les toiles d'araignées servent un peu de carte conceptuelle à l'intimité et à certains éléments de la matrice de pouvoir hétérosexiste (Butler, 1990, 1993, 2006). Cette carte conceptuelle peut servir de fondement à un questionnement plus détaillé lors des discussions rétrospectives. Elle permet de voir les associations et les récurrences (occurrences, répétitions) apparaissant chez les participantes. Éventuellement, il est possible de voir comment ces idées peuvent être transposées dans un dessin ou à l'intérieur d'une métaphore, par exemple¹³⁰.

5. Les métaphores

Les métaphores sont préstructurées, c'est-à-dire qu'elles portent sur la création de comparatifs entre la féminité en société et la féminité en prison ainsi que sur des éléments sensoriels ou expérientiels : une couleur, un repas, une image, une texture, une odeur, un souvenir, une chanson, un dessert ou une partie du corps. Les participantes sont amenées à trouver des mots-clés pour remplir les métaphores. Comme cette perspective minimaliste réduit ses observations à la production de mots uniques, les métaphores sont plus accessibles et faciles à réaliser. La pertinence des métaphores est soutenue par une affirmation de Kvale et Brinkman (2009) :

¹³⁰ À mi-chemin dans la recherche-terrain, une matrice queeriste formée par les idées : activité, corps, travail, parole/action, réseau social a été ajoutée. Cela fait suite au commentaire d'un membre du comité d'accompagnement qui craignait que l'imposition d'une structure genrée coince les participantes à l'intérieur d'une logique de réification. Selon cette dernière, ceci m'empêcherait de voir les nuances en matière de performativité du genre et la question de résistance.

« Metaphor involves referring to, or understanding, 'one kind of thing by means of another, thereby highlighting possible new aspects of a kind' » (p. 48). À cet effet, comme les métaphores portent sur les sens, elles permettent de dialoguer avec des éléments de la recension des écrits : la question du corps aliéné (Frigon, 2012). Elles peuvent aussi rejoindre les idées du corps marqué par l'automutilation ou l'autoblessure (Kilty, 2006, 2009; Frigon 2001, 2012) ou encore du corps contraint par l'isolement (Frigon, 2012; Bromwich et Kilty, 2017). Plus généralement, cela renvoie aux pertes et aux privations liées à l'enfermement (Sykes, 1958). En plus de stimuler une inspiration poétique chez les participantes, cet exercice resignifie les manières de penser la féminité à l'aide de symboles et d'éléments contextuels, voire de structures mésociologiques.

6. Dessine-moi un concept

Les femmes sont invitées à dessiner différents concepts en prison. Il est ainsi possible d'observer leurs représentations. Cet exercice est étayé plus loin au cours des discussions rétrospectives afin que les répondantes puissent expliquer les symboles et donner des explications quant à leur dessin. Pour les participantes de l'atelier donné à la maison Thérèse-Casgrain, comme le temps le permettait, je leur ai demandé, en complément avec la féminité en prison, de dessiner une réponse à la question suivante : comment peut-on se mettre belle en prison? Encore une fois, celles-ci ont eu la chance d'explicitier leur dessin au cours de la discussion subséquente. Somme toute, cet exercice permet de pallier l'exercice de la toile d'araignée et de représenter autrement (visuellement) les concepts à l'étude et, plus précisément, certaines composantes de la matrice de pouvoir hétérosexiste butlérienne. Cela permet notamment de dresser des parallèles avec des signes et des symboles sociaux (des éléments appartenant au savoir collectif).

7. L'acrostiche : le corps en prison

Aux fins de cet exercice, le mot corps ou *body* est écrit sur une feuille de papier à la verticale. Les participantes doivent mobiliser chacune des lettres de ce mot pour former un mot ou une phrase. Plusieurs auteurs de la recension des écrits soulignaient la pertinence d'explorer le corps en lien avec les questions de genre et d'intimité. Cela s'illustre notamment avec la question des problèmes de santé chez les femmes détenues (Shantz et Frigon, 2010; Chesnay, 2016), la question du corps en prison comme site de contrôle et de résistance (Frigon, 2012; Kilty, 2009) et la mobilisation de fonctions biologiques ou corporelles comme stratégie de résistance (Bosworth, 1999). Le corps est aussi au cœur de la cérémonie d'admission. Le corps est également mobilisé dans le rapport à la nourriture (Smoey, 2016; de Graaf et Kilty, 2016).

De manière plus large, cet exercice peut resignifier la représentation du corps, l'un des deux instruments de performativité du genre de Butler (2006). À travers cet exercice, des pratiques et des rituels mobilisant le corps peuvent émerger. Plus encore, des liens peuvent être dressés avec l'intimité et le genre.

8. La liste de choses en prison: les 35 items

Cet exercice concerne uniquement les femmes de ressort fédéral puisque celles purgeant une peine à un établissement provincial doivent se départir de leurs effets personnels. Les participantes nomment les objets personnels dont elles ont fait la requête. Elles expliquent les raisons motivant l'accès à ces biens. Le rapport aux objets peut ainsi être mis de l'avant-plan à travers cet exercice. Les objets ont un rôle clef dans la production de phénomènes sociaux. Pour Butler (2006), le corps est l'un des deux instruments de la performativité. Se maquiller, s'habiller, se préparer sont des routines genrées qui peuvent s'effectuer alors que l'autre est physiquement absent. Néanmoins, ces routines se traduisent par une image de soi qui sera projetée

éventuellement aux autres (proches et pairs). C'est donc dire que la perception de soi est façonnée par la manière dont les autres nous perçoivent. L'expression du genre comprend donc une dimension matérielle : la féminité ou la masculinité peuvent être mis en forme par les détenues à travers la présentation de soi. Les objets sont à la fois des marqueurs sociaux et des constituants identitaires : ils ont des sens et des significations qui sont construits socialement et repris par les participantes. Cet exercice permet de voir les mécaniques derrière les pratiques des participantes ainsi que l'intersection entre la performativité du genre et le rapport aux objets.

9. Le récit thématique

Puisqu'un texte élaboré est requis de la part des participantes, elles sont invitées à produire ce récit thématique dans leur temps libre et à me le soumettre avant leur discussion rétrospective. Les thèmes au choix sont les suivants : la visite d'un proche, l'arrivée en prison et une amitié en prison. Les sujets sont suffisamment vastes pour ne pas empiéter sur la créativité littéraire des participantes, mais assez structurés pour demeurer dans les paramètres de la recherche. Premièrement, comme mentionné plus haut, l'entrée en prison implique une cérémonie d'admission. Cela peut dialoguer avec des éléments tels : le dépouillement identitaire (rôles sociaux), la revictimisation, la surexposition corporelle, le sentiment d'intimité violée (Tschanz, 2018).

Deuxièmement, la visite d'un proche peut mettre en relief l'importance et la hiérarchisation de la famille ainsi que la performativité qui y est inhérente. Cela peut aussi mobiliser des pratiques en amont afin de se préparer physiquement et mentalement. Les participantes considèrent souvent les visites comme des moments privilégiés. Ces dernières font intervenir la notion d'intimité ou à tout le moins leurs rôles sociaux. À travers les visites, il est possible de voir notamment comment le couple ou la maternité sont négociés dans le cadre carcéral.

Troisièmement, l'amitié en prison est un thème qui peut dialoguer avec la recension des écrits autour de l'homosociabilité carcérale, dont Cunha (1995) qui rapporte la superficialité des échanges. Il est possible de valider ou de réfuter l'intimité relationnelle entre femmes détenues, qu'elle soit platonique ou non (Joël-Lauf, 2009; Joël, 2013; L'Écuyer, 2017). Comment le genre intervient-il dans ces dynamiques lors d'une proximité relationnelle entre deux femmes?

Bien sûr, tel qu'explicité plus tôt, des discussions rétrospectives font le point sur chacun des exercices réalisés dans le cadre des ateliers. Elles apportent des clarifications et elles laissent le soin aux participantes de faire preuve de réflexivité. Elles peuvent ainsi interpréter elles-mêmes leurs créations. Il n'y a pas de durée prescrite pour chaque exercice. Dans la mesure du possible, ces exercices sont réalisés au cours d'une séance de 90 minutes ou de deux dans le cas d'un grand groupe. La durée du collage est, pour sa part, limitée à 30 minutes.

Puisque mon outil de collecte de données repose sur un rapport dynamique avec mes participantes et, de surcroît, des femmes détenues et ex-détenues, cela soulève des considérations éthiques. J'en éplucherai quelques-unes dans les prochains paragraphes.

Considérations éthiques

En fait, pour Gohier (2004), les considérations éthiques concernent les effets de la recherche sur mes participantes, notamment les risques rencontrés. Tel que mentionné plus haut, l'un des risques principaux concerne le dévoilement émotif. J'ai prévu des mesures pour gérer ce risque. Celles-ci sont énoncées à l'intérieur du formulaire de consentement : une intervenante se trouve sur place, une liste de ressources en *counseling* est annexée, des pauses sont offertes aux participantes et elles peuvent interrompre leur participation à tout moment. Par ailleurs, le recours au procédé d'écriture permet de canaliser les émotions et d'ajouter un aspect ludique à la collecte de données.

Les autres considérations éthiques sont en lien avec le processus de recrutement et l'identification de ma population comme étant vulnérable par le bureau d'éthique de l'Université d'Ottawa. L'idée du consentement libre et éclairé n'a pas les mêmes implications en contexte institutionnel. Au sein de l'Établissement Joliette pour femmes¹³¹, le recrutement s'est souvent fait par l'entremise d'intervenantes. Il peut y avoir des biais et de la désinformation de la part des intervenantes ou présence d'un sentiment de coercition chez la clientèle. Les participantes peuvent penser que leur non-participation à ma recherche affectera leur prestation de services (en maison de transition) ou leur plan correctionnel (en milieu correctionnel).

À un certain moment donné dans le processus, j'ai choisi de rémunérer les participantes conformément aux conseils des intervenantes présents à l'intérieur des sites communautaires. Les intervenantes ont demandé d'éviter de rémunérer les participantes en argent comptant. La plupart des ex-détenues séjournent dans des maisons de transition (environnement de tolérance zéro en matière de drogues et d'alcool). Certaines participantes entreprennent aussi des démarches de sobriété. Dans un tel contexte, l'argent comptant aurait pu prendre la forme d'un déclencheur aux yeux des participantes et entraver leur cheminement. Ainsi, des cartes-cadeaux ont été remises à ces dernières. Le tout a été présenté en bonne et due forme au bureau d'éthique de l'Université d'Ottawa et ces nouvelles modalités ont été approuvées.

Il y a aussi le risque que les participantes me dévoilent des renseignements préjudiciables. C'est pourquoi les conséquences de ce dévoilement leur sont partagées à l'oral avant de débiter les ateliers, puis avant de débiter la discussion rétrospective¹³². Le risque de dévoilement

¹³¹ J'ai eu accès à l'Établissement Joliette par des canaux informels. La coordonnatrice des bénévoles de l'Établissement Joliette, France Mailloux, également embauchée par la Société Elizabeth Fry, a présenté mon projet au comité consultatif de l'Établissement.

¹³² Tel que mentionné plus haut, Browne (2019b) faisait allusion à ce dévoilement émotif qui survenait lors des vidéo-conférences.

préjudiciable est aussi mentionné à l'intérieur du formulaire de consentement¹³³. Ce dernier explique aussi aux participantes que si elles me font part d'expériences relatant une forme de violence infligée aux enfants, d'infractions futures ou de leur intention de blesser quelqu'un, j'ai l'obligation de rapporter ces informations aux autorités.

Un autre risque possible émane de mon bénévolat à la maison de transition JF Norwood. Il a été important de délimiter des frontières et mes rôles respectifs lors du recrutement et lors des ateliers. En tant que chercheure et animatrice d'ateliers, mon rôle en est un de facilitatrice. En tant que bénévole, mon rôle consiste à faire de l'écoute active auprès des résidentes, de les aider avec certaines tâches ou encore de les accompagner à des rendez-vous à l'extérieur. En effet, l'une des stratégies de recrutement consistait à assister à la réunion hebdomadaire des résidentes et à leur parler directement du projet pendant quelques minutes. En guise de délimitation des frontières, je n'ai jamais effectué de recrutement lors des quarts de bénévolat, ni discuté de ma recherche, ni accompagné des femmes en amont des ateliers. Par ailleurs, la question de ce double rôle a été discutée avec la directrice d'Élizabeth Fry Ottawa.

En revanche, ma présence prolongée sur les lieux en tant que bénévole a pu avoir une incidence favorable sur mon recrutement des participantes. Comme je représentais un visage familier (les résidentes m'avaient déjà vue ou elles avaient eu la chance de me parler antérieurement), ces dernières m'ont possiblement perçu de manière positive : en tant que personne digne de confiance ou sûre. Le contact avait déjà été établi de manière directe ou indirecte. D'ailleurs, certaines étaient déjà mises en confiance par ma présence. À titre anecdotique, une résidente avait soufflé à l'oreille d'une autre résidente un peu hésitante : « It's ok. I know her. She's nice ». J'avais déjà une « réputation ».

¹³³ Le formulaire de consentement, l'affiche de recrutement et la liste des ressources peuvent être consultés en annexe (annexe B, C et D).

Opérationnalisation des concepts clés

Afin de procéder à l'observation de mes questions de recherche, l'opérationnalisation des concepts clefs est nécessaire. Cette étape est un premier effort pour décortiquer le cadre théorique et s'assurer que les exercices sont traversés par les indicateurs retenus. Je laisse aux participantes le soin de créer elles-mêmes les associations, les métaphores et les comparaisons rattachées aux concepts clefs. Somme toute, cette grille est exploratoire et souple. Elle est modifiée selon les observations des participations.

Les concepts clefs de ma question de recherche principale, respectivement genre (son rapport aux normes), intimité et résistance sont opérationnalisés. D'abord, pour Butler (2006), le genre a deux indicateurs : des actes corporels et des actes discursifs. Le genre s'actualise par des rôles et des activités répétées, de même que des pratiques qualifiées d'intime. Des rituels et des pratiques sont liés à la présentation de soi ou à des soins corporels. Le cas des pénitenciers, il s'agit de pratiques et de rituels liés à l'accomplissement des tâches ménagères et à la préparation des repas. Bien sûr, en matière de féminité, une attention particulière est portée au rapport entre la participante et sa réappropriation de symboles genrés, qu'ils soient matériels ou non. Trois rôles sociaux sont ciblés : mère, épouse, fille. Les discours gravitant autour de trois modalités de communication sont identifiés : le téléphone, la correspondance et la visite.

Quant à l'intimité, elle est conceptualisée en fonction des pistes apportées par les participantes à mon étude. Bien sûr, Tschanz (2018) déclinait l'intimité carcérale à travers une dialectique : une technique d'intrusion ou une technique de réappropriation. Il était notamment question d'intimité violée par processus de la fouille à nu (l'intimité violée). Au-delà de la gestion de l'espace, elle portait sur le rapport à soi et le rapport à l'autre. Trois composantes sont retenues : le rapport à l'espace, à soi et à l'autre.

Selon le contexte, l'espace privé, semi-public et l'espace public sont délimités et concernent des locaux ou des endroits différents¹³⁴. Les espaces privés caractérisent la cellule, la chambre à coucher ou les salles de douche. Les espaces publics ou semi-publics permettent la mise en forme de liens privilégiés avec d'autres détenues. Les indicateurs portent sur les pratiques et les conduites qui en découlent : avoir un moment pour soi, la sexualité entre détenues, la capacité à mener des discussions profondes, à dévoiler des secrets et à développer une relation authentique, notamment.

Quant à la question de résistance, elle revêt diverses formes selon les auteurs mobilisés. Selon la vision butlérienne, il s'agit soit d'entreprendre une resignification subversive, c'est-à-dire d'annexer d'autres réservoirs de signification à des éléments, soit de répéter des normes liées à la performativité du genre. Chez Connell (2010), la résistance prend la forme d'un accomplissement qui mêle les éléments de masculinité et de féminité. Le lieu commun est représenté par des pratiques discursives (le discours) et par une négociation identitaire. Cela peut s'illustrer par diverses nuances et variations qui prennent la forme d'indicateurs : la présence de définitions nouvelles pour désigner les catégories femme/féminité ou homme/masculinité, mêler ou fondre les catégories dans ses pratiques, créer des néologismes, notamment. La réappropriation de ces notions peut se traduire par des pratiques et par des activités visant à tisser des liens avec autrui, à remplir des tâches quotidiennes et à exercer un travail.

Les effets associés à la résistance peuvent aussi servir d'indicateur. Ces derniers seront mis de l'avant à travers les créations des participantes ou lors des discussions avec ces dernières. Pour Smoyer (2016), la résistance est traversée par un élément perturbateur objectif ou subjectif (cela constitue un manquement aux règlements ou bien cela trouble leurs pairs ou le personnel).

¹³⁴ En lien avec les rapports homoérotiques, Joël (2013) divisait l'espace carcéral à l'aide de ces trois composantes et y associait différents sens et conduites.

Concrètement, cela renvoie à des éléments qui présentent la participante comme un sujet actif (parlant et agissant). Plutôt que de se percevoir comme un sujet institutionnel (détenu), la participante met de l'avant des représentations positives de soi : ses rôles sociaux ou ses paramètres socio-professionnels, par exemple.

Somme toute, maintenant que les concepts principaux de ma question de recherche sont opérationnalisés, il est nécessaire de déterminer où se fait l'observation. Les sites d'observation retenus et le processus de sélection des participantes vont être abordés.

Échantillonnage

Miles et Huberman (2003) expliquent que les échantillons qualitatifs ont tendance à être orientés et à refléter une certaine représentativité théorique. Ma stratégie comprend l'échantillon par critères raisonnés (pour les lieux de collecte) et l'échantillon en boule de neige (pour la sélection des participantes).

D'abord, des critères raisonnés sont mobilisés pour expliquer le choix de sites communautaires. Deux maisons de transition sont ciblées dans les villes d'Ottawa et de Montréal. Les femmes y sont sur place, ce qui facilite le processus de recrutement. Le fait de sélectionner deux sites dans des provinces différentes permet de diversifier le profil socio démographique des participantes (linguistique et culturel) et de respecter les principes de l'intersectionnalité. La maison de transition d'Ottawa a été retenue en raison de ses ressources et de sa clientèle potentielle : elle met en place des programmes de jour conçus spécialement pour répondre aux besoins des individus appartenant aux Premières Nations. La recension des écrits a souligné la surreprésentation des femmes autochtones et cela doit transparaître au sein de l'échantillon. Le troisième site est représenté par l'organisme communautaire Centre Elizabeth Fry de

l'Outaouais (CEFO). Il a été retenu, car sa clientèle est familière avec les initiatives artistiques¹³⁵. Pour faciliter le premier atelier exploratoire, l'intervenante principale l'a placé à la suite de leur atelier en gestion de la colère (obligatoire). Ainsi, les participantes étaient déjà sur place.

En ce qui concerne le choix d'un établissement de ressort fédéral, plusieurs de ses modalités opèrent une genrification dont les ateliers de couture offerts par CORCAN et les unités mère-enfant¹³⁶. L'Établissement Joliette a été choisi notamment parce qu'il avait déjà accueilli des ateliers d'écriture dans le passé¹³⁷. Comme les participantes étaient familières face à ce genre d'initiatives, peut-être seraient-elles moins intimidées?

Ensuite, un échantillonnage en boule de neige a orienté le recrutement des participantes. En fait, cette stratégie procède à la sélection de cas selon les recommandations d'un informateur clef ou d'une personne-ressource (Pirès, 1997). C'est une stratégie de diversification interne maximale. Cet élément est important étant donné les variations genrées et de l'enchevêtrement des catégories sociales.

L'échantillonnage en boule de neige s'est surtout effectué à la maison de transition d'Ottawa : deux ateliers collectifs sont le fruit d'un bouche-à-oreille parmi les résidentes. Les participantes possédaient des expériences et des cultures diversifiées : une femme caucasienne début soixantaine ayant purgé plus de vingt ans dans un établissement fédéral et ayant participé au programme mère-enfant puis une immigrante britannique biraciale ayant passé près de dix ans à

¹³⁵ En 2010, Valérie Descroisselle-Savoie et Louise Poirier y ont animé un atelier de spectacle-poésie qui s'est soldé par un spectacle-partage. Dès l'automne 2011, le Centre Elizabeth Fry Gatineau a accueilli les ateliers d'Alberte Villeneuve, de Lise Careau et de Sylvie Frigon dans le cadre d'un projet en collaboration avec les membres de l'Association des auteurs français de l'Ontario (AAFO).

¹³⁶ Comme le souligne le rapport (2018-2019) de l'enquêteur correctionnel : « La plupart des emplois de CORCAN destinés aux femmes continuent d'être dans le secteur des textiles (83,5 %), ce qui perpétue une tendance qui attribue aux femmes des rôles genrés » (p. 109).

¹³⁷ Il s'agit des ateliers d'écriture de Michèle Vinet et de Martine Bisson Rodriguez dans le cadre du projet mentionné ci-dessus. Ces ateliers, tout comme ceux menés à Elizabeth Fry Gatineau, se sont soldés par la publication d'un recueil intitulé *De l'enfermement à l'envol : Rencontres littéraires* (2014).

un autre établissement fédéral. J'ai recruté une femme sans enfants dans la cinquantaine, Autochtone et se représentant comme étant bispirituelle (la première de mon échantillon). Elle m'a présenté deux résidentes qui se sont inscrites aux ateliers: une jeune Inuite bilingue et une femme autochtone mère de plusieurs enfants.

Outre ces deux stratégies d'échantillonnage, des critères de qualité ont été retenus. Comme toute recherche qualitative, je souhaite atteindre une saturation des données. Pour ce faire, selon Pirès (1997), il est nécessaire d'avoir rencontré une diversification interne des cas lors des entrevues (discussions). Cette diversification peut être rencontrée avant ou après 25 discussions rétrospectives. Pour leur part, Clarke, Braun, & Hayfield (2015) recommandent un échantillon composé de 15 à 20 entretiens pour un projet doctoral (énoncé 10.3, p. 229).

Pour ma part, j'ai réalisé 22 entretiens tandis que 29 femmes ont participé aux ateliers d'écriture. De ce nombre, quatre se sont désistées à différents moments de la première séance ou tout juste après la première séance. Cependant, pour diverses raisons, le critère de saturation des données semble avoir été rencontré. Il s'y retrouve notamment une diversification interne. Cela se traduit somme toute par une diversité en termes d'âge, d'établissements carcéraux (provincial et fédéral) et d'état civil. Il est aussi question de diversité culturelle et d'une certaine représentativité au sein de l'échantillon. Six personnes s'identifient comme appartenant aux Premières Nations, une s'identifie comme étant biraciale, deux comme étant Noires; tandis que Pamela et English ont immigré respectivement de la Barbade et de la Grande-Bretagne. Dans son rapport (2018-2019), l'Enquêteur Correctionnel souligne cette diversité : « Les femmes appartenant à une minorité visible représentent 12 % de la population de femmes purgeant une peine de ressort fédéral. Elles sont 34 à s'auto identifier comme étant noires » (p. 116). Par ailleurs, « en date du 31 mars 2019, [les femmes autochtones] représentaient 41,4% de toutes les femmes incarcérées sous

responsabilité fédérale » (p. 72). Le profil socio-démographique de l'échantillon est détaillé dans le tableau III intitulé : fiche signalétique des participantes.

Bien sûr, malgré sa diversification interne, mon échantillon comporte des limites. En acceptant que les participantes s'auto-identifient, j'ai accès uniquement à ce qui est dit ou mis à l'écrit pour en tirer des conclusions. En voulant minimiser un regard intrusif, la question de l'infraction à l'origine de leur incarcération n'a pas été posée. Cela s'explique par la volonté de préconiser un rapport horizontal avec les participantes et éviter de reproduire une attitude colonialiste. Conséquemment, je remarque une apparente sous-représentation des sexualités minoritaires.

En effet, seul Shaun¹³⁸, un homme trans, avoue avoir eu des pratiques sexuelles avec sa blonde en milieu carcéral. Bien qu'elles s'entendent sur le fait que l'homosexualité située soit un lieu commun, aucune participante ne déclare avoir vécu des expériences sexuelles de cette nature. Pourtant, dans les prisons de femmes, aux États-Unis, les chercheurs Forsyth et collab., (2002) estiment que la proportion de femmes qui ont une relation lesbienne en détention oscille entre 25 et 60%. Qu'est-ce qui peut expliquer ce silence au sein de l'échantillon? Quelques hypothèses sont avancées.

Premièrement, Joël (2013) souligne une stigmatisation de l'homosexualité en détention : certains comportements sont réprimés dans les espaces publics. De plus, Vivian, une participante de mon étude, explique que les marques d'affection entre détenues sont découragées par le personnel. Ces éléments peuvent contribuer à l'internationalisation de ce stigmatisme chez les participantes. Conséquemment, elles peuvent refuser d'aborder la question de leur sexualité. Deuxièmement, peut-être que cette sous-représentation témoigne réellement du succès du carcan

¹³⁸ Afin de préserver la confidentialité, les prénoms de mes participant(e)s ont été remplacés par des pseudonymes de leur choix.

hétérosexiste qui façonne la logique de l'institution-prison (Spade, 2008, 2011; Harris, 2011)? En plus de conditionner les femmes à adopter une image passive et docile (correspondant à l'image de la féminité), l'institution-prison encouragerait et récompenserait des comportements hétérosexistes? Peut-être que cela traduit simplement l'aliénation et l'asexualisation qui marque le corps des femmes détenues (Frigon, 2012). Après tout, Vivian observe aussi un déclin des pratiques sexuelles chez elle-même et chez d'autres femmes pendant leur sentence carcérale.

Troisièmement, une proportion significative de mon échantillon comprend des femmes âgées de plus de 50 ans, certaines s'identifiant en tant que grand-mères. Est-ce que cette dimension identitaire réclamée crée un trop grand fossé par rapport à ma personne en tant que chercheure (une femme dans la vingtaine)? Cette intergénérationnalité les rendent-elles inconfortables au point où elles omettent de me dévoiler leur sexualité?

Quatrièmement, peut-on attribuer la sous-représentation de l'homosexualité à la temporalité, c'est-à-dire à la longueur de la sentence? Barbara, Mélodie, Arlène et Julie font la déclaration suivante à l'effet du sexe lesbien en prison : « Oui, si longue sentence ». Or, elles purgent leurs peines du côté d'établissements provinciaux. Seules deux détenues à l'Établissement Joliette et une ex-détenue ont évoqué de longues sentences, respectivement 18 ans et deux sentence-vie.

Plus encore, des cas limite sont conservés au sein de l'échantillon : des gens s'éloignant d'une cisgenre normativité. Les gens sont invités à écrire autour des questions de la performativité du genre. Un lieu commun demeure : le fait d'avoir purgé leur peine dans des établissements pour femmes. Comme elle ne respectait pas ce critère, Judy, une femme trans a participé à cet atelier, mais j'ai décidé de l'exclure de cette étude. Pour ce qui est de Michael et Shaun, j'estime qu'ils

ont évalué que leur assignation en tant que femme à la naissance représentait un critère nécessaire et suffisant pour justifier leur participation.

Après avoir présenté les stratégies d'échantillonnage appliquées aux sites et aux participantes, les particularités de l'échantillon ont été abordées : sa diversification et ses limites. Il sera maintenant question des choix retenus pour analyser les matériaux de recherche.

Analyse des matériaux

L'analyse des matériaux est effectuée en deux temps. Premièrement, les matériaux sont organisés et découpés suivant une analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2008; Negura, 2016; Braun et Clarke, 2006). Deuxièmement, afin de saisir certaines mécaniques et logiques associées au discours des participantes, les thèmes et les sous-thèmes sont décortiqués à la lumière des répertoires interprétatifs de Wetherell et Potter (1988, 1992).

L'analyse thématique

L'analyse thématique a pour objectif de « repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers discursif de l'énoncé » (Negura, 2016, paragr. 11). À l'aide de deux étapes, respectivement « le repérage des idées significatives et leur catégorisation » (Negura, 2016) ou d'un processus à six étapes (Braun et Clarke, 2006)¹³⁹ l'analyse thématique traite les données brutes en les rendant plus assimilables (Negura, 2016, paragr. 11). Pour ce faire, un système de codification est mis en place (étape 2) afin de mieux repérer la carte conceptuelle des participants

¹³⁹ Le processus de l'analyse thématique de Braun et Clarke (2006) s'entend comme suit : étape 1 : se familiariser avec les données (produire et lire le verbatim); étape 2 : générer des codes initiaux en fonction des plus petites unités sémantiques repérées; étape 3 : rechercher des thèmes : comprend l'assemblage de différents codes et par la suite la mise en forme de liens entre les thèmes (carte thématique); étape 4 : réviser les thèmes : élaguer ou raffiner selon la pertinence des thèmes à l'objet d'étude; étape 5 : définir et nommer les thèmes : pour qu'ils dégagent un sens et qu'ils soient représentatifs; étape 6 : écrire un rapport : raconter l'histoire compliquée des données d'une manière intelligible sous forme de compte-rendu, ici les chapitres substantifs.

et des éléments tels que la fréquence de certaines occurrences, leurs convergences et leurs divergences.

Les codes sont générés de manière inductive, puis reconvertis en thèmes à partir d'un corpus représenté par les œuvres des participantes. Les discussions rétrospectives ne sont pas soumises à une analyse thématique : elles servent d'appui pour solidifier certains sous-thèmes et elles mettent en lumière l'interprétation des exercices par les participantes, ce que Wetherell et Potter (1988) désignent en tant que fonctions discursives : leurs accomplissements.

Pour évaluer le poids de certains constituants ou d'unités sémantiques, deux « opérations » sont mobilisées. Cela permet de « visualiser les configurations des éléments, leur importance et, selon le cas, la signification de leurs relations » (Negura, 2016, paragr. 47). D'abord, je remplis un tableau-synthèse au fur et à mesure que je lis les créations de mes participantes. Ce dernier évalue les recoupements thématiques (associations, convergences, divergences) qui se trouvent à l'intérieur de chaque exercice réalisé par l'ensemble des participantes. J'épluche donc l'axe vertical (entre les créations) et l'axe horizontal (entre les participantes). Ceci permet de voir certains thèmes émergents pour réaliser un second tableau-synthèse, lequel est complété après une seconde lecture du matériel. Ce tableau récapitulatif et révisé comprend des thèmes et des sous-thèmes. Il est aussi rempli à l'aide d'énoncés de contenu¹⁴⁰. Le cas présent, 27 thèmes et 136 sous-thèmes ont été dégagés (voir liste des tableaux, tableau V)¹⁴¹. Bien sûr, ce tableau est épuré : seuls les thèmes et les sous-thèmes pertinents à l'objet de recherche ont été conservés afin de produire les chapitres substantifs. Ceci peut avoir des échos avec la « carte thématique » de Braun et Clarke (2006) suggérée à l'étape 4, bien que les liens entre les différents thèmes n'y soient pas inscrits.

¹⁴⁰ Pour leur part, Paillé et Mucchielli (2008) schématisent les regroupements thématiques et du coup, établissent leur cohérence interne en réalisant un arbre thématique.

¹⁴¹ Lesquels bien sûr ont été réorganisés et épurés à la lumière de l'analyse des répertoires interprétatifs.

Ensuite, le calcul de certaines occurrences détermine la fréquence des éléments (des qualificatifs). Ce dernier peut « mettre en relief "l'espace" discursif accordé par les répondants à la catégorie thématique dans le cadre général des entretiens » (Negura, 2016, paragr. 27). Ce calcul d'occurrences au niveau des thèmes permet de souligner l'importance de certaines ressources et la fréquence de schèmes ou de lieux communs en matière d'opinions, de stéréotypes ou d'attitudes cisgenres ou homophobes. Ceci permet de faire le point sur la récurrence de lieux communs en matière d'attentes ou de stéréotypes de genre, par exemple l'association entre le rose et la féminité (6 occurrences), l'association entre la féminité et le maquillage (15 occurrences)¹⁴², celle entre féminité et jupe courte (3 occurrences) ou encore d'évaluer la fréquence de la mention « mère » pour bricoler son identité. En matière d'intimité, cela permet d'ancrer la prépondérance d'un sous-thème : peu ou pas. Plus encore, il est possible de dégager un panorama de récurrences et de nuances quant aux émotions associées à l'arrivée en prison ou aux difficultés liées au maintien du contact avec la famille.

L'analyse des répertoires interprétatifs

À cette étape de l'analyse, pourquoi recourir à une autre grille de lecture représentée par les répertoires interprétatifs (Wetherell et Potter, 1988)? Il est pertinent de réexaminer ces thèmes et sous-thèmes avec cette grille d'analyse afin de maximiser les échos entre la théorie et l'empirie. De plus, comme des extraits de discussions rétrospectives sont mobilisés pour appuyer certains énoncés, il est d'autant plus pertinent de les décortiquer à la lumière de deux éléments : les nuances de discours (variations) et des fonctions (justifications).

¹⁴² Ou son contraire : « No make-up = masculinity » a une occurrence chez Michael.

Afin d'actualiser cet outil d'analyse, les matériaux sont interprétés en tant que discours¹⁴³. Ces derniers actualisent des motivations bien précises : la volonté d'être reconnu en tant qu'être humain (validation), de reproduire le carcan hétérosexiste ou encore de le resignifier. Les individus construisent donc différents répertoires selon leurs accomplissements. « Répertoires can be seen as building blocks speakers use for constructing versions of actions, cognitive process and other phenomena » (Wetherell et Potter, 1988, p. 172). Ils constituent le fil discursif de la performativité, voire le processus de la mise en forme du genre. Des variations traversent et délimitent chaque répertoire. Ce dernier est discernable par ses métaphores et ses images vives. Ce sont « des ressources pour se prêter à des évaluations, construire des versions factuelles et performer des actions particulières » (Traduction libre, Wetherell et Potter, 1992, p. 90). Somme toute, cette stratégie permet de cibler la praxis des participantes ainsi que la variation discursive.

Cette idée reflète la fluidité du genre et sa négociation. Les répertoires interprétatifs voient la performativité comme le point de départ du discours. Les répertoires permettent de rendre compte des actions et des processus cognitifs. Cela permet de rendre compte de la performativité du genre ou des normes (structures d'imputabilité). Les répertoires contiennent des métaphores et des images vives. Ces dernières traversent les exercices de mes ateliers. Il existe donc une correspondance entre mon objet de recherche, mon cadre théorique et l'outil d'analyse de données.

Conclusion

Mes positions épistémologiques et mes dispositifs méthodologiques ont souligné une continuité avec l'objet de recherche et le composite théorique mobilisé. Plus précisément, mon positionnement intellectuel s'est soldé par l'adoption d'un paradigme constructiviste, de méthodes

¹⁴³ À titre de rappel, le discours est l'un des deux modes de performativité du genre chez Butler (2006).

qualitatives et d'une démarche artistique. J'ai par ailleurs présenté mes choix et stratégies en matière d'échantillonnage ainsi que les paramètres de mon échantillon. Des considérations éthiques ont été soulevées par rapport à la question de coercition, de dévoilement émotif et d'un double rôle chercheure/bénévole.

Plus loin, les concept clefs de l'objet d'étude ont été opérationnalisés et transposés en exercices, ce qui a permis de procéder à la cueillette des données via des ateliers en création littéraire, suivis de discussions rétrospectives. Enfin, l'analyse des matériaux a été présentée en deux temps : une analyse thématique en amont et une analyse des répertoires interprétatifs en aval. Alors que la première technique a permis d'orienter mes observations et de les schématiser, la seconde a souligné l'aspect performatif du discours (ses accomplissements sous-jacents) et ses variations. Cela a permis ultimement de rendre compte des déclinaisons de la féminité, de l'intimité, de la masculinité ainsi que ses réappropriations.

Préambule : organisation des chapitres

Ces trois chapitres présentent un portrait d'ensemble des questions de genre (performativité du genre et des rôles sociaux) et de ses recoupements avec l'intimité au sein des établissements pour femmes. Les exercices produits au cours des ateliers en création littéraire et les témoignages tirés des discussions rétrospectives portent sur les expériences de participantes ayant purgé des sentences dans les établissements fédéraux Joliette (Joliette, QC), Grand Valley (Kitchener, ON), Nova (Truro, N.-É.), et du pavillon de ressourcement Okimaw Ochi (Maple Creek, SK) ainsi que les centres de détention provinciaux suivants : le centre de détention Maison

Tanguay (Montréal, QC)¹⁴⁴, *Vanier Centre for Women* (Milton, ON) et le centre de détention d'Ottawa-Carleton (Ottawa, ON).

Le chapitre 4 se divise en deux sections. La première porte sur les types de discours caractérisant les femmes détenues : son hétérogénéité malgré un statut commun, sa maternité¹⁴⁵ et l'actualisation particulière d'une intimité relationnelle en « cocon partagé », la question de la sexualisation passive et active des détenues et leur instrumentalisation à travers leur mise au travail. À travers ces discours, quelles formes l'intimité prend-elle? L'intimité est relationnelle et réinventée au sein de l'espace carcéral : entre mères et enfants ou entre dyades lesbiennes. Plus encore, la fouille à nu est réinterprétée à la lumière de leurs expériences antérieures en tant que femmes : elle devient une contrainte en matière de préservation d'intimité et elle affecte leur intégrité corporelle.

La deuxième section englobe les questions de la performativité-miroir du genre au sein des établissements pour femmes : comment abordent-elles la féminité, la masculinité et la transmasculinité à la lumière de stéréotypes et d'associations traditionnelles? La pluralité des expériences antérieures et les particularités de l'environnement carcéral teintent les questions de genre et d'intimité. De part et d'autre, la matrice hétérosexiste (Butler, 1990, 1993, 2006) est mobilisée par les participantes pour donner du sens à la performativité du genre des autres femmes détenues et pour sanctionner (juger) certains comportements périphériques : la masculinité des femmes et la formation de dyades lesbiennes. La matrice agit à la fois comme structure de régulation et d'évaluation au sens de Harris (2011).

¹⁴⁴ Fermé depuis 2016. Les femmes ont été transférées à l'Établissement mixte Leclerc à Laval.

¹⁴⁵ La maternité est souvent associée à la notion d'intimité par les participantes, surtout si elles peuvent avoir accès à l'unité mère-enfant ou à des programmes connexes.

Le chapitre 5 gravite autour des variations et des nuances par rapport à la performativité du genre et des rôles sociaux de genre. Dans la première partie, j'observe diverses pertes et privations institutionnelles qui affectent la mise en forme du genre (féminité). Plus précisément, j'identifie deux discours mobilisés par les participantes pour se référer aux nuances en matière de féminité : l'absence relative (peu ou pas) ou le déclassement (un déploiement moindre comparativement à celui en société). Diverses rationalisations sont avancées par les participantes pour rendre compte de cet état des faits : la question des contraintes matérielles, la priorisation différentielle, la santé mentale, la survie et l'absence de son partenaire (son homme). Dans la seconde partie, j'aborde des éléments internes et externes soulevés par les participantes et qui entraînent une interruption ou un déclin des contacts avec les proches au niveau des visites ou des appels. De part et d'autre, il est question d'une neutralisation délibérée ou imposée par rapport à ses rôles sociaux de genre (mère, épouse, fille). Son lieu commun : la perte ou le manque. Conséquemment, un déplacement s'observe : l'intimité relationnelle est redéployée à même la correspondance et à travers des pratiques dans des espaces pour soi.

Ceci permet de faire le pont avec le chapitre 6 qui montre la part de résistance (agentivité) des femmes par rapport aux carcans normatifs (hétérosexistes) et leurs stratégies pour « redéployer » une forme d'intimité. L'intimité est teintée par une surveillance indétectable et négociée à même les contraintes. À la lumière de Butler (1990, 1993, 2006), de Connell (2010) et de Bosworth (1999), le genre, l'intimité, la sexualité ou la parentalité sont « fait autrement » en mettant de l'avant des ressources ou des discours de rechange ou alors en créant d'autres associations. Parfois, l'exécution d'une tâche genrée sert de levier pour accomplir d'autres choses ou encore pour mettre en forme d'autres axes identitaires. D'autres fois, la parentalité s'inscrit par des rituels de féminité ou s'accomplit par des modalités de communication. La féminité prend

d'autres sens ou elle est mise en forme en fabriquant des accessoires genrés et en modifiant des biens institutionnels. À travers ces stratégies, les femmes détenues réussissent à prendre des initiatives ou à mieux s'ajuster aux pertes et aux privations carcérales. Elles vont aussi endosser des modèles normatifs préconisés par l'institution en matière de maternité et de féminité. Ainsi peuvent-elles survivre, se réinscrire en tant que sujets viables et reconstruire leur identité sous un angle plus favorable.

**Chapitre 4 : Féminité, maternité et oppression :
La performativité du genre dans les établissements carcéraux**

D'entrée de jeu, les participantes représentent leurs pairs au sein des établissements à la lumière de quatre discours : « hétérogènes mais pareilles », la femme-mère, la femme marionnette (sexualisée et fouillée) et la femme-machine (sa mise au travail). Par la suite, je présente la conceptualisation et l'actualisation de la féminité, de la masculinité et de la transmasculinité. Ces dernières témoignent de l'importation de modèles sociétaux et font écho à la matrice hétérosexiste. De part et d'autre, l'intimité est balisée à travers les pratiques institutionnelles, les dynamiques interpersonnelles et les structures macrosociologiques. Le socle commun de ce chapitre est la performativité-miroir, à savoir une conceptualisation et une actualisation du genre qui découle de modèles sociétaux et de normes : le double inversé et la matrice hétérosexiste (Butler, 1990, 1993, 2006) pour ne nommer que ceux-là.

Section 1 : Les quatre saisons de la femme détenue

D'abord, quatre types de discours gravitent autour de la représentation des femmes détenues. Ils font écho à des images ou à des attentes sociétales et ils témoignent de leur importation au sein du milieu carcéral¹⁴⁶. Bien sûr, les contraintes et les logiques correctionnelles se greffent à ces représentations. Premièrement, les participantes tiennent un discours qui souligne la diversité des femmes détenues et la présence d'un statut commun : celui de recluses. Deuxièmement, les participantes construisent leur identité et accordent une place prépondérante à la maternité : elle s'actualise à même les programmes et les contraintes institutionnelles. Troisièmement, il est question du couplet sexualisation-instrumentalisation au sein même de l'institution (par la fouille à nu et par les interactions avec le personnel). Quatrièmement, en lien avec le discours précédent, la mise au travail de la femme détenue à l'atelier de couture la

¹⁴⁶ Ceci ajoute un peu de poids à l'aspect perméable de l'institution : l'institution « pas si totale » (Farrington, 1992).

représente en tant que femme docile. De plus, les occasions de formation offertes perpétuent sa précarité socio-économique. De part et d'autre, certains de ces discours soulignent l'enchevêtrement de la performativité du genre et de l'intimité.

1.1 Hétérogènes mais pareilles

Ce premier discours met en scène des éléments qui auront des échos à travers les trois chapitres substantifs. Le genre n'est pas décloisonné des structures d'oppression ou des imbrications identitaires. Ce faisant, la performativité du genre et son intersection avec l'intimité sont marquées par l'âge, la culture, l'orientation sexuelle, la religion et la capacité, par exemple. Parfois ces imbrications propulsent la résistance des participantes. D'autres fois, elles participent à la neutralisation du genre. Parfois, elles ont un impact sur la représentation et l'actualisation de l'intimité carcérale.

À travers ce discours, les participantes soulignent deux éléments : l'existence d'une diversité culturelle, socio-économique, religieuse ou expérientielle et la présence d'un statut partagé. La présence simultanée d'un front commun et de diversité apparaît symboliquement à l'intérieur du dessin de Vivian : une femme détenue noire portant l'uniforme (voir annexe F, figure 1)¹⁴⁷. À titre de rappel, les femmes de mon échantillon purgeant une peine inférieure à deux ans dans les centres de détention Vanier et le centre de détention d'Ottawa-Carleton portent un uniforme. Barbara, qui séjourne à l'aile de protection, doit pour sa part porter un vêtement ressemblant à une jaquette d'hôpital. L'uniforme marque leur conscience collective : « Uniforme y'en a partout » (Barbara, Julie, Arlène et Mélodie, exercice collectif). L'uniforme, symbole

¹⁴⁷ Deux femmes noires et une femme biraciale font partie de mon échantillon. La surreprésentation carcérale de cette minorité culturelle est soulignée par le rapport 2018-2019 de l'enquêteur correctionnel : « Les femmes appartenant à une minorité visible représentent 12 % de la population de femmes purgeant une peine de ressort fédéral. Elles sont 34 à s'autodésigner comme étant noires » (p. 116).

d'homogénéité associé à la dégradation de statut et à la contamination physique, a une incidence sur la performativité du genre (Garfinkel, 1976; Goffman, 1961). Au chapitre 5, le port de l'uniforme alimente le discours autour de la féminité déclassée.

La question de la diversité est abordée au-delà de l'appartenance culturelle. Le socle commun est l'absence de méritocratie. « Ben c'est parce qu'on est toutes mélangées ensemble y'en a pas une qui est mieux qu'un autre » (Michael, discussion rétrospective)¹⁴⁸. Autrement dit, « [en prison, si la féminité était une couleur...] n'importe quelle couleur, elles sont toutes égales » (Michael, métaphores). L'opinion d'Arlène est similaire à cet effet : « Tu es au même niveau que tout le monde pas...euh même si tu étais la plus riche ou la plus belle...elle euh...est pas mieux que toi là. On est toutes dans la même affaire... » (Arlène, exercices à l'oral). Cette dévalorisation généralisée fait écho au premier principe directeur évoqué par le rapport La création de choix (1990), le pouvoir de contrôler sa vie : « Les attitudes, les obstacles et les souffrances, lesquelles sont les conséquences du sexisme et du racisme érodent l'estime de soi que possèdent habituellement les femmes. De plus, plusieurs femmes purgeant une peine fédérale sont parmi celles qui ont souffert le plus de sexisme et de racisme » (paragr. 16). Cette vision de soi peut aussi être le fruit de l'intériorisation d'un statut inférieur, ce qui marque le succès de l'institution totale (Goffman, 1961) : la production de sujets dociles et malléables. Comme le confie Miss D : « On appartient au système » (d.r.)¹⁴⁹.

Enfin, chez d'autres participantes, l'hétérogénéité des femmes détenues prend parfois la forme d'un axe identitaire, parfois la forme de traits de personnalités : « Woman – many personalities, whiny, young or old, bitchy, unhappy » (Katz, toile d'araignée). Plus encore, travers à une métaphore, Freedom indique : « [In prison] if femininity was a color? Different colors

¹⁴⁸ Les prochains extraits tirés des discussions rétrospectives seront représentés par l'acronyme d.r.

¹⁴⁹ Pour visualiser autrement ce type de représentation, veuillez-vous référer au collage de Maïka (annexe F, figure 5).

(rainbow) ». Symboliquement, l'arc-en-ciel renvoie à la pluralité des expressions et des identités de genre et sexuelle de la communauté queer. D'ailleurs, les participantes reconnaissent l'existence et la prévalence des femmes lesbiennes et masculinisées, bien qu'aucune d'entre elles ne revendique une sexualité lesbienne.

Toutefois, Shaun et Michael se représentent sur le continuum trans*¹⁵⁰ et s'auto-identifient respectivement en tant que personne bispirituelle et transgenre. Tous deux appartiennent aux Premières Nations. Michael explique d'ailleurs : « I am more of a male on the inside than I am feminine. I'm feminine on the outside, male on the inside ». D'ailleurs, Michael ponctue son collage d'animaux et dresse des liens avec son expérience carcérale au pavillon de ressourcement : « Well first of all I was in the middle of nowhere and there was animals and plants around the place ». Lorsque Shaun réalise son collage, il pallie l'absence d'images représentatives de la culture autochtone en dessinant un tipi et un capteur de rêves : « Ouin pis l'affaire d'artisanat c'est pour montrer que je suis Autochtone pis je suis fier de l'être pis j'essaie de le montrer le plus possible » (d.r.) (voir annexe F, figure 2)¹⁵¹.

En plus de colorer divers aspects de leur quotidien carcéral, notamment par l'occupation d'espaces privilégiés et exclusifs¹⁵² ainsi que des pratiques¹⁵³, la culture peut déteindre sur leur

¹⁵⁰ Il y a un astérisque à la fin du mot trans. « Cette utilisation reflète l'adaptation d'un langage web communément mobilisé par les membres de la communauté trans* » (Ingraham, 2015, p. 146). Plus encore, nous croyons que le mot trans* correspond à une volonté d'inclusion et de reconnaissance des variations de genre et de ses expressions allant au-delà de sa forme binaire. Comme le soutient Tompkins (2014) : « The asterisk is used primarily in the latter sense, to open up transgender or trans to a greater range of meanings » (p. 26). Plus encore, comme l'explique Halberstam (2018) : « Il ne s'agit pas de déterminer qui possède une variabilité de genre ou un genre fixe; le terme trans* met un peu de pression sur toutes les modes de représentation physique du genre et le refus de choisir entre les formes contingentes ou identitaires de l'identité de genre » (Préface, XIII).

¹⁵¹ L'identité culturelle est abordée à travers le collage d'autres participantes dont TD : « I was able to use my creative side because we have native services so I was able to do beating [sic] and make dream catchers and stuff » (d.r.).

¹⁵² « [O]n avait un terrain sacré à nous autres pis les autres les blancs y pouvaient pas y aller ou les autres les noirs c'tait juste les autochtones qui pouvaient y aller pis on pouvait faire notre culture à 100% tsé des feux des cérémonies » (Shaun, d.r.).

¹⁵³ « ya they do a lot of things they do sweats, full moon ceremonies, meals hm we do smudging, we do programming » (Chella d.r.).

performativité du genre, voir même faire écho au deuxième principe directeur du rapport La création de choix (1990) : respect et dignité. Au sein des pavillons de ressourcement, les femmes sont dispensées de menottes: « There's no handcuffs they don't believe in it. In their culture you are a free person » (Michael, d.r.). Un peu loin, Michael renchérit : « They treat you like people. They don't treat you like an inmate ». Cette vision humanisante représente un traumatisme en moins pour les femmes : « Les menottes ça m'a beaucoup frappé je me sentais prise » (Ginette, mots sur images).

Dans un même ordre d'idées, la performativité des femmes noires peut prendre la forme d'un levier d'autonomisation :

In terms of voice and action I was involved with hm I'm trying to think Black woman of diversity group within the compound because I was there during February which is Black history month and we would put an activity on the president or whatever her title chair was of one of the person I had gone close to friends, I was assisting her in that regard and yeah I gave voice to some of the things that were to say and do (Ann, d.r.)¹⁵⁴.

En revanche, comme le notent West et Fenstermaker (1995ab), la prise en compte de la différence peut se solder par la reproduction de structures d'oppression. Bien que Shaun admette que la plupart des agents correctionnels soient ouverts d'esprit et tolérants, il fait néanmoins face à du racisme et à de la transphobie :

C'est sacré nos affaires comme ça pis faut mettre un tapis rouge mais ça, y'avait plus de la misère. Tu sais, sont comme, sont pas censés y toucher. Y faut qui nous le demande ou qui demande à l'ainé. Mais ça y'avait plus d'la misère... un moment donné, y'avait faite ma fouille, je suis arrivé, mes affaires étaient toutes mélangées, toute mes affaires brisées...

C'est comme dans société, ça. T'en a sont pas capables d'accepter, pis t'en as d'autres qui l'accepte aussi. Ben c'est sûr qu'au pen, c'est plus dur parce que déjà je suis entouré de femmes, je suis dans un milieu de femmes. Déjà je me sens pas à ma place faque là si y'a un *scrou* et je sais déjà que yé pas capable d'endurer les trans, qui fait exprès de m'appeler fanie ou elle en avant des autres, ben ça me fais

¹⁵⁴ La religion va aussi être un moteur d'initiatives et de leadership chez Ann : elle met sur pied un groupe d'études bibliques.

encore plus chier tu comprends? Ça arrive pas dehors parce que le monde sait pas que je suis trans.

Ces deux structures sont amplifiées et teintées par le contexte carcéral. D'une part, les fouilles des cellules ou des chambres sont justifiées par une menace à la sécurité de l'établissement : le risque probant d'y retrouver du matériel de contrebande. C'est donc dire que la culture de risques (Beck, 2001) est transposée au milieu carcéral : l'objectif de sécurité prime sur le respect et la dignité des personnes incarcérées. Or, depuis 2015, la fouille d'objets Autochtones est encadrée par une directive dans les établissements de ressort fédéral, ce qui devrait mettre fin aux « dérapages » recensés par Shaun :

L'inspection de sécurité des ballots de médecine autochtone ou de tout autre objet religieux, spirituel ou sacré sera effectuée par un agent qui soumettra l'objet à un examen visuel pendant que son propriétaire le manipule. Si le propriétaire est absent, un Aîné ou le représentant d'un Aîné (qui n'est pas un détenu) ou encore un aumônier ou le représentant d'un groupe religieux inspectera l'objet ou le manipulera pour en permettre l'inspection (Directive 566-9, Service correctionnel Canada, paragr. 15).

Par ailleurs, selon sa perception des choses, les commentaires et les réactions transphobes ne sont pas exacerbés par la prison. En écho avec Farrington (1992) et son concept d'institution « pas si totale », il y a importation de ces structures d'oppression depuis la société.

Spade (2008) déclare : « [Prison is] probably the most significant perpetrator of violence against trans people » (p. 6). En quoi ces propos font-ils écho à l'expérience de Shaun? Chez ce dernier, le « outing » structure son expérience et alimente une violence latente ou autodirigée. Il est lié à des protocoles et à des directives institutionnelles. D'abord, le « outing » est un carcan qui lui est imposé par l'institution : sa présence à l'établissement pour femmes le révèle en tant que trans*. Le « outing » en est donc symptomatique et obligatoire. Au contraire, en société, Shaun est « validé » en tant qu'homme et reconnu en tant que tel. Ensuite, le « outing » devient un outil de réappropriation : comme son entourage le connaît en tant qu'homme cis, Shaun choisit de taire sa

transidentité et de ne pas leur demander d'apporter des objets personnels à l'institution. Ainsi, bien qu'il limite son « outing » au cadre carcéral, il s'impose une violence : il n'a pas accès avec à des vêtements et à d'autres marqueurs sociaux par l'entremise desquels il actualise sa performativité du genre (masculinité).

Quand je suis entré en prison je n'avais que le linge que j'avais sur moi et je n'ai pas pu faire entrer d'autre linge ou effets personnels car ma famille ne me parlait pas et les seules personnes qui peuvent nous rentrer nos effets sont notre famille ou entourage mais mes amis pouvaient pas venir me porter mes choses soit parce qu'ils consommaient ou parce qu'ils ne savaient pas que j'étais à Joliette car je suis transgenre et ils ne le savent pas. J'ai donc tout perdu [...] Mais avec le temps j'ai travaillé et j'ai pu m'acheter quelques morceaux de linge et une nouvelle paire de souliers mais ça été long car on fait 5,80\$ par jour et je mangeais de la Nicorette qui coûte 5,45\$ pour un paquet (voir annexe F, figure 3).

En plus de rendre compte des nombreuses pertes vécues par Shaun, il est possible de voir l'aspect matériel inhérent à la performativité du genre. De plus, une autre structure d'oppression systémique s'ajoute à son expérience : une précarité socio-économique laquelle n'est somme toute pas réservée qu'aux femmes détenues. Ici, Shaun se retrouve dans un schème de dépendance économique : il doit travailler pour subvenir à deux besoins. 1) s'acheter des vêtements pour exprimer sa masculinité et 2) s'acheter des produits visant à calmer les symptômes d'un sevrage de nicotine : un sevrage non pas choisi, mais imposé par l'institution. Ceci fait écho à la logique du discours néo-libéral et des programmes correctionnels qui agissent comme des outils répressifs individualisant, pathologisant et responsabilisant la femme détenue (Allspach, 2010; Kilty, 2009, 2014ab; Pollack et Balfour, 2013). Cette stratégie de réduction des méfaits représente néanmoins un idéal type en matière de santé que les personnes détenues sont contraintes d'endosser (Chesnay, 2016).

Par l'intermédiaire de ses créations, il est possible de voir que les expériences de Shaun sont traversées par des oppressions enchevêtrées. D'autres structures s'imbriquent chez les autres

participantes et interviennent au niveau de leur performativité du genre et du déploiement de l'intimité. Cela contribue à actualiser une masculinité ou une féminité atténuée ou à décupler le manque d'intimité, par exemple.

À travers cet axe horizontal et ce statut partagé par les participantes (femmes recluses soumises au carcan institutionnel), il est important de reconnaître les dimensions hétérogènes qui s'imbriquent. Ce sont des marqueurs identitaires certes, mais aussi des éléments produisant des oppressions systémiques (de langue, de classe, de culture) (West et Fenstermaker, 1995ab). Il est nécessaire, somme toute, de proposer des mesures qui démocratisent l'accès à des ressources et qui prennent en compte leurs besoins différentiels.

2.1 Femme-mère

« Mère : on est toutes des mères faque peu importe où tu es, ton rôle de mère t'appartient » (Loublier, d.r.).

Ce deuxième discours à propos de la femme détenue explore l'association entre la conceptualisation de ce rôle social et son actualisation. Ceci permet de mettre en exergue un déploiement de l'intimité particulier que je conceptualise comme un « cocon partagé ». De part et d'autre, Bosworth (1999) perçoit la maternité en tant qu'élément crucial de la construction de la féminité : cette dimension compose leur identité. Chez les participantes de cette étude, la maternité¹⁵⁵ est un marqueur identitaire important et elle est constitutive de leurs expériences carcérales. En fait, deux femmes sont enceintes pendant leur sentence. Chesnay (2016) révélait que cette expérience avait un potentiel hautement traumatique. À cet effet, TD note : « I couldn't see my baby's child father and hm talking on the phone made it harder [...] I wouldn't get to share that you know the pregnancy with the child's father so that was hard on us » (d.r.). Pour sa part,

¹⁵⁵ En raison de l'âge de certaines participantes, un double rôle apparaît : celui de mère et de grand-mère.

Barbara partage son expérience : « En prison c'est dur tu sais surtout lorsque tu l'apprends en prison (sanglots) ça ça m'est arrivé moi. C'était la première fois pis j'étais enceinte en prison. [...] Y'a dû venir avec moi dans mon ventre à mes thérapies. Ça a dû être dur je braillais tout le temps...tout le temps » (d.r.). Pour ces deux participantes enceintes au moment de leur sentence, la maternité est difficile. Étrangement, TD n'évoque pas l'expérience de sa grossesse au sein du milieu carcéral en lien avec son appartenance culturelle. Elle est silencieuse quant à sa capacité de pratiquer sa culture, d'honorer des rites ou des croyances autochtones. Autrement dit, la dimension culturelle est évacuée : pas de référence aux Aînés ni à une Doula¹⁵⁶.

Au total, 16 femmes de l'échantillon s'auto-identifient en tant que mères : « J'aime mes deux filles » (Super Nana, exercice des statistiques) et « [j]'ai un fils de 39 ans avec qui j'ai une très bonne relation ainsi qu'une belle-fille que j'aime beaucoup » (Maïka, statistiques). Par ailleurs, Mother s'assigne ce pseudonyme et explique son collage ainsi : « I consider myself um... a mother. A mother through and through. I'm full of love, happiness, smiles. [...] And I believe that family is everything. They are the most beautiful part of our life. So that is what this represents to me » (d.r.). La place accordée à la famille est centrale dans les collages de plusieurs participantes, dont Pamela : « My children help me through it when I was there and they are what I am going home to » (d.r.). Pour sa part, à travers son collage, Inconnue met en premier plan un rôle à venir : « Ça représente c'est parce que avec la p'tite boule qui a là c'est parce que mon fils, mon plus jeune, sa blonde est enceinte. A va avoir une petite fille [...] au mois d'janvier février faque j'ai hâte qu'à vienne au monde pour la prendre dans mes bras » (d.r.)¹⁵⁷. Ainsi, elles mettent

¹⁵⁶ Une Doula n'est pas une sage-femme. Elle offre du soutien et participe à l'inclusion des autres membres de la famille. Elle s'occupe des aspects non médicaux de l'expérience d'une femme enceinte, dont le respect de croyances ou de cérémonies pendant l'accouchement (Midwives Association of British Columbia, 2020).

¹⁵⁷ Voir annexe F, figure 4.

en valeur leur rôle en tant que mère ou grand-mère. Elles font part de leur volonté à perpétuer ce rôle à l'intérieur des murs.

Cet accomplissement se fait notamment par l'énonciation, à savoir le fait d'en parler aux autres : « Tout le monde savait que j'étais une mamie mes p'tits enfants c'était très important euh quand j'avais des mères-enfants j'tais toute nerveuse euh euh y voyait y le savait que j'étais une personne de famille » (Loublier, d.r.). En matière d'actualisation, certaines participantes maintiennent le contact avec leurs enfants à travers des pratiques performatives : les appels, les visites et les échanges épistolaires :

Well I was able to express it though, at first, letters and phone calls. I was able to have many many visits. Many family visits where I participated in what's called a private family visit. So I was able to have 72 hours with my family or even 96 hours in what's called the little house on the prison grounds where my children or my parents or both would stay there and we would do family things together [...] Eventually I was able to have my youngest son in a mother child program in Joliet where he would come and he would stay in the mother child house on the premises once a month for a weekend (Mother, d.r.).

« JL : Moi j'appelais mon fils à tous les soirs chez ma gardienne [...] J'passais 5-10 minutes on se disait bonne nuit, maman travaille fort fort tsé j'pleurais souvent pis je trouvais ça dur pis tu checkais ton temps au téléphone » (Julie, d.r.). L'aspect répétitif de certains gestes permet d'ancrer leur rôle de mères comme c'est le cas chez une autre participante : « She called home collect every evening and spoke to her 3 children » (TD, récit fictif).

D'une part, ces témoignages appuient deux constats tirés de la recension des écrits. Le premier constat est que le recours à ces programmes ou à ces modalités de communication permet de préserver le lien mère-enfant, souvent menacé en raison de l'incarcération (Miller, 2017). Le second constat est celui de la faible participation des femmes incarcérées aux unités mère-enfant (Wesley, 2012; Miller, 2017; Brennan, 2014). Seule Mother, une participante caucasienne, y a accès. Sa participation précède d'ailleurs le resserrement des critères d'éligibilité en 2008. D'autre

part, ces femmes rationalisent le maintien des liens avec les enfants comme une continuité avec leurs priorités et leurs rôles extérieurs. Autrement dit, cela exprime leur représentation identitaire pré-incarcération :

[C'est un] besoin très important pour moi à l'extérieur avant mon délit quoique ce soit j'étais une personne une personne très familiale faque je voulais pas briser ce lien là par ma faute tu comprends pace c'est moi qui a fait le délit pas les autres faque j'avais gardé le lien spécial que j'ai avec mes enfants pis sans leur imposer rien (Loublier, d.r.).

Le lien mère-enfant témoigne de l'existence de points d'interpénétration avec l'extérieur et renforce l'image de la prison en tant qu'institution « pas si totale » : les modèles et les attentes genrées à l'effet de la maternité sont repris par les participantes et répétés à travers leurs pratiques quotidiennes (Farrington, 1992). Plus encore, ce type de discours autour de la maternité montre à quel point la parentalité est toujours un besoin particulier chez les femmes incarcérées (La création de choix, 1990; rapport Arbour, 1996). Le contact physique avec ses enfants apparaît comme une nourriture vitale pour ces femmes ainsi qu'un baume : « Just to be able to hold their hands and hug them meant a great deal to me » (Pamela, d.r.).

2.2 La maternité : un cocon partagé?

La maternité actualisée par l'entremise des programmes mère-enfant configure autrement l'intimité: elle la présente comme un cocon partagé avec d'autres femmes détenues qui sont elles aussi des mères. Comme le relate Loublier : « Des fois on était 4 familles, 5 familles pis on était dans une salle mais peu importe qui était là on se faisait notre p'tit monde on réussissait. C'est le moment présent, c'est ça qui est important » (d.r.). L'intimité signifie se créer des « moments privilégiés » en dépit de la présence d'autrui. Se soustraire à leur regard n'est pas une condition nécessaire. Ainsi, le concept de bulle personnelle que prenait l'intimité chez les détenus (Tschanz, 2018) s'élargit et devient une bulle « familiale ».

Pour sa part, les pratiques constitutives de l'identité maternelle d'une participante se font de concert avec ses pairs : « I had my bonding time with [my son] and we got to do a lot of fun things together [...] We played tennis, badminton. He played volleyball with women¹⁵⁸ he was allowed. I got permission. I mean certain women » (Mother, d.r.). De part et d'autre, cette intimité en « cocon partagé » est largement structurelle (Mackenzie, 2013). Cela signifie que des contraintes et des structures d'oppression, le colonialisme et le racisme notamment, peuvent façonner son déploiement.

D'abord, la possibilité de réaliser un « cocon partagé » dépend de son accès aux programmes et à l'unité mère-enfant. Les femmes autochtones en sont souvent systématiquement exclues parce qu'elles sont surclassées à un niveau de sécurité élevé (Brennan, 2014; Wesley, 2012 et Miller, 2017). Plus encore, les enfants des personnes autochtones sont pris en charge par les services sociaux dans une plus large proportion comparativement que leurs homologues (Abdel-Ghaly, 2013).

Ensuite, l'intimité en « cocon partagé » est surveillée. Cela signifie que le regard impudique du personnel peut bien sûr intervenir et créer des brèches dans cette « bulle mère-enfant ». Comme le souligne Kilty et Dej (2012), la maternité est surveillée par trois instances : l'autosurveillance, la surveillance latérale et la surveillance étatique. Les autres mères et leurs familles peuvent s'autoriser un droit de regard pour évaluer et hiérarchiser les compétences parentales mises de l'avant lors du programme mère-enfant. Or, ce droit de regard régulateur peut être contrecarré en raison des valeurs entourant l'intimité carcérale. Après tout, selon Tschanz (2018), des techniques de réappropriation de l'intimité se traduisent par des règles de vie

¹⁵⁸ Elle précise plus loin : they are mothers.

communes ou bien des pratiques pour préserver l'intimité des femmes détenues dans les toilettes et les douches (Joël-Lauf, 2009).

En revanche, cette intimité en « cocon partagé » pallie en partie le manque d'intimité relationnel souvent décrié par les participantes. Cela s'explique partiellement par les rapports conflictuels entre femmes détenues. Ainsi, elles réussissent rarement à développer des rapports authentiques dits intimes entre elles : « I don't believe there was any intimacy in prison. [...] I never got together with anybody » (Mother). Plus loin, elle précise à cet effet : « I just found that women in prison were generally mean, cold hearted. Always out for something. They always wanted something. You know it wasn't like you had a really good friend in prison » (d.r.). Ce type de dynamiques est lié à des structures internes dont des valeurs partagées, le code des détenues et les règlements institutionnels. Cette rivalité, voir dans certains cas cette asociabilité affecte la performativité du genre (la mise en scène de la féminité par exemple) et l'actualisation de l'intimité. Ces particularités seront étayées dans le chapitre 5 sous le créneau de la neutralisation.

Il est important de garder à l'esprit que l'identité de mère des participantes est aussi façonnée par le contexte carcéral et les discours néo-libéraux de *new momist* qui balisent les standards d'une mère digne et compétente versus une mère indigne et mauvaise (Kilty et Dej, 2012). Les agents correctionnels et les autres détenues y contribuent par l'entremise de leurs attitudes et de leurs perceptions. D'une part, bien que située dans le cadre d'une institution juvénile, l'anecdote de TD est tout de même pertinente : « There was a guard who was pregnant herself who was really hard on the girls that were pregnant that we weren't supposed to do while we were being pregnant she would put us on those chores » (d.r.). Cette association entre femmes criminalisées et mauvaises mères se solde par son refus d'octroyer un traitement différentiel à ces dernières.

D'autre part, modèles normatifs sont véhiculés par l'institution à l'endroit de la maternité. L'absence de conformité à ces modèles se traduit par des sanctions, comme le souligne le témoignage de Julie : « Jugement surtout les hommes [agents correctionnels] à cause les mères perdent leurs enfants eum stéréotypes » (d.r.). Cette dernière renchérit d'ailleurs un peu plus loin :

Ben oui j'ai été témoin oui d'une fille qui était enceinte pis qui voulait pas le dire parce qu'à voulait pas qui arrête ses médicaments. Ça j'ai trouvé ça irresponsable. Irresponsabilité. Justement face à ta situation. [...] y'a n'a qui ne prête aucune importance...je ne comprends pas les femmes qui faisaient des tresses à l'autre, sont toutes de bonne humeur. Mais tu viens d'avoir un bébé qui a 6 mois. Tu viens d'accoucher, t'as encore des montées de lait pis t'es en train de faire des tresses, t'es capable d'être toute joyeuse. Non moi ça passerait pas.

Quoiqu'il en soit, cette section a mis de l'avant la prépondérance du discours de la maternité chez les femmes incarcérées et le déploiement de cette identité. Bien sûr, le maintien de ce rôle n'est pas dépourvu d'obstacles, notamment en raison de la séparation de l'enfant chez les femmes de ressort provincial. Cet élément couplé aux « réactions [antagoniques des enfants] et difficultés témoigne[nt] de la signification particulière que prend l'incarcération pour l'identité maternelle fragile d'une femme détenue » (Couvrette et Plourde, 2019, p. 312). Ces défis seront explorés davantage dans le chapitre 5.

3.1 Femme marionnette

La femme détenue est « comme une marionnette que l'on presse » (collage, Maïka- voir annexe F, figure 5). Ce troisième discours autour de la femme détenue est marqué par un traitement infériorisant qui reflète leur perte d'autonomie. La perception collective des participantes est la suivante : « En prison, les femmes sont perçues et traitées comme la plus basse espèce, on en prend avantage et elles sont constamment soumises » (Traduction libre, Vivian, mots sur images). Comme le réitère d'ailleurs Soph « O-Obligée de se soumettre » (Soph, acrostiche). De manière générale, les femmes perçoivent leur traitement au sein de l'espace carcéral comme étant

oppressant : la soumission est exigée d'elles afin d'assurer la gestion des risques et du bon fonctionnement de l'établissement.

Ben ok la soumission c'est vraiment être au règlement tsé *you have to go* que tu ailles par les règles parce que si tu veux pas les suivre, y vont te mettre dans le trou. C'est pas toi qui a raison, c'est toujours eux. Ok c'est ça qui y ça, c'est la loi, c'est comme ça. Tsé même si tu as ton opinion pis que tu as une différente façon de voir les choses, ça marche pas comme ça eux y te disent... (Mélodie, exercices à l'oral).

La mise au silence est implicite au discours de Mélodie. Pour certaines, cela s'accompagne par une forme de dépossession : « Quand t'arrives dans une prison, tu t'appartiens pu. T'es soumis à la prison à leurs ordres, à leurs conditions pis tout ça » (Ginette, d.r.).

Par ailleurs, l'autonomie et l'estime de soi sont affectées par cet assujettissement obligé. Les participantes intériorisent cela en se représentant par les adjectifs qualificatifs suivants : « Rabaissée, faible estime, dépendante, sous-estimé » (toile d'araignée, Soph). Cette docilisation forcée est d'autant plus systématique : elle caractérise la logique de l'institution. Néanmoins, ce traitement est perçu en tant que mécanisme de genrification : participant à les reconstituer et à les essentialiser en tant que sujets dociles et passifs (Rosenberg et Oswin, 2015). Deux aspects sont importants pour ancrer le processus de genrification dans ce discours de « femme marionnette » : l'aspect procédural ou symbolique et l'aspect interactionnel ou matériel. Deux cas de figure vont alimenter ce discours de femme marionnette et ce faisant, contribuer à sa revictimisation : la fouille à nu et des interactions sexualisantes avec les agents correctionnels. La revictimisation s'explique d'une part par l'objectivation des femmes incarcérées et d'autre part par leurs expériences antérieures en matière d'agression sexuelle.

3.2 Femme sexualisée¹⁵⁹

Deux nuances structurent ce discours : tantôt la femme détenue est sexualisée à travers les remarques et le regard du personnel (sujet subissant), tantôt elle participe à sa propre sexualisation (sujet agissant). L'oppression peut ainsi être réappropriée. D'abord, des observations de ce type appuient le premier registre : « Pervers » (Chella, toile d'araignée) et « sexual advances, taking jokes too far » (English, toile d'araignée). Cette surenchère d'adjectifs négatifs mobilisés pour décrire les agents correctionnels va dans le sens de l'étude de Dell et collab., (2009) où les agents correctionnels tenaient un discours sexualisant à l'endroit des femmes recluses.

La sexualisation porte sur d'autres éléments que les échanges verbaux : « I find myself more sexualized by the staff on the inside. You get reminded that your body is of a woman... » (Vivian, d.r.). Frigon (2012) faisait état d'un corps aliéné devenu transparent à travers le regard du personnel. Or, le témoignage de la participante fait état d'un effet contraire : un corps qui est plus visible que jamais et dont la visibilisation essentialise la femme. À l'intérieur de la société, les femmes sont socialisées de manière à développer une conscience de leur apparence et peuvent conséquemment être hypersexualisées. Ces effets sont non seulement importés au sein du milieu carcéral, mais amplifiés par des pressions institutionnelles et les interactions interindividuelles. D'ailleurs, le corps des personnes incarcérées est reconstruit par l'institution en tant que site potentiellement dangereux, notamment comme un réservoir de matériel de contrebande. Frigon (1999) soulignait d'ailleurs en quoi les stratégies d'économie politique du corps, notamment les fouilles à nu et l'isolement cellulaire, peuvent participer à « une double

¹⁵⁹ À titre de bémol, plusieurs participantes m'ont aussi fait part d'interactions positives et humaines avec les agents correctionnels.

construction du corps des femmes comme étant à la fois, dangereux et en danger, c'est-à-dire il y a passage d'un corps agresseur à un corps victimisé » (p. 3).

En revanche, la sexualisation de soi s'effectue à travers une pratique performative. Michael associe la féminité à un rituel consistant à s'exposer : « Flashing their breasts » (Michael, d.r.). Lors de la fouille à nu, les femmes sont contraintes de dévoiler leur corps sous la menace de conséquences. Elles doivent subir ce regard impudique. En revanche, lorsqu'elles exhibent leurs seins en privé auprès de certains membres du personnel, elles se réinscrivent en tant qu'actrices et en tant qu'individus dotés de libre arbitre : elles choisissent quand et devant qui elles se dénudent. Du coup, cette pratique performative agit comme un levier de résistance : ces femmes peuvent mettre leur corps de femmes en premier plan. Par le fait même, leur statut de recluse (de personne institutionnalisée) est mis à l'arrière-plan (Rowe, 2011). En recourant à ces pratiques d'autodévoilement auprès des agents correctionnels, il y a un déplacement du corps comme étant dangereux (et investi par des techniques d'économie politique) (Frigon, 1999) à un corps comme étant désirable et convoité. La dimension de surveillance est évacuée de telles dynamiques.

D'ailleurs, dans l'exemple ci-contre, la femme incarcérée donne son assentiment. Par conséquent, la perception de cet acte en tant que viol est clairement nuancée :

If he was on a night shift, he would stop by her cell and she was next to me before and you would hear them talking and she would be like yeah I was flashing him, rubbing my titties...he's like yo! It's not a taking advantage situation because you know he's not like...like he is taking advantage but not like not of the girls themselves because...don't feel pressured, they are more willing than anything in that kind of situation (Vivian, d.r.).

Cette pratique est peut-être une manière un peu maladroite de s'inscrire dans les circuits de la matrice hétérosexiste en séduisant et en recevant de l'attention de la part d'un homme (Butler, 1990, 1993, 2006). Quoiqu'il en soit, en s'exposant de la sorte dans un rapport de face-à-face avec un agent correctionnel, les femmes participent à leur objectivation et à leur sexualisation.

3.3 Femme fouillée

« J’veux même pas en parler moi parce que je suis traumatisée de la fouille à nu [...] m’a m’en souvenir longtemps » (Miss D). La conscience de Miss D est marquée par cette procédure. Chez Frigon (2012) l’idée du corps marqué traverse l’expérience des femmes détenues : « Ces rites d’entrée, de fouilles à nu et de fouilles vaginales-rectales participent donc de ce processus de marquage et de mortification et entraînent une perte de statut et d’identité » (p. 234). De ce fait, dans le commentaire d’English, l’humiliation et la dépersonnalisation vont de pair :

C’est c’est stressant parce que tu n’es plus une personne. Tu es dorénavant un numéro. Hm, ils essaient fondamentalement de te dépouiller de ton individualité, tu sais et c’est un changement c’est stressant. Plusieurs femmes sont émotionnelles face à cette pratique. C’est beaucoup de paperasse. Ce que j’ai détesté par-dessus tout c’était quand l’équipe nous a fouillées, nous a retiré nos vêtements et s’est assurée que nous n’avions pas de drogues, d’armes et de choses. Hm c’est vraiment humiliant... hm ouais tu dois être vraiment forte pour qu’ils n’effacent pas qui tu es en tant que personne... oui oui c’est vraiment humiliant (Traduction libre, English, d.r.).

Selon le témoignage ci-dessus, l’effet de dépouillement identitaire (des rôles sociaux de genre) a des échos avec les propos de Frigon (2012). Or, l’effet de marquage est plus grand pour celles qui ne sont pas fortes émotionnellement. L’une des prémisses du code des détenus de Ricciardelli (2012) était justement d’être *tough*. Cette prémisse est réinscrite sous cette forme dans le code des femmes détenues : « You can’t show any weakness » (Vivian, d.r.). Mélodie précise à cet effet : « Si tu montres tes faiblesses, t’es faite à l’os » (d.r.). Peut-être que cette prescription est en fait une stratégie dont elles doivent se prévaloir pour minimiser le traumatisme de la fouille.

Quoiqu’il en soit, l’humiliation est un lieu commun de cette expérience : « À son retour, les agents le fouille et l’humilie » (Shaun, récit). Vivian hiérarchise pour sa part ce souvenir : « La fouille à nu était l’expérience la plus humiliante de sa vie (Traduction libre) » (histoire initiale).

Pour Pamela, ses émotions changent lorsqu'elle est soumise à une fouille : « La peur devint humiliation alors qu'elle s'est tenue debout devant les gardiens (Traduction libre) » (récit).

Par ailleurs, l'effet de dépouillement associé à la fouille traverse les témoignages. Il prend ici une connotation à la fois symbolique et matérielle.

I was naked in front of the guards it's not something you do – you get undress[ed] in front of people in your regular life on the outside but there, you are required you do that from time to time you're stripped search you were to have urine test... you know what I mean so your privacy has been taken away all together so you're just bare (Ann, d.r.).

Tschantz (2018) s'inscrit en parallèle avec cette idée : la fouille à nu viole l'intimité des personnes détenues et « transperce » leur bulle personnelle. Ce dépouillement métaphorique de l'intimité relatée par Ann coïncide aussi avec une féminité prise d'assaut « invasive, violated » (métaphores). Hamelin (1989) recense plusieurs lieux communs entre le viol et cette expérience : l'absence de libre arbitre, l'unilatéralité et le pouvoir coercitif. Diverses représentations imagées de l'intimité soulignent son interdiction, son manque ou sa perte (voir annexe F, figure 13).

Pourquoi l'intimité a-t-elle un déploiement différentiel en prison? De prime abord, Schwartz (1972) conçoit l'absence d'intimité en tant que prérequis fonctionnel : cela sert à assurer le bon fonctionnement de l'institution. Cela est d'autant plus vrai au cours de la fouille : l'intimité doit nécessairement être désacralisée, car le corps de la personne incarcérée est de prime abord suspect. Le corps est donc objectivé car il risque potentiellement de camoufler de la contrebande (Simon et Feeley, 1992). L'examen visuel inhérent à la fouille à nu se veut comme une opération nécessaire de neutralisation des risques. Ainsi, le droit d'envahir visuellement l'intimité

(l'intégrité corporelle) des autres se justifie dans ce cadre¹⁶⁰. L'une des participantes a recours à ce type de rationalisation : la fouille à nu devient un mal nécessaire.

Tu vois ça m'a pas dérangée parce que, en tout cas, moi, je ne me sentais pas jugée. Y'en voit à toutes les jours. C'est comme quand tu vas chez le médecin, chez le gynécologue, quelque chose, la garde, c'est son métier. La personne a fait ça tout le temps faque a va pas s'attarder sur heille garde a là ça...oh my god, j'me suis pas rasé ça fait trois semaines... j'ai un piercing, j'veux pas qu'à le voit. Ça dure trois secondes. J'comprends leur travail. Côté sécurité. J'ai eu la compréhension de ça. Ça pas été au niveau qui entrent trop dans ton intimité (Julie, d.r.).

Néanmoins, Julie réitère sa position en faisant un retour réflexif : « Je me suis pas sentie... mon intimité euh violentée...? » (Julie, d.r.). À cet égard, l'intimité a été préservée. Serait-ce en raison du recours à une technique de réappropriation individuelle (Tschantz, 2018). Julie parvient à préserver sa « bulle personnelle » en réinterprétant autrement la fouille, c'est-à-dire en l'associant à un examen gynécologique. Somme toute, Julie se situe à un autre extrême du continuum. Autrement dit, en relatant son expérience personnelle, elle ne fait pas allusion à une humiliation ou à une dégradation ressentie. Il est cependant important de noter que Julie n'a pas avoué avoir subi une victimisation sexuelle antérieure. Cela peut contribuer à façonner son interprétation particulière de la fouille à nu.

3.4 La revictimisation

Julie représente un point de vue minoritaire. L'aspect dégradant et humiliant de la fouille à nu apparaît de manière transversale chez la plupart des participantes de mon étude. Cette équation a aussi des échos dans les ouvrages de Frigon (1999, 2012), Beaulieu (2016), d'Annas (2012), George (1993) ainsi qu'une décision de la Cour Suprême (*RV Golden 2001*). D'autre part,

¹⁶⁰ La désacralisation de l'intimité et le droit de contrôler l'intimité d'autrui sont deux conséquences que Tisseron (2011) associe traditionnellement à l'usage des médias sociaux. Ils peuvent aisément être transposés à la fouille à nu.

plusieurs participantes font un parallèle entre la revictimisation et la fouille à nu. Plusieurs chercheuses ont d'ailleurs fait l'équation entre agression sexuelle (viol) et fouille à nu (Kilroy, 2002; Davis, 2003; Hamelin, 1989; Peireira, 2000/2001; Hutchinson, 2019). En ce qui concerne mon étude, TD et Shaun évoquent aussi la question de la revictimisation : « La sécurité la rencontre et une fouille anale est exigée mais Camille avait déjà été abusé et cela lui rappelle de mauvais souvenirs. Elle refuse la fouille » (histoire fictive). Shaun se confie plus tard à cet effet : « Blessé parce que la plupart du monde en dedans ça a été violé, ça a été abandonné » (d.r.). La revictimisation¹⁶¹ est un phénomène courant : McConnell et Taylor (2010) estiment que 86% des femmes de ressort fédéral ont vécu antérieurement de la violence physique; 68% de la violence sexuelle.

Quant au rapport 2014-2015 du Bureau de l'enquêteur correctionnel, il fait état de ce portrait : « 70% des détenues de ressort fédéral rapportent avoir été agressées sexuellement; 86% d'entre elles ont été victimes de sévices physiques au cours de leur vie » (Rapport 2014-2015 du Bureau de l'enquêteur correctionnel, paragr. 5)¹⁶². C'est tout particulièrement le cas pour la communauté autochtone. Michael n'échappe pas à ces dynamiques. En plus d'évoquer la violence intrafamiliale, Michael révèle comment la violence s'est diffusée à ses dynamiques de couple¹⁶³:

The last boyfriend I had...I stabbed him with two knives (...) because he threw me on the floor and hit me six times and fractured my cheek so I stabbed him. (...) And all my life I've been hurt. I've been physically hurt, emotionally hurt, sexually hurt

¹⁶¹ Dans son rapport 2017-2018, le Bureau de l'Enquêteur Correctionnel fait ce rapprochement et dénonce du coup une situation-problème : « Fouilles à nue (sans soupçon individuel ou cause) à l'Établissement Grand Valley pour femmes (de nombreuses détenues sont des survivantes de violences sexuelles) » (Délinquantes sous responsabilité fédérale, paragr. 2).

¹⁶² Afin de contraster ces statistiques, Tourigny, Hébert, Joly, Cyr, & Baril (2008) constatent que 22% des femmes québécoises de leur échantillon rapportent avoir vécu une forme d'abus sexuel pendant leur enfance (p. 333). Un rapport de Statistiques Canada (2006) estime quant à lui « qu'environ une Canadienne sur trois subira une agression sexuelle à l'âge adulte » (p. 30).

¹⁶³ La prévalence de la violence est plus élevée chez les Premières Nations. En vulgarisant l'étude du GRIMPA (2005), Muckle et Dion (2008) soulignent que « 57,1 % des répondants sondés estiment qu'une proportion importante (50 %) des membres de leur communauté a été victime d'abus et 42,8 % estiment que la proportion est plutôt de l'ordre de 70 % » (p. 62).

and verbally hurt. So all that kind of raveled up and I finally gave up and I thought you know enough is enough (d.r.).

Les épisodes de violence sont successives et omniprésentes : « Les abus sexuels restent cependant les plus fréquents, mais demeurent tout de même un sujet tabou et parfois banalisé au sein des Premières Nations » (Lamontagne, Moreau, Ottereyes et Jean-Bouchard, 2008, p. 61). Le témoignage de Michael valide le couplet victimisation-criminalisation en tant que besoin particulier chez les femmes incarcérées (Examen de la légitime défense, 1997; rapport Arbour, 1996; La création de choix, 1990; Faith, 1993; Comack et Balfour, 2004; Balfour, 2008; Balfour, 2013).

3.5 La sexualisation demeure

Pour diminuer l'aspect traumatique de la fouille à nu, suite à l'émeute à la prison pour femmes de Kingston (1994), la juge Arbour a formulé des recommandations. Ces dernières visaient à répondre aux besoins particuliers des femmes. Désormais, de nouvelles directives ont été adoptées : la fouille à nu peut uniquement être effectuée par un membre du même sexe¹⁶⁴. Cependant, son aspect coercitif, non consensuel et unilatéral demeure. Dans ce contexte, la personne recluse est dépourvue de choix.

Cette vision a des angles morts : elle adopte une vision hétérosexiste. Elle évacue les sexualités de rechange (demisexuelles, pansexuelles, bisexuelles ou lesbiennes). Elle possède trois

¹⁶⁴ Je reprends ici le même vocabulaire que le SCC. Selon la directive du commissaire 566-7, « une fouille à nu, ordinaire ou non courante, sera effectuée en privé, à l'abri des regards des autres, par un membre du personnel du même sexe que la personne soumise à la fouille et en présence d'un témoin du même sexe » (Service correctionnel Canada, 2015, section 15). Je suis consciente que ce terme devrait être remplacé par celui de genre.

biais : les auteurs d'agression sexuelle sont des hommes¹⁶⁵, le potentiel de sexualisation est nul en présence de deux femmes et ces dernières sont implicitement hétérosexuelles. Cannon, Lauve-Moon, & Buttell (2015) ont déconstruit l'équation entre homme agresseur et femme victime. Ces auteurs reconnaissent l'aspect pluriel de la violence conjugale¹⁶⁶. Son interprétation en tant qu'extension du patriarcat est limitée et limitante. Tel que rapporté dans le *National Intimate Partner and Sexual Violence Survey (NISVS)* de 2010, les femmes lesbiennes (43,8%) ont une propension plus élevée à faire preuve ou à subir de la violence conjugale comparativement aux femmes hétérosexuelles (35,0%) (Walters, Chen, & Breiding, 2013)¹⁶⁷.

À cet effet, Watremez (2005) théorise l'enjeu de la violence au sein des couples lesbiens de la manière suivante : « Ainsi, nous pouvons dire que la violence dans les relations lesbiennes atteint son paroxysme à travers les contraintes imposées par le système hétérosocial et que l'adhésion à l'idéologie traditionnelle dans un couple contribue à la violence » (paragr. 29).

Quoiqu'il en soit, le fait qu'une fouille à nu soit effectuée par une agente correctionnelle à l'endroit d'une femme incarcérée peut poser problème :

[P]lusieurs agentes correctionnelles sont lesbiennes. Plusieurs détenues sont lesbiennes ou parfois bisexuelles uniquement dans le système carcéral. Il est

¹⁶⁵ Tardif et al. (2005) rendent compte des nombreux biais face à la question des femmes et des adolescentes auteures d'abus sexuel à l'endroit de mineurs. Selon ces derniers, ces événements sont sous-estimés, car ils sont souvent niés par les victimes et ne sont pas rapportés aux autorités judiciaires. Cela s'explique par la tendance des victimes à idéaliser le rôle maternel imputé à la femme ainsi que les stéréotypes genrés en matière d'agression et de sexualité. Par ailleurs, Skeem et al. (2005) identifient la tendance des professionnels de la santé mentale (MHP) à sous-estimer la violence future des patientes psychiatriques lors des évaluations de risque. Cela s'explique par deux facteurs : le premier est l'évaluation des patientes en fonction d'un taux de violence plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Le second est que davantage de femmes que d'hommes participent à des cas de violence intra-familiale et ce faisant, leur participation est invisibilisée.

¹⁶⁶ Sa pluralité renvoie à une interprétation intersectionnelle : plusieurs identités interconnectées (orientation sexuelle, genre, langue, culture, classe, handicap) influent les dynamiques entre l'agresseur et sa victime, leurs stratégies et leurs ressources. À cet effet, en plus de mettre de l'avant le caractère disproportionné de la violence conjugale (IPV = intimate partner violence) chez les étudiants collégiens LGBT, Whitfield, Coulter, Langenderfer-Magruder, & Jacobson (2018) démontrent que ceux qui s'identifient comme bisexuels et transgenres étaient plus enclins à rapporter une forme de violence physique, émotionnelle et sexuelle. Lhomond et Saurel-Cubizolles (2013) rapportent que davantage de femmes bisexuelles ont été victimisées sexuellement.

¹⁶⁷ Edwards, Sylaska, & Neal (2015) en sont venus à une conclusion similaire en ce qui concerne les taux de violence similaires ou plus élevés entre partenaires de même sexe.

intéressant de constater qu'un homme agent correctionnel ne peut pas effectuer une fouille, car les hommes sont considérés comme étant sexuellement attirés par les femmes et par le corps d'une femme est considéré comme étant un objet sexuel pouvant être assujéti à des actes sexuels. Cependant, une agente correctionnelle lesbienne peut librement effectuer la fouille à nu d'une femme détenue (Traduction libre, Vivian mots sur images).

Ainsi, dans ce scénario, des dérapages sont possibles. Soit le potentiel de sexualisation peut être présent lors de la fouille, soit la femme incarcérée ayant vécu une agression sexuelle antérieure par une autre femme peut interpréter la fouille en tant que revictimisation.

4.1 Femme-machine ou slave labour

Ce quatrième discours fait écho au précédent : l'instrumentalisation des femmes à travers leur mise au travail. Les occasions de formation et d'emplois au sein de l'espace pénal sont perçues comme perpétuent leur précarisation socio-économique tandis que la nature des tâches fait écho aux observations de L'Écuyer (2017). Par ailleurs, l'atelier de couture reproduit la logique du complexe industriel carcéral (PIC) (Schlosser, 1998). Outre sa potentielle victimisation, trois effets y sont recensés : 1) production de corps machines et déshumanisation des femmes 2) genrisation (essentialisation des femmes : elles réalisent des tâches domestiques) 3) attribution d'un nouveau sens aux programmes : une échappatoire et une occasion de parler. Le troisième effet témoigne de la part d'agentivité des femmes : elles trouvent des occasions de rechange pour s'humaniser et se soustraire à des dynamiques oppressantes à leurs yeux.

4.2 Occasions de formation, emplois & précarisation

« [L]es niveaux élevés d'exploitation des femmes dans notre société révèlent les conséquences violentes et directes du sexisme » (La création de choix, 1990, chap. X, paragr. 17). Le transfert d'emplois et de formation fortement genrés, entretien, couture, soins perpétuent ces

structures et alimentent la précarisation socio-économique des femmes¹⁶⁸. Ainsi, au sein des pénitenciers, les femmes sont employées principalement à la buanderie ou encore elles vaquent à l'entretien ménager : « C'est d'nettoyer les toilettes des scrous tsé » (Shaun, d.r.). Une autre participante raconte :

Yeah, they don't have much for us; we do a couple you know flagging signing and that's when people come in but it's not the institution itself offering anything. They offer us school to be able to go to K9 and horticulture. (...) We just got the sewing. So we get three things you know they [male inmates] got so much more than we do (English, d.r.).

Ainsi, les participantes elles-mêmes évaluent ces occasions d'emploi sous une lumière défavorable. Elles estiment qu'elles sont non valorisantes, peu fréquentes et sous-payées (toiles d'araignée, Shaun et TD, Soph, Pamela)¹⁶⁹. Shaun mentionne à cet effet : « Mais tsé c'est pas une job constructif c'est pas tu travailles pas sur toi tu chemines pas » (d.r.). L'Écuyer (2017) dénonçait quant à elle les effets de genrisation et l'absence de stimulation liée à certaines tâches dans les établissements provinciaux.

Outre leur aspect fortement genré, les participantes sont d'avis que le transfert de ces compétences sur le marché de l'emploi est difficile.

[J]'avais travaillé dans la buanderie et puis là ben eux autres y nous donnait un certificat de la buanderie. Ouin, pis là, si tu voulais aller quelque part travailler dans une buanderie mettons ou quelque chose t'aurais pu dire oui j'ai un certificat à

¹⁶⁸ La précarité socio-économique est un lieu commun identifié tant par les deux rapports La création de choix (1990) et le rapport Arbour (1996) que par Strimelle et Frigon (2007).

¹⁶⁹ L'expérience de Michael permet de relativiser un tant soit peu ce portrait : « I also found my calling while I was out there. I ended up with six or seven certificates that are almost all heavily paid for (...) as in CPR certificate, or um, houses to home we learned how to drywall and fix things and sotering so I got pretty good » (d.r.). Le travail est valorisant et permet d'alimenter une continuité identitaire avec son héritage culturel. Ann était très impliquée au sein de sa communauté religieuse à l'extérieur. « My faith is really important to me ». Au sein du pénitencier, elle effectue du bénévolat qui se traduit par du leadership : « [I would] do my devotionals and that let in a group devotional in my living unit that was really helpful it helped mentor other women ». « I would work as a chaplaincy clerk » (d.r.). De part et d'autre, ces tâches font partie d'une performativité culturelle ou religieuse. On y repère un sens d'accomplissement de soi et d'*empowerment*.

Montréal mais non non...j'aurais pas donné. J'aurais pas donné ce certificat là, non (Arlène, d.r.)¹⁷⁰.

L'expérience de travail en prison, par exemple plier des vêtements à la buanderie, coudre des sous-vêtements à l'atelier ou effectuer l'entretien des toilettes, constitue un handicap en matière de perspectives d'emploi futures et témoigne d'une inégalité entre les genres. Selon English, si elle avait eu accès aux mêmes programmes et formations que ceux offerts dans les établissements pour hommes, aux ateliers de mécanique et de soudure notamment, elle aurait pu décrocher un emploi plus rapidement. Selon son interprétation des choses, l'écart en matière d'opportunités d'emploi est accentué : « En prison le fossé est pire » (Traduction libre, English, d.r.).

Les obstacles en matière de réinsertion surpassent bien évidemment l'aspect genré des emplois offerts intra-muros. Strimelle et Frigon (2007) soulèvent pour leur part le manque de collaboration et de liens étroits entre le milieu carcéral et communautaire.

Actuellement, il existe déjà des programmes permettant aux femmes détenues de quitter temporairement la prison (absences temporaires ou permissions de sortie). Bien que ces programmes soient offerts dans tous les établissements fédéraux et provinciaux du Québec, rares sont les femmes qui peuvent utiliser ces ressources pour développer une nouvelle ou une première expérience d'emploi (p. 95).

Ainsi, les femmes ne peuvent pas se préparer adéquatement à leur sortie en bénéficiant d'expériences d'emploi (de placements) clefs. La précarisation socio-économique se perpétue au-delà de leur expérience carcérale :

Les emplois auxquels elles peuvent avoir accès ne permettent pas vraiment d'améliorer leur situation, surtout quand les profits de leurs anciennes activités illégales leur permettaient de vivre plus confortablement. De plus, certains métiers disponibles sont peu intéressants (difficultés de transport, de garde des enfants, salaires trop bas et mauvaises conditions de travail), ce qui pousse bien des femmes

¹⁷⁰ Pour les femmes de l'échantillon de Strimelle et Frigon (2007), l'emploi occupé extra-muros aide à bâtir ou à rebâtir leur confiance en soi. Arlène n'est pas en mesure d'accomplir cela étant donné le sentiment de honte qu'elle ressent à l'égard de sa formation en buanderie.

à rester bénéficiaires d'allocations d'assistance-emploi (Strimelle et Frigon, 2007, p. 176).

Somme toute, les emplois en matière de couture et d'entretien servent de structure de régulation de genre au sein du milieu carcéral et entravent leur autonomisation financière future. La prochaine section va explorer le poids du complexe carcéral industriel et les effets de genrisation inhérents aux ateliers de couture.

4.3 Déshumanisation, revictimisation et rendement : les enjeux de l'atelier de couture

Comme mentionné ci-haut, une grande proportion de femmes a vécu antérieurement des violences sexuelles avant leur incarcération. Or, dans le cadre de leur travail à l'atelier de couture, les femmes incarcérées doivent produire des sous-vêtements pour hommes¹⁷¹. Le client cible de ces produits représente aussi leur agresseur ou leur victime¹⁷². Il est un peu ironique de replacer ces victimes dans une position servile où elles sont contraintes à fabriquer ce qui pourrait être symboliquement perçu comme l'enveloppe de « l'arme » de leur violeur. Ce type de travail peut s'avérer un déclencheur (trigger) et générer des symptômes de stress post-traumatique. Par l'entremise de ce type de travail, l'institution risque de contribuer à la revictimisation des femmes

¹⁷¹ Hannah-Moffat (2001) critique la logique inhérente à des programmes offerts aux femmes à P4W, notamment la couture : « All focused on the production of 'good' citizens who understood their place in the social hierarchy » (p. 105). Elle remet en cause l'absence d'expertise chez le personnel offrant ces programmes, de même que le fait que ces programmes ne reposent pas sur des études scientifiques ou quantitatives. Pour sa part, le Comité sénatorial des droits de la personne a dressé un parallèle similaire au cours de sa mission du 15 au 19 mai 2017 : « À l'établissement pour femmes de Joliette près de Montréal – où la majorité des femmes ont été victimes de violence physique et sexuelle – le seul travail qui est offert consiste à coudre des sous-vêtements destinés à des hommes détenus dans d'autres établissements fédéraux » (paragr. 6).

¹⁷² Il faut s'éloigner d'une vision où tous les auteurs de violence conjugale sont des hommes. En effet, diverses études ont démontré que des dynamiques de ce type étaient présentes dans des proportions similaires auprès des couples lesbiennes et queer. Selon le sondage du National Violence Against Women (NVAW) 21,5% des hommes et 35,4% des femmes ayant des antécédents de cohabitation avec un partenaire de même sexe ont vécu de l'abus physique au cours de leur vie. Ces taux sont respectivement de 7,1% et 20,4% pour les hommes et femmes hétérosexuelles.

incarcérées. Cela représente une suite logique à l'humiliation et à la dégradation, des adjectifs mobilisés par plusieurs participantes pour caractériser la fouille à nu.

Plus encore, dans le cadre de l'atelier de couture, les femmes sont amenées à réaliser des tâches manuelles et domestiques. De part et d'autre, cela contribue à essentialiser les femmes et à encourager leur servilité. Par ailleurs, à l'intérieur de l'atelier de couture, les femmes se perçoivent comme un sous-produit d'une logique du complexe industriel carcéral (Schlosser, 1998) : *slave labour* (English, toile d'araignée). Elles sont d'autant plus conscientes de leur exploitation. D'ailleurs, l'expérience des femmes à l'atelier est teintée par une logique de production : remplir des quotas et maximiser les profits. « t'es poussé dans l'cul à longueur de journée » (Shaun, d.r.). En d'autres mots, comme l'explique Miss D : « C'est du rendement [...] on est poussé à l'faire faqui faut apprendre pis euh [...] Rapide rapide rapide rapide » (d.r.).

C'est justement ce besoin de rendement qui amène la superviseure à faire pression sur les employées. Ceci va donc alimenter des interactions infériorisantes et un sentiment d'oppression. À travers de telles interactions avec la superviseure, les femmes sont déshumanisées. Bien sûr, les participantes réussissent à se mettre à distance par rapport à de telles représentations. Il n'en demeure pas moins que cela peut déteindre sur leur estime de soi : « La personne qui était responsable de l'atelier euh (pause) était souvent souvent (pause) comment j'pourrais dire (pause) était autoritaire, mais agressif pis a l'avait pas besoin d'agir comme ça. On était pas des animales » (Loublier, d.r.). Elles sont perçues tantôt comme des animaux, tantôt comme des machines : « J'ai dit ga ch'pas une machine. A dit, ben justement tu travailles sur une machine. C'est justement : c'est elle la machine, c'pas moi. On va pas commencer à s'comparer, à dire qu'on est des machines aussi... mais pour elle, oui » (Miss D, d.r.). À travers le regard de la superviseure,

l'employée est assimilée à la machine sur laquelle elle travaille : son aspect humain est relégué en arrière-plan.

Ironiquement, ces interactions contribuent au dépouillement identitaire de ces femmes et à leur perception en tant que main d'œuvre. Après tout, Foucault (1975) croyait que l'objectif des institutions consistait à produire des corps-machines dociles et utiles qui seraient employables post-incarcération. Dans un cas comme dans l'autre, la logique de rendement-pression produit un sentiment d'aliénation chez les femmes : « C'est ça ...faque là, les filles un moment donné y s'tanne, là. Y se disent, écoute là, arrête là... Au prix qu'on est payé ici ... t'es payée à 5,80\$ par jour... tsé m'a dire, là, vraiment, pousse-moi pas » (Ginette, d.r.).

Entre autres conséquences, les femmes sont amenées à redéfinir et à attribuer un nouveau sens aux programmes. Simultanément, la motivation réelle des femmes incarcérées à participer aux programmes est affectée : « C'est pour ça que les filles sont contentes quand y'a un programme parce qu'on laisse le travail on s'en va au programme pis on relaxe. Les programmes c'est pas pareil, tu peux parler. Y veulent que tu parles » (Miss D, d.r.). En concevant les programmes en tant qu'échappatoire ou en tant que distraction, les femmes peuvent ne pas en bénéficier à leur plein potentiel. De par cette stratégie-échappatoire, les femmes peuvent éviter les contraintes coercitives de ce milieu et canaliser leurs émotions. Allspach (2010) interpréterait cela en tant que fausse stratégie tandis que Frigon (2004) qualifierait cela de « "répression dans un gant de velours" » (p. 367). Les programmes néo-libéraux imposent leur lot de contraintes, dont un modèle à suivre, et ils possèdent un aspect régulateur.

En plus de les constituer en tant que sujets dociles et de perpétuer des inégalités socio-économiques, les emplois offerts à l'atelier de couture peuvent revictimiser et déshumaniser les femmes détenues. Ils s'avèrent contre-productifs à une réinsertion professionnelle éventuelle.

Conclusion

Somme toute, la femme détenue a été représentée à travers quatre types de discours : son hétérogénéité, son rôle de mère, sa sexualisation et son instrumentalisation. Le premier discours a mis en exergue la pluralité des expériences et des structures d'oppressions. Les questions culturelles et trans* peuvent prendre la forme de racisme et de transphobie tout en colorant différemment leur performativité du genre. Le second discours a souligné la traditionnelle association entre maternité et féminité. Le maintien du lien mère-enfant à travers des programmes et des modalités de communication est traversé par une logique néo-libérale et des mécanismes de surveillance. L'intimité entre mère et enfant est déployée sous la forme d'un « cocon partagé ». Le troisième discours met en forme des procédures (la fouille à nu) et des interactions sexualisantes qui reconstruisent les femmes en tant qu'objets et sujets dociles. Les participantes peuvent faire preuve d'agentivité se réapproprier une part de dignité ou se redéfinir en tant que femme. Néanmoins, l'aspect traumatique, la dégradation et l'humiliation demeurent des lieux communs à la fouille à nu. Le quatrième discours montre la genrisation et la précarisation socio-économique à travers la division du travail. Les ateliers de couture ont un potentiel revictimisateur et ils sont caractérisés par la logique du complexe industriel. Celle-ci marque d'ailleurs les interactions entre superviseuse et subordonnée.

Section 2 : Féminité, masculinité & performativité-miroir

Les prochains paragraphes portent sur la question de la performativité-miroir ou de l'importation de normes sociétales en prison, conformément au concept d'institution « pas-si-totale » (Farrington, 1992). Cela concerne la féminité, la masculinité (transmasculinité) et ses ramifications avec le lesbianisme.

1.1 Se maquiller, se coiffer et se faire les ongles : routines inhérentes à la féminité

« Some women who like go all out in their make-up, it's like say next level kind of thing » (Ann d.r.).

Quand vient le temps d'actualiser la féminité, la plupart des participantes s'inscrivent dans les circuits de la matrice hétérosexiste : elles font l'association entre femme et féminité. Autre reflet de l'institution « pas-si-totale » (Farrington, 1992), tout comme en société, la féminité est imagée à l'aide d'accessoires (maquillage, vêtements) et d'un idéal corporel en forme de sablier (voir annexe F, figure 6). À l'intérieur des créations des participantes, la féminité s'actualise conformément à des routines de beauté et de présentation de soi. La féminité devient une partie intégrante de l'identité de certaines de ces femmes : « To maintain my individuality that was important, hm, I did have some shoes, high heels, fancy ones » (Ann, d.r.). À cet effet, plusieurs femmes font la requête d'items genrés qui seront utilisés au quotidien, notamment » [un fer plat pour] avoir l'air belle » (Chella et Soph, liste)¹⁷³.

Cette correspondance entre la féminité en société et celle en prison se traduit par une apparence (présentation de soi), mais aussi par des pratiques : « I was able to express my creative side hm we're allowed to have nail polish so I was always doing my nails hm » (TD, d.r.). (voir annexe F, figure 7). Cela renvoie aussi à des pratiques qui peuvent être réinterprétées comme objectivantes ou sexualisantes par une tierce partie : « Bulletins were sent out by the warden's office about sun bathing being inappropriate because because I think they were out in swim suits and be out and they were a lot of male guards around and stuff so a lot of that charges about people inappropriately dress » (Ann, d.r.).

¹⁷³ Chella demande aussi à avoir d'autres effets personnels à caractère culturel en sa possession. « dream catcher and smudge kit to respect and represent my beliefs » (exercice de la liste des 35 items). Elle explique plus loin : « I don't know it's just that I grew up in an Aboriginal home so it's a big part of me. I smudge everyday (...) and my dream catcher is a big thing with me I had them since I was young and I just wanted them there with me » (d.r.).

Par ailleurs, pour Freedom, la féminité prend forme à travers un maquillage quotidien pour impressionner. D'autres consacrent temps et efforts à la présentation de soi : « Je sais pas moé l'matin fallait que j'm'arrange un ti peu avant d'aller à l'école tsé j'sortais en société (rires) » (Blanche-Neige, d.r.). « S'arranger » a des échos dans les explications d'Arlène : « Ben y se peignaient...yen a qui s'arrangeait... c'était dur... » (d.r.).

D'autres femmes poussent la logique un peu plus loin. Arlène fait allusion au salon de coiffure à Joliette. Ce dernier est aussi présent à Grand Valley et il opère avec une philosophie de gestion des risques : « Well there is a program there's a the beauty parlor program that allows you to do your hair they pick six women they apply stuff and they can do hairdressing thing so they can do colours it's under supervision and the colours are locked (...) they can buy the colours on canteen » (Ann, d.r.). La féminité reprend donc les stéréotypes et les standards de l'extérieur. Elle s'actualise par l'entremise de vêtements et d'accessoires genrées et de rituels en matière de présentation de soi ou d'apparence (coiffure et maquillage). Ces routines mettent de l'avant une féminité bien particulière : une version idéalisée de la féminité ou une hyperféminité.

2.1 La masculinité-miroir : *muscles and shims*¹⁷⁴

Leurs dessins mettent de l'avant des représentations stéréotypées de la masculinité : « Show of superiority (Pamela), poids et haltères (Shaun), muscles (Shaun et TD, toile d'araignée) ou corps musclé avec un organe génital (Michael et TD)¹⁷⁵. L'actualisation de la masculinité concerne surtout Shaun et Michael. Le premier, étant donné sa transition, se représente la masculinité en prison à l'aide de seringues (prise de testostérone) et il explique sa performativité

¹⁷⁴ Cette expression renvoie aux femmes cis masculinisées. Le terme est un amalgame des pronoms anglophones she et him.

¹⁷⁵ Voir annexe F, figure 9.

en milieu carcéral par l'entremise du port de vêtements et de l'utilisation de produits : « Ben les vêtements je commandais chez Sears comme tout le monde pis Wal-Mart » (d.r.). En plus des rasoirs qu'il reçoit, Shaun explique comment il actualise sa masculinité : « Ben vu que chui trans ben j'avais droit à mes produits d'homme¹⁷⁶ tsé j'me lavais avec mon savon d'gars pis c'est pas mal ça (rires) » (d.r.). La masculinité est donc accomplie au niveau des routines d'hygiène et de soins corporels¹⁷⁷.

Cela a des échos avec les propos d'Ann à l'effet de la masculinité carcérale :

I can't draw but masculine products so I guess Axe I guess is a masculine (yeah) like body things they sale the body scents for men on canteen and they would have whenever there would be outside shopping there would be male stuff like male Nikes and boxers and they'll have a lot of stuff geared for men (dr) (voir annexe F, figure 9 réalisée par English).

Ainsi, cette capacité d'actualisation matérielle de la féminité et de la masculinité dépend bien sûr de la motivation intrinsèque des participantes, mais aussi de deux éléments : les ressources économiques (les objets personnels ne doivent pas dépasser une certaine valeur pécuniaire et les autres doivent être achetés à la cantine) et la capacité à faire preuve de créativité pour transformer des ressources existantes. Ces éléments vont être explorées dans les chapitres 5 et 6.

2.2 La masculinité

La dimension performative de la masculinité est exemplifiée par la musculation : « Ouan parce que tu peux aller t'entraîner au gym c'est pas mal la seule affaire que tu peux moi au pen que je pouvais faire là c'est ça moi » (Shaun, d.r.). La musculation revêt une signification particulière auprès des hommes trans* :

¹⁷⁶ Pour Michael, son collage met de l'avant de la cologne.

¹⁷⁷ Par des effets d'énonciation, Shaun s'inscrit plus encore en tant qu'homme hétéro. Il multiplie ses allusions à « sa femme » et à « sa blonde ».

La musculation est donc ici une technologie de genre non pas au service d'une masculinité hégémonique, comme c'est le cas chez plusieurs hommes cis, mais qui permet plutôt la reconnaissance de l'identité genrée choisie et constitue donc une critique, implicite ou explicite, de la masculinité patriarcale cisgenriste. Le bodybuilding n'est pas dans ce cas la réponse à une "masculinité en crise", mais plutôt un élément contribuant à cette crise (Baril, 2017b, paragr. 19).

Dans le milieu carcéral, le recours au bodybuilding suit cette logique. Il permet d'une part d'atteindre la quête de reconnaissance et de validation en tant qu'homme et d'autre part, de répondre aux standards traditionnels de la masculinité. À tout le moins, il correspond aux représentations imagées des autres participantes de l'étude.

2.3 La masculinité : distance-dissociation

Bien que certaines participantes soient indifférentes à l'endroit des femmes masculinisées¹⁷⁸ ou qu'elles caractérisent la masculinité de technique de survie (Ann, toile d'araignée), cela en dérange d'autres. Il semble que l'évaluation négative de la masculinité par les participantes soit de nature performative. Elles illustrent leur propre distance par rapport à ce phénomène et elles situent ce dernier à l'extérieur des circuits hétérosexistes : « Bizarre (Chella), vulgaire (*butch*) (Super Nana), « stands out, talked about » (Pamela). Par conséquent, ces jugements de valeur soulignent le lien entre femme et féminité en tant que norme et placent les comportements masculins des femmes en périphérie.

Un néologisme permet néanmoins de circonscrire la réalité de la masculinité carcérale : les *shims*¹⁷⁹ (Vivian, d.r.) qui s'inscrivent dans le système binaire opposé (double inversé) de Butler (1990, 1993, 2006) :

They were very masculine just totally demoded masculinity (chuckles) hm and they were not only well accepted but well fought after...like girls wanted them and um

¹⁷⁸ « up to them » (Katz, toile d'araignée).

¹⁷⁹ À l'aide de ce néologisme, Vivian met un nom sur une réalité : les femmes masculines ou bien encore celle d'individus assignés femmes mais reconnus et validés en tant qu'hommes et prisés par des femmes qualifiées de féminines.

the more feminine girls – well feminine for jail (chuckles), you know – would be totally after them. Usually you don't find shim on shim (Vivian, d.r.).

Ainsi, la matrice hétérosexiste est mise de l'avant par l'entremise de dynamiques de type *butch-fem* : la question du genre est greffée à l'orientation sexuelle. Être une femme lesbienne et masculine équivaut à occuper une position particulière sur la matrice hétérosexiste de Butler. Ces deux marqueurs identitaires peuvent se traduire par un placement en périphérie ou par une double oppression. Tel que le souligne Michard (2009), le sujet lesbien fait partie de la catégorie des « opprimés en général, c'est-à-dire à la plus grande partie de l'humanité, celle qui est maintenue matériellement et symboliquement dans un statut de sous-humain » (p. 42). Comment cela se traduit-il au niveau des représentations des participantes?

3.1 Lesbianisme, masculinité et interchangeabilité

À cet égard, les frontières entre ces concepts peuvent se brouiller. En effet, ils deviennent parfois interchangeables pour certaines participantes : « Ben moi j'ai remarqué y'a beaucoup de femmes hm lesbienne d'apparence y'en a beaucoup qui sont masculines » (Julie, d.r.). L'équation masculinité = gaie apparaît dans les créations de Super Nana, Miss D et Ginette, notamment.

La masculinité est aussi vue comme un processus comprenant certaines étapes symboliques interconnectées avec le fait de devenir lesbienne : « Masculinity – women turn gay¹⁸⁰ in prison¹⁸¹, cut hair, wear jogging pants, become hard » (English, toile d'araignée). Freedom parle aussi du

¹⁸⁰ L'aspect situationnel était souligné par deux participantes : « Temporary » (Ann, toile d'araignée) et « gay for the straight, straight for the gate » (Vivian, d.r.; Mother, d.r.). Shaun effectue un constat similaire : « Tsé c'est rare qu'tu vas trouver le vrai amour dans prison tsé les filles y disent tsé qu'y s'aiment qui vont être ensemble en-dehors ça s'fait des fausses fiançailles pis toute mais aussitôt qu'il y en a une qui sort, ça se donne pu d'nouvelles l'une pis à l'autre là (rires) » (d.r.). Ceci a des échos avec Bosworth (1999). Ward et Kassebaum (1965) soulignaient aussi le processus de devenir gay ainsi que la polarisation des couples *butch-fem*.

¹⁸¹ Vivian parlait aussi de l'aspect situationnel des rapprochements entre femmes tandis que Mother avançait l'idée d'une sexualité palliative, auxquels elles ont recours pour contrer le sentiment de solitude. Le processus de *turning-out* a d'ailleurs été documenté et rationalisé par les auteurs pionniers Ward et Kassebaum (1965).

phénomène de devenir « dur ». Ainsi, selon les femmes de l'étude, la masculinité concerne la présentation de soi, mais aussi une apparence de dur à cuire. « Masculinity – some girls kind of pretty tough¹⁸² like a guy, girl but look like boy (the way they dress), few look like boys (baseball hat, baggy clothes) » (Freedom, toile d'araignée)¹⁸³. D'après les témoignages des participantes, le processus de dureté est souvent présenté en lien avec une performativité masculine. C'est peut-être également un élément symptomatique du milieu. Le retrait d'émotions ou le stoïcisme en tant que stratégie a été recensé par diverses participantes pour s'adapter au milieu carcéral. C'est d'ailleurs l'une des prémisses du code des détenues rapportée par Ricciardelli (2012) du côté des établissements carcéraux pour hommes.

Mother fait ainsi le rapprochement entre lesbianisme et masculinité : deux bonhommes allumettes se tenant la main (voir annexe F, figure 10). L'explication suivante accompagne sa création : « Je crois que lorsque les femmes sont ensembles [intimement], tu peux appeler ça la masculinité en prison. Lorsque les femmes sont ensembles, hm c'est probablement en raison de la solitude ressentie. Je n'ai jamais été avec personne (Traduction libre) ».

En quoi cette représentation renforce-t-elle la matrice de pouvoir hétérosexiste? Elle renvoie à l'idée que le genre doit s'accomplir avec son contraire (un couple à l'apparence et aux rôles opposés – des dynamiques *butch-fem*). L'endossement de la matrice est donc une stratégie d'autorégulation empruntée par les participantes.

¹⁸² Mother les perçoit ainsi : « I found that the male acting women were aggressive controlling mean women. Aggressive women. They acted very tough. They acted very like look at me like I'm like the man in society. You're just a wannabe you're just a wannabe » (d.r.). Encore une fois, il y a une association entre les composantes homme et masculinité ainsi qu'une reproduction des stéréotypes associés traditionnellement aux hommes.

¹⁸³ La description d'Ann a plusieurs lieux communs avec les qualificatifs de Freedom : « In fact they dress like them. Their pants are way down and they wore boxers and their sweat, you know, their institutional would be like way down [...] They'll have their hair cut short they look like man you can't tell they absolutely look like man [...] Like a ball cap on their head (dessine en meme temps) and the short cut and the (pause) really boyish (...) the way they talk too » (d.r.).

3.2 *Shims & rôles genrés*

Dans l'imaginaire de Vivian, deux scénarios de couple sont possibles pour le *shim* : sa participation à une relation égalitaire (*wife thing*) ou coercitive (instrumentalisée) :

[La première] c'est quelqu'une qui dépend de toi, tu dois en prendre soin. C'est comme avoir une femme (rires). Mais il y a des femmes de prison et les bitches de prison (rires). D'habitude, une femme c'est plus d'égal à égal tandis qu'une bitch, c'est plus une affaire dominant-dominé. Oui et comme je ne consomme pas, je n'ai pas eu besoin de bitch pour transporter mes drogues, tu sais (Traduction libre, d.r.).

Il y a donc présence de dynamiques de pouvoir différentielles. Sans recourir à une polarisation de ce type, Chella fait référence au couple carcéral en tant qu'« abusive » (toile d'araignée) tandis que Julie estime que la dépendance affective motive les femmes à former des dyades. TD réitère ces observations :

But I find a lot of the relationships in there are hm... how to say it like... hm like co-dependant? Like they become dependant on the other person and a lot of time there is abusive relationships in the houses and [...] there's always a dominant person who calls all the shots and there's another one doing all what the other one says (TD, d.r.).

Watremez (2005) explique que les couples lesbiens sont caractérisés par une adhésion au modèle traditionnel hétérosexuel et à l'idéologie de l'amour, deux éléments associés à la dépendance¹⁸⁴. Comme le soulevait d'ailleurs Amari (2015), les femmes lesbiennes peuvent faire l'expérience d'un continuum d'appropriation. Toujours d'après cette auteure, les femmes campant le rôle de soumises (*bitch*) peuvent être placées sous la catégorie de « lesbiennes quasi-hétérosexuelles » (paragr. 37). Pour leur part, les *shims* se trouvent à l'extérieur d'une logique d'appropriation au niveau de la sphère privée : ce sont des lesbiennes dissidentes. Si la présence de violence latente motivait le pairage de protection chez Trammell (2011), il semble ici que les impératifs du trafic et de la contrebande motivent ces unions coercitives. Somme toute, ces

¹⁸⁴ En prison, l'adhésion des dyades lesbiennes au modèle hétérosexiste a été rapporté par Forsyth et collab., (2002).

dynamiques genrées inhérentes aux couples lesbiens sont beaucoup plus nuancées que celles rapportées par L'Écuyer (2017).

3.3 Lesbianisme & distance-dissociation

Plusieurs participantes ont également recours à un discours de type distance-dissociation à l'effet du lesbianisme carcéral. Elles reconnaissent la présence du couple lesbien et généralisent le phénomène, mais du coup, elles tiennent à préciser que cela ne teinte pas leur expérience. Le concept d'intimité structurelle (Mackenzie, 2013) peut jeter un peu de lumière sur ce lieu commun : « Sexual silence emerged as a social theory that narrates the structural and cultural dimensions » (p. 116). Ce silence quant à ses propres pratiques et l'empressement de s'identifier en tant qu'hétérosexuelle montre une configuration particulière de l'intimité sexuelle en prison, laquelle valide bien sûr les normes hégémoniques autour du phénomène (sexualité procréatrice, sexualité privée, sexualité hétérosexuelle). Des éléments structurels de type macrosociologiques, des croyances religieuses et spirituelles (la position de l'Église¹⁸⁵ ou de la Bible) peuvent être sous-jacentes à une homophobie latente et peuvent nourrir le discours appelé distance-dissociation. Il en est de même pour le tabou et la honte associée à l'homosexualité chez certaines minorités culturelles. Ce peut aussi être le cas d'expériences systématiques homophobes en raison d'une socialisation particulière ou de son appartenance géopolitique : valeurs familiales traditionnelles, manque d'exposition ou provenance d'un milieu rural, notamment¹⁸⁶. Ainsi, divers éléments

¹⁸⁵ Brockington (2019) a observé que la religion et la tolérance face à l'homosexualité ne vont pas toujours de pair. D'ailleurs, plusieurs églises afro-américaines rejettent l'homosexualité, ce qui crée des expériences négatives chez certains pratiquants.

¹⁸⁶ Plusieurs axes identitaires et expériences peuvent s'entrecroiser quant aux attitudes et aux discours des gens face à l'homophobie. En fait, Couzens, Mahoney, & Wilkinson (2017) montrent en quoi le degré de tolérance face aux individus LGBT à St-Lucia est plus grand selon la couleur de la peau (skin shade) de la personne (ceci renforçant la notion d'une suprématie blanche) ainsi que son éducation et son occupation professionnelle.

peuvent contribuer à nourrir le discours de type distance-dissociation à l'endroit de l'homosexualité.

À ce stade-ci, au niveau des discours des participantes, il est question d'observations plutôt que de jugement : « C'pas mon cas » (Julie, d.r.). L'un des lieux communs des témoignages recensés est la distinction entre soi et les autres : l'existence de comportements lesbiens concernent ses pairs. Elles renforcent cette distance par des adjectifs tels « not for me, for them, disassociated » (Katz, toile d'araignée) ou le choix d'un titre à leur création : Just friends (Ann). TD affirme pour sa part : « There's couples. I'm not gay, so I wasn't into the couple thing » (d.r.).

Par ailleurs, la distance prend forme par le choix de certaines connotations. Par exemple, en utilisant les adjectifs phony et drama queen, Michael aborde les aléas du couple lesbien et le bavardage autour de ce dernier. Ces éléments marquent aussi les propos recensés par Ricordeau (2009) : « L'homosexualité féminine n'éveillait guère que de l'indifférence. Elle suscite néanmoins d'inévitables commérages (inhérents aux groupes restreints) à propos de la formation des couples, des disputes et des ruptures » (paragr. 12). En revanche, Mia se situe à un extrême du continuum en qualifiant pour sa part à la fois le couple et l'intimité comme étant « inappropriate » en prison (toile d'araignée). Pour leur part, Maïka utilise l'adjectif « mal vu » et Pamela; « not accepted ».

En s'attardant sur les adjectifs mobilisés par ces trois participantes, il est possible de soulever une autre structure qui façonne le discours distance-dissociation : le cadre carcéral. En effet, l'institution adopte une position répressive à l'endroit des comportements sexuels entre femmes détenues. Ces jugements de valeur semblent traduire l'autorégulation des participantes. Hamelin (1989) observait déjà la répression entourant la sexualité carcérale : « À Tanguay, les relations sexuelles sont interdites entre les détenues, et pour empêcher tout passage à l'acte, il est

défendu à deux détenues de se retrouver seules dans la même cellule » (p. 139). Alors que Miss D et Ginette soulèvent l'interdiction de visiter d'autres unités résidentielles, d'autres participantes relatent des anecdotes de ce type: « They actually got caught making out in one of the cells and they had to separate them and put them in different ranges and they were trying to fight to get back in the same range » (Vivian, d.r.). TD renchérit pour sa part : « They don't want anybody to know because if they do, they'll be split up, because they don't like having couples living together »¹⁸⁷ (d.r.). Bien sûr, Bosworth (1999) dressait des parallèles entre intimité, lesbianisme et agentivité : de tels actes contreviennent aux règlements institutionnels. Or, dans ce contexte répressif, l'intimité sexuelle est difficilement actualisable aux yeux des participantes.

Conformément au cadre de référence qu'est l'intimité structurelle (Mackenzie, 2013), l'agentivité en matière de sexualité est façonnée d'après les contraintes en place. Dans le cadre carcéral, les impératifs de surveillance créent un climat où plusieurs facteurs doivent être pris en compte : la surveillance technologique (caméras), la surveillance horizontale (délation des pairs) et la surveillance verticale (exercée par les agents correctionnels sur le terrain). Seul Shaun aborde la question de ses pratiques sexuelles (hétérosexuelles) à l'intérieur des unités de vie. Ces dernières sont orchestrées en fonction d'une solide connaissance de l'horaire institutionnel et d'une hypervigilance face à la surveillance possible : « Mais tsé faut que tu saves le temps que les scrous¹⁸⁸ passent pis toute là (rires) sinon tu te ramasses un rapport pour obscénité » (d.r.). Le contexte de surveillance omniprésente et les rondes minutées de surveillance contraignent le déploiement de sexualité entre personnes détenues.

¹⁸⁷ La ségrégation spatiale des couples ne s'applique pas à Shaun et à sa blonde : « Mais y'étaient correctes parce qu'y m'ont laissé vivre dans même unité qu'elle » (d.r.). Est-ce une manière d'encourager le modèle hétérosexiste en lui accordant des privilèges différentiels?

¹⁸⁸ Terme propre à la culture carcérale faisant référence aux agents correctionnels et les réduisant à une fonction de « sécurité dynamique » : le verrouillage et le déverrouillage de portes.

Il en est de même pour les conséquences de l'application des règlements : un rapport négatif risque de peser lourd dans leur Plan correctionnel et de nuire à leur libération conditionnelle. Les participantes ont-elles même internalisé le discours correctionnel entourant la chaîne d'événements suite à un manquement : « [On] va se ramasser au trou avec des mauvais dossiers pis nuire à notre libération » (Miss D). Ainsi, le rapport pour obscénité peut constituer un facteur de dissuasion puissant et mettre un frein à l'homosexualité carcérale. Le cas de mon étude, le contexte répressif du milieu carcéral alimente les discours de type distance-dissociation des participantes.

Conclusion de la deuxième section

Afin d'explorer la question de la performativité-miroir, la deuxième section a abordé comment ces idées genrées se retrouvent dans le milieu carcéral, notamment une féminité stéréotypée et actualisée à l'aide d'accessoires et de routines. En ce qui a trait à la masculinité en prison, deux répertoires y sont rattachés : dissociation-distance et jugement de valeur. La masculinité signifie le recours à des produits d'hygiène pour hommes. Pour Shaun, la musculation s'avère aussi une occasion pour valider sa masculinité tandis que la prise de testostérone marque sa transition (son identité trans*). En plus de faire des glissements entre la masculinité et le lesbianisme ou de les voir en tant que synonymes, les participantes se représentent le couple lesbien par une double négation. Les réactions sont de divers ordres, mais témoignent souvent d'une distance-dissociation. L'intimité sexuelle y est difficilement actualisable.

Conclusion du chapitre 4

De part et d'autre, le chapitre 4 met de l'avant différents discours et représentations de la performativité-miroir du genre en prison. La première section met en exergue quatre discours à

l'effet des femmes détenues. Ceci permet de soulever certains enjeux de fond. D'abord, le premier discours présente les femmes incarcérées comme étant hétérogènes mais pareilles. Bien que reconnaissant parfois les singularités des femmes, les participantes les masquent souvent sous l'étiquette de recluse : un statut infâmant et uniforme. Ils aplanissent du coup leurs différences. Néanmoins, une diversité émerge au niveau de leurs expériences et celle-ci agit parfois en tant que levier d'autonomisation en matière de pratiques culturelles et de leadership. D'autres fois, en raison des politiques et des contraintes institutionnelles, il y a oppression en matière de classe, de culture et de genre (trans*).

En contrepartie, plusieurs participantes atténuent leur statut de déviante et donnent une place privilégiée à leur identité maternelle. À travers divers rituels tels les appels et les visites, elles assurent une continuité avec leurs rôles sociaux. Du coup, elles endossent aussi les modèles normatifs prévus à leur endroit. En participant aux unités mère-enfant et aux programmes mère-enfant, elles doivent négocier le cadre carcéral et actualiser une maternité en « cocon partagé » avec d'autres mères ou familles. Ce faisant, elles doivent donc étirer leur bulle intimiste. De manière générale, accomplir son rôle maternel signifie accepter divers ordres de surveillance, conformément au discours new mommist (Kilty et Dej, 2012). La maternité est un privilège conditionnel à leur niveau de sécurité. En raison du racisme systémique et de la nouvelle pénologie, les femmes autochtones sont surclassées et exclues des unités mère-enfant. Leurs placements successifs sont aussi responsables d'une aliénation face à leur famille, leur communauté et leur culture. Comme c'est le cas de TD, leur grossesse est souvent désinvestie de liens avec une Doula, un Aîné ou de cérémonies.

En revanche, leur statut femmes recluses est cristallisé par leur traitement institutionnel. Elles se perçoivent comme étant pressées tel un citron (Maïka), comme ne s'appartenant

plus (Ginette) ou comme étant soumises auquel cas elles perdent leur voix (Mélodie et Soph). Diverses représentations mettent l'accent sur leur sexualisation par le personnel. Jamais n'ont-elles eu aussi conscience de leur corps de femmes. Leur corps comme site dangereux (Frigon, 1999) est par ailleurs soumis à la fouille à nu. Du coup, elles sont humiliées, dépersonnalisées tandis que leur intimité est violée. En raison des abus subis antérieurement, nombre d'entre elles sont revictimisées. Certaines participantes vont participer consciemment à leur sexualisation en exhibant des parties de leur corps aux agents correctionnels. Ceci permet de le resignifier en tant que site de plaisir et de se réapproprier une part de libre arbitre.

Le quatrième discours porte sur leur instrumentalisation à l'atelier de couture. Soumises à une logique de rendement propre au complexe industriel de la prison, les femmes sont aussi déshumanisées par leur superviseure. Une autre forme de victimisation est actualisée : les femmes doivent coudre des sous-vêtements d'homme (symbole de leur agresseur). Elles doivent d'autant plus troquer, le temps de leur quart de travail, leur statut de recluses pour celui d'employées dociles et domestiquées. En perpétuant ce rôle genré, l'institution actualise un schème de dépendance économique : les possibilités d'emploi sont circonscrites autour d'emplois à faible revenu. La résistance entreprise par les participantes est limitée aux possibilités offertes par l'institution. Les femmes échappent parfois à ces effets déshumanisants et retrouvent leur voix en participant à des programmes.

Outre l'adoption intra-muros d'une identité de mère, les participantes se réinscrivent dans la matrice hétérosexiste de diverses manières. Mettre en forme leur identité genrée leur permet notamment de conserver leur individualité. Du coup, cela nuance leur stigmatisme de recluse et le dépouillement institutionnel formalisé par la fouille et le port de l'uniforme. Ainsi, une performativité-miroir traverse leurs représentations et leurs discours en matière de féminité et de

masculinité. Conformément à l'institution « pas-si-totale », les attentes genrées sont transférées au sein du milieu carcéral : une féminité et une masculinité stéréotypée. Plus particulièrement, la performativité du genre repose souvent sur le port de vêtements, l'adoption d'une apparence idéalisée, le recours à des routines esthétiques et à des soins corporels. Ce faisant, les objets y jouent un rôle de taille.

Toujours en lien avec cette performativité-miroir, certaines femmes cis se réinscrivent dans la matrice hétérosexiste en adoptant un rôle masculin : ce sont les *shims*. Elles endossent un rôle actif et conforme aux stéréotypes de masculinité. Elles forment des unions avec des femmes féminines (passives et instrumentalisées). Elles adhèrent donc au système en double inversé en répétant ses normes polarisées : masculinité d'un côté et féminité de l'autre.

Par ailleurs, les participantes vont renforcer la matrice hétérosexiste traditionnelle de Butler (1990, 1993, 2006). Soit perçoivent-elles la masculinité et le lesbianisme comme étant interchangeables, soit tracent-elles un lien de cause à effet entre ces deux composantes. Les participantes vont réitérer le schème d'intelligibilité de Butler en sanctionnant la périphérie. Pour ce faire, elles se dissocient de la masculinité ou des unions lesbiennes ou bien elles portent des jugements de valeur allant de l'indifférence à l'intolérance. À travers cela, il semble que les attitudes et les discours des participantes renforcent la norme hétérosexuelle.

Le prochain chapitre approfondira mes observations à propos de l'aspect fluide et construit du genre et de l'intimité. Plutôt que de circonscrire la performativité-miroir du genre et des rôles sociaux de genre, il montrera son amenuisement ou sa neutralisation. Ceci est une conséquence des pratiques institutionnelles (protocoles gérant les modalités de communication, par exemple), ou de l'agentivité des détenues (choix délibéré de couper les liens avec les proches, notamment).

Chapitre 5 : Liens étiolés, féminité déclassée

« Women in prison: no family, not feminine, on your own » (Vivian, toile d'araignée).

Introduction

La performativité en miroir du genre et des rôles sociaux de genre est soumise au contexte carcéral, notamment à ses pertes et à ses privations. Ce chapitre aborde la question des nuances en matière de féminité ainsi que de l'amoindrissement ou de la neutralisation des rôles sociaux de genre. En plus de soulever deux discours à l'effet d'une féminité nuancée (moindre ou déclassée), quelques pistes explicatives sont avancées par les participantes. La neutralisation par rapport aux rôles sociaux (mère et épouse) prend deux formes : un choix libre et éclairé (par exemple, couper les ponts avec sa famille, déléguer la garde de ses enfants) ou une imposition institutionnelle (par exemple, le retrait des visites, l'incapacité à rejoindre l'autre). Je reprendrai un lieu commun de l'intimité, à savoir une frontière pour tracer son rapport à l'autre (Radoilska, 2003; Calas, 2014; Vienne, 2019; Tisseron, 2001, 2011). Ceci permettra de tisser des liens entre la sociabilité carcérale (rapports antagoniques), la féminité (pour soi ou pour ses proches) et l'intimité (spatiale, personnelle ou solitaire).

Section 1 : Neutralisation de la féminité

Deux types de discours de rechange gravitent autour de la féminité en prison : absente ou rare¹⁸⁹ et déclassée. Les participantes avancent diverses pistes pour expliquer la présence d'une féminité édulcorée. En plus de rendre compte des nuances de la féminité en prison, je mets à l'avant-plan l'importance des ressources (effets personnels et accessoires) et du carcan hétérosexiste. Ces derniers agissent un peu comme des moteurs en matière d'actualisation du genre.

¹⁸⁹ L'un des lieux communs est la tendance des participantes à stipuler qu'il n'y a pas de féminité, puis à se raviser et à indiquer quelques pistes de réponse.

La féminité absente ou amoindrie: un continuum

« It's pretty harsh the femininity. You can't really be a really fem female in jail » (Vivian, d.r.).

En termes de métaphores, la féminité prend la forme de l'adjectif « starvation » chez Mother. D'abord cette impression que la féminité est absente : un peu comme une représentation fantôme. À l'exercice des métaphores, Mélodie répond ceci à la phrase suivante : Si la féminité était une odeur « Oh my god. Rien » (exercices à l'oral). La métaphore de Mia rend compte d'une vision similaire : « Si la féminité en prison était une odeur ... pas d'odeur »¹⁹⁰.

Les toiles d'araignées de Chella et d'Ann témoignent aussi de cet état des faits à l'aide des adjectifs qualificatifs : « gone » et « loss ». Cette perte et cette privation de féminité peuvent s'inscrire à l'intérieur du modèle des souffrances de l'incarcération chez Sykes (1958). Plus précisément, cette perte de féminité peut contribuer à produire un sujet reclus qui se fond dans la masse. Le retrait de la féminité peut aller de pair avec une perte de l'estime de soi et de l'intégrité corporelle, deux éléments clefs à la coopération des individus. Le retrait du genre est-il préalable à l'assujettissement des femmes, par exemple à la réalisation de tâches domestiques ou d'un travail qu'elles qualifient de peu valorisant ou de déshumanisant?

En revanche, des observations nuancées s'ajoutent à la perception de la féminité carcérale : « À l'aile des protect là j'ai pas vu grand féminité là. Pas l'droit à un rasoir, pas l'droit à un tweezer » (Barbara, d.r.). Un peu plus loin, elle répète : « En prison? Rien. J'm'excuse. Tout ce qu'ils nous donnent de féminité, mettons c'est le shampooing [...] Pis y nous donnent des

¹⁹⁰ Mia a purgé sa peine dans un établissement provincial, à savoir le centre de détention Ottawa-Carleton où l'uniforme est imposé.

Kotex (rires)¹⁹¹. Ah non y’a rien de féminin » (d.r.). Deux éléments sont intéressants dans cette réponse. La participante a tendance, comme Shaun (voir annexe F, figure 8), à ramener la féminité à une fonction biologique (fertilité et menstruations). Ainsi, la féminité est naturalisée et dépouillée de son aspect social (rôles, attributs). Elle est d’autant plus ramenée à un symbole qui répond à un besoin : la gestion du flux menstruel. Cette essentialisation des femmes était une stratégie de résistance entreprise par les femmes de l’étude de Bosworth (1999) : elles faisaient la requête de produits hygiéniques et revendiquaient ce besoin à même l’espace public auprès des agents correctionnels. Il n’en est pas le cas ici.

Somme toute, si les participantes reconnaissent que la féminité peut parfois être présente, elles s’entendent néanmoins pour souligner sa rare manifestation avec des adjectifs comme « rare » (Mother) ainsi que « scarce » et « not a lot » (Mia et English). Pour sa part, Vivian croit que les femmes détenues sont : « Not feminine, plain ». Elle précise dans sa discussion rétrospective : « A lot more plainer ».

Comment est-ce que cette féminité neutralisée ou moindre prend forme dans l’univers carcéral? Surtout par une coiffure simple : « Juste une couette. C’est tout » (Barbara, d.r.). Elle met en mots la manière dont les femmes conçoivent et reproduisent ces idées en prison : « Le strict minimum d’la d’la féminité là c’était juste un p’tit maquillage là c’est tout » (Blanche-Neige, d.r.). Deux commentaires de Julie font allusion à sa propre performativité : « Eum pas besoin d’avoir à

¹⁹¹ Marshall (2019) explique que la société construit les règles autour des femmes et des filles cisgenres, ce qui du coup stigmatise les personnes trans* et non-binaires : « As cisgender people, we have been socialised to think that periods exclusively affect women and girls, which just promotes the idea that they don’t and will never affect men – and this is particularly stigmatising for transgender men who menstruate. And then, on the other hand, transgender women are excluded because of the strong link that is created between menstruation and the idea of femininity because the socially accepted model of womanhood still rests upon reproduction » (paragr. 10) Des campagnes de sensibilisation ont été amorcées sur les médias sociaux (voir TonitheTampon). En guise de soutien et de réponse au lobbying trans*, la compagnie de serviettes hygiéniques *Always* a décidé de retirer le symbole féminin dit discriminatoire de ses produits. Une déclaration mixte accompagne le nouveau design : « For over 35 years Always has championed girls and women, and we will continue to do so [...] We’re also committed to diversity and inclusion and are on a continual journey to understand the needs of all of our consumers » (paragr. 2).

m'inquiéter là-dessus, pas besoin de me demander si j'ai du *make-up* ou pas, même si j'en porte pas vraiment mais... je te dirais une réflexion du côté de pas...de pas d'baudrer de ton apparence [...] c'était quand même ma douche le matin euh j'me changeais deux fois par jour euh tsé là » (Julie, d.r.). La féminité est réduite à des pratiques de maintien de son hygiène corporelle. Enfin, la neutralisation de soi passe aussi par le laisser-aller de certaines conventions genrées mises en forme à l'extérieur. Vivian s'explique et justifie ses habitudes après avoir créé une toile d'araignée autour du vocable femme en prison : « But like me personally I didn't feel womanly at all. I didn't shave or nothing I'm like what is the point I'm in jail (chuckles) » (d.r.). C'est pourquoi elle refuse de ne pas porter de soutien-gorge : « You know I was there for 23 months and a couple times I wore a bra to please them. I didn't wear a bra most of my incarceration » (d.r.).

Les extraits précédents soulignent en quoi les participantes accomplissent une certaine neutralisation de soi par rapport aux standards et aux stéréotypes qu'elles associent traditionnellement à la féminité. En ce sens, les routines de soins esthétiques, y compris le maquillage, sont accomplies avec parcimonie. De part et d'autre, la féminité est édulcorée.

*La féminité déclassée*¹⁹²

Ce répertoire a surtout été identifié au niveau des métaphores puisque les participantes étaient amenées à comparer la société et la prison. La majorité d'entre elles ont mis de l'avant des pertes en matière de féminité ou bien elles ont présenté la féminité à travers son aspect routier et répétitif, dressant du coup un parallèle avec l'horaire carcéral (temporalité). Par déclassement, je fais référence à une représentation de moindre qualité, négative ou à une expérience qui traduit diverses privations sensorielles par rapport au cadre sociétal. Les pertes et les privations entourant

¹⁹² Les métaphores évoquées par les participantes abordent le caractère négatif de l'expérience carcérale à travers certaines images fortes et parfois même scatologiques. Si elle était une couleur, elle serait noire (Super Nana, Inconnue, Blanche-Neige, Miss D et Ginette). Si elle était un souvenir, elle serait solitude (Super Nana), cauchemar (Inconnue) passé désagréable (Miss D et Ginette). Si elle était un sentiment, elle serait peur (Super Nana).

la féminité sont illustrées à travers cinq éléments, à savoir un repas, un dessert, une partie du corps, une odeur et une texture (voir annexe E).

En d'autres termes, ces noyaux métaphoriques tentent de générer des comparaisons sensorielles, à savoir des expériences au niveau tactile, olfactif et gustatif. La nourriture est le sujet de deux métaphores, notamment en raison de la place de choix qu'elle occupe dans un univers traversé par les pertes et les privations. La nourriture est d'autant plus importante qu'elle comprend plusieurs ramifications et usages. Selon Valentine et Longstaff (1998), « [food is a] meaningful and useful commodity (because of its symbolic associations with 'identity' and 'home' and its use for body building, or reworking into alcohol or for drug consumption) has important exchange value » (p. 141). Selon ces derniers, l'accumulation de nourriture est un marqueur social (classe, différenciation) et un indicateur de sa richesse. Par ailleurs, selon Smoyer (2014), au sein d'une prison pour femmes, la nourriture devient le siège de négociations en termes de pouvoir et d'identité. Pour de Graaf et Kilty (2016), une stratégie d'ajustement (*coping*) gravite autour de la nourriture. Le chapitre 6 aborde aussi la question de la capacité d'agentivité des femmes : elles redéfinissent le sens de l'identité de genre ou mettent de l'avant un sentiment d'appartenance en préparant et en partageant des repas, notamment. À travers cet élément ainsi que les explications des participantes, il est possible de voir que la préparation de certains mets témoigne de leur appartenance culturelle (voir annexe E).

Apriori, en observant les créations des participantes, je constate une expérience moindre : nourriture moins digeste ou palatable, répétitive ou redondante, de l'ordre du *fast-food* (malbouffe) ou un format tout-en-un. Parfois, il est question du passage de la somme (la tarte en société) à une partie (une pointe de tarte en prison). Comme le précise TD : « Yeah like everything is just slopped into one » (d.r.). Il est possible de tracer des parallèles entre la perception du sujet carcéral et la

caractérisation des repas. Autrement dit, des éléments comme le dépouillement de ses rôles sociaux, le port de l'uniforme ou une représentation de soi à la lumière d'une « faible estime de soi, rabaissée » (Soph, toile d'araignée)¹⁹³ ou homogène (« dans le même bateau », Julie) semblent déteindre sur les métaphores alimentaires.

Les autres métaphores alimentaires permettent d'étayer des aspects de la sociabilité carcérale et des rapports sociaux de genre qui s'y déploient. Pour sa variété d'options et son libre-choix en fonction de ses goûts, le buffet symbolise la métaphore suivante : et si la féminité était un repas en société? Au sein du milieu carcéral, la métaphore est soit remplacée et réduite à un plat uniforme, soit contrastée avec des plats raffinés ou onéreux : steak et fruits de mer, notamment. Selon ce type de métaphores, les femmes évoquent un déclassement social au sein de la prison. D'ailleurs, le budget alimentaire accordé aux détenues est limitant et en est représentatif.

Conséquemment, les personnes recluses font l'expérience d'une désensibilisation sensorielle. L'une d'entre elles est appelée la désertification du goût (Frigon, 2012), une conséquence immédiate du corps aliéné par le milieu carcéral (reprise par Cousineau et Frigon, 2016). De telles contraintes sont abordées à travers les témoignages gravitant autour de la création de métaphores¹⁹⁴. « C'est toujours sensiblement les mêmes affaires là parce que l'épicerie coûte chère là tsé avec 35\$ par semaine là tu peux pas manger un steak toutes les jours non non y'a des

¹⁹³ Comme l'explique Arlène : « Ben tu te sens dénigrée. Tu te sens pas valorisée...pas normale là... » (d.r.). Soph met cela en exergue avec un exercice d'introspection : « Je n'avais plus aucun repère, j'étais brisé » (je me suis regardée dans le miroir et j'ai vu).

¹⁹⁴ Les créations artistiques réalisées dans le cadre d'atelier de création littéraire en milieu carcéral et consignées dans le recueil *De l'enfermement à l'envol : Rencontres littéraires* (2014) abordent ces pertes et privations sensorielles. Pour une démonstration plus exhaustive, voir : Cousineau S. et Frigon, S. (2014). « L'écriture de l'enfermement et son déploiement dans les Rencontres littéraires », *Voix Plurielles*, 11(1), p. 198-211. Ce thème apparaît par l'entremise d'un texte réalisé dans le cadre de ce projet : « Niveau gustatif, j'ai tout perdu. Pour lot de consolation, j'ai droit à une gamelle, elle porte bien son nom celle-là. Même un chien ne la mangerait pas, tellement elle est infâme. Je ne vous parle pas de l'odeur nauséabonde qui remplit mes pauvres narines quand je décolle la cellophane qui sert de protection » (Choka, Marseille, mots sur images, non publié). Qui plus est, cet extrait rend compte de l'aspect déshumanisant prêté aux repas servis dans le contexte carcéral.

choses que j'me suis jamais payée parce que j'étais pas capable comme du jambon » (Blanche-Neige, d.r.). Bien sûr, Arlène rend aussi compte de cette réalité : « Ah oui les œufs t'en mangent...tu en manges toujours (...) Du gruau ou du macaroni...tsé parce qu'avec de la viande hachée tu fais de tout. Pâté chinois, viande hachée. Tu peux faire toute... comme 6-7 repas avec... ». La rareté des options et la composition similaire des repas sont justifiées par une optique de maximisation des repas et la présence de contraintes budgétaires.

Dans certains contextes, la désertification du goût atteint un point culminant et se couple à l'idée de privation coercitive : « Les desserts...c'est des fruits. Ben des oranges. Ben on pouvait pas les manger parce que les filles y voulaient pas qu'on les mange. Parce qu'eux autres se faisaient comme un genre de vin...je sais pas trop qu'avec qui se faisaient avec ça. Ben y nous demandait de prendre nos oranges pour qu'eux autres... » (Arlène, exercices à l'oral). Ce n'est pas l'institution qui impose cette privation, mais bien la pression des pairs. Valentine et Longstaff (1998) soulignent d'ailleurs la valeur d'échange¹⁹⁵ de certains items en raison de leur capacité à être transformés en produits fermentés. Pour ces auteurs, le rapport à la nourriture façonne les relations sociales au sein de la prison¹⁹⁶ : statut social, hiérarchisation des rapports, notamment. Participer à la gestion ou à la production d'alcool frelaté ou de contrebande alimentaire est une résistance en soi : cela témoigne d'une transgression aux règlements institutionnels. Shaun place d'ailleurs ces deux activités côte à côte : « Ben j'faisais des tatoos j'faisais d'la baboche ouais » (d.r.).

¹⁹⁵ Selon Gibson-Light (2018), il y a eu une substitution de ce qui faisait office de monnaie d'échange en matière d'économie informelle. Les cigarettes ont été remplacées par de la nourriture économique et fiable comme des nouilles *Ramen*. C'est donc dire le rôle conféré aux objets change à travers le temps et selon les contraintes institutionnelles imposées.

¹⁹⁶ Il en est de même pour Smoyer (2015). Cette dernière observe à tout le moins le rapport entre « foodways and social networks » au sein d'une prison pour femmes.

Somme toute, le rapport à la nourriture est différent selon le type d'établissements dans lequel les femmes purgent leur peine. Alors que celles de ressort provincial se font servir des repas préparés par l'institution ou une compagnie extérieure, celles de ressort fédéral se concoctent des plats à partir d'une liste d'épicerie préétablie. Ainsi, pour ces femmes, la préparation de certains desserts comme le pouding chômeur, peut être hautement symbolique. C'est notamment une forme d'expression de soi dans la simplicité ou en respectant les contraintes budgétaires et autres. Le pouding chômeur, dessert emblématique des Canadiens français de la classe ouvrière des années 60 (ère industrielle) est préconisé, car il nécessite peu d'ingrédients et est économique à réaliser : farine, beurre, sucre¹⁹⁷. C'est une logique similaire qui traverse l'explication de Blanche-Neige : « Ben c'est différent qu'est-ce que t'as en prison à maison c'est autre chose tsé on parle de dessert là le choix d'ingrédients est très restreint hein (rires) » (d.r.). Plus loin, je montrerai que l'actualisation de la féminité est limitée en raison des options offertes par la cantine ou du nombre d'objets personnels autorisés.

Le spectre des odeurs est aussi affecté par le cadre carcéral. Alors que des participantes comme Mélodie et Barbara comparent la féminité en société à des roses, les odeurs associées à la prison appartiennent à un registre différent. Ce sont surtout des référents de type « désagréable ou déplaisant » qui sont rapportés par les femmes. « [O]uach les odeurs, dégueu man. Ça prend ben du courage pour faire ça. Y'avait une douche, le bain plus ou moins fonctionnel » (Barbara, d.r.). Il est déjà question d'un certain jugement de valeur et d'un large écart-contraste entre les deux environnements. La question de l'hygiène, à savoir l'importance de son maintien ou du fréquent

¹⁹⁷ Pour Miss D, faire ce dessert est hautement symbolique et performatif. C'est une manière de reconnecter avec son bagage culturel et familial. « Parce que c'est t'une euh comment dire... une recette de nos ancêtres là. C't'une tradition. Tradition des québécois... eum la plupart du monde... eum yen mangent encore pis si là, y se souviennent de la recette de leur grand-mère pis tout ça... pis ça continue, ça continue, on monte ça de génération en génération. Nos familles étaient vraiment pauvres là, c'était dans les années ché pas quoi... Faque c'tait ça leur dessert là, le pouding chômeur » (d.r.). Dans cet exemple, actualiser le genre et actualiser son identité linguistique et culturelle vont de pair.

laisser-aller revient souvent dans les créations et les discours de Shaun, Julie, TD et Vivian. Elle est présente dans la métaphore de Blanche-Neige : « Une odeur... la propreté, se laver, sentir propre, sentir bon » (d.r.). Pour sa part, Vivian crée une métaphore entre la féminité en prison et les odeurs corporelles. Elle relate l'anecdote suivante lors de son séjour à un établissement de ressort provincial :

[S]ouvent les filles arrivent épuisées et sentant mauvais alors si c'était le cas, les autres filles lui criaient : « Va prendre une douche! Va chercher du savon. C'est gratuit, du savon! » À vrai dire, souvent, on entendait crier dans la rangée : le savon est gratuit! (rires) C'est très important d'être propre en prison et si ton hygiène est mauvaise, les filles vont se mettre en gang contre toi et vont te harceler jusqu'à ce que tu règles le problème (rires) (d.r.).

Plus encore, les métaphores utilisées témoignent d'une différence dans le rapport au corps entre le contexte sociétal et carcéral. En ce qui concerne le corps, soit les participantes se représentent la féminité en prison à l'aide des vocables suivants : « Parties intimes et fesses » (Shaun et TD). Ceci renvoie à des éléments qui symbolisent un réceptacle de la fouille à nu lors de l'examen des cavités corporelles, mais aussi le réceptacle du viol ou de l'agression¹⁹⁸. Dans un autre cas, les femmes réduisent la féminité un élément déssexualisé et cérébral, par exemple la tête chez Inconnue et les épaules chez Pamela (avoir la tête sur ses épaules).

TD explique sa métaphore ainsi : « Ouais quand tu vas en prison, tu es soumise à la fouille à nu et les gens voient tu sais des parties intimes, ils voient tes fesses. Tu as l'impression que c'est la première chose que tu vois quand tu entres en prison, mais à l'extérieur, la première chose que les gens voient c'est ton visage » (Traduction libre, d.r.). Cela fait écho avec l'impératif de sécurité de l'établissement : lors de la fouille à nu, le corps est interprété comme un risque à évaluer.

Les métaphores autour des parallèles entre la féminité et une texture abordent aussi la question du corps. Pour leur part, elles font référence à un élément abrasif ou à un produit de

¹⁹⁸ Il est possible de dresser des parallèles avec le discours du chapitre 4 intitulé : « Femme marionnette ».

moindre qualité. Cela s'explique par le manque de produits hydratants et l'effet asséchant de l'environnement sur leur peau. C'est Vivian qui identifie ce problème en indiquant :

[D]ry oh (chuckles) it's just a lack of proper moisturizer in jail. Yeah it's basically a skin thing because I think the question was texture [...] And because we got this crappy...crap 99 cents lotion little tiny bottle at canteen of moisturizer that really sucks and then you get this...the soap is awful with next to no moisturizer so yeah the texture of your skin (chuckles) (d.r.).

Ainsi, la féminité fait allusion au corps sous un angle différent : comme étant modifié par le milieu carcéral. Comme l'explique Vivian le corps en prison « n'est pas en santé. Tu deviens paresseux à cause de l'environnement (rires) » (d.r.). L'impact de l'environnement carcéral sur le corps prend plusieurs formes et s'étend sur plusieurs fronts^{199, 200}. À l'effet de la féminité carcérale, Mia utilise la métaphore suivante : « A pear or something, because they gain weight ».

Cette prise de poids converge avec une aliénation de soi (par rapport au soi civil) : Chez les participantes, la dissociation renvoie aussi à une aliénation identitaire : « On est même pu nous autres on dirait tsé là on est vraiment quelqu'un d'autre » (Blanche-Neige, d.r.). Elle atteint son point culminant et dépasse le cadre symbolique chez certaines femmes dont le corps a été transformé par leur passage dans l'espace carcéral : « I didn't even recognize my own face » (TD). « J'ai vu un corps gras qui n'était pas le mien, un visage blême qui n'était pas le mien et surtout l'absence de mon estime corporelle » (Soph).

Il n'est pas question d'un corps aliéné qui devient transparent (Frigon, 2012) mais d'un corps qui devient étranger et, de surcroît, qui est dévalorisé. Le premier principe directeur, le

¹⁹⁹ D'une part, le Bureau de l'enquêteur correctionnel (2019), au sein des établissements de ressort fédéral, définit une personne âgée comme ayant plus de 50 ans. L'effet accéléré du vieillissement a d'ailleurs été rapporté par de nombreux auteurs dont Kouyoumdjian Andreev, Borschmann, Kinner, & McConnon (2017). Ces derniers soutiennent notamment que le taux de mortalité est plus élevé et l'espérance de vie est plus courte chez ceux et celles ayant été incarcérés; le taux de mortalité étant plus élevé du côté des femmes. D'autre part, Shantz et Frigon (2009) soulignent l'effet de vieillissement prématuré chez les femmes âgées ayant antérieurement fait l'objet d'une incarcération.

²⁰⁰ Selon les propos de Vivian, cet impact s'estompe, en partie du moins, après la prison : « I've been out for two weeks and I've looked myself in the mirror today and I'm like oh wow I'm starting to get color back the bags under my eyes are not as bad and I notice I am getting a little firmer not necessarily thinner but firmer (chuckles) » (d.r.).

pouvoir de contrôler sa vie faisait référence à des inégalités systémiques chroniques à l'égard de ces femmes lesquelles étaient responsables d'une perte de confiance et d'estime de soi. Ce principe directeur visait à restaurer ces deux éléments (La création de choix, 1990).

À l'aide de ces métaphores, il est possible de voir autrement la prise de poids chez les femmes détenues, phénomène antérieurement recensé par Giroux et Frigon (2011), Chesnay (2016), Smoyer (2016), ainsi que de Graaf et Kilty (2016). En plus de contribuer à une perte de confiance et d'estime de soi, la prise de poids est aussi responsable d'une dissociation identitaire.

Par conséquent, en abordant l'idée de privations sensorielles, de lacunes en matière d'hygiène ou encore de victimisation, les métaphores rendent compte de contrastes entre la société et la prison. Elles mettent en relief une féminité carcérale traversée par les pertes et conséquemment, déclassée. Ces dernières soulignent aussi l'idée de dégradation, reprise d'ailleurs par le prochain répertoire.

Somme toute, ces deux types de discours abordaient l'idée d'une féminité différente par rapport à la société : absente ou amoindrie et déclassée. Dans les prochains paragraphes, les participantes avanceront diverses raisons pour expliquer son actualisation difficile, moindre ou partielle. D'abord, à l'aide d'une métaphore, deux participantes soulèveront le caractère accessoire de la féminité en prison. Ensuite, d'autres femmes mettront en exergue des pertes et privations économiques ou matérielles qui ont un impact sur la mise en forme de la féminité. Ceci soulignera la pertinence du lien entre classe sociale (ressources économiques) et performativité du genre (féminité). Plus loin, elles identifieront d'autres motifs explicatifs, dont la question de cheminement personnel et d'introspection. Certaines dresseront un lien entre leur neutralisation (féminité minimale) et l'absence relative d'un copain ou d'un conjoint au quotidien. Enfin, la

dépression et le retrait psychologique seront pointés du doigt en guise d'explication à la féminité amoindrie en prison.

La féminité est une vésicule biliaire

D'abord, cette métaphore mobilisée par Miss D et Ginette permet de voir le caractère accessoire ou optionnel de la féminité en milieu carcéral :

Oui mais qu'on peut enlever. Ma fille se l'est fait enlever. Ça venait de là mon idée [...] C'est nécessaire pour la digestion mais au pire on peut l'enlever. On peut l'enlever on fait juste plus attention là à ce qu'on mange vu que ça fait partie de la digestion. [...] Ça veut dire que la prison c'est terrible pis c'est pas c'est on trouve ça dur quelque chose comme ça, c'est comme ici la vésicule biliaire c'est pas important tsé tsé c'est pas une partie du corps vraiment là qu'on a besoin » (Miss D, d.r.).

En vertu de cette explication, la vésicule biliaire a un statut similaire à un appendice : son retrait ne compromet pas la survie humaine. Ainsi, selon elles, leur identité peut être mise de l'avant en l'absence de l'expression de leur féminité. En suivant l'analogie de la vésicule biliaire, le corps humain peut remplir ses fonctions de base : la digestion peut s'effectuer en l'absence de cet organe. Toutefois, certaines contraintes sont présentes, notamment éviter des aliments à forte teneur en lipides. L'existence ou la survie n'est pas compromise. Les participantes semblent ramener la quête humaine à une composante biologique et donc à faire abstraction de la composante sociale. Est-ce une question de survie?

Après tout, en prison, la féminité est « non nécessaire » (Katz, toile d'araignée). Les participantes corroborent cette observation. Dans leur toile d'araignée, Blanche-Neige et Loublier utilisent un seul adjectif pour étayer la féminité en prison : « N'y pense plus ». Le commentaire de Katz traduit une sorte de désintéressement : « Don't really care » (Katz, toile d'araignée). À cet effet, Pamela, une ex-détenue de 55 ans, explique :

They didn't spend money on the make-up a large number particularly the younger women did spend a lot of their money on make-up (...) I found the the younger the women the more likely it was to be using the make-up and being interested in the hair and clothing [...] I am not saying that the women my age were not interested in looking good it just didn't feel as important to me you know the way I felt to me I felt was more important than the way I looked (d.r.).

Bien sûr, en tenant de tels propos, Pamela m'indique que la mise en forme de la féminité varie en fonction de l'âge. En effet, l'expression du genre est située sur un continuum et varie en fonction du contexte, des motifs et des axes identitaires des participantes. West et Fenstermaker (1995ab) admettaient que les gens témoignaient de leur appartenance à une classe et à une culture et du coup, justifiaient les divisions sociales. L'agentivité traverse néanmoins l'expression du genre chez les participantes : elles identifient leur propre retrait par rapport aux standards de féminité et elles identifient des nuances genrées entre les femmes. Autrement dit, il y a donc un jeu par rapport aux structures (normes). Elles sont capables d'en faire abstraction et d'une mise à distance consciente de la féminité. Qu'est-ce qui conduit à cela? Est-ce que la prison offre un espace où il est possible de se dépouiller de ces artifices? L'expression d'une féminité épurée est-elle symptomatique d'un environnement traversé par des contraintes et une raréfaction des ressources?

La féminité et ses contraintes matérielles

Cette fonction permet de soulever plusieurs enjeux inhérents au milieu carcéral, notamment ses logiques, pratiques et protocoles lesquels contribuent à actualiser un ensemble de privations et de pertes (Sykes, 1958). Conséquemment, ceci s'avère un facteur explicatif d'une féminité amoindrie ou carencée en prison. Comme l'indique l'étude de Baer (2005), il existe un rapport entre identité carcérale et effets personnels. Le fait d'accumuler certains biens et d'en décorer sa

cellule permet de témoigner son statut, son prestige et de son ancienneté (années purgées ou objets légués par d'autres ayant quitté l'établissement).

Le cas de mon étude, le corps agit en tant que médium performatif pour exprimer l'identité de genre à travers des activités, des routines ou des rituels. Il sert de point d'observation pour analyser le rapport entre les participantes et des objets genrés. Parfois, le choix des adjectifs qualificatifs mobilisés lors de l'exercice toile d'araignée crée des associations causales ou conséquentes. Pour ces dernières, la féminité en prison est : « Difficile, dispendieuse » (Traduction libre, Pamela).

Autre enjeu soulevé par Soph, la féminité en prison est « difficile d'accès ». L'explication de Blanche-Neige combine ces deux enjeux. Son collage identitaire comprend l'image de doigts manucurés avec la mention : *faire une belle manucure* (voir annexe F, figure 7). Lorsqu'interrogée sur ce type d'actualisation en prison, elle répond : « Euh non. Non pas vraiment. On n'a pas le droit à une lime à ongles à part une lime en carton tsé...ouin c'est ça c'est difficile ». Cet aléa est aussi soulevé par Ann à l'Établissement Grand Valley : « I couldn't do my nails adequately because I didn't have the tools they didn't have anything in there to that either » (d.r.). Puis à l'effet du vernis à ongles, Blanche-Neige ajoute : « Oui mais j'avais pas grand choix. T'achète là-bas » (d.r.).

Au niveau de ce qui est offert par la cantine²⁰¹, marché primaire d'achat de fournitures et de produits, les choix sont limités et souvent onéreux²⁰². Ce sont les détenus qui doivent assumer

²⁰¹ La cantine est perçue en tant que privilège ou moyen pour pallier la privation de biens et services. Quant à Valentine et Longstaff (1998), ils sont d'avis que la cantine est un moyen viable pour maintenir la docilité des reclus. Ils craignent la révolte en cas du retrait de cette « soupe de sureté » (p. 140).

²⁰² Selon Gibson-Light (2018), la privatisation de la cantine résulte en une recrudescence du prix des items aux États-Unis. En ce qui concerne les établissements pénitentiaires européens : « Les prix pratiqués étaient notoirement élevés et très disparates d'un établissement à l'autre jusqu'en 2012, en raison des frais de fonctionnement que ce moyen de distribution unique en son genre engendre, ainsi que de la faiblesse des contrôles. Dans son rapport de 2010, la Cour des comptes relevait ainsi la "persistance d'écarts de prix injustifiables". Mais début 2012, l'administration pénitentiaire a pris de nouvelles dispositions afin d'uniformiser à la baisse les prix des produits d'usage courant vendus

ces dépenses en travaillant ou en demandant à leurs proches de déposer de l'argent dans leur compte. Dans les établissements fédéraux, un maximum de « 90\$ par période de rétribution²⁰³, taxes comprises » est réservé à de tels achats (SCS, 2014, énoncé 11)²⁰⁴. Plus encore, la liste des items disponibles est rigide : « [Le sous-commissaire régional] établira une liste régionale de produits mis en vente dans les cantines et fixera le nombre maximum d'articles que les cantines stockeront en tout temps » (SCC, 2014, paragr. 2). Par ailleurs, les prix de vente sont fixés par chaque directeur de l'établissement. En outre, ces directives contraignantes restreignent le contenu des fournitures et les dépenses qui peuvent y être exercées, l'accès à la cantine est restreint aux détenus (Santos, Lane et Gover, 2012). Selon ces auteurs, le phénomène est un mécanisme de contrôle utilisé par le personnel. Il touche davantage les détenus dans les établissements provinciaux que dans les établissements fédéraux (40,9% versus 21,9% de l'échantillon) (p. 494).

Des directives diffèrent d'un établissement provincial à l'autre en matière d'accès à la cantine, d'entrée ou de consignation des biens personnels. À l'effet de la prison de Hull ou de la Maison Tanguay (maintenant l'Établissement mixte Leclerc), Arlène tient l'observation suivante : « Je sais pas comment qui faisaient pour avoir du maquillage parce qu'on n'avait pas le droit d'avoir du maquillage non euh » (exercices à l'oral).

Par ailleurs, en ce qui concerne le port de vêtements, il y a aussi des différences entre les prisons et les pénitenciers. Au provincial, les prisons ontariennes imposent le port d'uniforme (*pink/green* – Katz, en faisant référence au centre de détention d'Ottawa-Carleton). Cela comprend des chandails molletonnés et des pantalons jogging de type « coton ouaté ». Les effets de cet

dans "tous les établissements pénitentiaires, à l'exception de ceux localisés en Corse et outre-mer ainsi que ceux dont la gestion du service cantine est d'ores et déjà confiée à un opérateur" privé » (Association pour la communication sur les prisons et l'incarcération en Europe, 2016, paragr. 1).

²⁰³ Une période de rétribution équivaut à une période de 14 jours (SCC, 2016, énoncé 20).

²⁰⁴ Les autres stratégies pour se procurer des biens et actualiser la féminité seront abordées dans le sixième chapitre.

uniforme sont neutralisants dans la mesure où les femmes perdent conscience de leur corporéité.

« And then for my looking in the mirror hm I spend 4 months in provincial I had a broken leg and I didn't realize how much weight I had gain[ed] cuz I was in a wheelchair. They give us oversize track pants track suits to wear and I wasn't very active so I gain[ed] up 60 pounds » (d.r.). À l'arrivée, des vêtements génériques sont aussi prescrits dans les prisons québécoises.

Lors de l'atelier collectif, les femmes ont produit un acrostiche autour de l'uniforme.

Barbara précise les nuances de son expérience à l'aile de protection :

C'est pas un uniforme de prison mais quand t'es a protect t'arrive avec ton linge, tes affaires y pognent ça pis y mettent ça d'un casier. Tu l'as pas avant de sortir. T'as pas ni tes bas, ni tes bobettes, ni ta brassière, ni ton gilet. C'est eux autres qui te donnent toute ça. Quand le linge arrive dans salle où y'a toutes les femmes en protection, moi je les appelaient les vautours, y sautaient toutes dessus. Y'avait des jaquettes d'hôpital. La première journée je me suis promenée en jaquette d'hôpital toute la journée. Quand y m'ont amené en protection, c'est ce que j'avais sur le dos. Ils m'avaient toute enlevés. (Inaudible) Ils m'ont pas dit où y'avait du linge ou quoi que ce soit ou rien... pis non vraiment tout ce qu'ils m'ont remis c'est une brosse à dents, ma pâte à dents, mon déo pis c'est toute (d.r.).

Une expérience de ce type met en scène le dépouillement caractéristique de ce milieu. Le placement de la participante à l'aile de protection et son accès limité à des vêtements et accessoires genrés s'explique par l'application de la nouvelle pénologie : le risque élevé de victimisation probant qu'elle pose en raison du crime à l'origine de son incarcération. Ces vêtements génériques produisent d'autres effets chez la participante :

Je me sentais sale dans ces vêtements-là, surtout les bobettes des autres. C'est elles qui les lavent, c'est d'autres détenues qui les lavent. Est-ce que c'est bien lavé? Tu peux-tu pagner des champignons? De l'herpès? Moi ça me dégoûtait. [...] j'ai pas eu le choix de prendre les bobettes (Barba, exercices à l'oral).

Le partage collectif des sous-vêtements a un effet de contamination physique chez Barbara.

Cet élément était édifié comme une caractéristique inhérente à l'institution totale chez

Goffman (1961) et contribuait à la production d'un sujet docile, dépersonnalisé et malléable. Peut-on dire que cet objectif est réussi car certaines participantes peuvent mettre leur féminité de côté?

Par ailleurs, au niveau des établissements fédéraux, l'effet de neutralisation par l'intermédiaire des biens personnels est nuancé. En effet, les femmes ont trente jours pour faire la requête d'effets personnels (y compris leurs vêtements) mais ces derniers doivent se conformer aux exigences de sécurité et à une valeur pécuniaire : « La valeur totale de tous les effets ne dépassera pas 1 500 \$ [et un maximum de 300\$ pour les bijoux] » (SCC, directive du commissaire, Numéro 566-12, en ligne)²⁰⁵. Indépendamment du niveau de sécurité, ni foulard ni bas-culottes ne sont autorisés. Pour les vêtements, « un maximum total combiné de 35 hauts et bas est permis » (SCC, directive du commissaire, Numéro 566-12, en ligne)²⁰⁶. Des options sont mises à la disposition des femmes, mais il y a plusieurs éléments à respecter. English met en forme une association-rationalisation de ce genre : « Pas beaucoup, ne peut pas acheter bijoux, ne pas porter talons de plus de deux pouces » (toile d'araignée). Tel que souligné dans les paragraphes précédents, plusieurs facteurs peuvent justifier la difficile actualisation de la féminité : la présence de vêtements génériques ou d'uniformes dans certains établissements provinciaux, l'existence de protocoles stricts imposant des balises (maximum, valeur pécuniaire et interdiction pour des motifs de sécurité) dans les établissements fédéraux, l'inventaire ainsi que le coût d'achat à la cantine.

La féminité en contexte de prédation

Mother associe les adjectifs « difficult, precious » à la féminité carcérale. Cela s'explique par le fait que la performativité du genre soit située, à savoir façonnée par les normes en

²⁰⁵ Ce plafond budgétaire empêche aussi de faire-montre de sa classe sociale par l'intermédiaire de vêtements griffés et d'accessoires de marque. Il réduit aussi la performativité de la classe (*doing class*) et ce faisant, l'expression différentielle de soi. À titre de rappel, pour les théoriciens West et Fenstermaker (1995ab), les trois axes identitaires race/classe/genre sont mis de l'avant simultanément.

²⁰⁶ L'inventaire des accessoires de coiffure et de beauté était représenté dans l'exercice intitulé « la liste ».

place (Butler, 1988, 1990, 1993, 2006; West et Fenstermaker, 1995ab). La sociabilité carcérale est liée aux prescriptions du contexte carcéral (la survie). Une dimension de prédation y est rattachée. Au sein du code des détenues, une figure commune de rejet et d'hostilité apparaît : les déviantes sexuelles ou les femmes ayant commis un infanticide (Arlène, TD, Shaun, Ginette, Miss D). Cela fait écho aux typologies carcérales de Clemmer (1940), Le Caisne (2000) et Sykes (1958) et réactive les valeurs sociétales qui condamnent les agressions sexuelles ou la violence à l'égard des enfants. « [T]hat's something everybody is against it's like someone who a rapist or something that people (pause) we have children ourselves so we don't want to think someone would abuse them you know it hits close to home » (TD). Ceci fait d'ailleurs écho aux observations de Cardi (2009) à l'effet de la stigmatisation des femmes ayant commis un crime sexuel à l'endroit de mineurs : « [Les détenues] entendent se distinguer nettement de celles qu'elles nomment parfois les "pédophiles". En fonction de leurs origines sociales et de leur parcours, certaines se réfèrent à leur statut d'épouse (même quand elles ne sont pas mariées, elles parlent de leur conjoint comme de leur "mari"), de mère (voire de grand-mère), proposant des images toujours très normées, les enfants occupant une place centrale dans le récit » (paragr.15). À travers cette mise en distance des déviantes sexuelles, il y a donc réactivation des catégories normatives genrées et distinction entre « bonne » et « mauvaise » mère.

Comme l'explique d'ailleurs Miss D, une certaine hiérarchisation des délits sous-tend les rapports entre femmes : « On n'est pas pour leur tendre les mains à ces filles-là heille y'en a des cas graves là »²⁰⁷ (Miss D). Si cette dernière avoue tout simplement ne pas leur parler, d'autres personnes ont des réactions plus violentes : « Moi j'me suis mis dans la marde ben souvent à cause

²⁰⁷ Son expérience en prison contribue néanmoins à déconstruire des associations genrées par rapport à la criminalité des hommes : « Y'en a beaucoup des abus sexuels de la part des femmes j'en reviens pas, je pensais même pas que ça existait tsé moi je pensais que c'était les hommes seulement » (Miss D).

de ça²⁰⁸ là. [...] j'ai dit moi vous me mettez pas avec des pédophiles pis des violeurs pis des affaires comme ça parce que j'vas m'ramasser avec une sentence-vie » (Shaun).

De manière plus générale, les échanges entre les femmes détenues sont traversés par des rapports antagoniques de l'ordre de « bitcheries » (Blanche-Neige) ou des tensions palpables (voir annexe F, figure 15). Mélodie décrit la femme détenue en tant que *bully*, ce qui est exemplifié par le commentaire de Vivian : « You know they will gang up and thrash somebody with rumors ». Ainsi, les interactions entre les femmes sont décrites à la lumière de « chicanes de sacoche », ce qui se résume à des « personal issues not worth crying over » (Mélodie). D'autres participantes perçoivent l'état des faits de la manière suivante : « Women in prison : stab each other in the back » (Michael, toile d'araignée). « A lot of backstabbing ... you learn not to be open with people because the girls in there gets the idea you know what I come in alone, I'm leaving alone and don't form any true bond »²⁰⁹ (English, d.r.). Ces propos sont ceux de femmes ayant purgé des peines à des établissements provinciaux et fédéraux. Ces dernières soulignent la superficialité des échanges au détriment de liens authentiques. Bien sûr, des liens solides peuvent tout de même se tisser entre les femmes pendant leur sentence. D'ailleurs, Ginette et Ann relatent ces expériences dans leurs récits respectifs (voir page 281).

Au sein de ces interactions antagoniques, l'expression de faiblesse alimente les attitudes prédatrices des autres femmes : « They're playing with your head. Head games. Head games. Beaucoup. Oh yes (rires). Si tu montres tes faiblesses, t'es faite à l'os. Show them your weakness pis that's it they are going to play with you all the time » (Mélodie, d.r.). Or, cette dureté ou ce

²⁰⁸ Ce type de performativité lui permet d'endosser un rôle identifié par Calbelguen (2006) dans les prisons pour hommes : le T1 qui rejette l'autorité et stigmatise les déviantes sexuelles. Shaun avoue notamment faire de la « baboche » (alcool frelaté) et s'adonner au tatouage artisanal.

²⁰⁹ D'ailleurs, Cunha (1995) a des propos similaires : « [Elle] préfère mener une existence carcérale solitaire » (paragr. 19). Ceci met d'autant plus de l'avant le caractère superficiel des liens entre femmes détenues.

stoïcisme, en plus de faire référence à une maxime du code des détenus (Ricciardelli, 2012), est associé à une autre règle : « Ne pas pleurer » (acrostiche collectif, Mélodie, Julie, Barbara, Arlène). En fait, un seul endroit est autorisé pour exprimer sa tristesse : dans sa cellule à l'abri des regards d'autrui. « T'sais ça te tente de brailler pis ça te tente d'être toute seule... tu peux mais en silence, tsé » (Julie, d.r.).

Vivian montre en quoi le fait d'endosser un rôle féminin est extrêmement difficile dans un contexte carcéral de prédation et où les rapports sont antagoniques :

It's hard to do the whole role of female it's like physical role, mental role, or whatever it is cuz you're all in the same uniform and hm females tend to be traditionally to be like a weaker sex which is a term that I don't think is used anymore. But you can't show any weakness in jail unless you are somebody's bitch which means you're somebody's person, you're attached (Vivian, d.r.).

Mother raconte une anecdote qui valide le constat de Vivian. L'actualisation d'une hyperféminité a pour conséquence le harcèlement par les pairs et l'attribution d'un statut de bouc émissaire :

I can remember this one woman and this goes back years. She dressed like a real lady, had her hair done in ringlets, she was a beautiful young woman and everybody made fun of her. And I thought to myself you know she's happy in her own skin. Why are you making fun of her. Like very full of femininity and just like, very happy in her own skin. But by the time they got done with her she wasn't very happy.

Ainsi, tout comme l'intimité, la féminité est façonnée d'après les structures macro, méso et microsociologiques de l'environnement carcéral. Ici, l'hyperféminisation est sujette à une oppression de la part des pairs, ce qui contribue à sa neutralisation. En raison de ces rapports antagoniques, la capacité à actualiser la féminité dépend d'un travail préalable et performatif : la création et le maintien de frontières entre soi et l'autre. Pour ce faire, les personnes incarcérées doivent faire preuve d'agentivité et s'affirmer :

You can still keep your respect, and keep feminine, and keep gentle and caring and loving. You just have to set boundaries in prison. Like when you're in society you

have to set boundaries but different types of boundaries. When you are in prison you have to be very firm with your boundaries or people will walk all over you. So I think that's the difference between you know being a woman in prison and being a woman in society (Mother, d.r.).

L'intimité relationnelle était souvent associée à la présence d'une frontière pour délimiter son rapport entre soi et l'autre (Radoilska, 2003; Calas, 2014; Vienne, 2019; Tisseron, 2001, 2011). « Quand "on fait entrer quelqu'un dans son intimité", on ne sait pas trop ce qu'on lui accorde, mais on sait qu'on ne lui refuse plus ce qu'on refuse au tout-venant. La clôture, la réserve s'oppose à l'étalage, au public, à l'objectif » (Vienne, 2019, paragr. 2). Une logique similaire s'applique : la délimitation de son espace et individualité pour pouvoir exprimer sa personne sans subir l'oppression d'autrui. Autrement dit, cette frontière devient un bouclier pour éviter de devenir une carpette d'entrée (qu'on ne se fasse pas respecter). La nécessité d'être ferme dans le maintien des frontières renvoie aussi à l'idée de ne pas exprimer de faiblesse, laquelle nourrit les attitudes prédatrices des autres femmes.

À quoi bon? Son homme n'est plus là

Deux occurrences permettent de bien circonscrire les motifs derrière la neutralisation de soi : « Ok féminité en prison je te dirais y'en a beaucoup qui l'ont plus parce qu'elles associent peut-être une femme pour combler le besoin d'un homme » (Julie, d.r.). Pour sa part, Barbara tient des propos connexes : « Mais moi j'ai rien acheté j'suis pas ici pour faire un show à personne... personne à plaire » (d.r.). La performativité du genre devient ici un spectacle de séduction où le public est son chum ou son conjoint. Par ailleurs, aux yeux de ces participantes, l'expression de sa féminité est largement relationnelle.

Selon une vision butlérienne, le désir d'une femme, pour être validé et reconnu, doit s'inscrire dans la matrice hétérosexiste. Comme le veut la logique de ce carcan, le désir doit se

greffer à une orientation sexuelle hétéro et donc avoir comme cible un homme de surcroît masculin. En l'absence de ce dernier, les autres composantes deviennent obsolètes. Cela vient aussi alimenter une autre idée de Butler (1990, 1993, 2006), notamment celle que le genre (féminité) s'actualise à travers son rapport au contraire, à l'homme masculin et, de manière symbolique dans le cadre d'un couple hétérosexuel. Le couple fournit un scénario nécessaire et suffisant à la performativité : il s'accomplit au quotidien à travers la répétition d'actes stylisés (discours, routines, etc.), souvent en face-à-face. En prison, l'un des moteurs à la performativité, le corps (ici le corps-à-corps) avec l'autre (homme), outre les visites familiales privées et les visites contact, est plutôt rare. Dans un tel contexte, la féminité peut difficilement se déployer.

Neutralisation et dépression

Contrairement à la connotation positive du processus de laisser-aller traversant les paragraphes en amont, la perception de ce phénomène est négative chez Shaun et fortement couplée à la notion de santé mentale : « Trop de gens se laissent aller en rentrant en prison, car ils sont dépressifs, mais c'est la pire chose à faire. Il faut continuer de prendre soin de nous-mêmes si on a pas tous nos produits que l'on a à l'extérieur²¹⁰... on doit garder notre fierté, même s'ils essaient de nous la prendre » (d.r.). Freedom fait une équation au sein de sa toile d'araignée : « Pas féminine, déprimée ».

Ce laisser-aller peut porter sur l'interruption de routines de soins, à savoir l'hygiène : « Eum je te dirais qui yen a qui prennent pas leur douche. Yen a faut que tu leur dises » (Julie, d.r.). De manière générale, le portrait de la santé mentale chez les femmes incarcérées est assez

²¹⁰ Dans le cadre de la discussion rétrospective, Shaun avoue avoir rencontré des embûches : il a dû entamer plusieurs démarches pour obtenir ses rasoirs d'hommes. Le fait de ne pas pouvoir accomplir ses routines à l'aide de ses produits a un impact chez lui (détresse psychologique). Ceci peut aussi contribuer à amplifier son sentiment de dysphorie du genre. De plus, pendant une bonne partie de sa sentence, Shaun n'a accès qu'aux vêtements qu'il portait au moment de son arrestation (revoir son témoignage dans le chapitre 4 et l'exercice-crédation la liste, à l'annexe F, figure 3).

préoccupant. Non seulement ces dernières souffrent-elles de dépression et de problèmes de personnalité limite dans une plus grande proportion que leur homologue masculin, mais la question de santé mentale est souvent couplée à l'abus de drogues : ce sont des problèmes concomitants. Selon une étude du SCC (2017), le portrait de la santé mentale des femmes de ressort fédéral est peu glorifiant : tout près de 80 % des détenues répondaient aux critères d'un diagnostic actuel d'un trouble de santé mentale, 76% d'entre elles souffrent d'une dépendance à l'alcool ou aux drogues tandis que 54% présentent des troubles d'anxiété. Selon le rapport du Bureau de l'enquêteur correctionnel, six femmes de ressort fédéral sur dix reçoivent des médicaments psychotropes pour gérer leurs problèmes en santé mentale (BEC, 2014-2015). Son récent rapport mentionne qu'au cours du dernier exercice, 305 incidents d'automutilation impliquant des femmes ont été enregistrés (2017-2018).

Le vocable déprimé ou dépressif ou déprimant apparaît cinq fois au sein des créations de mon échantillon. Lorsque Mélodie compare la féminité en prison à un sentiment, elle répond : « Oh my god... Dépression » (exercices à l'oral). Julie se confie : « C'est dur aussi c'est pour une femme qui est médicamentée en prison ça prend du temps avant que ta prescription arrive, avant que ton anxiété soit gérée ». Même les protagonistes de leurs histoires à tour de rôle sont représentés avec un pareil état d'esprit. Chez Sophie et Shaun, Camille est :

Désemparée et stressée [...] Elle se repli sur elle-même [...] quelques temps après elle se retrouve au maximum elle ne voit plus la lumière du jour et devient dépressive. Sa famille ne lui parle plus elle doit se débrouiller seule. En désespoir de cause elle tente de mettre fin à ses jours mais cela n'a pas marché et la situation empire il la place en isolement avec aucun linge sauf une chemise anti-suicide.

Pour Katz, Michael, Mother et Mia : « Elle devient déprimée et se sent seule. Parfois, elle a l'impression que c'est tellement compliqué » (Traduction libre, histoire à tour de rôle). Quant à Mother et à Super Nana, leurs histoires (récits) font allusion à leur isolement. Pour leur part,

Barbara, Mélodie, Arlène et Julie disent qu'en prison, il faut être « patiente sinon suicide » (exercice collectif). À travers ces créations, les références à la santé mentale sont nombreuses. Ce faisant, l'on ne peut pas faire abstraction de leur propre interprétation : la neutralisation de soi est un sous-produit de la dépression.

En somme, cette première section caractérise diverses nuances de la féminité en prison. La féminité diffère de sa représentation en société. En raison de privations et de restrictions en matière de biens et de ressources, de la santé mentale, d'un cheminement personnel, d'une priorisation/adaptation (survie), la féminité est rare ou inexistante ou encore déclassée. Pour leur part, les participantes actualisent aussi cette neutralisation du genre à travers des pratiques quotidiennes ou un minimalisme en termes de maquillage et de soins esthétiques.

Section 2 : Neutralisation des rôles sociaux

Bien que le phénomène de neutralisation porte sur le déploiement de la féminité en prison, il concerne aussi les rôles sociaux de genre. À cet effet, Dubéchaud, Fronteau, & Le Quéau (2000) soulignent que « [l]a principale conséquence de l'incarcération est la détérioration du lien social des familles » (p. 1). En ce qui concerne les détenus en France, des statistiques sont compilées : « La rupture familiale concerne aussi les relations entre le détenu et sa famille. Une fois sur deux, c'est le frère ou la sœur qui ne veut plus voir le détenu, une fois sur trois c'est le père » (p. 2). Par ailleurs, Désesquelles et Kensey (2006) soulignent cette neutralisation ainsi : « Un détenu sur dix n'a aucun contact avec elle [la famille], qu'il s'agisse de visites, de coups de téléphone ou de lettres. Cet isolement n'est pas compensé par des contacts réguliers avec des personnes extérieures au cercle familial proche » (p. 59). Plus encore, Blanchard (2002) dresse un triste portrait du maintien du lien entre les femmes incarcérées et leurs proches :

Parmi les services institutionnels les plus utilisés par les femmes interrogées pour maintenir le lien avec leur(s) enfant(s), on remarque que les échanges téléphoniques (42,6%) et épistolaires (25,4%) sont le plus souvent cités. Quant aux programmes de visites en milieu carcéral (tous types confondus), il est surprenant de constater qu'ils représentent seulement le quart (24,6%) de l'ensemble des services utilisés par ces mères. De plus, on constate que près de 15% des enfants n'entretennent aucun contact avec leur mère durant son incarcération (p. 105-106).

La neutralisation des rôles sociaux est présentée en deux temps : soit l'institution, soit le reclus produit une fracture au niveau de l'accomplissement de son rôle de mère²¹¹, d'épouse et de fille. À titre de préambule, il semble nécessaire de caractériser la séparation mère-enfant chez les participantes. Les participantes mentionnent fréquemment l'impact de la séparation d'avec son enfant : « Eum côté maternel comment je te trouverais ça euh non comblé. Déception ». D'autres fois, cela est représenté par la perte de la garde légale de l'enfant : « Euh maternité je te dirais frustration. Yen a comme ça fait 4 fois qui perdent leurs enfants. DPJ » (Julie). Si Frigon (2012) associait la privation du rôle maternel à l'aliénation du corps des femmes incarcérées, Kilty et Dej (2012) affirment pour leur part : « The childless mother is incomplete » (p. 16).

Plus encore, la privation de ce contact se solde par une souffrance psychologique. Cette privation est d'ailleurs l'une des plus importantes souffrances recensées chez les femmes détenues (Ward et Kassebaum, 1965). Tel que l'explique Julie :

J'te dirais le feeling de pas avoir ton enfant est indescriptible. La première nuit que j'ai passé à Val Tétrault, je regardais le soleil se coucher pis tout ce que je pensais c'était mon p'tit que je sortais en brouette à c't'heure là. J'voulais mourir c'était (soupir). Le besoin affectif que ton enfant te donne pis ce que tu lui donnes.... (Julie, d.r.).

²¹¹ À titre de rappel, du côté des établissements fédéraux, l'interruption du rôle maternel pourrait être le résultat d'exigences trop strictes à l'égard du programme mère-enfant. Il y un écart entre la théorie et la pratique, à savoir la conception d'un programme et son utilisation. Les femmes détenues souhaitant être admises doivent posséder une bonne entente avec les services sociaux ou le tuteur de l'enfant, ne pas avoir commis une infraction grave (crimes accompagnés de violence, de nature sexuelle ou à l'égard d'enfants) et se trouver à un niveau de sécurité médium-minimum. Dans les faits, Wesley (2012, p. 22) rapporte qu'une seule femme y participait en mars 2011. Le constat de Brennan (2014) est similaire. Au sein de mon échantillon, seule une participante, Mother, y a eu recours.

Julie est troublée par cette privation affective. Ses propos appuient le constat de Couvrette et Plourde (2019) : « L’incarcération impliquerait bien plus qu’une séparation d’avec leurs enfants. Elle s’apparente à un choc, une blessure distincte, une rupture s’inscrivant dans la relation entre la mère et ses enfants » (p. 316). Ce serait donc, pour ces dernières, un « trauma » (p. 316). Ainsi, le non accomplissement de ce rôle marque les participantes. Bien sûr, la maternité peut être médiatisée à travers les appels et les échanges épistolaires. Ceci permet de panser la blessure originelle de séparation à laquelle faisaient référence Couvrette et Plourde (2019).

Sujet passif neutralisé – la question des logiques et des dynamiques institutionnelles

Dans ce scénario, les participantes soulignent diverses contraintes qui provoquent une fracture ou une interruption de leurs rôles sociaux de genre, respectivement ceux de mère, de conjointe (épouse) et de fille. Deux modalités de communication permettent d’organiser ce répertoire : l’appel et les visites. D’abord, en qui concerne l’appel, des obstacles émergent. Le premier est de nature spatiale : l’emplacement du combiné téléphonique, notamment à l’établissement Grand Valley, est gênant. En raison de cela, certaines participantes peuvent filtrer les conversations avec leurs proches :

[T]he phones were outside like the hallway in the common areas where like a lounge area you can go sit and play games or whatever that’s where the phones were because the ratio is one phone for ten women so instead of putting one phone inside of each apartment they put four phones and two on the main floor and two on the second floor so that was not very private at all (Ann, d.r.).

L’autre facteur contribuant à la qualité de ses échanges avec l’extérieur est représenté par un protocole régissant l’inscription et l’approbation des noms. Ceci déstabilise les nouvelles détenues qui ne sont pas familières avec la procédure et se solde par une interruption de leur

performativité en tant que mère, fille et épouse. C'est ce qu'on observe avec l'histoire fictive de TD et de Pamela :

When she went to her assigned living unit she tried to call home collect only, to be told by the automated operator that the number had not been approved. Melissa was confused and asked one of the other girls why her call was not being processed. Then, Stephanie, the girl she had ask[ed] for help, explained to her that all numbers need to be approved by the warden and that she needed to fill out a form with a number, name of the person she is calling and their relationship to her and that it would take 5 business days before it would be approved and that she could upload money on her card once a month or call collect but it would be much cheaper to put money on the card. Melissa felt that her whole world came crashing in on her she broke down and cried hysterically screaming "Nooo! You don't understand. I have three children who are expecting to talk to me everyday at 6:30pm they're going to be devastated they don't understand where I am. They think I'm away at school and my mother she's going to be worried sick! Oh God! What am I going to do?"

Sa non-compréhension de la logistique entourant les appels est responsable d'une pause involontaire au niveau de sa routine téléphonique et donc d'une interruption de sa performativité en tant que mère.

Le deuxième facteur susceptible de réduire la durée des appels est représenté par leur coût. Tel que le rapporte CPEP (2019), un appel interurbain à frais virés de 20 minutes coûte 25\$ au Centre de détention d'Ottawa-Carleton (paragr. 4). Les participantes associent elles aussi fardeau économique aux appels : « Beaucoup de \$ pour y avoir accès » (Blanche-Neige, mots sur images). Pamela doit réduire la fréquence de ses appels outre-mer en raison du coût exorbitant. Elle s'autorise « only a few minutes ». Les visites sont peu fréquentes en raison de la distance entre son domicile et l'établissement carcéral, d'où l'aspect primordial du maintien et de l'accomplissement de son rôle de mère via les appels. Barbara fait aussi une remarque à cet effet : « On se parlait beaucoup au téléphone...ça a coûté cher ça » (d.r.).

Vivian résume bien la situation à l'aide des observations suivantes :

There's a lot of people who try to keep together with their boyfriends or girlfriends on the outside. So there's some girls who are constantly on the phone which costs

money for the person on the other side. You know like costs attached to the phone, and you have to paid them to get off the phone you know (chuckles). It's hm you get them off the phone and as soon as you are done, they are right back on (d.r.).

Il y a clairement un effet de classe rattaché à la capacité d'accomplir son rôle parental ou conjugal avec l'extérieur. Les femmes incarcérées se retrouvent souvent dans une situation de précarité socio-économique, possédant un travail contractuel ou travaillant au noir dans une minorité de cas. Giroux et Frigon (2011) indiquent que la moitié des femmes composant leur échantillon n'ont pas terminé leurs études secondaires ou bien encore se retrouvent sans-emploi. Face à cet état des choses, communiquer par voie téléphonique n'est pas accessible à toutes : cela peut même provoquer l'endettement de l'entourage en raison des frais virés ou de l'argent prêté à la personne détenue.

Le troisième facteur soulevé par les participantes et susceptible d'affecter la performativité de leurs rôles sociaux est représenté par le « peu de numéros de téléphone accessibles » (Blanche-Neige, mots sur images). Ceci implique que les personnes détenues doivent prendre des arrangements de rechange : leurs proches doivent être en mesure de se retrouver à un moment fixe chez un individu et ce numéro résidentiel doit être approuvé par Service correctionnel Canada. Ceci complexifie la donne et amenuise la plage horaire pour communiquer avec les siens.

Tous les jours, la même histoire. Essayer d'avoir le téléphone pour parler à ma famille. Mon chum a juste un cellulaire. On ne peut pas faire d'appels à frais virés sur un cellulaire. Alors, pour pouvoir lui parler, il allait chez mon fils à tous les jours à 18 heures. Donc je mettais mon nom et l'heure de mon appel sur le téléphone de la prison. Tous les jours, mon chum attendait mon appel pour aller travailler ensuite (récit).

Enfin, le quatrième facteur explicatif prend la forme d'une monopolisation récurrente du combiné²¹² par les femmes incarcérées tant au provincial qu'au fédéral. Katz met de l'avant cette

²¹² Il est possible de combiner ce facteur à l'aspect invasif du téléphone : son emplacement n'est pas privé. « T'as le téléphone, tu passes devant tout le monde. Conversation téléphonique. T'es pas privée » (Julie). À titre de rappel, la participante mobilisait des adjectifs similaires pour caractériser l'intimité en prison.

contrainte : « Il y avait toujours quelqu'un qui attendait pour utiliser le téléphone » (Traduction libre, mots sur images). Elle-même rend compte de l'interruption que cela cause au niveau de ses rôles sociaux : « Il n'y avait jamais suffisamment de temps pour leur dire à quel point je les aimais et que je m'ennuyais d'eux » (Traduction libre, mots sur images). Ann rend compte de cet enjeu en dressant un parallèle avec les pertes et privations théorisées par Sykes (1958) :

You sort of have to compete with 39 other women to make use of the phone because you could use the phone on either side [...] people would post post-it notes with "need the phone at 8 o'clock" and this reminded me it reminds me of the lack of freedom to communicate with the outside world and the restrictions, the very restrictions... restrictive nature of prison life so this is what it reminded me of even though we are supposed to have more freedom and more access at the new minimum building, you still have all these restrictions (d.r.).

L'effet de coupure avec la famille est certes présent chez Katz, mais il est exacerbé chez Maïka : « Dès mon arrivée à Orsainville (détention). J'ai eu beaucoup de difficulté à pouvoir me servir du téléphone car beaucoup de détenus avaient leurs noms sur la liste et on devait respecter ça. (...) Cela faisait 2 semaines que j'étais là et je n'avais pu parler à aucun membre de ma famille » (mots sur images). Maïka est tellement d'émotive la première fois qu'elle peut enfin entrer en communication avec sa sœur que la conversation prend fin sans qu'elles ne puissent échanger de paroles. En d'autres termes, sa première tentative d'actualiser son rôle de sœur échoue : « Quand j'ai réussi à avoir ma sœur au téléphone, je me suis mise à pleurer et ma sœur s'est joint à moi. Je ne pouvais parler, je pleurais tellement » (mots sur images). Plus encore, en raison de ce monopole et des règlements qui gravitent autour de l'usage du combiné, Maïka ressent de l'amertume et des frustrations. C'est ce constat qui ponctue la fin de sa création : « J'ai tellement hai[s] la détenue suivante sur la liste de téléphone (*sic*) » (mots sur images). Cela peut donc avoir un impact sur les dynamiques interpersonnelles et générer des tensions entre elles.

La présence d'un horaire d'appels constitue aussi un obstacle à Blanche-Neige car en dépit d'avoir inscrit son nom, lorsque vient son heure désignée, une femme utilise déjà ledit combiné :

Mais, tous les jours, c'était la même histoire. Il y avait quelqu'un sur le téléphone à cette heure-là. Impossible de décrocher la fille du téléphone. Elle disait : « Je n'en ai pas pour longtemps ». [...] Mais il arrivait souvent, que ça prenne tellement de temps pour avoir le téléphone, que mon chum était parti pour travailler, et ça me faisait de la peine (récit).

Cela a pour effet de créer une instabilité et des interruptions au niveau des échanges entre Blanche-Neige et son copain. Même si ces derniers prennent des mesures pour se parler au téléphone une fois par jour, ce facteur crée une brèche au niveau de sa performativité. Somme toute, dans cette section, les participantes soulèvent des aléas institutionnels ou interpersonnels associés à l'appel : le protocole d'inscription des appels, son coût exorbitant, le fait de ne pouvoir appeler que des numéros résidentiels²¹³, son caractère invasif (l'emplacement de l'appareil) et la monopolisation du combiné malgré des règles implicites (horaire).

Les visites produisent elles aussi leur lot de désagréments au niveau du maintien des relations et des liens familiaux. Trois éléments découlant d'un objectif de sécurité ou d'une gestion des risques (logistique institutionnelle) produisent une neutralisation partielle ou totale des rôles sociaux chez les participantes. Ces témoignages mettront en exergue l'impact de la fin ou du transfèrement de visites chez la personne détenue. L'étude de Dubéchaud et collab., (2000) précise que « [l]es trois-quarts [des proches interrogés] souhaitent venir voir plus souvent la personne détenue. Le frein principal évoqué est dans plus de la moitié (55 %) des entretiens, les contraintes des règles de l'administration pénitentiaire » (p. 3).

²¹³ Le CPEP, un groupe de criminologues critiques affiliés à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Carleton a dénoncé cet état des faits et a demandé sa rectification. Une campagne affichée sur les médias sociaux #BellletstalkOCDC avait deux propositions : « 1) Reducing its predatory pricing on phone services for people incarcerated in Ontario's jails and prisons and their families (e.g. it costs \$25 for a 20-minute long-distance collect call); and 2) Updating its obsolete services so that people inside OCDC can call cell phones to speak with their loved ones (currently they can only call landlines) » (CPEP, 2019, paragr. 3).

Le premier scénario met en avant-plan le protocole de sécurité entourant les visites. La sensibilité des technologies de détection de drogues produisant des faux positifs a des conséquences sur l'accomplissement du rôle de mère Miss D. Dans une mesure préventive, deux de ses quatre enfants décident de ne plus la visiter : « Faque j'ai deux de mes personnes de mes enfants qui voulaient pas v'nir me voir parce qu'y avaient peur de nuire à mon dossier parce que j'lui disais fait attention va pas chercher du change emmène moi pas ci emmène moi pas ça » (d.r.). Pour celui ayant « coté », il voit la modalité de sa visite transformée. Elle rapporte aussi un cas similaire dont elle a été témoin : « A été attribuée après ça à guichet fermé pendant 8 visites ». L'effet immédiat en est un de privations sensorielles, ce qui contribue à l'aliénation du corps de la personne détenue (Frigon, 2012). À travers un plexiglass, les marques d'affection sont impossibles et le non verbal, encore plus difficile à déceler. Chez Blanche-Neige, l'impact se fait au niveau de sa motivation à dialoguer :

...c'est que j'avais pas de jasette on dirait que... c'est pas pareil là...y vous donne un téléphone pour parler...y'a une fois entre autre j'me rappelle, deux fois y marchait pas faque là t'étais comme obligé de te crier bord-à-bord d'la vitre faque regarde j'lui ai dit de s'en aller. Tsé là j'étais tannée. Je trouvais que ça avait pas d'allure (d.r.).

Si l'accès au parloir provoque un changement en termes de la qualité des échanges, le tout s'accroît avec des pépins technologiques et conduit à une réaction chez la détenue : elle abrège la visite. Le tout génère frustration et impatience.

Le dernier scénario actualise l'autre extrême de ce continuum. Les visites sont interrompues, car la situation du conjoint d'une participante est évaluée comme posant un risque à la sécurité de l'établissement. Ce faisant, cette décision s'échelonne sur toute la durée de la

sentence de Loublier et affecte grandement l'actualisation de son rôle ou du maintien de sa relation²¹⁴:

Le 22 août 2014 j'ai la visite de mon mari au parloir par la suite on m'avise que je pouvais plus voir mon mari car il a une cause pendante au palais de justice cela a été très dur pour moi et mon mari aussi je me suis battue pour changer la décision mais en vain j'ai dû me résoudre et comprendre que je ne peux voir mon mari pour la durée de mon incarcération qui a duré 15 mois j'ai donc que revu mon mari pour la première fois le 20 août 2015 (récit).

Ainsi, la neutralisation provoquée par l'institution s'actualise à travers le protocole de détection de drogues qui peut empêcher ou décourager un membre de visiter la personne détenue. L'impact de la visite à guichet fermé ou le mauvais fonctionnement des dispositifs technologiques des visites affectent les dynamiques avec son interlocuteur. La présence d'un casier judiciaire ou à une cause pendante conduit à l'annulation des visites avec la personne concernée, ce qui modifie les stratégies de maintien des rôles sociaux de genre. Rappelons d'ailleurs comme le fait Vacheret (2005) que :

La loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition reconnaît ainsi, dans son article 71(1) que le détenu a le droit, afin de favoriser ses rapports avec la collectivité, d'entretenir des relations notamment par des visites, avec sa famille, ses amis ou d'autres personnes. Il s'agit par-là de permettre aux contrevenants de développer des relations constructives avec l'extérieur afin de faciliter leur sortie²¹⁵.

C'est donc dire que les visites, comme l'accès aux téléphones et la correspondance s'inscrivent dans une philosophie correctionnelle de réhabilitation des contrevenantes. Mears, Cochran, Siennick, & Bales (2012) ont tenté d'évaluer cela en mesurant le taux de récidive. Ils ont constaté que les visites ont un effet considérablement petit à modéré sur le taux de récidive, tout

²¹⁴ Dans leur toile d'araignée, Miss D et Ginette comparent le couple en société à celui en prison à l'aide des adjectifs : moins de divorces et plus de divorces.

²¹⁵ En ce qui concerne la France, Désesquelles et Kensey (2006) tiennent l'observation suivante : « Le maintien de relations satisfaisantes en quantité comme en qualité entre les détenus et leur famille est reconnu, en particulier par le Code de procédure pénale, comme un facteur de réinsertion » (p. 59).

particulièrement en ce qui concerne les infractions envers la propriété. Il semblerait que ce soit la visite conjugale qui serve de facteur dissuasif le plus solide. Outre l'impact au niveau de son éventuelle réinsertion, les obstacles au maintien des liens avec les proches (appels et visites, notamment) peuvent nuire à la santé mentale des personnes incarcérées et exacerber des sentiments d'anxiété et de dépression.

Couper les ponts : un acte de résistance ou d'auto préservation?

Au sein de ce type de discours, le sujet est actif. Plutôt que de subir, il en est contrôlé. Les protagonistes mettent un terme aux contacts ou aux visites ou encore changent la fréquence de visites autorisées. Trois cas de figure illustrent cette neutralisation délibérée. Les participantes effectuent ces décisions de manière rationnelle. Il y a une mise à distance réflexive. C'est le cas de Super Nana qui délègue la garde de son enfant aux services sociaux plutôt que de privilégier une cohabitation au sein de l'unité mère-enfant. Elle tient ainsi un discours foncièrement altruiste²¹⁶:

Aujourd'hui, elle doit choisir si elle garde avec elle sa fille nommée Drew ou elle la laisse entre les mains de la DPJ. Ce soir elle doit répondre. Voici sa façon de choisir (pour/contre). Malheureusement, elle doit penser à tout. Elle (Stacy) doit envisager qu'elle a deux ans à faire. Demain est si vite arrivé. Jour J. Stacy décide de laisser partir sa fille pour son bien-être (récit, voir annexe F, figure 12).

Cela actualise une fracture par rapport à son rôle mère à temps complet²¹⁷: elle se résigne à accomplir ce dernier lors des appels et des visites familiales organisées pendant les fins de semaine. Ceci s'inscrit en parallèle avec l'étude de Kilty et Dej (2012) : en vertu du discours *new mommist*, « some women attributed their lack of visible mothering as a testament to putting their

²¹⁶ Ce choix conscient qu'est celui de déléguer la garde de son enfant aux services sociaux a un impact sur les rapports sociaux de genre en prison. Julie souligne que : « Eum jugement surtout les hommes [agents correctionnels] à cause les mères perdent leurs enfants eum stéréotypes ». Conformément aux effets de jeter un discrédit sur la personne stigmatisée (Goffman, 1961), il y a des actions et des discours infamants. Il est possible de présupposer que ces femmes, dont Super Nana, subiront un traitement différentiel.

²¹⁷ Le constat de Blanchard (2002) témoigne d'une interruption consciente du rôle de mère par les femmes incarcérées : « 15% d'entre elles décident de ne pas avoir de contact avec leurs enfants » (p. 106).

children's well-being before their own » (p. 17). Super Nana effectue un constat polarisé. Ce choix alimente sa propre détresse psychologique : « Triste, elle s'isole ». En revanche, ce même choix contribue à l'épanouissement de sa fille : « Drew grandit vite et elle est intelligente. Elle pardonne à maman de ne pas être là la semaine »²¹⁸. Or, le discours institutionnel de « mauvaise mère » n'est pas internalisé par Super Nana. Elle adhère d'ailleurs au format institutionnalisé de la maternité : celle qui se fait via des programmes mère-enfant. De plus, elle affirme : « Stacy est de plus en plus fière de son choix » (récit).

Les deux autres cas de figure révèlent d'autres degrés de neutralisation entrepris par Shaun et Mia. Cette dernière met un terme aux visites de ses proches (mère et grand-mère selon la discussion rétrospective). Deux raisons semblent présider son raisonnement : pour ne pas générer chez eux de mauvais souvenirs (la représentation de Mia en tant que détenue et mauvaise influence) et pour ne pas réactiver le sentiment de honte qu'elle ressent suite à leur visite et, par extension, pour préserver sa réputation :

Ma famille est venue me visiter, je n'ai pas aimé qu'elle me voit avec mon uniforme de prison. J'avais honte et après la visite, j'ai pensé que je devrais leur dire de ne plus me visiter. C'est ce que j'ai fait. Je ne veux pas qu'ils se souviennent de moi en tant que détenue²¹⁹ et en tant que mauvaise influence. C'était la première et dernière que ma famille est venue me visiter (Traduction libre).

Le processus de stigmatisation (Goffman, 1961) peut jeter un peu de lumière sur une telle mise à distance. Mia semble en effet avoir intériorisé le discrédit et le statut infamant associé à son identité de détenue, identité d'ailleurs renforcée par le port de l'uniforme. Peut-être craint-elle que

²¹⁸ Cela peut créer un contraste avec l'étude de Couvrette et Plourde (2019) qui faisait état de réactions récurrentes chez les mères incarcérées « suite aux contacts parfois pénibles qu'elles ont avec eux depuis la détention » (p. 311). Les mères incarcérées de cette étude abordaient des relations conflictuelles, tendues ou distantes avec leurs enfants. Bien sûr, entre Super Nana, une distance physique s'est installée (du temps plein aux fins de semaine). Cependant la fréquence des contacts est maintenue. La relation est décrite comme étant harmonieuse.

²¹⁹ Selon la discussion rétrospective d'English, la perception infamante de soi en tant que criminelle constitue un motif nécessaire et suffisant pour qu'elle coupe tout lien avec sa famille le temps de son incarcération. Elle continue néanmoins de correspondre avec son copain et représente cela dans sa lettre.

son stigmatisme souille la mémoire de ses proches (effet de contagion)? Le stigmatisme par procuration est vécu par les proches de l'individu incarcéré. À cet effet, Dubéchaud et collab., (2000) observent que la détention dans les prisons de France a des effets fragmentaires pour les proches : « Une personne sur deux a vu ses relations avec ses amis ou le voisinage se réduire, près d'une sur trois vit le même phénomène avec sa famille. Une personne sur cinq a des contacts plus distants à la fois avec sa famille et avec son entourage » (p. 1). Il est possible que Mia ait recours à ces initiatives pour amoindrir le stigmatisme par contagion auprès de son entourage.

Enfin, à l'autre bout du continuum, il est question d'une neutralisation bénéfique pour soi. Selon Shaun, couper les ponts avec sa famille et, plus encore, avec son réseau social vise à alléger les souffrances liées à l'incarcération.

Euh j'en avais aucun là moi. Quand je suis en'dans, j'fais mon shift²²⁰. Tsé j'essaie de moins parler au monde dehors parce que sinon c'est plus dur. Quand tu parles à ton monde dehors ben eux autres y trippent pis toé té pogné en-dedans tu capotes tu t'accroches pis tu penses rien qu'à ça là. Moi j'aime mieux faire mon shift tout seul pis penser à moi pis mes affaires là (d.r.).

Cet acte de mise à l'écart renforce la scissure entre le sujet reclus et l'extérieur, l'une des caractéristiques inhérentes à l'institution totale de Goffman (1961), ce qui inversement peut faciliter l'intégration des valeurs du milieu et favoriser sa prisonnisation (Clemmer, 1940). Quoiqu'il en soit, cette stratégie d'adaptation (*coping mechanism*) est mobilisée par Shaun pour maximiser son bien-être personnel : c'est un acte de *self-care*. Ces trois cas de figure rendent compte de scénarios de neutralisation partielle (pour Super Nana) ou totale (Mia et Shaun) afin de prioriser le mieux-être des autres ou de soi.

Il est aussi possible d'interpréter les stratégies de neutralisation de Shaun et de Mia à la lumière des particularités culturelles dans lesquels ils s'inscrivent. Tous deux appartiennent aux

²²⁰ En mobilisant ce jargon, Shaun montre qu'il maîtrise l'argot carcéral et ce faisant, les prémisses de la sous-culture des détenus. C'est lui qui témoigne aussi de son dédain pour les déviantes sexuelles (d.r.).

Premières Nations. TD, également Autochtone, n'évoque pas le maintien de ses liens avec son enfant (dont elle était enceinte lors d'une sentence antérieure), ni avec le père de son enfant. Michael ne fait pas allusion à ses proches. Au-delà de la visite initiale des proches de Mia, ceux de TD, Michael et Shaun ne mettent jamais les pieds à l'intérieur des établissements correctionnels. Que révèlent de tels silences? Pourquoi ces liens familiaux sont-ils interrompus sporadiquement (le temps de l'établissement) ou de manière plus permanente?

Déjà, en raison de leur logique punitive et de leurs dispositifs de sécurité, les établissements correctionnels traditionnels (par opposition aux pavillons de ressourcement) sont fondamentalement en disjonction avec les croyances et les valeurs des Premières Nations. Michael mentionnait plus haut que sa culture ne croyait pas aux menottes, par exemple. Ensuite, bien que les établissements de ressort fédéral mettent à leur disposition plusieurs programmes et ressources pour permettre l'expression de la culture des Premières Nations, les établissements de ressort provincial ne sont pas aussi adaptés. Entre autres, aucun espace n'est désigné comme terrain sacré. Dans l'éventualité où de tels programmes sont disponibles, l'accès n'est pas simple. Pour des pratiques spécifiques, celles liées à un héritage inuit par exemple, Mia doit remplir un formulaire pour discuter avec une personne-ressource :

Les Services correctionnels offrent également aux détenus des services spirituels autochtones, notamment l'accès à un aîné et d'autres pratiques traditionnelles. Si ces services vous intéressent, informez-en un agent de liaison pour les détenus autochtones ou un fournisseur de services spirituels.

Votre établissement peut également offrir des programmes culturels. Si vous désirez avoir accès à ces programmes, vous devez remplir un formulaire de demande pour parler à un aumônier ou à un agent de classification (Ministère du Solliciteur général de l'Ontario, 2008, section 36, paragr. 4-5).

La prestation de services (programmes culturels) n'est pas présente dans tous les établissements de ressort provincial. Elle est par ailleurs conséquente à une requête de la personne

détenue (complétion de formulaires). Celle-ci doit entreprendre des démarches pour discuter avec les personnes-ressources. Cela peut créer une barrière supplémentaire. La visibilité, la clarté (vocabulaire simple) et l'accès aux formulaires dans les espaces publics sont des facteurs à prendre en compte. Il faut également déterminer si les membres du personnel remettent prestement ces formulaires aux personnes détenues. Enfin, le délai avant que la personne détenue ne rencontre un agent de liaison ou un fournisseur de services spirituels peut être passablement longue. À cet égard, leur agentivité peut être difficile étant donné leur parcours et annihilée par leur identité culturelle et des expériences sexistes : « Elles se sentent donc dépouillées de leur autorité, incapables d'élaborer ou d'arrêter des choix, incapables d'envisager un avenir plus valorisant et plus productif, même lorsqu'on leur présente des choix réalistes. Ce problème est exacerbé par le racisme que subissent les femmes autochtones » (Service correctionnel Canada, 2015, paragr. 10). Ces éléments peuvent interférer avec leur capacité à faire la requête de pratiques culturelles ou à entrer en communication avec des représentants spirituels. Ainsi, un éloignement par rapport à ses croyances culturelles peut en résulter. Du coup, cela peut renforcer leur sentiment d'aliénation et leur détachement par rapport à leur communauté culturelle et à leur famille.

Enfin, l'atomisation des liens familiaux peut être symptomatique de leurs parcours d'institutionnalisation et des interventions colonialistes de l'État. En ce qui concerne les participants de mon étude, TD a purgé une sentence dans un centre pour jeunes délinquants à l'âge de 16 ans, tandis que Shaun a purgé quatre sentences, dont une au provincial.

Outre le traumatisme intergénérationnel des écoles résidentielles²²¹, plusieurs membres de cette communauté ont connu un lot de placements successifs : centres jeunesse, centres de

²²¹ Le dernier établissement a d'ailleurs fermé ses portes en 1996. Ce phénomène marque leur imaginaire collectif. Tel que le rapporte Abdel Ghaly (2013), ses traces sont encore visibles : « En effet, les parents éprouvent de la difficulté à assumer le rôle parental aujourd'hui car ils ont été broyés ainsi que l'entière communauté par les pensionnats » (p. 76).

détentions pour jeunes délinquants. Abdel Ghaly (2013) note que la surreprésentation des enfants « faisant l'objet d'une mesure de protection » remonte aux années 1970 (p. 5). Les enfants Autochtones sont d'ailleurs de 3 à 4 fois plus nombreux au sein des ressources d'hébergement de la DPJ (CSSPNLQ, 2013). La disqualification de familles d'accueil conduit au placement des enfants à l'extérieur des réserves. Cet élément combiné aux dynamiques de surveillance et d'interventions de la DPJ (service sociaux) contribue à détériorer le tissu social de la communauté et l'identité autochtone (Abdel Ghaly, 2013).

Conclusion

Somme toute, les participantes mobilisent donc différents discours qui rendent compte des nuances de la féminité carcérale. Par rapport à la société, cette dernière est amoindrie, absente ou associée à des jugements négatifs. Les femmes et Shaun voient cette neutralisation comme étant de l'ordre du laisser-aller, processus justifié par la survie ou la dépression. Parfois, l'absence de l'être convoité ou d'une cible de séduction rend l'actualisation de la féminité complètement futile. Parfois, l'aspect négatif de l'expérience carcérale est transféré à la féminité. Plus encore, les rôles sociaux de genre, respectivement de mère, d'épouse (conjointe) ou de fille sont eux aussi neutralisés au sein de l'univers carcéral. Le cas du sujet subissant (passif), les obstacles et difficultés traversent les visites et les appels téléphoniques et affectent le maintien de ces rôles. Le sujet agissant (actif) impose une scissure à ses proches. C'est souvent le fruit d'une réflexion mûre évaluant les coûts et les bénéfices : fonction égoïste, altruiste ou les deux à la fois. Cette stratégie de retrait minimise l'impact ou le traumatisme de l'incarcération pour soi ou les autres.

Chapitre 6 : Refaire le genre et réinventer l'intimité

Ce chapitre porte sur la performativité de rechange et sur les pratiques créatives qui en découlent. Les femmes transforment des ressources ou fabriquent des accessoires pour exprimer leur genre ou leurs rôles sociaux. Par ailleurs, elles mobilisent aussi des discours de rechange qui attribuent d'autres significations à une idée genrée ou à la notion d'intimité. Plus encore, elles empruntent des stratégies qui visent à se réapproprier des parcelles d'intimité au sein du milieu carcéral (Laé et Proth, 2002). Bien sûr, étant donné les caractéristiques de cet environnement, les frontières entre le privé/public sont brouillées, voire renversées : tout ce qui appartient au domaine du privé est exposé publiquement (Bosworth, 1999).

En plus de rendre compte des pratiques et des discours qui permettent de « faire le genre autrement », il s'agit de mettre en lumière le rapport entre le genre et l'intimité. Selon les propos recueillis et les créations réalisées par les femmes, refaire le genre n'est pas qu'un assortiment de styles hybride au niveau de la présentation de soi (Connell, 2010). Cela implique aussi le fait de réinventer la signification associée à la féminité ou à la maternité ou encore de mettre de l'avant différemment ces deux idées au niveau du fond ou de la forme. Au sein du milieu carcéral, ces stratégies performatives représentent une résistance : elles agissent en tant que leviers de réappropriation ou de resignification. Soit il y a négociation du pouvoir au niveau de leur identité (Bosworth, 1999), soit il y a capacité à mettre sa féminité au premier plan et à reléguer son statut de recluse au deuxième plan (Rowe, 2011).

Ce faisant, la notion même de résistance montre que la catégorie « femme » est plurielle et que le genre est fluide. La résistance se joue toujours à un niveau local et microsocial (au niveau des dynamiques et des interactions ou d'un changement au niveau de la présentation de soi). Cette liberté de réappropriation identitaire mobilise des catégories imposées en société par les pairs et à travers les instances de socialisation, puis souvent niées en bloc par l'institution. Par l'entremise

de resignification ou d'un acte de résistance, les participantes jouent avec les logiques genrées existantes pour tirer un avantage ou pour s'ajuster aux pertes et privations institutionnelles.

D'abord, il sera question de discours et de pratiques de *caring* (prendre soin) associées à la préparation de nourriture ou à des tâches domestiques. Ensuite, les stratégies empruntées lors de la grossesse et celles empruntées pour accomplir la parentalité seront étayées. Similairement au constat de Bosworth (1999), une vision institutionnelle, blanche et stéréotypée de la féminité et de la maternité est reprise²²². Quoiqu'il en soit, ces stratégies ont un objectif sous-jacent : s'ajuster (*coping*) à l'environnement carcéral. Elles visent à pallier les ressources ou à négocier les contraintes existantes. Parfois, le fait d'emprunter un certain discours permet à la participante de se valider en tant que parent compétent. Le fait de mobiliser d'autres actes va créer une continuité avec les rôles et les rituels antérieurs de la participante.

Par ailleurs, des significations de rechange seront apportées à la notion d'intimité et ce, en raison des particularités du milieu : les contraintes peuvent être transformées en leviers de possibilités. La correspondance devient à la fois un médium pour consolider et fortifier le couple ainsi que pour actualiser l'intimité. La correspondance s'inscrit comme une pratique performative : l'envoi d'une carte postale ou l'échange de dessins ou encore de mots tendres, par exemple. Plus encore, la féminité sera truffée de représentations de rechange. Elle sera aussi mise en forme par la fabrication d'accessoires à l'aide de ressources extérieures ou de biens institutionnels

²²² Bosworth (1999) s'inspire grandement de Butler chez qui l'agentivité prend la forme d'une resignification subversive : une capacité à varier sa performativité pour mettre de l'avant son identité de femme en prison. Plus précisément, la resignification subversive est une réappropriation des éléments de pouvoir ou des normes par les individus afin d'en modifier le sens à leur avantage. Les accomplissements qui sous-tendent la resignification subversive sont de divers ordres : validation, reconnaissance et appartenance.

transformés²²³. Ces stratégies révéleront notamment un lien entre normes genrées (féminité) et rôles sociaux de genre (parentalité).

L'intimité carcérale est façonnée par trois éléments : « [S]tructural inequalities, cultural context, and individual agency » (Mackenzie, 2013, p. 115). Les sections précédentes ont révélé les nombreux obstacles à l'accomplissement des rôles sociaux lors des visites ou des appels. L'intimité relationnelle avec les proches est étiolée. Celle qui s'actualise à l'intérieur du « cocon partagé » est un carcan discriminatoire qui exclut souvent les femmes Autochtones. Plus encore, comme on l'a vu plus haut, les rapports antagoniques entre femmes sont souvent contre-productifs à la création de liens solides entre elles. Ce faisant, les participantes se représentent souvent comme étant « à part » (Barbara) ou ne se « ne mélange pas » (Arlène) ou comme étant solitaires (English, Michael). Ces éléments ont un impact sur leur conceptualisation de l'intimité et leur capacité à se l'approprier.

En fait, l'intimité est souvent représentée dans des espaces clefs et à travers des pratiques pour soi²²⁴ et des expressions telles : « Faire de la chambre » (Miss D). « [J]'vais être soit dans la douche, soit dans la chambre pis j'veais être tu seule... Viens pas tsé tsé m'achaler pour euh... j'veux être toute seule là. L'intimité c'est comme l'espace là... tsé... c'est ma douche, c'est ma chambre, ma cellule, autrement dit » (Inconnue). Outre la chambre et la cellule, l'unité de vie est

²²³ Smoyer (2016) observe le rapport entre femmes incarcérées et nourriture sous l'angle d'une stratégie de résistance à l'enfermement permettant un certain contrôle sur leurs existences (libre-choix). Cela comprend des éléments tels que cuisiner des repas à l'intérieur de leurs cellules, la collection et le stockage ou la contrebande alimentaire. de Graaf et Kilty (2016) affirment pour leur part que l'échange et le partage de nourriture par les femmes incarcérées témoignent d'une éthique de résistance et de négociation du pouvoir en contexte carcéral.

²²⁴ Le discours de Vivian indique clairement une importante réduction de son intimité physique tandis que ses pratiques masturbatoires sont elles-aussi plutôt rares : « So when it comes to physical intimacy, me I felt like normally I was like before jail a very sexual person and I have sex on a regular basis like I wouldn't go more than a week without having week. It would almost be like a daily thing to me but in jail I really had no sexual urge at all. Like there wasn't much. I occasionally masturbated but it was rare like every couple of months which is completely odd like the drive just wasn't there at all. Like for myself when it comes to that, was the way it was for me. And I came in touch with a lot of girls who felt the same way. There was a few over-sexed people in there (chuckles) » (d.r.). Cela crée un certain contraste avec les observations de Ricordeau (2009) : « L'incarcération a souvent des effets sur le désir sexuel. Sa diminution, n'est, loin de là, pas toujours systématique » (paragr. 6).

aussi favorable à la création de liens de proximité entre femmes. TD évalue ainsi la conception et l'actualisation de l'intimité : « Being close to someone being in a relationship with someone hm sharing your your thoughts and hm your history with someone [...] Hm in the living units I find that when you are living with someone you have time time in your room alone just having talks (sniffles) » (d.r.). Ainsi, les prochains paragraphes portent sur le déploiement de l'intimité et parfois même de la féminité à même ces espaces clefs : la cellule (la chambre) et l'unité de vie.

La philosophie derrière l'unité résidentielle et la capacité de choisir

D'entrée de jeu, la philosophie derrière la mise en place du nouveau modèle correctionnel pour les femmes de ressort fédéral vise à réduire leur institutionnalisation :

Le plan et la structure des nouvelles installations sont fondés sur un modèle résidentiel autonome d'unités d'habitation qui vise à favoriser un environnement sain propice au changement, lequel permet aux délinquantes de faire des choix significatifs et responsables dans leur vie quotidienne. L'absence de personnel à temps plein des unités d'habitation, à l'exception des unités en milieu de vie structuré et des unités de garde en milieu fermé, est le reflet d'un modèle correctionnel qui renforce l'autonomie des délinquantes et favorise le partage des responsabilités (Service correctionnel Canada, section 3, paragr. 2).

Ces principes directeurs repris par le SCC visent à permettre aux femmes de poser des choix valables et d'être autonomes (pouvoir de contrôler sa vie). Ils orientent le fonctionnement des unités de vie. De ce fait, l'assignation des tâches domestiques est associée à une flexibilité et à une capacité de choix : « Ouain c'tait nous autres qui choisissait au moins c'tait le seul contrôle qu'on avait là c'tait de choisir entre nous autres les filles qui faisait quoi pis nous autres après un mois on changeait on changeait les tâches » (Miss D, d.r.). Les tâches ménagères sont truffées par des initiatives ou par une prise en charge :

Oh, nous avons un règlement à la maison. Chaque jour, quelqu'un faisait une tâche... comme nous avons les dates prévues pour les tâches hm, parce que j'étais au rez-de-chaussée, je leur ai dis que pour la salle de toilettes... je leur ai dis car j'ai vu des personnes qui, soit ne faisaient pas leurs tâches ou qu'elles ne les

faisaient pas adéquatement, alors j'ai dit : tu sais quoi? Je m'en charge. Alors c'est devenu une partie intégrante de ma routine quotidienne de nettoyer ma chambre, le couloir et la salle de toilettes (reniflement) (Traduction libre, TD, d.r.).

Le cadre institutionnel autorise une certaine flexibilité dont se revendiquent les femmes détenues. En raison de limitations fonctionnelles, Blanche-Neige est exemptée des rotations et devient l'unique responsable de l'entretien des toilettes. Somme toute, ces exemples illustrent la part de libre-choix et d'autonomie en matière de tâches ménagères. Cela sert d'autant plus à démontrer en quoi les unités de vie peuvent favoriser d'autres initiatives en matière de performativité du genre ou faciliter le déploiement de l'intimité. C'est ce sur quoi porteront les prochains paragraphes.

1.1 La nourriture : performativité du genre et accomplissements parallèles

Au sein du milieu carcéral, la performativité du genre peut se faire par l'intermédiaire de « pratiques culturelles qui sont souvent jugées de "féminines", à savoir la couture, l'artisanat, et, bien sûr, la cuisine » (Swygart-Hobaugh, 2015, p. 4). Autrement dit, en raison d'attentes différentielles et de stéréotypes de genres, le ménage, le lavage et la préparation des repas font partie des responsabilités traditionnellement imputées à la mère au foyer²²⁵. C'est ce que Vitulli (2013) interpréterait en tant que systèmes de normativité du genre : les femmes doivent obligatoirement remplir ces tâches afin de séjourner dans les unités résidentielles (secteur minimum et médium). Par l'intermédiaire de ces tâches, il y a une attente de conformité normative. On s'attend à ce que les femmes adhèrent à une « ethic of care » au sein de la prison (de Graaf et Kilty, 2016). Ce sont d'autant plus des structures d'autorégulation : une pression à se conformer à un certain modèle. Dans mon étude, l'idée de prendre soin des femmes de l'unité résidentielle par

²²⁵ Cette dichotomie était présente dans le dessin de Barbara au niveau de la division genrée du travail et des rôles (voir annexe F, figure 27).

l'entremise de tâches domestiques est bien présente. Elle permet notamment à certaines détenues de remplir leur rôle de mères par procuration. D'autres fois, ces pratiques de *self-care* ne vont pas refléter que des stratégies de performativité du genre : elles vont servir de levier à d'autres accomplissements.

En ce qui concerne la gestion, la planification et la préparation de la nourriture, les motifs et les rationalisations des participantes sont souvent de deux ordres : une manière de maximiser leur bien-être (motifs individualistes) ou celui des autres femmes (motifs communautaristes)²²⁶. À ce stade, la résistance s'entend au sens de Bosworth (1999), à savoir la capacité à négocier du pouvoir au niveau identitaire. Les participantes réussissent à se réapproprier une parcelle identitaire (parfois même des facettes identitaires pré-incarcération) ou à se valoriser. Elles créent une certaine distance avec leur statut de détenue. D'autres fois, elles réussissent à amenuiser les souffrances associées à certaines privations (Sykes, 1958) et à s'ajuster au mode de vie carcéral. Plus encore, par l'entremise de la gestion et de la préparation de nourriture, des techniques de solidarisation sont mises de l'avant. Ainsi, le partage de repas peut aussi contribuer à créer des occasions de proximité et nourrir le développement de liens intimes entre résidentes.

Motifs individuels

Dans certaines instances, comme chez Miss D, la préparation de repas en grandes quantités marque une continuité avec l'un de ses rôles antérieurs (voir son collage à l'annexe F, figure 16 et figure 17 pour percevoir sa transposition chez Ginette) :

²²⁶ En plus de ces deux motifs, les femmes vont reprendre un discours patriarcal autour des tâches domestiques et certaines interprètent des interactions à la lumière de stéréotypes de genre afin de provoquer leurs co-détenues. C'est ce que nous révèle l'une des créations d'Ann : « [T]wo days later, Marne made a sarcastic remark to Jada, something along the line of "So are you making your husband dinner today?" "I am not your wife" she screamed and threw the container in her hand towards Marne. She proceeded to push her, swearing and screaming at the exact time the guards entered the Living Unit for count. Needless to say the outcome was not pretty. Both Marne and Jada were taken to Seg and eventually both moved out of the Unit » (Ann, récit).

Je faisais une grosse *batch* de sauce spagat pis j'en donnais, j'en congelais...de la soupe, des affaires de même. Je faisais ça par grosses *batch* parce que moi, mon dernier souvenir que j'avais de mes enfants... moi j'ai eu une famille de 4 enfants là pis leurs blondes pis leurs chums pis tout ça là... faque j'ai continué à faire des grosses *batch* là pis j'en congelais, pis je donnais le reste (Miss D, d.r.).

Ici, le *caring* se traduit par la distribution de plats aux autres femmes de l'unité. Tel que mentionné plus haut, ces pratiques ont des échos avec les propos de Bosworth (1999) à l'effet d'une négociation du pouvoir à un niveau identitaire. À travers cela, c'est non pas l'image d'une femme incarcérée qui est mise au premier plan, mais bien celle d'une mère au foyer préparant des repas pour les siens. Ainsi, veille-t-elle à s'assurer que ces derniers consomment des mets nutritifs. Au-delà de remplir un objectif de nature altruiste, cette pratique performative peut apporter un certain réconfort à la participante car elle renoue avec des habitudes de la vie civile.

C'est aussi ce que fait TD²²⁷, bien que pour cette dernière, l'accomplissement de cette tâche révèle plutôt une continuité avec l'une des facettes de son identité : son côté créatif²²⁸. « Je cuisinais à tous les jours et parfois, d'autres personnes et moi partagions un budget alimentaire parce que je suis bonne cuisinière. Je cuisinais parfois pour la maison alors tout le monde contribuait un peu » (Traduction libre, TD, d.r.). Les repas collectifs mettent de l'avant les compétences de TD et ce faisant, l'un des axes identitaires représentés au sein de son collage.

D'autres motifs individuels traversent la préparation de repas par ces femmes : « Moi je faisais beaucoup de nourriture la fin de semaine parce que ben j'avais que l'temps passe plus vite faque là j'avais l'goût d'manger mettons un gâteau aux carottes j'en faisais un pis j'donnais l'reste. J'partageais d'même » (Miss D, d.r.). Son discours témoigne d'une résistance à un autre

²²⁷ À titre de rappel, TD, participante autochtone, a choisi délibérément de se relocaliser dans une autre province et de couper les ponts avec ses proches. Bien qu'elle aborde la question de sa grossesse dans ses créations, elle dresse une frontière entre le passé et le présent. Ainsi, elle ne rationalise pas la préparation de repas au nom d'une continuité avec ses rôles sociaux antérieurs. TD ne témoigne pas non plus de son héritage culturel à travers les mets concoctés.

²²⁸ Voir son collage à l'annexe F, figure 7 (2). La discussion rétrospective a permis d'interroger la participante afin de déterminer quels aspects de son identité pouvaient être exprimés au sein de la prison.

niveau. La préparation de repas trompe l'ennui et le manque de stimulations dû à l'absence de programmes et de quarts de travail lors des fins de semaine. Ann prête certaines vertus au fait de cuisiner :

I find it very healing and therapeutic to cook a lot and I did that there and cooked for the whole house a bunch of times and we get together at the dinner table and that was important to me and dinner time is still a big thing for me and my daughter that's sort of the extent of my family right now (d.r.).

Comme Miss D, cela marque une continuité avec son rôle social et ses habitudes dans la vie civile. Plus encore, Ann fait simultanément autre chose : en préparant des repas qui seront servis en commun, elle favorise la vie collective et encourage de saines dynamiques au sein de l'unité résidentielle. Cependant, elle est silencieuse quant à la composition des plats ou à sa capacité de mettre de l'avant les spécialités culinaires propres à son héritage culturel. Ces mêmes silences truffaient les témoignages de TD et de Michael, ce dernier créant plutôt ses métaphores en mobilisant des spécialités culinaires italiennes ou canadiennes-françaises, respectivement de la pizza ou du pâté chinois. Est-ce que cela camoufle un problème accès à des aliments tels du plantain, du caribou et du bison, par exemple? Peut-être devrait-on réviser les listes standardisées d'épicerie pour s'assurer qu'elles reflètent la diversité du profil ethnoculturel des femmes détenues? Ladite liste pourrait aussi être assouplie et comprendre certaines suggestions émises par ces dernières. Ceci augmenterait le dialogue avec les principes directeurs repris par le SCC tels les choix valables et responsables.

Motifs communautaires

Parfois, un sentiment d'appartenance ou d'unité traverse les discours autour de la prise de repas en commun ou le partage d'un dessert : « À un moment donné, c'était la fête à une fille. Ça fait qu'on s'est mis toute la gang ensemble pis on s'est faite un repas en gang, là. On était 5 pis on

a fait le repas. Tout le monde cotise » (Ginette, d.r.)²²⁹. C'est dans des occasions et à des fins similaires qu'est préparé et servi le pouding chômeur, dessert hautement symbolique²³⁰: « Quand t'es en grosse gang m'semble c'est ça qu'y't'vient faque tout l'monde on sait qui va aimer là ça va d'être un pouding au chômeur » (Miss D, d.r.). Comme l'ont observé de Graaf et Kilty (2016), le *care* se traduit par le fait de souligner des anniversaires ou de prodiguer des soins via le don ou le partage de repas ou de desserts, à savoir du *comfort food*.

Dans l'expérience d'English, le *care* se traduit par le fait d'inculquer des connaissances culinaires chez ses pairs et ce faisant, les aider à « survivre » dans le cadre carcéral :

There were a lot of girls that would come in and would not even know how to cook. I knew a girl that came in she didn't even know how to make Kraft dinner so I ended up teaching a lot of girls how to cook. I'd start off with the basics (...) a lot of girls were underweight because they didn't know how to cook (d.r.)²³¹.

D'une part et d'autre, des occasions de cohésion et de rassemblements sont mises de l'avant, ce qui renforce le sentiment d'appartenance à l'unité résidentielle. À travers cette éthique de soins, « [b]y strengthening feelings of togetherness, incarcerated women were able to maintain a sense of solidarity that better enabled them to resist arbitrary institutional rules and penal authority » (de Graaf et Kilty, 2016, p. 39).

²²⁹ En parallèle avec cette idée, ces occasions dressent une passerelle avec l'extérieur. La participante a collé l'image d'un rôti de bœuf au centre de son collage avec la phrase : « Excellent pour les repas en famille (et les tête-à-tête) ». Elle a complété le tout en écrivant : « Un bon roast beef pour la famille » (voir annexe F, figure 17). Le fait de « refaire » la famille par le biais des interactions avec d'autres femmes rejoint les propos de plusieurs auteurs qui théorisent ces dynamiques en tant que pseudo-famille : Giallombardo (1966), Ward et Kassebaum (1965), Propper (1981), McKenzie, Robinson et Campbell (1989), Huggins et collab., (2006) et plus récemment Wulf-Ludden (2013). L'une des participantes perçoit le fonctionnement et les dynamiques au sein de l'unité sous cet angle : « In the house, it was more of a family structure you know we all tried to do meals together we cleaned together you know some of us worked the ones that didn't worked tried to maintain the house so it was a pretty good house we had » (English, d.r.). À l'inverse, Harner (2004) et Forsyth et Evans (2003) s'éloignent de ce modèle. Les derniers comparent la socialisation entre les détenus d'établissements pour hommes et pour femmes à celle d'un gang de rue.

²³⁰ À titre de rappel, dans le chapitre précédent, Miss D associait ce dessert à l'identité canadienne-française et à sa transmission intergénérationnelle (d'une femme à l'autre).

²³¹ L'enseignement de telles compétences est par ailleurs une manière de marquer une continuité avec ses facettes identitaires. Son collage aborde ses expériences culinaires au sein de l'industrie de restauration (voir annexe F, figure 7).

En effet, au fédéral, les femmes doivent créer des repas quotidiens à partir d'une liste préétablie totalisant un budget de 35,56\$ par femme. Pour résister à cette contrainte budgétaire, diverses stratégies émergent, notamment une mise en commun des ressources : « Ben moi j'm'étais mis avec ma blonde, là notre épicerie... Faque on faisait nos affaires ensemble pis les autres faisaient leurs affaires pas mal tout seule » (Shaun, d.r.). De Graaf et Kilty (2016) soulignent quelques effets à l'acquisition ou à la préparation d'aliments. « It provided a sense of comfort and greater autonomy in controlling their individual diets. These acts of solidarity proved to be a "sense of survival" for many participants (Participant #5) » (p. 38). Ultimement, ces stratégies visent à amenuiser la perturbation sensorielle propre au milieu carcéral, tout particulièrement ce que Frigon (2012) désigne en tant que « désertification du goût » (p. 235). Elles peuvent aussi atténuer un ensemble d'effets liés au régime alimentaire carcéral en offrant davantage d'options pour effectuer des choix sains (voir annexe F, figure 21).

Stocker la nourriture : une habitude interrompue

Smoyer (2016) ainsi que de Graaf et Kilty (2016) présentaient le stockage et le remisage de denrées alimentaires comme une stratégie d'ajustement (*coping*) et de résistance : multiplier les aliments ingérés, pallier la faim la nuit ou entre deux repas puisque ces derniers sont servis à des heures strictes. Les femmes incarcérées peuvent ainsi gagner un tant soit peu d'agentivité en déterminant quoi et quand manger. Cette étude permet d'apporter un éclairage différent à ce phénomène. D'abord, en raison de la surpopulation, les femmes hébergées au sein des unités de vie de l'Établissement Joliette et de l'Établissement Grand Valley font face à des pratiques de doublage (*double bunking*)²³². Cet élément contrecarre les tentatives de remisage et de stockage

²³² Des lits superposés sont présents dans la plupart des chambres. Cet espace a été conçu pour occupation simple et ce faisant, le doublage nécessite une reconfiguration du mobilier destiné au stockage et au remisage d'effets personnels et de nourriture.

de la nourriture puisque la surpopulation entraîne des contraintes spatiales : une réduction des armoires et des placards alloués à chacune. Comme l'indique Miss D :

C'est organisé dans la maison pour huit avec les frigidaire pis les congélateurs euh les armoires pour huit... Quand t'es neuf pis quand t'es dix là-dedans là t'as pas grand-place. T'as une p'tite place de rien pour mettre ton stock là. Pis des fois, quand t'es là longtemps, t'accumules, t'accumules. Un moment donné, tu manques de place là. Tu sais, nous autres on est habituées à maison... on en emmène du stock, tu sais... » (d.r.).

C'est donc dire que la résistance est encore possible, mais elle est amoindrie par l'hébergement d'une population carcérale croissante²³³. Le discours de Miss D semble souligner que la tendance à accumuler des biens alimentaires et personnels soit une habitude antérieure qui puisse être bousculée par la surpopulation carcérale au sein des unités résidentielles.

Stocker la nourriture : être une bonne mère

Plus encore, il existe d'autres discours et significations en lien avec le stockage de nourriture. Barbara est enceinte pendant sa sentence. Elle m'indique alors qu'elle accumule discrètement des carrés de beurre d'arachide et des barres de chocolat dans sa cellule car cela permet de multiplier son apport en protéines et ainsi de veiller au bien-être de l'enfant à venir. Chesnay (2016) montrait en quoi les femmes d'établissements provinciaux réussissent à négocier les impératifs de santé malgré les contraintes du milieu. Bien qu'elle soit consciente du caractère prohibé de cette pratique, elle contrevient au règlement au nom de la parentalité.

Pis moi je gardais des *cup* de beurre de pinotte parce que j'étais enceinte parce que d'la protéine... ben y'en donne pas (rires). C'est rare. Euh, à la cantine, j'achetais du chocolat un peu plus protéiné tel que les bars *Mars*, c'était bon. Pis c'est ça, au

²³³ Tel que l'indique le rapport 2017-2018 du Bureau de l'Enquêteur Correctionnel du Canada, « Au cours des dix dernières années, le nombre de détenues sous responsabilité fédérale a augmenté de près de 30 %, passant de 534 en 2008 à 684 en 2018 » (p. 88). Plus encore, ce dernier fait le constat suivant : « Au cours des dix dernières années, le nombre de délinquantes autochtones sous responsabilité fédérale a augmenté de 60 %, passant de 168 en mars 2009 à 270 en mars 2018 » (p. 67).

moment de la fouille, y'ont toute ch'té. Toute toute toute jeté. Yont même ch'té ma banane²³⁴ (rires) (Barbara, d.r.).

Outre le gaspillage alimentaire aberrant, cet exemple clef démontre la préséance de la logique institutionnelle en matière de risques. Cette logique structure les décisions et les interventions correctionnelles et endoctrine les membres du personnel. Face à une femme enceinte, il n'y a pas d'exemption à la règle ou de marge de manœuvre en raison de ses besoins caloriques plus élevés²³⁵. La présence d'aliments dans sa cellule est toujours interprétée comme un risque : du matériel de contrebande potentiel ou servant à produire de l'alcool frelaté. Malgré ces contraintes, Barbara accumule néanmoins ces denrées. Que cherche-t-elle à accomplir ?

Elle reprend le discours institutionnel, à savoir être une bonne mère, et se le réapproprie selon sa propre vision des choses et les possibilités de l'environnement carcéral. Tout comme l'observe Bosworth (1999), Barbara priorise ses besoins en tant que mère et focalise sur l'aspect biologique : ses besoins nutritionnels en tant que femme enceinte. Cela rejoint les propos de Kilty et Dej (2012) à l'effet des mères toxicomanes incarcérées : « Women frequently reject deviant or stigmatized identity labels by singling out an essentialized notion of motherhood as the defining component of their "true self" master status, or identity » (p. 16). En adhérant à une vision de « santé » et « nutrition adéquate » selon sa perspective des choses (consommer des aliments protéinés), elle réaffirme ses compétences en tant que bonne mère. Elle adhère aussi à la vision de Petersen et Lupton (1997) à l'effet de la femme : en société, elle est une ressource ou un vecteur

²³⁴ Au cours d'une fouille ultérieure, elle se fait également confisquer un second matelas. « C'est des matelas vraiment inconfortables. On a mal au dos ou aux hanches, couchée sur le côté. Ça vient toute engourdie. C'est un lit en métal...comme de la broche en métal. Pis t'as un seul matelas. C'est dur dur dur. Inconfortable. Tu peux pas bien dormir du tout » (Barbara, d.r.).

²³⁵ D'ailleurs, l'idée d'un traitement différentiel à l'endroit des femmes détenues a été évoquée par English : « I don't think some rules should be applied to pregnant women. Like being confined. Especially like when they are walking or when they are getting out of vehicles because it's hard enough to walk when you're fully pregnant as it is. You know you get really big. Like having shackles on your feet and then trying to walk » (d.r.). Encore une fois, la logique de risques prime. C'est pourquoi les agents correctionnels menottent les femmes enceintes lors de leurs rendez-vous (évasion potentielle) ou lors des déplacements dans le secteur maximum (risque de blessures).

de santé. Son alimentation adéquate contribue à réduire les problèmes de développement de l'embryon.

Plus encore, Barbara se redéfinit en tant que bonne mère en confiant une anecdote au cours de laquelle elle a privilégié les soins de son fœtus au détriment d'un gain économique. Suite à un incendie intra-muros, Barbara est incommodée par la fumée :

j'ai passé la soirée à l'hôpital dans l'oxygène. Mais finalement mon fœtus était correcte pis toute. Y'a le garde qui était là qui dit que tout va bien, je vais te mettre 50\$ sur ta cantine pis on va s'en aller tout de suite...ça faisait quatre heures qu'on était là. Va dont chier toé (rires). Mon fœtus vaut ben plus cher que toé (rires). Ça c'était grave.

Cette interaction révèle d'autant plus en quoi certains agents correctionnels peuvent banaliser la santé des femmes enceintes criminalisées. Certes, cela montre aussi en quoi les associations entre mères indignes et femmes détenues sont enracinées chez ces derniers (Burkhardt, 1976; Cardi, 2007b, 2009). Malgré cela, Barbara contrecarre la vision adoptée par cet agent en priorisant les soins à l'égard de son embryon et en mettant à l'avant-plan sa parentalité. En privilégiant le terme « fœtus » et en le répétant à quelques reprises au cours de son témoignage, elle biologise ou elle médicalise son rapport avec ce dernier. Peut-être cherche-t-elle aussi à établir une distance psychologique entre elle et son fœtus ou à montrer son adoption du discours institutionnel? Après tout, recourir au terme « enfant » peut comporter ses risques : cela peut amplifier l'effet d'attachement chez les mères à venir et exacerber leurs souffrances émotionnelles lorsqu'elles en sont séparées après l'accouchement.

Pour sa part, TD focalise son expérience de maternité autour des privations institutionnelles en matière de nourriture et des conséquences physiologiques, à savoir ses pulsions sensorielles : « Weird cravings » (toile d'araignée). Elle synthétise son expérience de la manière suivante : « Hm I couldn't satisfy my cravings during the night. I wanted a hard-boiled egg or a pickle » (d.r.). TD

fait allusion à des aliments stéréotypés et associés à la maternité. Son appartenance culturelle ne déteint pas sur ses fringales alimentaires.

Barbara et TD mettent sur papier des éléments qui ont des échos avec une vision fondationnaliste. Ainsi, les participantes ont tendance à réinterpréter leur grossesse, et plus largement la question de la maternité, à la lumière d'un rapport avec la nourriture et d'une essentialisation identitaire. Néanmoins, un tel discours peut être le fruit de privations carcérales exacerbées et de l'importance accrue de ces questions dans le milieu carcéral. Ceci complexifie le rapport qu'entretiennent les femmes incarcérées avec la nourriture, l'impact des privations et la désertification alimentaire. Rappelons que la femme est souvent vue comme un utérus ou un récipient de procréation. Ce faisant, il est normal qu'elles se lisent sous cet angle, même en prison.

Quoiqu'il en soit, la préparation, la gestion et la planification de la nourriture mobilise d'une part des dynamiques et des stratégies et d'autre part, elle emprunte des rationalisations qui vont bien au-delà de la performativité du genre ou des rôles sociaux. Préparer, partager ou stocker la nourriture constitue un ajustement par rapport à certaines privations alimentaires. Du coup, cela permet de s'affirmer en tant que mère compétente ou en tant que femme enceinte. Cela sert aussi de passe-temps (ou de trompe-temps) et de passerelle identitaire (par rapport à son identité et à ses rôles antérieurs). Il crée enfin des moments de partage et de rassemblements qui augmentent l'appartenance à l'unité de vie.

Cette section met surtout l'accent sur la préparation de repas par les femmes à l'intérieur des unités résidentielles des établissements fédéraux. Bien sûr, les femmes des centres de détention provinciaux ontariens doivent consommer des plats standardisés soumis à un processus de préparation externe et de congélation. Dans une optique de réduction des coûts, le régime alimentaire des femmes du jadis centre de détention québécois pour femmes était composé

d'aliments peu dispendieux et locaux, dont certains généraient crampes et flatulences : « C'est vraiment poche Tanguay pis ça pue [le censuré] parce qui nous font manger du chou pis du navet » (Barbara, d.r.). Mélodie, ayant purgé sa peine au provincial, fait un rapprochement similaire : « Oh my God...des bines ». La nourriture consommée dans ce cadre est d'autant plus qualifiée de « dégueu » par Inconnue. En revanche, il est possible de pallier ce régime peu appétissant et ces effets digestifs indésirables. La clef? Revendiquer des besoins spéciaux en raison d'un style de vie ou de croyances religieuses.

If you say you are Jewish when you first come in then you get the best diet ever cuz that's the diet not made up in jail that's actually made at a Jewish center and brought in and if you say you're Jewish when you first come in then you're safe. But if you say later after you've been in, you have to go through the whole process of seeing a rabbi and the rabbi has to determine if you're really Jewish or just doing it for the diet. [...] But if you know somebody Jewish ...the post-op trans was Jewish and so she got the jewish diet (chuckles) it's cool and she didn't mind sharing and trading too so that was pretty awesome. All the good privileges hey?

À défaut de faire la requête d'une diète spéciale, Vivian mobilise d'autres ressources : elle se lie d'amitié avec une femme juive et échange sa nourriture. D'ailleurs, les centres de détention provinciaux prévoient des diètes alimentaires pour certaines personnes ayant des besoins spéciaux : « Medical treatment (e.g., diabetic, heart disease, pregnancy, etc.); Religious requirements (e.g., Kosher, Halal, etc.); and/or Lifestyle convictions (e.g., vegetarian, vegan) » (Ministry of the Solicitor General, 2018, section 12, paragr. 1). Elles doivent cependant en faire la demande à l'admission.

1.2. La parentalité autrement

Comme on l'a vu à plusieurs reprises, le maintien des liens est considéré comme un élément charnière à la réinsertion des contrevenantes. La parentalité et la grand-parentalité sont encouragées dans les établissements fédéraux par l'entremise de programmes en matière de

compétences parentales, de visites contact, de programmes communautaires les fins de semaine ainsi que l'aménagement d'unités mère-enfant. Dans la première partie du chapitre 4 (discours femme-mère), j'ai également vu comment les participantes conceptualisaient ces modalités de contact et comment elles hiérarchisaient leurs rôles sociaux en prison. Plus tôt, on a vu comment Barbara achetait et stockait des denrées protéinées pour compenser au faible apport nutritif des repas fournis et ce faisant, interprétait ces actions comme une manière de prendre soin de l'enfant qu'elle portait. Les prochains paragraphes porteront sur des stratégies de rechange entreprises par les participantes pour actualiser leur parentalité au-delà des besoins biologiques et de la grossesse.

Les chapitres antérieurs expliquaient le rôle clef des objets au niveau de la performativité du genre ou de sa neutralisation. Par exemple, les participantes mobilisaient des accessoires pour les intégrer dans leur présentation de soi et pour correspondre à une certaine attente genrée. L'uniforme avait un effet contraire, annihilant leur perception de soi. Ici, soit les objets (accessoires genrés) sont mobilisés pour donner une signification de rechange à la maternité ou à la parentalité, soit les objets sont des intermédiaires à des rituels, par exemple souhaiter une bonne nuit à ses enfants par l'entremise de photos.

La parentalité : devenir une mère par procuration

Pamela choisit de marquer une continuité entre ses rôles antérieurs et actuels. Cette performativité-miroir est réalisée auprès des autres femmes détenues. Elle sert de stratégie d'ajustement.

Hm the mothering, the nurturing, the taking care side... I found that in Tanguay. I was very much the person they would look to if they had a problem, if they were unhappy or needed a shoulder to cry on, [or if] they needed some advice. hm I took on a role of being the mom there (S: ok ok) and that is something that – I had four girls. I was a radiation nurse... hm taking care of people is what I've been doing all my life. So, I think in Tanguay that was kind of a role I found for myself. It was something that I was comfortable with doing and by doing that I think focusing on

other people's problems and helping somebody else helps you forget about your own problems. You focus on them rather than on yourself and I think that was a coping mechanism for me (d.r.).

Ce rôle maternel acquiert donc une autre signification aux yeux de la participante (il y a resignification). Il permet aussi de pallier les dynamiques traditionnellement antagoniques entre femmes détenues et de leur conférer des attributs positifs : entraide, collaboration, partage. Ces interactions sont égalitaires et harmonieuses, contrairement aux dynamiques d'appropriation ou d'instrumentalisation recensées par Vivian le cas du scénario shim (dominant-masculin) et bitch (dominée-féminine).

La parentalité : paraître pour ne pas inquiéter

Pamela et Mother resignifient la question de l'apparence et de la présentation de soi. Autrement dit, à leurs yeux, bien paraître en féminisant sa personne à l'aide de maquillage et d'accessoires est une manière de se signifier qu'elles sont de bonnes mères ou encore une manière d'actualiser sa parentalité. Mother se confie : « I brought what I would like to wear when I see my family. To look nice when I see my family » (d.r.). Pour sa part, Pamela explique : « Je portais plus attention à mon apparence²³⁶ si j'avais la visite de mes filles plutôt que pour moi-même, je pense » (Traduction libre, Pamela, d.r.). Elle avoue que cette préoccupation est d'ordre maternel : une volonté de les protéger et de les rassurer. « Je ne voulais pas qu'elles pensent que je ne prenais pas soin de moi parce qu'alors elles se feraient du souci pour moi » (Traduction libre, Pamela, d.r.). Ce faisant, elle reproduit néanmoins les conventions sociales : sa performativité reflète une

²³⁶ Julie donne aussi plusieurs sens et justificatifs aux rituels de beauté (de féminité) empruntés par les femmes incarcérées. Dans certains cas, se mettre belle est un prélude à son passage à la cour extérieure dans le but de plaire ou de séduire : « Moi j'en ai pas vraiment. Y'en a beaucoup, c'est comme du maquillage avant d'aller dans cour ok, tout le monde se pouponne [...] Ouais. Tsé, c'est drôle là, mais ouais. Je sais pas si c'est pour se trouver une chick ou une appartenance ou c'est pour avoir qu'est-ce qui veulent ou c'est ce qui veulent faire rentrer pis ce qui veulent faire passer pis y veulent paraître... ben y'en a qui sont comme ça...moi j'avais pas vraiment de tout ça ».

équation entre le port de maquillage et la santé, le soin de sa personne et l'absence de problèmes. Ceci est une stratégie camouflage de nature altruiste. Cette même participante avoue par ailleurs adopter un rôle de mère par procuration auprès des femmes détenues pour éviter de focaliser sur ses propres problèmes, ce qu'elle qualifie en revanche de « coping mechanism ». En revanche, le déni et l'évitement dont elle fait preuve peuvent exacerber la détresse psychologique et son isolement social²³⁷ lesquels traversent l'un de ses exercices.

Ainsi, la tactique empruntée par Pamela rejoint les propos de Bosworth (1999) voulant que le contrôle de l'apparence soit une manière de résister. Le cas présent, prendre soin de son apparence est une stratégie camouflage pour éviter de montrer à ses proches l'impact de la prison sur soi. Dans l'une de ses créations, Pamela attribue un sens connexe à la notion de beauté en prison. Elle remet en question l'assertion populaire suivante : *Beauty is only skin deep*.

You can look at yourself in the mirror- a Tanguay mirror, - & find it hard to see beauty. But it's more than manicured nails, perfect skin, shiny hair, bright eyes. There's a beauty in smiling even when there's little to smile about [...] There's beauty in the ugliest of places. You just have to look (voir annexe F, figure 24).

Plus encore, les femmes ont recours à une stratégie différente pour accomplir leur rôle de mère au sein du milieu carcéral.

*La parentalité à travers les photos*²³⁸

D'abord, en raison de contraintes géographiques, institutionnelles ou financières, il est difficile pour la plupart des femmes incarcérées de maintenir une communication constante avec

²³⁷ Les créations de Pamela témoignent de son isolement social. Rappelons que la décompensation psychologique peut s'accompagner d'un laisser-aller au niveau des soins d'hygiène tandis que le stress et la fatigue peuvent entraîner des manifestations physiques : cernes, rides, teint de peau blafard, etc. (voir annexe F, figure 25).

²³⁸ Bien sûr, les photos servent aussi à mettre de l'avant d'autres rôles sociaux ou de rendre compte de la perte de ces derniers. Par exemple, Blanche-Neige conserve la rubrique nécrologique de sa mère décédée pendant sa sentence : « Oui photos surtout celles de ma mère parce qu'elle est morte en prison j'ai la p'tite photo de son décès que j'avais » (d.r.). Non seulement sa mère est-elle évoquée dans sa liste, mais elle est mentionnée dans un autre exercice. L'idée de ne pas la revoir devient objet d'inquiétude (voir annexe F, figure 19).

leurs enfants. Outre le recours à la correspondance, aux appels téléphoniques et dans certains cas aux visites, certaines vont « faire la parentalité » autrement. Les photos sont utiles à cette fin. Par leur intermédiaire, les femmes vont aussi mettre de l'avant d'autres rôles sociaux de genre. C'est le cas de Blanche-Neige où les photos servent à rendre compte de la perte de proches. Cette dernière conserve la rubrique nécrologique de sa mère décédée pendant sa sentence : « Oui photos surtout celles de ma mère parce qu'elle est morte en prison j'ai la p'tite photo de son décès que j'avais » (d.r.). « Oh, I brought a ton of photographs. A ton of photographs. And my mother, yeah my family and my mother would keep sending me new ones. I wanted to know what my daughter and sons new place looked like so she took pictures of it and sent them to me » (Mother, d.r.). Tel que présenté dans le chapitre 5, plusieurs d'entre elles confèrent une dimension spatiale et une dimension pour soi (solitaire) à la notion d'intimité carcérale. La parentalité réinventée prend forme dans les cellules ou dans les chambres des participantes.

Plusieurs femmes de ressort fédéral demandent à recevoir les photos de leurs proches et ce, pour divers motifs. « Pictures of my kids : because I miss them »²³⁹ (TD); « Photos- pour avoir ma famille avec moi » (Loublier); « Les photos de ma famille. Pour moi, ça m'a aidé à passer à travers ce cauchemar » (Inconnue). Certaines, comme Pamela, vont effectuer leur parentalité à travers des pratiques répétées et performatives par le biais de photos : « J'avais besoin de voir leurs visages [de ses deux filles], de me souvenir que j'ai une raison de retourner à la maison dès que possible, de dire "bon matin" chaque matin et "dormez bien" chaque nuit » (Traduction libre, liste).

²³⁹ Bien sûr, TD aborde la question de la maternité en évoquant une grossesse antérieure. Elle mentionne ses enfants dans un autre exercice : « Pictures of my kids : because I miss them » (liste). Dans la discussion rétrospective, TD n'aborde pas son lien mère-enfant. Elle me raconte plutôt : « I relocated here to build a new life for myself ». Tout porte à croire qu'elle a dû interrompre son lien maternel.

C'est aussi dans ce contexte d'intimité, à savoir seule avec soi-même et dans sa chambre ou dans sa cellule, qu'une autre dimension de la parentalité va émerger : la rédaction, la lecture ou la réception de lettres.

La parentalité : une affaire de correspondance

En plus d'illustrer leur parentalité en misant sur leurs besoins physiologiques (apports nutritionnels et fringales ressenties), Barbara et de TD mettent également de l'avant leurs dynamiques avec leurs conjoints respectifs. L'absence physique du conjoint pendant les moments clefs de la grossesse pousse ces femmes à recourir à d'autres moyens pour les partager. Barbara correspond avec son conjoint. Elle lui apprend ainsi sa grossesse : « Ben je lui ai envoyé une carte que j'ai achetée à la prison de Hull avant de déménager à la prison de Tanguay. Mais je l'ai relu à Tanguay pis je l'ai renvoyé après. Coudonc as-tu reçu ma lettre? Je l'ai toujours pas reçu. Ben voyons dont! » (d.r.). Pour TD, la correspondance devient une stratégie de communication gérable pendant sa grossesse : « C'était vraiment difficile, car je ne pouvais pas voir le père de mon enfant et hm parler au téléphone rendait cela plus difficile et hm il écrivait des lettres et d'autres choses » (Traduction libre, d.r.). Ainsi cet élément permet de souligner l'intersection entre la parentalité, la famille ou le couple et l'intimité.

Pour d'autres participantes comme Julie, la correspondance est un processus évolutif et testimonial. Au cours de sa sentence, elle reçoit divers croquis de son copain. Elle voit ces croquis comme un témoignage de la volonté d'investissement de ce dernier. C'est une preuve de son souhait de fonder une vie à deux (de couple) et à trois (de famille, avec le garçon de Julie). Les croquis sont aussi responsables d'une certaine prise de conscience chez Julie : elle et son copain possèdent des valeurs communes :

C'est là que j'ai commencé à voir que, dans la personne qui était, comment il tenait à moi. Parce qui envoyait des dessins de moi et de lui qui prenaient une marche avec le p'tit. [...] Fait qu'il m'envoyait plein de croquis. Ça m'a fait comprendre que toutes les petites choses de la vie le rend tellement heureux que ça prend pas beaucoup. Faque ça m'en demande pas beaucoup, pis on est pareils. De ce côté-là ça a renforcé... je veux dire la compréhension de la façon dont on gère nos vies. La façon dont on voit les petites choses. Comment petit un geste peut être important (Julie, d.r.).

Par conséquent, la correspondance est un médium performatif qui actualise la parentalité et la conjugalité²⁴⁰. Cela se fait séparément ou simultanément : « Oué oué on s'écrivait beaucoup deux à trois fois par semaine pis on se répondait oué, c'est ça deux à trois fois par semaine. Lui y recevait des lettres de moi pis même si j'y parlais avec mes enfants au téléphone des fois. Je leur ai envoyé des lettres aussi » (Inconnue, d.r.). Les participantes ont donc recours à la correspondance de manière complémentaire à d'autres modalités de communication.

La correspondance : une pratique de l'intime

C'est ici que l'intersection entre le genre et l'intimité prend un autre sens. Le destinataire de la correspondance est un conjoint, un parent ou un enfant. C'est donc une manière de mettre de l'avant leurs rôles sociaux. En raison des confidences échangées, des liens maintenus ou consolidés, cette pratique est qualifiée d'intime, et ce, en dépit du caractère public de ces échanges : « Ça c'est pas confidentiel par exemple » (Ginette, d.r.)²⁴¹. Les dessins respectifs de Chella, TD, Mia et English représentent l'intimité à l'aide d'éléments symbolisant la correspondance (voir annexe F, figure 14 et 20). Pour sa part, Mia fait une équation entre les lettres et l'intimité au niveau de sa toile d'araignée.

²⁴⁰ Julie souligne ainsi les avantages et le sens donné à ses échanges épistolaires : « Le couple en prison... courrier, dessins, mots positifs. Tranquillité d'esprit avec la communication que tu peux avoir. C'est sûr que ce tu as sur papier, sur moi, c'est plus important... Tu peux les relire pis c'est à toi tsé [...] Je peux voir ça comme un rapprochement aussi, plus de compréhension envers l'autre » (d.r.).

²⁴¹ Cela rejoint les propos de Bosworth (1999) à l'effet d'une inversion du domaine privé/public au sein du milieu carcéral.

Au niveau de l'actualisation de cette intimité, deux témoignages peuvent être mis de l'avant. Pour la première, la correspondance offre un baume à la personne incarcérée :

When I was inside, letters from my bf would bring a smile to my face. An awwwww would escape from my lips. My heart aching when reading his past days, dreams, fears. My desire strong to be with him, to share or experience life together. As much as I would miss him, those letters would take me away from my own prison. Those letters brought a cover shine (Katz, mots sur images).

Plus encore, les témoignages précédents mettent de l'avant l'effet d'anticipation rattaché à la correspondance ainsi qu'une libération symbolique. Conformément aux observations de Delorme (2010) et Davies (1990), je crois qu'un paradoxe traverse la parole carcérale. Elle agit en tant qu'exutoire, de catharsis et d'échappatoire symbolique malgré le contexte privatif de liberté propre à l'enfermement (Delorme, 2010; Davies, 1990). À la lumière de ces témoignages, on peut transposer ce paradoxe à la correspondance lue et écrite par les femmes à l'intérieur des murs. Ce type d'écriture est caractérisé par des gains de plusieurs ordres, notamment une reconstruction identitaire sous un jour favorable et à l'extérieur de son délit (Ripoll, 2009). En écrivant à leurs conjoints et à leurs enfants, les participantes se présentent d'abord et avant tout comme des épouses et des mères se souciant de leurs proches et souhaitant maintenir un lien avec ces derniers.

Pour sa part, Chella souligne quelques avantages à cette pratique, notamment son mode d'expression : « I could express myself differently, it wasn't physical but it was everything I have in those letters um and it was just a sign of my love [...] I don't know letters are just an easier way of saying things sometimes. And I don't know just ongoing contact » (d.r.). Suite à sa création, Soph réalise l'exercice mots sur images et révèle : « La prison sépare les gens physiquement mais peut les rapprocher sentimentalement. Les barreaux peuvent me séparer de mon chum mas ils ne réussissent pas à nous séparer de notre amour. Loin des yeux près du cœur ». En effet sa création

initiale raconte comment, à travers la correspondance, leur relation se transforme et leur couple se solidifie puis se projette dans l'avenir :

Lors de mon incarcération, après quelques mois, j'ai appris par une codétenue que mon ex était incarcéré. J'ai décidé de reprendre contact avec ce dernier, car il m'avait beaucoup blessé dans le passé et j'avais besoin de me guérir de ses blessures et de boucler la boucle une bonne fois pour toutes. À ma grande surprise, il s'est avéré être un tout autre homme. Il était maintenant sobre et m'a fait amende honorable pour tout ce qu'il m'avait fait dans le passé. Nous nous sommes écrits (sic) toutes les semaines pendant des mois et nous avons décidé de reprendre ensemble. Nous nous aimons énormément. Je n'ai jamais cessé de l'aimer. Nous allons emménager ensemble dès sa sortie et j'espère que tout ira pour le mieux (Soph, récit).

Ainsi, les femmes incarcérées lisent et écrivent des lettres dans un cadre intimiste, à savoir seules et dans leurs chambres ou dans leurs cellules. Ce faisant, la correspondance est un moyen d'actualiser ses rôles sociaux (par exemple : partager sa grossesse, faire amende honorable, partager des confidences ou exprimer son amour). À travers ces écrits, en raison du contenu de ces échanges, il y a un partage de l'intime.

La première section de ce chapitre portait sur les pratiques qui confèrent d'autres significations à la parentalité, au contrôle de l'apparence, à l'intimité ou bien à l'accomplissement de tâches domestiques : préparer, gérer et stocker de la nourriture. Ces éléments marquent une résistance par rapport aux contraintes institutionnelles et témoignent de l'agentivité de ces femmes. La seconde section de ce complémentera la performativité de rechange des participantes de mon étude. J'étayerai les diverses significations attribuées à la notion de féminité ainsi que les stratégies créatives mobilisées par les femmes pour se bricoler un sens de la féminité et pour mettre de l'avant une expression genrée.

1.3 La féminité autrement

À travers les toiles d'araignées réalisées par les participantes ainsi que les dessins de ces dernières, la féminité prend des significations qui vont au-delà du port de vêtements et de maquillage. Au sein du milieu carcéral, la féminité prend d'autres formes et donne lieu à d'autres pratiques. Entre autres choses, la prise de poids chez les femmes détenues est un problème couramment recensé (Smoyer, 2016; de Graff et Kilty, 2016; Chesnay, 2016). Cet enjeu est présenté comme un culte de la minceur et de valeurs patriarcales. Ces deux éléments se cristallisent par un *fat shaming* et des effets de cet ordre :

Illustrating the lingering impact of this particular effect of carceral power, participants who gained weight stated that they felt uncomfortable in their new skin, especially upon release, as the added weight was a constant visible and felt reminder of their incarceration that made it more difficult to meet the normative cultural aesthetic standards of feminine beauty (de Graaf et Kilty, 2016, p. 33).

La gestion du poids, l'alimentation et une vie saine marquent donc l'imaginaire collectif et les attentes associées aux femmes. Celles de mon étude abordent souvent la question de la prise de poids, qu'il s'agisse de Vivian avec une explication de type : « Le corps d'une femme en prison prend du poids » ou de Soph qui fait allusion à son « corps gras » (Je me suis regardée dans le miroir et j'ai vu) ou encore de TD et de Mia qui me mettent en garde avec leur acrostiche (voir annexe F, figure 22 et 18). Dans un cas comme dans l'autre, il y a une préoccupation par rapport à la prise de poids. Quelques femmes feront preuve d'agentivité et tenteront d'y remédier.

La féminité : nutrition et exercice

Concrètement, dans cette étude, la féminité est représentée par des dessins à l'effigie d'une silhouette en forme de sablier et de « repas santé » composés de brocoli (TD), par une beauté ou une féminité qui prend forme à travers l'activité physique et tout particulièrement le

kick-boxing (Soph)²⁴². À cet effet, la féminité devient une pratique performative : répétée et qui se solde par des rituels (préparation, séances d'entraînement, par exemple). D'ailleurs, le parcours carcéral de TD gravite autour d'une prise de poids. Par l'entremise de l'exercice créatif intitulé « Je me suis regardée dans le miroir », ces femmes font une prise de conscience et une reprise en mains :

Je me suis regardée dans le miroir et j'ai réalisé que j'avais pris beaucoup de poids. J'étais à un établissement de détention provincial pendant quatre mois où il n'y a aucun miroir and je m'étais fracturée la jambe et j'étais en fauteuil roulant alors je n'étais pas active physiquement. En plus, ils nous donnent des survêtements démesurés alors tu ne réalises pas combien de poids tu prends. Je n'ai même pas reconnu mon visage j'étais tellement grasse. J'étais dégoûtée alors j'ai commencé à m'entraîner au gymnase sur-le-champ! (Traduction libre, Je me suis regardée dans le miroir et j'ai vu).

Parallèlement à cette idée, la perte de poids devient un objectif et une motivation. C'est aussi une forme de contrôle que les femmes se réapproprient individuellement : le pouvoir de modifier son poids, de gagner de la masse musculaire et de se redonner une certaine estime de soi. À ce niveau, le contrôle de l'apparence (Bosworth, 1999) est une forme de résistance pour contrer les effets néfastes de l'absence de variété alimentaire et de glucides excédentaires. Ce faisant, elles adhèrent aussi à la notion sociétale de beauté et de minceur (*fitness*) et internalisent, le cas de TD, une idéologie qui y est parfois associée : la grossophobie (*fat shaming*).

La féminité et le self-care

Sans nécessairement faire allusion à l'activité physique, l'équation entre prendre soin de soi (*self-care*) et la féminité apparaît chez Mélodie : « Parce que j'ai été élevée dans un milieu de drogues, ces affaires-là tsé... pour moi, en-dedans, c'était *forced vacations* ok? C'était des vacances que j'appréciais beaucoup parce que ça me donnait l'occasion de m'arrêter, de prendre

²⁴² Voir annexe F, figure 11.

soin de moi parce que dehors j'ai pas le temps j'avais pas deux minutes à moi-même » (d.r.). Il y a donc abstraction d'accessoires genrés. L'expression de féminité est synonyme de répit et une occasion de pouvoir à ses besoins. Pour Mother, le *self-care* prend le sens de rituels de soins corporels actualisés à même dans sa cellule ou dans des espaces solitaires :

Femininity in prison it was really hard to draw. Being closed in my room by myself. You know maybe laying in my bed after a nice warm bath. You know having a bubble bath. And watching a movie or DVD. Like just doing my nails. You know doing my nails laying in my bed and putting my feet up and doing my toe nails. Just looking after me (d.r.) (voir annexe F, figure 26).

De part et d'autre, la féminité signifie prendre du temps pour soi et des moments pour se ressourcer.

La féminité : polir son discours

Pour Butler (2006), il y avait deux moteurs à la performativité : des actes corporels et des actes discursifs. À défaut de mobiliser des ressources ou des objets pour se présenter d'une manière dite féminine, certaines femmes polissent leur discours ou se donnent pour mission de corriger leurs pairs. Dans leurs représentations, il y a donc une équation entre féminité et absence de langage grossier ou de blagues à caractère sexuel. Barbara en est consciente. C'est pourquoi elle choisit de se censurer et de filtrer ses propos : « Mais j'essaie aussi d'être plus polie que d'autres et de leur faire rendre compte que la manière qu'ils parlent c'est pas très féminin. Tsé, ok, on sait ben que c'est des *jokes*, mais quand ça fait 45 fois dans même semaine : fait pas ta chochette [censuré]-toi la dans [censuré] » (d.r.). Encore une fois, il y a une attente genrée quant au raffinement et au savoir-vivre prescrit pour une femme. Par l'entremise d'un tel discours, Barbara internalise et reproduit ces attentes.

La féminité : son aspect relationnel

Sans parler de pairage de protection, de dyades s'insérant dans une pseudo-famille ou encore d'homosexualité, il est question d'un rapprochement entre femmes. C'est la tendance à se lier d'amitié, à partager des confidences et des activités (intimes ou autres) qui est mise de l'avant. Chez TD, cela est représenté par l'adjectif qualificatif *bonding* (TD, toile d'araignée) :

Tu vas te lier avec des gens à qui tu n'aurais probablement jamais parlé dans d'autres circonstances. Tu sais te lier d'amitié avec des gens avec qui tu ne l'aurais pas été traditionnellement et hm tu deviens proche avec elle parce que tu es en sa compagnie à tous les jours alors [...] Hm j'ai une amie je suis typiquement ce genre de personne plutôt que des foules alors j'avais une amie et nous regardions des épisodes à la télé ensemble, nous cuisinions ensemble ou nous économisions pour faire un gâteau forêt noir ou au fromage ensemble (Traduction libre, d.r.).

La féminité est à la fois performative et relationnelle. Dans le cas présent, elle prend forme à travers des pratiques partagées quotidiennes ainsi que la préparation de nourriture. En plus d'être un intermédiaire pour exercer une continuité avec ses rôles sociaux, cet élément intervient donc actualiser l'expression du genre : la féminité. Quoiqu'il en soit, le chapitre 5 mettait l'accent sur une assertion générale : les amitiés authentiques entre détenues sont rares et fragmentées. Ginette et Ann rapportent néanmoins une histoire d'amitié authentique et platonique en raison d'une « *shared difficult experience* » (Ann, d.r.) :

Those were intimate friendships because as I said they were stripped of all the (pause) stripped of all the (pause) the baggage that we have on the outside world, we were stripped of that there, and for me, I develop[ed] authentic friendships there, friendships that to me were authentic and you know that when you've gone through a difficult experience like this where you're at fault²⁴³.

Par conséquent, cette signification de rechange à la féminité = *bonding* (formation de liens) est empruntée par une minorité de participantes, dont TD. Il peut s'agir d'une particularité

²⁴³ Tisser des amitiés authentiques coïncide avec sa propre vision de l'intimité : « Intimacy from my own perspective was developing real relationships with other women but a women friendship, a sisterhood kind of thing and picking out women that I connected with on a spiritual level so you know women had the same aspirations spiritually » (Ann, d.r.). Ainsi, ceci lui permet parallèlement de pratiquer sa foi.

culturelle puisque plusieurs participantes affirment participer à des cérémonies collectives sur un terrain exclusif et sacré dans les établissements de ressort fédéral.

La féminité ou parodier des annonces publicitaires

Cette sous-section se situe entre la resignification et la performativité de rechange. À travers une anecdote racontée par Barbara, les femmes détenues vont reprendre des associations genrées. Elles vont d'une part utiliser un produit offert par l'institution, une bouteille de shampooing, et elles vont d'autre part pousser la donne un peu plus loin en parodiant une annonce publicitaire et en accentuant son aspect sexualisant : « Tout ce qu'ils nous donnent de féminité mettons c'est le shampooing c'est du *Herbal Essence* faque là on se niaise les filles tsé Herbal là l'annonce que la fille à va s'laver les cheveux pis la jouissance totale (rires) »²⁴⁴ (d.r.). La participante réduit la féminité à un vulgaire produit de consommation, à savoir à une annonce publicitaire à double sens ponctuée de connotations sexuelles. Face à nombreuses contraintes entourant la possession d'items personnels ou leur interdiction le cas d'établissements provinciaux, Barbara fait souvent le constat suivant²⁴⁵ : « En prison? Rien. J'm'excuse ».

1.4 La féminité improvisée et provisoire

Les paragraphes précédents abordaient les différents aspects de la resignification en prison : cette idée de se réapproprier une idée et de lui associer un autre sens. Les prochains paragraphes verront en quoi les ressources et la créativité peuvent être mobilisées afin que les

²⁴⁴ English raconte que l'appartenance culturelle se fait par d'abord une forme d'auto-déclaration dès l'arrivée et ensuite par une performativité : l'utilisation de produits d'hygiène spécifiques. « When you go you have to let them know right away what culture you are and then they just go from there. Like if you don't tell them, they won't do anything but you have to do it on your forms and when you do it on your forms... like they gave me hair products and like I'll go to different courses yeah they do really well for that » (d.r.). La performativité du genre et de la culture s'effectuent en tandem.

²⁴⁵ À ce moment-là, elles réalisaient l'exercice intitulé les métaphores. Je leur demandais : Et si la féminité en prison était une couleur?

femmes puissent se bricoler une présentation de soi correspondant aux soins esthétiques ou à des normes de beauté préconisées socialement. La féminité est donc mise de l'avant en puisant directement à même des ressources institutionnelles ou encore en transformant des biens à cette fin.

D'entrée de jeu, pour pallier les vêtements de dépannage, les femmes de ressort provincial (Québec) ont recours à trois options. La première consiste à se rendre directement à une friperie sur place :

Ouin c'est ça exactement ceux qui avaient pas de vêtements après 14 jours. On faisait une demande à la friperie... y'a une friperie à Tanguay. Faque c'est ça, y'a une friperie pour les femmes qui ont rien... qui ont pas personne dehors qui est capable d'amener du linge. Y'a du beau linge, là... c'est toute du linge que les filles y'échangent là pis pendant qui viennent de l'extérieur, que les sœurs amènent à Tanguay, pis elles les placent, les lavent, les arrangent, pis elles les mettent là pour les filles...ben oui, pis les sous-vêtements, c'est flambant neuf... les bas, neufs, les sacoches, les p'tites culottes aussi c'est neuf ça... par exemple, ça là, oui (Inconnue, d.r.).

La seconde consiste à troquer et à échanger des vêtements à diverses fins : embellir son look, rehausser son estime de soi en portant des items flatteurs (qui accentuent leurs traits ou leur taille par exemple). C'est ce que révèlent respectivement deux témoignages : « Le fait d'échanger ou de changer ses vêtements était une pratique commune si quelqu'une recevait des visiteurs hm quelqu'un venait les voir hm elles empruntaient un chandail ou un pantalon pour les faire bien paraître le temps de la visite hm » (Traduction libre, Pamela, d.r.). Les motifs de cette pratique sont étayés de cette manière :

Ou de l'échange de linge [...] Y'en a qui te font pu. Elle a l'a le beau gilet. Ben tsé ça te fait sentir mieux pis c'est plus beau. C'est plus cute, tsé tu te sens bien. [...] Je sais on a pas le droit mais tout le monde fait. Aille, t'as un super beau gilet, moi j'ai pas de bas, moi j'ai pas de pyjama faque... je vois plus ça comme de l'entraide, on est pas supposées, mais tsé, même les gardiens le savent, pis y font rien (Julie, d.r.).

Aux yeux de l'institution, ces pratiques sont interprétées en tant que contrebande, mais cela est parfois toléré²⁴⁶. Julie est consciente du caractère prohibé de tels échanges, mais elle y a recours, tout comme plusieurs femmes d'ailleurs. C'est donc dire que l'échange, l'emprunt et le troque de vêtements reflètent une forme de résistance à deux niveaux : en contournant les règlements institutionnels en bâtissant un sentiment de solidarité entre femmes²⁴⁷ et en s'adaptant aux privations en matière de biens et de services.

Par ailleurs, en guise de troisième option, les femmes peuvent choisir de modifier et de féminiser les vêtements fournis par l'institution : « They would turn shorts into short short skirts » (Ann, d.r.). Cette dernière raconte aussi :

[S]ome people would take their institutional and, they're not supposed to but, they will dye them like they would bleach them so they look different (laughs). At GVI the colours were blue and grey so a blue t-shirt darker than yours and grey pants and sweat pants and tops as well and um so women would bleach them or would cut them. Apparently in the summer they would make them into shorts and all kinds of things so they will risk getting the charge to do that (Ann, d.r.).

[T]he ultra feminine in jail... there was this one girl, she's in the pen now. Like so take a pyjama and an extra-large pair of pyjama pants and stuff herself in one leg and make a dress out of it and then the other leg, she made a little hoodie thing and then she'd go around, look down with make-up and look feminine you know but still it's um... it's still had this roughness to it. She was still hard core like chick that would fight for sure and...you know so it's hard (Vivian, d.r.).

Bien que ce soit une stratégie jugée de plus ou moins fructueuse selon Vivian, cette dernière marque une résistance par rapport aux règlements institutionnels. Les femmes qui y ont recours sont passibles d'une sanction.

²⁴⁶ Pourquoi les règlements sont-ils assouplis à l'intérieur de cet établissement? On se souvient que les denrées alimentaires retrouvées dans la cellule de Barbara avaient été jetées suivant une fouille (le centre de détention Tanguay). Il y a peut-être des différences notables dans l'application des directives et des protocoles selon les établissements. Est-ce que le respect des règlements est plus rigoureux face à la présence de denrées alimentaires dans les cellules puisque ces dernières peuvent être converties en alcool frelaté et que ceci peut alimenter le marché noir de la prison?

²⁴⁷ Lequel d'ailleurs peut contribuer à tisser des liens entre elles, phénomène que TD appelait le *bonding*.

La féminité à l'aide de ressources transformées

C'est également dans l'optique de s'ajuster aux privations de biens et services que les femmes vont transformer des ressources existantes en tant qu'items de maquillage ou de coiffure.

Pour TD, le fait de friser ses cheveux à l'aide de papier de toilette s'inscrit dans un rituel de beauté :

Comment t'y prendre pour friser tes cheveux en prison? Prend des essuie-tout et enroule-les comme un serpent. Tu mouilles tes cheveux, tu enroules tes cheveux autour de l'essuie-tout jusqu'à ton cuir chevelu, et ce, par petites sections. Laisse le tout agir pendant la nuit et retire ensuite les essuie-tout au petit matin tu auras alors une tête pleine de belles boucles (voir annexe F, figure 23).

Cette dernière a aussi recours à des « crayons de couleur trempés dans l'eau » (d.r.) pour faire office de khôl (surligneur) lors d'un séjour à un établissement provincial. Vivian relate aussi le cas de filles détenues qui faisaient leur propre maquillage « which is like crushed up purple crayons, add some water, mix it up that's what some girls did » (d.r.). Bien sûr, des items de maquillage peuvent être achetés à la cantine à des coûts souvent exorbitants.

Plutôt que d'être le canevas (l'objet et le récepteur) de ressources de fortune comme avec le maquillage carcéral, les femmes vont transformer des matériaux en accessoires de féminité. « They'll make earrings out of foil paper or they'll make beaded necklaces and stuff from different things » (Ann, d.r.). C'est ainsi que Julie tricote des sacs à main et d'autres produits connexes : « J'ai découvert un talent en tricot (rires). Ah oui heille j'ai fait 19 sacoches en cinq jours. [...] ».

Bien sûr, le tricot n'est pas une stratégie à laquelle Julie a recours avec l'intention d'être féminine. C'est une pratique performative par procuration : c'est-à-dire que les destinataires qui achètent les produits peuvent exprimer leur féminité en portant ces créations. De plus, le tricot accomplit d'autres objectifs : les produits réalisés peuvent être une monnaie d'échange tandis que le tricot devient un passe-temps.

Tu peux acheter des balles de laine là-bas. J'achetais des balles de laine, j'étais un foulard tout le monde voulait me l'acheter, l'échanger : « Tu veux-tu des

cigarettes? » J'fume pas, c'est-tu plate. [...] Pis là, pour faire les p'tits boutons, j'prenais des canettes de Pepsi. J'ai toute enroulé de tricot faque : travail artisanal amélioré. [...] Mais là, j'ai fait 19 petites sacoches : des mini, des petites avec des nœuds, des poches à maquillage, des poches à lunettes. J'ai tout fait ça. Ça me gardait occupée (Julie, d.r.).

D'autres décident enfin de réutiliser des produits et de leur donner d'autres significations.

Ann note ainsi : « Certaines se promènent avec des sacs d'épicerie [en guise de sacs à main] » (Traduction libre, d.r.).

Une féminité relationnelle : coiffure et soins esthétiques

La féminité autrement prend forme à travers deux exemples. Ce sont des occasions où les femmes s'improvisent en tant que coiffeuses ou esthéticiennes et ce faisant, offrent des soins aux autres. La question de soins (*care*) réapparaît et le *bonding* peut survenir au cours de ces interactions. Selon Cousineau et Frigon (2016), de tels rapprochements ont d'autres vertus :

[Ils] peuvent minimiser les privations institutionnelles inhérentes à l'enfermement et à ses effets aliénants. À la saison 3, deux femmes se coiffent à l'occasion du mariage de Marie, la première faisant la mise en plis de la seconde dans sa chambre. Cette caresse fait naître un sentiment-surprise de désir coupable (p. 339).

Chez Julie, ses soins capillaires (coiffure) allient performativité du genre et performativité culturelle :

Moé j'me faisais faire des tresses. (...) Bon ben moé j'ai souvent eu des rallonges parce que le père de mon p'tit est africain-qubécois (...) Faque les cheveux, c'était toute cute là. (...) Faque toutes les 2-3 jours a me faisait des petites choses différentes. Ça m'faisait du bien, à la Sean Paul ou euh c'était juste dans le changement des cheveux. (...) Ça m'faisait du bien. C'est pas mal ça (d.r.).

Un tel témoignage fait écho aux propos de West et Fenstermaker (1995ab). Or, l'imbrication de ces trois axes n'est pas productrice d'oppression. Au contraire, Julie s'affiche et s'exprime différemment des autres et y associe des effets thérapeutiques. Julie met de l'avant sa féminité et son identité culturelle par alliance, de même que sa classe sociale ou son appartenance

géographique de par les régionalismes empruntés. De par son apparence et surtout ses coiffures, elle peut ainsi correspondre aux standards de beauté pour les femmes haïtiennes.

Barbara effectuait une autre équation entre présentation de soi (apparence) et féminité. Selon cette dernière, la culture occidentale alimente une attente genrée où la femme doit s'épiler ou se raser²⁴⁸. En raison de l'objectif de sécurité et des contraintes du milieu carcéral, Barbara explique qu'au secteur de protection de l'établissement Tanguay, « [p]as l'droit à un rasoir, pas l'droit à un *tweezer* (pince à épiler) »²⁴⁹ (d.r.). Certaines femmes vont donc faire preuve de résistance en transgressant les règlements. Elles réussiront à faire entrer ces objets afin de poursuivre ces rituels performatifs : « Y'avait un *tweezer* qui était ben caché. A l'épilait les [parties intimes] des autres » (Barbara, d.r.). Ainsi peut-elle reproduire cette norme de beauté envers sa personne ainsi que d'autres femmes incarcérées. Cela exemplifie d'autant plus le caractère hautement relationnel de la performativité du genre : le fait qu'elle se trouve en toile de fond à l'ensemble des interactions (West et Zimmerman, 1987).

Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai fait un tour de piste des performativités de rechange entreprises par les participantes de mon étude. Les significations de rechange attribuées aux idées de féminité et

²⁴⁸ Depuis les dernières années, une contre-culture émerge : celle de mouvements féministes tels le collectif français Liberté, pilosité, sororité (2018) ou son homologue québécois Maipoils (2017) qui préconisent de laisser pousser le poil des aisselles et des jambes. Le premier combat « le sexisme pilophobe » synonyme de misogynie (LPS, paragr. 2). Selon cette vision, le fait de s'épiler répond à des normes de beauté visant à ce que « les corps de femmes soient avant tout des corps pour les hommes : ceci est la base de la culture du viol » (LPS, paragr. 5). En délaissant cette injonction de la féminité, la non-épilation est pensée comme un levier d'empowerment, une manière de déconstruire la binarité des genres et de s'attaquer à la « racine » des inégalités de genres.

²⁴⁹ Au centre de détention d'Ottawa-Carleton, les rasoirs sont distribués à une heure fixe (généralement en soirée après la distribution des médicaments psychotropes) et comptabilisés après-coup pour des motifs de sécurité. La contamination physique est inhérente à ces pratiques : les rasoirs sont des biens institutionnels partagés. Ceci pose problème dans la mesure où ils ne sont ni jetés, ni désinfectés après usage. Cela constitue un problème en matière de santé publique car le partage de rasoirs peut être une voie de transmission d'infections (hépatites A, B, C, notamment) et de problèmes cutanés.

de maternité/parentalité ont aussi été mises de l'avant. En plus de souligner l'intersection entre la question de rôles sociaux ou de genre et l'intimité, le « faire autrement » a souligné un rapport itératif avec la résistance. Il y a donc une multitude de recoupements thématiques. Par ailleurs, j'ai mis de l'avant la panoplie de nuances associées à la résistance qu'il s'agisse d'une négociation identitaire, de la capacité à poser un choix, à se réapproprier une idée, à transgresser des règlements, à tisser des liens ou à s'ajuster aux privations. Ce sont donc des discours ou des actes posés quotidiennement ou dans un contexte spécifique. Bien que souvent médiatisé, l'accomplissement des rôles sociaux et du genre se trouve en premier plan dans les créations et les discussions de ces femmes. En l'absence des ressources ou des objets traditionnels et en présence de cet environnement particulier, les femmes savent comment s'y prendre afin de se bricoler un sens de la féminité, de l'intimité ou de la parentalité.

Conclusion

Cette conclusion est organisée en cinq parties. La première partie cherche à « boucler la boucle », c'est-à-dire à revenir sur certains éléments présents lors des chapitres substantifs et à dresser des parallèles entre eux. Du coup, des enjeux de fond et des paradoxes seront mis en lumière. Par la suite, je présente une conclusion de type méthodologique. Pour ce faire, je souligne les contributions rattachées à ce type de méthode ainsi que leur pertinence dans le cadre d'une recherche criminologique. La troisième partie consiste à effectuer un retour réflexif à propos de mes objectifs initiaux et à offrir un condensé de ma thèse (synthèse). Conséquemment, la quatrième partie met en relief des recommandations qui découlent de mes observations. Enfin, je clos cette section en soulignant les limites de ma recherche et en invitant de recherches futures à pallier certaines zones grises.

Partie I : Les enjeux et les paradoxes de l'incarcération au féminin

En guise de réflexion récapitulative à propos des chapitres substantifs, je mets de l'avant ce qui m'apparaît être des contradictions entre la logique institutionnelle (philosophie carcérale) et les vécus identitaires de mes participantes. Ceci permettra d'effectuer un croisement de données et de souligner des enjeux de fond et des tensions. Le premier paradoxe gravite autour des effets duels entrepris par l'institution tandis que le second porte sur la tension entre résistance et endossement d'images normatives (douceur, docilité, féminité).

Entre dépouillement-sexualisation et dépouillement-genrification

Bien sûr, ce paradoxe prend un peu la forme de poupées russes. De part et d'autre, cette dialectique aborde la question du marquage des corps par l'institution carcérale ainsi que de leur régulation par l'intermédiaire d'attentes et de modèles genrés.

D'une part, l'institution est préoccupée à marquer les personnes recluses et à produire un sujet standardisé, dépouillé de ses rôles sociaux antérieurs (Goffman, 1961) et asexué (Frigon, 2012). Le dépouillement identitaire se traduit par la présence de vêtements institutionnels dans les établissements provinciaux. Ceci produit un effet de contamination symbolique chez certaines participantes : « Je me sentais sale dans ses vêtements-là, surtout les bobettes des autres. C'est elle qui les lavent, c'est d'autres détenus qui les lavent. Est-ce que c'est bien lavé? Tu peux-tu pogner des champignons? De l'herpès? Moi ça me dégoûtait » (Barbara, d.r.). Le port de l'uniforme peut aussi contribuer à créer une représentation homogène des femmes détenues²⁵⁰.

Cela dit, le statut de recluse représenté à l'intérieur de leurs discours et de leurs créations, masque certaines de leurs singularités²⁵¹. Par ailleurs, certaines participantes sont (dé)corporalisées en raison de la grande taille des vêtements institutionnels et de l'absence généralisée de miroirs dans les prisons. En raison de ce camouflage corporel, elles ne prennent pas conscience de leur prise de poids. Ceci a d'ailleurs un impact direct sur leur estime de soi : les participantes font preuve de grossophobie (*fat shaming*) à leur endroit²⁵².

Cet effet de marquage et de dépouillement est bien sûr cristallisé avec la fouille à nu. Telle que relatée par les participantes, la fouille a des échos avec les objectifs de la cérémonie d'admission de Goffman (1961) et la dégradation de statut qui lui est associée (Garfinkel, 1976). Les fouilles à nu sont ainsi caractérisées par les participantes : humiliation (English, Miss D, Shaun, Pamela) et effet d'effacement identitaire (English) : « Ils essaient fondamentalement de te

²⁵⁰ Voir le répertoire intitulé diversité-homogénéité, chapitre 4, section 1.

²⁵¹ Je pense à des commentaires tels « elles sont toutes égales » (Michael, métaphores) ou « même si tu étais la plus riche ou la plus belle... elle euh... est pas mieux que toi là. On est toutes dans la même affaire ... » (Arlène, d.r.).

²⁵² « ... ils nous donnent des survêtements démesurés alors tu ne réalises pas combien de poids tu prends. Je n'ai même pas reconnu mon visage. J'étais tellement grasse. J'étais dégoutée ... » (TD, Je me suis regardée dans le miroir et j'ai vu).

dépouiller de ton individualité [...] C'est vraiment humiliant...hm ouais, tu dois être vraiment forte pour qu'ils n'effacent pas qui tu es en tant que personne » (d.r.). Cette pratique ritualisée, aléatoire mais fréquente, prend la forme d'une dépossession matérielle, psychologique et symbolique aux yeux des participantes : « Your privacy has been taken all away so you are just bare » (Ann).

Paradoxalement, bien qu'elle vise un marquage et un dépouillement, la fouille à nu resexualise le corps des femmes détenues. En raison de leurs expériences de victimisation antérieures, aux yeux des femmes détenues, elle prend le sens d'une revictimisation, c'est-à-dire un viol symbolique (Kilroy, 2002; Davis, 2003; Hamelin, 1989; Peireira, 2000/2001; Hutchinson, 2019)²⁵³. À cet effet, Arbour (1996) recommandait que la fouille à nu soit effectuée uniquement par des femmes à leur endroit. Néanmoins, l'aspect de sexualisation demeure. Plus encore, en raison des connotations mobilisées par les participantes pour décrire la fouille à nu, et du « viol » de l'intimité qu'elle représente, il est juste de dire que ce protocole ne répond pas au principe directeur « respect et dignité » en matière de gouvernance des femmes repris par le SCC.

Par ailleurs, la sexualisation prend d'autres formes. Le corps de Vivian est scruté par le regard du personnel et elle est constamment rabrouée parce qu'elle refuse de porter un soutien-gorge. « I find myself more sexualized by the staff on the inside. You get reminded that your body is of a woman » (d.r.). À d'autres endroits, les femmes s'exposent et participent à des actes à connotation sexuelle avec les membres du personnel, par exemple « rubbing her titties » (Vivian). Cette hypersexualisation est importée à même l'univers carcéral et témoigne de la capacité d'agentivité des femmes. À travers cela, il y a un déplacement d'un corps dangereux (Frigon, 1999) et subissant (réceptif) à un corps désirable et convoité.

²⁵³ À cet effet, Miss D avoue ne pas vouloir parler de la fouille à nu. Elle dit avoir été traumatisée par cela.

Femme-couturière : entre précarisation et autonomisation

Au sein de l'institution, le corps des femmes recluses est aussi réapproprié par le travail : à l'atelier de couture, elles doivent coudre des sous-vêtements pour hommes. Ainsi, dans ce contexte, elles sont essentialisées et réduites à un rôle domestique. En raison des dynamiques observées par Loublier, Miss D et Ginette, on y relève une déshumanisation : elles deviennent des corps-machines qui doivent adhérer à une logique de rendement et de production²⁵⁴. Les ateliers de couture peuvent aussi perpétuer des oppressions systémiques en matière de sexisme : cela peut revictimiser les femmes en raison des tâches effectuées car, rappelons-le, plusieurs d'entre elles ont vécu des abus sexuels antérieurement.

Par ailleurs, ce travail est assorti à une rémunération quotidienne maximale de 5,80\$. À l'extérieur, ce type d'expérience pourra difficilement se traduire par un emploi qui sera rémunéré au-delà du salaire minimum. Ces deux facteurs contribuent à la précarisation socio-économique de ces femmes. En revanche, le travail à l'atelier peut être une source d'autonomisation et un moteur à la performativité matérielle du genre. En raison du salaire perçu, les femmes ont l'occasion de mettre de l'argent de côté, puis de s'acheter du maquillage à la cantine afin de se maquiller²⁵⁵. Le salaire perçu permet à Shaun²⁵⁶, après plusieurs mois, de se procurer des vêtements et des souliers pour exprimer son identité de genre (homme).

Enfin, le salaire perçu peut se traduire par de précieuses minutes passées à échanger au téléphone avec les siens et ce faisant, à multiplier les occasions pour actualiser son rôle de mère,

²⁵⁴ Laquelle caractérise d'ailleurs le complexe industriel carcéral (Schlosser, 1998).

²⁵⁵ Phénomène, qui, rappelons-le, suscite un certain engouement chez les jeunes femmes : « A large number particularly the younger women did spent a lot of their money on make-up » (Pamela, d.r.). Selon cette dernière, l'importance accordée à la féminisation de sa personne à l'aide d'éléments matériels (maquillage, accessoires, vêtements) fluctue en fonction de l'âge.

²⁵⁶ Le travail de ce dernier consistait à faire l'entretien du terrain autochtone.

de fille ou d'épouse. Les appels dans les établissements provinciaux ou fédéraux²⁵⁷ sont traversés par des contraintes financières et, conséquemment, par des contraintes temporelles : « On se parlait beaucoup au téléphone... ça a coûté cher » (Barbara). Pour sa part, Pamela ne s'autorise que quelques minutes à parler à ses filles en raison du coût exorbitant des appels outre-mer. Julie appelait son garçon chaque soir, une expérience marquée par un réflexe de type : « Tu checkais ton temps au téléphone » (Julie).

Les unités de vie : un environnement de soutien ou de domestication

D'autres programmes et types d'hébergement cherchent à répondre aux besoins particuliers des femmes. Il est possible d'y repérer plusieurs contradictions. De part et d'autre, la présence d'unités de vie semble encourager des modèles normatifs genrés. Les choix valables et responsables que les femmes peuvent poser dans un tel contexte sont assez limités : remplir une liste d'épicerie standardisée, effectuer des tâches ménagères qui ont assignées ou départagées au préalable, faire la buanderie et préparer ses repas. Les femmes doivent adhérer à ce carcan de domesticité auquel cas il y aura des sanctions, dont son transfèrement au secteur à sécurité maximale. Tel que le soulignait Roffee et Waling (2018), les femmes qui endossent une performativité du genre « appropriée » en matière de féminité campent dans un espace privilégié. D'autres participantes comme TD préfèrent quant à elles pallier aux écarts des autres en matière (non-complétion des tâches ménagères) en s'attribuant la tâche de récupérer les salles de bains.

En revanche, les unités résidentielles sont axées sur la coopération des détenues et la démocratie : partage des tâches, partage des aires communes et décisions prises unanimement. Plusieurs amitiés authentiques émergent au sein même de ces unités pour TD, Ann et Ginette,

²⁵⁷ À l'Établissement Joliette, Blanche-Neige souligne les contraintes liées aux frais virés onéreux et aux appels réservés aux lignes résidentielles.

notamment. Cet environnement est fertile au développement d'une intimité relationnelle. Divers moments-partages ou des instances d'entraide sont observées : English qui enseigne les rudiments de la cuisine à des jeunes filles ou Miss D qui partage soupes et desserts. En préparant des repas pour la maisonnée, Ann actualise une certaine continuité avec ses rôles sociaux antérieurs : « We get together at the dinner table and that was important to me and dinner time is still a big thing for me and my daughter » (Ann). Ces éléments de cohésion peuvent avoir des échos avec l'un des principes directeurs énoncés par La création de choix (1990) et repris par Service correctionnel Canada : l'environnement de soutien.

En contrepartie, la surpopulation carcérale se traduit par un *double bunking* (doublage de lits) dans les unités résidentielles à l'Établissement Joliette et Grand Valley, ce qui crée des tensions en termes de partage d'espace et de ressources. « C'est organisé dans la maison pour huit avec les frigidaires pis les congélateurs euh pour les armoires pour huit ... Quand t'es neuf pis quand t'es dix là-dedans là t'as pas grand-place » (Miss D). Dans ce contexte, l'accomplissement des rôles sociaux (d'épouse, de mère ou de fille) par l'entremise des appels est aussi menacé. À l'heure actuelle, il était déjà difficile pour Blanche-Neige d'accéder au téléphone pour parler à son conjoint : « Mais tous les jours, c'était la même histoire. Il y avait quelqu'un sur le téléphone à cette heure-là. Impossible de décoller la fille du téléphone » (récit).

De plus, ce phénomène montre en quoi l'intimité carcérale est dépendante et conditionnelle aux protocoles en place et au contexte (Mackenzie, 2013). Avec ce doublage, l'un des leviers de réappropriation de l'intimité est lui-aussi menacé : celui de recourir à des pratiques pour soi dans des espaces pour soi (voir chapitre 6). Face à cette promiscuité grandissante, comment peut-on avoir une chambre seule (Miss D, Inconnue) ou prendre une douche ou un bain sans entendre les

récriminations des autres femmes²⁵⁸? Le doublage peut aussi se solder par des tensions et un stress de cohabitation, lequel va en retour exacerber l'hostilité interpersonnelle²⁵⁹ et l'attitude individualiste de type « I come in alone, I'm leaving alone and don't form any true bond » (English, d.r.).

Maternité privilégiée ou entravée?

Hors de tout doute, la maternité est prépondérante au niveau des représentations identitaires des participantes. 16 participantes s'auto-dévoilent en tant que mères et plusieurs souhaitent prolonger leur « vie de famille » à l'intérieur des murs. Les visites représentent un baume à leur quotidien carcéral : « Just to be able to hold their hands and hug them meant a great deal to me » (Pamela).

Par l'entremise des unités mère-enfant, les programmes mère-enfant et les visites-contact cherchent à répondre à un besoin particulier : la très grande proportion de mères monoparentales (Arbour, 1996; Blanchard, 2002; Hamelin, 1989; Strimelle et Frigon, 2007). Néanmoins, plusieurs contraintes institutionnelles se superposent et complexifient l'actualisation de ce rôle en face-à-face. Les protocoles de sécurité appliqués à l'endroit des proches peuvent se solder par la détection de drogues, auquel cas les visites éventuelles seront à guichet fermé. Ce risque probant peut être un facteur dissuasif puissant : « [Deux de mes enfants] voulaient pas v'nir me voir parce qu'y avaient peur de nuire à mon dossier » (Miss D).

²⁵⁸ « [J]'vais être soit dans la douche, soit dans la chambre pis j'veais être tu seule... Viens pas tsé tsé m'achaler pour euh... j'veux être tu seule » (Inconnue). Pour Mother, au sein de ces espaces intimistes, des pratiques de *self-care* actualisaient aussi sa féminité : « Being closed in my room by myself. You know maybe laying in my bed after a nice warm bath. You know having a bubble bath » (d.r.).

²⁵⁹ Les participantes abordent ce phénomène à l'aide des descriptifs suivants : *bitcheries* (Blanche-Neige), potinage, « thrash somebody with rumors » (Vivian) et « chicanes de sacoche » (Mélodie).

En raison de la pénologie actuarielle et de l'objectivation du risque qui y est inhérente (Vacheret et al. 1998), depuis 2008, les critères d'admissibilité aux unités mère-enfant sont de plus en plus stricts et conduisent à leur sous-utilisation (Miller, 2007 ; Brennan, 2014 ; Wesley, 2012). Seule une participante de mon échantillon, Mother, y a eu accès. Les lacunes des méthodes actuarielles et les discriminations en matière de culture, d'orientation sexuelle et de classe socio-économique y sont perpétuées (Hannah-Moffat, 2001 ; Hannah-Moffat et Shaw, 2001). Les besoins des femmes détenues sont convertis en tant que risques. Les femmes Autochtones sont sérieusement désavantagées et systématiquement exclues de ces programmes car elles sont surclassées à un niveau de sécurité maximal (Miller, 2017). Les critères devraient être révisés de manière générale afin d'augmenter l'accès à ces unités mère-enfant et de prendre en compte les particularités culturelles et expérientielles des Premières nations.

Rappelons que plusieurs personnes autochtones ont vécu des placements successifs antérieurs et subissent le traumatisme inter-générationnel des écoles résidentielles. Ces éléments systémiques contribuent à créer des liens tendus avec la DPJ (Abdel-Ghaly, 2013), mais aussi à produire une aliénation entre la personne Autochtone et sa communauté, sa famille et ses pratiques culturelles²⁶⁰. À cet effet, TD a coupé les ponts avec sa famille et ne fait plus allusion à ses enfants²⁶¹. Elle relate sa grossesse en prison sans référent culturels : pas de recours à une Doula ou à un Aîné. Shaun et Mia refusent les visites de leurs proches, le premier pour « faire son shift » et la seconde pour éviter de projeter la honte associée à « son uniforme ».

²⁶⁰ Au niveau des établissements de ressort fédéral, des ressources institutionnelles et l'accès à certains objets permet à des personnes comme Shaun de « faire notre culture à 100% tsé des feux des cérémonies ». D'autre part, à des fins de sécurité, le port de menottes leur est imposé lors des déplacements à l'intérieur du secteur de sécurité maximale. Pourtant, cela va à l'encontre de leurs croyances. D'ailleurs, les détenues logées dans les pavillons de ressourcement en sont dispensées : « There's no handcuffs they don't believe in it. In their culture you are a free person » (Michael, d.r.).

²⁶¹ À l'exception d'une mention dans l'exercice intitulé : la liste. « Pictures of my kids : because I miss them ».

Plus encore, la plupart des programmes mère-enfant regroupent les parents (grand-parents) et leurs enfants (petit-enfants) dans des pièces communes. Ainsi les participantes doivent-elles se soumettre à ce moule de conformité et naviguer la surveillance latérale, caractéristique du discours néo-libéral new momist (Kilty et Dej, 2012). Leur « bulle » intimiste devient élastique. Elles doivent recréer une intimité dans un « cocon partagé » : « Des fois on était 4 familles, 5 familles pis on était dans une salle mais peu importe qui était là on se faisait notre p'tit monde » (Loublier).

Enfin, le discours new mommist régule aussi le rôle de mère des femmes de mon étude par la négative. L'internationalisation de ce discours se traduit par un choix difficile chez Super Nana : déléguer la responsabilité de son enfant aux services sociaux. Ainsi peuvent-elles se représenter en tant que mère digne : « A testament to putting their children's well-being before their own » (Kilty et Dej, 2012, p. 17). En contrepartie, ce choix est hautement stigmatisé par les membres du personnel : « Jugement surtout les hommes [agents correctionnels] à cause les mères perdent leurs enfants » (Julie, d.r.).

Résister ou endosser une image?

Malgré les efforts de dépouillement identitaire orchestrés par l'institution, les participantes réussissent à naviguer ses contraintes. Le deuxième paradoxe est caractérisé par la dialectique entre résistance (capacité d'agentivité) et conformité aux modèles genrés (maternité essentialisée ou féminité fabriquée). Deux constats s'imposent déjà. D'abord, la résistance s'inscrit à un niveau local. Elle porte souvent sur la réappropriation identitaire au sens de Bosworth (1999). Elle peut donc porter sur le contrôle de l'apparence et sur l'exercice physique (contrôle sur sa corporalité et sur l'image projetée). Ensuite, dans la majorité des cas, les femmes acceptent les contraintes institutionnelles et cherchent soit à les naviguer, soit à les amenuiser. Si des femmes comme Mia, Chella, Soph et Miss D négocient leur intimité relationnelle avec leurs proches à travers le mode

épistolaire, elles acceptent en revanche le caractère public et la surveillance indétectable liée à ces échanges. Elles s'exposent tout en filtrant et en dosant le type de confidences écrites. Toutefois, cette résistance, qu'elle passe par la resignification subversive ou par la répétition de normes, met en relief l'aspect construit des normes, ses incohérences et ses dialectiques.

L'exception à la règle

Certaines pratiques de résistance soulevées par Pamela, Julie, Barbara et Shaun actualisent leur performativité du genre ou leurs rôles sociaux de genre (parentalité/maternité). Elles permettent de pallier des pertes et des privations relatives : un accès limité à des vêtements, un environnement a priori exempt de drogues et alcool, des restrictions alimentaires. En revanche, ces mêmes pratiques ont un aspect transgressif : il y a non-respect des règlements institutionnels. Il y a d'abord échange de vêtements pour « bien paraître » le temps des visites (Pamela)²⁶² ou pour se « sentir mieux » (Julie). Julie est d'ailleurs consciente du caractère prohibé de tels échanges, mais elle y participe en y attribuant une autre signification : « Je vois plus ça comme de l'entraide » et en mettant l'accent sur la tolérance des gardiens (d.r.).

Quant à Barbara, elle accumule des denrées alimentaires afin de pourvoir à ses besoins caloriques plus élevés en tant que femme enceinte : beurre d'arachide et bananes. Lors de la fouille cellulaire, tout est jeté puisque les aliments peuvent servir à fabriquer de l'alcool frelaté : c'est un risque à l'établissement. Ces pratiques ont un sens proche de ce que Smoyer (2016) définit en tant que résistance. Selon elle, ce sont des comportements perçus par le personnel comme étant perturbateurs. Si les personnes détenues sont prises en flagrant délit, il y aura des sanctions institutionnelles. Dans le cas de Barbara, la sanction est plutôt d'ordre symbolique : on lui retire

²⁶² Pamela va aussi tenter de se maquiller lors des visites auprès de ses filles pour ne pas les inquiéter. Cette performativité genrée a une visée altruiste et souligne une pratique de rechange pour « être une bonne mère ».

ses ressources de fortune pour se réinscrire en tant que mère compétente à la lumière du discours de new momist (Kilty et Dej, 2012).

D'autres pratiques impliquent une transgression par rapport aux règlements institutionnels : l'importation de contrebande. Barbara observe la présence d'une pince à épiler, laquelle est utilisée afin d'épiler les autres femmes détenues. Grâce à ces activités, des attentes normatives sont reproduites : les corps de femmes sont débarrassés de leurs poils. Plus encore, l'aspect transgressif lié au déploiement de la féminité apparaît dans les témoignages d'Ann et de Vivian. Les uniformes (biens institutionnels) sont modifiés (découpés ou décolorés) afin de devenir des jupes ou de vêtements de mode. Dans un cas comme dans l'autre, les femmes mobilisant ces pratiques sont passibles de sanctions.

Shaun exemplifie aussi l'autre extrême du continuum. Il cherche à exprimer son identité d'homme hétéro. Ainsi, la volonté d'échapper à la surveillance quasi-omniprésente et d'éviter des sanctions disciplinaires l'amène à recourir à des micro-tactiques. Il identifie des fenêtres de non-surveillance pour s'adonner à des ébats amoureux dans sa chambre avec sa « femme » : « Faut que tu saves le temps que les scrous passent pis toute là (rires) sinon tu te ramasses avec un rapport pour obscénité » (Shaun, d.r.). D'ailleurs, Shaun a recours à d'autres pratiques normatives qui marquent tout sauf son adhésion à un modèle de docilité préconisé par l'institution : « Ben j'faisais des tattoos j'faisais de la baboche » (d.r.). Peut-être que de manifester ainsi son rejet de l'autorité est une manière supplémentaire pour se revendiquer en tant qu'homme résistant dans un univers de femmes dociles?

Résister : la maternité ou la féminité essentialisée

En réponse à ce corps sexualisé par l'institution, les participantes essentialisent les questions de féminité ou de performativité. Alors que Michael réduit la féminité à une pratique

récurrente observée par les femmes : « Flashing their breasts », Ann l'associe à l'anecdote suivante : « Bulletins were sent out by the warden's office about sun bathing being inappropriate because because I think they were out in swim suits and be out and they were a lot of male guards around and stuff so a lot of that charges about people inappropriately dress » (d.r.). La féminité rime avec l'exposition volontaire de son corps.

Pour Barbara, la féminité, en raison de l'accès très limité à des biens²⁶³, prend forme à travers le recours à des produits hygiéniques (Kotex)²⁶⁴ et à du shampooing Herbal Essences. Cet objet est d'ailleurs intégré à un rituel : se laver les cheveux et parodier une annonce publicitaire à connotation sexuelle. Bosworth (1999) rappelait d'ailleurs cette tendance des femmes à essentialiser leurs besoins en tant que femmes et à réclamer des produits hygiéniques à même la place publique.

La maternité n'est pas épargnée par cette corporalisation : elle est représentée par des maux de dos et des fringales chez TD. Chez Barbara, l'essentialisation de son rôle de mère à la lumière du discours néo-libéral new momist lui permet de se représenter en tant que bonne mère : en plus de manger des barres protéinées, elle priorise les soins médicaux à son fœtus (oxygène suite à l'inhalation de fumée) plutôt qu'un gain économique (le gardien lui offre de mettre 50\$ sur sa cantine s'ils quittent sur-le-champ). En refusant cette offre et en scandant une remarque de type : « Mon fœtus vaut plus cher que toi », Barbara réitère et valorise son accès à des soins de santé. Elle met son identité de patiente au premier-plan. Barbara résiste aussi à sa stigmatisation en tant que mauvaise mère et évite qu'une prophétie auto-réalisatrice se forme à son endroit. Son refus de soins pour la somme cinquante dollars aurait confirmé les stéréotypes véhiculés par les agents correctionnels autour des mères incarcérées (Burkhardt, 1976; Cardi, 2007b, 2009).

²⁶³ « Pas l'droit à un rasoir, pas l'droit à un tweezer » (Barbara, d.r.).

²⁶⁴ Tout comme Shaun qui réduisait la féminité aux questions de menstruations et de fertilité (voir annexe F, figure 8).

Être féminine et résister à la culture carcérale

L'actualisation de la féminité en prison est doublement difficile : elle est traversée par des contraintes institutionnelles (pertes et privations) et culturelles (équation entre hyper féminité et faiblesse au sein du code des femmes détenues). « [F]emales tend to be traditionally to be like a weaker sex which is a term that I don't think is used anymore. But you can't show any weakness in jail » (Vivian). Dans ce contexte, la matrice hétérosexiste pourrait prendre une autre forme : il y a absence de liens de causalité entre femme et hyperféminité. L'hyperféminisation de soi dans ce cadre de survie ne fait pas partie des genres intelligibles selon une vision butlérienne. Cette pratique est risquée : être hyperféminine signifie s'exposer à un continuum de sanctions régulatrices allant de jugements de valeur « vulgaire » (Super Nana) allant à un climat de harcèlement généralisé : « Everybody made fun of her » (Mother).

La seule possibilité²⁶⁵ d'actualiser ce type de féminité consiste à accepter un partenariat similaire au pairage de protection décrit par Trammell (2011) du côté des prisons pour hommes : « You are somebody's bitch which means you're somebody's person, you're attached » (Vivian). Ce scénario de co-dépendance signifie du coup que la personne hyperféminisée est instrumentalisée par son protecteur, notamment pour cacher ses drogues. Ces unions entre femmes se réinscrivent dans les paramètres traditionnels de la matrice hétérosexiste de Butler (1990, 1993, 2006) où le genre est représenté à l'intérieur d'un système binaire et polarisé de type actif/passif.

Résister ou survivre dans l'espace-temps carcéral

Les participantes mettent de l'avant une résistance contextualisée, c'est-à-dire traversée par la surveillance omniprésente (à accepter ou à contourner) et les pertes et les

²⁶⁵ Mother recommande aussi une stratégie : maintenir ses frontières avec les autres femmes, c'est-à-dire de ne pas se laisser marcher dessus.

privations (Sykes, 1958). Les participantes cherchent-elles véritablement à résister ou cherchent-elles plutôt à gérer les aléas du quotidien? En d'autres termes, la résistance est-elle simplement une stratégie d'ajustement (*coping mechanism*) qui, somme toute, sert les intérêts de l'institution? Pour répondre à cette question, il faut revenir aux rationalisations associées aux stratégies des participantes. Selon Julie, certaines filles se maquillent avant de se rendre dans la cour extérieure pour adhérer à une clique. Miss D prépare d'abord et avant tout des repas pour passer le temps pendant les fins de semaine. Pamela s'attribue un rôle maternel auprès de ses pairs puisque prendre soin des autres est de l'ordre du familial (c'est ce qu'elle a fait toute sa vie). Cela lui permet de s'oublier et, comme elle l'explique : « You focus on them rather than on yourself and I think that was a coping mechanism for me » (d.r.).

Certaines visions de rechange associées à la féminité, que ce soit des repas santé, des pratiques sportives (Soph et le kick-boxing), un répit de type « forced vacations » et pratiques ritualisées (Mother et prendre un bain de mousse) ont un but commun : soit se reprendre en main, soit prendre soin de sa personne. Somme toute, s'offrir un peu d'amour-propre et s'ajuster à l'environnement carcéral reflète peut-être une stratégie visant à contrecarrer son statut dépouillé et inférieur par l'institution.

Ainsi, cette étude a identifié plusieurs paradoxes de fond. Si le sujet carcéral est tantôt porté à s'effacer par l'entremise du port de l'uniforme et de la fouille à nu, il est en même temps sexualisé par le regard impudique du personnel. Plus encore, les femmes sont soumises à une régulation normative : femme couturière, femme domestiquée, femme-mère. Puisqu'elles participent à une logique de rendement et qu'elles sont rabrouées par leur supérieure, les femmes sont déshumanisées. Par le biais du salaire perçu dans le cadre de leur emploi, elles peuvent néanmoins cumuler des économies pour absorber les coûts liés aux appels et acheter des items genrés à la

cantine. Au sein des unités résidentielles, il y a à la fois des choix limités à effectuer, un carcan de domesticité et un environnement de soutien traversé par la solidarité, l'entraide et des amitiés authentiques. En raison de la surpopulation carcérale, les pratiques de l'intime et la performativité des rôles sociaux sont toutefois menacées. Plus encore, le besoin de parentalité est reconnu par l'institution tandis que l'identité maternelle est très forte chez les participantes. Malgré cela, les unités mère-enfant sont sous-utilisées, les visites-contact sont conditionnelles au respect des protocoles de sécurité et les programmes mère-enfant s'actualisent en « cocon partagé ». Le discours néo-libéral produit aussi un amenuisement du rôle maternel dans certains cas.

Si le sujet carcéral est neutralisé par certains protocoles, il résiste en se réinventant une performativité du genre et en redéployant une forme d'intimité à même les contraintes institutionnelles. En raison de la portée et de l'étendue des pratiques observées dans mon étude, certains pourraient arguer qu'à travers ce type de résistance, les femmes se conforment plutôt à des modèles normatifs privilégiés par l'institution. Outre quelques exceptions, leurs stratégies de résistance ne sont pas associées à une transgression par rapport aux règlements institutionnels, ni à un risque à la sécurité de l'établissement. Or, il faut voir leur résistance comme étant teintée par des inégalités structurelles et par un contexte privatif. Leurs discours et leurs activités sont une manière de survivre et de s'ajuster. C'est une résistance qui s'effectue dans un cadre de possibilités limitées et limitantes.

Partie II : Quelques réflexions autour de ma méthode

Les prochains paragraphes souligneront l'originalité de ma méthode et surtout sa pertinence en tant qu'outil de cueillette de données en criminologie et même en sciences sociales. Je souhaiterais que les chercheurs sociaux puissent reconnaître les nombreux avantages liés à ce type de méthodes tant au niveau du rapport avec les participantes, de son approche ludique et

non-confrontationnelle, de la gestion du dévoilement émotif, de l'accès au terrain que de la richesse des résultats qui peuvent en émerger.

D'abord, face à une clientèle vulnérable, il est préférable de préconiser une approche empathique, humaine et sensible. Ma population-cible était composée de personnes trans* ou de femmes marginalisées, victimisées antérieurement et soumises à un contrôle institutionnel ou para-institutionnel (transcarcération). Les ateliers de création constituent une approche moins menaçante que des méthodes traditionnelles. Les participantes sont interrogées par le détour (par l'intermédiaire d'exercices) et d'une manière ludique. Les exercices présentés peuvent être réorganisés afin de prendre la forme d'une pyramide inversée (du général au particulier) et ce, dans le but d'explorer progressivement le sujet. Ainsi, les participantes se familiarisent tranquillement avec le procédé d'écriture : une phrase ou deux à écrire pour représenter leur collage et participer à l'histoire à tour de rôle puis quelques mots-clés à jeter sur papier lors des toiles d'araignée et de très courtes métaphores à remplir. Le seul texte imposé l'était sous forme de devoir à la fin de première de la première séance. D'ailleurs, plusieurs exercices cherchaient à briser la glace (Bagnoli, 2009) ou à favoriser les échanges avec la chercheure et les autres participantes (l'histoire à tour de rôle ou le collage, par exemple).

Plus encore, le risque de dévoilement émotif²⁶⁶ inhérent à mes questions de recherche peut être contrecarré ou minimisé par ce type d'approche. Plusieurs mesures de type garde-fous sont intégrées à même les ateliers dont des pauses, la possibilité de se retirer à tout moment, le fait de parler d'un autre sujet (offrir de l'écoute active) et de leur fournir une liste de ressources en counseling. Enfin, le recours à l'art comporte des bienfaits lesquels peuvent neutraliser, en partie du moins, les risques potentiels associés à leur participation : effets thérapeutiques, canalisation

²⁶⁶ D'ailleurs identifié par Brown (2019c) et Leigh et Brown (2019) et associé à des exercices créatifs tels les boîtes identitaires.

des émotions, *empowerment*, catharsis (libération des mots par les maux) et se familiariser avec divers médiums.

Le climat entourant les ateliers de création est ancré dans le respect et la bienveillance (Brown, 2019c). Le contact prolongé avec le terrain (quelques séances suivies de discussions rétrospectives) représente un investissement continu de la part du chercheur et, du coup, ceci favorise les échanges, voir l'émergence d'un rapport privilégié avec les participantes. Qui plus, le rôle d'animatrice est tout à fait propice à la création de liens de confiance. Un tel rôle nous humanise et nous rend plus accessible en tant que chercheuse. Épistémologiquement parlant, nous nous imbriquons dans le processus de co-construction du savoir (Brown, 2019c). Notre posture, notre implication, notre écoute active et notre savoir-être ont un impact direct sur le degré d'aisance des participantes et sur leur inclinaison à s'auto-dévoiler. Il y a donc une certaine horizontalité et un souci de prioriser leur voix (leur conférer le statut d'experte) et leur bien-être.

Par ailleurs, les ateliers en création littéraire possèdent un statut particulier aux yeux de l'institution pénitentiaire et des personnes recluses. Ceci peut représenter un solide avantage en matière d'accès au terrain et de recrutement des participantes. Plusieurs chercheurs critiques en criminologie dénoncent un problème récurrent : la difficulté d'accès aux établissements carcéraux. Ces derniers sont hostiles à l'endroit des projets de recherches dont les résultats les mettront sous le microscope. Les ateliers en création peuvent être une manière de proposer une recherche par le détour. Une initiative artistique en tant que stratégie de collecte de données est beaucoup moins menaçante aux yeux de l'administration. Les bienfaits mis de l'avant peuvent aussi être perçus de bon augure. D'ailleurs certaines interventions en crise de gestion s'effectuent par l'entremise du recours à l'art. En raison de projets artistiques entrepris çà et là par divers artistes dans les prisons

et les pénitenciers québécois²⁶⁷, non seulement le personnel a-t-il pu être témoin de leurs retombées positives auprès des personnes détenues (confiance en soi, comportement coopératif, diminution des pensées négatives), mais ces dernières ont pu en avoir vent ou y participer. Ainsi, les ateliers d'écriture sont de l'ordre du familier.

Enfin, le fait mettre en forme des ateliers en création peut se traduire par une certaine richesse et une profondeur au niveau des expériences relatées (Nid et Vinha, 2016; Leigh et Brown, 2019c). De tels résultats ont été générés à même un environnement de confiance et de respect mutuel tandis que les exercices cherchaient à pluraliser les angles d'exploration de phénomènes. Les participantes ont accès à une diversité des médiums pour représenter leurs expériences de manière verbale et non-verbale : le collage, le dessin et les métaphores pour ne nommer que celles-là. Ces méthodes représentent diverses manières de se pencher sur le social, notamment d'explorer les sujets délicats. Ainsi, cette méthode peut potentiellement accéder à des formes de savoir et révéler des opacités qui n'auraient pas pu être dévoilées par des approches plus traditionnelles (Bagnoli, 2009; Barone et Eisner, 2010, 2012; Tarr et collab., 2018; Leigh et Brown, 2019c).

Quant aux discussions rétrospectives, elles servent de complément fort utile aux ateliers en création littéraire. Elles permettent aux participantes d'interpréter elles-mêmes leurs créations et d'effectuer un retour-réflexif quant à leurs choix artistiques (Browne, 2019c). Par le fait même, cela réduit ma marge d'interprétation lors de l'analyse des données. En plus de mettre un peu de

²⁶⁷ Je pense notamment aux ateliers de danse contemporaine offerts par la directrice artistique Claire Jenny et des danseurs de la Compagnie Point Virgule qui se sont soldés par deux représentations : *Résilience, prolongements* au jadis centre de détention Tanguay en 2005 et *Dé-Tension* à l'Établissement Joliette en 2006. Je souligne aussi le projet d'ateliers d'écriture coordonné par Sylvie Frigon en 2012-2013 qui a mené à la publication d'un recueil intitulé : *De l'enfermement à l'envol : Rencontres littéraires* (2014). À l'Établissement Joliette, les ateliers ont été animés par Michèle Vinet et Martine Bisson Rodriguez. À l'Établissement Leclerc, les ateliers ont été animés par Guy Thibodeau, Tina Charlebois et Éric Charlebois.

« chair » autour de l'os, les discussions rétrospectives constituent aussi un espace complémentaire pour que les participantes y précisent certains éléments associés à leurs créations.

Somme toute, en raison des éléments abordés ci-haut, les scientifiques sociaux auraient tout intérêt à préconiser une méthode de ce type pour se pencher sur des sujets délicats²⁶⁸ auprès d'une clientèle ayant des démêlés avec la loi.

Partie III : Synthèse et retour sur mes objectifs

Au cours de cette étude, j'ai examiné les questions de la performativité du genre (rôles sociaux de genre) et son intersection avec l'intimité au sein des établissements pour femmes. Pour ce faire, j'ai mobilisé d'une part une approche intersectionnelle se traduisant par un composite théorique composé par Butler (1988, 1990, 1993, 2006), West et Fenstermaker (1995ab) et Connell (2010) ainsi qu'une vision où les structures hétérosexistes et genrées agissent en tant que techniques de régulation (Spade, 2008, 2011; Harris, 2011; Vitulli, 2013; Rosenberg et Oswin, 2015; Roffee et Waling, 2018). Certains choix méthodologiques ont orienté ma conception du réel : le paradigme du constructivisme léger de Guba et Lincoln (1997) et le *language-oriented standpoint* d'Alvesson (2002). Cela a permis de m'aiguiller en matière de cueillette et d'analyse de données. J'ai tenu des ateliers en création littéraire et artistiques suivis de discussions rétrospectives. Par la suite, j'ai décortiqué les données à l'aide d'une analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2008; Negura, 2016; Braun et Clarke, 2006) et d'une analyse des répertoires interprétatifs (Wetherell et Potter, 1988, 1992).

²⁶⁸ Tel que le souligne à cet effet Bagnoli (2009) : « [A]n art-based method or graphic elicitation tool may encourage a holistic narration of self, and also help overcoming silences, including those aspects of one's life that might for some reason be sensitive and difficult to related in words » (p. 566).

De part et d'autre, je tentais de remplir cinq objectifs. Premièrement, j'ai souligné la pertinence de mon outil de collecte de données afin d'inspirer des recherches futures en sciences sociales. Les exercices réalisés dans le cadre de mes ateliers en création ont été particulièrement évocateurs, notamment en présentant diverses facettes de la féminité et de la masculinité et leurs imbrications avec divers axes identitaires. Le collage a montré que les rôles sociaux de genre et la famille avaient une place de choix au niveau des représentations identitaires des femmes détenues, de Shaun et Michael. Par l'entremise du dessin, les femmes ont pu utiliser certains symboles (interdit et cœur, entre autres exemples) pour compléter des propos ou pallier l'absence d'images représentatives dans les magazines offerts. Les métaphores ont quant à elles généré des associations très fortes et imbriquées avec les pertes et les privations institutionnelles.

Afin de guider des recherches subséquentes, je recommande de préconiser un format où les ateliers prennent la forme d'un entonnoir : les exercices vont du général au particulier. La rencontre avec le terrain a aussi démontré l'importance de faire preuve de flexibilité et d'ajuster le format des exercices en fonction des dynamiques de groupe ou des dispositions des participantes. Par exemple, autoriser la formation d'équipes de deux pour réaliser quelques exercices peut être bénéfique au dévoilement de certaines participantes et aura des effets apaisants.

Enfin, l'importance de prendre son temps a été soulignée : de ne pas brusquer le premier contact, de se présenter modestement, de répondre à toutes les questions pour dissiper l'inconfort ou le sentiment de confusion, notamment. Il est également important de donner de son temps. En amont, les femmes de l'Établissement Joliette ont mentionné qu'elles ne voulaient pas aborder la question de leur expérience de prison au cœur d'exercices d'écriture. Elles voulaient plutôt écrire de la fiction. Elles m'ont aussi fait le souhait répété de vouloir apprendre les rudiments de la création littéraire. C'était peut-être en partie dû à la manière dont le projet leur avait été présenté

par l'intervenante. Après leur avoir expliqué mon projet de recherche et d'avoir lu le formulaire de consentement, elles ont accepté d'y participer. Je me suis rendue sur place à une occasion séparée pour leur offrir un atelier portant sur la rédaction d'un conte. Non seulement les femmes ont-elles réalisé de très beaux textes, mais cette initiative a aussi noué un lien de confiance avec ces dernières.

Deuxièmement, je cherchais à étoffer l'intersection entre le genre et l'intimité carcérale. Les participantes définissent et actualisent différemment l'intimité carcérale. Alors que certaines femmes autochtones font une association entre le *bonding* et la féminité et que d'autres identifient deux ou trois amitiés privilégiées, elles repèrent surtout l'aspect artificiel des liens avec leurs pairs dans un milieu carcéral. Elles reprennent des images stéréotypées pour représenter la majorité des interactions entre femmes détenues : *bitchage*, potinage, rumeurs et « chicanes de sacoches »²⁶⁹. Conséquemment, la féminité étiolée semble corrélée à une intimité relationnelle moindre : les femmes optant pour la solitude ou réclamant un espace pour soi (faire la chambre). Cet espace devient aussi le théâtre de certains rituels de parentalité : dire bonjour ou bonne nuit aux photos de ses enfants, par exemple.

En revanche, malgré la présence de contraintes économiques ou logistiques, le maintien des liens avec l'extérieur est quant à lui priorisé : appels, lettres, visites. Ces modalités exemplifient l'inversion du privé et du public en prison (Bosworth, 1999) et soulignent le droit de regard impudique du personnel. Les femmes savent que ce n'est pas confidentiel et acceptent de « partager son intimité » avec une tierce partie invérifiable et omnisciente. Néanmoins, la correspondance est représentée par les femmes à la fois comme une soupape de sûreté pour nourrir leur besoin d'intimité et accomplir des fonctions liées à leur rôle de fille, de conjointe ou de mère.

²⁶⁹ Comme le note Shakur [Chesimard] (1978) : « Women prisoners rarely refer to each other as sister. Instead, "bitch" and "whore" are the common terms of reference » (p.54).

Les lettres sont représentées comme un témoin « vivant » du lien entre la femme détenue et l'extérieur. Dans certains cas, c'est le seul médium disponible lorsque le conjoint est incarcéré.

En dernier lieu, la question de la fouille à nu a marqué la conscience de plusieurs femmes détenues, en plus de redéfinir leur conceptualisation de l'intimité à la lumière d'une intégrité corporelle perdue au cours de la fouille. D'après les témoignages recueillis, la fouille à nu valide aussi l'affirmation suivante : « L'intimité, y'en a pas ». Encore une fois, plusieurs structures façonnent ces discours entre l'intimité et la fouille à nu (Mackenzie, 2013). Quant au cadre carcéral, Schwartz (1972) voyait l'absence d'intimité comme un prérequis fonctionnel afin que l'institution puisse mener à bien ses opérations. Certaines femmes arrivent la fouille à nu à une structure de type mésociologique : au sein d'un processus plus large de dépersonnalisation et d'humiliation servant à « effacer qui tu es ». Si la fouille à nu se présente comme un mal nécessaire aux yeux de Julie, c'est que cette dernière internalise le discours opérationnel de l'institution : la gestion des risques. Ce faisant, la fouille à nu est perçue en tant que stratégie de détection de contrebande et s'inscrit dans une optique de sécurité. Elle l'interprète en tant qu'examen gynécologique. Plus encore, la perception d'intimité violée par la fouille à nu (la revictimisation) frappe les personnes appartenant aux Premières Nations de manière disproportionnée. Elles sont non seulement surreprésentées dans le milieu carcéral, mais elles sont aussi plus nombreuses à avoir été victimes d'abus sexuels dans le passé dans une proportion plus élevée (Muckle et Dion, 2008; Lamontagne et collab., 2008).

Troisièmement, j'ai soulevé la présence et l'apport de certaines structures de nature macrosociologiques, mésociologiques et microsociologiques qui balisent soit la performativité du genre (rôles sociaux de genre), soit la conceptualisation de l'intimité (Mackenzie, 2013). Ces structures contribuent à réguler les femmes (reproduction de ces carcans) ou à permettent leur

résistance (leviers d'action). À travers leurs discours de distance-dissociation en matière d'homosexualité et de masculinité, les participantes révèlent des normes hégémoniques bien ancrées : leur adhésion à une sexualité hétérosexuelle et à un univers polarisé (femme féminine, homme masculin). La position répressive de l'institution à l'égard des comportements sexuels entre femmes peut alimenter les tabous et l'homosexualité latente de certaines : le refus de s'approprier une identité lesbienne.

D'entrée de jeu, certaines femmes orientent leur sociabilité non pas en fonction des traditionnelles pseudo-familles ou des dyades lesbiennes, mais bien en fonction d'un code moral : des valeurs inhérentes au code des détenues. L'infraction servait à structurer les identités chez Cunha (1995) tandis que les hommes purgeant des sentences-vie étaient perçus comme une figure honorable et digne : ils constituaient les mecs biens chez Le Caisne (2000). Michael n'accepte de se tenir qu'avec les femmes purgeant elles-aussi une sentence-vie. Michael prête à ces femmes des valeurs d'authenticité et de dureté. Comme chez Clemmer (1940), chez Sykes (1958) et chez Le Caisne (2000), la figure dépréciable est actualisée par la déviante sexuelle ou celles accusées d'infanticide avec qui les participantes ont des réactions hostiles ou à tout le moins, évitent stratégiquement de leur parler ou de leur montrer de l'empathie²⁷⁰.

Par ailleurs, autre structure, cette fois de nature macrosociologique, la logique du complexe industriel ou de l'extraction économique est réitérée par les ateliers de couture, mais ses dynamiques déshumanisantes ont trois effets : la production de corps-machines, leur genrisation (la production de femmes dociles et manuelles) et une motivation non authentique à participer aux programmes offerts par l'institution. Au contraire, d'autres types de travail ne visent pas une

²⁷⁰ Cardi (2009) recense aussi ces éléments de stigmatisation et de distanciation à l'égard des déviantes sexuelles qu'elles nomment « pédophiles ».

régulation du genre. Par exemple, l'entretien du terrain sacré permet aux participantes appartenant aux Premières Nations, Shaun notamment, de mettre en forme leur identité culturelle.

L'application de la nouvelle pénologie (gestion des risques) explique le placement des participantes à l'aile de protection et ce faisant, le peu d'objets ou d'accessoires à leur portée pour actualiser la féminité. Les protocoles institutionnels se traduisent par des contraintes en matière de performativité du genre. Au fédéral, un nombre limité de vêtements peut être demandé jusqu'à 30 jours après l'admission, une personne-ressource doit être apte à apporter ces éléments. Par ailleurs, une valeur pécuniaire est rattachée aux accessoires admissibles. Au provincial, notamment à l'aile de protection et au centre de détention Vanier et d'Ottawa-Carleton, les femmes doivent porter un uniforme. Or, les femmes développent des stratégies de rechange : modifications apportées aux uniformes, échange et prêt de vêtements ou encore confection artisanale de maquillage ou d'accessoires de coiffure.

Le maintien des liens avec l'extérieur dépend de la connaissance et du respect des protocoles entourant l'usage des téléphones : inscription de numéros sur une liste, approbation des numéros, appels à des numéros résidentiels, et les minutes limitées à la somme déposée dans le compte. Ainsi, les femmes puisent à même ces contraintes pour les contourner et ce faisant pour réussir à mettre de l'avant leurs rôles sociaux auprès de leurs proches : utiliser les minutes d'une autre femme détenue ou appeler le numéro de téléphone de son garçon pour faire des appels-conférence avec son conjoint incarcéré.

Les détenues de ressort fédéral placées à un niveau de sécurité médium ou minimum doivent aussi négocier un modèle traversé par l'autosuffisance : elles doivent cohabiter avec d'autres femmes au sein d'unités résidentielles et effectuer des tâches typiquement genrées tels leur liste d'épicerie, leur buanderie, les tâches ménagères et leur repas. Trois effets se produisent

ici au-delà du genre : l'actualisation d'intimité en partageant un lit ou une chambre, la concoction de repas pour faire preuve de solidarité ou pour passer le temps ou être dispensée de tâches en raison d'une incapacité (stratégie-échappatoire).

Les structures d'oppression en matière de transphobie et de xénophobie sont mobilisées pour décrire leurs expériences quotidiennes. Ils dénotent de toutes parts des effets similaires à ceux mis en forme par West et Fenstermaker (1995ab) : l'oppression et la différenciation. Bien que la plupart des participantes interviewées s'entendent pour dire que le Service correctionnel respecte les valeurs et les rituels des personnes autochtones, la fouille des cellules, orientée par une optique de « gestion des risques » et de « sécurité » prend la forme d'une profanation aux yeux des personnes autochtones : leur tapis et les accessoires pour le *smudging* sont renversés au passage. En parallèle, le même participant relate aussi la présence de transphobie chez une minorité d'agents correctionnels utilisant délibérément les mauvais pronoms ou son prénom cis (d'antan).

Plus encore, la matrice hétérosexiste de Butler (1990, 1993, 2006) agit à plusieurs endroits comme une grille évaluatrice et une structure de régulation chez les participantes. La résistance prend naissance au sein même de la matrice : diverses participantes observent fréquemment des unions homosexuelles malgré les interdits institutionnels. Les femmes sont aussi portées à associer deux processus en marge de la matrice : devenir lesbienne et devenir masculine, lequel est parfois synonyme de « devenir dur ».

Par ailleurs, cette matrice déteint aussi au niveau de leurs performativités individuelles. À l'exception de Michael, les autres femmes sont préoccupées à actualiser divers degrés de féminité ou à se présenter comme étant hétérosexuelles. Ces participantes actualisent une « distance-dissociation » et cela se traduit chez certaines par des jugements de valeur ou de l'indifférence généralisée. Pour sa part, par le recours à la musculation et à des rituels incluant des produits pour

hommes, la transmasculinité de Shaun se réinscrit dans les circuits de la matrice. Ceci est d'autant plus vrai par son énonciation, c'est-à-dire les nombreuses références qu'il fait à « sa femme ».

Déjà, le quatrième objectif a été abordé par les éléments ci-dessus. Les imbrications entre le genre et d'autres axes identitaires ont été mises de l'avant avec des structures macrosociologiques conjointes (par exemple : capacité, classe, genre, trans* et culture). La question de l'intersectionnalité a été abordée en faisant référence à la matrice hétérosexiste de Butler (1990, 1993, 2006) comme grille orientant les performativités individuelles ou les évaluations d'autrui. Idéalement, cette étude se veut en continuité avec le projet de Bosworth (1999) qui pluralise la féminité en soulignant ses enchevêtrements avec les questions de race, de classe et de sexualité. Bien sûr, la question de la classe traverse mon étude : la précarité socio-économique peut être responsable de difficultés en matière d'actualisation du genre (en vertu de vêtements et d'accessoires achetés dans des catalogues ou à la cantine) et d'accomplissement des rôles sociaux. Souvent, l'exercice de la parentalité ou de la conjugalité dépend de la capacité des femmes à passer des appels. Or, plusieurs participantes avouent minuter soigneusement leur temps en raison du fardeau économique que cela génère.

Cette vision a été élargie en observant la question de la féminité par rapport à l'âge ainsi qu'en abordant les questions de masculinité et de transmasculinité au sein des établissements pour femmes. Certaines participantes de plus de cinquante-cinq ans ont recours à l'analogie de la vésicule biliaire pour expliquer en quoi la féminité carcérale est accessoire. D'autres femmes remarquent que l'importance accordée au maquillage et aux vêtements est davantage présente chez les jeunes femmes. D'autres associent la parentalité à la féminité et, ce faisant, soulignent le caractère circonstanciel de la féminité : le contrôle de leur apparence est une stratégie-camouflage pour ne pas inquiéter leurs enfants pendant leurs visites. Plus encore, dans d'autres cas,

l'accomplissement de certains desserts comme le pouding chômeur (tâches typiquement réservées aux mères de foyers) est plutôt une manière connexe de symboliser le rassemblement ainsi que les traditions des Canadiens français.

Cinquièmement, à travers ces nombreux exemples ou témoignages, la part d'agentivité chez les femmes incarcérées ainsi que Shaun et Michael a été mise de l'avant. Cette volonté de se redéfinir ou de pallier certaines pertes et privations se nourrit à même les logiques institutionnelles ou encore de la matrice hétérosexiste. Ce faisant, réinventer la parentalité en envoyant une carte ou se bricoler une expression féminine à l'aide de vêtements modifiés ou de sacs à main tricotés témoignent du fait que le genre n'est pas, hors de toutes circonstances, une « technique de régulation » (Rosenberg et Oswin, 2015). Le besoin de résister ou de détourner certaines contraintes souligne aussi l'importance de la parentalité au niveau de l'identité et des préoccupations des femmes détenues.

Partie IV : Recommandations

À la lumière de ces observations, je propose certaines recommandations afin de stimuler le libre arbitre des femmes d'une part et d'autre part, de maximiser leurs occasions d'actualiser leur performativité du genre ou leurs rôles sociaux de genre. Ces recommandations dialoguent avec certains des principes directeurs²⁷¹ ou des besoins spécifiques en matière de parentalité ou du couplet victimisation-criminalisation (Arbour, 1996; La création de choix, 1990). Je propose donc : a) d'augmenter l'accessibilité et réduire certaines contraintes liées aux appels téléphoniques : i) en augmentant le ratio de combinés disponibles par tranche de détenues; ii) en plaçant les téléphones un peu plus en retrait ou dans des salles privées, ceci donnant une impression

²⁷¹ Tel qu'énoncé par La création de choix (1990) et repris par Service correctionnel Canada : pouvoir contrôler sa vie, des choix valables et responsables, respect et dignité, environnement de soutien et responsabilités partagées.

accrue d'intimité aux femmes qui peuvent parler à l'abri du regard des autres détenues; iii) alléger le fardeau économique en réduisant le coût facturé par minute; iv) alléger le fardeau économique en adoptant un système de « bons comportements » et d'adhésion au Plan correctionnel se traduisant par des blocs de minutes gratuites; v) de réformer le système en place pour permettre aux femmes de rejoindre des numéros de téléphone cellulaire; et vi) de favoriser l'usage et l'accès aux appels par vidéo-conférence. Ainsi, cela permettrait de fournir une autre possibilité de déploiement du « cocon partagé » : une intimité avec les proches par l'entremise de dispositifs technologiques et qui miserait sur l'aspect audiovisuel. Ainsi, certaines caractéristiques de l'intimité pourraient être transposées aux rapprochements entre les femmes incarcérées et leurs proches : un brouillage des frontières spatiales et un lien intimiste plus constant avec son entourage (Broadbent, 2016). De part et d'autre, les discours des participantes à l'effet de l'intimité et de leur performativité du genre ont mis en lumière des barrières socio-économiques, interpersonnelles et culturelles qui entravent le contact avec leurs proches.

Ces recommandations font écho à la vision de Mackenzie (2013) : « Possibilities for intimate justice, with the opportunity to transform the often desperate conditions of peoples' lives held within them » (p. 118). Ces mesures visent notamment à assouplir certaines contraintes et à démocratiser l'accès aux appels. Elles visent aussi à propulser l'agentivité des femmes en augmentant la disponibilité et l'accessibilité des ressources, le cas présent : l'usage des téléphones. Le contexte serait donc plus favorable à la réalisation d'une intimité relationnelle avec leurs enfants (parentalité à distance). Il sera également plus facile pour elles de planifier et de coordonner les détails relatifs à leur sortie ou à leurs absences temporaires, de préserver une communication constante avec leur avocat ou à maintenir des liens continus plutôt que sporadiques avec leurs

proches. Les femmes auront ainsi plus d'occasions d'exercer leur capacité à poser des choix valables et responsables en s'impliquant auprès de leur famille, notamment.

b) de réformer le contenu des ateliers de couture selon une optique réductionniste :

- i) amoindrir les effets de revictimisation en remplaçant la confection de sous-vêtements pour hommes par des produits connexes (au choix des femmes); ii) réduire les dynamiques coercitives et déshumanisantes entre superviseure et subordonnée en instaurant des mécanismes de reddition : un système de griefs interne et externe en matière d'écarts de conduite et une formation obligatoire axée sur les besoins des femmes incarcérées; et iii) atténuer l'idée de corps-machines en instaurant un système où les femmes peuvent déterminer le moment de leurs pauses et bénéficier d'une certaine flexibilité au niveau des heures travaillées.

Les discours des participantes autour des ateliers de couture ont mis en lumière des dynamiques contre-productives et de la reproduction d'un modèle genré (L'Écuyer, 2017). Ce faisant, d'autres types d'ateliers pourraient préférablement être préconisés : l'atelier de soudure, par exemple. Ceci augmenterait du coup l'employabilité des femmes incarcérées. Or, la première recommandation en matière de division du travail vise à répondre à un besoin spécifique des femmes et à éviter de reconduire leur victimisation institutionnelle. Leur fournir une sélection de produits à confectionner peut rehausser leur capacité à poser des choix valables, conformément au second principe directeur. La seconde recommandation augmente aussi l'autonomie des femmes et leur capacité à dénoncer des comportements répréhensibles. Ce faisant, ces « garde-fous » soulignent l'importance d'accorder du respect et de la dignité aux femmes incarcérées et, ce faisant, à répondre au troisième principe directeur énoncé par le rapport de La création de choix (1990). Quant à la troisième recommandation, elle se retrouve en continuité avec les

principes un, deux et trois, notamment à réduire l’infantilisation qui peut traverser la gestion des femmes à l’atelier de couture.

c) afin de favoriser la performativité du genre (féminité ou masculinité) par l’entremise de vêtements et d’accessoires, je recommande : i) qu’un bassin de bénévoles soit disponible pour récupérer les effets personnels des personnes incarcérées; ii) d’augmenter la diversité et la quantité de vêtements et d’accessoires disponibles par l’entremise de dons en provenance d’organismes non caritatifs; et iii) de transformer ceci en gratuiterie gérée par les détenues²⁷².

Les discours des participantes ont révélé des inégalités et des problèmes en matière d’accès à des vêtements et des accessoires lesquels sont intimement liés aux enjeux épineux du « passing » et du « outing » de personnes trans*. Ces recommandations s’inscrivent dans un contexte institutionnel et visent un effort de justice sociale. Elles permettent d’éviter des scénarios où certaines personnes, n’étant pas en mesure de communiquer avec un proche pour accéder à ses effets personnels²⁷³, doivent porter des vêtements génériques et attendre de longs mois afin de pouvoir cumuler suffisamment d’argent pour acheter des vêtements et des souliers genrés. Pour ce faire, il faudrait inclure des bénévoles pour faciliter l’accès aux effets personnels des personnes détenues. Dans l’éventualité où la personne n’a pas les moyens financiers pour se payer des vêtements ou des accessoires genrés, la gratuiterie constitue une solution de rechange. L’accès à ces vêtements et accessoires supplémentaires est d’autant plus utile pour une personne en début de transition et nécessitant de revamper sa garde-robe. La gratuiterie pourrait donc agir comme une initiative reflétant le respect et la dignité, notamment en répondant à leurs besoins. La gratuiterie pourrait favoriser un environnement de soutien en misant sur la collaboration et la solidarité entre détenues. Parce qu’elle est auto-gérée, la gratuiterie repose sur la prise de décisions communes et

²⁷² Au centre de détention Maison Tanguay à Montréal, il y avait une friperie alimentée par des dons extérieurs.

²⁷³ Par choix ou pour éviter de faire son coming-out en tant que personne trans*, par exemple.

permettrait aux femmes détenues de poser des choix valables et responsables en matière de ses opérations et de son inventaire.

d) je recommande enfin de repenser les pratiques entourant la fouille à nu afin de i) réviser les directives actuelles entourant la fouille à nu pour laisser aux femmes cis incarcérées la possibilité de choisir le genre du membre du personnel qui l'effectue ; ii) de mettre en place des dispositifs technologiques (scanneurs corporels de type rayons X et logiciels de détection) afin d'identifier efficacement le matériel de contrebande, ce qui rendrait la fouille à nu obsolète.

La première recommandation est de type pragmatique (court terme) tandis que la seconde est de type idéaliste (moyen et long terme). À la lumière des besoins spécifiques des femmes incarcérées, le rapport Arbour (1996) mettait en exergue la prévalence des agressions sexuelles chez ces dernières pour justifier un nouveau protocole où seules les femmes agentes correctionnelles pouvaient effectuer une fouille à nu à l'endroit des femmes détenues. Les participantes croient qu'en dépit de cette mesure, l'aspect sexualisant puisse être présent, et ce faisant, des dérapages peuvent en résulter. Elles se disent inconfortables dans certains cas. Cette réforme permettrait deux choses : 1) une cohérence en fournissant des choix uniformes pour tous : la politique provisoire 584, adoptée par Service correctionnel Canada, autorise les personnes trans* à choisir le genre de la personne qui procédera à leur fouille à nu; et 2) un libre-choix et une autonomie qui réduit le degré d'inconfort des femmes. Ceci s'inscrit notamment à l'intérieur de certains principes directeurs, dont le pouvoir de contrôler sa vie, des choix valables et responsables ainsi que le respect et la dignité.

En lien avec la vision de Mackenzie (2013) à l'effet de l'intimité structurelle, les discours des participantes ont rendu visible une norme hégémonique dans le milieu carcéral autour de la fouille à nu et des interactions avec le personnel : l'hypersexualisation du corps des femmes

détenues. Face à cela, les participantes ont offert des solutions de rechange pour exacerber leur agentivité (possibilité de choix) malgré les contraintes en place. Le discours fait écho à une « participatory politics » (p. 118). En plus de rendre compte de leur voix, elles font partie prenante du processus. Si elles doivent obligatoirement consentir à la fouille, elles souhaitent pouvoir choisir le genre du membre du personnel qui l'orchestrera. Il est aussi possible de voir la recommandation d-i) comme répondant à des allégations « de justice » (p. 118) : offrir des choix égaux aux personnes trans* et cis. À l'égard de la recommandation d-ii), abolir la fouille à nu en la remplaçant par un dispositif discret amenuiserait la revictimisation des femmes. Les discours des participantes autour cette intimité structurelle « perdue » ont rendu compte des effets de pouvoir inhérents à cette procédure. Abolir la fouille à nu pourrait aussi contribuer à leur redonner une part d'intégrité corporelle et à minimiser l'impression de dépossession ressentie par les participantes.

Plus encore, cette étude a souligné en quoi la performativité du genre est souvent enchevêtrée avec d'autres axes identitaires. e) C'est pourquoi je formule certaines recommandations à caractère culturel ou spirituel : i) d'abord, je recommande l'accès à une Doula (*auntie*)²⁷⁴ pour redonner une forme de contrôle à la femme autochtone²⁷⁵ (choix valables et responsables) et favoriser un lien intimiste avec une représentante de la communauté (autre qu'un Aîné). En effet, la présence d'une Doula peut favoriser l'adoption de décisions claires au cours de la grossesse et de l'accouchement (selon les besoins de la mère) ainsi qu'incorporer des éléments

²⁷⁴ Au sein de la communauté des Premières Nations, une Doula (*auntie*) veille au respect des droits en matière de reproduction et de sexualité. C'est somme toute une figure avec laquelle les personnes Autochtones peuvent établir une proximité relationnelle et des liens intimes. La Doula peut agir de soutien émotionnel et servir de substitut (une tante par procuration) pour aborder des sujets dits délicats : les menstrues, les crampes menstruelles, la sexualité, notamment. Elle permet de partager des enseignements spirituels autour de certains phénomènes : les cérémonies lunaires lors des menstrues et l'importance d'enfouir le placenta dans le sol ancestral, par exemple. Enfin, elle joue un rôle clef d'accompagnatrice lors de la grossesse et de l'accouchement des femmes.

²⁷⁵ Celles-ci sont d'autant plus affectées par le patriarcat au sein des communautés. Cette structure associe une valeur moindre aux femmes ou banalisent des phénomènes dont les femmes Premières Nations assassinées ou disparues. Les femmes ont l'impression que leur voix est passée sous silence.

spirituels clefs tels que s'adresser d'abord au nouveau-né dans la langue de leurs ancêtres et lui offrir une couverture (*star blanket*), notamment. L'accès et la présence d'une Doula témoignent de l'incorporation d'une dimension spirituelle et culturelle à l'identité maternelle, laquelle est omniprésente chez les participantes de mon étude. ii) Ensuite, afin de respecter les traditions et les cérémonies des Premières Nations, la cantine devrait fournir des biens et à des objets ayant une forte composante symbolique, mais ne posant pas de risques en matière de sécurité, notamment le *bundle kit* (*four medicines*) et des branches de cèdre que les femmes peuvent placer sous leur oreille en guise de protection.

Partie V : Limites et recherches futures

Somme toute, je crois avoir levé le voile sur certaines performativités du genre et son accomplissement avec l'intimité au sein des établissements carcéraux pour femmes. Néanmoins, je suis consciente que cette étude comporte certaines limites et certains flous qui peuvent, idéalement, être palliés grâce à des recherches futures. Les questions de la masculinité des femmes²⁷⁶ et du lesbianisme ont été abordées par le détour. Par ailleurs, la question de la transmasculinité n'a pas été explorée de manière exhaustive. Il serait également imprudent de généraliser ces résultats à l'ensemble des régions canadiennes, les dynamiques et les imbrications des axes identitaires pouvant différer dans certains établissements fédéraux ou à l'intérieur d'autres centres de détention. Par exemple, l'établissement de la région des Prairies (l'Établissement d'Edmonton) contient la proportion la plus élevée de personnes autochtones. Dans un même ordre d'idées, il aurait été intéressant et pertinent de pouvoir creuser davantage la question de la performativité du genre et de l'intimité au sein des pavillons de ressourcement. Il aurait été

²⁷⁶ À l'exception de Michael.

pertinent de voir si une gestion des femmes sous l’optique de la guérison favorise le déploiement de l’intimité ou l’accomplissement de rôles sociaux de genre, par exemple. Or, l’unique participante qui pouvait en témoigner était récalcitrante à l’idée d’évoquer son passage au pavillon de ressourcement²⁷⁷.

J’invite donc les scientifiques sociaux à entreprendre des recherches ultérieures en mobilisant des ateliers en création littéraire et artistique. D’une part, il est pertinent d’approfondir davantage ces questions auprès de minorités sexuelles et de genre. D’autre part, il est important d’interroger des personnes détenues à l’intérieur d’établissements pour femmes situés dans des régions périphériques canadiennes.

²⁷⁷ « Read it up online you’ll find it out my dear... you have to either be incarcerated by them or read about it online or phone then. Because I can’t tell you an experience about it, because everyone has different experiences when they go out there » (Michael, discussion retrospective).

Bibliographie

- Abdel Ghaly, M. (2013). Perspectives de femmes autochtones en milieu urbain sur les délais de placement maximaux : étude exploratoire.
- Adams, E. M. (1985). The Accountability of Religious Discourse. *International Journal for Philosophy of Religion*, 18(1-2), 3-17.
- Adelberg, E., & Currie, C. (1987). *Too Few to Count: Canadian Women in Conflict with the Law*. Vancouver, BC: Press Gang Publishers.
- Akers, R. L., Hayner, N. S., & Gruninger, W. (1974). Homosexual and drug behavior in prison: a test of the functional and importation models of the inmate system. *Social Problems*, 21(3), 410-422. doi: 10.1525/sp.1974.21.3.03a00090
- Alasuutari, P. (1995). Narrativity. In P. Alasuutari, *Researching Culture. Qualitative Method and Cultural Studies*, (pp. 225-236). London, Great Britain: Sage Publications.
- Allspach, A. (2010). Landscapes of (neo-)liberal control: the transcarceral spaces of federally sentenced women in Canada. *Gender, Place and Culture*, 17(6), 705-723. doi: 10.1080/0966369X.2010.517021
- Alvesson, M. (2002). Taking Language Seriously. In M. Alvesson, *Postmodernism and Social Research*, (pp. 63-89). Buckingham, Great Britain: Open University Press.
- Amari, S. (2015). Certaines lesbiennes demeurent des femmes. *Nouvelles Questions Féministes*, 34(1), 70-83. doi : 10.3917/nqf.341.0070.
- American Association of Psychology. (2020). What is gender dysphoria? Retrieved from <https://www.psychiatry.org/patients-families/gender-dysphoria/what-is-gender-dysphoria>
- Angermüller, J. (2006). Postures et démarches épistémiques en recherche. Dans P. Paillé, *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, (pp. 225-236). Paris, France : Armand Collins.
- Annas, G. J. (2012). Strip Searches in the Supreme Court - Prisons and Public Health. *The New England journal of medicine*, 367(17), 1653-1657. doi: 10.1056/nejmhle1205592
- Arditti, J., & Savla, J. (2015). Parental incarceration and child trauma symptoms in single caregiver homes. *Journal of Child and Family Studies*, 24(3), 551–561.
- Ashley, F. (2017). Qui est-ille? Le respect langagier des élèves non-binaires, aux limites du droit. *Service social*, 63(2), 35–50. doi : 10.7202/1046498ar.

- Association des services de réhabilitation sociale du Québec. Organismes membres Continuité-famille auprès des femmes détenues. Tiré de <https://asrsq.ca/organismes-membres/cfad>
- Association pour la communication sur les prisons et l’incarcération en Europe. (2016). Le guide du prisonnier. Tiré de <http://prison.eu.org/spip.php?article359>
- Auvert, A.-J. (2007). Faire un prisonnier, écrire pour survivre. Dans J. Bessière, & J. Maár, *L’écriture emprisonnée*, (pp. 75-86). Paris, France : L’Harmattan.
- Avenier, M.-J., & Albert, M.-N. (2009). Légitimation de savoirs académiques en GRH tirant parti de l’expérience de praticiens dans une épistémologie constructiviste. Tiré de <http://www.reims-ms.fr/agrh/docs/actes-agrh/pdf-des-actes/2009avenier-albert006.pdf>
- Baer, L. D. (2005). Visual imprints on the prison landscape: a study on the decorations in prison cells. *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, 96(2), 209-217.
- Bagley, C., & Cancienne, M. A. (2001). Educational research and intertextual forms of (re)presentation: The case for dancing the data. *Qualitative Inquiry*, 7(2), 221–237.
- Bagnoli, A. (2009). Beyond the standard interview: the use of graphic elicitation and arts-based methods. *Qualitative Research*, 9(5), 547-570.
- Balfour, G. (2008). Falling between the cracks of retributive and restorative justice: The victimization and punishment of Aboriginal women. *Feminist Criminology* 3(2), 101.
- Balfour, G. (2012). Do law reforms matter? Exploring the victimization criminalization continuum in the sentencing of Aboriginal women in Canada. *International Review of Victimology*, 19(1), 85-102. doi: 10.1177/0269758012447213
- Baril, A. (2007). De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l’œuvre de Judith Butler. *Recherches féministes*, 20(2), 61-90.
- Baril, A. (2009). Transsexualité et privilèges masculins : fiction ou réalité? Dans L. Chamberland, B. W. Frank, & J. L. Ristock, *Diversité sexuelle et constructions de genre*, (pp. 263-295). Québec, QC : Presses de l’Université du Québec.
- Baril, A. (2013). La normativité corporelle sous le bistouri : (re)penser l’intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité, pp. 34-74; 327-364.
- Baril, A. (2017a). Trouble dans l’identité de genre : le transféminisme et la subversion de l’identité cisgenre. *Philosophiques*, 44(2), 285-317.

- Baril, A. (2017b). Des corps et des hommes trans-formés. La musculation comme « technologie de genre ». *Recherches Sociologiques et Anthropologiques*, (48-1), 65–85. doi : 10.4000/ras.1816.
- Baril, A. (2017c). Trouble dans l'identité de genre : Le transfémisme et la subversion de l'identité cisgenre : Une Analyse de la sous-représentation des personnes trans* professeur-es dans les universités canadiennes. *Philosophiques*, 44(2), 285–317. doi : 10.7202/1042335ar.
- Baron-Cohen, S. (2007). Does biology play any role in sex differences in the mind? In J. Browne (ed.), *The future of gender*, (pp. 77-97). New York, NY: Cambridge University Press.
- Barone, T., & Eisner, E. W. (2012). *Art based research*. Los Angeles, CA: Sage Publications.
- Barthes, R. (1964). Éléments de sémiologie, *Communications*, 4(4), 91-135.
- Bartlett, R. (2015). Visualising dementia activism: using the arts to communicate research findings. *Qualitative Research*, 15(6), 755-768.
- Beaulieu, J. (2016). La représentation de la sexualité des femmes incarcérées au petit écran. *Champ pénal/ Penal field*, XIII. doi : 10.4000/champpenal.9390
- Beck, U. & Bernardi, L. (Trad.). (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris, France : Aubier.
- Beckett, K., Murakawa, N., Hannah-Moffat, K., Lynch, M. (2012). Mapping the shadow carceral state: Toward an institutionally capacious approach to punishment. *Theoretical Criminology* 16(2), 221-244. doi: 10.1177/1362480612442113
- Bell, S. (2020, 8 april). Judges release growing number accused of violent crimes due to COVID-19 fears. *Global News*. Retrieved from <https://globalnews.ca/news/6788223/coronavirus-prisons-inmates-released/>
- Benguigui, G., Chauvenet, A., & Orlic, F. (1992). Le personnel de surveillance des prisons. Essai de sociologie du travail. *Droit et société*, 22, 491-497.
- Benveniste, É. (1966). Structure des relations de personne dans le verbe. *Problèmes de linguistique générale*, I, 233-235. Paris, France : Gallimard.
- Bertrand, M.-A. (1979). *La femme et le crime*. Montréal, QC : Les Éditions de l'Aurore.
- Bertrand, M.-A. (2002). Progrès, recul et stagnation : tableau contrasté des conditions de vie des femmes incarcérées au Canada. *Criminologie*, 35(2), 135-146.
- Berzins, L. & Collette-Carrière, R. (1979). La femme en prison : un inconvénient social! *Santé mentale au Québec*, 4(2), 87-103. Tiré de <https://doi.org/10.7202/030058ar>

- Best, J. (1995). Constructionism in Context. In J. Best (ed.), *Images of Issues* (2nd ed., pp. 337-354). New York, NY: Aldine de Gruyter.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 225(1), 70-88. doi : 10.3917/dio.225.0070.
- Billé, M. (2019). L'intimité mise à nu. Dans J. Miguel (Édit.), *L'intimité menacée : Le souci de l'intimité dans la pratique du soin et de l'accompagnement : quels enjeux éthiques ?*, (pp. 29-46). Toulouse, France : Éditions érès. Tiré de <https://doi.org/10.3917/eres.migue.2019.01.0029>
- Biron, L. (1992). Les femmes et l'incarcération, le temps n'arrange rien. *Criminologie*, 25(1), 119-134.
- Blanchard, B. (2002). La situation des mères incarcérées et de leurs enfants au Québec. *Criminologie*, 35(2), 91-112.
- Blanchet, A., & Gotman, A. (2001). La production du sens. Dans A. Blanchet, & A. Gotman (Édit.), *L'enquête et ses méthodes: L'entretien*, (pp. 92-93; 109-115). Paris, France : Nathan.
- Bony, L. (2015). La domestication de l'espace cellulaire en prison. *Espaces et sociétés*, 3(162), 13-30.
- Bosworth, M. (1999). *Engendering Resistance: Agency and Power in Women's Prisons*. New York, NY: Ashgate.
- Boynton, S. (2020, 11 april). More than 100 federal inmates, corrections officers test positive for COVID-19. *Global News*. Retrieved from <https://globalnews.ca/news/6806734/coronavirus-canada-prison-cases/>
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, (3), 77-101.
- Brennan, S. (2014). Canada's Mother-Child Program: Examining its Emergence, Usage and Current State. *Canadian Graduate Journal of Sociology and Criminology*, 3(1), 11-33.
- Broadbent, S. (2016). *Intimacy at Work: How Digital Media Bring Private Life to the Workplace* (chapter 3-4). doi: 10.4324/9781315426136.
- Brockington, F. D. (2019). The Experiences of African American Lesbians/Gays Who Left A Nonaccepting Black Church for A Perceived Accepting Church. Minneapolis, MN: ProQuest Dissertations Publishing.

- Bromwich, R., & Kilty, J. M. (2017). Introduction: Law, Vulnerability, and Segregation: What Have We Learned from Ashley Smith's Carceral Death? *Canadian Journal of Law and Society*, 32(2), 157–164. doi: 10.1017/cls.2017.10
- Brouwers, M., & Sampiemon M. (1989). Women in detention. *La Hague, Ministère de la Justice, Research and Documentation Centre*.
- Brown, N. (2017). Creative Methods. Messy Data? Retrieved from <http://www.nicole-brown.co.uk/messy-data/>
- Brown, N. (2017). Workshops: Using creative methods in research. Retrieved from <http://www.nicole-brown.co.uk/creative-reflections-workshop/>
- Brown, N. (2019a). Correspondance électronique.
- Brown, N. (2019b). Emerging researcher perspectives: Finding your people: My challenge of developing a creative research methods network. *International Journal of Qualitative Methods*, 18, 1-3. doi: 10.1177/1609406918818644.
- Brown, N. (2019c). Identity boxes: using materials and metaphors to elicit experiences. *International journal of social research methodology*, 22(5), 487-501.
- Brown, N., & Leigh, J. S. (2019). Creativity and playfulness in Higher Education research. In J. Huisman, & M. Tight (eds.), *Theory and Method in Higher Education Research*, 4, (pp. 49-66). Bingley, Great Britain: Emerald Publishing Limited. doi: 10.1108/S2056-375220180000004005.
- Browne, J. (2007). Principle of equal treatment and gender: theory and practice. In J. Browne (ed.), *The future of gender*, (pp. 250-288). New York, NY: Cambridge University Press.
- Bureau de l'enquêteur correctionnel. (2014). *Rapport annuel 2013-2014*. Ottawa, ON : Bureau de l'enquêteur correctionnel. Tiré de <http://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/annrpt/annrpt20132014-fra.aspx>.
- Bureau de l'enquêteur correctionnel. (2015). *Rapport annuel 2014-2015*. Tiré de <https://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/annrpt/annrpt20142015-fra.aspx>
- Bureau de l'enquêteur correctionnel. (2016). *Questions autochtones*. Ottawa, ON : Bureau de l'enquêteur correctionnel. Tiré de <https://www.oci-bec.gc.ca/cnt/priorities-priorites/aboriginals-autochtones-fra.aspx>
- Bureau de l'enquêteur correctionnel. (2017). *Rapport annuel 2016-2017*. Ottawa, ON : Bureau de l'enquêteur correctionnel. Tiré de <https://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/annrpt/annrpt20162017-fra.aspx#s7>

- Bureau de l'enquêteur correctionnel. (2018). *Rapport annuel 2017-2018*. Ottawa, ON : Bureau de l'enquêteur correctionnel. Tiré de <https://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/annrpt/annrpt20172018-fra.aspx>
- Bureau de l'enquêteur correctionnel. (2019). *Vieillir et mourir en prison : enquête sur les expériences vécues par les personnes âgées sous garde fédérale*. Ottawa, ON : Bureau de l'enquêteur correctionnel. Tiré de <https://www.oci-bec.gc.ca/cnt/rpt/oth-aut/oth-aut20190228-fra.aspx>
- Burkhardt, K. (1976). *Women in prison*. New York, NY: Popular Library.
- Butler, J. (1988). Performative Acts and Gender Constitution: An Essay in Phenomenology and Feminist Theory. *Theater Journal*, 40(4), 519-531.
- Butler, J. (1990). *Gender trouble: feminism and the subversion of identity*. New York, NY: Routledge.
- Butler, J. (1993). *Bodies that matter: on the discursive limits of 'sex'*. New York, NY: Routledge.
- Butler, J. (2006). *Défaire le genre*. Paris, France : Éditions Amsterdam.
- Cabelguen, M. (2009). Dynamique des processus de socialisation carcérale. *Champ pénal/ Penal field*, III. doi : 10.4000/champpenal.513
- Calas, F. (2014). L'intimité mise à nu dans l'année de Correspondance 1671 de Mme de Sévigné. *Centre de Recherche sur la Littérature des Voyages*. Tiré de <http://www.crlv.org/conference/%C2%AB-l%E2%80%99intimit%C3%A9-mise-%C3%A0-nu-dans-l%E2%80%99ann%C3%A9e-de-correspondance-1671-de-mme-de-s%C3%A9vign%C3%A9-%C2%BB>
- Cannon, C., Lauve-Moon, K., & Buttell, F. (2015). Re-Theorizing Intimate Partner Violence through Post-Structural Feminism, Queer Theory, and the Sociology of Gender. *Social sciences*, 4(3), 668-687.
- Cardi, C. (2007b). La « mauvaise mère » : figure féminine du danger. *Mouvements*, 49(1), 27-37. Tiré de <https://doi.org/10.3917/mouv.049.0027>
- Cardi, C. (2007a). Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social. *Déviance et Société*, 31(1), 3-23. Tiré de <https://doi.org/10.3917/ds.311.0003>
- Cardi, C. (2009). Le féminin maternel ou la question du traitement pénal des femmes. *Pouvoirs*, 128(1), 75-86. Tiré de <https://doi.org/10.3917/pouv.128.0075>
- Carlen, P. (1983). *Women's Imprisonment: A Study in Social Control*. Londres, Great Britain: Routledge & Kegan Paul.

- Caron, B. (2003). 20 Intimacy is First a Connection to the Body. *Community, Democracy & Performance The Urban Practice of Kyoto's Hagashi-Kujo Madang*. Retrieved from <https://web.archive.org/web/20120222163150/http://junana.com/CDP/corpus/COMMENT21.html>
- Caron, B. (2003). 21 Intimacy is Always Shared. *Community, Democracy & Performance The Urban Practice of Kyoto's Hagashi-Kujo Madang*. Retrieved from <https://web.archive.org/web/20120222163645/http://junana.com/CDP/corpus/COMMENT22.html>
- Carver, T. (2007). « Trans » trouble: trans-sexuality and the end of gender. In J. Bourne (ed.), *The Future of Gender*, (pp. 116-135). England, Great Britain: University of Cambridge Press.
- Casey-Acevedo, B. (2004). Children Visiting Mothers in Prison: The Effects on Mothers Behaviour and Disciplinary Adjustment. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 37(3), 418–430. Retrieved from <https://doi.org/10.1375/0004865042194412>
- Chambers, S. A. (2007). « Sex » and the Problem of Body: Reconstructing Judith Butler's Theory of Sex/Gender. *Body & Society*, 13(4), 47-75.
- Chantraine, G. (2004). *Par-delà des murs expériences et trajectoires en maison d'arrêt*, (pp. 183-223). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Chartrand, V. (2005). Landscapes of violence. *Champ pénal/ Penal field*, XII. doi: 10.4000/champpenal.9158
- Chesnay, C. T. (2016). *Doing Health, Undoing Prison: A Study with Women Who Have Experienced Incarceration in a Provincial Prison*. Ottawa, ON: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Chesnay, C. T., Frigon, S., Apotheloz, A., & Cousineau, S. (2016, 18 juin). Les femmes en prison dans l'angle mort du milieu carcéral. *Le Devoir*. Tiré de <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/473737/les-femmes-en-prison-dans-l-angle-mort-du-milieu-carceral>
- Chetcuti, N. (2009). De « On ne naît pas femme » à « On n'est pas femme ». De Simone de Beauvoir à Monique Wittig. *Genre, sexualité et société*, 1(1). doi : 10.4000/gss.477
- Chiland, C. (2013). Utilité d'un glossaire pour clarifier les problèmes concernant le genre et l'homosexualité. *PSN*, 2(4), 7-19.
- Clair, I. (2013). Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie? Retour sur quarante ans de réticences. *Cahiers du Genre*, 1(54), 93-120.

- Clarke, V., Braun, V., & Hayfield, N. (2015). Thematic analysis. In J. A. Smith (ed.), *Qualitative psychology: A practical guide to research methods*, (pp. 222-247).
- Clemmer, D. (1940). *The prison community*. Boston, MA: Christopher Publishing House.
- Clerval, A., & Delphy, C. (2015). *Le féminisme matérialiste, une analyse du patriarcat comme système de domination autonome*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes. doi : 10.4000/books.pur.59381
- Collins, P. H. (2000/2009). *Black Feminist Thought*. New York, NY: Routledge.
- Collins, P. H., & Bilge, S. (2016). *Intersectionality*. Cambridge, Great Britain: John Wiley & Sons.
- Comack, E., & Balfour, G. (2004). *The Power to Criminalize*. Halifax, NS: Fernwood Publishing.
- Combahee River Collective. (1978). The Combahee River Collective Statement*, 264-274. Retrieved from <http://985queer.queergeektheory.org/wp-content/uploads/2013/04/Combahee-River-Collective.pdf>
- Combessie, P. (1996). Écosystème social et distribution des pouvoirs en prison. Dans C. Faugeron, A. Chauvenet, & P. Combessie, *Approches de la prison*, (pp. 71-83). Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Comité sénatorial des droits de la personne. (2017, 1 juin). *La vie derrière les barreaux : les droits de la personne dans les prisons du Canada*. Tiré de <https://sencanada.ca/fr/sencaplus/nouvelles/la-vie-derriere-les-barreaux-les-droits-de-la-personne-dans-les-prisons-du-canada/>
- Commission d'enquête sur certains événements survenus à la Prison des femmes de Kingston / l'honorable Louise Arbour Commissaire. (1996). Ottawa, ON : Publications du gouvernement du Canada. Tiré de <http://publications.gc.ca/site/fra/9.831723/publication.html>
- Commission d'enquête sur les relations avec les Autochtones et certains services publics. (2017, octobre). *L'application de la Loi sur la protection de la jeunesse en milieux autochtones : constats, enjeux et pistes de réflexion*. Tiré de https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-168.pdf
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador. (2013, février). *Analyse des trajectoires des jeunes des Premières Nations assujettis à la Loi sur la protection de la jeunesse. Rapport d'analyse Volet 2 : Analyse des données des rapports statistiques AS-480*.

- Commission ontarienne des droits de la personne, (2014). Politique sur la prévention de la discrimination fondée sur l'identité sexuelle et l'expression de l'identité sexuelle. Tiré de <http://www.ohrc.on.ca/fr/book/export/html/11176>
- Connell, C. (2010). Doing, Undoing or Redoing Gender? Learning from the Workplace Experiences of Transpeople. *Gender and Society*, 24(1), 31-55.
- Continuité-famille auprès des détenues (CFAD). Programme Mère-Enfant. Tiré de <https://cfad.ca/programme-mere-enfant/>
- Cooley, D. (1993). Criminal victimization in male federal prisons. *Canadian Journal of Criminology*, 35, 479-495.
- Cooper, A. (1892). A Voice from the South. Xenia, OH: Aldine Printing House.
- Cooper, A. J. (1925). L'Attitude de la France à l'égard de l'esclavage pendant la Révolution. Paris, France : Imprimerie de la Cour d'Appel.
- Corbin, W. R., Ong, T. Q., Champion, C., & Fromme, K. (2020). Relations among religiosity, age of self-identification as gay, lesbian or bisexual, and alcohol use among college students. *Psychology of Addictive Behaviors*, 34(4), 512-520. doi: 10.1037/adb0000559
- Cousineau, S., & Frigon, S. (2014). L'écriture de l'enfermement et son déploiement dans les Rencontres littéraires. *Voix Plurielles*, 11(1), 198-211.
- Cousineau, S., & Frigon, S. (2016). Les femmes détenues d'Unité 9 : entre espace fictionnel et réalité. *Criminologie*, 49(2), 323-347.
- Couvrette, A., & Plourde, C. (2019). Au-delà de la séparation : perceptions de mères incarcérées sur leurs relations avec leurs enfants depuis la détention. *Criminologie*, 52(1), 301-323. doi : 10.7202/1059550ar
- Couzens, J., Mahoney, B., & Wilkinson, D. (2017). "It's Just More Acceptable To Be White or Mixed Race and Gay Than Black and Gay": The Perceptions and Experiences of Homophobia in St. Lucia. Retrieved from <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyg.2017.00947/full>
- Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics. University of Chicago Legal Forum, 1989(1), 139-167. Retrieved from <http://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8>
- Criminalization and Punishment Education Project (CPEP). (2019). Campaign Video and Photo Shoot for Bell Let's Talk OCDC. Retrieved from <https://cp-ep.org/campaign-video-and-photo-shoot-for-bell-lets-talk-ocdc/>

- Criminalization and Punishment Education Project (CPEP). (2020). Don't Kill, Bill: Advocates Call on Minister Blair to Act on Releasing Federal Prisoners. Retrieved from https://tpcp-canada.blogspot.com/2020/04/dont-kill-bill-advocates-call-on.html?fbclid=IwAR29bq9zK-gOHZKEC8sgT62X4FRpiKP1qRhsyXNB5isrL_LgZIZGD-gaQGk
- Cunha, M. I. (1995). Sociabilité, « société », « culture » carcérales ». *Terrain*, (24), 119-132. doi : 10.4000/terrain.3122
- Davies, I. (1990). Writers in prison, (pp. 1-20; 115-135). Toronto, ON: Between The Lines.
- Davis, A. (2000). Masked racism: reflections on the prison industrial complex. [Article reprinted from Colorlines]. *Indigenous Law Bulletin*, 4(27), 4-7.
- Davis, A. Y. (2003). *Are prisons obsolete?* New York, NY: Seven Stories Press. Retrieved from https://www.feministes-radicales.org/wp-content/uploads/2010/11/Angela-Davis-Are_Prisons_Obsolete.pdf
- Davy Z. (2015). The DSM-5 and the Politics of Diagnosing Transpeople. *Archives of Sexual Behavior*, 44(5), 1165-76. doi: 10.1007/s10508-015-0573-6. PMID: 26054486
- de Beauvoir, S. (1949). *Le Deuxième Sexe*. Paris, France : Gallimard.
- de Graaf, K., & Kilty, J. M. (2016). You are what you eat: Exploring the relationship between women, food, and incarceration. *Punishment & Society*, 18(1), 27–46.
- de Viggiani, N. (2012). Trying to be Something You Are Not: Masculine Performances within a Prison Setting. *Men and Masculinities*, 15(3), 271-291.
- Dell, C., Fillmore, C., & Kilty, J. (2009). Looking Back 10 Years After the Arbour Inquiry: Ideology, Policy, Practice, and the Federal Female Prisoner. *Prison Journal*, 89(3). 286-308. doi: 10.1177/0032885509339506.
- Delorme, J. (2010). *Du huis clos au roman : paroles carcérales et concentrationnaires dans le cadre de la littérature contemporaine*, (pp. 5-16; 108-110; 292-293; 330-331; 350-362). Ottawa, ON : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Delphy, C. (1993). Rethinking sex and gender. *Women's Studies International Forum*, 16(1), 1-9.
- Denis, J., & Pontille, D. (2002). L'écriture comme dispositif d'articulation entre terrain et recherche. *Alinéa*, (12), 93-106.
- Descroiselles-Savoie, V. (2010). De la prison à la communauté : art & art-thérapie auprès des femmes judiciairisées. *Porte Ouverte*, 3-7.
- Désesquelles, A., & Kensey, A. (2006). Les détenus et leur famille : des liens presque toujours maintenus mais parfois très distendus. *Données sociales : la société française*, 1, 59-67.

- Desjardins, C. (2016, 13 avril). Une détenue se suicide après avoir été transférée de prison. *La Presse*. Tiré de <https://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/faits-divers/201604/13/01-4970639-une-detenu-se-suicide-apres-avoir-ete-transferee-de-prison.php>
- Deutsch, N. L. (2004). Positionality and the Pen: Reflections on the Process of Becoming a Feminist Researcher and Writer. *Qualitative Inquiry*, 10(6), 885-902.
- Dhami, M. K., Ayton, P., & Loewenstein, G. (2007). Adaptation to Imprisonment: Indigenous or Imported? *Criminal Justice and Behavior*, 34(8), 1085-1100. doi: 10.1177/0093854807302002
- Dinovo, C., Elliot, C., & Nagy, Y. (2012). Projet de loi 33, Loi Toby de 2012 sur le droit à l'absence de discrimination et de harcèlement fondés sur l'identité sexuelle ou l'expression de l'identité sexuelle. *Assemblée législative de l'Ontario*. Tiré de http://www.ontla.on.ca/web/bills/bills_detail.do?locale=fr&BillID=2574
- Dobash, R. P., Dobash, R. E., & Gutteridge, S. (1986). *The imprisonment of women*. Oxford, Great Britain: Basil Blackwell.
- Douglas, K. S., & Skeem, J. L. (2005). Violence risk assessment: Getting specific about being dynamic. *Psychology, Public Policy, and Law*, 11(3), 347–383. Retrieved from <https://doi.org/10.1037/1076-8971.11.3.347>
- Drescher, J. (2015). Out of DSM: Depathologizing Homosexuality. *Behav. Sci.* 5, 565-575.
- Drolet, J., Lebnan, K., & Desrosiers, J. (2013). Les défis du télétravail à l'égard de la vie privée du télétravailleur. *Les Cahiers de Droit*, 54(2-3), 303–336. doi : 10.7202/1017615ar
- Du Bois, W. E. B. (1920/1996). *The Damnation of Women*. Dans N. Huggins (Édit.), *Du Bois Writings*. New York, NY : Library of America Colleges Editions.
- Dubéchaud, P., Fronteau, A., & Le Quéau, P. (2000). La prison bouleverse la vie des familles de détenus. *Centre de recherche de l'observation des conditions de vie*, 143. Tiré de credoc.fr.
- Dumont, P. (2017). Maipoils l'événement du mois de mai. Tiré de maipoils.com
- Edwards, K. M., Sylaska, K. M., & Neal, A. M. (2015). Intimate partner violence among sexual minority populations: A critical review of the literature and agenda for future research. *Psychology of Violence*, 5(2), 112–121. doi: 10.1037/a0038656
- Edwards, S., & Weller, S. (2012). Shifting analytic ontology: using I-poems in qualitative longitudinal research. *Qualitative Research*, 12(2), 202–217.

- Einat, T., & Chen, G. (2012). What's Love Got to Do With It? Sex in a Female Maximum-Security Prison. *The Prison Journal*, 92(4), 484–505. doi: 10.1016/j.ijlp.2015.01.019
- Espineira, K. S. (2015, 5 mai). Les genres non-binaires sur Internet et Facebook. Tiré de <https://www.observatoire-des-transidentites.com/2015/05/08/2015-05-les-genres-non-binaires-sur-internet-et-facebook/>
- Faith, K. (1993). *Unruly women: the politics of confinement & resistance* (1st Seven Stories Press ed., New ed.). Vancouver, BC: Seven Stories Press.
- Faith, K. (2002). La résistance à la pénalité : un impératif féministe. *Criminologie*, 35(2), 115-134.
- Farrington, K. (1992). The Modern Prison as Total Institution? Public Perception Versus Objective Reality. *Crime & Delinquency*, 38(1), 6–26. doi: 10.1177/0011128792038001002
- Fassin, É. (2008). L'empire du genre: L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel. *L'Homme*, 187-188(3), 375-392. Tiré de <https://www.cairn.info/revue-l-homme-2008-3-page-375.htm>
- Faugeron, C., & Rivero, N. (1982). Travail, famille et contrition : femmes libérées sous conditions. *Déviance et société*, 6(2), 111-130. Tiré de https://www.persee.fr/doc/ds_0378-7931_1982_num_6_2_1109
- Faulcher, P. A. (2012). Hustle and flow: prison privatization fueling the prison industrial complex. *Washburn Law Journal*, 51(3).
- Fausto-Sterling, A. (2000). How sexually dimorphic are we? Review and synthesis. *American Journal of Human Biology*, 12, 151-166.
- Fedilo, C. (2016, 26 may). Former OCDC inmates launching lawsuit over 'degrading treatment' lawyer says. *CBC news*. Retrieved from <https://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/ottawa-jail-conditions-lawsuit-paul-champ-1.3601276>
- Feeley, M. M., & Simon, J. (1992). The New Penology: Notes on the Emerging Strategy of Corrections and its Implications. *Criminology*, 30(4), 449-474. doi: 10.1111/j.1745-9125.1992.tb01112.x
- Fiander, S. (2014). *Pregnancy, birth, and mothering behind bars: A case study of one woman's journey through the Ontario criminal justice and jail systems*. Waterloo, ON: Wilfrid Laurier University Press.
- Forsyth, C. J., & Evans, R. D. (2003). Reconsidering the Pseudo-Family/Gang Gender Distinction in Prison Research. *Journal of Police and Criminal Psychology*, 18(1), 15-23.

- Forsyth, C.J., Evans, R.D. & Foster, B. (2002). An analysis of inmate explanations for lesbian relationships in prison. *International Journal of Sociology of the Family*, 30(1/2), 67–77.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Paris, France : Éditions Gallimard.
- Foucault, M. (1976/2010). *Histoire de la sexualité 1 : La volonté de savoir*. Paris, France : Éditions Gallimard.
- Frigon, S. (2001). Femmes et emprisonnement le marquage du corps et l'automutilation. *Criminologie*, 34(2), 31–56. doi : 10.7202/027504ar
- Frigon, S. (2002). La création de choix pour les femmes incarcérées : sur les traces du groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale et de ses conséquences. *Criminologie*, 35(2), 9-30.
- Frigon, S. (2004). Transformation de la philosophie et de la gestion pénales des femmes justiciables au Canada: trois cas de figure. *Canadian Journal of Women and the Law*, 16(2), 353-385.
- Frigon, S. (2012). Le corps féminin incarcéré: site de contrôle et de résistance. Dans S. Frigon (Dir.), *Corps suspect, corps déviant*, (pp. 229-254). Montréal, QC : Les éditions du Remue-Ménage.
- Frigon, S. (2014). Préface : La mouvance du dedans au dehors. Dans S. Frigon (Dir.), *De l'enfermement à l'envol : rencontres littéraires*. Beaconsfield, QC : Les Éditions du Remue-Ménage; & Sudbury, ON : Éditions Prise de parole.
- Frigon, S., & Strimelle, V. (2003). Insertion et maintien en emploi des femmes judiciairisées au Québec. Tiré de <http://www.cccja.org/wp-content/uploads/2016/06/insertion.pdf>
- Gabora, N., Stewart, L., Lilley, K., & Allegri, N. (2005). Profil de femmes incarcérées auteures de violence faite à un partenaire intime : conséquences pour le traitement. Tiré de <https://www.csc-scc.gc.ca/recherche/092/r175-fra.pdf>
- Gaillard, A. (2015). Regard sur le genre et les violences en milieu carcéral. *La Revue des Droits de l'Homme*, 8. Tiré de <https://journals.openedition.org/revdh/1677>
- Garfinkel, H. (1956). Conditions of Successful Degradation Ceremonies. *The American Journal of Sociology*, 61(5), 420-424.
- Garfinkel, H. (1976). Passing and the Managed Achievement of Sex Status in an "Intersexed" Person. In S. Stryker, & S. Whittle (eds.), *The Transgender Studies Readers*, (pp. 58-93). New York, NY: Routledge.

- Gendarmerie royale du Canada. (2014). Les femmes autochtones disparues et assassinées : Un aperçu opérationnel national. Tiré de <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/les-femmes-autochtones-disparues-et-assassinees-un-apercu-operationnel-national>
- George, A. (1993). Sexual Assault by the State: Strip Searches. *Alternative Law Journal*, 18(1).
- Giallombardo, R. (1966). *Society of women: a study of a women's prison*. New York, NY: John Wiley & Sons.
- Gibson-Light, M. (2018). Ramen Politics: Informal Money and Logics of Resistance in the Contemporary American Prison, *Qualitative Sociology*, 41(2), 199-222.
- Giddens, A. (1976). Classical Social Theory and the Origins of Modern Sociology. *American Journal of Sociology*, 81(4), 703-729.
- Giddens, A. (1990). *The consequences of modernity*. Polity.
- Giddens, A. (1991). *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age* (p. 94). Redwood City, CA: Stanford University Press.
- Giddens, A. (1993). *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age*. Cambridge, Great Britain: Polity Books.
- Gilna, D. (2018, 4 september). Canadian Woman Wins Settlement for Death of Son Born in Jail. *Prison Legal News*. Retrieved from <https://www.prisonlegalnews.org/news/2018/sep/4/canadian-woman-wins-settlement-death-son-born-jail/>
- Giroux, L., & Frigon, S. (2011). Profil correctionnel 2007-2008 : les femmes confiées aux Services correctionnels. Québec, QC : Direction de la recherche des Services correctionnels. Tiré de https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/services_correctionnels/publications/profil_femmes/profil_correctionnel_2007-2008_femmes.pdf
- Goffman, E. (1961). *Asylum: essays on the social situation of mental patients and other inmates*, 1-112. New York, NY: Double Day and Co.
- Goffman, E. (1976). Replies and responses 1. *Language in Society*, 5(3), 257-313.
- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, 24, 3-17.
- Goldstein, N. (1985). Women in Prison: A Neglected Population. *Psychiatric Services*, 36(10), 1027-1027.
- Gouvernement du Canada. (2016). Identité et expression de genre. Tiré de <https://www.canada.ca/fr/ministere-justice/nouvelles/2016/05/identite-de-genre-et-expression-de-genre.html>

- Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (2004). Competing Paradigms in Qualitative Research. Theories and Issues. In S. Hesse-Biber, & P. N. Leavy (eds.), *Approaches to Qualitative Research: A Reader on Theory and Practice*, (pp. 17-38). New York, NY: Oxford University Press.
- Guillaumin, C. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Paris, France : Côté-femmes.
- Halberstam, J. (2018). *Trans: A Quick and Quirky Account of Gender Variability*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Halperin, D. M., & Eribon, D. (Trad.). (2000). *Saint Foucault*. Les grands classiques de l'érotologie moderne (1^{ère} éd. 1995). Paris, France : Éditions et Publications de l'École Lacanienne.
- Hamelin, M. (1989). Chapitre VI : La vie en prison. *Femmes et prison*, (pp.127-168). Montréal, QC : Éditions du Méridien.
- Hancock, A.-M. (2007). Intersectionality as a Normative and Empirical Paradigm. *Politics & Gender*, 3(2), 248-254.
- Hannah-Moffat, K. (2001). *Punishment in Disguise: Penal Governance and Federal Imprisonment of Women*. Toronto, ON: University of Toronto Press. doi: 10.3138/9781442678903
- Hannah-Moffat, K. (2008). Re-Imagining gendered penalties: the myth of gender responsivity. In P. Carlen (ed.), *Imaginary Penalties*, (pp. 193-217). London, Great Britain: Willan Publishing.
- Hannah-Moffat, K., & Shaw, M. (2001). Situation risquée: le risque et les services correctionnels au Canada. *Criminologie – Special Issue on Risk*, 34(1), 47-72.
- Harner, H. (2004). Relationships between incarcerated women. Moving beyond stereotypes. *Journal of Psychosocial Nursing and Mental Health Services*, 42(1), 38–46. Retrieved from <https://doi.org/10.3928/02793695-20040101-11>
- Harris, A. P. (2011). Heteropatriarchy kills: challenging gender violence in a prison nation. (Race to Justice: Mass Incarceration and Masculinity Through a Black Feminist Lens). *Washington University Journal of Law & Policy*. 37.
- Harvey, D. (2005). *A Brief History of Neoliberalism*. New York, NY: Oxford University Press.
- Hatfield, E., Schmitz, E., Cornelius, J., & Rapson, R. L. (1988). Passionate love: How early does it begin? *Journal of Psychology and Human Sexuality*, 1(1), 35-52.
- Heidensohn, F. (1985). *Women and Crime*. New York, NY: New York University Press.

- Hensley, C., Tewksbury, R., & Koscheski, M. (2002). The Characteristics and Motivations Behind Female Prison Sex. *Women & Criminal Justice*, 13(2-3), 125-139. doi: 10.1300/J012v13n02_07
- Hochstetler, A., & DeLisi, M. (2005). Importation, deprivation, and varieties of serving time: An integrated-lifestyle-exposure model of prison offending. *Journal of Criminal Justice*, 33(3), 257-266. doi: 10.1016/j.jcrimjus.2005.02.005
- Huggins, D. W., Capeheart, L., & Newman, E. (2006). Deviants or Scapegoats: An Examination of Pseudofamily Groups and Dyads in Two Texas Prisons. *The Prison Journal*, 86(1), 114–139. doi: 10.1177/0032885505284702
- Hurley, S. (2007). Sex and the social construction of gender: can feminism and evolutionary psychology be reconciled? In J. Browne (ed.), *The future of gender*, (pp. 98-115). New York, NY: Cambridge University Press.
- Hutchison, J. (2019). "It's Sexual Assault. It's Barbaric": Strip Searching in Women's Prisons as State-Inflicted Sexual Assault. *Affilia*, 35(2), 160-176. doi: 10.1177/0886109919878274
- Ingraham, N., Pratt, V., & Gorton, N. (2015). Counting Trans* Patients. *TSQ: Transgender Studies Quarterly*, 2(1), 136-147. doi: 10.1215/23289252-2848922
- Jackson, J. L. (2011). Situational lesbians & the Daddy Tank: women prisoners negotiating queer identity and space, 1970-1980. (Essay). *Genders*. 53.
- Jaunait, A., & Chauvin, S. (2012). Représenter l'intersection *Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales*. *Revue française de science politique*, 62(1), 5-20.
- Jean, M. (2019). L'intimité : pourquoi en parler? Dans M. Jean (Édit.), *L'intimité menacée : Le souci de l'intimité dans la pratique du soin et de l'accompagnement : quels enjeux éthiques?*, (pp. 9-10). Toulouse, France : Éditions érès. doi : 10.3917/eres.migue.2019.01.0009
- Joël, M. (2013). Coûts et bénéfices de l'homosexualité dans les prisons de femmes. *Ethnologie française*, 43(3), 469-476.
- Joël, M. (2016). Le contrôle exercé sur l'homosexualité en prison de femmes. *SociologieS*. Tiré de <http://journals.openedition.org/sociologies/5638>
- Joël-Lauf, M. (2009). L'intimité des femmes incarcérées : une expérience de terrain. *Ethnologie française*, 29(3), 547-556.
- Kaimal, G., Ray, K., & Muniz, J. (2016). Reduction of Cortisol Levels and Participants' Responses Following Art Making. *Art Therapy*, 33(2), 74–80. doi: 10.1080/07421656.2016.1166832

- Katz, J. N. (2001). *L'invention de l'hétérosexualité*. Paris, France : Éditions et Publications de l'École Lacanienne.
- Keys, D. P. (2002). Instrumental Sexual Scripting: An Examination of Gender-Role Fluidity in the Correctional Institution. *Journal of Contemporary Justice*, 18, 258-278.
- Kilroy, D. (2002). Focus on Women in Prison. *Hecate*, 28(1), 116-122.
- Kilty, J. M. (2006). UNDER THE BARRED UMBRELLA: IS THERE ROOM FOR A WOMEN-CENTERED SELF-INJURY POLICY IN CANADIAN CORRECTIONS? *Criminology & Public Policy*, 5(1), 161–182. doi: 10.1111/j.1745-9133.2006.00107.x
- Kilty, J. M. (2009). *Resisting confined identities: Women's strategies of coping in prison*, 70(3), pp. 1041–1041. Retrieved from <http://search.proquest.com/docview/60012066/>
- Kilty, J. M. (2012). "It's like they don't want you to get better": Psy control of women in the carceral context. *Feminism & Psychology*, 22(2), 162–182. doi: 10.1177/0959353512439188
- Kilty, J. M., & Dej, E. (2012). Anchoring Amongst the Waves: Discursive Constructions of Motherhood and Addiction. *Qualitative Sociology Review: QSR*, 8(3).
- Kilty, J. M. & DeVellis, L. (2010). Transcarceration and the Production of "Grey Space": How Frontline Workers Exercise Spatial Practices in a Halfway House for Women. In V. Strimelle & F. Vanhamme (dir), *Droits et Voix/Rights and Voice*, (pp. 137-158). Retrieved from https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/19630/1/Droits_et_voix.pdf
- Kilty, J. M., & Lehalle, S. (2019). Mad, Bad and Stuck in the Hole: Carceral Segregation as Slow Violence. In A. Daley (ed.), L. Costa, & P. Beresford, *Madness, violence, and power: a critical collection*, (pp. 310-329). Toronto, ON: University of Toronto Press.
- Kirkup, K. (2015, 26 january). Ontario's welcome move on rights shows reality of trans people in prisons. *Globe and Mail*. Retrieved from <http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/ontarios-welcome-move-on-rights-shows-reality-of-trans-people-in-prisons/article22638122/>
- Kouyoumdjian, F. G., Andreev, E. M., Borschmann, R., Kinner, S. A., & McConnon, A. (2017). Do People Who Experience Incarceration Age More Quickly? Exploratory Analyses Using Retrospective Cohort Data on Mortality from Ontario, Canada. *PloS One*, 12(4). doi: 10.1371/journal.pone.0175837
- Kvale, S., & Brinkman, S. (2009). *Interviews: Learning the Craft of Qualitative Research Interviewing*. London, Great Britain: Sage Publications.
- Lacan, J. (2012). *Écrits*. Taylor & Francis Group.

- Laé, J.-F. (2004). L'intimité : une histoire longue de la propriété de soi. *Sociologie et sociétés*, 35(2), 139-147.
- Laé, J.-F., & Proth, B. (2002). Les territoires de l'intimité, protection et sanction. *Ethnologie française*, 32(1), 5-10. Tiré de http://www.cairn.info/article.php?REVUE=ethnologie_francaise&ANNEE=2002&NUMERO=1&PP=5
- Lafortune, D., Barrette, M., & Brunelle, N. (2005). L'incarcération du père : expérience et besoins des familles. *Criminologie*, 38(1), 163-187.
- Lamontagne, M., Moreau, N., Ottereyes, J., & Jean-Bouchard, É. (2008). Les femmes autochtones au Québec. *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme*, 26(3,4), 59-62. Tiré de <https://cws.journals.yorku.ca/index.php/cws/article/viewFile/22113/20767>
- Lamoureux, D. (1983). Survivre en prison. *Intervention*, 21, 6-7.
- Lancelevée, C. (2011). Une sexualité à l'étroit. Les unités de visite familiale et la réorganisation carcérale de l'intime. *Sociétés contemporaines*, 83(3), 107-130. doi : 10.3917/soco.083.0107.
- Larson, J. S., & Nelson, J. (1984). Women, friendship, and adaptation to prison. *Journal of Criminal Justice*, 12(6), 601-615.
- Lasbat, C. (1983). En France, à Rennes, prison de femmes. *Promovere*, 34, 11-17.
- Lavigne, B. (1999). Corps et enfermement: récits de femmes. Ottawa, Ontario : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Le Blay, F. (2019). L'intimité et ses avatars : perspectives historiques. Dans M. Jean (Édit.), *L'intimité menacée : Le souci de l'intimité dans la pratique du soin et de l'accompagnement : quels enjeux éthiques?*, (pp. 19-28). Toulouse, France : Éditions érès. doi : 10.3917/eres.migue.2019.01.0019.
- Le Caisne, L. (2000). *Prison : une ethnologue en centrale*. Chapitre IV : mecs bien et sales types, (pp. 123-139); Chapitre IX : dans la jungle, (pp. 197-221). Paris, France : Éditions Odile Jacob.
- Leavy, P. (2009). *Method meets art: arts-based research practice*. Introduction, Chapter 1: Narrative Inquiry. New York, NY: Guildford Press.
- Leblanc, N., Kilty, J. M., & Frigon, S. (2013). Fact sheets series: Self-injurious behavior in the case of Ashley Smith, 2. Retrieved from https://socialsciences.uottawa.ca/criminology/sites/socialsciences.uottawa.ca/criminology/files/crm/CRM/cpep_ashleysmith_factsheet2_en.pdf

- L'Écuyer, V. (2017). *Le travail des femmes incarcérées : quels apports pour la théorie du sexage?* Montréal, QC : Presses de l'Université du Québec à Montréal.
- Lhomond, B. & Saurel-Cubizolles, M. (2013). Agressions sexuelles contre les femmes et homosexualité, violences des hommes et contrôle social. *Nouvelles Questions Féministes*, 32(1), 46-63. doi :10.3917/nqf.321.0046.
- Liberté, Pilosité, Sororité. (2018). Journée de lutte contre les violences faites aux femmes. Tiré de <https://collectiflps.net/>
- Lincoln, Y. S. (2002). Emerging Criteria for Quality in Qualitative and Interpretative Research. In N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (eds.), *The Qualitative Inquiry Reader*, (pp. 327-345). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Loper, A. B. (2006). How do Mothers in Prison Differs from Non-Mothers? *Journal of Child and Family Studies*, 15(1), 83–95.
- Lorde, A. (1983). The Master's Tools Will Never Dismantle the Master's House. In C. Moraga, & G. Anzaldúa (eds.), *This Bridge Called My Back: Writings by Radical Women of Color*, (pp. 94-101). New York, NY: Kitchen Table Press.
- Lowman, J., Menzies R. J., & Palys, T. S. (1987). Introduction: Transcarceration and the Modern State of Penalty. In J. Lowman, R. J. Menzies, & T. S. Palys (eds.), *Transcarceration; Essays in the Sociology of Social Control*, (pp. 1-15). Aldershot, Great Britain: Gower Publishing Company Ltd.
- Lloyd, A. (1995). Doubly Deviant, Doubly Damned: Society's Treatment of Violent Women. New York, NY: Penguin Books.
- Lykes, M. B. (2006). Creative arts and photography in participatory action research in Guatemala. *Handbook of action research*, 269-278.
- MacKenzie, D. L., Robinson, J. W., & Campbell, C. S. (1989). Long-Term Incarceration of Female Offenders: Prison Adjustment and Coping. *Criminal Justice and Behavior*, 16(2), 223-238. doi: 10.1177/0093854889016002007
- Mackenzie, L. (2019). Beyond « French-American » Binary Thinking on Non-Binary Gender. *H-France Salon*, 11(14), 1-21.
- Mackenzie, S. (2013). *Structural Intimacies: Sexual Stories in the Black AIDS Epidemic*. New Brunswick, NJ: Rutgers University Press.
- Madaghdjian, A. (2014). Milutin Gubash & le désir d'extimité. Grenoble, France : Université Pierre-Mendès de France. Tiré de http://galerietroispoints.com/wp-content/uploads/2018/01/2013_SHGrenoble_MilutinGubashledesirdextimite_AMadaghdjian.pdf

- Maidment, M. R. (2006). Passing the Buck: Transcarceral Regulation of Criminalized Women. In E. Comack, & G. Balfour, *Criminalizing Women*, 267–281. Halifax, NS: Fernwood.
- Mary, F.-L. (1996). Femmes, délinquances et contrôle pénal. Analyse sociodémographique des statistiques administratives françaises. *Études et données pénales*, 75. Guyancourt, France : CESDIP.
- Marshall, R. (2019, 9 june). Periods affect transgender and non-binary people too. *City Press*. Retrieved from <https://city-press.news24.com/Trending/periods-affect-transgender-and-non-binary-people-too-20190609>
- Marvasti, A. B. (2004). *Qualitative research in sociology*. London, Great Britain: Sage Publications. Retrieved from <http://site.ebrary.com.proxy.bib.uottawa.ca/lib/oculottawa/docDetail.action?docID=10218186>
- Mathieu, N.-C. (1989). « Identité sexuelle/sexuée/de sexe? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre ». Dans A.-M. Daune-Richard, M.-C. Hurtig, & M.-F. Pichevin (Édit.), *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*. Aix-en-Provence, France : Petite collection CEFUP.
- Mathieu, N.-C. (1991). *L'anatomie politique, Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris, France : Côté-femmes.
- Mathieu, N.-C. (2000). Sexe et genre. Dans H. Hirata, F. Lalorie, H. Le Doare, & D. Senotier (Édit.), *Dictionnaire critique du féminisme*, (pp. 191-200). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Matteau, M. (2012). Libérer les mots. *Liaison, Printemps*, 27-29.
- Mawby, R. (1982). Women in Prison: A British Study. *Crime and delinquency*, 28(1), 24–39.
- McConnell, A., & Taylor K. (2010). A profile comparison of Federally Sentenced Women 1991-2010. Retrieved from <https://www.csc-scc.gc.ca/research/005008-rs10-03-eng.shtml>
- McCulloch, J., & George, A. (2008). Naked power: Strip searching in women's prisons. In P. Scraton, & J. McCulloch, *The violence of incarceration*, (pp. 107-109). New York, NY: Routledge.
- McNiff, S. (1998). *Art-based research*. London, Great Britain: Jessica Kingsley Publishers.
- McNiff, S. (2011). Artistic Expressions as Primary Modes of Inquiry. *British Journal of Guidance & Counselling*, 39(5), 385–396. doi: 10.1080/03069885.2011.621526
- Mears, D., Cochran, J. C., Siennick, S. E., & Bales, W. D. (2012). Prison Vistation and Recidivism. *Justice Quaterly*, 29(6), 888-918.

- Mendoza, M. (2014). Facebook Adds New Gender Options. Retrieved from http://www.huffingtonpost.com/2014/02/13/facebook-gender_n_4782477.html
- Mercil, Í. (2017). La détention des femmes en Turquie et la maternité à l'épreuve de l'incarcération. *Déviance et Société*, 41(4), 620-655.
- Messerschmidt, J. W. (1995). From patriarchy to gender: Feminist theory, criminology and the challenge of diversity. In N. Rafter, & F. Heidensohn, *International feminist perspectives in criminology*, (pp. 167–188). Philadelphia, PA: Open University Press.
- Michard, C. (2009). Assaut du discours *straight* et universalisation du point de vue minoritaire dans les essais de Monique Wittig. *Genre, sexualité et sociétés*, 1. doi : 10.4000/gss.711
- Midwives association of British Columbia. What is a doula? Retrieved from https://www.bcmidwives.com/indigenous_doula.html
- Miles, M. B., & Huberman, A. B. (2003). Échantillonnage : Délimitation du recueil des données. Dans M. B. Miles, & A. M. Huberman, *Analyse des données qualitatives*, (pp. 58-71). Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Milhaud, O. (2015). L'enfermement ou la tentation spatialiste. De « l'action aveugle, mais sûre » des murs des prisons / Confinement or the temptation for spatialist solutions. On the 'blind, but sure' effect of prison walls. *Annales de géographie*.124(702/703), 140-162.
- Miller, K. (2017). Canada's Mother-Child Program and Incarcerated Aboriginal Mothers: How and Why the Program Is Inaccessible to Aboriginal Female Offenders. *Canadian Family Law Quarterly*, 37(1), 1–23.
- Ministère du Solliciteur général de l'Ontario. (2018). Guide d'information à l'intention des personnes détenues dans les établissements pour adultes. Tiré de https://www.mcscs.jus.gov.on.ca/french/corr_serv/PolitiquesandGuidelines/CS_Inmate_guide_fr.html
- Ministère du Solliciteur général de l'Ontario. (2020). Gestion des détenus et détenues trans – sommaire. Tiré de https://www.mcscs.jus.gov.on.ca/french/corr_serv/PolitiquesandGuidelines/CS_trans_fr.html
- Ministry of the Solicitor General. (2018). Inmate Information Guide for Adult Institutions. Retrieved from https://www.mcscs.jus.gov.on.ca/english/corr_serv/PolitiquesandGuidelines/CS_Inmate_guide.html
- Mitchell, J. (2007). Procreative mothers (sexual difference) and child-free sisters (gender). In J. Bourne (ed.), *The Future of Gender*, (pp. 163-188). England, Great Britain: University of Cambridge Press.

- Money, J. (1955). Hermaphroditism, Gender and Precocity in Hyperadrenocorticism: Psychologic Findings. *Bulletin of the Johns Hopkins Hospital*, 96(6), 263-264.
- Money, J., Hampson, J. G., & Hampson, J. L. (1955). An Examination of Some Basic Sexual Concepts: The Evidence of Human Hermaphrodism. *Bulletin of the Johns Hopkins Hospital*, 97(4), 301-319.
- Moore, A., & Stathi, S. (2020). The impact of feminist stereotypes and sexual identity on feminist self-identification and collective action. *The Journal of social psychology*, 160(3), 267-281.
- Moran, D. (2013). Between outside and inside? Prison visiting rooms as liminal carceral spaces. *GeoJournal*, 78, 339-351.
- Mountz, S. (2013). *Overrepresented, Underserved: The Experiences of LGBTQ Youth in Girls Detention Facilities in New York State*. Ann Arbor, MI: ProQuest Dissertations Publishing. Retrieved from <http://search.proquest.com/docview/1377700664/>
- Muckle, F., & Dion J. (2008). Les facteurs de résilience et de guérison chez les autochtones victimes d'agression sexuelle. *Revue québécoise de psychologie*, 29(3), 59-72.
- Munn, M., & Bruckert, C. (2013). *On the outside: From Lengthy Imprisonment to Lasting Freedom*. Victoria, BC: UBC Press Vancouver.
- Murat, L. (2006). *La loi du genre : une histoire culturelle du « troisième sexe »*, Paris, France : Fayard.
- Murphy, H. (2019, 22 october). Always Removes Female Symbol From Sanitary Pads. *The New York Times*. Retrieved from <https://www.nytimes.com/2019/10/22/business/always-pads-female-symbol.html>
- Murray, J. (2014). *Effects of parental incarceration on children cross-national comparative studies*. Washington, DC: American Psychological Association.
- Murray, J., & Farnngton, D. P. (2008). The effects of parental imprisonment on children. *Crime and Justice*, 37(1), 133–206.
- Negura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS*. Tiré de <http://journals.openedition.org/sociologies/993>
- Nind, V., & Vinha, H. (2016). Creative interactions with data: using visual and metaphorical devices in repeated focus groups. *Qualitative Research*, 16(1), 9–26. Retrieved from <https://doi.org/10.1177/1468794114557993>
- Oakley, A. (1972). *Sex, gender and society*. London, Great Britain: Temple Smith.

- Olyslager, F., & Conway, L. (2007). On the Calculation of the Prevalence of Transsexualism. Chicago, IL: WPATH 20th International Symposium. Retrieved from https://www.researchgate.net/publication/237519830_On_the_Calculation_of_the_Prevalence_of_Transsexualism
- Oparah, J. C. (2013). *Global lockdown: race, gender, and the prison-industrial complex*. doi: 10.4324/9781315810812
- Owen, B. (1998). *"In the mix": Struggle and survival in a women's prison*. Albany, NY: State University of New York Press.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2^e éd.). Paris, France : Armand Colin.
- Parent, C. (1992a). Au-delà du silence: les productions féministes sur le « criminalité » et criminalisation des femmes. *Déviance et Société*, 16(3), 297-328.
- Parent, C. (1992b). La contribution féministe à l'étude de la déviance en criminologie. *Criminologie*, 25(2), 73-91.
- Parent, M. C., Deblaere, C., & Moradi, B. (2013). Approaches to Research on Intersectionality: Perspectives on Gender, LGBT, and Racial/Ethnic Identities. *Sex Roles*, 68, 639-645.
- Parlement du Canada. (2013-2015). C-279 Loi modifiant la loi canadienne sur les droits de la personne et le code criminel (identité de genre). Tiré de <http://www.parl.gc.ca/LEGISInfo/BillDetails.aspx?billId=6251806&Language=F>.
- Paterline, B. A., & Petersen, D. M. (1999). Structural and social psychological determinants of prisonization. *Journal of Criminal Justice*, 27(5), 427-441.
- Pereira, C. (2001). Strip Searching as Sexual Assault [Revised Reprint of an Article Which Appeared in Women in Prison Journal, V.2, Oct 2000]. *Hecate* 27(2), 187-196.
- Perreault, S. (2015). La victimisation criminelle au Canada, 2014. Tiré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2015001/article/14241-fra.htm>
- Perrier, G. (2006). Genre et application du concept de gender mainstreaming. *Politique européenne*, 3(20), 55-74.
- Petersen, A. R., & Lupton, D. (eds.). (1997). *The new public health: Health and self in the age of risk*. London, Great Britain: Sage Publications.
- Pires, A. (1995). À propos des objets en criminologie : quelques réponses. *Déviance et société*, 19(3), 291-303.

- Pires, A. (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans Poupard, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires [Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives], *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, (pp. 113-169). Montréal, QC : Gaëtan Morin, Éditeur. Tiré de <http://dx.doi.org/doi:10.1522/030022874>
- Poirier, F., Condat, A., Laufer, L., Rosenblum, O., & Cohen, D. (2019). Non-binarité et transidentités à l'adolescence : une revue de la littérature. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 67(5-6), 268-285. doi : 10.1016/j.neurenf.2018.08.004
- Pollack, S., & Balfour, G. (2013). An imprisoning gaze: Practices of gendered, racialized and epistemic violence. *International Review of Victimology*, 19(1), 103–114. doi: 10.1177/0269758012447219
- Pourtois, J.-P., Desmet, H., & Lahaye, W. (2006). Postures et démarches épistémiques en recherche. Dans P. Paillé (Dir.), *La méthodologie qualitative Postures de recherche et travail de terrain*, (pp. 169-200). Paris, France : Armand Collin.
- Propper, A. M. (1981). *Prison Homosexuality: Myth and Reality*. Lexington, MA: Lexington Books.
- Quivy, R., & Campenhoudt, L. Van, (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, France : Dunod.
- Quivy, R., & Campenhoudt, L. Van, (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales* (3^e éd.). Paris, France : Dunod.
- Radley, A. (2010). What people do with pictures. *Visual Studies*, 25(3), 268-279.
- Radley, A., & Bell, S. (2007). Artworks, collective experience and claims for social justice: the case of women living with breast cancer. *Sociology of Health & Illness*, 29(3), 366-390.
- Radoilska, L. (2003). La sexualité à mi-chemin entre l'intimité et le grand public. *Cités*, 15, 31-42.
- Rafter, N. A. (1983). Prisons for Women, 1790-1980. *Crime and Justice*, 5, pp. 129-181.
- Ratushny, L. (1997). *Self Defence Review, Examen de la légitime défense*. Retrieved from <https://www.publicsafety.gc.ca/lbrr/archives/ke%208839%20r3%201997-eng.pdf>
- Rhoads, R. A. (1994). *Coming Out in College: The Struggle for a Queer Identity*. Westport, CT: Greenwood Publishing Group.
- Ricciardelli, R. (2014). An Examination of the Inmate Code in Canadian Penitentiaries. *Journal of Crime and Justice*, 37(2), 234–255. doi: 10.1080/0735648X.2012.746012.

- Rich, A. (1976). *Of Women Born: Motherhood as Experience and Institution*. New York, NY: W. W. Norton Company.
- Richards, M. (2012). Creative workshops as a qualitative research tool. *International Journal of Market Research*, 54(6), 781-798.
- Ricordeau, G. (2009). Sexualités féminines en prison : pratiques, discours et représentations. *Genre, sexualité et société*, 1(1). doi : 10.4000/gss.830
- Ricordeau, G. (2012). Entre dedans et dehors: Les parloirs. *Politix*, 97(1), 101-123. doi : 10.3917/pox.097.0101
- Ripoll, P., & Ennoury, A. (2005). *Un abri-livre expérience en prison*, (pp. 7-23). Paris, France : L'Harmattan.
- Risman, B. J. (2009). From Doing To Undoing: Gender as We Know It. *Gender and Society*, 23(1), 81-84.
- Roffee, J., & Waling, A. (2018). Sexuality on the Inside Lesbian, Gay and Bisexual Inmates. In W. T. Church, & D. W. Springer (eds.), *Serving the Stigmatized: Working within the Incarcerated Environment*, (pp. 182-200). New York, NY: Oxford University Press.
- Rosenberg, R., & Oswin, N. (2015). Trans embodiment in carceral space: hypermasculinity and the US prison industrial complex. *Gender, Place & Culture*, 22(9), 1-18.
- Rostaing, C. (1996). Les détenues: de la stigmatisation à la négociation d'autres identités. Dans S. Paugams (Édit.), *L'exclusion, l'état des savoirs*, (pp. 354-362). Paris, France : Editions La Découverte.
- Rostaing, C. (1997). *La relation carcérale Identités et rapports sociaux dans les prisons pour femmes*, (pp. 193-244). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Rostaing, C. (2017). L'invisibilisation des femmes dans les recherches sur la prison. *Les Cahiers de Framespa*, 25(25). doi : 10.4000/framespa.4480.
- Rostaing, C., & Touraut, C. (2012). Processus de création culturelle en prison : une innovation ordinaire? *Socio-logos*, 7. Tiré de <http://socio-logos.revues.org/2658>
- Rousseau, C., Lacroix, L., Singh, A., Gauthier, M. F., & Benoit, M. (2005). Creative expression workshops in school: Prevention programs for immigrant and refugee children. *The Canadian Child and Adolescent Psychiatry Review*, 14(3), 77.
- Rowe, A. (2011). Narratives of self and identity in women's prisons: Stigma and the struggle for self-definition in penal regimes. *Punishment & Society*, 13, 571-591.

- Rubin, H. J., & Rubin I. (2005). *Qualitative Interviewing: the Art of Hearing Data*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Saavedra, J., Arias, S., Crawford, P., & Pérez, E. (2018). Impact of creative workshops for people with severe mental health problems: art as a means of recovery. *Arts & Health*, 10(3), 241-256.
- Saladin d'Anglure, B. (1992). Le « troisième sexe » *La Recherche*, (245), 836-844.
- Saltel, P. (2020). Les vertus de l'intimité dans la relation de soin : pudeur, chasteté, modestie. *Revue française d'éthique appliquée*, 9(1), 106–116. doi : 10.3917/rfeap.009.0106
- Santos, S. D. J., Lane, J., & Gover, A. R. (2012). Former Prison and Jail Inmates' Perceptions of Informal Methods of Control Utilized by Correctional Officers. *American Journal of Criminal Justice*, 37(4), 485–504. doi: 10.1007/s12103-011-9152-0
- Schantz, L., & Frigon, S. (2009). Aging, women and health: From the pains of imprisonment to the pains of reintegration. *International Journal of Prisoner Health*, 5(1), 3-15.
- Schlosser, E. (1998). The Prison-Industrial Complex. *The Atlantic Monthly*, 282(6), 51–77. Retrieved from <http://search.proquest.com/docview/223098962/>
- Schwartz, B. (1971). Pre-institutional vs. situational influence in a correctional community. *Journal of criminal law, criminology & police science*, 62(4), 532-542.
- Schwartz, B. (1972). Deprivation of Privacy as a "Functional Prerequisite": The Case of the Prison. *The Journal of Criminal Law, Criminology, and Police Science*, 63(2), 229-239. doi: 10.2307/1142300
- Schwartz, B. (1973). Peer versus authority effects in a correctional community. *Criminology*, 11(2), 233-357. doi: 10.1111/j.1745-9125.1973.tb00597.x
- Scott, J. (1988). Genre : Une catégorie d'analyse historique. *Les Cahiers du GRIF*, (37-38), 125-153.
- Service correctionnel Canada. (1990). La création de choix : rapport du groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale. Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Tiré de <https://www.csc-scc.gc.ca/femmes/choice7e-fra.shtml>
- Service correctionnel Canada. (2013). Réponse et plan d'action du SCC suite à l'inspection des établissements Nova pour femmes et Grand Valley pour femmes. Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Tiré de https://www.csc-scc.gc.ca/publications/fsw/wos27_response/index-fra.shtml

- Service correctionnel Canada. (2014). Directive du commissaire 890 : Cantine appartenant aux détenus. Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Tiré de <https://www.csc-scc.gc.ca/lois-et-reglements/890-cd-fra.shtml>
- Service correctionnel Canada. (2015). Directive du commissaire 556-9 : Fouille de cellules/chambres, de véhicules et d'autres secteurs. Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Tiré de <https://www.csc-scc.gc.ca/005/006/556-9-cd-fra.shtml#s2b>
- Service correctionnel Canada. (2015). Établissements résidentiels communautaires (ERC). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Tiré de <http://www.csc-scc.gc.ca/text/pblct/community/quee-fra.shtml>
- Service correctionnel Canada. (2016). Directive du commissaire 730, Affectations des délinquants aux programmes et rétribution des détenus. Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Tiré de <https://www.csc-scc.gc.ca/lois-et-reglements/730-cd-fra.shtml>
- Service correctionnel Canada. (2017). Bulletin de Politique Provisoire 584 Projet de loi C-16 (identité ou expression du genre). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Tiré de <https://www.csc-scc.gc.ca/politiques-et-lois/584-pb-fr.shtml>
- Service correctionnel Canada. (2017). Prévalence des troubles mentaux actuels chez les délinquantes détenues au SCC. Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Tiré de <https://www.csc-scc.gc.ca/recherche/err-16-23-fra.shtml>
- Service correctionnel Canada. (2018). Prévalence des troubles mentaux chez les délinquantes sous responsabilité fédérale : échantillons de la population carcérale et à l'admission. Ottawa, ON : Service correctionnel Canada
- Service correctionnel Canada. (2019). Directive du commissaire 566-12, Effets personnels du délinquant. Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Tiré de <https://www.csc-scc.gc.ca/005/006/566-12-cd-fra.shtml#s5>
- Service correctionnel Canada. (2020). Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC), 1992, chap.20. Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Tiré de <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-44.6/TexteCompleet.html>
- Service correctionnel Canada. (2020). Tests de COVID-19 pour les détenus des établissements correctionnels fédéraux, 13 avril 2020. Ottawa, ON : Service correctionnel Canada. Tiré de <https://www.csc-scc.gc.ca/001/006/001006-1014-fr.shtml>
- Service correctionnel du Québec. (2007). Discipline et responsabilité de la personne incarcérée. Direction du développement et du conseil en service correctionnels. Tiré de https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/ministere/diffusion/documents_transmis_acces/2017/121618.pdf

- Shakur, C., [Chesimard, J.] (1978). Women in Prison: How We Are. *The Black scholar*, 12(6), 50–57. Retrieved from <https://doi.org/10.1080/00064246.1981.11414221>.
- Shamai, M., & Kochal, R.-B. (2008). "Motherhood Starts in Prison": The experience of Motherhood Among Women in Prison. *Family Process*, 47(3), 323-340. doi: 10.1111/j.1545-5300.2008.00256.x
- Shantz, L., & Frigon, S. (2009). Aging, women and health: From the pains of imprisonment to the pains of reintegration. *International Journal of Prisoner Health*, 5(1), 3-15.
- Slingeneyer, T. (2007). La nouvelle pénologie, une grille d'analyse des transformations des discours, des techniques et des objectifs dans la pénalité. *Champ pénal/ Penal field*, IV. doi : 10.4000/champpenal.2853
- Smith, N., & Stanley, E. A. (2011). *Captive Genders: Trans Embodiment and the Prison Industrial Complex*. Oakland, CA: AK Press.
- Smoyer, A. B. (2014). Good and Healthy: Foodways and Construction of Identity in a Women's Prison. *The Howard Journal of Criminal Justice*, 53, 525–541.
- Smoyer, A. B. (2015). Feeding relationships: foodways and social networks in a women's prison. *Affilia*, 30(1), 26-39.
- Smoyer, A. B. (2016). Making Fatty Girl Cakes: Food and Resistance in a Women's Prison. *The Prison Journal*, 96(2), 191-209.
- Snyder, Z. K., Carlo, T. A., & Mullins, M. M. C. (2002). Parenting from prison: An examination of a children's visitation program at a women's correctional facility. *Marriage & Family Review*, 32(3-4), 33-61. doi: 10.1300/J002v32n03_0
- Sobel, S. (1982). Difficulties Experienced by Women in Prison. *Psychology of women quarterly*. 7(2), 107–118.
- Sokoloff, N. (2003). The Impact of the Prison Industrial Complex on African American Women. *Souls*, 5(4), 31–46. doi: 10.1080//10999940390463356
- Spade, D. (2008). Documenting gender. *Hastings Law Journal*, 59(1), 731-842.
- Spade, D. (2011). *Normal life: Administrative Violence, Critical Trans Politics, and the Limits of Law*. Brooklyn, NY: South End Press.
- Speight, S., Benslimane, S., Doyle, A., & Piché, J. (2019). Jail Accountability and Information Line (Quarterly report # 3). Criminalization Punishment and Education Project (CPEP). Retrieved from https://cp-ep.org/wp-content/uploads/2020/01/Q3-Report_JAIL-Hotline_final.pdf

- Spratt, M. (2020, 16 march). Spratt: Our jails are a petri dish for the rapid spread of coronavirus. Let's release non-violent inmates. *Ottawa Citizen*. Retrieved from <https://ottawacitizen.com/opinion/columnists/spratt-our-jails-are-a-petri-dish-for-the-rapid-spread-of-coronavirus-lets-release-non-violent-inmates/>
- Statistique Canada. (2006). Mesure de la violence faite aux femmes : Tendances statistiques 2006. Ottawa, ON : Ministre de l'Industrie. Tiré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.pdf?st=1zKCTRfD>
- Stewart, L. A. (2017). *Fiabilité et validité de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques* [révisé] (Rapport de recherche R-395). Ottawa, ON : Service correctionnel Canada.
- Stoller, R. J. (1964). The Hermaphroditic Identity of Hermaphrodites. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 39(5), 453-457.
- Stoller, R. J. (1968/1994). *Sex and gender: On the Development of Masculinity and Femininity*, New York, NY: Science House.
- Stone, R. (2016). Desistance and Identity Repair: Redemption Narratives as Resistance to Stigma. *The British Journal of Criminology*, 56(5), 956–975. Retrieved from <https://doi.org/10.1093/bjc/azv081>
- Strimelle, V., & Frigon, S. (2007). Femmes au-delà des murs: Le sens de la quête d'emploi chez les femmes judiciairisées et les intervenants au Québec. *Criminologie*, 40(2), 167-189. Tiré de www.jstor.org/stable/42745627
- Sudbury, J. (2002). Celling black bodies: black women in the global prison industrial complex. *Feminist Review*, 70(1), p. 57–74. Retrieved from <http://search.proquest.com/docview/57774839/>
- Supreme Court of Canada. (2001). Rapport: R. v. Golden, [2001] 3 S.C.R. 679, 2001 SCC 83.
- Swygart-Hobaugh, A. J. (2005). (En)gendering cooking. *Feminists Collection: A Quarterly of Women's Studies Resources*, 26(2-3), 4-7.
- Sykes, G. (1958/2007). *The society of captives: a study of maximum security prison*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Sykes, B., & Petit, B. (2014). Mass Incarceration, Family Complexity, and the Reproduction of Childhood Disadvantage. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 654, 127–149.

- Sykes, B., & Petit, B. (2015). Severe Deprivation and System Inclusion Among Children of Incarcerated Parents in the United States After the Great Recession. *RSF: The Russell Sage Foundation Journal of the Social Sciences*, 1(2), 108–132.
- Sykes, G. M., & Messinger, S. L. (1960). The Inmate Social System. In R. A. Cloward, D. R. Cressey, G. H. Grosser, R. McCleery, L. E. Ohlin, G. M. Sykes, & S. L. Messinger (eds.). *Theoretical Studies in the Social Organization of the prison*, (pp. 5-19). New York, NY: Social Science Research Council.
- Sykes, G. M., & Messinger, S. L. (1960). *Theoretical studies in social organization of the prison*. New York, NY: Social Science Research Council.
- Tardif, M., Auclair, N., Jacob, M., & Carpentier, J. (2005). Sexual abuse perpetrated by adult and juvenile females: An ultimate attempt to resolve a conflict associated with maternal identity. *Child abuse & neglect*, 29, 153-167. doi: 10.1016/j.chiabu.2004.05.006.
- Tarr, J., Gonzalez-Polledo, E., & Cornish, F. (2018). On liveness: using arts workshops as a research method. *Qualitative Research*, 18(1), 36–52. doi: 10.1177/1468794117694219
- Theberge, S. (2001). Working Against the "Prison Industrial Complex": The Crossroads of Race, Class and Gender. *Voice Male*, 15. Retrieved from <http://search.proquest.com/docview/228240019/>
- Thériault, J. (2018). *Regard critique sur les conditions d'incarcération des femmes*. Retrieved from https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/38293/1/Th%c3%a9riault_Julie_2018_m%c3%a9moire.pdf
- Thomas, C. W. (1973). Prisonization or resocialization? A study of external factors associated with the impact of imprisonment. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 10(1), 13-21.
- Thomas, C. W., & Foster, S. C. (1973). The importation model perspective on inmate social roles: an empirical test. *The Sociological Quarterly*, 14(2), 226-234.
- Thompson, H. (2012). The Prison Industrial Complex: A Growth Industry in a Shrinking Economy. *New Labor Forum*, 21(3), 38–47. Retrieved from http://muse.jhu.edu/journals/new_labor_forum/v021/21.3.thompson.htm
- Tisseron, S. (2001). *L'intimité surexposée*. Paris, France : Ramsay.
- Tisseron, S. (2011). Intimité et extimité. *Communications*, 88(1), 83-91. doi : 10.3917/commu.088.0083
- Title, C. R. (1972). *Society of Subordinates: Inmate Organization in a Narcotic Hospital*. Bloomington, IN: Indiana University Press.

- Tjaden, P., & Thoennes, N. (2000). *Extent, nature, and consequences of intimate partner violence: findings from the National Violence Against Women Survey*, (pp. 29-31). Washington, DC: US Department of Justice, National Institute of Justice.
- Tompkins, A. (2014). Asterisk. *Transgender Studies Quarterly*, 1(1-2), 26-27.
- Tourigny, M., Hébert, M., Joly, J., Cyr, M., & Baril, K. (2008). Prevalence and co-occurrence of violence against children in the Quebec population. *Australian and New Zealand journal of public health*, 32(4), 331-335.
- Trachman, M., & Lejbowicz, T. (2018). Des LGBT, des non-binaires et des cases: Catégorisation statistique et critique des assignations de genre et de sexualité dans une enquête sur les violences. *Revue française de sociologie*, 59(4), 677-705. doi : 10.3917/rfs.594.0677
- Trammell, R. (2011). Symbolic Violence and Prison Wives: Gender Roles and Protective Pairing in Men's Prison. *The Prison Journal*, 91(3), 305-324.
- Tschanz, A. (2018). *La dialectique de l'intimité carcérale : L'expérience des personnes incarcérées*. Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Useem, B., & Piehl, A. M. (2006). Prison buildup and disorder. *Punishment & Society*, 8(1), 87–115. doi: 10.1177/1462474506059141
- Vacheret, M. (2002). Relations sociales en milieu carcéral : une étude des pénitenciers canadiens. *Déviance et société*, 26(1), 83-104.
- Vacheret, M. (2005). Les visites familiales privées au Canada, entre réinsertion et contrôle accru : portrait d'un système. *Champ pénal/ Penal field*, II. doi : 10.4000/champpenal.81
- Vacheret, M. (2006). Gestion de la peine et maintien de l'ordre dans les institutions fédérales canadiennes. contrôle, pouvoir et domination : les « réussites » de la prison, *Déviance et Société*, 30(3), 289-304.
- Vacheret, M., Dozois, J., & Lemire, G. (1998). Le système correctionnel canadien et la nouvelle pénologie : la notion de risque. *Déviance et société*. 22(1), 37-50. doi : 10.3406/ds.1998.1648
- Vacheret, M., & Lemire, G. (2007). *Anatomie de la prison contemporaine*, 15-33). Montréal, QC : Presses de l'Université de Montréal.
- Valentine, G., & Longstaff, B. (1998). Doing Porridge: Food and Social Relations in a Male Prison. *Journal of Material Culture*, 3(2), 131-152.
- Vallée, N. (2018). *Étude sur l'émergence du post-genre dans la société occidentale ou l'avènement des identités non-binaires*. Paris, France : Presses de l'Université de la Sorbonne.

- Velimesis, M. L. (1981). Sex roles and mental health of women in prison. *Professional Psychology*, 12(1), 128–135. Retrieved from <https://doi.org/10.1037/0735-7028.12.1.128>
- Velkovska, J. (2002). L'intimité anonyme dans les conversations électroniques sur les webchats / The anonymous intimacy of electronic conversations in Webchats. *Sociologie du travail*, 44(2), 193-213.
- Veschuur, C. (2009). Quel genre? Résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement. *Revue du Tiers-Monde*, 4(200), 785-803.
- Vienne, J. (2019). Qu'est-ce que l'intimité? Dans M. Jean & A. Dutier (Édit.), *L'intimité menacée? Le souci de l'intimité dans la pratique du soin et de l'accompagnement : quels enjeux éthiques?*, (pp. 11-18). Toulouse, France : Éditions érès.
- Vitulli, E. W. (2013). Queering the Carceral: Intersecting Queer/Trans Studies and Critical Prison Studies. *GLQ*, 19(1), 111-123. Durham, CA: Duke University Press. doi: 10.1215/10642684-1729563.
- Wacquant, L. (2010). La fabrique de l'État néolibéral. *Civilisations*, 59(1), 151-174. doi : 10.4000/civilisations.2249
- Wacquant, L. (2014). Les geôles du précarat. *Vie sociale et traitements*, 124(4), 13-18.
- Walters, M. L., Chen, J., Breiding, M. J. (2013). *The National Intimate Partner and Sexual Violence Survey (NISVS): 2010 findings on victimization by sexual orientation*. Atlanta, GA: National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention. Retrieved from https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/nisvs_sofindings.pdf
- Ward, D. A., & Kassebaum, G. G. (1965). *Women's Prison: Sex and the Social Structure*. Chicago, IL: Aldine Publishing Company.
- Watremez, V., & Lebel, E. (2005). La violence des femmes et des lesbiennes : analyses et enjeux politiques contemporains? *Recherches féministes*, 18(1), 79–99. doi : 10.7202/012546ar
- Wellford, C. (1967). Factors associated with adoption of the inmate code: A study of normative socialization. *Journal of criminal law, criminology & police science*, 58(2), 197-203.
- Wesley, M. (2012). *Marginalisées : L'expérience des femmes autochtones au sein des services correctionnels fédéraux*. Ottawa, ON : Sécurité publique Canada. Tiré de <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/mrgnlzd/index-fr.aspx>
- West, C., & Fenstermaker, S. (1995). Doing Difference. *Gender and Society*, 9(1), 8-37.

- West, C., & Fenstermaker, S. (1995). Reply (Re) Doing Difference. *Gender and Society*, 9(4), 506-513.
- West, C., & Zimmerman, D. H. (1987). Doing gender. *Gender & Society*, 1(2), 125-151.
- Wetherell, M., & Potter, J. (1988). Discourse analysis and the identification of interpretative repertoires. In C. Antaki (Édit.), *Analysing Everyday Explanation: A Casebook of Methods*, (pp. 168-183). London, Great Britain: Sage Publications.
- Wetherell, M., & Potter, J. (1992). *Mapping the language of racism: discourse and the legitimization of exploitation*. New York, NY: Columbia University Press.
- Wheeler, S. (1961). Socialization in Correctional Communities. *American Sociological Review*, 26(5), 697-712.
- Whitfield, D. L., Coulter, R. W. S., Langenderfer-Magruder, L., & Jacobson, D. (2018). Experiences of Intimate Partner Violence Among Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender College Students: The Intersection of Gender, Race, and Sexual Orientation. *Journal of Interpersonal Violence*. doi: 10.1177/0886260518812071
- Wilson, T. P. (1968). Patterns of management and adaptations to organizational roles: a study of prison inmates. *The American journal of sociology*, 74(2), 146-157.
- Wittig, M. (1980). La pensée straight. *Questions féministes*, 7, 45-53.
- Wittig, M. (1980). On ne naît pas femme. *Questions féministes*, 8, 75-84.
- Wittig, M. (1992). *The Straight Mind and Other Essays*. Boston, MA: Beacon Press.
- Wittig, M. (2007). *La Pensée straight*. Paris, France : Éditions Amsterdam.
- Worall, A. (2004). Twisted Sisters, Ladettes, and the New Penology The Social Construction of "Violent Girls". In C. Alder, & A. Worall, (Edit), *Girl's Violence: Myths and Realities*. Albany, NY: State University of New York Press.
- Wulf-Ludden, T. (2016). Pseudofamilies, Misconduct, and the Utility of General Strain Theory in a Women's Prison. *Women & Criminal Justice*, 26(4), 233-259. doi: 10.1080/08974454.2015.1113154
- Zosky, D., & Alberts, R. (2016). What's in a name? Exploring use of the word queer as a term of identification within the college-aged LGBT community. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 26(7-8), 597-607.
- Zuker, K. J. (2015). The DSM-5 Diagnostic Criteria for Gender Dysphoria. *Management of Gender Dysphoria*, 33-37.

Liste des tableaux

Tableau I : Paradigmes d'interprétation du rapport sexe/genre

Nom du paradigme d'interprétation (typologie de Baril 2007, 2013).	Déterminisme biologique	Fondationnalisme	Constructivisme social révolutionnaire	Constructivisme subversif*	Déterminisme genré
Conceptualisation selon Baril (2007, 2013)	Le genre est un effet du sexe.	Le genre a une composante sociale et peut être dissocié du sexe. Quant au sexe, il est naturellement fondé.	Le genre et le sexe sont construits socialement. Le sexe est l'effet du genre. Le rapport de domination homme-femme produit les différences sociales.	Le genre et le sexe sont construits. Les catégories genrées sont placées côte à côte.	Le genre et le sexe sont construits. Le genre est stable et naturel tandis que la physiologie (sexe) est malléable et fluide.
Auteurs, institutions ou courants théoriques recensés dans cette étude	SCC (Service correctionnel Canada) – vision initiale (précédant l'adoption de la politique provisoire 584)	Hurley (2007) Browne (2007) Baron-Cohen (2007) Garfinkel (1976)	de Beauvoir (1949)	Féministes queer et post-structuralistes des années 90 Butler (1988, 2006ab) Post-modernes (Carver)	
Pertinence des auteurs/institutions/courants théoriques mobilisés par rapport à mon objet de recherche	C'est ainsi que le genre est traité dans le système correctionnel (fédéral). C'est le cadre normatif ou néanmoins la perception institutionnelle du genre (l'environnement) dans lequel se trouvent ou se sont trouvées les participantes.	Cette vision permet de mettre en relief les premières tentatives féministes ou autres de dénaturaliser le genre par rapport au sexe.	Ces auteurs sont intéressants dans la mesure où ils poussent parfois la logique constructiviste à son extrême en postulant l'inutilité du concept ou bien en préconisant son abolition. Or, où place-t-on les réalités trans* dans ce système patriarcal?	Cette vision est celle mobilisée par une partie de mon composite théorique dont Butler (1988, 1990, 1993, 2006) où le genre n'existe qu'à travers sa performativité (ce n'est pas un élément ontologique).	Cette vision n'est pas pertinente par rapport à l'objet de recherche. Elle peut se solder par des dérapages, notamment un retour en arrière : préconiser une correspondance entre sexe (physiologique) et genre comme exigence au placement d'une personne à un centre de détention.

**Où placer les tenants de l'ethnométhodologie (West et Zimmerman, 1987; West et Fenstermaker, 1995ab; Connell, 2010) et ceux qui se revendiquent d'une approche intersectionnelle? Les premiers semblent se placer à mi-chemin entre le 2^e et le 3^e paradigme en raison de l'interdépendance entre sexe, catégorie de sexe et genre. Les gens préconisant une approche intersectionnelle semblent conceptualiser l'oppression à la lumière d'une dimension matérielle (des effets) et suggèrent des révolutions politiques. Cependant, les auteurs de ce mouvement refusent de hiérarchiser les oppressions en plus de pluraliser ces dernières. C'est pourquoi j'estime que les tenants de cette vision représentent une autre nuance du constructivisme, laquelle se situe à quelque part entre le constructivisme social révolutionnaire et le constructivisme subversif.

Tableau II : Tableau-synthèse des définitions du genre et ses implications/objectifs

Définitions du genre	Auteurs	Implications/objectifs
Le genre est une catégorie socio-démographique.	Parent, DeBlaere et Moradi (2013)	Dépourvu de visée critique, il sert de constituant identitaire.
Le genre ne peut servir de déterminant en matière d'apparence. Il n'existe qu'une variabilité physiologique ou des gradations.	Carver (2007)	Abolir le genre en tant qu'assignation identitaire.
Gender « denotes the public (and usually legally recognized) lived role as boy or girl, man or woman ». « Gender dysphoria involves a conflict between a person's physical or assigned gender and the gender with which he/she/they identify ».	APA (2020)	Interprétation sous le créneau de la santé mentale (dysphorie du genre). Tensions dans la communauté en raison du stigmat qui y est associé (Davy, 2015).
<i>Gender identity</i> renvoie à la conception individuelle de son propre genre. Cela peut refléter ou non la notion de sexe assigné et peut différer de l'expression du genre.	Stoller (1964)	Médicalisation de cette terminologie. Dissociation par rapport à l'homosexualité.
Le genre marque une assignation identitaire	Vallée (2018) Trachman et Lejbowicz (2018)	Pour les personnes non-binaires : le besoin de créer des néologismes pour refléter une réalité. L'auto-identification entre tant que non-binaire pour clamer son refus des assignations identitaires dominantes.
Le vocable <i>gender roles</i> appliqué traditionnellement aux personnes intersexes renvoie aux activités façonnées par les conventions sociales et appliquées aux hommes et aux femmes. « [A]ll those things that a person says or does to disclose himself or herself as having the status of boy or man, girl or woman, respectively. It includes, but is not restricted to sexuality in the sense of eroticism » (Mmoney, 1955, p. 245). Cela comprend les comportements, le maniérisme, les intérêts et les sujets de conversation.	Money (1955)	Nommer ou repérer l'écart entre l'écart entre les assignations biologiques et les rôles ou les fonctions sociales qui leur sont attribués. Différencier sexe biologie et identité sexuée.
Le genre porte sur la gestion des conduites conformément à la catégorie du sexe.	Connell (2010) West et Zimmerman (1987)	Montrer la correspondance ou la rupture entre le sexe, la catégorie du sexe et le genre.
Le genre fait allusion aux relations latérales sans égard à la procréation ou aux sexualités périphériques. Le genre est le sexe social.	Mitchell (2007) ; féministes de la 2 ^e vague	Permet de dissocier entre le sexe (biologique) et le genre (construction).
Le genre est un processus façonné socialement (On ne naît pas femme, on le devient).	de Beauvoir (1949)	Renversement épistémologique : le féminin et le masculin sont façonnés par la société et non la biologie.

À la fois une structure d'imputabilité (d'évaluation) et un élément producteur d'oppression et de différenciation. Le genre est un outil critique.	West et Fenstermaker (1995ab)	Identifier ses imbrications avec les catégories race/classe et leur réification à travers les interactions. Remettre en cause les effets d'oppression.
Le genre est une catégorie sociale (constitutive de l'identité) qui fait partie d'un système inter-relié d'oppression.	Approche intersectionnelle (Crenshaw, 1989; Collins, 2009)	Visée politique. Préconiser des politiques plus inclusives. Viser l'émancipation des groupes minoritaires. Voir les matrices d'oppression qui se construisent.

Tableau III : Fiche signalétique des participantes

Nom	Établissement	Appartenance culturelle	Genre	Religion	Enfants	Longueur de la sentence	Statut civil	Âge	Langue
1. Ann	GIV	Noire	F	Chrétienne	1 fille		Veuve	Fin 40'	A
2. Adar*	OCDC	Noire	F		Pas d'enfants		Aucune mention		A
3. English	Nova	Biracial (recent identification) Fam from England	F		Pas d'enfants		A un copain	40'	A
4. Chella	Joliette	Première nation	F	Rituels et croyances autochtones	3 enfants		A un copain	30'	A
5. Shawn	Joliette	Première nation	Homme trans	Rituels et croyances autochtones	Pas d'enfants		A une copine	22	F
6. TD	Grand Valley	Première nation	F	Rituels et croyances autochtones	1 enfant – aucun lien		Célibataire	20'	A
7. Pamela	Tanguay	White (Barbados)	F		2 filles		Mariée	55	A
8. Miss D	Joliette	Franco-canadienne	F		Mère 3 enfants et grand-maman		Aucune mention	50'	F
9. Ginette	Joliette	Franco-canadienne	F		A des enfants selon une autre participante, mais c'est un sujet tabou.		A un copain	Fin 50'	F
10. Vivian	Vanier		F		Pas d'enfants	Moins de 2 ans	Célibataire	35	A

11. Mélodie	?		F		Pas d'enfants				F
12. Barbara	Tanguay -aile de protection		F		2 enfants		Chum	30'	F
13. Julie	Val-Tétrault	Identification culturelle en lien avec son copain haïtien	F		1 enfant (bébé)	35 jours	A un copain depuis deux ans	30'	F
14. Soph	Joliette		F		Pas d'enfants		Chum incarcéré	35	F
15. Mia	OCDC	Inuit			Pas d'enfants		Pas de chum, parents/famille là		F/A
16. Michael	Grand Valley, Maple Creek	Première nation	Bispirituel		Pas d'enfants		A un copain post-incarcération		A
17. Katz	ODCD	Première nation			3 enfants		A un copain		A
18. Mother	Grand valley				2 enfants	Sentence-vie	Célibataire		A
19. Freedom	Grand valley		F		Nombre indéterminé		A un copain		A
20. Judy*	Établissements pour hommes		Femme trans		Aucune mention		Aucune mention		A
21. Loublier	Joliette + Tanguay		F		1 garçon, 1 fille et des petits-enfants.		Mariée	50-51 ans	F
22. Blanche-Neige	Joliette		F		1 garçon d'âge adulte		A un copain		F
23. L'inconnue	Tanguay		F		Plusieurs, garçons et filles. Nombre indéterminé.		Séparée		F
24. Arlène	Hull, Joliette		F		Aucune mention		Aucune mention		F
25. Isabelle**	?		F		Aucune mention		Aucune mention		F
26. Josée**	?		F		Aucune mention		Aucune mention		F
27. Super Nana	Joliette		F		2 filles		Célibataire		F
28. Maïka	Joliette		F		1 enfant d'âge adulte	18 ans	Aucune mention		F
29. Petite Grenouille**	Joliette		F		Pas d'enfants	Sentence vie depuis 1988	Aucune mention		F

*cas limite

**les participantes se sont retirées hâtivement (après le premier exercice pour Josée et Isabelle, après le premier atelier pour Petite Grenouille et à mi-séance pour Adar). Adar a prétexté devoir assister à un rendez-vous tandis qu'on m'a avisé que Petite Grenouille se trouvait en isolement disciplinaire pour manquement à un règlement.

Tableau IV : ateliers et discussions rétrospectives (endroits, participantes et dates)

Date	Lieu	Participantes	Atelier (A)/Entretien (E)
05 novembre 2013	Elizabeth Fry Gatineau	Isabelle, Josée, Barbara, Arlène, Julie	A
12 novembre 2013	Elizabeth Fry Gatineau	Barbara, Arlène, Julie	A
12 décembre 2013	Elizabeth Fry Gatineau	Barbara, Arlène, Julie, Mélodie	A
9 janvier 2014	Tim Hortons	Vivian	A/E
17 avril 2014	FSS (Université d'Ottawa)	Vivian	A/E
24 mai 2014	Établissement Joliette**	Super Nana, Maïka, Petite Grenouille	A
31 mai 2014	Établissement Joliette**	Super Nana, Maïka	A
19 juin 2014 19 juin 2014 23 juillet 2014 23 juillet 2014	Elizabeth Fry Gatineau	Arlène Mélodie Barbara Julie Lafrenière	E E E E
25 février 2015 5 mars 2015	Maison de transition, Ottawa	Freedom Freedom	A E
10 juin 2015 16 juin 2015	Maison de transition, Ottawa	Chella, English, Adar Chella, English	A E
15 juillet 2015 15 juillet 2015 16 juillet 2015 16 juillet 2015 20 juillet 2015	Maison de transition, Ottawa	Mia, Michael, Katz, Mother Michael Mia Mother Katz	A E E E E
3 septembre 2015 10 septembre 2015	Maison de transition, Ottawa	Ginette, Miss D Ginette, Miss D	A E
23 novembre 2015 30 novembre 2015	Maison de transition, Montréal (Thérèse Casgrain)	Soph*, Shaun, TD, Pamela, Blanche-Neige, Loublier, Inconnue	A A/E*
17 novembre 2015 26 novembre 2015	Maison de transition, Ottawa	Ann Ann	A A/E
11 décembre 2015 18 décembre 2015	Ottawa, FSS (Université d'Ottawa)	Judy Judy	A E

*Soph ne participe pas à la discussion rétrospective en dépit des nombreuses tentatives pour obtenir un retour d'appel et fixer un RV avec cette dernière.

**À défaut de pouvoir apporter un magnétophone pour effectuer des entretiens rétrospectifs, j'ai apporté du matériel de prise de notes. Les femmes n'étaient pas super réceptives à l'idée de se dévoiler. J'ai reporté le moment de la tenue des discussions rétrospectives. À la troisième séance, aucune participante ne s'est présentée, ces dernières préférant assister à un atelier de poterie.

Tableau V : Tableau-récapitulatif de la thématisation

Thèmes	Sous-thèmes
1) Identité construite/perçue (en prison)	A) identité détenue = infraction/sentence B) identité détenue = stoïque (pas montrer émotions) C) identité victimisée (traitement par le personnel/pairs/environnement) D) identité victimisée (deshumanisation au travail) E) identité victimisée (effet de la fouille) F) effets de la victimisation (santé mentale) G) identité homogène (même statut) H) identité à travers la famille I) identité via le rapport aux objets- normalcy J) identité genrée (être une femme) K) identité via rôles sociaux (être une mère) –identification L) identité via rôles sociaux (être une épouse) M) identité via rôles sociaux (être une fille) N) identité & résilience en prison O) identité & intersectionnalité – âge P) identité & culture (franco-canadienne, autochtones) Q) identité & trans* R) identité & spiritualité-pratiques, liens, travail
2) Identité morcelée/neutralisée * retrait des objets	A) effet/réalisation du dépouillement – sentiment de nudité B) effet/réalisation du dépouillement – perte de soi
3) Identité morcelée/neutralisée * rapport uniforme/vêtements inst	A) marquage du soi – sentiment d’être souillée B) effet/réalisation du dépouillement – non-reconnaissance de soi C) camouflage de la prise de poids
4) Liens avec la famille –ruptre/interruption	A) rupture des liens avec la famille imposée (protocoles, logique de l’institution) B) rupture des liens avec la famille délibérée (stratégie) C) rupture délibérée des liens avec les enfants (garde, visite) D) raison de la rupture partielle et délibérée des liens avec la famille E) raison de la rupture totale et délibérée des liens avec la famille F) raison de la rupture partielle et délibérée des liens avec les enfants G) raison de la rupture totale et délibérée des liens avec les enfants
5) Maintien des liens avec la famille (communication/actes discursifs)	A) maintien des liens via objets (pratiques) B) maintien des liens via appel (performativité) – ce qui est fait (comment) C) évaluation et importance du maintien des liens avec famille D) évaluation et importance du maintien des liens avec enfants E) évaluation et importance du maintien des liens avec conjoint
6) Caractérisation des modalités de maintien des liens	A) importance de l’appel (effets, signification) B) aléas/difficultés de l’appel C) impact de ces difficultés entourant l’appel chez la participante D) importance des visites E) aléas/difficultés des visites F) impact des difficultés entourant les visites chez la participante
7) Sexualité carcérale	A) instrumentalisation (drogue) B) aspect situationnel C) pas organique D) temporalité – si longue sentence E) perception/jugement (indifférence) F) perception/jugement (négatif)-inapproprié G) rapports de pouvoir (abus/drame) H) rapports de pouvoir (prédation) I) gestion par l’institution J) actualisation (pratiques)

	K) fréquence/présence L) dissociation avec soi
8) Performativité –féminité (miroir)- prison	A) rituels – se maquiller avant x/y B) pratiques – épilatoires C) pratiques – soin des cheveux D) rapport avec des objets symboliques
9) Performativité-féminité (autrement) * transformation de ressources	A) pratiques de production d’accessoires ou de symboles (sacoches/vêtements/maquillage) B) rituels de beauté (rapport au corps/à soi)
10) Conceptualisation de la catégorie femme en société	A) rôles sociaux de genre B) attentes C) positionnement/rapport à l’homme – inférieur D) positionnement/rapport à l’homme – matrice hétéro (comp)
11) Conceptualisation de la féminité – miroir société	A) images/stéréotypes B) attentes
12) Conceptualisation de la féminité-miroir prison	A) stéréotypes/images B) justificatifs de la féminité en prison (motifs) C) jugement de valeur (perception négative)
13) Conceptualisation de la féminité –amenuisée (prison)	A) comment (parallèles) –représentation (mots/qualificatifs)-peu/pas B) comment (parallèles) –représentation (mots/qualificatifs) – acc/sec C) comment (parallèles) –représentation (mots/qualificatifs) –perte (retrait) D) comment (parallèles) – analogies (métaphores) –accessoires E) comment (parallèles) analogies (métaphores) – déclassement F) motifs (pourquoi) – autres priorités G) motifs (pourquoi) – personne à impressionner H) motifs (pourquoi) – perte estime de soi/dépression I) motifs (pourquoi) – absence de l’homme J) motifs (pourquoi) – question de survie
14) Conceptualisation de la féminité – relative (prison)	A) si visites/si vont travailler/dans la cour B) dépend de l’âge (compétition entre jeunes femmes)
15) Construction de la masculinité –miroir (prison)	A) actes corporels B) fréquence C) présentation de soi D) dissociation par rapport à soi E) jugements de valeur négatifs (intolérance) F) jugement de valeur neutre (indifférence) G) association masculinité/lesbianisme H) justification de la masculinité
16) Performativité de la masculinité (prison)	A) achat/utilisation d’objets (repris dans rituels/présentation) B) question trans* C) musculation/entraînement
17) Rapport aux hommes en prison (personnel)	A) positif B) neutre C) négatif (abus/sexualisation) D) dialectique
18) Conceptualisation/actualisation de la maternité/être mère en prison	A) aléas et pertes B) délégation des tâches/responsabilités C) décision pour le placement intérimaire D) interruption/fin E) registre négatif
19) Genre et logique institutionnelle	A) dynamiques de l’unité B) dynamiques de travail/choix
20) Corps en prison	A) prise de poids B) vieillissement

	C) corps malade D) corps –repos/ressourcement E) prise en main F) effets psycho-somatiques de la prison G) asexualisation (son désir) H) sexualisation par le personnel
21) Perception de la fouille	A) logique hétérosexiste B) banalisation C) humiliation/dégradation D) surexposition
22) Intimité –pas/peu	A) pas/peu – promiscuité B) pas/peu – surveillance (pairs/personnel) C) pas/peu – question de procédures D) peu/pas (qualificatifs) (écart avec rep société)
23) Intimité autrement (pratiques)	A) échanges épistolaires B) via les rôles sociaux
24) Intimité (représentations avec les pairs)	A) sexualité entre femmes B) platonique/spirtuelle (amitiés significatives) C) reflet des liens/du milieu – superficielle/instrumentale
25) Intimité (actualisation avec les pairs)	A) actualisation authentique (discussion, partage d’activités) B) actualisation sous contrainte (rapide, timée)
26) Intimité et espace	A) représentation peu/pas B) délimitation privé/public C) réappropriation de l’espace (agentivité) D) pratiques seules dans l’espace
27) Sociabilité carcérale (rapports entre femmes)	A) tensions/conflits B) moments de solidarité/entraide C) représentations négatives via stéréotypes genrés D) distinction amies/connaissances E) hiérarchisation (perception des déviantes sexuelles/infanticides) F) articulation des rapports de pouvoir (gestion/production drogues) G) dichotomie usagères/non-usagères

Annexe

Annexe A : Images

Exercice : L'histoire à tour de rôle

Camille arrive en prison,
Elle regarde l'établissement imposant,
et elle commence à regretter tous les choix et décisions
qui l'ont amenée ici.
Avant même de le réaliser, les portes métalliques se ferment derrière elle.
Forcément, elle se sent seule, elle se sent à l'écart et à l'écart par son
geste.
Elle pose ses affaires sur son lit, regarde par la fenêtre et
ressent une profonde solitude.
Le temps pour elle s'arrête, mais à l'extérieur des remparts,
le monde continue à vivre sans elle...

Exercice : Mots sur images

Image 1 : Talons hauts et menottes



Référence :
<https://pixabay.com/fr/photos/graphique-talons-hauts-sexy-2086290/>

Image 2 : maternité verrouillée



Référence : <http://lacoloniweb.fr/2016/07/06/cinema-omblin-des-nouveaux-nés-en-prison/>

Image 3 : Marie Lamontagne et l'appel



Référence : <https://www.lapresse.ca/debats/chroniques/hugo-dumas/201503/31/01-4857019-unite-9-finale-coup-de-pelle.php>

Image 4 : L'Établissement Joliette



Référence : <https://delarabliere.ca/evenement/rencontre-pour-lactivite-au-penitencier-de-joliette/>

Image 5 : Jeanne et l'IPL Prévost (Unité 9)



Référence : Radio-Canada (Unité 9)

Annexe B : Certificat d’approbation déontologique

Numéro de dossier: 06-13-07B

Date (mm/jj/aaaa): 09/22/2016



Université d’Ottawa

Bureau d’éthique et d’intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

Certificat d’approbation déontologique

CÉR Sciences sociales et humanités

Chercheur principal / Superviseur / Co-chercheur(s) / Étudiant(s)

<u>Prénom</u>	<u>Nom de famille</u>	<u>Affiliation</u>	<u>Rôle</u>
Sylvie	Frigon	Sciences sociales / Criminologie	Superviseur
Sophie	Cousineau	Sciences sociales / Criminologie	Étudiant-chercheur

Numéro du dossier: 06-13-07B

Type du projet: Thèse de doctorat

Titre: Récits exploratoires des normes et des rapports genrés chez les détenues et les ex-détenues

Date de renouvellement (mm/jj/aaaa)

07/16/2016

Date d’expiration (mm/jj/aaaa)

07/15/2017

Conditions Spéciales / Commentaires:

N/A



Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

La présente confirme que le Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université d'Ottawa identifié ci-dessus, opérant conformément à l'Énoncé de politique des Trois conseils et toutes autres lois et tous règlements applicables de l'Ontario, a examiné et approuvé la demande d'approbation éthique du projet de recherche ci-nommé. L'approbation est valide pour la durée indiquée plus haut et est sujette aux conditions énumérées dans la section intitulée "Conditions Spéciales / Commentaires".

Lors de l'étude, le protocole ne peut être modifié sans approbation préalable écrite du CER sauf si le participant doit être retiré en raison d'un danger immédiat ou s'il s'agit d'un changement ayant trait à des éléments administratifs ou logistiques de l'étude comme par exemple un changement de numéro de téléphone. Les chercheurs doivent aviser le CER dans les plus brefs délais de tout changement pouvant augmenter le niveau de risque aux participants ou affecter considérablement le déroulement du projet. Ils devront aussi rapporter tout événement imprévu et / ou dommageable et devront soumettre toutes les nouvelles informations pouvant nuire à la conduite du projet et/ou à la sécurité des participants. Toutes modifications apportées au projet, aux lettres d'information / formulaires de consentement ainsi qu'aux documents de recrutement doivent être soumises pour approbation en utilisant le document intitulé "Modification au projet de recherche" au: <http://recherche.uottawa.ca/deontologie/submissions-and-reviews>.

Veuillez soumettre un rapport annuel au Bureau d'éthique quatre semaines avant la date d'échéance indiquée afin de renouveler de l'approbation éthique. Afin de fermer le dossier, un rapport final doit être soumis. Ces documents sont disponibles en ligne au: <http://recherche.uottawa.ca/deontologie/submissions-and-reviews>.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec le Bureau d'éthique en composant le poste 5387 ou par écrit à: ethique@uOttawa.ca.

Signature:

Danika Barleben

Coordonnatrice en éthique

Pour Barbara Graves, Présidente du CÉR en Sciences sociales et humanités

550, rue Cumberland, pièce 154 550 Cumberland Street, room 154
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada
(613) 562-5387 • Téléc./Fax (613) 562-5338
www.recherche.uottawa.ca/deontologie/ www.research.uottawa.ca/ethics/

Annexe C : Formulaire de consentement



uOttawa

Faculté des sciences sociales
Faculty of Social Sciences

Département de criminologie
Department of Criminology

Consent form – writing workshops (half way house)

As part of the project *Récits exploratoires des normes et des rapports genrés chez les détenues et les ex-détenues*, I _____ am invited to participate to creative writing workshops given by Sophie Cousineau, a doctoral student from the Department of Criminology, University of Ottawa. The objective of these writing workshops is to create different narratives around femininity and any gendered experiences you have had in prison. The exercises will be framed with keywords so as to explore different mediums and writing techniques, such as: a calligram, a fiction letter, a character, a tale and an introspective essay. On one or two occasions, participants will be asked to make a drawing that depicts a roadmap of their body and to explain it. Participation also includes discussions around the exercises and the pieces of art-work that are produced. Participation will not affect the services and resources provided by the house.

Participation in these writing workshops offers you the opportunity to accomplish a creative project, to become familiar with different writing techniques, to better develop your sense of self, to verbalize emotions and to explore and describe your identity.

A financial compensation will be given through prorated gift cards. You will receive a \$10 gift card at the end of the creative writing workshops, even you chose not to engage in the follow-up discussion. Your decision to end the workshop session won't compromise the initial financial compensation of \$10. In addition, if you choose to complete the commentary discussion, you will receive an additional \$10 gift card.

Because of the topics explored during the creative workshops, namely experiences around incarceration, participation may invoke reminders of sensitive memories. Measures will be taken to reduce any negative effects. The researcher will interrupt the workshop if need be to discuss any concerns participants may have and you are free to interrupt or terminate participation at any time. An in-home worker will be available to talk. A list with the contact information for different resources and counselling services will also be provided.

The information shared within this study will be kept confidential; however if you threaten to put others in danger or to commit suicide, the researcher has the obligation to report that information to the staff or the authorities.

I will give participants the opportunity to read the interview transcripts and to revise as they see fit. To maintain your anonymity, fictional names will be attributed and any identifying element will be modified or removed from the study and any publications that come from this research. Only the other participants in your group will know that you took part in these creative workshops.

Pièce 14002 / Room 14002

14^e étage / 14th floor

120, rue Université / University Pkwy.
Ottawa ON K1N 6N5



uOttawa

Faculté des sciences sociales
Faculty of Social Sciences

Département de criminologie
Department of Criminology

Your texts will be kept in a safe and secure manner. Only Sophie Cousineau, the main researcher, and Sylvie Frigon, dissertation supervisor, will have access to the data. Texts will be stored in a locked cabinet in Sophie Cousineau's home for a period of five years following this study. A copy of the data will also be stored in Sylvie Frigon's private office inside a locked filing cabinet on the University of Ottawa campus.

For any information about your rights as a research's participant, you may communicate with the Research Ethics Board:

Université d'Ottawa

Phone number: 613-562-5387; FAX : 613-562-5338

Tabaret building, room 156

550, Cumberland Rd

Ottawa, Ontario

Canada, K1N 6N5

By signing this form, I (the undersigned) agree to participate in the creative writing workshops. I also agree that all of my compositions will be used as research data for the main researcher's study, entitled *Récits exploratoires des normes et des rapports genrés chez les détenues et les ex-détenues*.

There are two copies of the consent form. The participant and researcher each keep one.

Participant's signature:

Date : _____

Main researcher's signature :

Sophie Cousineau

Sylvie Frigon (Supervisor)

Department of Criminology

University of Ottawa

120 University Private

Ottawa, Ontario (Canada)

K1N 6N5

Department of Criminology

University of Ottawa

120 University Private

Ottawa, Ontario (Canada)

K1N 6N5

Pièce 14002 / Room 14002

14^e étage / 14th floor

120, rue Université / University Pvt.

Ottawa ON K1N 6N5



uOttawa

Faculté des sciences sociales
Faculty of Social Sciences

Département de criminologie
Department of Criminology

Formulaire de consentement – ateliers d’écriture (maison de transition)

À l’intérieur du projet intitulé *Récits exploratoires des normes et des rapports genrés chez les détenues et les ex-détenues*, Je, _____ (nom de la participante) suis doctorante du département de criminologie de l’Université d’Ottawa. Le but de la présente étude porte sur la féminité et les expériences/identités de femme en prison. Les ateliers d’écriture vont inclure des exercices littéraires guidés par des mots-clés et déclencheurs. Ils vont explorer de nombreuses formes d’écriture : le calligramme, la lettre fictive, le personnage, le conte et l’essai d’introspection. À une ou deux reprises, les participantes vont réaliser des dessins, dont une cartographie (*map*) de leur corps, et l’expliquer. Il y aura aussi des discussions autour des textes et des exercices. La participation à ces ateliers d’écriture n’affectera pas les services ou le traitement reçu à la maison de transition.

Ces ateliers offrent une occasion pour accomplir un projet créatif, se familiariser avec les différentes techniques d’écriture, développer sa personne, de verbaliser autrement ses émotions et de se définir de manière différente.

Par ailleurs, un incitatif financier est offert sous forme de certificat-cadeau en prorata. Un montant de 10\$ sera remis à la fin de la session. La participante recevra cette somme même si elle choisit de ne pas participer à la discussion rétrospective. Elle recevra aussi cette somme si elle choisit de se retirer avant la fin de l’atelier. De plus, si elle accepte de participer à la discussion rétrospective, elle se verra remettre un montant additionnel de 10\$ en certificat-cadeau.

Un risque de dévoilement est possible : sachez que si la participante fait état de violences commises sur des enfants, menacer de mettre la vie d’un tiers ou la leur en danger, il en est de mon devoir d’aviser leur équipe de gestion de cas ou la personne responsable.

De plus, parce que les ateliers vont aborder leurs expériences passées en prison, les participantes peuvent se rappeler de moments plus émotifs et difficiles. Des mesures seront entreprises pour diminuer ces effets négatifs. La chercheure prendra un temps d’arrêt si nécessaire et il y aura des possibilités de discussion. Les femmes sont libres d’interrompre ou de mettre fin à leur participation à tout moment. Une intervenante du milieu sera sur place pour parler à celles qui le souhaite. En établissement, un psychologue est disponible pendant la semaine et les IPL peuvent être approchées en tout temps, et celles-ci peuvent communiquer avec l’équipe de gestion de cas des participantes si besoin est. En annexe, vous trouverez aussi une liste de ressources qui offrent des services de counseling.

Si la participante le souhaite, elle peut réviser les verbatims et les citations les concernant. Pour garantir le respect de son anonymat, des pseudonymes seront attribués et des éléments identifiant les participantes seront modifiés ou écartés de la recherche, toujours dans le but de respecter le droit à la vie privée. Dans son rapport de recherche ou tout article à venir, la chercheure se référera aux textes en



uOttawa

Faculté des sciences sociales
Faculty of Social Sciences

Département de criminologie
Department of Criminology

utilisant les pseudonymes. Malgré ces mesures, les autres participantes auront conscience de votre présence à ces ateliers et sauront quels textes vous avez réalisé.

Sophie Cousineau, la chercheuse principale, et Sylvie Frigon, sa superviseure de thèse, auront accès aux données. Les lettres seront conservées dans une filière verrouillée au domicile de Sophie Cousineau pour une période de cinq ans après la fin de la recherche. Une copie des données sera également conservée dans un classeur verrouillé à l'intérieur du bureau de Sylvie Frigon.

Pour tout renseignement sur vos droits comme participante à une recherche, veuillez communiquer avec le bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche :

Université d'Ottawa
Tél : 613-562-5387; FAX : 613-562-5338
Pavillon Tabaret, pièce 156
550, rue Cumberland
Ottawa, Ontario
Canada, K1N 6N5

En signant ce formulaire, je (soussignée), _____, accepte de participer à ces ateliers. J'accepte aussi que l'ensemble de mes textes soient utilisés dans le cadre de l'étude de la chercheuse principale intitulée : *Récits exploratoires des normes et des rapports genrés chez les détenues et les ex-détenues*.

La participante peut conserver l'un des deux exemplaires du formulaire.

Signature de la participante : _____

Date : _____

Signature de la chercheuse principale : _____

Sophie Cousineau
Département de criminologie
120, rue Université
Ottawa, Ontario (Canada)
K1N 6N5

Sylvie Frigon (superviseure)
Faculté des sciences sociales
120, rue Université
Ottawa, Ontario (Canada)
K1N 6N5

Pièce 14002 / Room 14002

14^e étage / 14th floor

120, rue Université / University Pkwy.
Ottawa ON K1N 6N5

APPENDIX/ANNEXE

RESSOURCES EN COUNSELING - COUNSELLING RESOURCES

Vous trouverez ci-dessous la liste des organismes fournissant des services de counseling ou des lignes d'écoute en Outaouais, à Ottawa et à Montréal.

Above, you will find a list of organizations providing counselling services or phone lines in the Outaouais region, Ottawa and Montreal.

OUTAOUAIS

Tel-Aide Outaouais : (613) 741-6433

OTTAWA (and region / et région):

Distress Center : (613) 238-3311

MONTREAL

Tel-Aide : (514) 935-1101

Centre d'écoute face à face de Montréal : (514) 934-4546

Centre multi-écoute : (514) 737-3604

Ateliers en création littéraire et artistique



OÙ? Au centre Bronson.

QUAND? Dates à déterminer selon votre disponibilité.

QUOI? Des exercices comme le collage, l'histoire collective, les mots sur images, les toiles d'araignées, les métaphores, les listes et un récit thématique.

POURQUOI? Comprendre les expériences de femmes ayant vécu l'incarcération.

Explorer des sujets comme l'intimité, la maternité et le rapport à la féminité.

Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre d'une recherche doctorale.



COMPENSATION OFFERTE!

Une carte-cadeau du Giant Tiger (10\$) vous sera remise lors des ateliers.

Une seconde carte-cadeau du Giant Tiger (10\$) vous sera remise lors de la discussion individuelle.



Au plaisir de vous y voir!

Sophie Cousineau

Ateliers en création littéraire
Féminité, intimité et prison

Ateliers en création littéraire
Féminité, intimité et prison

Ateliers en création littéraire
Féminité, intimité et prison

Creative writing workshops

WHERE? At the Bronson Center

WHEN? To be determined (as per your availabilities)
A follow-up discussion will also take place at a further day.

WHAT? Creative exercises such as a collage, a collective story, spider webs, metaphors, lists and a thematic short story.

WHY? To understand the experiences of women who were previously incarcerated. To explore subjects like intimacy, maternity and femininity. These workshops are part of a research project.

GIFT-CARD OFFERED!

A Giant Tiger gift-card (\$10) will be offered at the time of the workshop. An additional gift-card (\$10) will be given at the time of the follow-up discussion.

If you are interested, please contact me.



Thanks!
Sophie Cousineau



Creative writing workshops
Femininity, intimacy & prison

Creative writing workshops
Femininity, intimacy & prison

Creative writing workshops
Femininity, intimacy, prison

Annexe E : Tableau des métaphores autour de la féminité

Tableau 2.1	Et si la féminité en prison était un repas?	Et si la féminité en société était un repas?
Mélodie	Oh my God...des bines	Fettucini Alfredo (rires) c'est bon, c'est bon
Blanche-Neige	Riz, légumes, viande (toujours la même chose)	Repas cinq services
Shaun	Liver slops	McDonald
Chella	Frites	Lasagne
Michael	Pizza avec toutes les garnitures (pain, fromage, viande quatre groupes alimentaires) (Traduction libre)	Pâté chinois (Traduction libre)
Pamela	Patates (Traduction libre)	Buffet (Traduction libre)
Inconnue	Dégueu	Fruits de mer
Miss D et Ginette	Soupe	Surf and Turf (terre et mer)
Chella	Gross food	Pizza
Super Nana	Spaghetti	Steak Magnum
Petite Grenouille	Poutine	Salade

Tableau 2.2	Et si la féminité en prison était un dessert?	Et si la féminité en société était un dessert?
Miss D et Ginette	Pouding chômeur	Shortcake aux fraises
Super Nana	Pouding chômeur	Mille feuille
Blanche-Neige	Biscuit sec	Fondue au chocolat
Pamela	Jello	Buffet
Michael	Coupe de fruits de type Jello (Traduction libre)	Gâteau au fromage (Traduction libre)
TD et Shaun	Un biscuit (Traduction libre)	Le sac entier de biscuits (Traduction libre)
Chella	Pouding (Traduction libre)	Gâteau au fromage (Traduction libre)
Petite Grenouille	Tarte au sucre	Pomme

Tableau 2.3	Et si la féminité en prison était une odeur?	Et si la féminité en société était une odeur?
Blanche-Neige	Savon	Parfum
Pamela	Moisi (Traduction libre)	Frais (Traduction libre)
TD/Shawn	Excréments (Traduction libre)	Déo (parfum)
Miss D et Ginette	Caca	Rose
Super Nana	Marde	Parfum
Vivian	Odeur corporelle (Traduction libre)	Rose (Traduction libre)

Tableau 2.4	Et si la féminité en prison était une partie du corps?	Et si la féminité en société était une partie du corps?
Inconnue	La tête	Le corps
Pamela	Les épaules	Le corps entier
TD/Shawn	Parties intimes/fesses (Traduction libre)	Ton visage (Traduction libre)
Miss D et Ginette ²⁷⁸	Les seins	La vésicule biliaire
Blanche-Neige	Tête	Cœur

Tableau 2.5	Et si la féminité était une texture en prison?	Et si la féminité était une texture en société?
Super Nana	Laine	Soie
Petite Grenouille	Jute	Soie
Maïka	Sable	Satin

²⁷⁸ De par cette métaphore, ces participantes adhèrent à une vision où le genre est réduit à une poitrine, symbole de séduction (sexualisation), de fertilité ou un dispositif d'allaitement.

Annexe F : Créations des participantes

Figure 1. Dessin réalisé par Vivian : la femme « hétérogène »

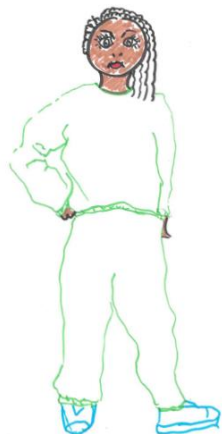


Figure 2. Collages par Shaun et Michael



Figure 3. La liste par Shaun



Quand je suis entré en prison je n'avais que le linge que j'avais sur moi et je n'ai pas pus faire entrer d'autre linge ou effets personnels car ma famille ne me parlais pas et les seules personnes qui peuvent nous rentrer nos effets sont notre famille ou

entourage mais mes amis pouvaient pas venir me porter mes choses soit parce qu'ils consommaient ou parce qu'ils ne savaient pas que j'étais à Joliette car je suis transgenre et ils ne le savent pas. J'ai donc tout perdu mon linge, ma vaisselle, mes meubles, mon chien tout ce que j'avais. Mais si j'aurais pu j'aurais rentré ma musique du linge et ma TV car ma musique me permet d'oublier tout mon linge me permet de mieux me sentir et ma TV me change les idées. Mais avec le temps j'ai travaillé et j'ai pu m'acheter quelques morceaux de linge et une nouvelle paire de souliers mais ça été long car on fait 5,80\$ par jour et je mangeais de la nicorette qui coûte 5,45\$ pour un paquet.

Figure 4. Femme-mère : collages réalisés par Pamela, Loublrier, Mother, Super Nana, Ann, Freedom et Inconnue

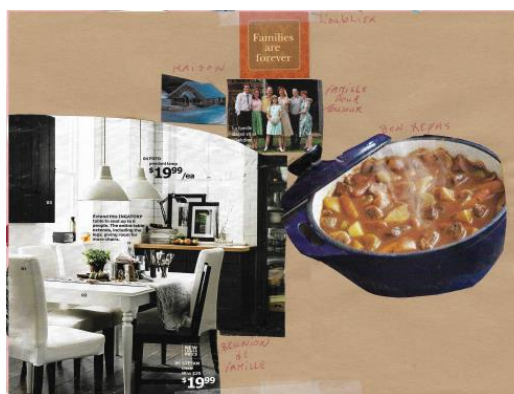
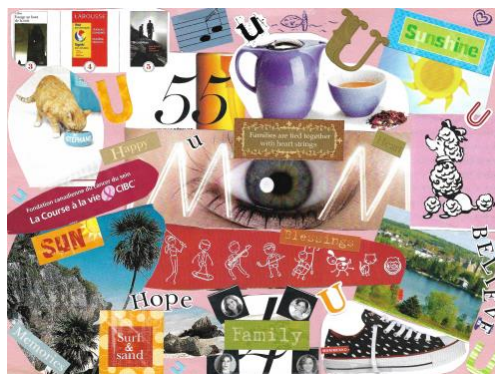


Figure 4. (suite)

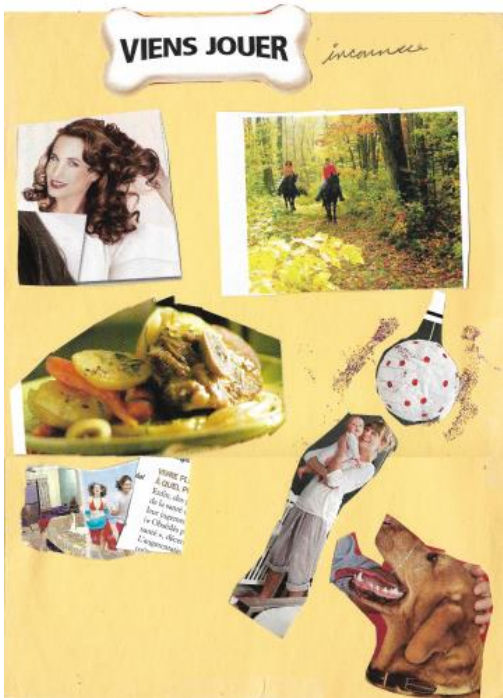
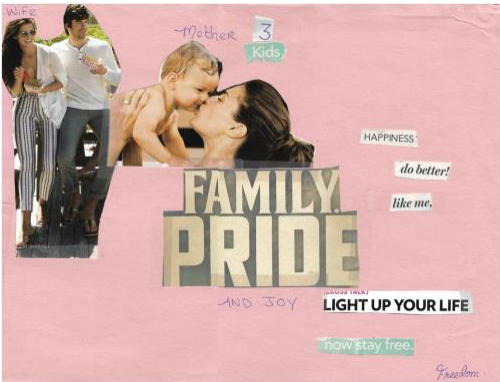


Figure 5. Femme marionnette : dessin réalisé par Maïka

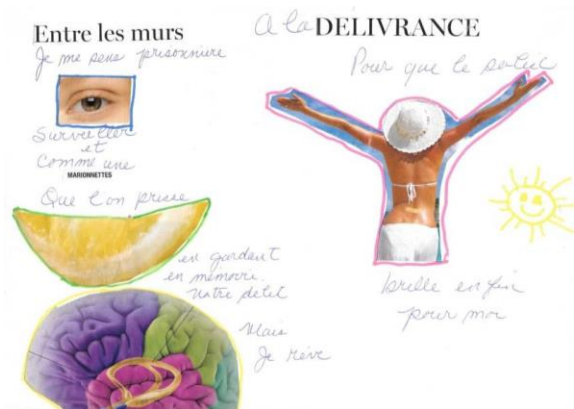


Figure 9. La masculinité en prison par Pamela, TD, Shaun, English, Michael

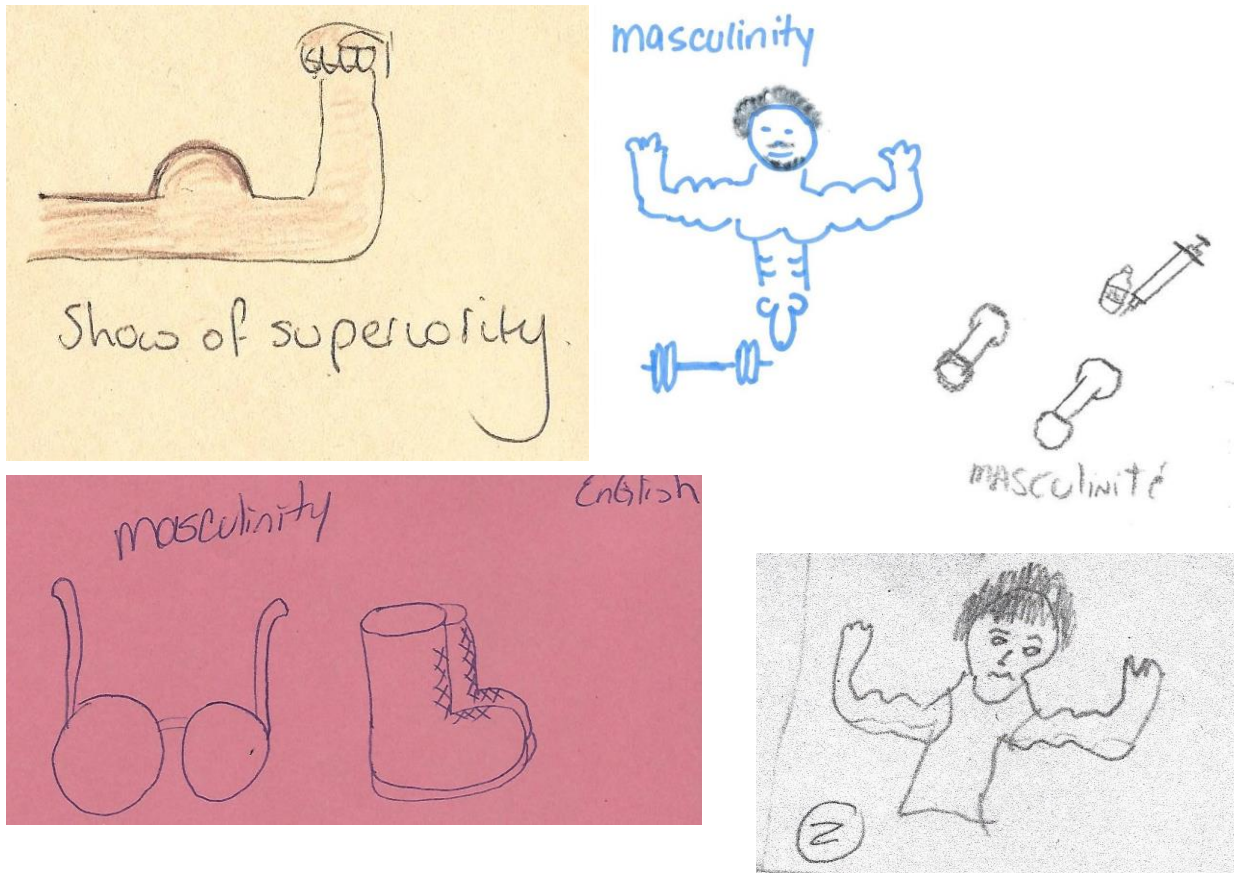


Figure 10. La masculinité en prison selon Mother

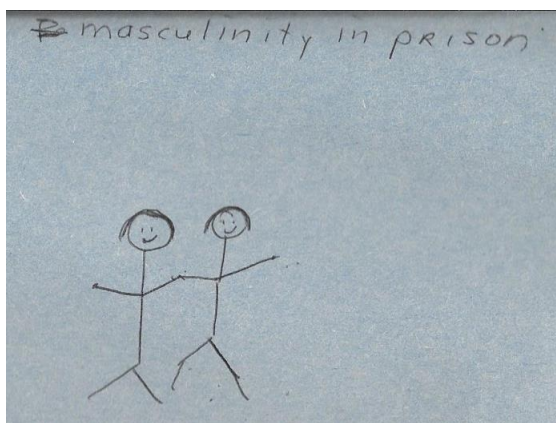


Figure 11. La beauté c'est l'activité physique par Soph

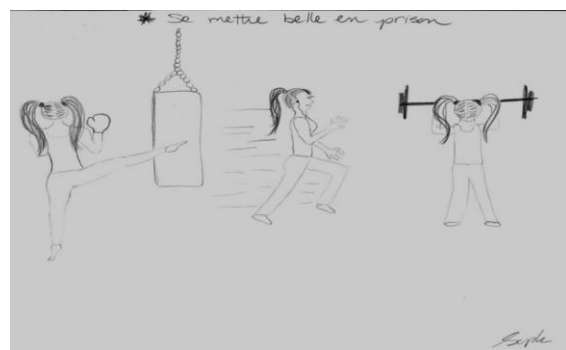


Figure 12. La parentalité selon Super Nana

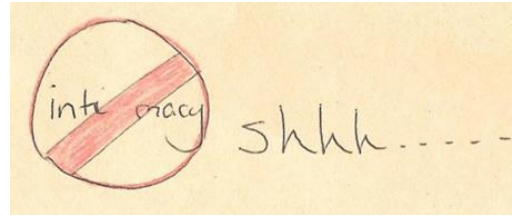
Il était une fois, une femme brisée de la liberty. Après avoir choisi de se lier au crime pour \$ afin de survivre avec sa merveilleuse fille. Elle s'est vite retrouvée derrière les barreaux. Aujourd'hui, elle doit choisir si elle garde avec elle sa fille nommée Drew ou elle la laisse entre les mains de la DPJ. Ce soir elle doit répondre. Voici sa façon de choisir (pour/contre). Malheureusement, elle doit penser à tout. Elle (Stacy) doit envisager qu'elle a 2 ans à faire. Demain est si vite arrivé.

Il était une fois, une femme brisée de la liberty. Après avoir choisie de se lier au crime pour \$ afin de survivre avec sa merveilleuse fille. Elle s'est vite retrouvée derrière les barreaux. Aujourd'hui, elle doit choisir si elle garde avec elle sa fille nommée

Drew ou elle la laisse entre les mains de la DPJ. Ce soir elle doit répondre. Voici sa façon de choisir (pour/contre). Malheureusement, elle doit penser à tout. Elle (Stacy) doit envisager qu'elle a 2 ans à faire. Demain est si vite arrivé.

Jour J. Stacy décide de laisser partir sa fille pour son bien-être triste elle s'isole. La prison offre un programme mère-enfant. Drew vient voir Stacy à toutes les fins de semaine. Stacy est de plus en plus fière de son choix. Drew grandit vite et elle est intelligente elle pardonne à maman de ne pas être là la semaine. Car elle comprend la pauvreté. But de cette histoire (argent) (amour).

Figure 13. L'intimité (peu, aucune, pas) selon Pamela, Blanche-Neige et Shaun



intimité en prison →



Blanche-Neige



intimité

Figure 14. L'intimité autrement selon TD et Mia (voir aussi Figure 20)



Dear John
I love you
I miss you
I can't wait to see you
I think about you all day

intimacy in prison



or



Figure 15. La superficialité des échanges par Mia



Figure 16. La centralité des repas par Miss D

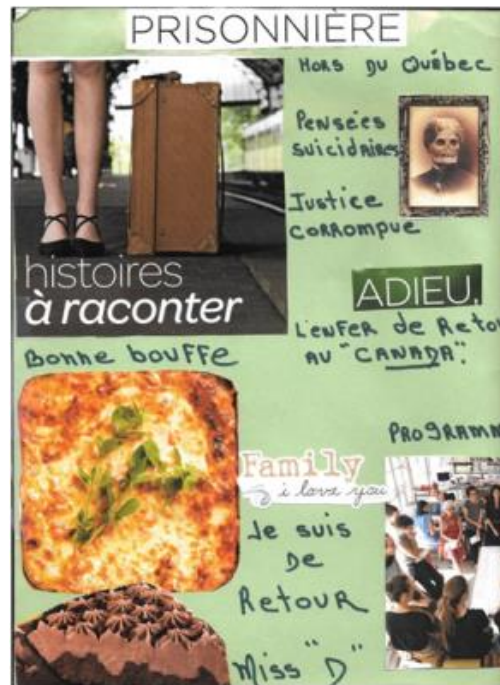


Figure 17. La centralité des repas par Ginette

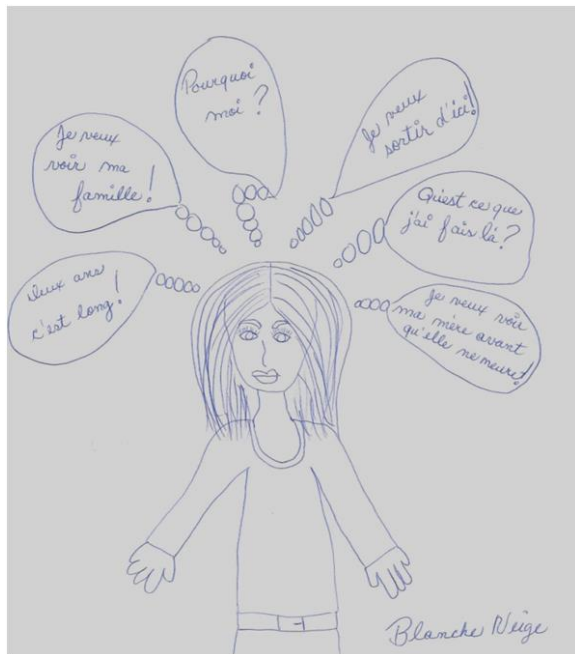


Figure 18. Les effets de la nourriture en prison par Mia

Become bigger
Over eating
Don't watch what they eat
You can't control what you eat.

Mia

Figure 19. Dessin par Blanche-Neige



Deux ans c'est long! Je veux voir ma famille! Pourquoi moi? Je veux sortir d'ici! Qu'est-ce que je fais là? Je veux voir ma mère avant qu'elle ne meurt!

Figure 20. Intimité autrement par Mia, TD, English, Chella

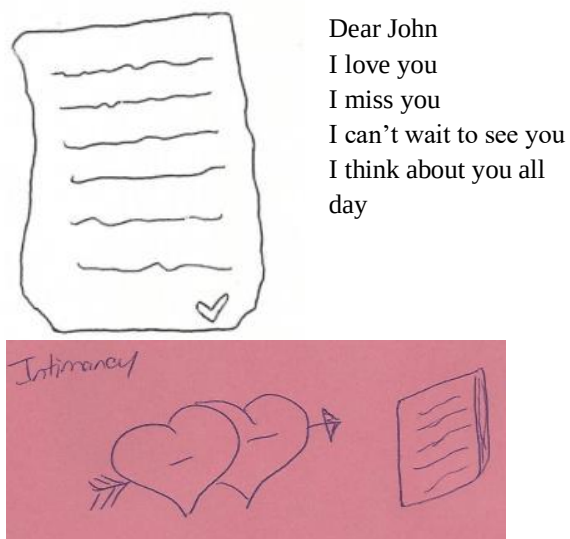


Figure 21. Féminité autrement – silhouette et repas santé par TD

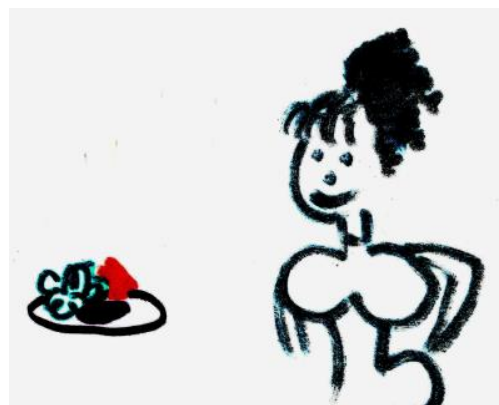
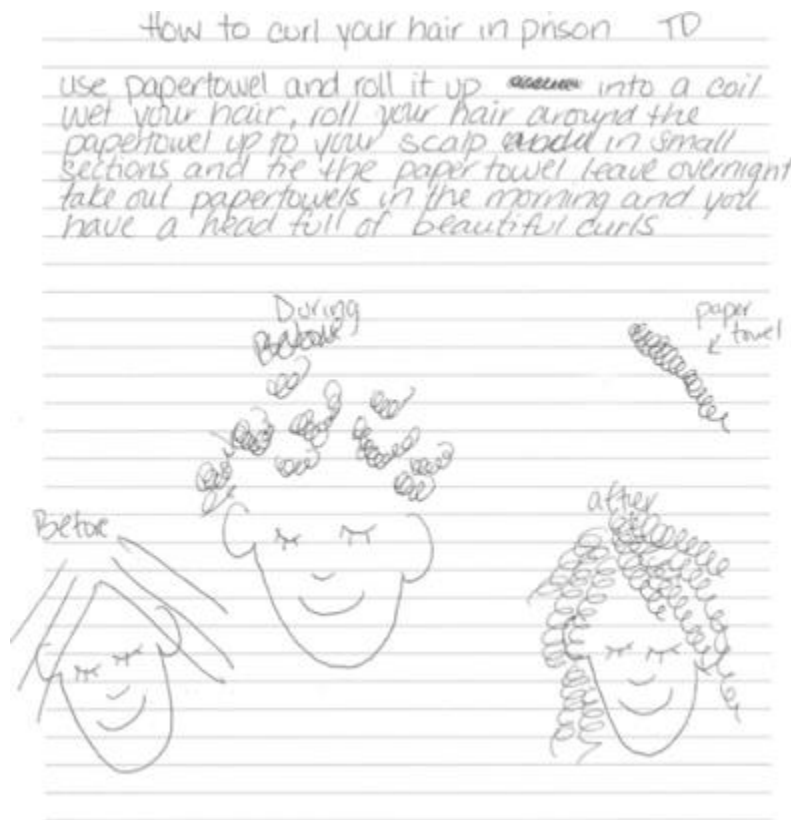


Figure 22. Acrostiche par TD

Better get to the gym
Or you'll get fat
Dont eat too much
 OR
You will regret it

Figure 23. La beauté de rechange en prison par TD



How to curl your hair in prison – TD

Use papertowel and roll it up into a coil wet your hair. Roll your hair around the papertowel up to your scalp in small sections and tie the papertowel. Leave overnight. Take papertowels out in the morning and you have a head full of beautiful curls.

Figure 24. La beauté autrement par Pamela

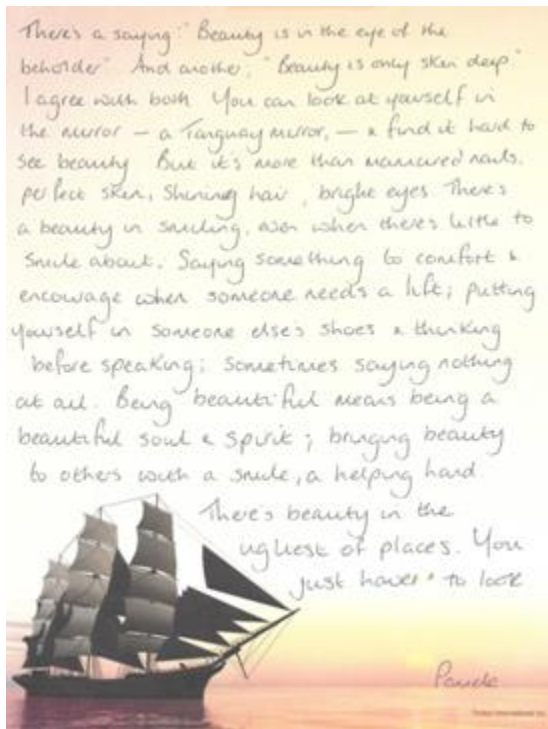


Figure 25. Récit par Pamela

"It must be a mistake. It will be O.K. He'll get me out." These were the thoughts that ran round & around in Joanne's head as the handcuffs bit into her wrists & the shackles punched her ankles. Shuffling from the prison bus, not knowing, barely able to take in her surroundings, towards the open door — soon to be sealed behind her. In just 24 hours she had gone from happy to sad, hopeful to dejected. Knowing to unknown, free to captured. There are plenty of TV shows depicting prison life, but nothing to prepare you for real prison life. Fear turned to humiliation as she stood naked in front of guards. She watched as everything she had with her was bagged & labelled — her watch, clothes, wedding ring. She felt particularly bare without this last item — her finger unaccustomed to not feeling the gold band circling it after 30 years.

Questions, questions needed answers & more answers. Her body was exhausted after an all day / all night plane & car ride. But her mind wouldn't, couldn't find peace. Dressed in grey, stale smelling sweats & flip flops Joanne was led to her new 'home'. It was late. The rows of steel, cell doors were all closed, except one into which she stepped & felt the door slam behind her. Prisoner.

Figure 25. (suite)

Captive Alone
 Too exhausted to cry she laid the grey blanket & much used pillow on the metal cot & kneeled, the cold concrete floor hard & unforgiving. Words tumbled from her - 'please, need, want, sorry, help, I can't do this ...'
 "Why?"
 Snatches of sleep came & went. Without her watch she was no clue to the time of night, or morning. But as the pale morning light came through the window the sound of heavy foot steps & jangling keys was heard - & the cell door was open. Now a new unknown to face... the other women. Some curious, some indifferent, - & then some English words returned. "You speak English, right?"
 "I heard the guards talking to you last night. My name's Alex." "Do you want breakfast?" It's strange, but in difficult situations you can be strong & in control until someone says or does something kind - & then you break down. And she did. Later, with a pile of used Kleenex deposited in the garbage & a water - splashed face Joanne sat across from Alex with a hot cup of coffee & finally a smile. This was going to be a long road, & the light at the end was difficult to see. But Joanne only had to take one day at a time. That she started her Tanguay journey.
 A few days later, as she lay in her cell, she heard voices, footsteps, keys as a new inmate joined her late at night. "Hi, my name's Joanne" she said to her early the next morning as she handed her some Kleenex. "Want some coffee?"

Figure 26. La féminité par Mother

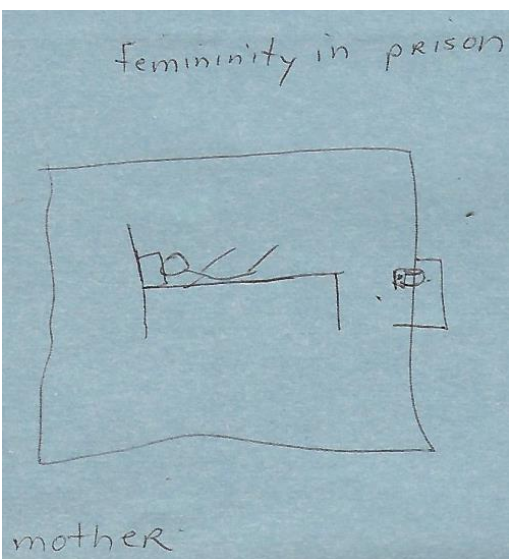


Figure 27. La division du travail par Barbara

